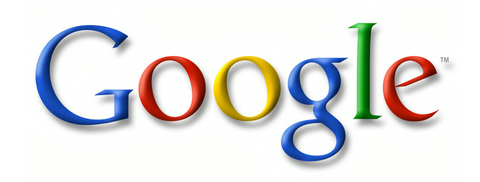
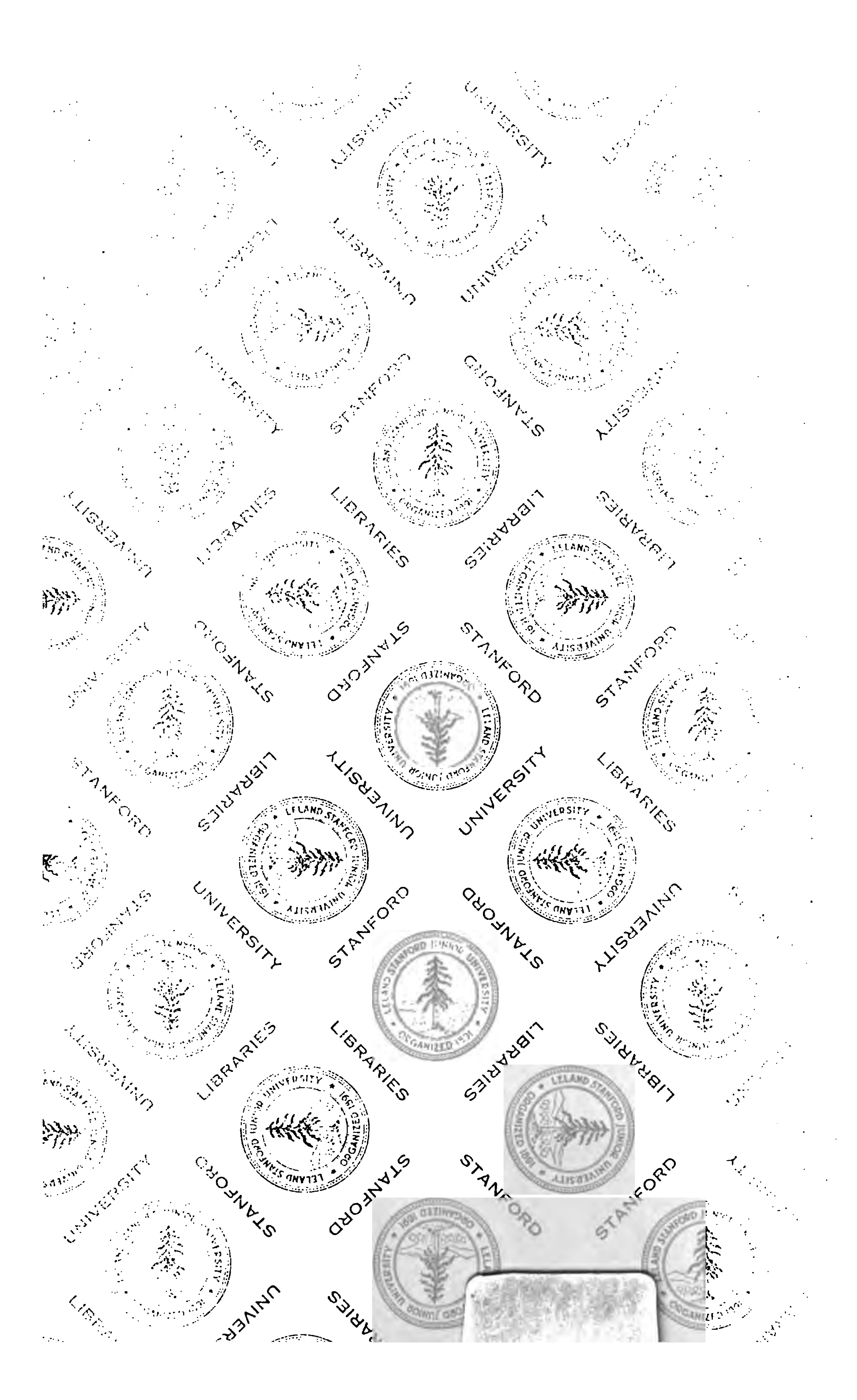
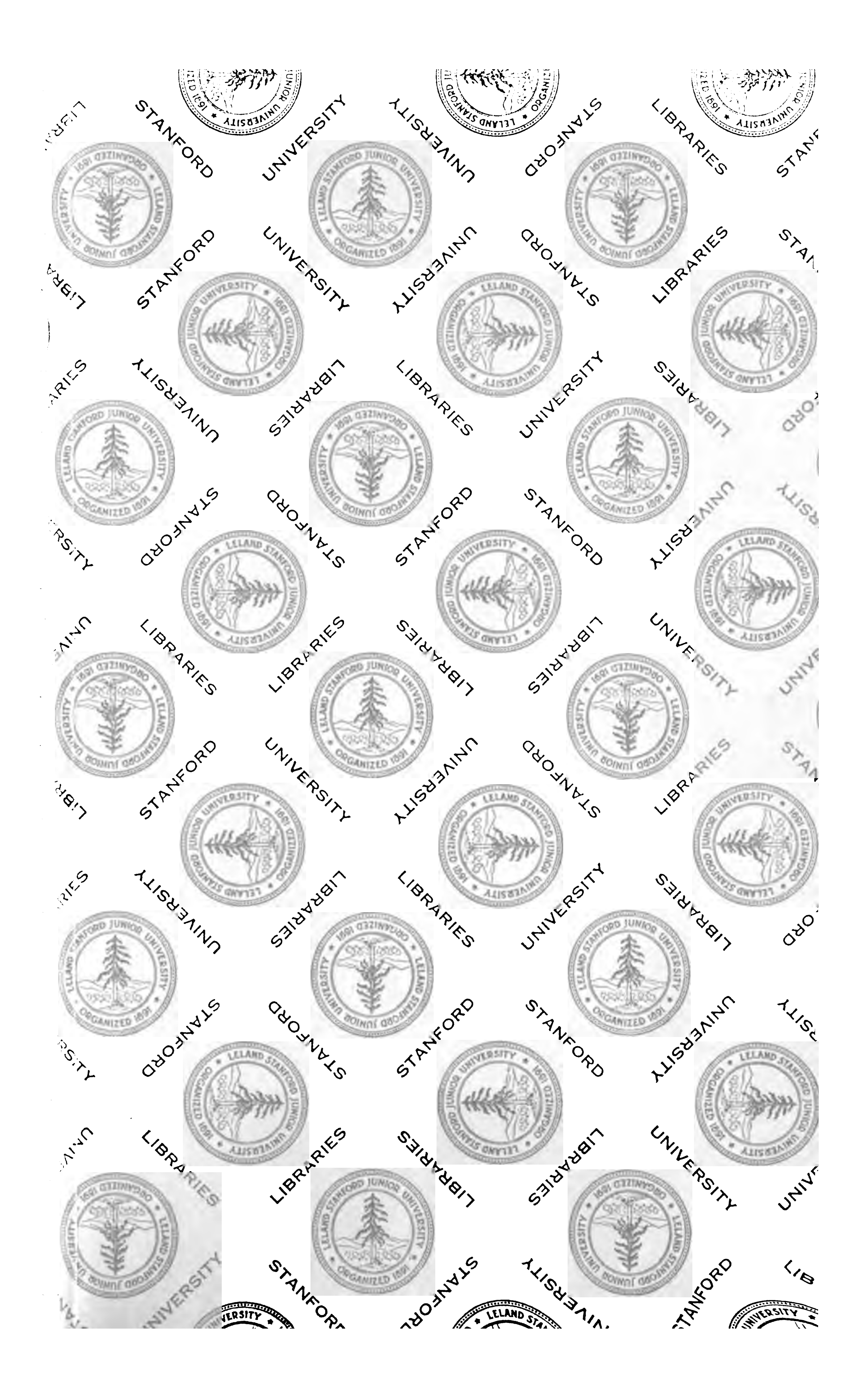





STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891



EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

1906

HISTOIRE

DE

L'EXPANSION COLONIALE

DE LA FRANCE

depuis 1870 jusqu'en 1905

PAR

PAUL GAFFAREL

Doyen Honoraire

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Secrétaire général de l'Exposition Coloniale de Marseille



MARSEILLE

BARLATIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

17-19, Rue Venture, 17-19

—

1906

HISTOIRE

DE L'EXPANSION COLONIALE

DE LA FRANCE

DEPUIS 1870 JUSQU'EN 1905

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE 1906

Commissaire général :

Jules CHARLES-ROUX,

Ancien député

Délégué des Ministres des Colonies, des Affaires étrangères et de l'Intérieur

Commissaire général adjoint :

Dr Edouard HECKEL,

Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur-Fondateur de l'Institut colonial

Secrétaires généraux :

Paul GAFFAREL,
Professeur à la Faculté des Lettres

Albert PONSINET,
Chef du Service colonial

Paul MASSON,
Professeur à la Faculté des Lettres

Directeur :

Victor MOREL,

Directeurs adjoints :

Auguste GIRY

Clément DELHORBE

COMMISSION DES PUBLICATIONS ET NOTICES

Président :

Ernest DELIBES,

Président de la Société de Géographie de Marseille

Vice-Présidents :

Michel CLERC,
Professeur à la Faculté des Lettres

Paul MASSON,
Professeur à la Faculté des Lettres

Secrétaires :

De GÉRIN-RICARD,
Secrétaire général de la Société de Statistique

Raymond TEISSEIRE,
Secrétaire de la Société de Géographie

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

1906

HISTOIRE

DE

L'EXPANSION COLONIALE

DE LA FRANCE

depuis 1870 jusqu'en 1905

PAR

PAUL GAFFAREL

Doyen Honoraire

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Secrétaire général de l'Exposition Coloniale de Marseille



MARSEILLE

BARLATIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

17-19, Rue Venture, 17-19

—

1905

CVIII

G 3

AVANT-PROPOS

La terrible secousse de 1870 a procuré à la France un ébranlement salutaire. Nous sommes sortis de la torpeur ou plutôt de la nonchalance dans laquelle nous nous complaisions. Nous avons de nouveau pris goût aux aventures lointaines. Après les guerres civiles et religieuses qui désolèrent notre pays à la fin du seizième et dans les premières années du dix-septième siècles, un regain d'énergie avait poussé nos ancêtres à des expéditions hasardeuses et à d'audacieux coups de main. Toute une légion s'était levée de hardis compagnons qui gaiement risquèrent leur vie, les uns au service de souverains étrangers, les autres pour leur propre compte, ceux-ci bâtissant de prodigieuses fortunes, ceux-là fondant, au delà des mers, de prospères établissements. Il en fut de même après les désastres de la guerre franco-allemande. Nous comprîmes qu'un peuple était perdu quand il s'endormait dans la béate admiration de son passé. Acculés à la nécessité ou d'être réduits à l'état de puissance secondaire ou de renouveler, par n'importe quel moyen, notre énergie nationale, non seulement nous nous sommes retrempés aux sources vives du travail, mais encore nous avons cherché des débouchés extérieurs à notre féconde activité. C'est alors que la grande idée de la colonisation s'imposa à nos hommes d'État et devint comme l'Évangile des temps nouveaux. Que l'on songe au petit nombre des années écoulées et que l'on se rappelle les progrès accomplis. Quels merveilleux résultats et quelle perspective indéfinie ouverte « aux longs espoirs et aux vastes pensées ! »

Notre domaine colonial, en 1870, était, en effet, fort restreint. Nous ne possédions en Afrique que l'Algérie, la vallée du Sénégal, quelques comptoirs épars sur la côte de Guinée, quelques îles près de

Madagascar, Obock et La Réunion. Nous n'avions conservé de notre ancien empire colonial en Asie que cinq villes en Hindoustan et nous nous étions établis en Cochinchine et au Cambodge. En Amérique, nous étions encore les maîtres de La Guyane, de La Martinique, de La Guadeloupe, de Saint-Pierre et Miquelon. En Océanie enfin, dans ce mystérieux Pacifique où bientôt peut-être se règleront les destinées de l'humanité, le drapeau tricolore n'avait été planté qu'en Nouvelle-Calédonie, à Taïti et dans quelques archipels. Or, depuis 1870, nous assistons à une véritable renaissance coloniale. La troisième République a soumis l'Annam à son protectorat, conquis le Tonkin, annexé le Laos, étendu à la Tunisie et aux Comores le protectorat français, occupé Madagascar, étendu démesurément son domaine dans le Sahara, le Soudan, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la côte des Somalis, et fondé une France nouvelle qui s'étend de l'Atlantique et du Congo au lac Tchad. Elle a racheté Saint-Barthélemy à la Suède, et directement annexé tous nos archipels océaniens. Quelles que soient nos opinions politiques, nos sympathies ou nos antipathies, il nous faudra donc rendre justice à tous les gouvernements qui ont eu le bon sens de consacrer une partie des ressources de la France à cette œuvre si honorable et si utile de la colonisation. Ils ont sérieusement travaillé à la grandeur, à la puissance et à la richesse de la patrie, ceux qui ont ouvert à son industrie et à son commerce de nouveaux débouchés, qui lui ont donné la faculté de se régénérer par le travail, qui, en un mot, ont fondé de nouvelles colonies.

C'est surtout en Afrique et en Indo-Chine que s'est manifestée l'activité de nos explorateurs et de nos conquérants. Nous les suivrons dans cette double direction, mais sans oublier pourtant nos vieilles colonies, dont la plupart, emportées par le mouvement général, ont singulièrement progressé, et, par conséquent, ne doivent pas être laissées de côté dans cette histoire de l'expansion coloniale française de 1870 à 1905.

Paul Gaffarel.

PREMIÈRE PARTIE

L'AFRIQUE MINEURE

I. — L'Algérie et le Sahara

II. — Le Protectorat Français en Tunisie

HISTOIRE

DE

L'EXPANSION COLONIALE DE LA FRANCE

depuis 1870 jusqu'en 1905

CHAPITRE PREMIER

L'ALGÉRIE ET LE SAHARA

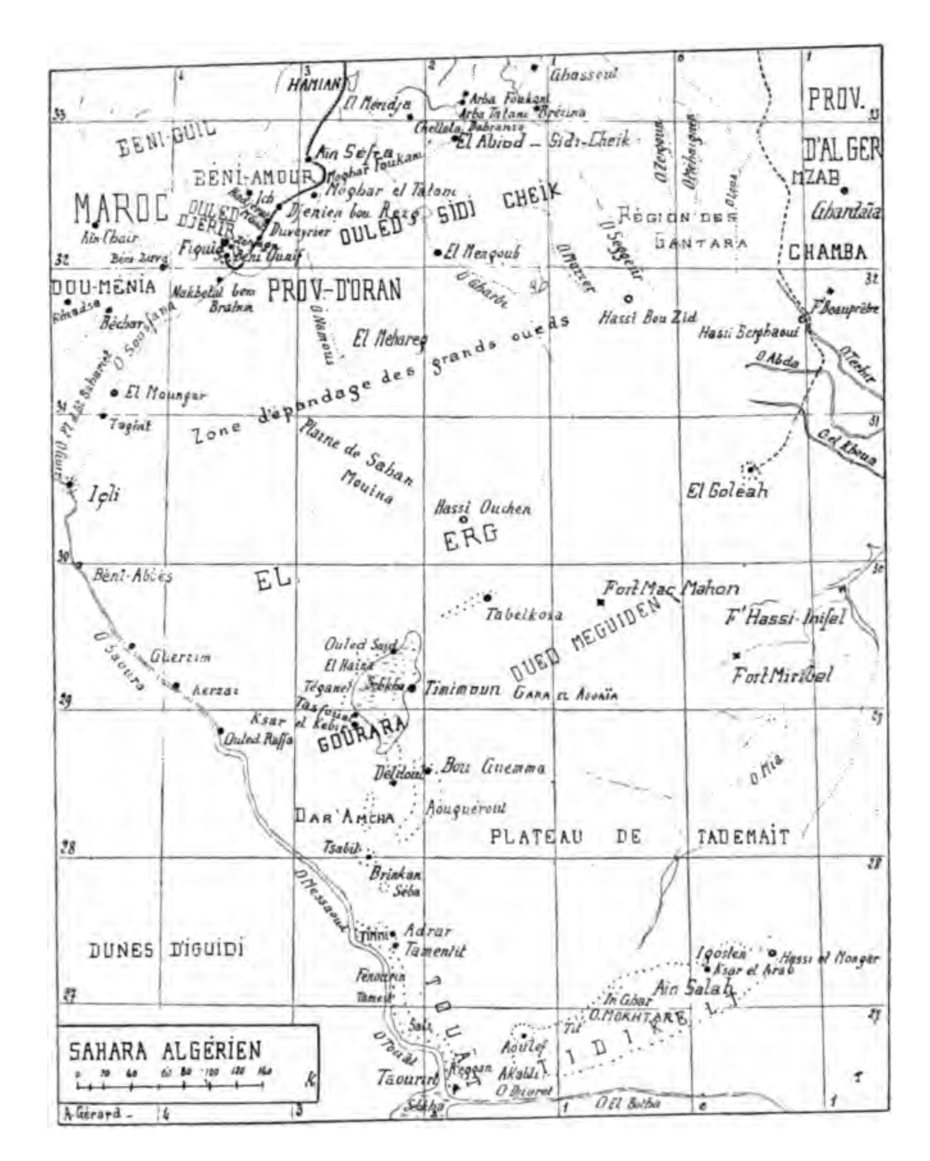
Progrès de la France en Afrique. — L'énorme continent africain s'est longtemps présenté comme une masse compacte qu'il était difficile d'aborder. Protégé par des mers dangereuses, rattaché à l'Asie par un isthme de défense aisée, il resta impénétrable par sa masse. Il fut toujours le pays des mystères, la terre des surprises et des épouvantes, des contrastes inattendus, de l'extrême barbarie et de l'extrême civilisation. En Afrique, disaient les anciens, il y a toujours quelque chose de nouveau. Cette parole est encore vraie de nos jours. Les navigateurs qui essayèrent de longer le littoral furent repoussés au loin, les peuples qui en tentèrent la conquête furent arrêtés au passage, mais ni les uns ni les autres ne se sont rebutés, et, dans ce long duel avec la civilisation, l'Afrique enfin a été vaincue. Bien qu'un champ immense reste encore ouvert aux conjectures et aux découvertes, peu à peu disparaissent les espaces laissés en blanc sur les cartes; peu à peu aux fables et aux hypothèses succèdent les renseignements précis. A tour de rôle les peuples européens montent à l'assaut de la citadelle africaine. On dirait qu'ils mettent leur amour-propre à se mesurer dans ce champ clos de la géographie, et qu'ils veulent contribuer, chacun pour sa part, à la découverte de ce nouveau monde.

Depuis l'année 1870 le rôle de la France a été glorieux dans ces explorations africaines ; car là encore les explorateurs ont préparé la voie aux conquérants. Nos officiers et nos savants, nos négociants et nos missionnaires ont vaillamment payé de leurs personnes; aussi, puisque à l'heure actuelle des Frances nouvelles surgissent de tous côtés en Afrique, n'est-il que juste de mettre en lumière les travaux de ces ouvriers de la première heure. Ils ont été à la peine, qu'ils soient à l'honneur !

Comme il nous serait impossible de suivre à la fois et dans toutes les directions les travaux de nos pionniers, nous passerons successivement en revue les divers pays sur lesquels s'est exercée leur activité : Afrique du Nord, Afrique Occidentale, Afrique Equatoriale, Madagascar et Côtes de la mer Rouge. Il est certain que, dans ce champ immense, nous serons forcé de négliger bien des détails. Il nous arrivera même de commettre des omissions regrettables. Qu'on nous pardonne en faveur de l'intention !

Dans l'Afrique du Nord, ou du moins dans cette partie du littoral africain baigné par la Méditerranée que l'on commence à désigner, non sans raison, sous le nom d'Afrique Mineure, c'est-à-dire en Tunisie, en Algérie et dans le Sahara, la France, depuis la prise d'Alger en 1830, a été sans contestation la puissance prépondérante. Il est vrai qu'elle a légitimé par de nombreux bienfaits sa prisse de possession. Néanmoins telle fut pendant longtemps notre indifférence en matière coloniale que nous ne connaissions que très imparfaitement l'étendue et la configuration physique de nos possessions. Depuis 1870 d'importants progrès ont été accomplis et notre domaine s'est singulièrement accru. Ce sont ces progrès et cette extension de notre puissance que nous voudrions exposer.

Les trois questions Algériennes. — La conquête de l'Algérie n'était pas achevée en 1870. Les Arabes et les Kabyles disséminés dans l'ancienne Régence avaient bien été vaincus les uns après les autres, mais ils gardaient un amer ressentiment de la défaite, et nombre de tribus s'étaient enfoncées dans le désert, où elles gardaient jalousement leur indépendance. Le Sahara n'avait pas été pénétré, et dans toutes les oasis qui le parsèment des adversaires déterminés entretenaient la haine de la France. Il importait de les soumettre, non seulement si nous voulions rester les dominateurs de l'Algérie, mais surtout si nous étions résolus à fonder réellement un empire franco-africain en unis-



LE SAHARA ALGÉRIEN

sant à nos provinces Algériennes et Tunisiennes nos établissements de l'Afrique Occidentale. L'occupation du Sahara s'imposait donc, mais cette œuvre grandiose ne pouvait s'improviser. D'ailleurs l'opinion publique n'était pas encore fixée sur la nécessité de cette marche en avant. De là des retards, des tâtonnements, des contradictions même, dont il est assez difficile de présenter un récit méthodique. De grands résultats ont néanmoins été obtenus. A l'heure actuelle nous avons pris possession de nombreux territoires qui étendent au Sud notre domination directe; nous avons préparé par de hardies reconnaissances la prochaine jonction de l'Afrique du Nord et du Soudan; enfin nous commençons à rattacher à notre influence le dernier empire indigène qui jusqu'à présent restait réfractaire aux idées et à la civilisation Européenne.

Conquête du Sahara, jonction de l'Algérie et du Soudan, pénétration au Maroc, tels sont les trois faits principaux que l'on peut dégager dans l'histoire de l'expansion coloniale Algérienne depuis 1870. Nous les étudierons successivement.

I. — Conquête du Sahara

Le Sahara. — L'Algérie n'a jamais eu de limites fixes dans la direction du Sud. Au temps de la domination romaine, les légions se sont avancées bien au delà de l'Aurès, mais elles ne paraissent pas avoir fondé d'établissement stable dans le désert. Les Vandales, les Grecs, les Arabes, les Turcs eux-mêmes n'ont pas dépassé, sauf dans de rapides excursions, la barrière que leur opposaient les sables. En France nous nous sommes longtemps contentés de reconnaissances rapides et de pointes hardies. Le Sahara passait en effet pour un obstacle infranchissable, pour un océan de sables, presque inhabité, et manquant d'eau. Ce n'est pourtant ni une immense plaine s'étendant à perte de vue, ni un ancien fond de mer, ni une dépression dont le niveau serait inférieur à celui des mers environnantes. Le Sahara a ses collines et ses montagnes, ses vallées et ses rivières. Il présente même une grande variété d'aspects. Sans parler des nombreuses oasis qu'on y rencontre et qui l'ont fait comparer soit à une peau de léopard, soit à une mer semée d'îles, il renferme dans sa partie centrale plusieurs massifs de hauteur inégale. De ces massifs

descendent des cours d'eau, dont les lits, desséchés au premier rayon de soleil, usurpent le nom d'oueds ou rivières. Tous ces oueds se perdent dans les sables sous lesquels ils poursuivent leur cours. Les anciens n'ignoraient pas la présence de ces eaux souterraines. Ils étaient, comme nous, habiles à creuser des puits artésiens. Le travail de l'homme peut donc, grâce à ces sources artificielles, restituer la vie au cœur d'un pays tombé, faute d'eau, à l'état de cadavre. Sans doute la plupart de ces puits, jadis échelonnés sur les routes de commerce, ont en partie disparu, soit par suite de l'incurie des habitants, soit parce qu'ils ont été comblés par eux pour se garantir des invasions, mais il est facile de les creuser de nouveau. Quelques coups de sonde suffisent pour les faire revenir à la surface. Puisque l'eau existe à l'état latent, le Sahara n'est donc plus un obstacle infranchissable.

Les Sahariens. — Plus encore que les solitudes désertiques qui, à diverses reprises, firent échouer les expéditions tentées dans la direction du Sud, ce sont les Sahariens qui se sont opposés à la marche en avant des envahisseurs venus du Nord. Jadis le Sahara était relativement très peuplé, comme le prouvent les innombrables silex taillés de main d'homme que l'on rencontre par exemple entre Biskra et Ouargla, mais ils remontent à une telle antiquité qu'ils sont recouverts d'une couche de sulfate de chaux, qui a jusqu'à trente-deux centimètres d'épaisseur. Comme les Sahariens ont subi bien des dominations différentes, depuis les Gétules et les Lybiens dont parle Salluste jusqu'aux Romains et aux Arabes, ils ont été, à chaque invasion, non seulement refoulés dans le Sud mais encore exterminés par les vainqueurs. C'est ce qui explique leur petit nombre. Ils n'atteignent pas aujourd'hui le chiffre de trois millions, population numériquement inférieure à celle de Londres, et qui pourtant occupe un territoire dont la surface est plus grande que celle de la moitié de l'Europe. A l'heure actuelle deux races principales vivent dans le Sahara, mais simplement juxtaposées, et nullement unies, les Berbères, anciens habitants du sol, et les Arabes conquérants. Malgré plusieurs siècles de vie commune la fusion des races s'est si peu accomplie que les Berbères et les Arabes ne sont pas encore parvenus à constituer l'Algérien. Ils diffèrent trop les uns des autres. Il existe entre eux trop de haines et de souvenirs sanglants. Longtemps encore ils continueront leur vie parallèle, mais ils ne se fondront pas en un peuple homogène.

Les Berbères Sahariens se subdivisent en deux groupes distincts. Les uns ont subi la domination arabe, et cultivent les oasis. Les autres, plus hardis ou plus belliqueux, ont cherché un refuge dans des régions où jamais ne les atteindront les Arabes. On les nomme les Touareg. Les premiers, les Berbères sédentaires, ne sont pas éloignés d'accepter notre domination. Comme ils n'ont plus, avec nous, à craindre ni exactions, ni pillages, ils cultivent paisiblement leurs palmeraies et paient l'impôt sans trop de résistance. Quant aux Touareg, habitués à courir dans les solitudes du grand désert, pillards, ou, suivant l'occasion, protecteurs de caravanes, ils ont gardé leur sauvage indépendance. Ils sont divisés en quatre groupes principaux : les Azdjer à l'Est, sur le plateau du Tassili ; les Ahaggar ou Hoggar à l'Ouest, dans le plateau du même nom ; les Kel-Aïr ou Kel-Oui au Sud-Est, dans le massif d'Aïr ou d'Asben, et les Aoullimmiden au Sud-Ouest, dans le bassin du Niger. Les Touareg ne sont pas encore des sujets Français. Il serait à désirer qu'ils le devinssent, car ils sont braves et énergiques. Ils assureraient la sécurité de nos futures transactions avec le Soudan.

Restent les Arabes proprement dits. Eux aussi sont demeurés à peu près réfractaires à notre domination. Quelques-uns d'entre eux vivent dans les oasis et y font cultiver leurs jardins par les Berbères, mais le plus grand nombre est nomade. Obéissant à leurs instincts séculaires, ils se déplacent sans cesse. Vouloir les assujétir à un poste fixe, c'est méconnaître la loi de l'hérédité. Rien pour eux, ni l'attrait de la propriété, ni la richesse, ni le confort ne compense les charmes de la vie au grand air qu'ils mènent depuis tant de générations. Ils avaient vécu à peu près libres jusqu'à l'arrivée des Français, et se contentaient de payer un léger tribut aux deys d'Alger. Notre présence et notre voisinage les effrayèrent. Leur attitude devint promptement si hostile qu'il fallut songer à la réprimer, car il était indispensable de prouver à ces récalcitrants que notre domination était sérieuse. Ils résistèrent avec une farouche énergie. Nous n'avons pas à raconter ici les expéditions qui rendirent célèbres les noms de Biskra, de Zaatcha, de Laghouat, de Tuggurt, d'Ouargla. Les unes après les autres ces citadelles du désert tombèrent entre nos mains ; mais le Sahara n'était qu'entamé : il n'était pas réduit. Les Sahariens conservaient toujours leur autonomie, et non seulement ils gardaient toutes les avenues de la région, mais ils ne permettaient même pas à nos explorateurs de s'y arrêter.

Insurrections des tribus Arabes. — Ce furent surtout les Sahariens d'origine Arabe et particulièrement ceux de la province d'Oran qui se posèrent en adversaires irréductibles. La plus importante de ces tribus Arabes, celle des Ouled-Sidi-Cheick, prit la direction de ce mouvement de résistance.

Conduits au feu par des chefs intrépides, et forts de l'appui des tribus marocaines de la frontière, ces derniers défenseurs de l'indépendance nationale engagèrent avec nos soldats une guerre de razzias et de surprises, où nous n'eûmes pas toujours le dessus. Nous n'avons pas à en raconter ici les principaux épisodes. Il nous suffira de rappeler qu'en 1870 le danger était devenu si sérieux, que le général de Wimpfen, avec les colonels Chanzy et de Colomb comme lieutenants, fut chargé de conduire contre eux une petite armée. On l'avait même autorisé à poursuivre au delà de la frontière les tribus Marocaines qui les soutenaient, Beni-Guil, Ouled-Djérid et Doui-Menia. Le 29 mars 1870, la colonne expéditionnaire entrait en campagne d'Aïn-Ben-Khadil au Sud des Chotts. Le 1er avril elle entrait dans le Maroc. Le 13, après une marche pénible, elle arrivait sur le plateau d'El-Bahariet, en face de l'Oued-Guir, et se heurtait à une véritable armée d'environ 8.000 hommes, couverts par des fossés d'irrigation. Ils se croyaient tellement sûrs de la victoire qu'ils conseillaient à Wimpfen de s'enfuir au plus vite. Le 15, l'Oued-Guir était passé à gué, et, malgré la résistance des Doui-Menia, les zouaves de Chanzy et de Colomb emportaient la position. La colonne victorieuse se rabattait aussitôt sur le Nord pour châtier les Beni-Guil retranchés dans leur oasis d'Aïn-Chaïr. Ils étaient bousculés, obligés de se réfugier dans leurs ksours, et de demander l'aman, promettant de ne plus secourir les Sahariens nos vassaux.

Survint la guerre de 1870, qui nous interdit de poursuivre au Sud cette politique vigoureuse, et bientôt provoqua une grave insurrection de presque tous les Arabes et même des Kabyles de l'Algérie. Jamais la colonie ne courut un tel danger, car nous nous débattions alors sur le continent contre d'implacables ennemis, et les révoltés avaient pour chef un vrai général, Mokrani, qui un instant balança notre fortune et se crut à la veille de nous jeter à la mer. Il fut tué et l'insurrection fut étouffée. Depuis cette époque, à l'exception d'un mouvement d'une certaine importance qui éclata dans les montagnes de l'Aurès en 1879, aucune révolte générale n'ensanglanta de nouveau

les pays déjà soumis, mais les Sahariens restaient toujours en armes, et quelques-unes de leurs tribus, enhardies par une quasi impunité, non seulement ne renonçaient pas à leurs incursions, mais les poussaient parfois très loin dans l'intérieur de nos provinces. Il devenait urgent de les châtier.

Occupation d'El-Goléah. — Le général de Lacroix les avait une première fois poursuivis dans l'Extrême-Sud (1872), mais les chaleurs de l'été l'empêchèrent de s'avancer jusqu'à El-Goléah, le principal de leurs ksours et leur meilleure forteresse. Son isolement au point de rencontre des caravanes en fait un poste stratégique de haute importance. Le général de Gallifet, commandant la subdivision de Batna, avait la garde et la responsabilité de ces régions lointaines. Il reçut l'ordre d'occuper El-Goléah. Il réussit, à force de précautions et de vigilance personnelles, à rassembler, pour une colonne relativement nombreuse, les vivres et surtout les provisions d'eau nécessaires, et les tribus nouvellement soumises prêtèrent même les chameaux dont on avait besoin, pareils à ces Numides d'autrefois qui, insurgés de la veille, affectaient le zèle et le bon vouloir à l'égard de leurs vainqueurs.

Vers le 15 décembre les troupes étaient prêtes. Elles se composaient d'environ sept cents hommes. Gallifet arrivait à Tuggurt le 30, et à Ouargla le 8 janvier 1873. Ses hommes montaient aussitôt à dos de chameau, et la colonne entrait dans le désert avec quarante jours de vivres, mille tonnelets d'une contenance moyenne de cinquante litres. Le 24 janvier l'oasis était en vue. Les habitants, surpris, ne songèrent même pas à résister. Le général se contenta de faire compter les palmiers de l'oasis et de baser sur ce chiffre l'impôt, qui fut payé sans contestation. La colonne revint ensuite à Ouargla, par une route plus courte, et franchit en sept jours les 307 kilomètres qui séparent Ouargla d'El-Goléah. Les Sahariens furent confondus de l'extrême facilité avec laquelle nos soldats se passèrent d'eau et surtout de la rapidité du retour. De leur propre aveu, en douze jours, la colonne aurait pu s'avancer jusqu'à Aïn-Salah. Les précautions avaient été si bien prises que, dans cette longue marche en plein pays de la soif, un seul homme avait été malade. Nous avions en quelque sorte vaincu la nature, et tout permettait de prévoir qu'El-Goléah ne serait qu'une des stations de la grande voie, qui, tôt ou tard, joindra l'Algérie au Soudan.

Insurrection de Bou-Amama. — Les Ouled Sidi Cheïck et leurs adhérents auraient dû profiter de la leçon, et rechercher notre amitié au lieu de persévérer dans leurs rancunes. Malheureusement pour eux un homme se rencontra qui voulut exploiter ces défiances nationales, et essaya de jouer contre nous dans le désert le rôle qui jadis, dans le Tell, avait failli réussir à Abd el Kader. Il se nommait Mohammed ben Arbi, mais il est plus connu sous le nom de Bou-Amama. Il était né à Figuig en 1841. Son arrière grand-père passait pour un saint, et lui-même jouissait d'une grande réputation de science et de vertu. En 1875, il s'était établi à Moghar-el-Tatani, et y avait fondé une zaouïa. Comme il joignait à une valeur réelle des talents de prestidigitateur et de ventriloque, il ne tarda pas à acquérir une grande influence sur ses compatriotes et résolut de s'en servir contre les Français. A ce moment, une colonne expéditionnaire conduite par le colonel Flatters venait d'être exterminée par les Touareg, et, à la frontière tunisienne, la tribu des Khroumirs, encouragée sous main par nos ennemis, multipliait ses incursions, et commençait à devenir gênante. Bou-Amama crut le moment bien choisi pour tenter une insurrection. Le 21 avril 1881, le lieutenant Weinbrenner, officier du bureau arabe de Géryville, était assassiné par ses émissaires, et plusieurs tribus, les Trarfi, les Beni-Amour, les Beni-Guil, les Chemla se jetaient sur nos postes et mettaient en déroute les contingents indigènes. Le colonel Innocenti était même battu à Chellala (19 mai) et obligé de remonter vers le Tell. Quelques jours plus tard, le 2 juin, l'inspecteur des postes Brincard était surpris à Aïn-Defalid et massacré avec son escorte. La révolte devenait dangereuse, car Bou-Amama de son côté, bien que poursuivi à outrance par le général Détrie, échappait constamment à son étreinte, et, par des pointes hardies, pénétrait jusque dans la province d'Oran, où il massacrait les ouvriers Espagnols occupés à la récolte de l'alfa, et semait la terreur jusque dans nos villes du littoral. Une répression énergique s'imposait. Les généraux Delebecque et Saussier furent chargés de la diriger. En juillet 1881, ils refoulaient Bou-Amama, et occupaient fortement Méchéria et Géryville. Ils prolongeaient même jusqu'à Méchéria la ligne ferrée qui, partant d'Arzew, s'était longtemps arrêtée à Saïda. De la sorte, le ravitaillement de nos colonnes expéditionnaires était assuré, et elles pouvaient se porter rapidement de tous les côtés. En effet, non seulement Bou-Amama, mais encore un nouvel agitateur qui avait surgi à ses côtés, Si-

Sliman-ben-Kaddour, furent contenus et bientôt rejetés dans la direction du Maroc. Le général de Négrier, qui commandait à Géryville, prit bientôt l'offensive. Il détruisit la koubba ou sanctuaire d'El Abiod Sidi Cheick, ce qui portait un coup direct à la plus puissante des tribus révoltées, et réduisit à demander l'aman tous les ksours fortifiés de la région ainsi que ceux du Djebel-Amour. L'insurrection était vaincue. On n'avait plus à redouter que quelques actes isolés de brigandage. Bou-Amama, désormais impuissant, chercha un refuge au Maroc, et les Ouled-Sidi-Cheick entrèrent en composition avec le général Thomassin. (Décembre 1881). La tribu devint notre alliée, et ses intrépides cavaliers s'enrôlèrent dans nos goums.

Création de nouveaux postes dans le Sahara. — Il était néanmoins indispensable de prévenir de prochaines révoltes et surtout de créer des routes nouvelles. Quatre oasis principales se présentaient alors à nous : le Temassinin ou pays des Touareg-Azdjer, qui conduit directement au Tchad; le Tidikelt, dont la capitale est Aïnsalah; le Gourara et le Touât dont les palmiers se succèdent, ainsi qu'on l'a heureusement dit, comme un archipel au milieu de la mer Saharienne. De ces quatre oasis, nous laissions provisoirement de côté celle de Temassinin, car, après l'insuccès de la mission Flatters, il était prudent de ne s'avancer qu'à coup sûr contre les Touareg. Quant aux trois autres, le Tidikelt, le Gourara et le Touât, il eût été de bonne politique de les occuper immédiatement et d'affirmer ainsi nos droits ou nos prétentions : mais la politique d'expansion coloniale ne comptait alors qu'un nombre restreint d'adhérents dans le Parlement, et on craignait d'engager mal à propos un conflit avec le Maroc, car, depuis longues années, entre les notables des oasis et la cour chérifienne, s'échangeaient des lettres et des députations à la suite desquelles les Sahariens semblaient avoir demandé la protection et même la suzeraineté de l'empereur du Maroc. On crut habile de vivre au jour le jour, et d'attendre les circonstances. Cette longanimité et cette inaction ne pouvaient être que dangereuses, car elles encourageaient des résistances et préparaient bien des difficultés. Le système des demi-mesures, nous devrions pourtant le savoir, n'a jamais donné et ne donnera jamais que de médiocres et souvent de déplorables résultats.

Ce sont pourtant des demi-mesures que le gouvernement adopta tout d'abord. Lorsque la convention du 5 août 1890, signée avec

l'Angleterre, nous attribua, comme notre part d'Afrique, tout le Sahara jusqu'à la ligne Say-Barroua, le moment semblait venu d'organiser sans délai la prise de possession du désert. On se contenta de construire quelques postes fortifiés, qui devaient assurer notre sécurité. En décembre 1892 fut élevé le fort d'Hassi-Inifel à 150 kilomètres du sud d'El-Goléah. En 1893 le fort Miribel, à Hassi-Chebaba, et le fort Mac-Mahon, à Hassi-el-Homeur, commandèrent les vallées de l'Oued Mia et de l'Oued Meguiden. Au mois de décembre de la même année, dans la vallée de l'Igharghar, à Hassi-Bel-Heïram, à 110 kilomètres au sud de Tuggurt, se dressèrent les retranchements du fort Lallemand ; Beresof et Médémine à l'est protégèrent la frontière tunisienne, et, en 1895, le poste fortifié d'El-Abiod-Sidi-Cheick surveilla la frontière marocaine. Nous procédions ainsi, lentement mais sûrement, à la prise de possession du Sahara.

La sécurité pourtant n'était pas complète. Quelques tribus arabes encore insoumises et à peu près tous les Touareg prétendaient rester les maîtres de leurs solitudes, et se défendaient par des assassinats contre la pacifique invasion de la France. Le lieutenant Marcel Palat, chargé d'une mission par le ministre de l'Instruction Publique, aurait voulu, partant de Géryville, arriver à Tombouctou, et, de là, passer au Sénégal, réalisant ainsi la jonction, jusqu'alors théorique, de nos deux grandes colonies africaines. Il pénétra bien dans le Touât, mais fut massacré par ses guides, à Bajoun, sur l'Oued Flissen, le 8 mars 1886. Trois ans plus tard, un autre explorateur, Camille Douls, essayait à son tour de pénétrer dans le Touât, mais il était égorgé pendant son sommeil, à trois journées seulement d'Aïn-Salah. En plein territoire français, non loin du fort Miribel, le lieutenant Collot tombait victime des Chambâas dissidents, qui, le 8 juin 1896, immolaient encore, à El-Outia, l'infortuné marquis de Morès.

La période des velléités.— Il n'était que temps de punir ces provocations préméditées ; mais la crainte, peut-être fondée, de faire naître des complications au Maroc, arrêta le gouvernement français. Presque chaque année on préparait des expéditions contre le Touât, mais l'ordre de départ n'arrivait jamais. En 1890 le général de Miribel, chef d'état-major général de l'armée, aurait voulu envoyer une petite armée de 3500 hommes sur Igli et l'Oued Saoura, mais le conseil des ministres ajourna la réalisation du plan proposé. Les Sahariens, encouragés par notre inertie, redoublèrent d'audace, et le sultan du

Maroc, sans doute avec l'assentiment de l'Angleterre, revendiqua les hommages de tous les habitants des oasis. N'eut-il pas, en 1893, l'impudence de se plaindre, comme d'une violation de territoire, de l'établissement projeté d'un fort à 90 kilomètres au nord-est de Timimoun ! On ne répondit pas, il est vrai, à cette mise en demeure, mais le fait de l'avoir formulée ne prouve-t-il pas combien notre inaction était dangereuse ?

Pendant les années qui suivirent, l'expédition de Madagascar et d'autres affaires coloniales détournèrent l'attention du Sahara : aussi la question s'embrouilla-t-elle. Il ne s'agissait, au début, que de nous assurer, par l'occupation de quelques oasis, le libre accès des routes Sahariennes, et voici que, faute d'avoir pris, quand il le fallait, une décision énergique, notre puissance était presque tenue en échec par une poignée d'indigènes mal armés et sans ressources. De simple opération de police qu'elle était au début, la question du Sahara menaçait de devenir européenne et de compliquer la politique générale de la France. Nous entrions alors dans ce qu'on a proposé d'appeler la période des velléités. Nous désirions l'occupation, et nous n'osions pas la décider. Nous entrions en campagne, et tout à coup arrivait l'ordre de battre en retraite. Pendant ces pénibles années, et sans se laisser arrêter par ces fluctuations, nos officiers et nos savants, par bonheur, ne se décourageaient pas et continuaient leur œuvre de découvreurs. En mai 1896 le commandant Godron, du cercle de Géryville, s'enfonçait, avec les lieutenants Sartou, du Jonchay et de la Mothe, jusqu'à Tabel-Kosa, dans le Gourara, et y était bien accueilli par les habitants des Ksours. Au mois de décembre de la même année, cet officier supérieur pénétrait, à la poursuite de maraudeurs, bien plus au sud, jusqu'au delà de l'Erg occidental. En 1896 le lieutenant du Jonchay, et Georges Flamand, maître de conférences à l'Université d'Alger, entreprenaient l'exploration scientifique du Gourara et du Tademayt. De décembre 1897 à mai 1898 les capitaines Germain et Lapérine, partis du fort Mac-Mahon, exécutaient jusqu'à quatre reconnaissances qui leur permettaient d'établir un levé topographique aux portes même de Ksar-el-Kébir, tout près d'Aïn-Salah. Aussi bien le gouverneur général de l'Algérie donnait l'exemple. En 1896 Cambon avait parcouru les provinces du Sud, s'était avancé au delà d'Aïn-Sefra jusqu'à Djenien-Bou-Rezg, et avait eu, à El Abiod, une entrevue avec le chef de la tribu des Ouled-Sidi-Cheick, Si Kaddour ben

Hamza, qui avait confirmé les bonnes dispositions des siens à l'égard de la France. Tout semblait donc tourné vers la paix, et, comme symbole de ce nouvel état de choses, la locomotive s'avançait rapidement vers le Sud. De Méchéria la voie ferrée avait d'abord été prolongée jusqu'à Aïn-Sefra. Le gouverneur Laferrière inaugura, le 1er février 1900, un nouveau tronçon qui la conduisit au voisinage de l'oasis de Figuig, Beni-Ounif. Elle doit être continuée jusqu'à Igli par Duveyrier, c'est-à-dire jusqu'au Touât, et elle est déjà parvenue à Beni-Zireg, à 60 kilomètres au sud de Beni-Ounif. Certes, c'étaient là des progrès sérieux, mais la puissance française ne serait définitivement assise, que lorsque les Sahariens des oasis auraient fait leur soumission.

Occupation d'Aïn-Salah. — C'est le hasard qui précipita la solution, et, comme on l'a dit, « fit tomber le fruit déjà trop mûr. » Un savant professeur d'Alger, Georges Flamand, déjà connu par de fructueuses missions, avait était chargé de l'exploration scientifique du Tademayt et du Tidikelt. En prévision d'une attaque des Sahariens, on lui avait adjoint une escorte, commandée par un officier énergique, le capitaine Pein, suivi à quelque distance, par le capitaine Germain avec un contingent de spahis. Parti d'Ouargla le 18 novembre 1899, il fut attaqué le 27 décembre, à Iguesten, par les gens d'Aïn-Salah. L'escorte repoussa les assaillants, et, poursuivant ses avantages, arriva jusque sous les murs d'Aïn-Salah. Le 5 janvier, nouveau combat à Deramcha, et nouvelle victoire. Les indigènes, si longtemps irréductibles, comprirent que le moment était venu d'opérer leur soumission. Le 6 janvier 1900 ils demandaient l'aman et la mission entrait paisiblement dans la capitale du désert. Ainsi s'évanouissait le fantôme de puissance qui, depuis tant d'années, arrêtait notre expansion.

Le gouvernement fut, paraît-il, embarrassé par cette victoire inattendue. Quelques uns de ses membres auraient même proposé l'évacuation, mais l'impossibilité de reculer était si manifeste, qu'ils se décidèrent à maintenir l'occupation d'Aïn-Salah, mais en recommandant de ne pas aller plus loin, vers Igli et le Gourara. C'était demander l'impossible. Il eût été plus qu'imprudent de s'établir dans le Tidikelt et sa capitale Aïn-Salah sans occuper le Touât et le Gourara, qui en sont, en quelque sorte, les avenues. D'ailleurs, après un premier moment de surprise, les Sahariens restés indépendants commençaient à remuer. A la stupeur des premiers jours succédait

une agitation inquiétante. Un officier marocain, El Driss ben Naïmı, qui s'intitulait pacha du Gourara, avait même envoyé une violente sommation pour nous enjoindre, au nom de son maître, d'évacuer Aïn-Salah. Il s'était enfermé à Aïn-Rhar, avec environ 3000 hommes bien armés, et ses éclaireurs nous refoulaient peu à peu dans le Tidikelt. Il devenait nécessaire de se dégager, ou nous allions être enfermés dans notre conquête. Le 19 mars 1900, après un violent combat, le colonel d'Eu entrait à Aïn-Rhar, et y faisait prisonnier Ben-Naïmi. Il occupait aussitôt les oasis occidentales du Tidikelt, celles que l'on désigne sous le nom d'Aoulef.

En même temps d'autres colonnes descendaient enfin du Nord vers le Gourara. Le 24 mars, le colonel Bertrand quittait Duveyrier, et occupait Igli (5 avril) sans autre combat que quelques coups de fusil échangés avec des maraudeurs. Le colonel Ménestrel partait de Mac-Mahon en avril, et, le 21 mai, opérait sa jonction, au sud de Tabel-Kosa, à Tahantes, avec le commandant Letulle, qui, parti de Géryville, venait de traverser, au prix d'incroyables difficultés, les dunes sablonneuses de l'Erg. Il marchaient tous les deux sur Timimoun, et s'en emparaient sans combat. Les unes après les autres toutes les oasis du Gourara opéraient leur soumission, et nous pénétrions même jusque dans le Timni, dont la ville principale, Adrar, acceptait notre protectorat.

L'opération avait été bien conduite. Elle coûtait peu de vies humaines, mais les dépenses avaient été considérables, à cause des frais de transport, augmentés par l'époque tardive où les différentes colonnes avaient été mises en route. Dix-neuf mille chameaux avaient péri, et treize millions et demi avaient été dépensés ; mais trois des provinces sahariennes, que le traité conclu en 1845 avec le Maroc, après la bataille de l'Isly, laissait indécises, le Tidikelt, le Touât et le Gourara, étaient rattachées à l'influence française. Non seulement nous nous avancions au Sud dans la direction du Sénégal et du Soudan, mais encore nous débordions à l'Ouest du côté du Maroc. Notre ancien adversaire, Bou-Amama, longtemps réfugié à Deldoul, dans le Touât, s'inclinait devant notre supériorité et se soumettait aux autorités françaises (décembre 1900), entraînant dans le même mouvement les chefs des Doui-Menia et des Ouled-Djérid. Il est vrai que cette résignation n'était peut-être pas sincère, et qu'il gardait son influence sur les tribus Sahariennes et Marocaines, surtout celles de l'oasis de Figuig ;

mais, à ne consulter que les apparences, vers la fin de l'année 1900, tout était calme dans le Sahara, et il semblait que la France n'avait plus qu'à poursuivre son œuvre de civilisation. On n'avait pas tenu compte des protestations, d'ailleurs platoniques, du gouvernement Marocain, et aucune des puissances Européennes n'avait formulé de plainte. Un important journal anglais, la *Westminster Gazette*, parlant de cette question « qui avait été le sujet de tant de discussions inutiles », déclarait même que notre prise de possession « était un acte parfaitement naturel et légitime. » La conquête paraissait donc achevée, et toutes les complications évitées : mais les difficultés allaient bientôt renaître, et de nouveaux acteurs entrer en scène.

Conquête du Touât et du Gourara. — La tribu des Doui-Menia est la principale de celles qui vivent sur les pentes méridionales de l'Atlas et le long des rivières qui en descendent. Elle forme comme une confédération de cinq familles, très unies entre elles, et pouvant mettre en ligne jusqu'à 5.000 fantassins et 1.500 cavaliers, sans compter le contingent des Ouled-Djérir, qui leur sont intimement liés. Soumis pour la forme au sultan du Maroc, les Doui-Menia s'inclinent devant la haute autorité religieuse du marabout de Kenadsa, chef de la confrérie de Ziania. Ils avaient, à diverses reprises, demandé notre protection, mais, comme ils avaient été rebutés, ils s'étaient rapprochés du Maroc. Entre l'Oued Draa et le Tafilet au sud jusqu'à Fez et Thaza au nord et la Moulouia à l'est, une autre tribu, plus importante encore, celle des Beraber, n'avait pu voir sans indignation les Français occuper les oasis du Touât et du Gourara, qu'ils s'étaient habitués à considérer comme leur territoire réservé pour les razzias et les grandes maraudes. Doui-Menia et Beraber unirent leurs ressentiments. Encouragés par la puissante confrérie religieuse des Derkaouas, et croyant, bien à tort, que le sultan marocain était disposé à entreprendre la guerre sainte contre les Roumis, ils prirent les armes et entrèrent subitement en campagne.

Au mois d'août 1900 les Doui-Menia surprenaient, à El-Moungar, sur l'Oued Sousfana, une compagnie montée escortant un convoi de ravitaillement. Une autre bande de Doui-Menia enlevait un petit convoi près d'El-Abiod. En même temps les Beraber attaquaient, le 30 août et le 5 septembre, les capitaines Falconetti et Pein sortis avec deux petites troupes de Timimoun et d'Adrar, et leur infligeaient un échec à Métarfa. Enfin le 18 février 1901, une harka ou bande de 1.800

Beraber, se glissant à travers les dunes, arrivaient, à l'improviste, devant le bordj de Timimoun, y pénétraient, et n'en étaient chassés qu'après un rude combat qui dura cinq heures, et où ils perdirent 153 tués et 250 blessés, mais non sans nous infliger de cruelles pertes. Poursuivis à outrance par le général Servière, ils tombaient, dans leur retraite, sur la compagnie saharienne du capitaine Ramillon, et lui tuaient 25 hommes, dont le capitaine et son lieutenant de la Hélerie. Plus tard on retrouva dans les dunes les cadavres mutilés de ces deux officiers.

La victoire était chèrement achetée, mais elle nous restait. Le général Servière n'eut qu'à se promener dans le Gourara pour en soumettre les oasis. Pendant ce temps le général Risbourg parcourait le pays des Doui-Menia, et rentrait à Duveyrier sans avoir rencontré de résistance. Nous restions donc les maîtres, mais cette double attaque démontrait, à nos dépens, que la difficulté n'était pas de conquérir, mais bien de garder le Touât. Bon Amama aurait, paraît-il, annoncé la ruine prochaine de nos établissements au Touât. « Quand les Français seront las de semer des cadavres sur les routes du Touât, il faudra bien qu'ils s'en aillent ! » L'alternative était en effet posée : ou quitter les oasis, ou les organiser. L'honneur du drapeau était engagé, il était impossible de battre en retraite. L'œuvre d'organisation fut alors entreprise, et conduite avec méthode.

Un premier décret subordonna le général commandant le 19me corps au gouverneur général de l'Algérie, ce qui assurait l'unité de direction. Un second décret, en date du 24 décembre 1902, organisa, sous le nom de territoires du Sud, les quatre grandes circonscriptions d'Aïn-Sefra, de Laghouat, d'Ouargla et des Oasis. A chacune de ces marches était attachée une compagnie de tirailleurs Sahariens montés sur méharis, et, autant que possible, recrutés dans le pays même, ce qui permettait de défendre le Sahara par des Sahariens, et diminuait d'autant les dépenses militaires. En effet, les forces européennes ont été presque partout supprimées, et la défense est concentrée sur les rives de l'Oued Sousfana et de l'Oued Saoura. Enfin, on a commencé à creuser des puits artésiens, on a planté partout des palmiers, en remplaçant les variétés médiocres par des meilleures, et l'on s'occupe activement de prolonger le chemin de fer jusqu'au Gourara. Ce sera le meilleur instrument de pacification, et tout permet d'espérer que cette fois les travaux seront activement conduits, puisque l'exploitation de la voie construite couvre déjà largement ses frais.

La question du Touât semble donc aujourd'hui résolue, et c'est fort heureux, car le terrain est en quelque sorte déblayé, et nous pouvons maintenant diriger notre attention et concentrer nos efforts sur un problème autrement intéressant, et bien plus important, la question du Maroc.

II. — La Jonction de l'Algérie et du Soudan

Premières explorations dans le Sahara. — Conquérir est bien : organiser est mieux. Or, la conquête du Sahara, que nous avions entreprise, ne deviendrait avantageuse que si nous utilisions nos nouveaux territoires pour nous ouvrir l'accès du Soudan. Dès les premiers jours de l'occupation de la Régence on s'était préoccupé des voies et moyens pour parvenir à ce qu'on nommait déjà « les Indes africaines ». En 1834 le comte de Noailles écrivait au maréchal Soult, alors ministre de la guerre, pour lui proposer la conquête de Tombouctou. En 1844, Carette prouvait par l'histoire la possibilité d'établir une communication avec le Soudan. En 1849, Bodichon projetait une exploration politique, commerciale et scientifique d'Alger à Tombouctou par le Sahara. Les projets ne manquèrent pas, depuis celui de Madinier, en 1856, jusqu'à ceux de Snider Pellegrini en 1857, de Cherbonneau en 1860, de Soleillet en 1870. Ce sont plutôt les explorateurs qui ont fait défaut. Il s'en est pourtant présenté. Nous ne voulons ici que rappeler leurs noms : Renaud (1850), Bonnemain (1858), l'interprète Bou-Derba (1858), Henri Duveyrier qui, le premier, nous fit connaître les Touareg (1859-1860), Mircher et de Polignac, qui réussirent à conclure, à Ghadamès, en 1862, une convention commerciale avec les maîtres des routes du désert, et rapportèrent de nombreux renseignements sur l'état social de la contrée, ainsi que des études sur les terrains, les eaux et les climats. Le Sahara néanmoins restait toujours une barrière à peu près infranchissable entre notre colonie algérienne et les riches contrées que baignent le Niger et le lac Tchad. Quant aux Sahariens, fiers de leur indépendance et très attachés au Mahométisme, ils nous détestaient à la fois comme conquérants et comme chrétiens. Le problème semblait donc insoluble, et la jonction de l'Algérie au Soudan par le Sahara demeurait hypothétique.

Le Transsaharien. — Par ce temps de concurrence universelle, le devoir d'un gouvernement sage et prudent doit être surtout d'ouvrir de nouveaux débouchés aux capitaux. C'est ce qu'ont si bien compris les Etats-Unis en couvrant de voies ferrées le continent américain, l'Angleterre en sillonnant de routes nouvelles l'Hindoustan, l'Australie et l'Afrique Australe, la Russie en jetant à travers les solitudes asiatiques le Transcaspien et le Transsibérien. La France ne pouvait pas rester en dehors de ce mouvement économique. Puisque notre bonne fortune coloniale nous permet de lancer de divers côtés à la fois vers le Soudan plusieurs chemins de fer qui draîneront les richesses de cette immense contrée, ce serait une faute impardonnable que de négliger une occasion de réparer nos pertes et d'augmenter nos richesses. Laissons de côté pour le moment les routes qui partiront du Sénégal, de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire ou du Dahomey, et attachons-nous à la route qui joindra l'Algérie au Soudan par le Sahara, c'est-à-dire au chemin que, par anticipation, on a pris l'habitude d'appeler le Transsaharien.

Le Sahara doit-il rester le pays de la soif ou de la famine? Les tribus qui habitent les oasis sont-elles frappées de décadence ou susceptibles d'amélioration? L'homme arrachera-t-il au néant cette partie du globe ou l'abandonnera-t-il aux forces destructives de la nature? A ces graves questions, qui intéressent à la fois savants, hommes d'Etat et négociants, la réponse est facile. Oui, le Sahara est habitable. Oui, on peut augmenter le nombre des oasis qui le parsèment. Oui, la France peut et doit en prendre possession.

Après les évènements de 1870, il y eut comme un renouveau des études coloniales, et de nouvelles tentatives de pénétration au Sahara furent essayées. Depuis cette époque jusqu'à l'année 1882, on en compte cinq principales, celles de Soleillet, Dourneaux-Duperré, Largeau, Say et Flatters. Nous en résumerons les principaux épisodes.

Explorations Soleillet, Dourneaux-Duperré, Largeau, Say. — Paul Soleillet avait déjà exploré l'Algérie en 1865, 1866, 1867 et 1872. Dans ce quatrième voyage, où il avait visité les oasis du Sahara Algérien, et le pays des Chambâas, il se préoccupa des moyens non seulement de rattacher le Soudan à notre influence mais encore d'y faire pénétrer nos marchandises. De retour à Alger il proposa à la Chambre de Commerce de cette ville de reconnaître la route d'Alger à Aïnsalah

par Laghouat et El-Goléah. Il espérait d'Aïnsalah arriver à Tombouctou et de là gagner le Sénégal ; mais il en est du centre de l'Afrique comme du pôle Nord : il faut le conquérir étapes par étapes. Soleillet avait pour lui l'ardeur et la santé ; les encouragements officiels ne lui faisaient même pas défaut, mais l'hostilité des indigènes fit échouer cette première expédition. Tout alla bien d'abord, et il arriva sans encombre à El-Goléah, mais il ne put que s'approcher d'Aïnsalah. Il arriva dans la banlieue de la ville le 6 mars 1873, mais l'émir Ald el Kader lui en interdit l'entrée. Ses hommes d'escorte, pris de terreur panique, montèrent précipitamment sur leurs chameaux, et Soleillet, resté seul, dut se résigner à s'éloigner de cette terre promise qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Au moins rapporta-t-il de ce voyage une foi profonde dans la possibilité d'établir un chemin de fer à travers le Sahara dans la partie qu'il avait visitée, et cette conviction il réussit à la communiquer autour de lui.

En 1874 un second explorateur, Dourneaux-Duperré, paya de la vie son audacieuse initiative. Il s'était épris de l'idée de tracer une voie commerciale à travers le Sahara, et s'était arrêté à un tracé contournant les oasis du Touat, et gagnant le Sénégal par Tombouctou et Ségou. Il eut la malencontreuse idée de choisir pour guide un certain Ahmed-ben-Zerba, qui, sans doute, connaissait bien le pays, mais avait des ennemis, dont la malveillance s'était déjà signalée par une tentative de meurtre (17 avril 1874). Les explorateurs furent attirés dans une embuscade et tous assassinés par les Chambâas. Sans doute les assassins furent punis, mais une fois de plus le Sahara se défendait contre les envahisseurs Européens.

Un troisième explorateur, Victor Largeau, recommandé aux chefs Sahariens par l'agah de Tuggurt, prit une autre direction, plus à l'Ouest, du côté de la Tripolitaine. Dans un premier voyage qui eut lieu en 1874 il visita l'oasis de Ghadamès, très fréquenté par les caravanes Soudaniennes, et signa avec les négociants indigènes un véritable traité de commerce qui devait ouvrir à nos colons algériens les routes du Soudan.

Un second voyage à Ghadamès, en 1875, fut moins heureux. Les pillards Touareg ou Chambâas couraient sus à toutes les caravanes et pillaient indistinctement amis ou ennemis. Largeau se joignit un jour aux soldats Turcs, et, après une course folle de soixante-douze heures qui se termina par un sanglant engagement, montra à ses

amis orientaux que les Français méritaient leur réputation de bravoure, mais les négociants indigènes prirent peur, et Largeau, écœuré par leur poltronnerie et leur mauvaise foi, quitta Ghadamès avec la conviction qu'il fallait renoncer à se servir de cette ville comme point d'appui pour les caravanes allant d'Algérie au Soudan.

Largeau ne se tint pas pour battu. Il reprenait en 1876 le chemin du Sahara, mais cette fois avec Aïn-Salah pour objectif. Il voulait aussi visiter le massif mystérieux du Ahaggar, en plein désert. Après avoir exploré le bassin de l'Oued Rhir, où des fouilles archéologiques bien conduites lui révélèrent la présence d'ancêtres de l'âge de pierre, il se dirigea vers Aïn-Salah, mais il fut arrêté par une lettre de l'émir l'avertissant que le sultan du Maroc avait défendu aux habitants d'Aïn-Salah de laisser pénétrer chez eux des chrétiens. Il le prévenait en même temps que des partis de Touareg et Chambâas s'étaient lancés à sa rencontre, et l'attendaient un peu plus loin sur la route. Il était inutile d'aller au devant d'un massacre. Largeau battit en retraite et revint par un autre chemin à Ouargla. Cette fois encore l'expédition avait échoué.

Au même moment un des compagnons de Largeau à Ghadamès, l'enseigne de vaisseau Louis Say, s'engageait dans le Sud au-delà d'Ouargla, et arrivait à l'oasis de Temassinin après avoir passé en vue des Chambâas. Cet acte de témérité pouvait lui coûter la vie. Heureusement pour lui quelques-uns de nos alliés lui servirent d'escorte et l'assurèrent de leurs bonnes dispositions. Il put rentrer sain et sauf en Algérie ajoutant un nouveau nom à ceux des Européens repoussés par le Sahara.

Mission Flatters. — Le lieutenant-colonel Flatters, moins heureux que ses prédécesseurs, tomba victime de sa vaillance. Etabli depuis 1876 à Laghouat, et désireux de s'illustrer par une exploration scientifique, il demanda à organiser une mission chargée de traverser le Sahara de part en part. Il s'agissait d'arriver au pays des Touareg, de visiter la sebka d'Amaghdor, de gagner l'Aïr et de pousser de là jusqu'au Niger. On lui adjoignit deux ingénieurs, Béringer et Roche, et une escorte de 500 hommes bien armés. La petite armée quittait Ouargla le 5 mars 1880, mais y rentrait deux mois plus tard, le 17 mai. Le voyage n'avait pas réussi. La chaleur était accablante, les vivres s'épuisaient, la mauvaise volonté des guides s'accentuait. Il fallut revenir en arrière. Au moins avait-on reconnu près de 700 kilomètres

de tracé. Aucune difficulté sérieuse, mais c'est le pays de la désolation. Partout des sables et des cailloux calcinés par un soleil de feu. Le terrain présente même des teintes lugubres à cause des débris de silex noir et de calcaire gris qui le parsèment. Aucune chance de ressusciter ce pays maudit. On peut le traverser à toute vapeur : on ne s'y établira jamais.

Le colonel Flatters organisa aussitôt une seconde expédition avec les mêmes éléments que la précédente, sauf que les hommes d'escorte furent choisis, non plus parmi les volontaires Chambâas, mais parmi nos turcos et nos spahis. La caravane était divisée en cinq sections, chacune pouvant se suffire à elle-même, si les circonstances exigeaient qu'on se séparât. D'abord, tout alla bien. Depuis le départ de Laghouat (24 novembre 1880), jusqu'à la saline d'Amaghdor (le 2 janvier 1881), les nouvelles arrivèrent régulièrement. Tout à coup silence absolu. Bientôt circulent de sourdes rumeurs. On parle du massacre de la colonne par les Touareg. Brusquement les bruits se confirment, la vérité se fait jour, et elle est navrante !

Les Touareg avaient, en effet, résolu l'extermination des Français. Le guide de Flatters était dans le complot. C'est lui qui persuada à l'infortuné d'établir son camp à Tarhadjit, près du puits d'Assiou, dans un endroit suspect où l'attendaient en embuscade plusieurs centaines d'ennemis. Voyant ces masses de Touaregs qui débouchaient de toutes parts, Flatters, encore sans défiance, alla à leur rencontre et les salua. Un traître, un certain Ighir ben Cheick, lui porta le premier coup. Le colonel se défendit à l'aide de son revolver, mais un deuxième coup de sabre l'atteignit à l'épaule, un troisième lui coupa le jarret, puis il fut traversé d'une infinité de coups de lances. A ses côtés tombèrent le capitaine Masson, les ingénieurs Roche et Béringer et dix-neuf soldats. Quatre seulement parvinrent à s'échapper et portèrent l'affreuse nouvelle au lieutenant Dianous, qui était resté en arrière.

Le premier mouvement du nouveau chef de la mission fut de courir au secours de ses compagnons, mais il comprit que c'était folie de s'attaquer à ces masses victorieuses et ordonna la retraite. Il avait encore 63 personnes sous ses ordres. Jusqu'au 8 mars la retraite ne fut inquiétée que par le manque d'eau et de vivres, et par quelques alertes causées par les Touareg ; ce jour là quelques Touareg rejoignirent le détachement, jurèrent qu'ils n'avaient point pris part au

massacre, et vendirent des dattes à nos malheureux soldats. Ces dattes étaient empoisonnées. Les effets du poison furent terribles. Il produisit de véritables actes de folie. Dianous tirait des coups de fusil au hasard. On fut obligé de le désarmer. Le 10, les Touareg profitèrent de l'affaiblissement de nos soldats pour les attaquer. Ce fut un second massacre dans lequel tombèrent criblés de blessures Dianous et ses derniers soldats. Quelques-uns d'entre eux pourtant, commandés par le maréchal des logis Pobéguin, réussirent à se frayer un passage et se barricadèrent dans une caverne qu'ils découvrirent. Lorsque enfin arriva d'Ouargla une colonne de secours, il était trop tard. Pobéguin et quinze de ses hommes étaient morts de faim après d'horribles souffrances. Seize soldats en tout, mais exténués et criblés de blessures, échappèrent à la catastrophe.

Le prestige de la France était gravement atteint par ce désastre qui nous fermait pour longtemps les portes du Sahara. Les Touareg, en effet, se vantaient d'avoir détruit une armée de chrétiens, et leurs pillards, qui se croyaient assurés de l'impunité, redoublaient d'insolence. Il n'y a pas à se dissimuler qu'après ces tentatives manquées, Aïn-Salah, le Ahaggar et le pays des Touareg se dressaient inviolés dans leurs solitudes, et que la France s'était heurtée sans succès à la résistance politique et au fanatisme religieux des Sahariens. Bien qu'ils comprennent la supériorité de notre civilisation, ils aiment mieux leur rude indépendance. C'est surtout au nom de la religion qu'ils nous repoussent. Jamais nous ne réussirons par la conquête brutale à leur faire accepter notre domination. Si nous parvenons à planter notre drapeau dans le Sahara, ce sera en semant à travers ces mornes solitudes comme des chapelets de puits artésiens, ce sera en improvisant des oasis artificielles, ce sera surtout en ne renonçant pas à jeter à travers le désert, et cela sans verser une goutte de sang, une gigantesque voie ferrée ; ce sera en un mot si, continuant l'œuvre ébauchée par nos explorateurs, nous réussissons à construire le Transsaharien.

Nouvelles Explorations du Sahara. — Dix années pourtant se passèrent sans qu'on songeât à reprendre l'œuvre interrompue. Il semblait que la France redoutât de s'exposer à quelque nouveau désastre. Le 5 août 1890, un traité de délimitation avec l'Angleterre ayant reconnu comme limite méridionale de notre influence dans l'Afrique du Nord une ligne partant de Say sur le Niger pour aboutir à Barraoua sur le Tchad, toutes les tribus Touareg furent comprises

dans notre zone d'action, et alors furent repris les projets de construction du Transsaharien. Le général Philibert et l'ingénieur Georges Rolland se mirent à la tête du mouvement, et par leurs conférences, par leurs publications, par leur enthousiasme communicatif, ranimèrent l'opinion. Une société d'études se forma pour la construction d'un chemin de fer de Biskra à Ouargla, ce qui était une nouvelle étape dans la direction du Sud, et Gaston Méry fut chargé d'une mission géographique et commerciale au sud d'Ouargla, dans le pays des Touareg-Azdjer. Parti en novembre 1892, il arrivait à Temassinin, mais ne pouvait dépasser le lac Mengough, où il parvint le 15 février 1893, car ses guides et ses porteurs l'avaient abandonné. Les Touareg qu'il rencontra lui promirent pourtant de respecter les traités antérieurs. Sur la foi de ces promesses une seconde mission fut organisée en 1894, sous la direction de Bernard d'Attanoux. Partis d'El-Oued, le 13 janvier 1894, les Français traversaient Bel-Heïran, Temassinin, Aïn-Tebalbalet, et parvenaient au lac Mengough, où les chefs Touareg confirmaient par écrit les traités antérieurs.

Ce n'étaient là que des reconnaissances préparatoires. Fernand Foureau fit une exploration plus complète. A vrai dire, il prit possession du Sahara qu'il parcourut dans tous les sens. Dès 1877 il avait accompagné Largeau et Say. En 1883 il étudia la région des Gassis, c'est-à-dire des couloirs entre dunes qui s'étendent d'Ouargla à Aïn-Salah. En 1890 il s'avança jusqu'au pied du Tademayt à 230 kilomètres d'Aïn-Salah. Nous le retrouvons en 1893 relevant trois tronçons de routes nouvelles : celle de Aïn-Teiba à Hassi-Mouilah, sur une longueur de 180 kilomètres ; celle de Temassinin à Ghadamès, sur une longueur de 350 kilomètres, et celle de Ghadamès à Hassi-Touzaïa, sur une longueur de 320 kilomètres. Pendant l'hiver de 1893 à 1894 Foureau partait de Biskra et se rendait d'abord à Hassi-el-Mongar un peu au nord d'Aïn-Salah, puis il partait pour le pays des Touareg Azdjer et arrivait aux monts Anahef, c'est-à-dire aux portes de l'Aïr, qui se dressait encore dans le désert comme la citadelle inviolée des Sahariens, mais il ne put s'entendre avec les chefs indigènes et revint à son point de départ (4 mars 1894). L'infatigable explorateur ne se tint pas pour battu. Dès le mois d'octobre de la même année il essayait une fois encore de pénétrer dans l'Aïr, mais arrivé à Hassi-Ridja, près du lac Mengough, il se heurta aux prétentions des chefs Touareg, qui, avant toute négociation, exigeaient la restitution des

méharis razziés sur eux par nos Algériens du Sud. La mission fut obligée de rebrousser chemin, mais elle avait parcouru 2.200 kilomètres, dont la moitié au moins par des routes nouvelles. Aussi la somme des connaissances géographiques grossissait-elle d'un voyage à l'autre, et par là s'augmentaient les chances de construction du Transsaharien.

Foureau était de nouveau parti en décembre 1895, quand il reçut l'ordre de battre en retraite, car la région qu'il devait explorer était alors parcourue par des bandes insoumises. Au moins rapporta-t-il un levé nouveau de 879 kilomètres sur environ 1600. Deux ans plus tard, en 1897, Foureau partait pour une nouvelle expédition, toujours dans la direction de l'Aïr. Il atteignait le Tassili, et, au puits de Tassindja, avait une entrevue avec les chefs des Azdjer, qui se montrèrent bien disposés, mais mirent un tel prix à leurs offres de service, qu'il fut obligé de se passer de leur concours. Il avait dans ce voyage effectué un parcours de 2.500 kilomètres, dont 440 en pays non encore relevé. Rendons hommage à ces efforts persévérants, qui, sans doute, n'ont pas été couronnés de succès, mais ont préparé l'avenir en indiquant les difficultés à surmonter !

Mission Foureau-Lamy. — Pendant que nos soldats ajoutaient une page glorieuse à nos annales militaires, et s'emparaient, presque sans coup férir, du Tidikelt, du Touât et du Gourara, facilitant ainsi la tâche de nos explorateurs, une mission avait été organisée. Il s'agissait de traverser la Sahara, d'arriver à l'oasis de Tagellhel dans le Damergou, c'est-à-dire dans le bassin du Tchad, et d'y rejoindre deux autres missions parties en même temps l'une du Soudan Français avec les capitaines Voulet et Chanoine, l'autre de l'Oubanghi et du Chari avec l'administrateur Gentil. Jamais encore réunion plus imposante de forces n'avait été résolue dans l'Afrique Centrale. Si les trois missions réussissaient à opérer leur jonction, la France était maîtresse de dicter ses conditions. La direction de la mission Algérienne fut confiée, et c'était justice, à l'explorateur Foureau. Le commandant Lamy, avec le capitaine Reibell et cinq lieutenants, était chargé de la conduite du convoi. Les autres collaborateurs étaient Dorian, Villate, Leroy, et du Passage, naturaliste au Museum, en tout 310 hommes, solides, bien encadrés, et déterminés à soutenir l'honneur du drapeau.

Partis de Biskra le 24 septembre 1898, nos compatriotes arrivaient à Ouargla, le 23 octobre, et à Temassinin le 18 novembre. Ils s'enga-

geaient alors dans le dangereux passage du Tassili, traversaient l'Oued Affattaka, et parvenaient, par 1.362 mètres d'altitude, dans le massif de l'Ahorrene, sur le point de partage des eaux de la Méditerranée et de l'Atlantique. Ils arrivèrent à Tarhadjit, à l'endroit où avaient été massacrées Flatters et ses compagnons, le 17 janvier 1899, puis au puits d'Aïn-Azaoua, dans les montagnes du Tadgemout. Les Touareg ne s'étaient pas encore montrés, mais la mission avait déjà perdu un grand nombre de chameaux, et les porteurs n'étaient pas assez nombreux pour les vivres et les marchandises. On se décida de construire un poste à Aïn-Azaoua, dont on confia la défense à une cinquantaine de tirailleurs, et la mission reprit sa marche vers l'Aïr.

Au puits d'Iferouane, le premier village de l'Aïr, les Touareg qui avaient pris le contact, mais ne cachaient pas leur mauvaise volonté, essayèrent de nous surprendre (24 février). Il furent battus, mais Lamy jugea prudent de ne pas s'avancer plus loin avant d'avoir rejoint les camarades laissés en arrière. Le 25 mai la mission était de nouveau réunie, mais après avoir brûlé tout ce qu'elle ne pouvait emporter, et elle reprit sa marche vers le Sud. A Aguellal, où elle arriva le 26 mai, la mission eut à repousser une nouvelle attaque des Touareg. Après de nouveaux sacrifices de matériel elle parvint à Agadès, l'ancienne capitale commerciale de l'Aïr. Les Touareg nous y accueillirent sans malveillance, mais ne nous aidèrent en rien. Ils essayèrent même de nous tromper en nous fournissant pour guides des traîtres qu'il fallut fusiller. Comme ils se refusaient absolument à fournir des animaux de bât, Lamy fut obligé, pour triompher de leur résistance, de faire occuper les puits. La caravane put enfin se mettre en route pour le Damergou, et arriva à Zinder le 2 novembre. Deux mois plus tard, le 9 janvier 1900, elle entrait dans le Kanem, et, le 24 février, opérait sa jonction avec la mission Voulet-Chanoine, à Goulfeï, sur le Tchad. La mission du Soudan était alors commandée par les lieutenants Joalland et Meynier. Nous aurons à raconter plus loin à la suite de quelle lamentable tragédie s'était opérée cette substitution. Le 11 avril à Noudjafa, la mission du Chari, commandée par Gentil, rencontrait les deux autres missions. Les Français se fondaient aussitôt en une seule armée, et entraient en campagne contre le sultan Rabah, qu'ils battaient et tuaient à Koussouri.

Nouvelle politique adoptée vis à vis des Touareg. — C'était là le premier résultat, immédiat et pratique, de cette triple expédition, si

bien conçue, et si bien conduite. Lamy, qui avait été à la peine, ne fut pas à l'honneur, car il avait été enseveli dans son triomphe sur le champ de bataille de Koussouri. Au moins lui a t-on rendu justice, et, tout récemment (septembre 1904), on a, dans sa ville natale, construit un monument en son honneur. La seconde conséquence, plus lointaine, mais peut-être plus utile, fut d'inspirer une terreur salutaire à tous les Touareg Sahariens. Dès l'année 1902, le lieutenant Cottenest, parti d'Aïn-Salah (23 mars), à la tête d'un goum de 130 indigènes du Tidikelt, recevait l'ordre de reconnaître le Mouydir, et d'étendre cette reconnaissance aussi loin que les circonstances le permettraient. Le 25 avril il arrivait à Idelès à la suite de marches fatigantes et pénétrait dans le massif de l'Ahaggar. Attaqué par les Touareg à Arran-Tit, il les dispersait après un sanglant combat et les dispersait dans leurs solitudes, puis il parcourait paisiblement toute la région depuis Arran-Tit jusqu'à Medjen et rectifiait l'ancienne route de caravannes par le Centre Saharien, route dont on a pu dire que d'Arran-Tit à Aïn-Asaouah, les chevaux peuvent marcher sans être ferrés.

Renouvelant l'exploit de Cottenest, le lieutenant Guillo-Lohan partait d'Aïn-Salah en octobre 1902, arrivait jusqu'au centre de l'Ahaggar, et dispersait les Touareg pillards. Il s'élevait jusqu'à 2500 mètres d'altitude, sur le pic de la Koudia, et rapportait de son excursion de précieux renseignements géographiques.

Les deux explorateurs n'avaient recouru que malgré eux à la force brutale. L'un et l'autre n'ont pas cessé de préconiser la pénétration pacifique. Ne vaut-il pas mieux, en effet, substituer à la domination par la violence, la méthode de la persuasion ? Si nous continuons à diriger nos colonnes contre les quelques milliers de Touareg qui mènent encore la vie nomade entre Aïn-Salah et Tombouctou, comment espérer que des relations commerciales régulières s'établiront jamais entre l'Algérie et le Soudan ? Les Touareg, seuls, habitués à la rude vie du désert, sont en mesure d'escorter les caravanes et de fournir les moyens de transport qui leur sont nécessaires. N'est-il pas préférable de les transformer en convoyeurs et en gendarmes plutôt que de les exaspérer par une impitoyable répression ?

Telle est d'ailleurs la politique qui semble prévaloir depuis quelques années. Les Touareg du Sud, protégés et encouragés par les commandants des postes français, se sont rapprochés de nous. Les

tribus que séparaient des haines séculaires, causées par la mort d'un chef ou par la possession sans cesse disputée de quelques palmeraies, ont, sur nos conseils, renoncé à leurs griefs et se sont réconciliées. Le capitaine Theveniaut, commandant du cercle de Gao, a été le principal instrument de cette nouvelle politique. Grâce à lui les Aoullimmiden effectuaient leur soummission effective le 1er juin 1903 ; les Kounta de l'Est, les Igouadaren, les Ideman, les Ifoghar de l'Ahaggar eux-mêmes faisaient connaître les bons sentiments dont ils étaient animés à notre égard. Il ne reste plus chez eux qu'à vaincre les résistances de quelques irréductibles. Désormais les routes de l'Adrar sont ouvertes, et la question de jonction du Touât et du Soudan est à la veille d'être réglée.

Cela est si vrai que, dès l'année 1901, le commandant supérieur des oasis Sahariennes, Lapérine, et le lieutenant Pichon étudiaient la route de Tombouctou par Marbrouck. En 1903 Lapérine, partant d'Adghar dans le Touât, s'enfonçait à 400 kilomètres au Sud, jusqu'à Aïn-Zize, au seuil du grand désert crayeux de Tanezrouft, sans rencontrer la moindre résistance. Dans l'été de 1903, le lieutenant Besset voyageait paisiblement d'Aïn-Salah à Amguid et le capitaine Pein d'Ouargla au pays des Azdjers. Lapérine renouvelait sa course en 1904, accompagné des lieutenants Bricoigne, Besset, Meyer, du professeur Villate et de 75 méharistes. Son intention était de passer jusqu'à Tombouctou, et de démontrer par ce raid tout pacifique la facilité relative des communications entre nos grandes colonies africaines. Parti le 10 mars, il passait par Akabli, Tin-Tenaït, Taïssost, Tintadjart, Taoudzart, Aïn-Zize, Timissao, Inougal, et ne se trouvait plus qu'à 300 kilomètres de Tombouctou, bien accueilli par les Touareg, et ayant déjà rassemblé une énorme quantité de renseignements, lorsque, le 16 avril, il se heurta, au campement de Timiamoun au capitaine Theveniaut, arrivé de Tombouctou, qui lui intima l'ordre de ne pas aller plus loin, tout comme s'il y avait une limite entre l'Algérie et le Soudan ! On ne connaît pas encore les motifs du conflit qui faillit s'élever entre deux officiers également méritants. Lapérine eut le bon sens de se résigner, et, bien qu'à contre cœur, reprit le chemin du Nord, mais par une autre voie. Il traversa Tinzaouaten, Aïn-Amedji, Tin-Rozhon, Silet, Abalessa, Tit-Hoggar, remonta la vallée de l'Igarghar et rentra à Aïn-Salah. Aucun incident à signaler dans cette longue traversée.

Les Touareg avaient montré partout des dispositions conciliantes. Le Sahara semblait dompté. Il le sera définitivement, lorsque des poteaux télégraphiques et des routes le sillonneront dans tous les sens.

Nécessité du Transsaharien. — Il est vrai que la nécessité du Transsaharien n'est pas encore reconnue par tous les Français. Les uns sont effrayés par les impossibilités qu'oppose à sa construction la malveillance spéciale de la nature, le relief du sol, les roches infranchissables, les sables; mais, ainsi que le fait remarquer un éminent géographe, dont nous ne partageons pas toutes les idées, mais au patriotisme éclairé duquel il convient de rendre justice, Onésime Reclus, « aucune impossibilité ne contrecarre le Transsaharien, ni montagnes glacées, ni rivières énormes, pas même des ruisseaux ; pas la moindre lagune, point de palus, et l'on arrête aisément le sable avec des parasables comme la neige avec des paraneiges. » D'autres sont arrêtés par la dépense ; mais justement il sera des moins onéreux : « ni ponts, ni tunnels, ni travaux d'art quelconques ; très peu de gares, point d'enclôtures, pas de traversées de villes, pas de passages à niveau à des croisements de route, pas la moindre édifice luxueux ; rien qu'un peu de pierre, du bois et beaucoup de feu. » Quant aux ouvriers, ils ne manqueront pas. On pourra les choisir parmi les Sahariens eux-mêmes. Jamais l'ouvrier ne manque à l'ouvrage, pas plus que le mineur à la mine. Sans donc nous attarder davantage à ces objections, mais aussi sans nous laisser aller à un optimisme de mauvais aloi, qu'il nous soit du moins permis de faire remarquer qu'à un triple point de vue, politique, économique et social, le Transsaharien doit être considéré comme une œuvre nationale.

Sans doute le Sahara par lui-même est à peu près désert, mais il donne accès à des pays populeux, Maroc et surtout Soudan. Il est difficile d'évaluer la population de ces deux contrées, car les données précises font défaut, mais si le Transsaharien était exécuté, notre influence et notre puissance augmenteraient dans des proportions indéfinies. Ainsi que l'écrivait, dès 1879, Duponchel, un des promoteurs de ce grand travail, « c'est dans les larges vallées du Niger, du Tchad et de leurs affluents que notre commerce et notre industrie peuvent songer à s'ouvrir de larges et sérieux débouchés. C'est là que doivent être un jour les Indes françaises ; le seul pays du globe sur lequel il nous soit permis de faire rayonner au large, et en toute liberté, notre expansion colonisatrice. » Ce programme politique à

larges vues n'est-il pas à moitié réalisé puisque le Soudan est devenu province française, que les Touareg sont réduits à l'impuissance, et que le Maroc se laisse pénétrer par nos armes et par notre civilisation ?

Au point de vue économique, les avantages du Transsaharien seront également considérables, mais il faudra compter avec le temps. Avec son climat tropical et son sol fertile, le Soudan peut fournir la totalité des denrées spéciales que l'on recueille à grands frais dans l'Extrême-Orient, sucre, café, épices, etc. Il donne déjà des graines et des fruits oléagineux, du coton, des plumes d'autruche, des peaux brutes, de l'indigo, du riz, de la gomme, de l'ivoire et même de l'or. Nous pourrons y importer des objets manufacturés, tissus, quincaillerie, métaux ouvrés et objets de luxe. Le sel, ce condiment indispensable de la vie animale, que l'on recueille à la pelle dans nos salines d'Algérie, et qui manque en Afrique centrale, pourra être livré par nos négociants, en quantités immenses, à des prix plus que rémunérateurs, et la compagnie concessionnaire du Transsaharien qui, par son cahier des charges, se sera réservé la vente du sel, réalisera, rien que de ce chef, des bénéfices considérables.

Au point de vue social, enfin, ne resterons-nous pas fidèles à notre mission civilisatrice. N'est ce pas nous, au Soudan comme au Maroc, qui initierons à la liberté, au respect d'eux-mêmes et des autres, ces peuples qui ne connaissent aujourd'hui que le despotisme et la servitude ? N'obtiendrions-nous que ce résultat, nous estimerions n'avoir perdu ni notre temps, ni notre argent.

En résumé, pour étendre démesurément notre influence politique, pour ouvrir à notre industrie qui s'étiole, à nos capitaux inactifs, à notre jeunesse oisive de nouveaux éléments de prospérité, que risquons-nous ? Rien que l'établissement d'un chemin de fer, que les conditions locales nous permettent d'exécuter dans de bonnes conditions ? Laisserions-nous, une fois encore, échapper l'occasion que nous offre notre bonne fortune coloniale ?

A défaut du chemin de fer, dont, tôt ou tard, la construction s'imposera, ne serait-il pas relativement aisé d'opérer la jonction au moyen de petits postes, pourvus d'eau, et, autant que possible, à portée des caravanes, qu'ils seraient chargés de protéger ? Quelques officiers français, quelques Sahariens montés sur méharis suffiraient à cette besogne, car la télégraphie optique faciliterait les communi-

cations et rapprocherait les distances. Pendant ce temps la paix renaîtrait dans le Sahara, les familles deviendraient plus nombreuses, les troupeaux se reconstitueraient. Nos savants étudieraient le sol et le sous-sol. L'agriculture se développerait, des industries se créeraient peut-être, et, peu à peu, sans dépenses hors de proportions avec les résultats à acquérir, nous dominerions l'immense solitude, qui sépare encore l'Afrique Mineure du Soudan. On dira, sans doute, que nous prenons nos désirs pour des réalités : mais est-il défendu de former des projets et de croire à l'avenir colonial de la France ? Ainsi que l'écrivait Stanley : « l'Afrique appartiendra au premier qui saura y pousser le rail ! »

III. — La Question Marocaine

Le traité de 1845 avec le Maroc. — Pendant que nos soldats étendaient le domaine colonial de la France et que nos explorateurs s'efforçaient de joindre l'Algérie au Soudan par le Sahara, s'ouvrait inopinément une importante question, celle du Maroc, qui n'est pas encore résolue à l'heure actuelle et qui, peut-être, nous réserve plus d'une surprise.

En 1845, après les victoires remportées sur les Marocains par Bugeaud et par le prince de Joinville, un traité de paix avait été signé, dont l'article 4 était ainsi libellé : « Dans le Sahara il n'y a pas de limites territoriales à établir entre les deux pays puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains exerceront, de la manière qu'ils l'entendront, toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre état, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement. » Ce texte étrange devenait inexécutable du jour où les Français pénétreraient dans le pays. Il fut la source d'innombrables incidents. La meilleure politique aurait été, sans doute, de punir nous-mêmes les indigènes coupables de razzias envers

nos protégés, mais nous prîmes l'habitude d'assaillir de nos réclamations le sultan du Maroc, qui finissait bien par nous accorder des indemnités, mais qui s'habituait, par cela même, à rendre effective l'autorité, plus que précaire, qu'il avait jusqu'alors exercée sur les tribus de la frontière ; en sorte que nous forgions des armes contre nous-mêmes, et que nous élevions des obstacles, qu'il a été plus tard bien difficile de détruire.

La plupart de nos généraux chargés d'assurer l'ordre dans la province d'Oran auraient désiré l'établissement d'une frontière fixe et la répartition définitive des tribus ; mais était-il facile d'établir une démarcation précise dans ces immenses territoires, et de se heurter à des conventions séculaires et à des usages presque tous fondés sur la nature même ? D'ailleurs, en déterminant une ligne frontière, ne renonçait-on pas au droit de suite, c'est-à-dire à la facilité de poursuivre les dissidents jusque dans le Maroc ? Or, nous n'avions pas hésité à le faire en 1859 lorsque le général de Martimprey opéra contre les Beni-Snassen. En 1870, le général de Wimpfen avait poursuivi les Beni-Guil et les Doui-Menia jusque sous les murs d'Aïn-Chair. En 1881-82, quand la révolte de Bou-Amama et de Si-Kaddour mit à feu et à sang toute l'Oranie, nos colonnes poussèrent des pointes jusqu'au delà de Figuig. Puisque les incursions et les razzias continuaient, il était donc nécessaire de garder le droit de les réprimer, et, par conséquent, l'établissement d'une frontière fixe pouvait devenir dangereuse. D'ailleurs, dans cette zone mitoyenne, tous les incidents n'étaient plus que des affaires de police intérieure, où les puissances étrangères n'avaient aucun droit de s'immiscer, et il n'en serait plus ainsi à partir du jour où une frontière fixe serait adoptée. Ainsi que l'écrivait avec raison un de nos ministres des affaires étrangères, Waddington, « l'absence de limites officielles entre deux Etats est toujours au détriment du plus faible » et il recommandait de ne pas préciser ce que les négociateurs de 1845, fort heureusement, avaient laissé indéterminé.

La question de Figuig. — Le grave inconvénient de cette indécision, c'est que les tribus effrayées de notre voisinage se rapprochèrent du sultan marocain, dont l'autorité jusqu'alors n'avait été que nominale. Plus nous avancions vers le Sud, plus les habitants des oasis se montraient déférents à l'égard du maître, qu'ils avaient choisi pour échapper à l'étreinte de la France. C'est surtout dans

l'oasis de Figuig que s'accentua la résistance. On a sans doute exagéré l'importance de cette oasis, mais elle est placée au débouché des principaux passages du Djebel Amour, non loin de l'Oued Sousfana et de l'Oued Saoura, au carrefour des routes du Sud et de l'Ouest. On dirait un bastion sur le flanc de l'Oranie : Aussi tous les mécontents, tous les dissidents cherchent-ils un refuge à Figuig. Les adeptes des confréries religieuses, les plus implacables de nos adversaires, y sont nombreux. C'est un véritable foyer de haines françaises et de propagande antichrétienne. Nos généraux et ceux des gouverneurs de l'Algérie qui connaissaient le danger avaient proposé un coup de main contre les oasis. Le général Deligny préconisait l'opération dès 1867, et le maréchal de Mac-Mahon désirait l'entreprendre, mais l'empereur Napoléon III redoutait alors des complications extérieures, et ne donna pas son assentiment. Qu'arriva-t-il ? que le mal passa à l'état chronique. Il fallut intervenir à diverses reprises, en 1866 avec le colonel de Colomb, en 1868 avec le colonel Colonieu, en 1870 avec le général de Wimpfen, en 1882 avec le commandant Marmet, et les coups de fusil tirés dans cette direction avaient toujours un retentissement européen. Les ambassades d'Espagne et d'Angleterre protestaient à l'avance contre une annexion éventuelle, et nos officiers étaient tenus à la plus grande circonspection.

En 1882, après l'insurrection de Bou-Amama, le général Saussier et le gouverneur Tirman, persuadés de la nécessité de frapper un coup vigoureux, proposèrent au gouvernement de s'emparer de Figuig, mais on craignit des complications diplomatiques, et l'oasis continua à servir de place d'armes et de refuge à tous les mécontents. Au moins essaya-t-on de la réduire à l'impuissance en échelonnant un certain nombre de postes dans le Djebel-Amour, et surtout en poussant vers le Sud le chemin de fer qui atteignait alors Aïn-Sefra : mais nous n'eûmes pas ce qu'on pourrait appeler le courage de notre opinion, car le poste fortifié de Djenien-Bou-Rezg, établi, en 1885, par le général Delebecque, pour contenir les maraudeurs de Figuig, fut une première fois abandonné sur la demande du sultan, et c'est seulement en 1888 que fut construite une nouvelle redoute. Quant au chemin de fer, les travaux furent menés avec une telle lenteur et tant d'hésitations, que la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-Bou-Rezg, commencée en 1892, n'était terminée qu'en 1900. Huit ans pour achever 88 kilomètres de voie ferrée !

En résumé, la France jusqu'alors avait toujours été tenue en échec par les gens de Figuig. De 1845 à 1900, nous n'avions pas avancé d'un pas. Nous avions même fait preuve de patience, et d'abnégation. Au moins étions-nous arrivés à ce résultat de ne pas ouvrir avant l'heure la question Marocaine, et de ne pas provoquer de représailles qui auraient servi de prétexte à une intervention étrangère. Ainsi que le disait au Sénat, le 5 juillet 1901, le ministre Delcassé : « Le monde entier est témoin que nous avons tenu la parole que nous nous étions donnée à nous-mêmes, et que nous nous sommes obstinés à y rester fidèles en dépit des agressions répétées qui nous en avaient évidemment déliés. » Nous avions, en effet, les mains libres, et le moment approchait de remplacer les négociations par des actes, et une apparente faiblesse par d'énergiques déterminations.

La politique d'union. — L'intégrité de l'empire Chérifien, sous le protectorat de la France, mais à la condition expresse de ne pas négliger l'intervention active qui en est le complément indispensable, a toujours été l'une des maximes fondamentales de notre politique africaine. Cette méthode fut suivie, en 1847, lorsque Lamoricière réussit, par une heureuse conséquence des traités signés à Tanger, à s'emparer d'Abd el Kader : Elle le fut encore en 1859 et en 1870 quand les généraux de Martimprey et Wimpfen poursuivirent les Beni-Snassen et les Doui-Menia jusque sur le territoire marocain. Nous eûmes le tort depuis cette époque de nous contenter des résultats acquis. Amitié et coopération avec la cour marocaine, soit, mais en ne négligeant pas l'activité dominatrice qui doit en être la conséquence. Or, cette politique avait subi de trop nombreuses éclipses. Il était temps de la renouveler.

Le 20 juillet 1901, fut signé à Paris, par deux ambassadeurs marocains, Abd el Krim et El Guebbas, un traité qui complétait et rectifiait le traité de 1845. La France était chargée de maintenir l'ordre dans le pays compris entre l'Oued Guir et l'Oued Sousfana. Les Doui-Menia et les Ouled-Djérir devenaient sujets de la France. Une Commission mixte règlerait sur place tous les litiges et tous les incidents de frontière. Enfin, le traité de 1845 n'étant pas aboli, le droit de suite réciproque était maintenu, c'est-à-dire que nous restions les maîtres de punir et de poursuivre jusqu'au Maroc les maraudeurs ou les dissidents. Ce traité devait ouvrir une période nouvelle dans l'histoire de nos relations avec le Maroc.

La Commission mixte se mit tout de suite à l'œuvre. Elle était

dirigée, du côté de la France, par le général Cauchemez, et du côté du Maroc, par El Guebbas. Le 10 février 1902, accompagnée d'une importante escorte franco-marocaine, elle pénétrait dans les oasis de Figuig et y était bien accueillie. La voie ferrée et la ligne télégraphique de Duveyrier à Beni-Ounif était exécutée sous ses yeux, et un amel marocain était installé. Le 5 mars les commissaires se mettaient en route pour Béchar et Kenadsa, mais les habitants de ces deux ksours, mis en demeure d'opter entre la France et le Maroc, déclaraient qu'ils voulaient rester indépendants. C'était un insuccès, et les adversaires de la Commission déclarèrent aussitôt que son œuvre était compromise, comme s'il était possible d'obtenir du premier coup la soumission de tribus jalouses de leur indépendance, et surtout de supprimer sans transition tout acte de brigandage dans une immense région peuplée de réfugiés et de gens sans aveu ! Le plus important était d'assurer les conséquences du traité de Paris. De nouveaux actes diplomatiques furent en effet signés à Alger (20 avril 1903) qui constituent un programme de collaboration politique et économique entre la France et le Maroc. C'est bien là la pénétration pacifique, dont il a tant été parlé dans ces derniers temps. Il est entendu que les deux gouvernements se prêteront aide et main forte contre les dissidents. Des postes de garde permanents seront établis des deux côtés de la frontière. Des marchés, soit algériens, soit marocains, soit mixtes, seront également créés, et une convention commerciale fixera les droits qui devront être perçus au profit des deux pays. En autres termes, et sans violer le traité de 1845, nous devenions les maîtres au point de vue militaire comme au point de vue économique, de toute la contrée comprise entre la Moulouïa et l'Oued Guir. La sécurité de la région des marchés était assurée, et le Maroc s'ouvrait à notre influence pacifique.

Bombardement de Zenaga. — Restait à faire passer ces divers avantages dans la réalité, et c'est alors que commencèrent les difficultés. Ce furent les habitants de la zone mitoyenne qui les provoquèrent. Ils ne s'habituaient pas à l'idée de dépendre d'une autorité régulière, soit française, soit marocaine. Refus d'obéissance, attentats de plus en plus fréquents tout le long de la frontière, mauvaise volonté bien caractérisée, la situation devint vite intenable. Une répression s'imposait ; on décida l'envoi de deux petites colonnes, l'une dans le Béchar, l'autre dans le Beni-Smir, et, afin de frapper un coup

retentissant, le bombardement de Figuig, ou plutôt de Zenaga, la plus importante des oasis de Figuig, fut résolu : non pas que les habitants de Zenaga fussent plus coupables que les malandrins réfugiés dans les autres oasis, mais Zenaga devait porter la peine de sa réputation. Elle passait pour la citadelle inexpugnable du désert. Contre elle éclaterait l'orage qui depuis si longtemps menaçait.

Le nouveau gouverneur de l'Algérie, Jonnart, avec le général O'Connor, commandant la division d'Oran, voulut étudier sur place la situation. Avec une escorte d'une trentaine de spahis il s'avança pour reconnaître les abords de l'oasis. Les gens de Zenaga, croyant l'occasion propice, l'attaquèrent à l'improviste lui et sa suite. Le châtiment ne tarda pas. Le 8 juin au matin, un feu destructeur s'abattait sur la cité coupable. 587 coups de canon et une pluie d'obus à la mélinite détruisaient les vieilles murailles du Ksour, et provoquaient la fuite éperdue des indigènes. Au point de vue militaire, ce bombardement n'avait aucune importance, mais il produisit une vive impression en France et même en Algérie, car Figuig passait pour le repaire des nomades, et, puisque la place avait été réduite, on n'en entendrait plus parler. On le croyait d'autant plus que de nouveaux succès étaient annoncés. Le 19 juin le colonel d'Eu quittait Beni-Ounif pour se rendre à Béchar, visitait Kenadsa, et enlevait de vive force Bou-Mair, faisant ainsi respecter la puissance française dans tout le pays compris entre l'Oued Guir et l'Oued Sousfana. En même temps le colonel Pierron, parti de Méchéria parcourait le massif du Beni-Smir, et purgeait de malfaiteurs la région située entre Méchéria et Figuig. La partie n'était cependant pas encore gagnée, et, très prudemment, le communiqué officiel, tout en annonçant la victoire, faisait remarquer « que des vols et des agressions isolées pouvaient encore se produire sur cette immence frontière. »

La question Marocaine. — En effet, dès le 10 juin, aux portes même de Zenaga, un troupeau était enlevé et le berger tué. En juillet les Ouled-Djérir essayaient de détruire la voie ferrée à Hadjerat M'Guil. Le 16 juillet une harka de Beraber attaquait un convoi. Le 19 août une autre harka se ruait sur le poste de Taghit, sauvé à grand peine par l'énergique résistance du capitaine de Susbielle. Le 2 septembre, le poste d'El-Moungar était surpris, deux officiers, Vaucher et Selchauhawen, et de nombreux soldats tués. A vrai dire, le pays tout entier est en feu. A Figuig même, malgré le bombardement, les

dissidents sont encore les maîtres, et l'œuvre de pacification des marches de l'Algérie du côté du Maroc n'est pas encore accomplie.

Il est hors de doute que cette œuvre ne peut être improvisée. L'unique moyen de la mener à bonne fin semble être de persévérer dans une politique d'entente et d'union avec la cour Chérifienne. Détruire tous les pillards, même si nous les poursuivions jusqu'aux extrémités du Maroc, semble être une œuvre impossible à réaliser, mais les amener, peu à peu, à s'incliner devant notre puissance militaire et notre activité commerciale, démontrer au sultan qu'en restant notre ami il réussira, tout en nous aidant à organiser nos tribus, à dompter les siennes; en un mot lui permettre, sous notre contrôle, d'exercer son autorité, tel doit être le but essentiel de notre politique vis-à-vis du Maroc. La possession de Figuig et des oasis n'est rien, mais la pénétration de notre influence jusqu'aux limites naturelles de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire jusqu'à l'Atlantique, est tout. Alors, mais alors seulement, sera terminée l'œuvre grandiose que nous avons commencée quand nos soldats débarquèrent à Sidi-Ferruch en juillet 1830.

Aussi bien ce qui doit nous encourager à suivre cette politique, c'est que les puissances européennes en comprennent la nécessité et nous laissent, en quelque sorte, le champ libre. Si nous avions commis l'imprudence de vouloir trancher les difficultés par la force, et de procéder brutalement à la conquête du Maroc, nous nous serions heurtés à la résistance des indigènes, et peut-être à l'opposition des diverses puissances intéressées à maintenir l'intégrité territoriale du Maroc. Or, deux de ces puissances viennent par des accords solennels de reconnaître et, en quelque sorte, de légitimer nos droits. En mars 1904, l'Angleterre, qui trouvait la place bonne à occuper, et en octobre de la même année, l'Espagne, qui se croyait appelée par son passé à dominer au Maroc, se sont inclinées toutes les deux devant l'antériorité et la supériorité de nos prétentions. L'Allemagne seule vient par un coup de surprise (avril 1905) de déclarer qu'elle entend agir à sa guise; quant aux autres puissances européennes non seulement elles n'ont soulevé aucune protestation, mais encore ont donné leur assentiment, en sorte que les clefs du Maroc sont aujourd'hui entre nos mains. Les laisserons-nous tomber à terre? Perdrons-nous, par notre indifférence ou notre incurie, l'occasion unique de compléter l'œuvre commencée en 1830? L'avenir, et un avenir très prochain, en décidera.

CHAPITRE II

LE PROTECTORAT FRANÇAIS EN TUNISIE

Premières relations avec la Tunisie. — Un géographe a proposé de nommer Afrique Mineure le vaste pays couvert par les ramifications de l'Atlas, et que bornent, au Nord la Mauritanie ; à l'Ouest, l'Atlantique ; au Sud et à l'Est, le grand désert. C'est la Méditerranée des anciens, le Maghreb des Arabes. La Tunisie, l'Algérie et le Maroc appartiennent à cette Afrique Mineure. Unies géographiquement, ces trois contrées devraient être unies politiquement. La France a essayé de fondre dans une majestueuse unité ces parties trop longtemps séparées d'un même tout. Déjà lui appartient l'Algérie. Elle a entamé le Maroc. Elle vient de soumettre la Tunisie à son protectorat. Ce dernier épisode de notre histoire coloniale n'est pas le moins important, ni le moins intéressant. Nous voudrions essayer d'en présenter ici un rapide résumé.

Nos relations avec la Tunisie ne datent pas d'aujourd'hui. Charlemagne et l'émir Aglabite de Kairouan avaient déjà échangé des ambassades, et nos négociants du Languedoc et de la Provence fréquentèrent de très bonne heure le littoral tunisien. En 1173, à Montpelier, on signale la présence de marchands venus de Tunis. Un siècle plus tard, les statuts de Marseille, qui datent de 1228 et qui furent confirmés en 1255, affirment l'existence d'un commerce dans l'Afrique, garanti par des conventions soit écrites, soit orales. Il est vrai que les croisades, et surtout celle de Saint-Louis, provoquèrent une réaction contre nos nationaux, mais ils ne tardèrent pas à regagner le terrain perdu ; et en 1482 Louis XI, en sa qualité d'héritier de la maison d'Anjou, n'hésitait pas à renouer avec les émirs tunisiens des relations officielles.

Au XVIe siècle, lorsque les amiraux turcs devinrent les maîtres de la Méditerranée, les pirates tunisiens, malgré l'alliance qui rapprochait les rois de France et les sultans de Constantinople, n'observèrent plus, à l'égard de nos négociants et de nos marins, les bonnes règles d'amitié et d'hospitalité qui régnaient autrefois. Leurs déprédations furent si fréquentes et leur hostilité si mal déguisée, qu'il fallut installer à Tunis un consul chargé de défendre nos intérêts. C'est le 28 mai 1577, à Chenonceaux, que Henri III nomma le premier de nos représentants dans la Régence, mais son influence fut à peu près nulle. Ni lui ni ses successeurs ne réussirent soit à protéger nos négociants, soit à diminuer le nombre des captifs chrétiens, soit à enrayer les progrès de la piraterie. Tels de ces consuls, par exemple, au temps de Louis XIII, Sanson Napollon, avait pourtant de l'énergie, et savait se faire respecter, mais sans jamais empêcher les courses des forbans tunisiens dans la Méditerranée.

Louis XIV recourut au seul remède sérieux : il envoya souvent ses escadres sur le littoral, le duc de Beaufort en 1665, le marquis de Martel en 1672. A la bouche de nos canons, nous réussîmes non seulement à obtenir des garanties sérieuses, mais à imposer à nos remuants alliés toutes les marques extérieures du respect et même de l'amitié. Les beys et deys se succédèrent avec rapidité dans ce pays, dont la révolution constituait en quelque sorte l'état normal, mais tous avaient grand soin, en arrivant au pouvoir, de confirmer les conventions précédentes, et de renouveler les traités de paix et de commerce : en sorte que la France jouissait à Tunis de la considération qui s'attache à la nation la plus favorisée.

Pendant tout le dix huitième siècle, lorsque Hussein Ben Ali eut fait de la Régence un beylick indépendant, les bonnes relations continuèrent. Il n'y eut d'exception que pendant le règne d'Ali Pacha (1740-1750), marqué par une violente réaction contre les Français ; mais la bonne harmonie ne tarda pas à se rétablir. Ce fut même une brillante période dans l'histoire de notre commerce. Nous avions alors à peu près le monopole de la vente de la soude, de la laine, du corail et des éponges. Il est vrai que parfois des faits regrettables de piraterie interrompaient « la bonne correspondance », mais nos consuls eurent toujours l'art d'empêcher une rupture violente : ainsi, en 1770, quand ils forcèrent le bey Ali à ne pas protester contre l'annexion de la Corse, et en 1791 lorsqu'ils imposèrent au bey Hamouda la reconnaissance du drapeau tricolore adopté par la France.

Pendant toute la durée de l'Empire et sous la Restauration, nos relations avec la Tunisie restèrent cordiales, même lorsque le congrès de Vienne, en 1815, décida de détruire la piraterie dans la Méditerranée, et que le congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, chargea la France et l'Angleterre d'exécuter sa décision. Le bey de Tunis obéit aux injonctions formelles des puissances. On sait comment Alger fut punie de sa résistance. Il était à craindre qu'une fois maîtres d'Alger, les Français n'excitassent les craintes de leurs voisins, mais les beys de Tunis eurent le bon sens de comprendre qu'ils avaient tout à gagner à rester nos amis. Dès le 8 août 1830, le bey Hussein signait même un traité qui constituait à notre profit une sorte de protectorat de la France sur ses états, et il fut récompensé de sa bonne volonté par le maréchal Clauzel, qui voulait installer ses frères à Oran et à Constantine. Heureusement pour les deux pays, cette installation resta toujours à l'état de projet, mais la France continua à exercer une influence prépondérante à la cour du bey, et protégea son indépendance menacée par la Turquie.

Les beys Ahmed, Mohammed et Mohammed ed Saddok. — Tant que régna le bey Ahmed (1837-1855), les conseils de la France furent écoutés. Non seulement nous l'aidâmes à organiser son armée à l'européenne, et nous mîmes à sa disposition nos ingénieurs pour commencer les travaux publics les plus nécessaires à la mise en valeur du pays, mais encore nos banquiers lui ouvrirent, et ce fut un malheur, le plus large crédit. Il abusa de leur complaisance pour dépenser en constructions fastueuses et en réformes inutiles l'argent qu'on lui prêtait. Aussi, quand il mourut, le trésor était-il vide, et son successeur avait de lourdes charges à subir.

Le nouveau bey Mohammed (1855-1859), qu'épouvantaient ces dilapidations, essaya timidement une réaction. Il voulait, disait-il, gouverner à l'arabe, mais le consul de France, Léon Roches, réussit à le maintenir dans le courant des idées modernes. Il y réussit même si bien qu'il l'amena à doter la Tunisie d'une constitution, le fameux Pacte Fondamental, qui ne convenait pas aux habitudes orientales et provoqua chez les indigènes un vif mécontentement. Mohammed ed Saddok, qui monta sur le trône beylical en 1859, ne partageait pas l'engouement de son prédécesseur pour les idées européennes. Il n'éprouvait qu'une médiocre sympathie pour notre représentant Léon Roches, et le lui fit savoir en se refusant à tous ses désirs. Il eut le

tort d'accorder sa confiance à l'un de ses conseillers, Mustapha-Khaznadar, qui le poussa à de tels gaspillages, que la Tunisie se trouva bientôt acculée à une banqueroute, dont les premières victimes allaient être ceux de nos compatriotes qui avaient acheté des titres de rente tunisienne. Il devint nécessaire d'imposer au bey la création d'une commission financière internationale chargée d'administrer ses revenus et de veiller aux intérêts des créanciers de la Régence. C'était une première main mise de la France sur la Tunisie (5 juillet 1869).

Malheureusement survinrent les événements de 1870, et l'ancienne prépondérance française tomba du jour au lendemain. Bien servies par leurs agents, l'Italie et l'Angleterre ne tardèrent pas à la supplanter. L'Italie surtout, grâce à son consul, le commandeur Pina, éleva des prétentions exagérées. Dès 1871, profitant de nos embarras, et sous prétexte de prétendus passe-droits, elle menaça le bey d'une déclaration de guerre, et, sans le *veto* de l'Angleterre, aurait mis sa menace à exécution. N'ayant pas réussi à annexer la Régence, le commandeur Pina chercha au moins à détacher définitivement le bey de la France en lui persuadant de replacer son pays sous la suzeraineté de la Turquie. Nous fûmes obligés d'intervenir et de parler haut et ferme. Le représentant de l'Italie ne se découragea pas pour autant. Il réussit à convaincre le bey que, depuis ses désastres, la France n'était plus à craindre. En effet, de graves incidents se passèrent à la frontière algérienne. Nos protégés furent insultés et pillés. Les brigands avérés, tels que le trop fameux Kablouti, recevaient à Tunis un accueil empressé, et à toutes nos réclamations on répondait par la dédain le plus absolu. De 1870 à 1881, le nombre des crimes et des délits connus par les tribus tunisiennes limitrophes atteint le chiffre fantastique de 2.379, et le gouvernement tunisien ne donne de sanction pénale qu'à cinq affaires! Notre influence était décidément compromise. On ne nous écoutait plus, et toutes les faveurs étaient réservées à l'Italie et à l'Angleterre.

A ce moment parurent en scène de nouveaux personnages: le réformateur Keïr-Eddine, et un méprisable favori, Mustapha ben Ismaïl, auquel le bey eut le tort d'accorder toute sa confiance. Pendant que ce honteux parvenu augmentait les dépenses inutiles et s'enrichissait aux dépens de son maître, les réformes politiques, indiquées ou essayées par Kheïr-Eddine, échouaient les unes après les autres. Mustapha ben Ismaïl continua de plus belle ses pillages. Il ne

respecta même pas les propriétés religieuses et commença à faire main-basse sur les propriétés de main morte. Aussi le mécontentement était-il général. Sur bien des points les indigènes s'étaient déjà soulevés. Des bandes de brigands tenaient la campagne, et les remuantes tribus de la frontière occidentale, les fameux Khroumirs, profitaient de l'anarchie pour se cantonner dans leurs montagnes et y vivre aux dépens de leurs voisins Algériens ou Tunisiens. Il n'était que temps que la France intervînt, et se chargeât de la police générale, ou, sinon, telle puissance Européenne, depuis longtemp à l'affût, allait profiter de notre indifférence pour substituer son influence à la notre, et faire respecter ses décisions, au besoin par la force.

Roustan contre Maccio. — Le représentant de cette puissance, le successeur de Pina, l'actif et peu scrupuleux Maccio, venait d'arriver à Tunis avec la mission sinon de provoquer un conflit, au moins de faire naître une occasion. Accueilli comme un triomphateur, il entra tout de suite en lutte avec notre consul, Roustan, mais ce dernier avait fait sa carrière en Orient. Il connaissait à fond le terrain sur lequel il manœuvrait, et, comme il était aussi habile qu'énergique, c'était pour Maccio un redoutable adversaire. Roustan se trouvait alors dans une position bien délicate. Il lui fallait à la fois lutter contre la politique désastreuse des tristes favoris du bey, et combattre l'influence croissante de ses collègues d'Italie et d'Angleterre, sans négliger pour autant les convenances de ses nationaux. Ce n'était pas chose aisée que de jouer ce rôle de tuteur solidarisant les intérêts de la France avec ceux de la Tunisie, surtout quand on avait reçu comme instruction formelle de ne recourir à la force qu'à la dernière extrémité. Avec une constance qui l'honore, et une habileté qu'on ne saurait méconnaître, méprisant les clameurs intéressées et ne tenant aucun compte des menaces et du danger, Roustan réussit, sans rompre avec aucun de ses collègues, à rendre à la France sa place légitime dans les affaires de la Régence.

Maccio avait d'abord semblé tout emporter. Il avait multiplié les écoles italiennes, créé des hôpitaux italiens, et cherché à accroître le prestige de sa nation. Comme, sur ce terrain, nous l'avions laissé libre, son audace augmenta et il commença l'attaque directe contre la France. Il demanda l'autorisation de relier la Sicile à la Tunisie par un câble sous-marin, mais le monopole de l'exploitation des lignes télégraphiques nous avait été concédé en 1861, et les termes de la con-

vention étaient si formels, que les prétentions du consul n'aboutirent qu'à une confirmation du précédent décret (26 juin 1880). Maccio prit sa revanche en obtenant, pour la Compagnie italienne Rubattino, l'autorisation de racheter à une compagnie anglaise le petit chemin de fer de Tunis à la Goulette, et c'est à grand peine que nous obtenions la concession des chemins de fer de Bizerte et de Sousse, ainsi que la construction du port de Tunis (14 août 1880). La lutte était donc engagée déjà sur le terrain économique, et le bey, tiraillé entre les deux adversaires, commençait à ne plus savoir quelle politique adopter.

L'affaire dite de l'Enfida acheva de tout brouiller. Lorsque le général Kheïr Eddine fut envoyé en exil à Constantinople, il vendit toutes ses propriétés tunisiennes, entre autres le magnifique domaine de l'Enfida, dans le Sahel, entre Tunis et Sousse, à une compagnie marseillaise (5 avril 1880). Le jour où les acheteurs voulurent entrer en possession, ils se heurtèrent contre le refus absolu du bey, excité sous main par les Italiens. Comme la vente était régulière, il était difficile de la contester, mais la loi musulmane donne au voisin, limitrophe d'un immeuble, le droit de l'acquérir de préférence à tout acheteur. C'est le droit de préemption, la cheffâa. On trouva un voisin de bonne volonté, un israélite naturalisé Anglais, Yousouf Lévi, qui opposa ses droits à ceux de la Société Marseilllaise. De là procès, et procès qui dura plus d'un an : mais on découvrit bientôt que le voisinage, que la cheffâa, que tout était faux. La fraude fut aussitôt dénoncée et condamnée, mais l'opinion publique avait été surexcitée, et le consul d'Italie, qui, dans la circonstance, avait compté sur le concours éventuel de l'Angleterre, fut, cette fois encore, débouté dans ses espérances.

Maccio ne se rebuta point. Un journal arabe, le *Mostakel*, avait été fondé à Cagliari, subventionné et inspiré par l'Italie ; répandu à profusion dans toute l'Afrique du Nord, ce journal n'avait d'autre but que d'exciter les indigènes contre la France. Il prêchait ouvertement le pillage et le massacre, et promettait le concours de la Turquie. Presque aussitôt se manifesta dans toute la Régence une véritable effervescence. Un soulèvement se prépare. Les tribus de la frontière y préludent en pillant et en assassinant nos compatriotes. Un marabout, Si Aldel Melek, prêche même la guerre sainte contre nous. Nos forêts algériennes de la Calle sont incendiées, et, jusque dans l'extrême Sud, près de Tebessa, des violences et des razzias sont opérées contre nos protégés. A toutes nos réclamations, le bey oppose des faux-fuyants ou

nous accorde des réparations ironiques. Un châtiment sévère s'imposait : mais notre ministre des affaires étrangères, Barthélemy Saint-Hilaire, poussant la longanimité jusqu'à l'invraisemblable, déclarait encore « que nous n'entrerons pas sur le territoire de la Régence tant que nous ne serons pas forcés de nous faire justice nous-mêmes et que nous n'aurons pas épuisé les voies diplomatiques ». Il est pourtant un proverbe arabe, dont l'application eût été de circonstance : « Si tu es piquet, patiente ; mais si tu es maillet, frappe ! » Ne sont ce pas, d'ailleurs, les seuls arguments que comprennent les peuples à demi-civilisés?

Le Congrès de Berlin. — Bien que possédant déjà la force, malgré les insinuations perfides de Maccio, nous voulûmes aussi avoir le droit pour nous ; et l'événement a prouvé que cette politique n'était pas la plus maladroite. Or, en 1878, au Congrès de Berlin, la question tunisienne avait été déjà agitée. L'Angleterre avait reconnu que, n'ayant dans l'Afrique du Nord aucun intérêt majeur, et rendant toute justice à l'œuvre civilisatrice accomplie par la France, « lors même que le gouvernement du bey viendrait à tomber, son attitude n'en serait nullement modifiée ». L'Allemagne, heureuse de nous voir détourner les yeux de la frontière de l'Est, avait formellement déclaré « qu'elle ne s'opposerait nullement au développement de l'influence française dans la Régence, et n'avait pas à mettre en avant de prétentions contraires. L'Autriche, enchantée de faciliter une expédition qui exaspérait les irrédentistes Italiens, la Russie et l'Espagne indifférentes, nous donnaient en quelque sorte carte blanche. Restaient l'Italie nettement hostile et la Turquie qui n'avait pas encore perdu tout espoir de ressaisir sur la Régence une autorité prescrite depuis deux siècles : mais il était à présumer que l'Italie n'oserait pas se prononcer ouvertement, et que la Turquie se contenterait d'une protestation platonique. Nous avions donc toute liberté d'action.

Un télégramme du gouverneur général de l'Algérie, Albert Grévy, mit le feu aux poudres. Quelques vaisseaux français jetés à la côte par la tempête, près de l'île de Tabarka, venaient d'être pillés par la tribu tunisienne des Kroumirs. Ils avaient, en outre, le 31 mars 1881, attaqué en plein territoire algérien, à El-Aïoun, un détachement de nos soldats. Dans le sud algérien les tribus étaient en effervescence et, en Tunisie, les nomades avaient déjà pris les armes. Aussi bien le bey Mohammed ed Saddok déclarait à tout venant qu'il prendrait volontiers la direction du mouvement antifrançais dans l'Afrique du

Nord. Quant à Maccio il annonçait la prochaine intervention de l'Italie en sa faveur, et le bruit s'était répandu que le sultan de Constantinople prenait fait et cause pour son vassal. Si la France se laissait ainsi insulter impunément, elle perdait son prestige. Si, d'un autre côté, elle entrait en campagne directement contre les Kroumirs, c'était la guerre non seulement avec la Tunisie, mais probablement avec l'Italie, qui avait si bien jeté son dévolu sur la Régence et la considérait tellement comme province future de son empire, qu'elle l'avait déjà inondée de ses colons, de ses agents et presque de ses fonctionnaires. Or, il ne manquait pas, dans nos Chambres françaises d'ennemis de toute démonstration extérieure et surtout de toute entreprise coloniale. Par bonheur, se trouvait alors à la tête des affaires, un véritable homme d'État, énergique, résolu, bien pénétré de l'idée que la France ne recouvrerait sa grandeur et ne réparerait ses pertes qu'en augmentant son domaine colonial. Jules Ferry sut faire passer dans l'esprit de ses collègues les sentiments qui l'animaient. Il déclarait (4 avril 1881), que « le gouvernement de la République ne cherche pas de conquêtes, il n'en a pas besoin, mais il a reçu en dépôt, des gouvernements qui l'ont précédé, cette magnifique possession algérienne, que la France a glorifiée de son sang et fécondée de ses trésors. Il ira, dans la répression militaire qui commence, jusqu'au point où il faut qu'il aille, pour mettre à l'abri, d'une façon sérieuse et durable, la sécurité et l'avenir de cette France africaine. » Trois jours plus tard les crédits nécessaires à l'expédition étaient votés à la Chambre par 474 voix contre 2, et au Sénat par 277 sur 277 votants.

Les bonnes dispositions de l'Europe à l'égard de la France n'avaient pas changé depuis le congrès de Berlin. Il y eut bien, en Angleterre, quelques voix discordantes, et le *Times*, comme d'habitude, se fit l'interprète des rancunes héréditaires, mais le gouvernement, avec la plus entière bonne foi, déclara que sa parole était engagée. L'Autriche, l'Espagne, la Russie, l'Allemagne n'élevèrent non plus aucune protestation. Seule, l'Italie, ne cacha ni son désappointement, ni ses jalousies, et, comme pour mieux marquer sa mauvaise humeur, renversa le ministère qui n'avait pas su, ou pas voulu tirer parti de sa politique provocatrice ; mais quand elle comprit qu'elle n'entraînerait contre nous aucune des puissances européennes, pas même ses alliées de la Triplice, et que, par consé-

quent, elle allait se trouver isolée, elle ne commit pas l'imprudence de s'opposer directement à notre action, et se contenta de mettre au service du bey ses conseils et ses encouragements.

Le bey restait donc seul contre la France, et il n'avait autour de lui pour le défendre que quelques milliers de réguliers, et des bandes indisciplinées. La France, au contraire, entrait en campagne avec une solide armée d'environ 30.000 hommes, commandée par un vieil africain, le général Forgemol de Bostquenard, avec les généraux Logerot et Delebecque comme lieutenants. En outre, l'armée d'Algérie était toute prête à entrer en ligne, et d'imposants renforts s'assemblaient dans les ports de la Méditerranée. La partie était donc bien engagée, et tout annonçait le succès.

Les Khroumirs. -- Les Khroumirs qui allaient supporter le premier choc ne méritaient peut-être pas ce déploiement de forces. Ce n'étaient pas des Arabes, comme on l'a cru longtemps, mais des indigènes africains, comme les Kabyles d'Algérie ou les Touareg du Sahara. Ils appartiennent à la race que les Romains désignaient sous le nom de Numidique et que l'on appelle encore Berbère. De bonne heure ils se convertirent à l'Islam. Ce furent de fidèles croyants, évitant toutes relations avec les chrétiens et les juifs. S'ils acceptèrent en théorie la domination du bey de Tunis, c'est que, en vertu des doctrines mahométanes, le pouvoir spirituel découle nécessairement du pouvoir temporel. Leur gouvernement est des plus simples. En droit, ils dépendent du bey de Tunis, et, à entendre les agents de ce dernier, seraient même de fidèles sujets. En fait, ils ne lui accordent qu'une suprématie d'honneur, et savent très bien se passer la fantaisie de repousser ses fonctionnaires et de battre ses soldats, s'ils trouvent que les prétentions politiques ou financières de leur suzerain violent leurs privilèges. A vrai dire ils sont indépendants. Divisés en un certain nombre de tribus, ils forment une confédération ayant pour but principal de défendre l'entrée du territoire. Ils se partagent en deux fractions distinctes, les Sloul et le Tedmaka. Les premiers se livrent au commerce, sont les plus riches, et par conséquent, les moins à craindre. Les Tedmaka, au contraire, sont les pauvres, les prolétaires, les exploités des Sloul. En temps de guerre ou de razzia, les tribus élisent un chef qui les conduit au combat, et, aussitôt après le danger, rentre dans le droit commun. Ce sont, sans qu'ils s'en doutent, des républicains déterminés et même des socialistes convaincus, car ils usent de toutes les libertés.

Les Khroumirs usaient surtout de la liberté de mal faire et leurs grandes ressources étaient le vol et le pillage. Le vol, ils le pratiquaient aux dépens des tribus riches et paisibles de la plaine ; le pillage, ils l'exerçaient sur les navires que le naufrage jetait à la côte. En 1786, Desfontaines, l'auteur d'un *Voyage aux Régences de Tunis et d'Alger*, écrivait déjà : « Entre la Calle et Tabarqua se trouve la tribu des Nadir, composée de sept à huit cents hommes, tous armés. Ce sont des montagnards vagabonds, qui ne payent tribut ni au dey d'Alger, ni à celui de Tunis. Quoi qu'ils se disent sous la dépendance de ce dernier, ils changent de place, et exercent leurs brigandages dans les deux États. » En 1881, les Khroumirs n'avaient pas changé. Pas une année ne se passait sans que nos sujets de la province de Constantine n'eussent à se plaindre des incursions répétées, des ravages et des assassinats commis par ces voleurs éhontés. Ils aimaient à diriger leurs incursions surtout contre les mines de Kef-Oum-Teboul. Que de fois ont ils bouleversé les travaux, emporté les mulets, jeté les wagonnets dans les précipices, et tué ou mutilé les gardiens de la mine ! Quant à la côte, elle était inabordable. Ainsi, le 24 janvier 1878, le paquebot *L'Auvergne*, assailli par une violente tempête, fut brisé sur l'île de Tabarka. Les Khroumirs, au lieu de recueillir les naufragés, se jetèrent sur eux et les dépouillèrent de leurs vêtements avec tant de brutalité, qu'ils traînèrent sur le rivage, jusqu'à ce que les bottes leur fussent arrachées des pieds, nos matelots déjà épuisés par l'insomnie. Les soldats tunisiens qui gardaient le fort de Tabarka ne purent sauver que leur vie. Quant au navire, les Khroumirs s'entendirent pour le piller. Chaque tribu eut son jour. Tout fut enlevé, jusqu'aux boiseries. Il ne resta bientôt plus que la carcasse. De pareils actes de barbarie étaient commis à quelques kilomètres de la frontière française, et en présence d'une garnison tunisienne impuissante à réprimer ces désordres. Il n'était que temps d'intervenir et de mettre un terme à ces sauvageries.

Première expédition française. — Le général Logerot avait été chargé de couper toutes les communications entre les Khroumirs et les tribus du Sud, pendant que le général Delebecque, venu directement de l'Ouest, les refoulerait dans leurs montagnes. Les deux généraux réunis combineraient ensuite leur attaque contre le massif. Ce plan fut exécuté avec méthode. Le 25 avril 1881, Logerot s'emparait d'El-Kef, position stratégique qui commande plusieurs routes. Comme la ville

est perchée sur un rocher, et de facile défense, on s'attendait à une vive résistance, mais notre agent consulaire, Rey, avait sagement conseillé la soumission, et la place se rendit sans coup férir. Le général remonta aussitôt vers la Medjerda et la ligne du chemin de fer d'Alger à Tunis. Pendant ce temps, Delebecque pénétrait en Khroumirie, tout en gardant ses communications avec la flotte, qui suivait le rivage, et envoyait les vivres et les munitions nécessaires. Malgré des pluies diluviennes et les difficultés de la marche à travers un pays sans routes, il occupait méthodiquement le pays, et s'installait à Aïn-Draham, point important d'où rayonnent quatre vallées.

Il n'y avait plus de refuge possible pour les tribus insurgées que la ville de Bizerte, mais, dès le 1er mai, quelques compagnies de marins en avaient pris possession, et, dès le lendemain, un corps d'armée venu de France, sous le commandement du général Bréart, y débarquait. La Khroumirie était donc investie sur tous les points. Il ne restait plus qu'à pacifier la région forestière qui s'étend de Bizerte à la frontière algérienne. Cette opération fut rapidement menée. Les Khroumirs, désorganisés par la promptitude et la régularité de nos manœuvres, ne tinrent nulle part. Une semaine avait suffi pour assurer notre conquête.

Traité de Kassar-el-Saïd. -- Mohammed ed Saddok avait, pendant la campagne, frappé aux portes de toutes les chancelleries, mais ses protestations n'avaient pas été accueillies. L'Italie, elle-même, semblait se réserver et attendre les événements. Il s'était alors tourné du côté de la Turquie, en se réclamant d'elle comme vassal. Le sultan, heureux de faire revivre des prétentions démodées, avait aussitôt protesté. Il avait envoyé une note aux puissances signataires du congrès de Berlin, en demandant l'application de la clause du traité de 1878 qui garantissait l'intégrité de son empire. Cette prétention n'était pas fondée. L'Europe ne l'accueillit pas. La France la repoussa dédaigneusement. La Turquie ayant alors manifesté l'intention d'envoyer quelques vaisseaux à La Goulette, Charles Tissot, notre ambassadeur à Constantinople, déclara que cet envoi serait considéré comme un casus belli, et que notre flotte de la Méditerranée s'opposerait au passage de tout navire de guerre ottoman à destination de Tunis. Le sultan ne demandait qu'à avoir la main forcée. Il ne se souciait pas d'une guerre avec la France. Il déclara donc qu'il

s'inclinait devant les décisions des puissances Européennes, et qu'il n'irait pas au secours de son prétendu vassal.

Abandonné par l'Italie et par la Turquie, Mohammed ed Saddok aurait dû s'incliner. Il aima mieux essayer la résistance, et envoya son armée, commandée par son frère Ali-Bey, dans la vallée de la Medjerda. Le général Logerot se contenta dédaigneusement de lui intimer l'ordre de se retirer à 60 kilomètres en dehors de la ligne des opérations, et Ali-Bey, qui s'était rendu compte de la situation, se hâta d'obéir. Le bey aurait dû reconnaître son impuissance et s'incliner devant les événements : mais il annonça son prochain départ pour Kaïrouan, où il prendrait la direction de la résistance nationale et prêcherait la guerre sainte contre les envahisseurs. Il n'eut pas le temps d'exécuter ses menaces, car le corps du général Bréart quittait aussitôt Bizerte et arrivait le 11 mai à la Manouba, près du palais du Bardo. Ce fut une heure tragique. Les conseillers étrangers du bey l'avaient abandonné. Ses familiers le trahissaient et déjà prenaient leurs précautions vis-à-vis du vainqueur. Ses parents, eux-mêmes, ne songeaient qu'à emporter leurs trésors et qu'à sauvegarder leur fortune. Il n'y avait plus qu'à subir la loi du plus fort. Le 12 mai 1881 le général Bréart se présentait au palais de Kassar-Saïd, et, séance tenante, arrachait à l'infortuné souverain la signature d'un traité par lequel il déclarait mettre la Tunisie sous le protectorat français, mais en maintenant les institutions tunisiennes sous réserve d'un contrôle sérieux. Il était stipulé que Mohammed ed Saddok ne conclurait aucun acte international sans notre assentiment, qu'il réorganiserait les services financiers, imposerait une contribution de guerre aux tribus insoumises du littoral et de la frontière, et s'opposerait à l'introduction, en Algérie, d'armes et de munitions. Un résident français serait attaché à sa personne pour veiller à l'exécution du traité. On lui laissait, en un mot, les apparences du pouvoir, mais la France en conservait la réalité. Sans doute ce protectorat n'était pas une conquête, mais une annexion déguisée. Encore le traité fut-il bientôt complété par la convention du 8 juin 1883, en vertu de laquelle Ali, successeur de Saddok, s'engagea « à procéder aux réformes administratives, judiciaires et financières que le gouvernement français jugera utiles. »

Le traité de Kassar Saïd fut bien accueilli en France. Quelques-uns regrettèrent, il est vrai, que l'on n'eût pas procédé à une annexion

pure et simple; d'autres s'apitoyèrent sur la prétendue perte de précieuses amitiés internationales, mais personne n'osa trahir son opposition par un vote, et le traité fut ratifié à l'unanimité par 430 voix à la Chambre et par 176 au Sénat. A l'étranger, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne envoyèrent leurs félicitations. L'Angleterre fit semblant d'être mécontente, mais pour nous arracher des concessions lors de la prochaine négociation d'un traité de commerce. La Turquie protesta platoniquement. Il n'y eut d'irritation sérieuse qu'en Italie. Ce fut, dans tous les journaux et partout, un incroyable déchaînement de récriminations et d'injures. Garibaldi, lui-même, ne s'avisa-t-il pas d'écrire qu'on se souviendrait un jour que la Corse et Nice n'étaient pas plus Françaises que lui n'était Tartare. Quant au ministère Cairoli, il donna sa démission, et ne fut remplacé qu'après de difficiles négociations. Le bruit courut même que l'Italie demandait la réunion d'une conférence Européenne, mais que ces ouvertures avaient été fort mal accueillies, surtout à Berlin. Un seul parti se présentait : la résignation. L'Italie se résigna : peut être espérait-elle de prochaines complications.

Révolte en Tunisie. — La victoire, en effet, avait été trop rapide pour être définitive. Les Tunisiens avaient été surpris, mais ils étaient fort mécontents. Le gouvernement français commit la lourde faute de ne pas tenir compte de la surexcitation générale, et de rappeler trop tôt une partie des effectifs. C'est à peine s'il laissa une quinzaine de mille hommes dans la Khroumirie et aux environs immédiats de Tunis. Or, le général Forgemol venait à peine de rentrer à Constantine, que toutes les tribus du Sud entraient en pleine révolte. Sfax, Gabès et même les habitants des oasis prenaient les armes. A Kaïrouan, la ville sainte, centre dangereux de fanatisme, commençaient les prédications contre les chiens d'infidèles. De secrets émissaires parcouraient le désert, et, dans notre Algérie, tout le Sud Oranais prenait feu. Les insurgés nommaient même un bey, Ali ben Khalifa, qui s'établissait à Sfax (2 juillet) et en faisait sa capitale provisoire. Tout était donc à recommencer, et cette fois ce n'était pas contre un souverain débile, mais bien contre une nationalité résistante qu'il fallait entrer en lutte.

C'est contre Sfax que furent portés les premiers coups. Dès le 5 juillet quelques vaisseaux français s'étaient déjà embossés devant la cité rebelle et avaient commencé un bombardement, qui devint

sérieux, lorsque la flotte de la Méditerranée se trouva réunie. Le 17 juillet trois colonnes de débarquement, commandées par le colonel Jamais, entraient dans la place, mais après un assaut meurtrier, où les assiégés déployèrent de réelles qualités de vaillance et d'énergie. Les jours suivants, Gabès, Djerba, Zarzis étaient à leur tour occupées; mais, si nous étions vainqueurs partout où se déployait notre pavillon, la résistance nationale continuait. Dans le Nord les Khroumirs avaient repris les armes, et gagnaient du terrain. A Tunis même, la sécurité des Européens se trouvait menacée, et bon nombre d'entre eux commençaient à craindre pour leur existence et pour leurs biens. La nécessité d'une prompte répression s'imposait. Une seconde campagne devenait inévitable.

Seconde expédition française. — Les adversaires de l'expansion coloniale étaient alors nombreux en France. Soit par conviction, soit par esprit d'opposition, une forte minorité de députés et de sénateurs ne voulaient pas entendre parler d'expédition contre la Tunisie. Ce sera l'honneur de Jules Ferry d'avoir résisté à cet inexplicable renoncement, et d'avoir pris toutes les mesures nécessaires pour organiser une nouvelle campagne. Cet homme d'Etat, auquel on n'a rendu justice qu'après sa mort, avait le pressentiment du grand rôle que la France était appelée à jouer en Afrique, et ne demandait qu'à faire les sacrifices nécessaires. Sa décision et sa constance triomphèrent enfin du mauvais vouloir et des inimitiés que rien ne justifiait. Dès la fin du mois de septembre tout était prêt, et le nouveau général en chef, Saussier, prenait la direction des opérations.

Il n'était que temps d'entrer vigoureusement en campagne. Nos petites garnisons du Sud étaient comme assiégées derrière les fortifications qu'elles avaient grand peine à défendre, et à Kaïrouan s'était installé un fort parti, autour duquel se ralliaient les dissidents. Dans le Nord on signalait autour de chaque ville des bandes armées, qui interceptaient toutes les communications. Les Khroumirs avaient investi El-Kef et en avaient commencé le siège. Ils avaient coupé la conduite d'eau du Zaghouan qui alimente Tunis, et, même sur la voie ferrée qui relie cette capitale à Alger, ils arrêtaient les trains et massacraient les employés. C'est ainsi que le 30 septembre, tout le personnel de la gare de l'Oued Zargua avait été massacré. Une des premières mesures fut l'occupation sérieuse de Tunis (10 octobre). Les abords immédiats de la ville furent aussitôt dégagés, et les trains de chemin

de fer purent circuler en sécurité. L'investissement d'El-Kef cessa et les Khroumirs reprirent le chemin de leurs montagnes. A vrai dire il n'y eut pas d'engagement sérieux : ce ne furent que des opérations de police.

La campagne dirigée contre Kaïrouan fut plus sérieuse. Trois colonnes s'ébranlèrent à la fois contre la cité sainte : la première partit de Tebessa, de l'Ouest par conséquent, sous le commandement du général Forgemol. Le général Logerot partit de Tunis, c'est-à-dire du Nord, avec la seconde. La troisième, avec le général Saussier, partit de Sousse, c'est-à-dire de l'Est, et marcha à la rencontre des deux premières. L'opération fut bien conduite. Le 28 octobre la concentration s'opérait sous les murs de Kaïrouan. Les insurgés n'essayèrent même pas de défendre ce rempart de l'Islam, que n'avaient jamais profané les chrétiens, et nos soldats entrèrent sans résistance. Saussier lança aussitôt deux fortes colonnes vers Gabès et vers Gafsa, qui dispersèrent les derniers rebelles et pacifièrent le pays. Dès lors il ne resta plus en armes que quelques tribus nomades, à l'extrême frontière Sud, qui d'ailleurs ont presque toujours joui de leur indépendance et ne sont dangereuses que pour les caravanes qui s'aventurent dans leurs solitudes.

En décembre 1881 tout était rentré dans l'ordre. Nos colonnes sillonnaient paisiblement la contrée, et partout les indigènes semblaient accepter notre domination. Moins remuants d'ailleurs, et moins belliqueux que leurs voisins d'Algérie, les Tunisiens se sont habitués à leurs nouveaux maîtres. Il n'y a plus eu de résistance nationale à comprimer ; à peine quelques pillards qu'il n'a pas été difficile de réduire. C'est ainsi que le protectorat français s'est établi dans la Régence, sans difficulté, et presque sans effusion de sang. Il est vrai que nous avons pris à tâche de faire oublier à nos protégés, par nos bienfaits, la liberté nationale dont nous les privions. Il est peu de pays, grâce à cette sage politique, dont les progrès aient été aussi rapides. Nous n'avons pas à faire ici l'exposé de cette transformation. Il nous suffira de rappeler qu'elle a été radicale, et qu'elle est tout à l'honneur et de la France qui l'a entreprise et de la Tunisie qui l'a acceptée.

Le projet de mer intérieure. — Il n'y avait pas à faire de découvertes géographiques en Tunisie, et ses limites étaient depuis longtemps fixées, sauf dans la direction du Sud où elles s'enfonçaient dans le

désert. L'histoire de notre expansion coloniale en Tunisie serait donc écrite en quelques mots, si l'opinion publique ne s'était émue d'un projet gigantesque, qui, une fois exécuté, aurait singulièrement modifié les conditions économiques de notre colonie. Il s'agissait de créer, dans la région des chotts tunisiens, une mer intérieure, qui aurait été prolongée jusqu'en Algérie. C'est ce qu'on a appelé, du nom du promoteur de l'entreprise : le projet Roudaire.

Aux époques géologiques antérieures à la nôtre, s'ouvrait, dans le Sahara, un vaste bras de mer qui unissait la Méditerrannée à l'Atlantique. Dans la suite des siècles s'opéra un soulèvement, et la mer saharienne se désséchа peu à peu ; mais à l'aurore des temps historiques, elle n'avait pas complètement disparu. Les anciens ont parlé du lac Triton, dans lequel tombait le fleuve Triton. Comme le mouvement de recul de la mer saharienne n'avait pas discontinué, le Triton se trouva séparé en un certain nombre de lacs qui ne communiquaient plus entre eux, ni avec la mer. Plus tard, à cause de l'évaporation intense des eaux non renouvelées par les courants de la Méditerranée, ces lacs s'épuisèrent à leur tour, et furent remplacés par des bas-fonds vaseux, couverts d'efflorescences salines. Ce sont les chotts actuels : Melghir, Sellem, Bedjeloud, Sidi Radouan, Tafellat, Asloudj, Rharsa, Djerid et Fejej. Ce dernier n'est séparé du golfe de Gabès que par un bourrelet de dunes. Le bassin de ces divers chotts a 480 kilomètres de long sur 60 de large. C'est en les réunissant entre eux et à la mer que Roudaire aurait voulu créer sa mer intérieure.

Le capitaine Roudaire fut amené à concevoir ce projet gigantesque en opérant, en 1873, le nivellement de la région entre Biskra et le Melghir. Ce projet eut un grand retentissement. Une mission fut organisée, en 1874, à l'effet de rechercher les rivages de la future mer, c'est à dire tous les pays qui se trouvaient au dessous de la mer. Roudaire fut naturellement désigné pour commander l'expédition. Les travaux commencèrent aussitôt et ils furent pénibles, car l'eau douce manquait, la température était fort variable, et les observations difficiles à cause de la fréquence des mirages. Ils furent néanmoins poussés avec vigueur, et la conclusion des membres de la mission fut que ce gigantesque travail n'était pas un de ceux devant lesquels devait reculer l'industrie humaine aidée par de puissants capitaux.

Les partisans du projet Roudaire affirmaient que la création de

cette mer intérieure transformerait l'Algérie. Les terres, qu'on pourrait planter en palmiers, acquerraient une plus-value extraordinaire. Les relations commerciales seraient modifiées, car le commerce de l'Afrique centrale prendrait fatalement la direction de l'Algérie, et la proximité d'une mer, en rendant les communications faciles, exciterait la production agricole. Au point de vue politique, la police du Sahara serait mieux assurée. Les conditions climatériques elles-mêmes seraient changées, car les pluies seraient plus abondantes à cause de l'évaporation des eaux, et, pour peu qu'un reboisement intelligent coïncidât avec l'introduction de la mer, les torrents se convertiraient en fleuves réguliers, et tout le sud de l'Algérie se couvrirait de récoltes plantureuses.

Telles étaient les promesses ou, si l'on préfère, les illusions des partisans du projet. Voici maintenant les objections de ses adversaires.

Rien, dans les textes, n'autorise la croyance à une ancienne mer. D'ailleurs, le nivellement de proche en proche a-t-il été exécuté avec assez de soin pour qu'on puisse affirmer que tous les chotts sont réellement au dessous du niveau de la Méditerranée? Le percement du seuil de Gabès ne nécessiterait-il pas des travaux immenses et des frais gigantesques ? Que dire des oasis détruites par la subite irruption des eaux ; des puits ruinés par l'infiltration des puits salés ; des sables entraînés par les vents du désert qui combleraient incessamment les chotts ; des sels dont l'accumulation formeraient lentement une sorte de Mer Morte. En outre, le climat de l'Europe ne serait-il pas modifié et singulièrement refroidi ?

La plupart de ces objections sont sérieuses : peut-être ne sont-elles pas insurmontables, mais comme il s'agit d'un travail gigantesque qui absorberait des milliards, il n'était que juste de le discuter avant de l'entreprendre. Assurément nous désirerions que la mer saharienne devînt une réalité, mais le temps seul peut nous dire si ces espérances ne sont pas des illusions. A l'heure actuelle, le débat n'est pas encore clos : il semble pourtant que les adversaires du projet l'ont emporté sur ses partisans. On n'en parle plus que de loin en loin. Rien encore n'a été tenté, ni comme travail préparatoire, ni comme constitution d'une compagnie financière. On se tient, en un mot, sur la réserve. Qu'il nous soit du moins permis de rendre justice aux efforts et à la persévérance des promoteurs du projet. Grâce à eux des régions

inconnues ou tout au moins abandonnées ont été explorées avec soin. N'eût-il rendu service qu'à la géographie, il faut en savoir gré à Roudaire.

Le service des antiquités tunisiennes. — Une des conséquences du protectorat français en Tunisie a été l'organisation du service des antiquités et des arts, qui date de 1886. Bien que maigrement doté, ce service a beaucoup fait pour la recherche et la conservation des monuments historiques qui couvrent le sol. La France, en cette circonstance, n'a pas répudié le précieux héritage qui tombait entre ses mains. En restaurant les gloires du passé, elle a prouvé qu'elle était, comme le disent les Orientaux, la maîtresse de l'heure. Nous n'avons certes pas la prétention même d'énumérer les travaux d'archéologie si utilement entrepris, et qui ont contribué à consolider notre domination : il nous suffira de rappeler que c'est en 1886 que fut installé au Bardo le musée Alaouï, et que ce musée est déjà l'un des plus riches du monde en pièces puniques et en mosaïques romaines. Sous la direction du père Delattre, de Gauckler, de Saladin, de Cagnat, et de toute une légion de jeunes savants, furent explorées les nécropoles puniques de Salakto, El-Alici, Mahdia, Bordj-Djédid et surtout de Carthage ; les cimetières romains de Bulla Regia et de Sousse, les cimetières chrétiens de Sfax et de Lamta. On fouilla les ruines de Tacape, Githis, Djerba, Uthina, Dougga, Medeïna, Maktar. A Aïn-Taounga, près du sanctuaire de Saturne, on découvrit 429 stèles, 28 à Aïn-Barbouch, et quantité de mosaïques du plus haut intérêt à Curubis, Uthina, Douar-el-Chott, Dougga, Lamta, Sidi-el-Haï, Gafsa, Tabarka, Sousse, Kaïrouan, sans parler de textes épigraphiques très importants à Biga, Thurraria, Meninx, Sustris, Althiburos, Colonia Teanensium, El-Kef, etc. Un temple phénicien de l'époque romaine sortait de terre à Maktar, une luxueuse villa romaine à Medeïna, une fontaine romaine à Thala, des bains romains à Tabarka et à Matria. A Dougga, le temple de Saturne, le théâtre et de nombreuses statues de marbre ; des thermes et trois temples à Thala, une grande basilique semi-circulaire à Bir-Ftouhah, un grand arc de triomphe à Makar, l'arc triomphal d'Aphrodisium, près d'El-Kef; deux basiliques chrétiennes à Dar-el-Kons et à Sainte-Marie du Zit étaient déblayées et reparaissaient au grand jour. Ceux des monuments que l'action du temps ou le vandalisme des hommes n'avaient pas encore jetés à terre étaient soigneusement réparés et entretenus, amphithéâtre d'El-

Djem, mosquées de Kaïrouan, aqueduc d'Hadrien, à la Mohammedia, et aqueduc espagnol du Bardo. A côté du musée Alaouï étaient installées des succursales, promptement enrichies, à Saint-Louis de Carthage, au Kef dans la basilique de Dar-el-Kons, à Medjez-el-Bab, Maktar, El-Djem, Thala, Mahdia. Même au Bardo on se servait des matériaux antiques, surtout des faïences, pour la décoration des salles du musée et on annexait une belle maison sarrasine, qui, inconnue aux autorités, n'était séparée du palais que par un épais rempart.

On commençait en même temps la publication de l'inventaire général de tous les monuments tunisiens, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, sous le titre de : *Monuments historiques de la Tunisie.* Plusieurs des volumes de cette collection, dont l'intérêt sera égal, sinon supérieur à celui des publications de l'Institut d'Egypte, ont déjà paru : Les monuments anciens, les travaux d'utilité publique et les monuments arabes. On a également édité le catalogue général du musée du Bardo. Ces importants travaux continuent et assurent le renom de l'école archéologique française. Ils consolident en quelque sorte l'œuvre de nos soldats et de nos colons, car ils rattachent le présent au passé, et démontrent que la France se considère comme l'héritière de Carthage et de Rome.

Bien que Timgad soit située en Algérie, dans le département de Constantine, on nous permettra de dire ici quelques mots de cette Pompeï africaine. C'est l'ancienne Colonia Marciana Trajana Thamugas. Elle fut fondée, après les victoires de Trajan sur les Parthes, par les vétérans de la troisième légion, *Ulpia Victrix,* à l'intersection de six voies romaines. Elle prit tout de suite une grande importance, comme l'attestent la dimension de ses monuments publics et l'étendue de ses ruines. Timgad a conservé le pavage de ses rues, dont les ornières semblent creusées d'hier. Elle a ses fontaines, ses égouts, ses thermes, son marché couvert avec ses tables de granit encore en place, sa curie revêtue de marbres de diverses couleurs, son forum orné de statues et autour duquel s'ouvrent des boutiques et des salles de réunion. La citadelle, bâtie par le général Byzantin Salomon, dresse encore ses murailles, hautes de six mètres de hauteur, et défendues par huit tours. Le capitole ou Temple de Jupiter, entouré de portiques spacieux, a été récemment déblayé, ainsi qu'un arc de triomphe à trois portes en grès et en marbre blanc ; un vaste théâtre, une église chrétienne

bâtie en 546, et un grand nombre de maisons, toutes isolées, et formant des îles entre quatre rues. Encore quelques campagnes de fouilles, et on pourra reconstituer, non pas en imagination, mais en réalité, l'existence des bourgeois romains d'Afrique avant l'invasion des barbares.

Voici qu'on commence à visiter Timgad comme en pèlerinage. Aussi bien il en est de même pour les villes voisines de Tebessa, l'antique Theveste, avec sa citadelle byzantine et son arc à quatre faces en l'honneur de Septime Sévère et de Caracalla ; de Lambessa, avec son prœtorium, son temple d'Esculape et sa voie bordée de tombeaux, et de beaucoup d'autres localités, jadis florissantes, et qui, sans doute, sont destinées, grâce à la France, à revoir les jours de leur antique prospérité. Restauration intelligente du passé, marche en avant continue, c'est ce qu'auront gagné à l'arrivée des Français ces antiques métropoles. Rattachement aux gloires d'autrefois et poussée incessante vers l'avenir, c'est également la conséquence certaine de l'occupation par la France de l'Algérie et de la Tunisie.

SECONDE PARTIE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

I. — Le Sénégal depuis 1870
II. — La Marche vers le Niger
III. — Campagnes contre Samory et contre Ahmadou
IV. — Occupation de Tombouctou
V. — Conquête de la boucle du Niger
VI. — La Guinée Française
VII. — La Côte d'Ivoire
VIII. — Le Dahomey

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'Afrique occidentale avait été une première fois organisée par le décret du 1er octobre 1902. Un récent décret, en date du 10 octobre 1904, vient d'apporter à ses subdivisions territoriales et à son régime budgétaire d'importantes modifications.

Le gouvernement général de l'Afrique occidentale comprend désormais :

1° la colonie du Sénégal ;

2° la colonie de la Guinée française ;

3° la colonie de la Côte d'Ivoire ;

4° la colonie du Dahomey;

5° la colonie du Haut Sénégal et du Niger ;

6° le territoire civil de la Mauritanie.

Comme il est nécessaire, dans cette histoire de l'expansion coloniale de la France, d'exposer les évènements dans l'ordre chronologique, on nous permettra de ne pas nous conformer rigoureusement à la nouvelle répartition administrative. C'est l'unique moyen d'obtenir une certaine précision dans le récit des expéditions successives et des explorations multiples, qui constituent l'histoire de notre nouvelle colonie.

Aussi bien ce ne sera pas sans une satisfaction patriotique que nous constaterons les rapides progrès obtenus depuis vingt cinq ans dans cette France nouvelle. Comme l'écrivait le rapporteur du budget des colonies pour l'exercice 1905, M. le député Le Hérissé, « à ceux de nos nombreux compatriotes qui, mettant en doute le génie de la France, prétendent que nous sommes incapables de mener à bien une œuvre de colonisation, nous conseillons un voyage de quelques semaines sur la côte occidentale d'Afrique. Il nous a été donné de

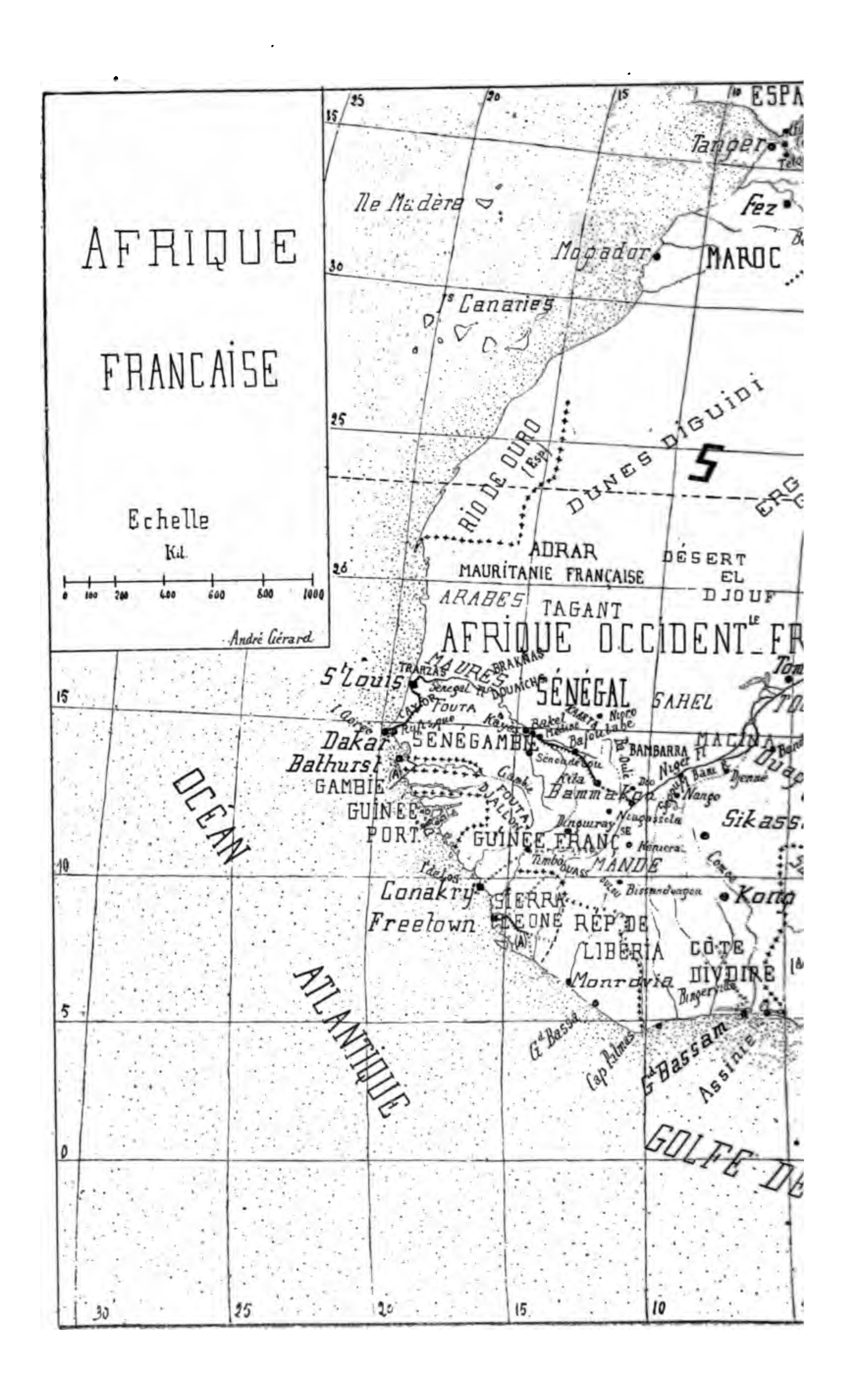
constater par nous-même les résultats du prodigieux effort accompli depuis dix ans par nos jeunes colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey ; elles peuvent désormais soutenir sans crainte la comparaison avec les colonies voisines administrées par les Anglais, les Portugais ou les Allemands.... Sans contestation possible, en Afrique occidentale, la première place nous appartient. Nos rivaux eux-mêmes le reconnaissent. ».

Essayons de montrer comment, avec un esprit de suite et une volonté persistante qui resteront l'honneur des propagateurs en France de l'idée coloniale, nous avons réussi à fonder ces belles colonies, qui nous permettent d'espérer que le dernier mot n'a pas encore été dit sur l'avenir et la grandeur de notre race.

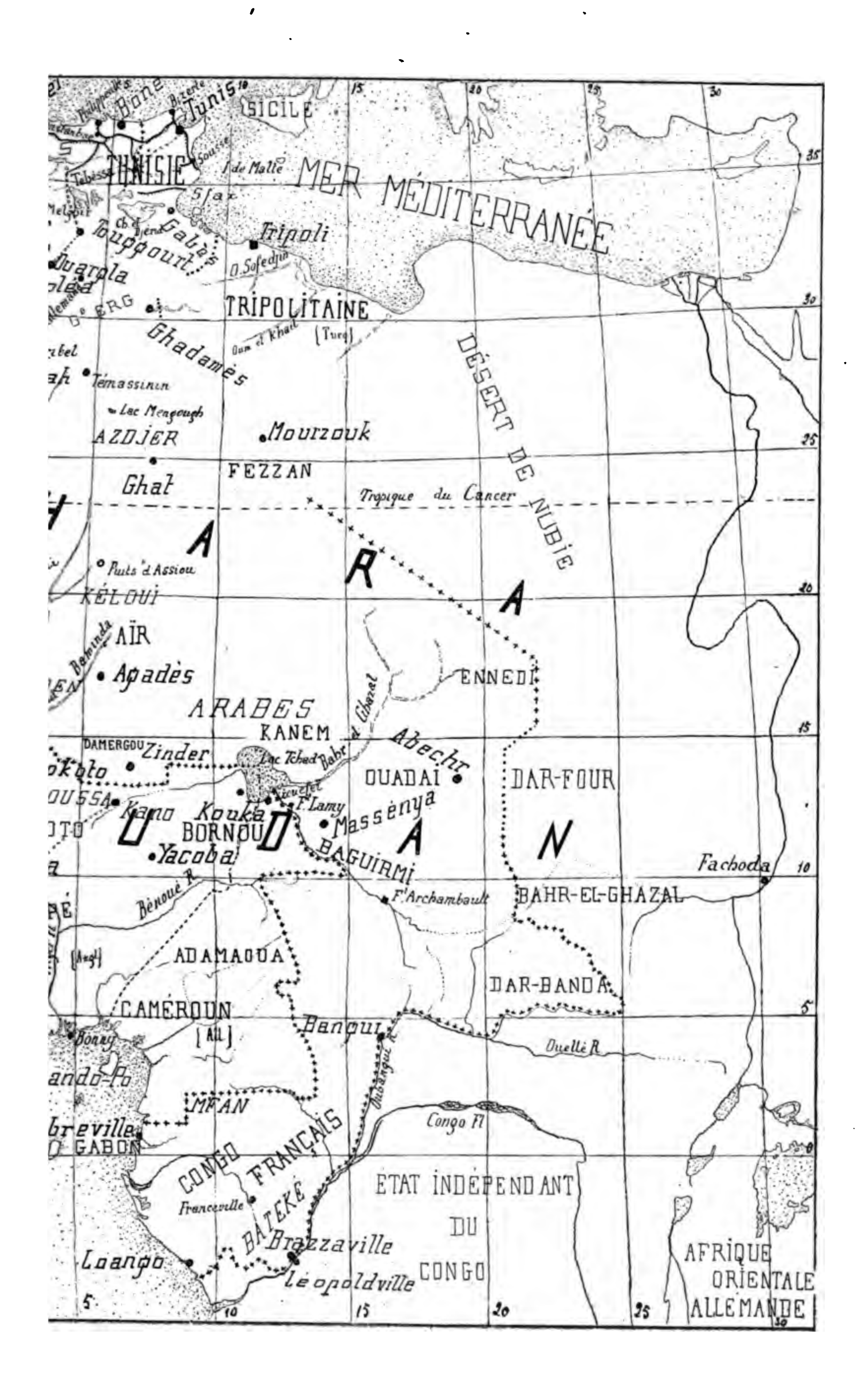
CHAPITRE PREMIER

LE SÉNÉGAL DEPUIS 1870

Les trois périodes de l'histoire du Sénégal. — Le Sénégal est la plus ancienne de nos colonies. Son histoire peut se diviser en trois périodes distinctes. La première, la plus longue, mais la moins remplie, s'étend des origines à l'année 1815. Le Sénégal n'est alors qu'un comptoir d'échange et le gouvernement ne prend part aux affaires du pays que pour nommer ses gouverneurs ou tenter quelques essais de culture qui ne réussissent jamais. Dans la seconde période, de 1815 à 1870, quelques progrès s'accomplissent, mais c'est seulement en 1854 que, grâce à la féconde impulsion donnée par un administrateur éminent, Faidherbe, la colonie subit une transformation totale. Ce n'est plus un marché d'esclaves ou de gommes, ce n'est plus une terre maudite où les fonctionnaires se considèrent comme envoyés en disgrâce, et dont les négociants ne s'approchent qu'à contre cœur ; elle devient, au contraire, un foyer d'influence, d'où rayonnent au loin, et dans toutes les directions, notre civilisation et notre prépondérance. La troisième période est la période contemporaine, qui commence en 1870. Elle est marquée par des progrès continus et des conquêtes journalières. Le grand fleuve qui parcourt la colonie devient une voie de pénétration vers l'Afrique centrale. Le long de la côte, dans la direction du Niger ou vers le Sahara, le drapeau tricolore est partout déployé. Nous triomphons des résistances locales, nous prenons possession d'énormes étendues de terrains. En un mot, nous ne sommes plus campés dans la région comme des hôtes temporaires, mais bien établis comme des maîtres légitimes et acceptés comme tels par les indigènes. Le Sénégal n'est plus une colonie à avenir incertain, mais un véritable empire africain, qui s'affermit et se consolide de jour en jour, et dont les diverses parties, d'abord simplement



AFRIQUE
FRANCAISE
Echelle
Kil.
0 100 200 400 600 800 1000
André Gérard
Ile Madère
Tanger
Fez
Mogador
MAROC
Is Canaries
RIO DE OURO (Esp.)
DUNES DIGUIDI
ADRAR
MAURITANIE FRANÇAISE
DÉSERT EL DJOUF
ARABES
TAGANT
AFRIQUE OCCIDENTLE FR
MAURES
TRARZAS
BRAKNAS
St Louis
SÉNÉGAL
SAHEL
FOUTA
Kayes
Bakel
Nioro
Dakar
SENÉGAMBIE
BAMBARA
MACINA
Bathurst
GAMBIE
Bammako
Sikasso
GUINÉE PORT.
FOUTA DJALLON
GUINÉE FRANÇ.
MANDÉ
Conakry
SIERRA LEONE
Freetown
RÉP. DE LIBÉRIA
Monrovia
CÔTE D'IVOIRE
Kong
Gd Bassa
Cap Palmas
Gd Bassam
Assinie
OCÉAN
ATLANTIQUE
GOLFE D
30
25
20
15
10
5
0



SICILE
Tunis
Bône
TUNISIE
Sfax
MER MÉDITERRANÉE
Tripoli
Touggourt
TRIPOLITAINE
Ghadamès
DÉSERT DE NUBIE
Mourzouk
AZDJER
FEZZAN
Ghat
Tropique du Cancer
A
R
A
AÏR
Agadès
ENNEDI
ARABES
KANEM
Zinder
Lac Tchad
Abechr
OUADAÏ
DAR-FOUR
Kano
Kouka
BORNOU
Massénya
D
A
N
U
Yacoba
BAGUIRMI
Fachoda
F. Lamy
F.t Archambault
BAHR-EL-GHAZAL
ADAMAOUA
DAR-BANDA
CAMÉROUN
Bangui
Ouellé R.
Congo Fl.
GABON
CONGO FRANÇAIS
ETAT INDÉPENDANT DU CONGO
Franceville
BATÉKÉ
Brazzaville
Loango
Léopoldville
AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

juxtaposées, ou violemment rapprochées par la conquête, se fondent peu à peu dans un harmonieux ensemble. C'est cette œuvre grandiose, et tout à l'honneur de la France, dont nous voudrions résumer l'histoire, en essayant de mettre en lumière l'héroïsme de nos soldats, la persévérance dé nos explorateurs, et les efforts presque toujours heureux de nos administrateurs.

La tâche des successeurs de Faidherbe était relativement facile. Ils n'avaient qu'à se conformer à sa politique à la fois ferme et prudente. Ils n'avaient surtout qu'à aimer le Sénégal. Peut-être n'ont-ils pas tous également réussi. Peut-être même des fautes ont-elles été commises, mais l'impulsion donnée avait été pourtant si vigoureuse, que les progrès continuèrent.

Refoulement des Maures. — On sait que deux races sont en présence au Sénégal, et on peut leur assigner le fleuve comme limite ethnographique : les Nègres sur la rive gauche, et les Maures sur la rive droite. Les Maures sont formés par un mélange de tribus Arabes et Berbères qui, poussées en avant par les grandes migrations du septième et du onzième siècles, franchirent la barrière, réputée à tort infranchissable, du Sahara et envahirent les vastes solitudes qui se prolongeaient jusqu'au Sénégal. On les divise en Maures septentrionaux (Ouled-el-Hadji, Ouled-Embarek, Sidi-Mahmoud), et en Maures méridionaux ou Guéblas (Trarzas, Braknas, Douaich). Entre eux et les Nègres, bien que séparés par le Sénégal, la haine est profonde et l'hostilité pour ainsi dire perpétuelle. Nous eûmes longtemps le grave tort de permettre et presque d'encourager les invasions et les razzias des Maures sur la rive gauche du Sénégal. Cette impolitique faiblesse nous aliéna les Nègres, qui nous détestaient, sans nous attacher les Maures, qui nous méprisaient. Nous avons fini par mieux comprendre nos intérêts. A diverses reprises, les Maures, surtout les Trarzas, avaient envahi la colonie et menacé nos établissements. Faidherbe résolut d'en finir avec ces remuants voisins. Il entra en campagne contre le plus redoutable des chefs Trarzas, Mohammed el Habib, et lui imposa, en 1858, un traité par lequel il lui interdisait de passer en armes sur la rive gauche du Sénégal, et obtenait la liberté du commerce sans payer l'humiliant tribut que nos négociants avaient jusqu'alors accordé, sous le nom de coutumes. Ce traité fut loyalement exécuté. Les deux fils de Mohamed el Habib, Sidi et Ely, ses successeurs immédiats, restèrent fidèles à leur parole. En 1879, notre explorateur Soleillet était

admirablement accueilli par eux. Ely le chargeait même de tous ses compliments pour notre gouverneur, car, disait-il, il se considérait comme l'enfant de la France.

Les Maures Braknas n'auraient pas mieux demandé que de continuer leurs fructueuses razzias au delà du Sénégal. Faidherbe, profitant habilement de la rivalité de deux princes qui se partageaient le pouvoir, leur vendit sa neutralité, et réussit, de la sorte, à assurer la sécurité de la navigation du Sénégal.

Quant aux Maures Douaich, ils essayèrent bien de se joindre à nos ennemis, et surtout à l'agitateur Abdoul-Boubakar, mais ils furent durement rappelés au respect des conventions, et, depuis l'année 1891, ils n'ont plus bougé. C'est ainsi qu'en passant de la défensive à l'offensive, et en substituant une politique ferme et patriotique aux déplorables compromissions d'autrefois, nous avons réussi, non seulement à rester les maîtres incontestés des territoires occupés par nos troupes, mais encore nous avons fait cesser l'humiliante sujétion, que nous avions jusqu'alors acceptée, et, par là même, facilité la soumission des tribus nègres.

Conquête du Cayor. — Sur la rive gauche du Sénégal, les principaux pays occupés par les nègres se nomment le Cayor, le Toro, le Baol et le Fouta. C'est dans la province du Cayor, au sud de Saint-Louis, que nous rencontrâmes la résistance la plus acharnée. Pays étrange, que ce Cayor! On dirait une principauté féodale de l'Europe au moyen âge. Gouverné par le Damel, souverain absolu, dont l'avènement au trône était marqué par de sanglantes révolutions, opprimé par une aristocratie remuante, les Tiédos, ennemis de tout travail autre que la guerre, habité par des populations féroces et fanatisées, le Cayor, par sa position géographique entre nos deux métropoles sénégalaises, Saint-Louis et Dakar, pouvait devenir un voisin dangereux. C'était, en outre, un pays inconnu, arrosé seulement par des lacs et des marais, et couvert de forêts que l'exubérante végétation des tropiques rendait à peu près impénétrables. Faidherbe, qui se rendait compte des difficultés d'une lutte dans ce labyrinthe inextricable où il était si facile de tendre des embuscades, aurait voulu jeter à travers le Cayor une ligne télégraphique défendue par des postes fortifiés, mais le Damel Macodou n'accepta pas ses propositions et entra en campagne. Il fut battu et peu après dépossédé, mais un de ses parents, Lat-Dior, le remplaça et soutint avec

énergie la lutte contre les Français. Il fut battu dans plusieurs rencontres, mais s'obstina dans la résistance, et devint le héros de l'indépendance nationale. Nous aurions été bien inspirés si, dès nos premières victoires, nous avions prononcé purement et simplement l'annexion du Cayor. Le pays était en pleine décomposition. Damels se disputant le pouvoir, Tiédos acharnés dans leurs querelles intestines, populations horriblement foulées, nous n'avions, pour ainsi dire, qu'à laisser faire, et qu'à fermer la main au moment favorable. Nous avons cherché, très à tort, à ménager les susceptibilités nationales en ne procédant que lentement à une annexion, qu'il eût été facile de proclamer dès les premiers moments de notre intervention. Nous commîmes également la faute de nous insinuer dans les querelles intestines des Damels et, une fois que nous eûmes adopté une ligne de conduite, de ne pas y persévérer et de passer sans raison d'un allié à l'autre. De là de brusques ressauts, de là des contradictions et des reculs inexplicables, qui compliquèrent à plaisir la question du Cayor, et retardèrent pour de longues années encore l'annexion de cette province.

Lat-Dior, comme autrefois Abd et Kader en Algérie, tenait toujours la campagne, malgré les échecs sanglants et répétés qu'il avait éprouvés. Ambitieux et fanatique, mais convaincu de sa mission, il allait recevoir le prix de sa persévérance, et c'est la France qui, par un singulier retour, allait être l'auteur de ce changement inattendu. Le gouverneur Vallière, non seulement fit la paix avec lui, mais encore le reconnut comme seul et unique Damel, et lui restitua la majeure partie des cantons occupés par ses énergiques prédécesseurs, Faidherbe et Pinet-Laprade. C'était un recul de dix années, et que rien ne justifiait. La stupeur de nos désastres dans la guerre d'Allemagne explique seule cette grosse erreur qui coûta à la colonie plusieurs années de troubles et de désorganisation.

Lat-Dior profita en effet de notre incroyable condescendance. Non seulement les Tiédos, qui l'avaient soutenu, eurent toute licence de piller et de pressurer les malheureux indigènes qui avaient accepté notre protectorat, mais encore le nouveau Damel, nous jugeant d'après ses propres passions, effecta de nous dédaigner et de ne plus tenir compte de nos observations. Il ordonna le pillage d'un royaume allié, le Baol. Il envoya jusqu'à Rufisque pour réclamer les anciennes coutumes. En août 1872, apprenant que des élections allaient avoir

lieu à Saint-Louis — il s'agissait de nommer des conseillers municipaux — ne s'imagina-t-il pas, dans son ignorance de despote africain, qu'il n'y avait plus de gouverneur à Saint-Louis, et que, par conséquent, l'occasion était excellente pour conquérir le Oualo, le Dimar, et toutes les possessions françaises. Aussitôt il marcha contre notre capitale. Il est vrai qu'il reconnut vite son erreur et envoya de plates excuses.

Nous aurions dû profiter de cette fausse manœuvre pour déposséder Lat-Dior et reprendre hardiment la grande politique inaugurée par Faidherbe. On crut plus habile de simuler la confiance. On poussa même l'oubli des injures jusqu'à venir à son aide contre l'almamy du Fouta qui lui avait déclaré la guerre. Ce sont nos soldats qui l'aidèrent à gagner la grande bataille de Coki (11 février 1875) et le consolidèrent sur son trône.

Nous n'eûmes même pas la satisfaction d'inspirer à notre protégé des sentiments de reconnaissance. En 1879, lorsque la France s'occupa de construire un chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, Lat-Dior, qui avait d'abord consenti et donné toutes les autorisations nécessaires, revint brusquement sur sa détermination. « Le territoire de la banlieue de Saint-Louis est à moi, écrivait-il insolemment au nouveau gouverneur, Servatius. Je ne souffrirai pas que le chemin de fer y passe. Si je vous laisse cette banlieue, c'est à cause des bonnes relations que nous avons toujours eues. Je ne veux pas de chemin de fer. Ne le construis pas, et nous vivrons en paix ». Lat-Dior s'imaginait que la construction du chemin de fer amènerait l'émancipation des esclaves, en quoi il ne se trompait pas, et il ne voulait pas consentir à cette diminution de puissance. Malgré la frayeur qu'inspiraient à cet ivrogne les wagons, qu'il se représentait comme des frégates montées sur des roues et traînant de formidables canons, il déclara « qu'il serait aussi difficile de faire passer une voie ferrée dans le Cayor qu'un chameau par le trou d'une aiguille », et bouleversa tous nos chantiers. A cette insolente provocation, il n'y avait à répondre que par la guerre. Une colonne expéditionnaire fut envoyée dans le Cayor, sous les ordres du colonel Wendling. Lat-Dior ne tenta même pas de résister et s'enfuit dans le Djolof.

Cette fois encore les leçons de l'expérience furent inutiles. Au lieu de prononcer l'annexion définitive du Cayor, le gouverneur Servatius préféra installer un nouveau Damel, Amadi Ngoué Fal, qui fut

énergie la lutte contre les Français. Il fut battu dans plusieurs rencontres, mais s'obstina dans la résistance, et devint le héros de l'indépendance nationale. Nous aurions été bien inspirés si, dès nos premières victoires, nous avions prononcé purement et simplement l'annexion du Cayor. Le pays était en pleine décomposition. Damels se disputant le pouvoir, Tiédos acharnés dans leurs querelles intestines, populations horriblement foulées, nous n'avions, pour ainsi dire, qu'à laisser faire, et qu'à fermer la main au moment favorable. Nous avons cherché, très à tort, à ménager les susceptibilités nationales en ne procédant que lentement à une annexion, qu'il eût été facile de proclamer dès les premiers moments de notre intervention. Nous commîmes également la faute de nous insinuer dans les querelles intestines des Damels et, une fois que nous eûmes adopté une ligne de conduite, de ne pas y persévérer et de passer sans raison d'un allié à l'autre. De là de brusques ressauts, de là des contradictions et des reculs inexplicables, qui compliquèrent à plaisir la question du Cayor, et retardèrent pour de longues années encore l'annexion de cette province.

Lat-Dior, comme autrefois Abd et Kader en Algérie, tenait toujours la campagne, malgré les échecs sanglants et répétés qu'il avait éprouvés. Ambitieux et fanatique, mais convaincu de sa mission, il allait recevoir le prix de sa persévérance, et c'est la France qui, par un singulier retour, allait être l'auteur de ce changement inattendu. Le gouverneur Vallière, non seulement fit la paix avec lui, mais encore le reconnut comme seul et unique Damel, et lui restitua la majeure partie des cantons occupés par ses énergiques prédécesseurs, Faidherbe et Pinet-Laprade. C'était un recul de dix années, et que rien ne justifiait. La stupeur de nos désastres dans la guerre d'Allemagne explique seule cette grosse erreur qui coûta à la colonie plusieurs années de troubles et de désorganisation.

Lat-Dior profita en effet de notre incroyable condescendance. Non seulement les Tiédos, qui l'avaient soutenu, eurent toute licence de piller et de pressurer les malheureux indigènes qui avaient accepté notre protectorat, mais encore le nouveau Damel, nous jugeant d'après ses propres passions, effecta de nous dédaigner et de ne plus tenir compte de nos observations. Il ordonna le pillage d'un royaume allié, le Baol. Il envoya jusqu'à Rufisque pour réclamer les anciennes coutumes. En août 1872, apprenant que des élections allaient avoir

lieu à Saint-Louis — il s'agissait de nommer des conseillers municipaux — ne s'imagina-t-il pas, dans son ignorance de despote africain, qu'il n'y avait plus de gouverneur à Saint-Louis, et que, par conséquent, l'occasion était excellente pour conquérir le Oualo, le Dimar, et toutes les possessions françaises. Aussitôt il marcha contre notre capitale. Il est vrai qu'il reconnut vite son erreur et envoya de plates excuses.

Nous aurions dû profiter de cette fausse manœuvre pour déposséder Lat-Dior et reprendre hardiment la grande politique inaugurée par Faidherbe. On crut plus habile de simuler la confiance. On poussa même l'oubli des injures jusqu'à venir à son aide contre l'almamy du Fouta qui lui avait déclaré la guerre. Ce sont nos soldats qui l'aidèrent à gagner la grande bataille de Coki (11 février 1875) et le consolidèrent sur son trône.

Nous n'eûmes même pas la satisfaction d'inspirer à notre protégé des sentiments de reconnaissance. En 1879, lorsque la France s'occupa de construire un chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, Lat-Dior, qui avait d'abord consenti et donné toutes les autorisations nécessaires, revint brusquement sur sa détermination. « Le territoire de la banlieue de Saint-Louis est à moi, écrivait-il insolemment au nouveau gouverneur, Servatius. Je ne souffrirai pas que le chemin de fer y passe. Si je vous laisse cette banlieue, c'est à cause des bonnes relations que nous avons toujours eues. Je ne veux pas de chemin de fer. Ne le construis pas, et nous vivrons en paix ». Lat-Dior s'imaginait que la construction du chemin de fer amènerait l'émancipation des esclaves, en quoi il ne se trompait pas, et il ne voulait pas consentir à cette diminution de puissance. Malgré la frayeur qu'inspiraient à cet ivrogne les wagons, qu'il se représentait comme des frégates montées sur des roues et traînant de formidables canons, il déclara « qu'il serait aussi difficile de faire passer une voie ferrée dans le Cayor qu'un chameau par le trou d'une aiguille », et bouleversa tous nos chantiers. A cette insolente provocation, il n'y avait à répondre que par la guerre. Une colonne expéditionnaire fut envoyée dans le Cayor, sous les ordres du colonel Wendling. Lat-Dior ne tenta même pas de résister et s'enfuit dans le Djolof.

Cette fois encore les leçons de l'expérience furent inutiles. Au lieu de prononcer l'annexion définitive du Cayor, le gouverneur Servatius préféra installer un nouveau Damel, Amadi Ngoué Fal, qui fut

aussitôt renversé par un neveu de Lat-Dior, Samba Laobé, et chassé jusqu'à Gandiole près de Saint-Louis. Au moins l'injure fut-elle vivement ressentie. En trois jours une colonne expéditionnaire était organisée sous le commandement du chef de bataillon d'infanterie de marine Dodds. Alors commença, sans trêve ni merci, une véritable chasse à l'homme. Montés sur des rapides dromadaires, nos soldats ne laissèrent aucune relâche à Samba Laobé. Ils finirent par l'atteindre, et le forcèrent à se rendre sans condition (2 mai 1883).

Samba-Laobé resta d'abord fidèle à ses engagements. Lorsque Lat-Dior reparut dans le Cayor, il marcha contre lui sans l'aide de nos soldats, et le refoula dans le désert. Il a de plus consenti à l'exécution du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis. Il a fourni des ouvriers, et aidé à l'achèvement de la ligne ; mais il ne demeura pas longtemps notre allié. Dès l'année 1886, il rançonnait les colons français établis sur son territoire et élevait des prétentions inadmissibles sur la propriété de la voie ferrée. On essaya d'abord de la conciliation. Toutes les tentatives échouèrent. Le 6 octobre 1886 un peloton de nos spahis, commandé par le capitaine Spitzer, rencontrait, à Tiwawane, le Damel et son escorte. Les deux troupes engagèrent aussitôt le combat. Samba-Laobé chercha son salut dans la fuite ; mais, poursuivi à outrance par le lieutenant Chauvet, il fut transpercé et mourut en brave.

Le gouverneur du Sénégal, décidé à mettre un terme à ces agitations qui pouvaient devenir dangereuses, et soutenu d'ailleurs par la majorité des indigènes, qui préféraient, à une indépendance nominale, le calme et la sécurité sous la domination française, prononça aussitôt la division du Cayor en six provinces, gouvernées chacune par un chef à notre dévotion. Lat-Dior protesta et rentra en campagne. Le capitaine Vallon, envoyé à sa poursuite, l'atteignit au puits de Dekkelé (26 octobre 1886). Lat-Dior se défendit avec énergie, mais il fut tué avec son fils et les plus courageux de ses partisans. Dès lors la paix n'a plus été troublée au Cayor, et les chefs nommés et protégés par nous, ont tout intérêt à nous rester fidèles.

Conquête du Fouta. — Dans une province voisine du Cayor, sur le moyen Sénégal, dans le Fouta, les tribus nègres, remuantes et belliqueuses, n'acceptaient pas volontiers la domination française. Elles s'étaient révoltées à diverses reprises, et, quoique toujours battues, n'oubliaient pas leur humiliation. Les haines nationales se concentrè-

rent autour d'un certain Abdoul-Boubakar, et dans la tribu des féroces et orgueilleux Bosséyabés. Ils furent une première fois battus et réduits à l'impuissance (1864), mais, comme ils ne connaissent que le droit de la force et que le pillage est la seule industrie dont ils vivent, il était nécessaire, ou de les exterminer, ou d'occuper définitivement leur pays. Abdoul-Boubakar sut exploiter à son profit ces rancunes et ces impatiences. Rêvant de reconstituer à son profit l'ancien royaume du Fouta, il redoubla d'insolences à notre égard. Il en arriva même bientôt à des insultes directes. Non content de brûler, à diverses reprises, les poteaux de la ligne télégraphique entre Saldé et Bakel, il accabla de vexations nos négociants et annonça qu'il entrerait bientôt en campagne pour jeter les Français à la mer. La faiblesse du gouverneur Vallière l'encourageait dans ses prétentions. Il se persuada que le gouverneur hésiterait à se prononcer contre lui, et même qu'il renoncerait au Fouta, comme il venait de renoncer au Cayor; mais il devait se heurter contre une volonté bien arrêtée, et ses espérances furent bientôt dissipées.

Brière de l'Isle avait succédé à Vallière en 1876. Convaincu de la nécessité de réagir contre les reculs inexplicables de son prédécesseur, il se décida à comprimer ces velléités de révolte. Dès 1877, une colonne d'observation était envoyée contre Abdoul-Boubakar, mais ce dernier, qui, sans doute, ne se sentait pas assez fort, signa aussitôt, à Galoyo (octobre 1877), une trève par laquelle les différents chefs du Fouta reconnaissaient les traités antérieurs et acceptaient notre suprématie. La trève était presque aussitôt rompue par Abdoul-Boubakar, qui annonçait qu'il s'opposerait par la force à l'établissement d'une ligne télégraphique de Saldé à Matam. Il fallait châtier cette insolence. En février 1881, le colonel Pons était envoyé contre un des villages les plus compromis, Orefonda. Un grave échec marqua les débuts de l'expédition. Le capitaine Badenhuyer, avec cinquante spahis et trente disciplinaires, avait été envoyé chercher des vivres à bord de la flotille restée à l'ancre près du village de Mbirboyan. Il fut surpris à N'dourbabian par des forces supérieures, et tué, après une résistance héroïque, avec vingt-deux de ses hommes. Le colonel Pons le vengea. Il parcourut la Fouta, brûla trente villages et fit de nombreux prisonniers. Réduit à la dernière extrémité, Abdoul-Boubakar signa un nouveau traité par lequel il s'engageait, moyennant une redevance, à protéger nos négociants et à laisser exécuter la ligne télégraphique.

L'impression produite avait d'ailleurs été excellente, et, dans tout le Fouta, ont compris la nécessité de respecter désormais la volonté de la France.

Affaire de Sabouciré.—Brière de l'Isle fit également respecter notre drapeau par les tribus nègres du haut fleuve. Aux environs de Médine, le chef du Logo, Niamody, avait fait de sa résidence, Sabouciré, à seize kilomètres seulement en amont de notre poste, un centre de résistance. Il avait même provoqué notre commandant, en lui écrivant qu'il mettrait à mort tout Français, noir ou blanc, qui pénétrerait dans ses états, et il s'était répandu en épouvantables menaces contre notre fidèle allié, le vieux Sambala. Une colonne expéditionnaire commandée par un vaillant officier, le lieutenant-colonel Reybaud, fut aussitôt dirigé contre Sabouciré. Elle comptait 585 hommes, 80 chevaux et 4 canons. Partie de Saint-Louis le 4 septembre 1878, elle arrivait, le 22 du même mois, devant la citadelle nègre. Un violent combat s'engagea. Il dura cinq heures et se termina par la prise et la destruction de Sabouciré. Niamody fut tué dans la bataille et à ses côtés tombèrent cent cinquante Toucouleurs, sans compter ceux qui se noyèrent dans le fleuve. Nous avions eu treize tués, dont deux officiers et cinquante-un blessés. Cette exécution sommaire rétablit notre crédit compromis, mais la victoire nous coûta cher; car « les troupes s'étaient à peine embarquées sur nos avisos pour rejoindre Saint-Louis que la fièvre jaune s'était abattue, sombre et implacable, sur les officiers et les soldats qu'avaient épargnés les balles des Malinkés ou les fièvres du Logo. Les bateaux s'arrêtaient sans cesse pour permettre de creuser sur la berge les tombes des victimes, ensevelies dans de simples toiles de hamac. » (Rapport du capitaine Gallieni).

Les projets du chemin de fer. — En résumé, grâce à ces énergiques manifestations, tous les Etats riverains du Sénégal, qu'il s'agisse des Maures de la rive droite, ou des nègres de la rive gauche, sont aujourd'hui ou directement administrés par nos agents ou soumis à notre influence. C'est un immense progrès qui a été réalisé en peu d'années. Ce qui a le plus contribué à cette consolidation de notre puissance, c'est le soin apporté par nos gouverneurs à l'extension et à l'amélioration des voies de communication. L'un d'eux, Pinet-Laprade, forma le projet, et ses successeurs s'efforcèrent de l'exécuter, d'unir par une voie ferrée non seulement Dakar à Saint-Louis, mais aussi

Saint-Louis à Médine et au Niger. Jeter ainsi, à travers des pays mal soumis ou peu civilisés, un chemin de fer, pouvait paraître excessif, aussi les adversaires ne manquèrent-ils pas à ce projet, mais on finit par comprendre qu'il n'existait pas de meilleur instrument de civilisation et les travaux de construction furent aussitôt commencés. Il s'agissait, avant tout, d'unir Dakar à Saint-Louis, car le Sénégal, en se jetant à la mer, forme, juste en face de Saint-Louis, une barre mobile qui gêne beaucoup la navigation, tandis que Dakar est un port largement ouvert. Il est vrai que les Damels du Cayor, Lat-Dior ou Sambo Laobé, pris de scrupules théologiques ou plutôt se défiant de nos progrès, ont essayé de s'opposer aux travaux, mais l'un et l'autre ont disparu, le chemin projeté à travers le Cayor a été rapidement achevé, et les communications par voie ferrée sont aujourd'hui régulières entre Dakar et Saint-Louis.

Tout permettait d'espérer que la seconde section, de Saint-Louis à Médine, serait aussi promptement achevée. Des études préparatoires bien conduites par des officiers de talent, Pietri, Jacquemart, Monteil, Sorin, avaient préparé le terrain, mais des difficultés financières ou plutôt la malencontreuse opposition de certains adversaires de la colonisation ont tout arrêté. On n'est pas encore sorti de la période de préparation et voici près de vingt années perdues en tâtonnements et en hésitations.

Le plus singulier, c'est que, grâce à l'esprit d'initiative de quelques uns de nos administrateurs, les travaux de la troisième section, celle qui doit rejoindre le Sénégal au Niger, ont été commencés et sont sur le point d'aboutir. Nous entrions pourtant dans un pays inconnu, nous avions à lutter contre l'hostilité déclarée des indigènes, mais on n'a tenu compte ni des récriminations ni des obstacles. On est allé de l'avant, et on a bien fait, car, à l'heure actuelle, la voie ferrée qui part de Kayes sur le Sénégal aboutit déjà à Bamakou sur le Niger, et il n'y a pas eu pour la France de prise de possession plus sûre. Nous aurons à revenir bientôt sur cette importante question.

Insurrection de Mahmadou Lamine. — Ne serait-ce qu'au point de vue stratégique, l'utilité de ces chemins de fer sénégalais et soudanais est indiscutable. S'ils avaient existé en 1886 et 1887, nous aurions eu moins de peine à triompher d'une insurrection qui faillit compromettre notre situation. C'est au Sénégal même que se déchaîna la tempête, et c'est un Sénégalais qui se crut à la veille de réaliser le

rêve jadis formé par Al Hadji Omar, celui de jeter les Français à la mer. Mahmadou Lamine était un Sarakolé, c'est-à-dire qu'il appartenait à une race très fière de son intelligence et de la supériorité qu'elle s'arroge. Il naquit près de Kayes, en 1837, et partit, de bonne heure, pour la Mecque. Pendant de longues années il parcourut le monde musulman, séjourna à Constantinople et ne revint en Afrique qu'avec un trésor d'expériences et de connaissances chèrement acquises. Résolu à fonder un empire sur les ruines de celui d'Al Hadji Omar, il eut le tort de dévoiler trop tôt ses secrets desseins, car le soupçonneux maître de Ségou, Ahmadou, le retint six ans dans une demi-captivité. A peine relâché, Mahmadou Lamine tourna aussitôt son activité contre les provinces directement soumises à la France. Grand, de mine imposante, éloquent, fort instruit pour un nègre, il recruta sans peine de nouveaux adhérents et se posa tout de suite comme un marabout inspiré. Rusé dans sa propagande, très actif, il aimait à raconter aux nègres qu'il avait, à la Mecque, couché à côté du corps de Mahomet, et n'avait que deux doigts de moins que le Prophète. Il insinuait par là que son rôle serait presque aussi grand que le sien. Déjà même il opérait des miracles. Il rassemblait ses prosélytes autour d'un bassin rempli d'eau, et faisait défiler, à leurs yeux surpris, grâce à des images d'Épinal collées dans la paume de ses mains, toute une série d'uniformes français. On agitait alors le bassin et le tableau se brouillait. « C'est ce que nous ferons de l'armée française, » s'écriait alors le prophète, et il se retirait aussitôt, sans doute pour laver ses mains. Ces grossiers stratagèmes valurent à Mahmadou Lamine une immense réputation. Les mécontents se groupèrent autour de lui. Jeunes gens avides de pillage, bandits de toute provenance, fanatiques et exaltés lui promirent leur concours. Les bateliers du fleuve, qui ne nous aimaient pas, bien que nous les fassions vivre, s'engagèrent à le joindre au premier signal. Le marabout ne s'était pas compromis, et il était déjà redoutable.

En novembre 1885, le colonel Frey, qui conduisait au Niger une colonne de ravitaillement, rencontra Mahmadou Lamine à Kayes. Le marabout protesta de son dévouement, mais il avait déjà résolu sa trahison. A peine le colonel avait-il poussé sa pointe en avant, que Mahmadou Lamine prêchait la guerre sainte, s'emparait par surprise de Sénoudébou et lançait ses avant-postes jusqu'à Konguel,

à six kilomètres seulement de Bakel. Il avait des intelligences dans la place. L'interprète Alpha Sega lui était tout dévoué. Ce fut sur les conseils de ce traître que, dans une sortie imprudente, nous perdîmes dix tués, vingt-cinq blessés et un canon. Aussitôt, avec la mobilité d'impression qui caractérise ces peuples primitifs, les Africains se soulèvent en masse. A Bakel même, la moitié des indigènes se déclarent contre nous et la garnison du fort ne parvient à se maintenir qu'après un sanglant combat dans les rues de la petite ville.

Le 2 avril 1886, le colonel Frey, averti par le télégraphe, arrivait à Kayes avec 80 soldats blancs et près de 400 tirailleurs ou spahis. Se heurter, avec cette poignée d'hommes, contre les 15 à 20.000 hommes que le marabout avait groupés autour de lui, eût été bien imprudent. Le colonel adopta une tactique plus sûre. Il se décida à attaquer successivement tous les villages qui avaient envoyé leurs contingents à Mahmadou Lamine. Alors commence une campagno de six semaines, intéressante à suivre dans ses détails, à cause des marches forcées, des surprises et des embuscades dont elle est toute remplie.

Le Guidimacko, province dépendant du sultan de Ségou, fut le premier puni de sa défection. A Bokkoro, où s'étaient réfugiés les révoltés avec force butin, s'engagea un violent combat. Les femmes prirent part à l'action. On les entendit, toute la nuit qui suivit la défaite, appeler à grands cris le prophète à leur secours. Mahmadou-Lamine ne se décida à interrompre le blocus de Bakel que lorsqu'il apprit que la colonne Frey avait remporté de nouveaux succès à Guemou et à Bambella. Il présenta la bataille à son habile adversaire le 19 avril, à Tambouckhomé. L'action fut chaudement disputée. Le porte-drapeau du marabout vint tomber, percé de coups, à vingt mètres seulement de nos lignes. Les noirs se dispersèrent après avoir subi de grandes pertes. Les contingents désolés regagnèrent leurs villages et Mahmadou Lamine s'enfuit dans le Bondou, serré de près par nos soldats lancés à sa poursuite.

Deux colonnes commandées par le colonel Frey et par le commandant Combes s'acharnèrent, en effet, après le marabout. La première de ces colonnes n'hésita pas à traverser le désert qui s'étend de Sénoudébou à Makhana. Les souffrances furent extrêmes. Il fallut marcher quatorze heures de suite. Aussi plusieurs de nos

hommes moururent-ils de soif et d'épuisement. Mahmadou Lamine venait d'arriver au village de Kydira et déjà son tamtam de guerre retentissait dans les rues, appelant les indigènes au secours, lorsque éclatèrent des coups de fusil. Il croyait à un engagement sans importance, et haussait les épaules de mépris, quand, aux détonations isolées, succédèrent des feux de salve. Il s'enfuit aussitôt vers Sénoudébou. Par bonheur pour lui le gué de Naé restait libre. Nos soldats, furieux de leur déconvenue, enlevèrent le tata où les partisans du marabout essayent un simulacre de résistance, et firent un immense butin. Près de 600 femmes, un troupeau innombrable, des bagages et la bibliothèque de Mahmadou tombèrent entre leurs mains. Cette bibliothèque, à laquelle il attachait un respect superstitieux, se composait de plusieurs centaines d'exemplaires du Coran, manuscrits ou imprimés, très richement reliés, qu'il avait achetés dans ses voyages ou qui lui avaient été donnés en présent par les princes Musulmans.

Pendant que le nouvel Abd el Kader, privé de sa smala, s'enfuyait d'abord à Sénoudébou, puis dans le Dioka, nos soldats couraient au secours de Bakel toujours assiégé. Une première bataille s'engageait à Manahel, une seconde à Guemou et une troisième à Kemandao. Les indigènes, persuadés que nous ne leur accorderions aucune grâce, nous opposèrent une résistance désespérée. Ils avaient même recouru à des pratiques superstitieuses, en égorgeant des moutons à proximité des chantiers choisis pour nous tendre des embuscades. Un des conjurateurs fut tué au moment même où il lançait contre nous les imprécations sacramentelles. A la fin de mai non seulement Bakel était délivré et tous les villages révoltés réduits à l'obéissance, mais le marabout semblait hors d'état de jamais rentrer en campagne. Près de trois mille nègres avaient payé de la vie cette folle équipée. Peu de campagnes avaient été aussi meurtrières. Aussi le renom de la France grandit d'autant plus que le danger été plus sérieux.

Tous les périls cependant n'étaient pas conjurés, car Mahmadou Lamine n'avait pas renoncé à la lutte. Lentement et paisiblement il reconstituait des forces. Il avait installé, à Dianah, la capitale du Dioka, une citadelle redoutable, et, persuadé que la France n'irait jamais le chercher à 250 kilomètres de Bakel, il continuait ses prédications et ses agitations. Il avait même l'audace d'envahir le Bondou, où il surprenait et décapitait notre vieil allié Omar Penda. Peu à peu se formait contre nous un orage menaçant. Depuis septembre

1886, le nouveau commandant du Soudan français était le colonel Gallieni. Très au courant des pratiques indigènes et comprenant la nécessité d'arrêter par un retentissant exemple toutes les velléités d'insurrection, Gallieni résolut de prendre l'offensive en opérant une marche convergente sur Dianah. Deux colonnes furent donc organisées qui, partant d'Arendou en aval de Kayes, et de Diamou en amont, devaient, malgré les cent cinquante kilomètres qui les séparaient, se rejoindre, à jour fixe, sous les murs de Dianah. L'opération était difficile, car on s'engageait dans un pays à peu près inconnu et sans routes, mais Gallieni apporta les soins les plus minutieux à la préparation de l'entreprise.

Quand tout fut prêt, le 17 décembre 1886, les deux colonnes s'enfoncèrent en pays ennemi, diminuant chaque jour la distance qui les séparait. Mahmadou-Lamine avait annoncé qu'il écraserait successivement les deux colonnes. C'était, en effet, la seule tactique à suivre, mais il ne sut prévenir leur jonction. Le 24 décembre, la colonne qui avait traversé le Bondou se trouvait à Pétéboki, dernière étape désignée avant Dianah, quand elle entendit le canon de la seconde colonne, celle qui venait par le Bambouck, et attaquait le village de Saroudian. Nos soldats coururent aussitôt au secours de leurs camarades. Les partisans du marabout, pris en queue et sur le flanc, n'eurent bientôt d'autre ressource que de s'enfuir en désordre dans la brousse. Les deux colonnes opérèrent leur jonction sur le champ de bataille, et, désormais réunies, marchèrent sur Dianah. Elles arrivèrent sous les murs de la place, le 25 décembre, au jour précis qu'avaient prévu les instructions de Gallieni. Le prophète n'essaya même pas de résister, et s'enfuit avec ses derniers fidèles dans la direction des comptoirs anglais de la Gambie.

Aussitôt commença la poursuite. Les ennemis s'arrêtèrent sur un plateau découvert, dont les pentes tombaient sur un marigot à fond vaseux, celui de Kaguibé. Nos spahis, lancés en éclaireurs, furent reçus par une fusillade à bout portant, et vivement ramenés sur le gros de la colonne qui se forma aussitôt en carré et reprit l'offensive. Les bords du marigot et les approches du plateau furent défendus avec énergie, mais nos soldats balayèrent les clairières par des feux de salve, et l'on vit bientôt s'enfuir dans toutes les directions les partisans du marabout. Quelques uns d'entre eux, à l'arrière-garde, se firent bravement tuer pour donner à leur chef aimé le temps de s'enfuir. En

effet, cette fois encore, notre insaisissable adversaire réussit à s'esquiver, mais il ne trouva un refuge que chez les Sarakolés de Tebekouta, dans le Niani, qui confine aux possessions anglaises. Gallieni ne s'acharna pas à sa poursuite. Il rentra à Dianah et ordonna la destruction de cette place. Usant du droit de la guerre, il aurait pu brûler tous les villages, couper les récoltes sur pied, et transformer le pays en désert. Il préféra la douceur. Des émissaires furent envoyés aux indigènes qui avaient fui dans les bois. Ils étaient porteurs de paroles de clémence. Ils furent écoutés, et, les uns après les autres, les gens de Nieri, de Tiali, de Gamou rentrèrent dans leurs villages, et acceptèrent notre protectorat.

Rien pourtant n'était terminé, si Mahmadou Lamine tenait encore la campagne. Gallieni écrivit alors à tous les chefs de la contrée pour les menacer des vengeances françaises, s'ils donnaient asile au marabout. Ces ordres impératifs furent exécutés. Un des fils de Mahmadou Lamine, Soybou, qui avait essayé d'insurger le Guidimako, fut pris les armes à la main au gué de Dikokori, et fusillé avec le plus compromis de ses compagnons. Mahmadou Lamine, à son tour, était chassé de Tébékouta, attaqué et battu en rase campagne par les indigènes du Ouli, et finalement obligé de se réfugier, dénué de tout, à Darsalanné, près du poste anglais de Mac-Carthy. Ne s'y trouvant pas en sûreté, il se retrancha à Baracounda, sur la rive droite de la Gambie, à environ 80 lieues de la mer. C'est là qu'une colonne, commandée par le capitaine Fortin, partie de l'embouchure de la Falémé, l'atteignit, après une marche de 208 kilomètres à travers un pays inexploré. Le 8 décembre 1886, Baracounda était pris et Mahmadou Lamine tué. Cet événement considérable nous donnait tout le bassin supérieur de la Gambie.

Les conséquences de ces dernières campagnes furent très importantes. Au point de vue militaire, il était démontré qu'on pouvait ravitailler une colonne engagée fort loin de sa base d'opération, et par conséquent ne plus se contenter de disperser, mais poursuivre à outrance et détruire tous les agitateurs nègres qui voudraient recommencer la lutte. Au point de vue politique, non seulement nos anciens établissements n'avaient plus rien à redouter, mais la frontière était reportée à 350 kilomètres au sud du Sénégal. La fertile province du Bondou était rattachée à notre influence, et nous nous rapprochions du Fouta-Djalon, de cette riche contrée qui doit être un des points

d'appui de notre puissance au Soudan. Enfin et surtout nous étions libres, puisque nos derrières étaient assurés, de nous engager dans la direction du Niger, et de travailler sérieusement à la formation de cet empire africain désiré pour la France par tous ceux de ses enfants que pénétrait le sentiment du grand rôle qu'elle est appelée à jouer dans le continent noir.

CHAPITRE II

LA MARCHE VERS LE NIGER

(De Médine à Bamakou)

1879-1883

Projet de joindre le Sénégal au Niger. — L'idée de joindre le Sénégal au Niger par une chaîne de postes à la fois commerciaux et politiques, et de faire rayonner au loin dans le Sahara, et par conséquent, dans l'Afrique centrale, l'influence et la civilisation françaises, n'est pas une idée nouvelle. André Brue, au dix-huitième siècle, avait déjà essayé de la réaliser. Faidherbe, dès qu'il eut triomphé des difficultés de la première heure, et assis sur des bases, désormais inébranlables, la domination de la métropole, s'empressa de reprendre le grand projet qu'il considérait comme le couronnement de ses entreprises extérieures. « Il nous faudrait, écrivait-il en 1863, une ligne de postes, distants d'une trentaine de lieues, entre Médine et Bamakou, ou tout autre point du haut Niger qui paraîtra convenable, pour établir un centre commercial sur le fleuve. » C'est seulement dans les vingt-cinq dernières années que, du domaine théorique, ce projet passa dans la réalité, et qu'une succession d'explorations hardies et de campagnes heureuses non seulement nous conduisit sur les bords du Niger, mais encore nous permit de créer, en pleine Afrique, un véritable empire, et ouvrit à nos légitimes espérances un champ pour ainsi dire illimité.

Les Précurseurs. — Nous ne saurions oublier les ouvriers de la première heure, ceux de nos compatriotes qui ont frayé la voie aux dépens de leur santé, parfois de leur vie, et qui, de gaieté de cœur, se

sont exposés aux dangers d'une exploration à travers des pays barbares ou ennemis. Parmi ces héroïques pionniers de la civilisation, brille au premier rang René Caillié. C'est lui qui, le premier, en 1828, réussit à pénétrer à Tombouctou et traversa l'Afrique occidentale de part en part, depuis Boké jusqu'à Tanger. Le lieutenant de vaisseau Mage et son compagnon, le docteur Quintin, furent les successeurs immédiats de Caillié, et encore leur voyage n'eut-il lieu qu'en 1864. Faidherbe fut le promoteur de cette importante exploration. Il leur avait donné comme instructions de reconnaître la route de Médine à Bamakou par Bafoulabé afin d'y créer un courant commercial entre le Soudan et les possessions françaises, et de revenir, suivant les circonstances, soit en descendant le Niger, soit en regagnant, par le Sahara, la côte méditerranéenne. Mage et Quintin réussirent en effet à pénétrer jusqu'à Ségou. Ils signèrent même avec le fils d'Al Hadji Omar, Ahmadou, un traité d'alliance et de commerce, mais qui, longtemps, resta lettre morte ; car il aurait fallu compléter le premier et grand résultat, si rapidement obtenu, en se lançant résolument à la conquête pacifique de la région, et bien des années devaient encore s'écouler avant que les successeurs de Faidherbe aient songé à profiter des clauses du traité de Ségou.

Exploration de Soleillet. — Un simple particulier, Paul Soleillet, presque sans ressources, eut le grand mérite de renouer la tradition, et força le gouvernement à sortir de son indifférence systématique. Sa grande idée était de relier l'Algérie au Sénégal. Après plusieurs tentatives infructueuses en prenant Alger comme point de départ, il changea tout à coup de plan, et se rendit à Saint-Louis, bien résolu à gagner Alger, mais en passant par le Niger (avril 1878). Il partait seul sans autre escorte qu'un tirailleur sénégalais, accompagné de trois bœufs pour porter son bagage. Aucune arme, au moins apparente. Il poussait la simplicité jusqu'à adopter le costume du pays, persuadé que la confiance qu'il témoignait aux indigènes en venant ainsi au milieu d'eux flatterait leur amour-propre et faciliterait la tâche qu'il s'était imposée. Ses prévisions se réalisèrent. Partout il reçut un accueil empressé, même de la part des populations notoirement hostiles, car on le respectait comme un grand médecin. Le 1er octobre 1878 il arrivait enfin à Ségou, et le sultan Ahmadou, prévenu de son arrivée, envoyait à sa rencontre 12 à 1500 de ses Toucouleurs qui saluèrent le drapeau tricolore en déchargeant leurs armes et en poussant des cris.

Ce bon accueil dura tout le temps du séjour de notre voyageur à Ségou. Il est vrai qu'Ahmadou, jaloux de conserver dans tout le Soudan oriental le prestige que lui donnaient ses relations avec la France, ne voulut pas lui permettre de pousser jusqu'à Tombouctou, mais il le laissa librement circuler dans ses états, prendre des notes, recueillir des observations, et former avec ses sujets des relations qui, un jour ou l'autre, pourraient être utiles à nos négociants. Soleillet revint, en effet, persuadé que rien n'était plus facile que d'établir un courant d'affaires entre le Sénégal et le Niger, et l'avenir lui a donné raison. Ce fut donc un précurseur, et c'eût été la pire des injustices que de ne pas rappeler son souvenir.

A peine rentré à Saint-Louis, et toujours hanté par la pensée d'ouvrir entre nos colonies de nouveaux débouchés, Soleillet entreprenait un nouveau voyage. Il voulait cette fois gagner Tombouctou en passant par les oasis d'Adrar, de Tichit et de Oualata. Cette fois encore il repoussait toute intervention officielle, et toute escorte armée. Parti de Saint-Louis le 16 février 1880, il arrivait sans encombre dans le pays des maures Trarzas, dont le chef, notre allié Ely, le recevait avec cordialité ; mais, négligeant de prudents conseils, il s'engagea dans une région peu sûre, où il fut attaqué par une bande de Touareg Ouled Dlim, et dépouillé de tout ce qu'il possédait. Cette seconde expédition avait donc échoué, mais la voie était frayée, et le gouvernement n'avait plus qu'à suivre les traces de l'explorateur.

Tant d'efforts méritaient une récompense. Soleillet fut officiellement chargé de se rendre à Tombouctou pour en ménager l'accès à nos négociants. Il reprit aussitôt son bâton de voyage. Ici se place un épisode qui n'a jamais été débrouillé. On apprit tout à coup que la mission était arrêtée, et que Soleillet était invité à rentrer à Saint-Louis. Cette mesure sévère était, paraît-il, motivée par la publication en France d'une lettre où le personnel de la colonie était durement apprécié. Il se peut que Soleillet ait commis une imprudence, mais il n'eut pas été hors de propos de traiter avec quelque ménagement un homme qui, depuis quinze ans, était sur la brèche pour l'exploration de l'Afrique. Soleillet n'eut pas de peine à se justifier, mais il ne devait jamais revenir au Sénégal.

Les projets du gouvernement. — Aussi bien, il était temps que le gouvernement prît la haute direction de l'entreprise et indiquât résolument, non plus par des tentatives isolées ou des promesses, mais

par des actes énergiques, qu'il voulait étendre l'influence et au besoin la domination française dans la vallée du Niger. Etudier soigneusement le terrain pour construire une route, au besoin un chemin de fer entre Médine et un point à déterminer sur le Niger, tel fut, dès lors, le projet favori des gouverneurs du Sénégal. Il est vrai que les circonstances se prêtaient à l'exécution de ce projet.

Depuis la mort, en 1864, de notre vieil adversaire, Al Hadji Omar, qui avait réussi à maintenir sous sa domination, tous les pays baignés par le Haut-Sénégal et le Moyen-Niger, ses fils s'étaient partagé ses domaines, mais les héritiers de cet autre Charlemagne ne surent pas garder la concorde nécessaire pour consolider un empire aussi rapidement improvisé. Pendant que son fils aîné, Ahmadou, se maintenait à Ségou sur le Niger, un de ses neveux, Tidiani, s'installait dans le Macina, et ses autres héritiers se taillaient çà et là des principautés à leur fantaisie ; aussi la guerre civile était-elle en permanence et la guerre religieuse compliquait encore la situation, car les néophytes musulmans poursuivaient de leur haine ceux de leurs compatriotes qui étaient restés fidèles aux pratiques fétichistes. Aux horreurs qu'entraîne toujours à sa suite le fanatisme surexcité se joignaient les haines de race et les animosités locales. C'est dans cette mêlée confuse de religions et de nationalités que nous allions nous engager, sans seulement bien connaître nos amis et nos ennemis.

En effet, le plus dangereux de ces ennemis, car il était caché, était le sultan de Ségou, Ahmadou. Il nous accablait de ses protestations d'amitié, et ne négligeait aucune occasion de faire savoir à Saint-Louis qu'il était tout dévoué à la France, mais au fond il nous détestait, et cherchait sous main à nous nuire. En 1878, bien qu'il se soit défendu de toute intervention, c'est bien lui qui avait excité contre nous la dangereuse insurrection du Logo. Sans doute, pendant que nos officiers battaient les insurgés, et détruisaient leur citadelle, Sabouciré, Ahmadou n'avait pas bougé, mais il avait suivi les péripéties de la lutte avec un intérêt qui dénonçait ses véritables sentiments. Il ne fallait donc tenir aucun compte de la prétendue amitié du maître de Ségou. Il n'attendait qu'une occasion favorable pour prêcher de nouveau la guerre sainte contre les chiens de chrétiens.

D'un autre coté, les chefs indigènes, restés fidèles au fétichisme, et, par conséquent, ennemis naturels d'Ahmadou, auraient dû être nos

alliés naturels, mais ils se défiaient de nos relations avec leur persécuteur, et se tenaient sur une réserve qui pourrait, un jour ou l'autre, se convertir en hostilité. Il était donc fort difficile de savoir quelle politique adopter. Haine mal dissimulée des uns, défiance des autres, à vrai dire, la France avait tout le monde contre elle. N'importe! Le temps était venu de l'action. On se décida à aller de l'avant!

Première mission Gallieni (1879-1883). — Etablissement d'un poste à Bafoulabé. — Une mission fut alors organisée à Saint-Louis. Il s'agissait avant tout de créer, plus loin que Médine, un nouveau poste, d'où rayonnerait notre influence, où nous pourrions concentrer nos moyens d'action, même de résistance, et qui deviendrait une nouvelle étape dans la conquête pacifique de la région. On se décida pour Bafoulabé, au confluent du Bafing et du Bakoy, à peu près au quart du chemin entre Médine et le Niger. Le capitaine d'infanterie de marine Gallieni fut chargé de cette délicate mission (1879). Il devait, sur son chemin, pacifier les tribus du Logo et du Natiaga, tâcher de conclure avec leurs chefs des traités avantageux, et étudier le prochain emplacement de la voie. Le 12 octobre 1879 il arrivait à Bafoulabé et y trouvait tous les chefs Malinkès de la région, assemblés pour assiéger, dans la citadelle d'Oulaba, le rénégat Tiecoro, vassal d'Ahmadou. Gallieni pria ces chefs de venir le trouver : ils répondirent à son appel. Le capitaine leur exposa ses projets, qui consistaient à construire un poste fortifié à Bafoulabé et à établir un chemin de fer à travers le pays. Les chefs Malinkès acceptèrent avec empressement cette double proposition. Aussitôt Gallieni signa avec eux une série de traités en vertu desquels, dès le 21 décembre 1879, commencèrent les travaux de construction d'un fort à Bafoulabé. Ces travaux furent poussés avec tant d'activité, qu'au 30 janvier 1880 les fossés étaient déjà creusés et les murailles debout, ainsi que les magasins et les casernes. Bafoulabé, en un mot, pouvait résister à une attaque de vive force, et, par cette rapide prise de possession, nous avancions dans la direction du Niger.

Seconde mission Gallieni (1880-81). — Restait à gagner le Niger, et, sur le Niger, le point le plus rapproché, Bamakou. Gallieni avait si bien réussi dans sa première mission, qu'on n'hésita pas à lui en confier une seconde. Le capitaine Pietri, qui avait déjà fait ses preuves au Sénégal ; le lieutenant Vallière, qui venait d'improviser la ligne télégraphique de Médine à Bafoulabé ; les docteurs Bayol et Tautain,

chargés plus spécialement l'un de la météorologie et l'autre de l'astronomie, lui furent adjoints comme auxiliaires. On lui donna, en outre, vingt tirailleurs, sept spahis, et environ cent trente porteurs chargés des bagages et dont on utiliserait au besoin les services pour frayer la route. Le but de la mission était d'explorer la région à peu près inconnue qui sépare Bafoulabé de Bamakou, de créer, si possible, un nouveau poste fortifié, et d'établir des relations pacifiques avec les chefs indigènes, surtout avec le plus puissant d'entre eux, le sultan de Ségou, le fils d'Al Hadji Omar, Ahmadou.

Établissement d'un poste à Kita. — Le 30 janvier 1880, départ de Saint-Louis; le 22 mars, arrivée à Médine, et, quelques jours après, à Bafoulabé. Les chefs Malinkès ne paraissaient pas mécontents de l'établissement du fort. Ils signèrent tous des traités par lesquels ils se soumettaient au protectorat exclusif de la France. A partir de Bafoulabé, on entrait en pays inconnu. A cause de la guerre qui la ravageait depuis si longtemps, la contrée offrait peu de ressources. Les populations, néanmoins, se montraient sympathiques et partout nos compatriotes étaient bien accueillis. Chemin faisant, ils étudiaient le tracé de la voie future et signaient des traités avec les roitelets indigènes : ceux de Fangallo (10 avril), de Gouniokoro (14 avril), de Makadambougou (19 avril). Le 20 avril, ils arrivaient au rocher de Kita. C'est un poste à la fois stratégique et commercial, le point de convergence des routes de caravane entre le haut Niger, le haut Sénégal et le Sahara. On dirait un immense quadrilatère, sur les côtés duquel se dressent sans ordre des blocs à forme bizarre, tantôt masses compactes, tantôt gradins semblables aux marches d'un gigantesque escalier. Tout le massif est couvert d'une végétation rabougrie, qui donne asile à des milliers de singes. Ces animaux virent arriver nos compatriotes avec peine. A diverses reprises ils troublèrent nos travaux. Ils semblaient défendre un des sanctuaires de leur race. Ce qui fait l'importance de Kita, c'est la salubrité de la température. Le grand obstacle à notre domination dans le Sénégal ayant été jusqu'à présent la rigueur du climat et la difficulté pour les Européens de se soustraire aux ardeurs dévorantes du soleil, il est certain qu'un simple séjour à Kita suffirait pour leur rendre la santé. C'est ainsi que les Anglais établis dans l'Hindoustan réussissent à s'y maintenir en se transportant, dès qu'ils ressentent les premières atteintes de la maladie, dans les fraîches vallées de l'Himalaya. Kita pourrait, de la

sorte, devenir le grand sanatorium de l'Afrique occidentale. De plus, à cause de sa situation géographique, on pourrait non seulement y établir des marchés et des foires, mais encore en faire le centre de la défense militaire dans la région. Ces considérations déterminèrent Gallieni à négocier avec le chef de Kita la cession d'une partie de son territoire pour y établir un fort et une station. Après force palabres, un traité fut, en effet, conclu (25 avril 1880), et aussitôt commencèrent les travaux d'installation.

Guet-à-pens de Dio. — A Kita commence le Bambara, région barbare dont les habitants avaient jusqu'alors repoussé toutes nos avances. La population était en partie composée de fétichistes, très attachés à leurs superstitions, et qui avaient eu beaucoup à souffrir des Musulmans et de leurs derniers chefs, Al Hadji Omar et Ahmadou. Or, ces nègres, ainsi que toutes les races primitives, n'admettent ni tempérament, ni accommodements. Qui n'est pas pour eux, est contre eux. Ces Français qui entraient ainsi sur leur territoire en se prétendant leurs amis, et qui pourtant avouaient que le but de leur voyage était Ségou, la capitale du sultan abhorré, était-il possible d'ajouter foi à leurs déclarations ? Ce n'étaient que des espions ou des traitres, et, malgré leurs armes redoutables, malgré leur tactique savante, il fallait s'en débarrasser à tout prix. Aussi, de jour en jour, l'attitude des indigènes devint-elle hostile. Le 5 mai, à Guisoumalé, ils ne consentirent à fournir des vivres que parce que le docteur Bayol leur donna des consultations gratuites, et excita leur étonnement par les décharges d'une pile électrique. Le lendemain, 6, à Ouoloni, l'accueil était froid et embarrassé, et le chef refusait des guides. Le 7, il fallut camper dans une forêt. Le 8, à Guinina, femmes et enfants avaient disparu. Seuls restaient les hommes et ils étaient tous armés. Sans la ferme attitude de nos officiers, l'attaque aurait eu lieu pendant la nuit.

Le 11 mai, de plus en plus mal accueillis, et serrés de près par les indigènes dont le nombre grossissait d'heure en heure, les Français venaient de quitter le village de Dio et de s'engager dans un terrain fourré. Le guide marchait en avant, mais on remarquait que, contrairement à l'usage des nègres, qui vont toujours droit devant eux, il faisait souvent changer de direction à la colonne. De plus, un sourd grouillement sortait des villages et les herbes s'agitaient. Tout à coup, sur les derrières de la petite troupe, éclate une vive fusillade. Ce sont les gens de Dio, de Guinina, d'Ouoloni, de vingt autres villages qui

nous attaquent, dans l'espoir de nous exterminer et de piller nos bagages. Le premier choc fut rude. Le docteur Tautain, qui commandait l'arrière-garde, réussit pourtant à rejoindre Gallieni, mais quatorze hommes manquaient à l'appel et presque tous les autres étaient blessés. On les hissa, au détriment des bagages, sur les bêtes de somme, et on précipita la marche dans la direction du Niger. La retraite était difficile dans ce pays accidenté et à peu près inconnu. Par bonheur les indigènes ne se battent que pendant le jour, mais ils s'acharnèrent après la colonne jusqu'au moment où elle aperçut le Niger, et cela sans cesser de tirailler. Gallieni ne fut sauvé que par le dévouement de ses Sénégalais, qui, à diverses reprises, le couvrirent de leur corps. Pietri et Vallière avaient pris les devants et étaient déjà arrivés à Bamakou. Ils coururent à la rencontre du chef de l'expédition, et réussirent à opérer leur jonction. Les Français présentaient alors un aspect peu triomphal. Ils n'avaient plus de vêtements de rechange, plus de cadeaux à distribuer, plus de médicaments. Il ne restait au docteur Bayol, pour ses opérations chirurgicales, qu'un mauvais canif. Il était donc nécessaire de hâter la marche sur Ségou, afin de rentrer au plus vite à Saint-Louis.

Traité de Nango. — Le sultan Ahmadou était prévenu contre Gallieni. Ne lui avait-on pas fait croire que le capitaine avait le mauvais œil ! Aussi, était-il résolu à interdire l'entrée du Ségou à ce jettatore inconscient. Il lui donna pourtant tout ce dont il avait besoin, sauf du papier, car il ne voulait pas que les Français prissent des notes ou des levés de terrain. Nos compatriotes passèrent dans le village de Nango tout l'hiver, et il fut terrible à cause des fièvres et du dénuement général. Ce ne fut qu'après quatre mois d'hésitation qu'Ahmadou se décida à signer avec notre représentant un traité qui devait opérer une révolution dans la nature de nos relations avec les peuples du Niger. En voici les clauses principales : 1° Les Français auront le droit exclusif de s'établir et de fonder des comptoirs dans tout le Ségou ; 2° ils pourront améliorer les routes et ouvrir des voies commerciales vers le Haut-Niger ; 3° le Niger est placé sous le protectorat exclusif de la France, depuis ses sources jusqu'à Tombouctou ; 4° les Français auront seuls le droit de naviguer et de créer des établissements sur le Niger ; 5° un résident Français sera installé à Ségou ; 6° Ahmadou recevra quatre canons de campagne, mille fusils à pierre et une rente d'environ vingt-cinq mille francs.

Missions topographiques. — Dans cette première exploration de la contrée, on n'avait, en quelque sorte, qu'ébauché les grandes lignes. Il était nécessaire de compléter cette prise de possession, d'abord en étudiant avec soin la région soumise à notre protectorat, puis en faisant respecter partout et en toute circonstance le drapeau national. De là deux sortes d'entreprises : les unes, d'un caractère scientifique, destinées à étendre le champ de nos connaissances et à préciser nos renseignements sur les ressources de la contrée ; les autres, d'un caractère plus politique, destinées à augmenter le respect dû à la France et à l'imposer au besoin.

Les premières opérations furent particulièrement heureuses. Elles avaient été confiées à des officiers qui étaient pour ainsi dire déjà acclimatés. En 1880, une première mission topographique fut organisée sous la direction du commandant Derrien. Elle comprenait trois officiers de marine : de Kersabiec, Sorrin, Hue ; six officiers de l'armée de terre : Sever, de Sourdeval, Delanneau, Rivals, Delcroix, Brosselard et le docteur Colin. Elle commença ses opérations à Médine, étudia le cours du Bakoy, arriva à Kita, mais ne put parvenir jusqu'au Niger à cause d'une révolte des indigènes. Six feuilles, à l'échelle du cent millième,ont été dressées par elle, ainsi que de nombreux plans et levés. Une seconde mission topographique, sous la direction des capitaines Henri et Delanneau, a, de 1881 à 1882, complété ces premières études par de nouveaux renseignements. Une troisième mission topographique, sous la direction du capitaine Bonnier, poussa cette fois jusqu'à Bamakou et dressa sept feuilles à l'échelle du cent millième et une à l'échelle du cinquante millième. Ces travaux ont été difficiles, dangereux même, non pas tant à cause de l'hostilité des indigènes que parce que nos officiers ont souvent opéré sous un soleil de feu, tantôt gravissant des pentes à travers des fourrés impénétrables, tantôt stationnant des heures entières sur des rochers dénudés afin d'obtenir une triangulation exacte. Ce sont là les conquêtes de la science, moins brillantes, mais aussi pénibles et toujours plus profitables que celles de la guerre.

Premières campagnes de Borgnis-Desbordes 1880-1881. — Il est vrai que la France ne renonçait pas pour autant à établir son prestige par les armes. Le moment semblait d'ailleurs bien choisi pour intervenir. La domination d'Ahmadou était en pleine décadence. Les meilleurs de ses soldats, après avoir ravagé et épuisé les provinces conquises,

se rapprochaient de Ségou. Ils ne tenaient plus garnison que dans les tatas de Dinguiray, de Mourgoula et de Koundian. Quant aux vaincus, ils commençaient à relever la tête et à espérer une prochaine délivrance. Le rôle de la France n'était-il pas tracé à l'avance ? Précipiter la décadence de la dynastie d'Ahmadou, grouper autour de notre drapeau ceux des indigènes que nous pourrions nous attacher par les liens multiples de la reconnaissance et de l'intérêt, et ne pas hésiter à briser les résistances que nous rencontrerions, telles étaient les grandes lignes de la politique à suivre, et tels furent, en effet, les principes auxquels nous avons rigoureusement subordonné nos actes.

Dès l'année 1880, alors que Gallieni attendait encore à Nango le bon vouloir d'Ahmadou, le colonel Borgnis-Desbordes avait été chargé d'opérer dans le Haut-Sénégal une reconnaissance militaire. Les débuts de l'expédition furent malheureux. Le colonel, gravement indisposé, dut s'arrêter à mi-chemin, à Saldé, et la colonne expéditionnaire, décimée par la fièvre typhoïde, mit cinquante jours à parcourir la route entre Saint-Louis et Médine (11 novembre-27 décembre 1880). Enfin, après bien des fatigues, la concentration s'opéra, tant bien que mal, à Médine, et le colonel Borgnis-Desbordes, remis de son indisposition, put reprendre le commandement. Il termina les approvisionnements, ce qui n'était pas aisé, car il fallait tout emporter avec soi dans les contrées dévastées qu'on allait traverser ; il répartit le matériel sur un convoi de douze cents ânes indigènes, excellents animaux qui rendirent de grands services, et donna enfin le signal du départ (9 janvier 1881).

Occupation de Kita. — La colonne expéditionnaire arriva à Bafoulabé le 17 janvier 1881. Elle traversa aussitôt le Bafing sur des pirogues, difficile transbordement qui demanda quatre jours, passa le Bakoy au gué de Toukoto le 22 du même mois, et parvint à Kita le 9 février. C'est à Kita, sur le terrain acquis par Galliéni un an auparavant, que Borgnis-Desbordes avait résolu d'installer une nouvelle étape du chemin de Saint-Louis au Niger. Aussitôt nos soldats s'improvisèrent ouvriers, et la construction du fort fut rapidement menée. Pour ceux qui nient les aptitudes merveilleuses de notre race au labeur dur et ingrat de la colonisation, il suffirait de les renvoyer aux prodigieux travaux accomplis par nos soldats à Kita. Ils transformèrent des affûts de canons en voitures pour le transport des matériaux ; ils enlevèrent les fers des chevaux et des mulets pour

fabriquer les instruments qui leur manquaient ; ils débitèrent, avec de minuscules outils, d'énormes pièces de charpentes. Aussi Kita devint-elle rapidement une imposante forteresse, qui assurait à nos soldats une retraite en cas d'insuccès, et leur permettait de pousser plus avant dans la direction du Niger.

Affaire de Goubanko. — Les indigènes ne savaient trop d'abord quelle contenance garder, mais excités sous main par les émissaires d'Ahmadou et surtout encouragés à la résistance par un chef, dont nous ne soupçonnions encore ni les projets, ni la puissance, un certain Samory, ils ne tardèrent pas à couper les convois de vivres et à engager les hostilités. C'étaient surtout les gens de Goubanko, village fortifié à dix kilomètres au sud de Kita, qui se signalaient par leur audace. A Goubanko s'étaient réfugiés un ramassis de pillards, déjà compromis par leur attitude à l'égard de la mission Gallieni. Non seulement ils avaient déclaré qu'ils ne voulaient avoir aucune relation avec les Français, mais encore ils avaient pris l'initiative de la déclaration des hostilités. Suivant l'usage africain, leur chef avait fait hisser, sur un très grand arbre, un poulet avec une pierre au cou, annonçant que tous les Français qui dépasseraient cette limite auraient le même sort. Un exemple devenait nécessaire, d'autant plus que nos communications avec Saint-Louis venaient d'être coupées. Un chef sénégalais, Abdoul Boubakar, barrait le Sénégal entre Bakel et Médine. Négociants, approvisionnements, soldats de renfort, rien ne pouvait passer. La colonie était comme coupée en deux tronçons : d'un côté Saint-Louis et Bakel ; de l'autre Médine, Bafoulabé et Kita. Aussi l'inquiétude était-elle fort grande, surtout à Kita dont les ressources s'épuisaient. Devant la perspective de mourir de faim, n'avait-on pas agité la question de faire sauter la nouvelle citadelle et de revenir en arrière ! C'eut été un recul lamentable et la ruine de tous nos projets d'avenir vers le Soudan. Borgnis-Desbordes, bien inspiré, résolut tout d'abord de se dégager, et ordonna la marche en avant contre Goubanko. Il n'avait sous ses ordres que 180 tirailleurs, 70 ouvriers, 25 spahis et 4 canons. Le feu commença à sept heures du matin et dura jusqu'à midi. Nous n'avions plus que trois coups à tirer lorsque enfin la brèche fut ouverte et le tata emporté.

L'effet produit par la chute de Goubanko fut considérable. Non seulement tous les chefs du voisinage firent leur soumission, mais encore Ahmadou, qui n'avait pas encore signé le traité de Nango et

retenait Gallieni auprès de lui, s'empressa de terminer les négociations et de renvoyer les représentants de la France. Les travaux de construction de Kita furent vivement conduits et comme Abdoul Boubakar, le chef des insurgés du Bosséa, menacé par une colonne expéditionnaire partie de Saint-Louis (27 avril 1881), prit peur, et laissa libre les passages du Sénégal, les communications avec la capitale furent aussitôt rouvertes. De nouveau circulèrent les caravanes. Kita put respirer, et Borgnis-Desbordes, reprenant ses projets contre le Soudan, organisa une expédition, cette fois offensive, pour atteindre enfin le Niger.

Marche de Borgnis-Desbordes vers le Niger. — Il s'agissait cette fois de pénétrer jusqu'au grand fleuve, et de faire, pour la région comprise entre Kita et Bamakou, ce qui avait si bien réussi pour la région entre Kita et Bafoulabé. Or, les indigènes ne nous étaient pas favorables, et nous allions nous heurter non seulement contre les résistances désespérées du maître de Ségou, mais encore contre un puissant empire, improvisé dans ces dernières années, l'Ouassoulou, et contre un homme auquel n'ont manqué ni le courage du conquérant, ni les talents de l'administrateur, Samory. Nous ne nous doutions seulement pas de l'importance et des difficultés de la lutte qui s'engageait, et c'est vraiment miracle que nous soyons sortis vainqueurs de cette lutte de dix-huit années qui nous a valu, mais qui aurait pu nous coûter, la domination de l'Afrique occidentale.

La petite armée ne put entrer en campagne que le 22 novembre 1882. Ce n'était point contre Samory qu'elle se dirigeait, ni contre Ahmadou, mais contre une des citadelles qui obéissaient encore à ce dernier, contre Mourgoula, la capitale du Birgo, à mi-chemin entre Kita et le Niger, dont les habitants ne cachaient pas leurs mauvaises dispositions à l'égard de la France. Le maître de Mourgoula, Abdallah, avait réuni autour de lui tous les bandits Toucouleurs restés disponibles après les grandes guerres d'Omar et d'Ahmadou. Il se maintenait par la terreur et les exactions. Des cinquante villages qu'on comptait dans le Birgo avant son arrivée, huit seulement étaient encore debout, et ils étaient en ruines. Mourgoula était elle-même presque démantelée. Des trois enceintes qui jadis entouraient cette forteresse, la première, de forme pentagonale, était en mauvais état ; la seconde, de forme rectangulaire, flanquée, aux angles, de quatre grosses tours, était plus soignée ; la troisième, qui comprenait

une grosse tour et le tata d'Abdallah, était seule en état de résister, mais deux cents soldats seulement défendaient la place et il en aurait fallu plus de mille rien que pour la première enceinte. Isolé au milieu de populations hostiles, inquiété par le voisinage de la France, Abdallah ne se dissimulait aucun des dangers de la situation, mais il était résolu à défendre jusqu'à la dernière extrémité le poste d'honneur qu'on lui avait confié. Borgnis-Desbordes ne pouvait laisser en arrière un ennemi aussi résolu et une citadelle où, en cas d'insuccès, tous les ennemis de la France auraient couru l'attendre au passage. En sept jours furent franchis les cent trente kilomètres qui séparent Kita de Mourgoula. La citadelle Toucouleur ouvrit presque aussitôt ses portes. Nous n'avions plus qu'à pousser droit au Niger.

Prise de Daba. — Une autre forteresse indigène nous barrait encore le passage, Daba, où s'était refugié le Bambara Nampa, celui qui avait organisé le pillage de la mission Gallieni. Très fier de ce succès, il avait hissé sur les murs du tata les deux pierriers et les deux espingoles enlevés dans la déroute. Possesseur de ces armes, qui assurent la victoire, il se vantait d'exterminer les blancs assez hardis pour s'approcher du Niger. De fait la résistance fut sérieuse. Nos canons n'entamaient qu'avec peine le mur qui entourait la ville, et auquel étaient adossées des maisons avec poutres et solives en bois. La brèche ne fut ouverte qu'au deux cent quatorzième coup de canon, et, lorsque la colonne d'assaut, conduite par le capitaine Combes, pénétra dans la ville, il fallut faire le siège des maisons. Les Bambaras se firent bravement tuer. Nampa, son frère Gouong et toute sa famille donnèrent l'exemple, et périrent les armes à la main. Nos pertes furent cruelles. Presque tous les officiers qui avaient pris part à l'assaut furent blessés. On rendit aux morts, le soir même de la victoire, les honneurs suprêmes. Le bois des cases écroulées forma le bûcher dans lequel on jeta les cadavres afin de leur épargner une insulte suprême, car on les aurait déterrés après notre départ, les os des blancs passant pour communiquer aux amulettes une vertu toute particulière. Les survivants de Daba s'étaient enfuis dans les villages voisins. Le capitaine Combes fut envoyé à leur recherche. Terrifiés, les indigènes de Soguierna-Bondou, de Siro-Corobougou et de Tourodo firent aussitôt leur soumission. Un des prisonniers se signala par son courage. Il refusa obstinément d'indiquer la retraite de l'un des chefs

échappés au carnage. Conduit devant le peloton d'exécution, il resta inébranlable. Relâché par Borgnis-Desbordes, il avoua quelques jours plus tard qu'il connaissait la retraite de son chef, mais qu'il serait mort avant de l'indiquer. De pareils traits honorent les Bambaras. Ce ne sont pas des adversaires indignes de la France, et ils peuvent devenir d'utiles alliés.

La prise de Daba produisit un grand et salutaire effet dans toute la région. Nous ne devions plus rencontrer de résistance jusqu'au Niger. Ouoloni, Guinina, Dio-Diako et tous les villages dont les habitants avaient pris part au pillage de la mission Gallieni n'essayèrent même pas un simulacre de résistance. Ils rendirent les objets volés restés en leur possession, présentèrent de très humbles excuses et se soumirent à nos réquisitions. Il est vrai que Borgnis-Desbordes ne se montra pas trop sévère dans ses revendications. C'est ainsi que la colonne arriva le 1er février à Bamakou, sans être inquiétée.

Création d'un poste à Bamakou.— Deux tribus rivales se disputaient alors Bamakou, les Soumanas et les Niarés. Les premiers sont de pure race Bambara. Cultivateurs et guerriers, ils conservent la suprématie donnée par l'origine et par l'antique possession du sol. Bien qu'assez actifs, ils aiment à se pavaner dans de belles étoffes, et à humer d'abondantes prises de tabac, allongés sur des nattes au devant de leurs cases : au demeurant, accessibles aux sentiments élevés, peu sanguinaires et disposés à bien accueillir les Français. Quant aux Niarés, mélangés de Maures et de Soninkés, ce sont surtout des commerçants. Le principal objet de leur négoce était la traite des esclaves. Aussi ne voyaient-ils qu'avec peine arriver les Français et leurs vœux secrets étaient pour Ahmadou. Ils n'osaient pas se prononcer ouvertement, mais instruisaient de nos faits et gestes non seulement le sultan de Ségou, mais aussi notre redoutable adversaire, Samory. Ils essayèrent aussi de nous prendre par la famine, et refusèrent de nous céder des vivres en échange de nos monnaies, que pourtant ils connaissaient bien. Borgnis-Desbordes se contenta de les menacer de réquisitions et le service des subsistances fut aussitôt assuré.

Bamakou était alors en décadence. Depuis une vingtaine d'années, la guerre avait fermé tous ses débouchés et tari ses sources d'approvisionnement. Un marché rival, espèce de village neutre bâti sur la rive gauche du fleuve, Koubkoro, lui faisait une concurrence désastreuse. C'est pourtant à Bamakou que Borgnis-Desbordes se décida à

fonder notre premier établissement sur le Niger, car cette ville occupe une position stratégique importante, à l'endroit où le fleuve commence à être navigable. Le 7 février 1883, entouré de tout le corps expéditionnaire, il posait la première pierre d'un fort, et prenait possession, au nom de la France, de toute la région environnante. « Nous tirerons onze coups de canon, avait-il dit à ses compagnons, pour saluer les couleurs françaises flottant sur les bords du Niger. Le bruit que font nos petites bouches à feu ne dépassera pas les montagnes voisines, et cependant, soyez en convaincus, on en entendra l'écho bien au delà du Sénégal. Tous les Français qui mettent au dessus de tout la grandeur et l'honneur de leur pays applaudiront sans réserve à ceux de leurs compatriotes qui, à force d'énergie, d'abnégation, de courage, de discipline, se sont montrés, malgré toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées, à la hauteur de la grande œuvre de civilisation, dont l'exécution, décidée par le Parlement, leur a été confiée. »

En 1879, Soleillet tout seul descendait le Niger. En février 1888 une petite armée française campait sur les bords de l'immense fleuve. Que de progrès accomplis en quatre années, et quel n'est pas l'avenir réservé à la France dans l'Afrique occidentale et centrale, si elle ne laisse pas échapper le merveilleux instrument de renaissance coloniale, que notre bonne fortune met de nouveau entre nos mains !

CHAPITRE III

CAMPAGNES CONTRE SAMORY ET CONTRE AHMADOU

I. — Campagnes contre Samory

Les adversaires de la France dans l'Afrique occidentale. — Avec l'occupation de Bamakou en février 1883, commence une période nouvelle dans l'histoire du Soudan Français. Nous arrêterons-nous sur les rives du grand fleuve, ou bien, profitant des divisions intestines et de la décadence des états Africains, chercherons-nous à les soumettre à notre protectorat, prolongeant ainsi les limites de nos possessions, et laissant le champ libre à toutes les espérances comme à toutes les ambitions? Il est plus que probable que personne alors, ni parmi nos officiers, ni parmi nos administrateurs, ne se doutait de l'immensité de l'œuvre dans laquelle nous nous engagions. S'ils avaient soupçonné soit les difficultés, soit les dangers de l'entreprise, peut-être auraient-ils reculé! mais les circonstances se prêtèrent au développement progressif de la conquête, et toutes ces principautés africaines, dont on connaissait à peine l'existence, sont devenues, les unes après les autres, des provinces de l'empire Franco-Africain.

A vrai dire, quand nous arrivâmes à Bamakou, nous n'avions que des notions confuses sur le pays qui s'ouvrait devant nous. Ahmadou, le sultan de Ségou, passait alors pour le plus redoutable de nos adversaires, et nous nous doutions à peine de l'importance de l'Ouassoulou. Quant aux autres états indigènes, le Macina, le Mossi, le Kanadougou, le Kong, nous en ignorions presque l'existence. Tombouctou, Gao, Djenné, Say, Sikasso étaient des villes de légendes. Les royaumes musulmans qui bordent le lac Tchad, Sokoto, Damergou, Baghirmi, Ouadaï, etc., n'étaient connus que par les rapports

de quelques voyageurs. Le lac Tchad, le Niger et ses affluents n'étaient même pas déterminés ! C'est dans cette mêlée confuse de principautés rivales, au milieu de ces intérêts contradictoires que nous pénétrions à l'improviste, sans plan arrêté, sans direction, sans connaissances exactes, exposés aux jalousies comme aux trahisons, ayant à lutter non seulement en Afrique contre des adversaires résolus, mais encore en France contre les ennemis irréductibles de la colonisation. Nous avons pourtant triomphé de tous les obstacles, et, en moins de vingt ans, fondé l'édifice de notre prospérité Africaine. Sommes-nous donc tellement dépourvus que le prétendent nos ennemis du génie colonisateur ?

Il est vrai que dans cette multiplicité d'évènements encore mal connus, dans cette succession de batailles et de négociations, de conquêtes et de voyages de découvertes, rien n'est plus malaisé que d'établir la vérité, non pas seulement parce que les renseignements précis font souvent défaut, mais aussi parce que les rapports sont parfois contradictoires. En outre, si on désire une vue d'ensemble, on est obligé de négliger certains détails, qui pourtant présentent de l'intérêt. De là la nécessité d'établir des divisions sans doute arbitraires, mais qui du moins permettront d'exposer les événements avec une clarté relative. C'est ainsi, pour rester fidèle à cette méthode, que, négligeant les autres théâtres d'opérations, nous nous attacherons tout d'abord à l'homme qui, pendant de longues années, balança notre fortune, au plus redoutable de nos adversaires, à l'almamy de l'Ouassoulou, Samory. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître qu'il déploya contre nous, dans cette lutte, de réelles qualités : une obstination et un courage à toute épreuve. Aussi bien les difficultés surmontées ne font que mieux ressortir le mérite de nos officiers et leurs intrépides soldats.

Les débuts de Samory. — Samory naquit à Sanankoro, dans le Bissandougou, vers l'année 1837 ou 38. Il est impossible de fixer une date plus précise, car il n'y a pas en Afrique de registres de l'état civil. Il était fils d'un dioulo, c'est-à-dire d'un marchand, et, comme les Soudaniens sont très fiers de la pureté de leur race, et ne tiennent qu'en médiocre estime ceux qui s'adonnent au commerce, rien ne faisait prévoir qu'il s'élèverait jamais au-dessus de sa condition, mais il avait de la bravoure et de l'ambition. Il commença par faire la guerre sous les ordres de divers marabouts qui se disputaient la

région située sur la ligne de partage des eaux du Niger et des fleuves de l'Atlantique, mais bientôt trouvant préférable de travailler pour son propre compte, il réunit les plus vaillants soldats des armées rivales, heureux de servir sous un chef entreprenant et sans scrupules, et les mena à la conquête de l'Afrique. Sa grande habileté fut de se poser en conquérant religieux. Musulman fanatique, et entouré de partisans plus fanatiques encore, il s'imposa par la terreur. Quand il commença ses grandes guerres, toutes les fois que les vaincus refusèrent « d'embrasser la foi de Dieu », les adultes furent exterminés et les enfants convertis de force. Quand il pénétrait dans un pays nouveau, voici quelle était sa profession de foi : « Peuples païens, si vous ne demandez pas pardon à Dieu, si vous n'acceptez pas la religion de l'Islam, et si vous ne vous soumettez pas en abandonnant l'idolâtrie, je vous jure par Dieu qu'avant trois jours je vous mettrai en déroute », et il tenait parole. Aussi les Africains terrifiés cessèrent-ils bientôt de lui opposer la moindre résistance, et c'est ainsi qu'à travers l'incendie, le viol et le massacre, ce nouveau fléau de Dieu réussit en quelques années à se tailler un vaste empire dans le bassin du Niger.

Le centre de la puissance de Samory se trouvait dans l'Ouassoulou. On donne ce nom à la contrée limitée à l'Ouest par la République de Liberia, le Sierra-Leone anglais et le Fouta-Djallon Français, au Nord par le Soudan Français, à l'Est et au Sud par divers états indigènes alors à peu près inconnus. Maître incontesté de ce beau domaine, Samory prit les titres d'Almamy et d'Émir al Moumenin. Il se donna une cour, organisa ses états, et fit continuer ses conquêtes par ses lieutenants. L'Ouassoulou formait alors un empire de 350 à 400.000 kilomètres carrés, peuplé d'environ trois millions d'habitants, Peuls, Mandingues, Bambaras, Sousous ou Soninkés, violemment rapprochés par la guerre, mais fondus en un corps de nation par le souvenir des dangers courus et des victoires communes.

Comme les sujets de Samory se savaient surveillés et craignaient d'être punis de leur indiscrétion, on a longtemps été sans renseignements précis sur l'Ouassoulou. On a su depuis que Samory l'avait divisé en 160 provinces et dix grands commandements, disposés en secteurs autour de quatre provinces centrales. Samory se réservait l'administration de ces quatre provinces, qui étaient exemptes

d'impôts, mais soumises à l'obligation d'héberger les troupes de passage. La justice était rendue par des assemblées de villages, de provinces, de gouvernement, et, en dernier ressort, par l'Almamy en personne, mais il ne s'occupait que des crimes d'état ou des causes qui l'intéressaient directement.

Samory et ses principaux lieutenants pratiquaient l'Islam, mais défiguré par mille jongleries absurdes. Les marabouts ou griots n'étaient que des sorciers, mais dont le pouvoir occulte était considérable. Quelques uns d'entre eux, plus intelligents ou plus instruits, avaient rompu avec ces pratiques ridicules et s'efforçaient de ramener le peuple à la stricte observation du Coran. C'est à eux que Samory accordait sa confiance. Nouveau Charlemagne, il ne dédaignait pas de suivre leurs leçons et s'exerçait à tracer des caractères ou tout au moins à donner sa signature. Les étudiants instruits par ces marabouts sont devenus les plus fermes soutiens de l'Ouassoulou. Ils ont reconnu par leur dévouement et leurs services le prix de l'éducation qu'ils avaient reçue.

L'armée avait été l'objet des soins particuliers du conquérant. Elle comprenait des levées temporaires et des soldats réguliers, les fameux Sofas. Ces Sofas étaient ou des volontaires, ou des captifs dressés à la guerre dès leur jeune âge. Ils furent d'abord armés de fusils à pierre achetés aux négociants anglais de Sierra-Leone et de sabres grossiers, mais peu à peu se répandit l'usage de fusils à tir rapide, car ils ne manquent jamais les trafiquants véreux qui, pour un gain minime, n'hésitent pas à compromettre l'avenir. Les Sofas de la garde personnelle de Samory, environ un millier de fanatiques dévoués à leur chef, et redoutables par leur discipline et leur vaillance, furent d'abord gratifiés de ces armes perfectionnées. Samory leur donna en outre un semblant d'uniforme, sarreau et pantalon noirs, ceinture et cecchia rouge. Son instinct militaire lui inspira une manœuvre, dont l'effet fut longtemps irrésistible. Il rangeait ses hommes sur trois, six ou douze lignes de profondeur. Quand la première ligne avait tiré, elle démasquait la seconde qui tirait à son tour puis se reformait en arrière et rechargeait ses armes, sans que le feu fut jamais interrompu. C'était le principe de la phalange Macédonienne appliqué aux nécessités de la stratégie moderne. Tactique barbare, mais supérieure à tout ce qui existait en Afrique et qui explique les succès remportés par les soldats de l'Ouassoulou,

Tel était cet empire improvisé dans l'Afrique occidentale. Certes, il pouvait encore grandir à l'Est et au Sud, puisque devant lui s'ouvraient des principautés africaines sans cohésion, mais à l'Ouest il se heurtait à la République de Liberia et aux comptoirs anglais de Sierra-Leone, et au Nord, dans le Fouta-Djallon et le Soudan, se dressait devant lui la France, ennemie naturelle de cet état trop fortement constitué. En effet, lorsque nos tirailleurs rencontrèrent sur le Niger les Sofas de l'Almamy, on reconnut de part et d'autre, aux premiers coups de fusil, que la partie qui s'engageait était redoutable. Il ne s'agissait plus de quelques misérables villages, mais de la suprématie à exercer dans l'Afrique occidentale. Aussi des deux côtés se prépara-t-on avec ardeur à cette lutte décisive.

Attaque de Keniera. — On sait que de proche en proche, depuis Kayes sur le Sénégal, en passant par Bafoulabé et Kita, les Français étaient arrivés jusqu'à Bamakou sur le Niger. Samory, qu'inquiétait notre voisinage, se donna le tort de la première attaque. A la fin de l'année 1881, il venait mettre le siège devant Keniera, petite ville de la rive droite du Niger, qui avait accepté notre protectorat. Le colonel Borgnis-Desbordes releva le défi. Aussi bien attendre plus longtemps c'était ruiner à tout jamais le prestige de la France. Il n'avait pourtant sous ses ordres que 120 combattants et deux canons. Nul secours à attendre des indigènes hébétés par la terreur des Sofas. L'entreprise était donc hardie, mais elle s'imposait.

Borgnis-Desbordes espérait arriver à temps pour sauver Keniera et prévenir un affreux massacre. Les Sofas essayèrent de l'arrêter, sur les bords du Niger, mais ils furent bousculés, et nos soldats précipitèrent leur marche. Il était trop tard quand ils arrivèrent à Keniera. La ville venait d'être prise et le massacre tant redouté avait eu lieu. « On ne voyait partout que cadavres, têtes coupées et ossements calcinés. De grands trous avaient été creusés dans lesquels plusieurs centaines d'infortunés avaient été jetés, pieds et poings liés, pêle-mêle avec de la paille et des fagots enflammés. » Exaspérés par ces odieuses vengeances, nos soldats n'auraient pas mieux demandé qu'à poursuivre à outrance Samory, mais la colonne expéditionnaire n'était pas assez nombreuse : elle dut repasser le Niger et rentra dans ses cantonnements.

Attaque de Samory contre Bamakou (1883). — Ce fut seulement en 1883 que Samory rentra en campagne. Espérant que notre occu-

pation de Bamakou ne serait pas définitive, il essaya de nous rejeter en arrière sur le Sénégal. Fort de la connivence d'Ahmadou, il forma contre nous une véritable coalition, et, résolument, marcha contre Bamakou. Les Niarés, c'est-à-dire les négociants de cette ville, étaient d'accord avec lui. Ils le renseignaient sur tous nos mouvements. Afin de faire cesser ce dangereux espionnage, le colonel Borgnis-Desbordes ordonna de saisir trois des plus compromis et leur annonça qu'ils seraient mis à mort au premier acte d'hostilité du chef nègre. Les négociants demeurèrent impassibles. Ils protestèrent même de leur attachement à la France, mais, quand on les conduisit en prison, leurs faces bleuirent sous le coup de l'émotion. D'ailleurs il n'était que temps de prendre ces précautions, car Samory avait déjà filé sur nos derrières, coupant les fils télégraphiques et menaçant nos communications avec Kita et le Sénégal. Deux de ses lieutenants eurent même l'audace de nous provoquer et nous attaquèrent presque sous les murs de Bamakou.

Le 2 avril 1883 quelques spahis envoyés en reconnaissance se heurtaient à des masses compactes. S'ils avaient eu l'imprudence de fuir, ils étaient perdus, car leurs chevaux étaient fatigués, et ce premier échec aurait augmenté la confiance des Sofas de l'Ouassoulou ; mais nos hommes tinrent bon et n'opérèrent leur retraite que lentement et toujours en bon ordre jusqu'à ce qu'ils fussent secourus par une colonne sortie de Bamakou. Le lendemain une vraie bataille s'engagea à Oneyaka. Les Français n'étaient en tout que cent. En un clin d'œil ils furent tournés et enveloppés. Obligés de se former en carré, leur situation fut un moment critique. Malgré les feux de salve, malgré la mitraille, les Sofas ne reculaient pas. Il fallut battre en retraite. Sans l'énergie des officiers et le dévouement des spahis, cette retraite se serait convertie en désastre, car nos fantassins étaient épuisés de fatigue. Quelques uns d'entre eux avaient même quitté le carré, et attendaient la mort. Ils furent ramenés par les spahis et arrivèrent enfin à un marigot où la défense devint plus facile. Les pertes de l'ennemi étaient effroyables. Le sol était jonché de leurs cadavres, mais les Français avaient reculé. C'était donc pour Samory un véritable succès. Pendant quelques jours, en effet, notre situation fut très précaire. Les convois de Kita n'arrivaient plus. Nos reconnaissances étaient repoussées. D'un instant à l'autre il fallait s'attendre à l'irruption dans nos lignes de nouveaux ennemis, les Toncouleurs

d'Ahmadou. Borgnis-Desbordes comprit qu'il fallait jouer le tout pour le tout, et, hardiment, il prit l'offensive.

Retour offensif de Borgnis-Desbordes. — Le 12 avril la colonne expéditionnaire entrait en campagne. Elle brûlait sur son passage les nombreuses huttes de paille déjà construites par l'ennemi en prévision de la prochaine occupation de Bamakou, et, sur tous les points, repoussait les Sofas de Samory. A la nouvelle de ces succès inespérés, plusieurs centaines de Bambaras auxiliaires grossissaient nos rangs, pillards plutôt que combattants, mais néanmoins utiles pour garder les communications et assurer les subsistances. Après chaque affaire on les voyait se jeter sur les objets abandonnés par l'ennemi. Ils s'acharnaient surtout après les chiens que traînaient avec eux les gens de l'Ouassoulou. Ils les égorgeaient sans pitié, et en faisaient le plat de résistance de leurs festins. La chair de ces chiens, nourris de glands frais, est, en effet, assez savoureuse, et plus d'une fois nos troupiers partagèrent sans répugnance les plaisirs gastronomiques de leurs auxiliaires improvisés.

Le 19 avril grand combat à Nafadié et victoire des Français. Le 22 incendie du village de Diongoufara, le 23 incendie de Samaco. Les Sofas étaient décidément refoulés et les armes françaises retrouvaient leur prestige. Borgnis-Desbordes rentra à Bamakou sans être inquiété et s'occupa aussitôt de rétablir notre ligne de ravitaillement. Kassaba, Dilbouroula, Douabougou furent successivement repris. On installa un poste nouveau à Koundou, et dès lors notre domination sur le Haut-Niger fut assurée. Bon nombre d'indigènes se rapprochèrent de nous, et Samory rentra dans l'Ouassoulou, annonçant à tous qu'il resterait dorénavant sur la défensive.

Campagne de 1885.— Ce n'était qu'une vaine promesse. Deux ans plus tard, en avril 1885, Samory se ruait de nouveau contre nos établissements. Nos progrès l'inquiétaient. Non seulement le drapeau tricolore était victorieusement promené dans toute la région, mais encore les indigènes acceptaient la domination réparatrice et la protection efficace de la France. Samory, qui se sentait ébranlé dans la possession de ses conquêtes, crut devoir recourir aux armes, et lança ses Sofas contre nos postes isolés. C'étaient près de 20.000 hommes qui se jetaient à l'improviste contre nos soldats, et le colonel Combes, leur nouveau chef, ne pouvait leur opposer que 220 fusils ou sabres. Malgré la disproportion des forces, et grâce au courage de nos

hommes, la France pourtant allait encore remporter une série de glorieux succès.

Bataille du Commodo. — Les gens de Koma, près de Niagassola, ouvrirent les hostilités en attaquant le capitaine Peroz : mais ils furent repoussés et perdirent, dans ce premier engagement, 52 tués et 92 blessés. Pendant ce temps le gros de l'armée d'invasion passait le Niger, tuait, à Setiguia, un de nos alliés, Nandanamako, et précipitait sa marche dans la direction de Nafadié, petite citadelle ou plutôt station improvisée par la France. Le capitaine Louvel ne voulut pas attendre l'attaque. Laissant à la défense de Nafadié le capitaine Dargelos avec 125 hommes seulement, il alla au devant des Sofas. La rencontre eut lieu sur les bords du Commodo. Les Sofas avaient disposé une embuscade dans les forêts qui bordent les rives de ce cours d'eau, mais elle fut signalée par le lieutenant indigène Suleyman, envoyé en reconnaissance, et aussitôt la bataille s'engagea. « Un son aigu parti d'une corne, déchire l'air ; il est répété par vingt autres et immédiatement suivi d'une effroyable fusillade. Un épais nuage de fumée, au milieu duquel disparaissent tirailleurs, Sofas et les arbres eux-mêmes, cache le théâtre de la mêlée d'un voile épais, rayé à de courts intervalles par la rouge lueur des coups de feu. Le hululement étrange des guerriers de Samory, poussé par des milliers de poitrines, se mêle en un infernal vacarme au bruit des détonations et au hurlement de guerre des tirailleurs, grondement humain que dissipent par moments les accords discordants d'une musique endiablée... » — Relation du capitaine Peroz. Le capitaine Louvel établit l'unique pièce de 4 dont il disposait, de façon à couvrir de feux la vallée du Commodo, et elle y fit, en effet, d'affreux ravages. Une charge à la baïonnette décida l'affaire. Les Sofas furent rejetés dans la rivière et impitoyablement décimés. On remarqua un caporal de tirailleurs, qui s'installa sur une racine dominant le cours d'eau, alluma sa pipe, et méthodiquement abattit seize ennemis. Le succès aurait été plus complet, si nous avions eu de la cavalerie pour poursuivre les fuyards, mais le champ de bataille nous restait, et il était couvert de 300 morts et de 700 blessés.

La victoire du Commodo demeura pourtant stérile, car nous n'avions plus de munitions, et il fallait songer à la retraite. D'ailleurs on ne savait ce qui se faisait à Nafadié, où restaient seulement 125 hommes. Louvel ordonna donc la retraite sur Nafadié. Les cavaliers de Samory reprirent aussitôt le contact, et les Français furent obligés

de marcher pendant la nuit, et par des sentiers difficiles. Ils réussirent néanmoins à ne pas se laisser déborder et opérèrent leur jonction avec la petite garnison menacée.

Siège de Nafadié. — Le capitaine Dargelos n'avait pas perdu son temps. Il avait dégagé les alentours de Nafadié, l'avait entourée d'un mur en pisé, et avait commencé à creuser un puits ; mais il n'y avait pas d'abri pour les hommes, et la place, commandée par des hauteurs voisines, était un vrai nid à balles. Aussi bien, dans la pensée du commandant supérieur, Nafadié ne devait être qu'un centre d'approvisionnement et nullement un poste de résistance. On n'y avait du biscuit et de la viande fraîche que pour deux jours, du maïs pour trois jours, et une ration d'eau, enfermée dans des jarres, seulement pour vingt-quatre heures. Il n'y avait plus qu'à partir et on s'y apprêta dans la journée et dans la nuit du 1er juin, mais les Sofas étaient arrivés, et déjà ils entouraient Nafadié. Il était impossible de s'ouvrir un passage à la baïonnette, car la colonne avait des malades et des blessés. Il n'y avait plus qu'une ressource, s'enfermer à Nafadié et y attendre l'arrivée des renforts, mais ils étaient encore à plus de cent kilomètres de distance. Nos hommes prirent aussitôt les postes de combat qu'on leur avait assignés à tout hasard, et installèrent leur unique canon dans l'ouverture de la porte qui servait d'embrasure. Ils n'étaient que 125 et plus de 10.000 ennemis allaient se ruer à l'assaut : « Un grand silence s'était fait sur un coup de corne aigu parti d'une colline voisine, où on apercevait un groupe de brillants cavaliers. Pas un coup de fusil. Pas un seul cri. On n'entendait plus que le bruit croissant de milliers de pas frappant le sol durci... Nos officiers pouvaient distinguer très nettement les figures grimaçantes des premiers rangs des assaillants ; derrière eux les chefs à cheval, serrés les uns contre les autres pour les pousser en avant, indiquaient de leur sabre nu le point à attaquer ; puis, derrière, encore une autre ligne, puis une autre, et enfin une nuée de cavaliers inondant la campagne, prêts à sabrer les fuyards. » Rapport du capitaine Peroz. L'assaut ne réussit pas. Les assaillants, décimés par nos feux de salve, lâchèrent pied après avoir subi des pertes effroyables, mais Samory s'obstina dans sa résolution, et, plutôt que d'abandonner la place, il construisit quatre camps retranchés, sur chacune des faces de Nafadié, et un cinquième sur la route de Niagassola.

La situation devenait critique. Il ne restait plus aux Français que

quarante cartouches par homme, et ils n'avaient plus d'eau. Un orage les sauva. Une trombe d'eau s'abattit sur Nafadié. On recueillit le précieux liquide dans tous les récipients disponibles. On ramassa même l'eau tombée dans l'enceinte, et on put de la sorte assurer un rationnement de dix jours à vingt-cinq centilitres par homme et par jour : mais il fallut subir des températures de 44 degrés pendant le jour, et de 35 pendant la nuit, sans parler de l'odeur des cadavres accumulés autour du fort, et qui dégageaient des miasmes dangereux. Aussi nos hommes éprouvèrent-ils de véritables souffrances, et, s'ils n'étaient pas secourus à temps, l'heure s'approchait où par lassitude, par manque de munitions, par découragement, ils seraient forcés de se rendre à un ennemi impitoyable.

Le capitaine Peroz, qui commandait à Niagassola, était au courant de la situation. Il informa le commandant supérieur, colonel Combes, en le suppliant d'accourir. Les forces disponibles étaient alors dispersées de Kayes à Bamakou, sur une étendue de 500 kilomètres. Il était impossible de les concentrer. Combes courut au plus pressé. Avec 21 tirailleurs et 15 spahis il n'hésita pas à se mettre en campagne, et se rendait d'abord à Niagassola, où il opéra sa jonction avec Péroz. 70 tirailleurs arrivèrent très à propos de Kita. On leur distribua à tous des vivres et des cartouches, et on se mit en marche le 7 juin. La colonne expéditionnaire ne comptait que 15 sabres, 127 fusils et 1 canon. Combes la commandait en personne. Le 8 elle traversait Keniekrou et Farbali, le 9 Boumako et Bonkefoulo, et le 10 arrivait en vue de Nafadié. Les Sofas essayèrent de résister, mais ils furent enfoncés, et la jonction s'opéra. Les défenseurs de Nafadié étaient alors réduits à la dernière extrémité. Tous étaient malades. Les puanteurs du charnier leur avaient communiqué une sorte de peste. D'ailleurs les munitions allaient manquer, et les masses ennemies étaient toujours dans le voisinage. Combes ordonna l'évacuation immédiate.

Bataille du Kokoro. — La poursuite commença aussitôt, incessante, acharnée. Dès le premier jour on se heurta contre les Sofas à Korfoulendi, à Kissakolé, à Oudoula. Sur ce dernier point les Français manquèrent tomber dans une embuscade. Les soldats de Samory s'étaient cachés dans un ruisseau boueux, dont le lit était rempli d'une vase fétide. Sans un cheval qui flaira les ennemis, nos hommes étaient perdus. Ils se vengèrent en comblant le ruisseau de cadavres et en improvisant avec ces cadavres un pont sur lequel ils le franchirent.

Le lendemain 11 juin, nouveaux combats à Boumako, Kourako-Tonusa et Foulabé. Le 12 juin, bataille de Doungounkoto, où furent mis hors de combat 320 tués et 600 blessés. Le 13 juin, une forte pluie suspendit les hostilités, mais le 14 s'engagea une nouvelle bataille sur les bords du Kokoro. Les Français étaient alors entourés par trois armées : en face d'eux, un lieutenant de Samory, Fabou, fortement établi avec 4 à 5000 hommes sur la route de Kangaba. Par derrière, sur le flanc droit, 8 à 10.000 hommes conduits par Samory en personne. Louvel ouvrit des feux de salve contre les Sofas, alors massés sur cinq rangs, et leur fit subir des pertes terribles, mais Samory accourut avec des renforts, enfonça la compagnie Dargelos, et se crut un instant le maître du champ de bataille. Le combat fut rétabli par Peroz, qui, dans une charge impétueuse à la baïonnette, précipita les ennemis dans la vallée du Kokoro. Samory avait perdu 650 tués et 1.800 blessés. De notre côté le neuvième de l'effectif avait été mis hors de combat.

Cet important succès nous ouvrait le chemin de Niagassola. Le colonel Combes ravitailla la place, lui donna pour commandant le capitaine Peroz, et reprit, sans être inquiété, la direction de Kita. Aussitôt Samory se rapprocha de Niagassola et en commença le siège. Pendant trois mois il s'obstina à cette attaque, et, s'il ne réussit pas à s'emparer de ce poste, il en ravagea les environs, et poussa des pointes jusqu'à Bafoulabé, rançonnant nos alliés et détruisant tout sur son passage. L'excès des misères subies par les indigènes finit par les soulever. De toutes parts ils se ruèrent contre les Sofas, sur le Kokoro, sur le Bakoy, à Balanko, et conduits au feu par nos tirailleurs, les forcèrent à décamper. Le nouveau commandant des forces françaises, le colonel Frey, approchait d'ailleurs avec des forces imposantes. Samory se lassa le premier de cette lutte sans issue. En quelques semaines il avait livré trois batailles rangées et vingt-sept combats. Il avait perdu 2.500 de ses meilleurs soldats et 400 chevaux. Jamais il n'avait pu entamer les Français. Ces défaites répétées lui inspirèrent sans doute de salutaires réflexions. Peut-être voulut-il, après avoir essayé de la guerre, recourir aux négociations, ou bien chercha-t-il simplement à gagner du temps et à concentrer ses ressources pour une lutte suprême. Il laissa donc entendre qu'il ne demandait qu'à entrer en accommodement avec la France. Nous aurions été bien inspirés en poursuivant nos avantages, mais il n'a jamais manqué dans notre pays, surtout dans ces dernières années, des adversaires

de l'expansion coloniale. Mal instruits par l'expérience, ou s'abusant, peut-être volontairement, sur les véritables intentions de Samory, nos gouvernants d'alors consentirent à un rapprochement. Ils renouvelaient ainsi la faute commise jadis en Algérie, lorsque, en signant avec Abd el Kader le traité de la Tafna, nous avons légitimé son pouvoir et augmenté ses forces.

Traité de Keniebakoura, 1886. -- Le capitaine Tournier fut envoyé à Samory en qualité de plénipotentiaire à la fin de 1886. Il fut accueilli avec une certaine froideur. Samory était alors travaillé sous main par les agents de l'Angleterre. De bonne foi il se croyait au moins aussi puissant que nous. Il nous prenait pour une peuplade intelligente, essaimée dans les îles et sur le littoral de la Méditerranée, et douée d'un génie inventif, miraculeux, mais nous étions, pensait-il, peu nombreux, très paresseux, et obligés de recourir aux services des noirs. Aussi finirait-il, malgré nos armes perfectionnées, par nous jeter à la mer. Un jour que Tournier en colère lui disait que la France était assez forte pour aller chercher ses ennemis et les châtier partout, il rit aux larmes. Sincèrement il s'imaginait que le capitaine se permettait une fanfaronnade au moins déplacée : aussi le traité qu'il consentit à signer, après de longues hésitations, à Keniebakoura, contenait-il des clauses très avantageuses pour lui. Sans doute il renonçait à certains territoires, et promettait de vivre en bons rapports de voisinage avec les Français, mais nous renonçions à nos droits sur le Bouré et le Manding, ce qui nous fermait la navigation du Niger supérieur, et étouffait la prospérité naissante de Bamakou et de Niagassola, Tournier n'obtint qu'une seule concession, l'envoi à Paris, où il pourrait se rendre compte de nos ressources, du fils préféré de Samory, le prince Karomoko.

Le traité de Keniebakoura ne pouvait être considéré par la France que comme une trêve passagère, et il était urgent d'envoyer dans l'Ouassoulou une nouvelle mission. Elle fut confiée au capitaine Peroz, ce même officier qui s'était si brillamment conduit dans la campagne de 1885. Cette nouvelle mission était d'autant plus nécessaire que Samory, aussitôt après le départ de Tournier, avait lui-même rompu le traité en envoyant ses collecteurs lever des impôts dans le Bidigo, province qui, depuis trois années, était sous notre protectorat. Il poussait l'insolence jusqu'à faire enlever la population de plusieurs villages dans le cercle de Niagassola, et ne rendait ses

prisonniers qu'après avoir brûlé leurs maisons, et encore sur les réclamations incessantes du lieutenant Marcantoni. Il se plaignait des retards apportés au retour de son fils Karomoko, feignant d'ignorer que ce jeune prince s'attardait dans les plaisirs de la capitale et ne cherchait qu'à y prolonger son séjour. Il haussait le ton de ses prétentions, et déjà ses émissaires parcouraient la Fouta-Djallon et ébauchaient un commencement de coalition avec le maître de Ségou, Ahmadou, et surtout avec un nouveau prophète, Mahmadou-Lamine, qui venait de surgir, et essayait de soulever contre nous le Sénégal. Il n'était que temps de trancher la question et de sortir de cet état ambigu qui n'était ni la paix franchement acceptée, ni la guerre ouverte.

Mission Peroz. — Le capitaine Peroz était assisté par le lieutenant Plat, chargé de dresser la carte du pays, et par le docteur Fras, chargé de ramasser des collections scientifiques. Afin de préparer le terrain, on envoya en avant le jeune Karomoko, qui s'était enfin décidé à quitter la France, et revenait plein de reconnaissance pour le bon accueil qu'il avait reçu, pénétré d'admiration et de respect pour les merveilles de notre civilisation. Le 19 janvier 1887, la mission arrivait à Damko, sur le Niger, mais elle ne recevait que le 28 du même mois l'autorisation de continuer sa marche. Arrivé à Kankan, l'ancienne capitale de l'Ouassoulou, Peroz eut l'heureuse inspiration d'accorder une récompense à la famille indigène qui, en 1827, avait bien accueilli notre compatriote, Réné Caillié. Cette générosité rétrospective produisit une excellente impression et nous valut de nombreuses sympathies. Les Français arrivèrent bientôt à la nouvelle capitale, Bissandougou. Ce n'était qu'une réunion de cabanes, semblable à tous les villages nègres, mais propre et bien aérée. Au centre, était bâtie la résidence de Samory. Elle se composait d'un double rang de cases défendues par un rempart percé de trois portes. Une vaste tour carrée, semblable à un donjon féodal, domine toutes ces cases. C'est là que résidaient les nombreuses femmes de l'Almamy. On y avait aussi ménagé une salle de réception. On remarquait encore une mosquée couvrant quatre cents mètres de superficie, et surmontée par un toit en charpente ingénieusement agencé. En avant de la mosquée s'étendait une place rectangulaire, plantée d'arbres, où, chaque vendredi, Samory donnait audience ou assistait à des fantasias.

Voici comment le capitaine Peroz raconte une de ces audiences :

« Sur un divan élevé, Samory est étendu, vêtu d'une robe blanche. A ses côtés et devant lui, sur des sièges bas, sont ses conseillers, dont les vêtements sombres ou voyants isolent la masse blanche du divan royal. Derrière, affaissées sous le poids des ornements d'or massif qui les chargent, se tiennent ses femmes préférées. Ensemble ascétique, regard vif par moments, mais généralement voilé, air fin et doux. Le menton fort et carré indique chez lui une volonté peu commune chez les noirs, dont le bas du visage est presque toujours fuyant. Son turban de mousseline blanche est serré à la tête par un diadème en or, fait d'écussons reliés par des chaînettes du même métal. Un collier d'or tranche sur la blancheur mate de sa robe et retombe derrière les épaules en deux pendeloques terminées par de beaux médaillons. Il tient à la main un chasse-mouches à poignée d'argent ciselée, fait d'une queue de jeune éléphant. Dérrière lui se tiennent immobiles deux hommes, entièrement vêtus de rouge, et portant sur l'épaule, l'un, une massue d'armes, l'autre, une hachette en argent, insigne de la royauté. Ce sont ses deux hérauts d'armes, ses deux griots familiers. »

Traité de Bissandougou (1887). — Les négociations furent rondement menées. Elles étaient difficiles à conduire. Peroz avait des instructions précises mais dures. Il devait demander à Samory la cession de la rive gauche du Niger, le protectorat de la France sur le reste de ses états, un traité de commerce et le droit de ravitaillement. Un instant tout sembla compromis, car l'almamy ne voulait ni se reconnaître notre protégé, ni renoncer à des provinces d'où il tirait d'importants revenus. Grâce au bon vouloir de Karamoko et surtout à l'énergie de Peroz, qui crut à l'imminence des hostilités, et avait commencé à se fortifier pour vendre chèrement sa vie, on finit par s'entendre. Ainsi que le fait remarquer le capitaine, « nous avons toujours traité avec lui en affirmant hautement notre supériorité, et la condescendance du gouvernement français qui daignait offrir sa protection à un chef noir, dont la puissance était à peu près nulle en comparaison de la nôtre. Nous n'avons jamais admis que les bases d'une entente entre nous fussent établies sur un traitement d'égalité. » Aussi bien n'est-ce pas l'unique politique qu'il convient de suivre avec tous ces roitelets, dont on exagère l'importance, et la France n'a-t-elle pas été toujours bien inspirée lorsque, résolument, elle a affirmé ses prétentions et ses droits ?

Le traité fut signé à Bissandougou le 25 mars 1887. Nous obtenions gain de cause sur toute la ligne. Samory acceptait comme limite de ses états le Tankisso, affluent de la rive gauche du Niger, et plaçait l'Ouassoulou sous notre protectorat. La France acquérait du jour au lendemain une situation prépondérante dans le Soudan occidental, et Samory aurait pu devenir le plus utile de nos alliés. Bien qu'il ait témoigné son dépit à Peroz en l'empêchant de revenir par une autre route que celle de l'arrivée et en n'assurant son ravitaillement que sur une ligne d'étapes convenues, il sembla pourtant consentir à loyalement exécuter les clauses du traité. Il en fit connaître les conditions dans les contrées de la rive gauche du Niger qui lui étaient jadis soumises, et même il combla de prévenances et de bons offices les Français qui s'aventurèrent dans l'Ouassoulou. Au fond du cœur il gardait l'amer ressentiment de la défaite, et n'attendait qu'une occasion pour reprendre ses avantages.

Mission Binger. — A défaut des Français dont il ne pouvait briser la résistance, l'Almamy songea à s'agrandir aux dépens de ses voisins, les souverains indigènes dont les états s'étendaient à l'est au sud de l'Ouassoulou. Celui contre lequel il tourna le premier sa redoutable activité, fut le maître de Sikasso, Tieba, un aventurier qui, de même que Samory, avait été poussé par les circonstances et aussi par son ambition à fonder un empire dans le Soudan. Ce fut une guerre d'extermination. Dans son âpre désir de trouver une prompte compensation aux sacrifices auxquels il avait dû se résigner vis-à-vis des Français, Samory s'avança contre Sikasso, brûlant et ravageant tout sur son passage. Ce fut sous les murs de cette citadelle soudanienne que le rencontra un de nos plus brillants officiers, le capitaine Binger. Une grande place blanche s'étalait alors sur toutes les cartes de l'Afrique dans la boucle du Niger, entre Say, Tombouctou, Ségou et la mer. Binger voulait combler cette lacune en reliant les travaux et les levés exécutés sur la rive droite du Niger avec les itinéraires de Caillié et de Barth. L'Ouassoulou se trouvait sur sa route, et il lui fallait nécessairement le traverser. Parti de Kayes le 28 mai 1887, il était obligé d'attendre à Bamakou jusqu'en septembre, attendu que Samory, prétextant la guerre qu'il avait entreprise contre Tieba, mais en réalité peu désireux d'ouvrir ses états à un officier très capable de se rendre compte, refusa longtemps de le laisser passer. Binger n'arriva devant Sikasso que le 26 septembre. La région traversée

portait encore les traces sanglantes de la guerre. « Les deux premiers jours qui ont suivi mon départ de Toultan, écrivait le capitaine, j'ai compté sept et dix cadavres sur le chemin même, sans parler de ceux qui se trouvaient dans la brousse à une certaine distance, mais que l'on devine par l'odeur infecte qu'ils répandent dans l'air. Aujourd'hui je ne les compte plus. Il y a, sur la route, depuis le squelette blanchi au soleil jusqu'au moribond. Les malheureux qui reviennent de la colonne ont le rictus de l'agonie sur les lèvres en me saluant. Ils savent qu'ils ne regagneront jamais leurs villages, et mon peu de vivres ne me permet pas de les secourir. Dans les rares villages où il y a quelques habitants, on les chasse pour ne pas être encombré par les cadavres. Beaucoup meurent sur les bords des cours d'eau, n'ayant pu les traverser à la nage. Toutes les rives sont encombrées de cadavres. » C'est une région fertile entre toutes, un sol qu'il suffit presque de gratter pour le féconder, que la guerre a si pitoyablement ravagé. De telles horreurs ne justifient-elles pas l'intervention européenne, c'est-à-dire l'introduction de mœurs plus douces et de procédés plus humains ?

Or Samory ne se doutait seulement pas de l'atrocité de sa conduite. Il s'était mis en tête d'enlever à tout prix Sikasso à son ennemi Tieba, et, pour lui marquer son intention, il avait fait construire autour de la ville assiégée une série d'ouvrages nommés diassas. Ce sont des palanquements de branchages entrelacés, hauts d'environ trois mètres, et à l'abri desquels les tireurs observent l'ennemi, en faisant feu par les vides que forment les branches tordues. A l'intérieur des diassas sont disposés sans symétrie des abris en chaume grossièrement construits. Le chefs seuls ont ce qu'on peut appeler des cases. Les diassas sont donc des villages temporaires qui peuvent contenir jusqu'à un millier d'hommes, mais ce ne sont que des postes d'observation. Ils sont impuissants contre les murs épais d'un tata tel que celui de Sikasso, bâtis en terres glaises, très élevés, et flanqués de saillants arrondis et de rentrants ingénieusement combinés. Samory s'obstinait pourtant, et, pour se venger de ses mécomptes, ravageait horriblement la contrée voisine, sans seulement se douter qu'il s'exposait ainsi, lui et les siens, à manquer de subsistances.

Karamoko, le fils de Samory, était venu à la rencontre de Binger, le chef surmonté d'un casque de dragon qui faisait son orgueil. Il le présenta à l'Almamy, qui fit semblant d'être enchanté. L'Almamy avait

alors une cinquantaine d'années. C'était un bel homme, aux traits un peu durs, au nez long et émacié, ce qui lui donnait une expression de finesse, et aux yeux mobiles, mais il ne regardait jamais en face son interlocuteur. Assis dans un hamac, il tenait à la main un morceau de bois tendre, avec lequel il se nettoyait constamment les dents. Vêtu de cotonnade de fabrication européenne, chaussé de babouches indigènes en cuir rouge, et coiffé d'une chechia rouge, autour de laquelle était enroulé un mince turban blanc, il parlait avec volubilité, mais savait très bien rester distrait et indifférent quand il ne voulait pas répondre catégoriquement à une question. Binger aurait voulu jouer le rôle de médiateur entre Samory et Tieba, mais les chefs africains étaient résolus à continuer la guerre. Samory avait juré de prendre Sikasso, dût-il rester plusieurs années sous les murs de la place, et, à toutes les représentations de notre compatriote, « envoie-moi quelques Français, lui disait-il, je prendrai la ville et la paix sera aussitôt signée. » Quant à Tieba, il était d'autant plus résolu à prolonger la résistance que Sikasso n'était pas entièrement bloqué, qu'il y avait accumulé d'énormes approvisionnements, et que ses sujets, exaspérés par les ravages des Sofas de l'Ouassoulou, commençaient à se grouper en bandes et à courir la campagne.

Non seulement Binger ne triompha pas de l'obstination des chefs nègres, mais bientôt, par ses démarches, il s'attira les défiances des deux partis. Samory ne voulut plus le laisser partir. Aussi Binger profita-t-il de son séjour forcé pour se rendre compte et du caractère de l'almamy, et de ses méthodes de gouvernement et de ses réformes.

On avait beaucoup exagéré en France la puissance de Samory. N'avait-on pas inséré dans certains journaux qu'il pouvait mettre en ligne jusqu'à 50.000 hommes ? Binger n'en a jamais compté que plusieurs milliers, assez mal armés. Sans doute Samory avait réussi à se créer rapidement un assez vaste empire, et il possédait les qualités nécessaires pour entraîner et fanatiser des nègres : mais la terreur était son principal instrument de règne. Défense de prononcer son nom dans le pays. Tout indigène qui le désignera autrement que par son titre d'Almamy aura la tête tranchée. Bien que musulman, il ne cherche pas à faire prédominer la religion dans la politique et le Coran ne préoccupe outre mesure ni lui ni ses sujets. Pas de budget, pas d'organisation financière, aucune rétribution pour les services publics. Comme il faut un train de maison à Samory ; comme il

entretient un véritable harem, où se pressent des captives venues de tous les points de l'Afrique ; comme il doit récompenser ceux qui lui rendent service, et donner aux chefs de provinces les moyens de pourvoir aux besoins de leurs soldats, tout le monde pille à l'aise, et la grande ressource est le commerce des esclaves. Quand on a besoin d'argent, on exécute une razzia. Samory est moins un fondateur d'empire qu'un pourvoyeur d'esclaves. C'est le grand maquignon du Soudan. N'a-t-il pas été, lors du siège de Sikasso, obligé de vendre quelques uns de ses sujets pour se procurer des chevaux et de la poudre ?

Pendant que Binger observait ainsi l'Almamy, le temps se passait et rien n'avançait. Notre officier finit par déclarer qu'il se passerait de l'autorité de Samory et continuerait son voyage. Certes, il risquait beaucoup, en s'avançant ainsi, mais Samory avait alors une terreur salutaire de la France. Quand il reçut la lettre par laquelle Binger lui annonçait à la fois sa résolution et son départ, il ne lança personne à sa poursuite, et se renferma dans ses diassas devant Sikasso, espérant triompher de la résistance de son adversaire. Son espoir ne se réalisa jamais. Sikasso fut sauvée par l'intervention d'un de nos officiers, Quiquandon, et Tiéba resta notre fidèle allié jusqu'à sa mort, en 1893. Quant à Samory, furieux de son échec, il jura de se venger, et tourna de nouveau contre la France sa redoutable activité.

Campagnes de 1890 à 1893.— Alors commence une obscure période. qui n'est peut-être pas encore suffisamment débrouillée, mais que remplissent les intrigues cachées ou les attaques ouvertes de Samory. Tantôt il essaye d'intéresser à sa cause les ennemis de la France, et leur donne l'appui de son influence, de ses ressources, au besoin de ses Sofas ; tantôt il attire nos officiers dans d'obscures embuscades et les fait assassiner par ses affidés ; ou bien il entre directement en campagne, mais pour se faire battre par les commandants des troupes françaises, au Soudan en 1891, à Diéna, à Kinian, à Bissandougou par Archinard ; en 1892 à Kankan, à Sombéka, à Diamanko, à Sanakoro, à Tankoro par Humbert ; en 1893 dans la région du Haut-Niger et de la Haute Cavally par Combes et par Bonnier. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces campagnes, car le récit n'en a pas encore été méthodiquement exposé et, souvent, non seulement les documents précis font défaut, mais encore les renseignements, même officiels, se contredisent. Le résultat final de ces opérations fut que

Samory se retourna brusquement au Sud-Est vers le pays de Kong et l'hinterland de la Côte-d'Ivoire, où nous n'avions encore ni postes, ni résidents, et où il espérait trouver une compensation à ses déboires, et peut-être même fonder un nouvel empire. Là encore il se heurtera contre la France. Nous le retrouverons bientôt sur un nouveau théâtre d'opérations, dans cet hinterland où il allait terminer sa carrière, et expier ses victoires passées.

II. — Campagnes contre Ahmadou

Ahmadou et les Toucouleurs. — Après Samory, le plus redoutable adversaire de la France, en Afrique occidentale, fut Ahmadou, le sultan de Ségou. Il n'avait accepté qu'à contre cœur les conquêtes de la France. Il nous détestait et comme fils et successeur d'Al Hadji-Omar, dont nous avions arrêté les progrès, et plus encore comme zélé musulman. Ses fidèles Toucouleurs, groupés autour de lui, partageaient ses rêves de vengeance, car ils comprenaient qu'à notre contact les populations africaines, jusqu'alors domptées et tyrannisées par eux, secoueraient leur torpeur et revendiqueraient leur autonomie. Ce réveil des nationalités les exaspérait, mais ils n'osaient entrer ouvertement en lutte, car ils avaient appris à leurs dépens que le bras de la France était lourd. Il est vrai qu'ils ne déguisaient pas leur mauvaise volonté, et annonçaient hautement qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour se jeter sur nos cantonnements.

Cette occasion, comment ne la saisirent-ils pas lorsque les Sofas de Samory envahirent notre territoire et menacèrent non seulement nos postes nouveaux du Niger, mais nos communications avec le Sénégal ? En 1883, lors de la pointe sur Bamakou, en 1886 après la bataille du Commodo et le siège de Nafadié, la question militaire n'était pas encore tranchée, et si, attaqués en face par les Sofas, nous avions eu les Toucouteurs à repousser sur nos derrières, la situation aurait pu devenir dangereuse. Fort heureusement pour nous, s'il n'aimait pas la France, Ahmadou détestait plus encore Samory. Il le redoutait comme un futur rival, et ne voulait à aucun prix contribuer à sa grandeur, en l'aidant à nous jeter à la mer. Nous profitâmes de cette inaction impolitique pour accabler le maître de l'Ouassoulou,

et une fois débarrassés de ce dangereux adversaire, pour nous retourner contre le sultan de Ségou.

Gouvernement de Gallieni. — Le lieutenant-colonel Gallieni avait été nommé, en novembre 1886, commandant supérieur du Soudan Français. En revenant sur le théâtre de ses anciens exploits, il apportait un plan mûrement réfléchi, et allait y consacrer toutes les ardeurs de son tempérament et sa profonde expérience des affaires africaines. Comme il, connaissait pour l'avoir déjà pratiquée, la duplicité du fils d'Al Hadji Omar, et n'ignorait pas qu'il n'oserait jamais rompre ouvertement avec la France, il feignit de croire à ses protestations de dévouement, et lui imposa un nouveau traité de protectorat, celui de Gouri, signé le 12 mai 1887, par lequel Ahmadou reconnaissait formellement la suzeraineté de la France, et s'engageait à la servir en fidèle allié. Certes, Gallieni ne s'abusait pas sur la valeur de cet instrument diplomatique ; il savait très bien que les souverains nègres n'exécutent, dans les traités signés avec les puissances européennes, que les clauses qui leur sont favorables, et qu'ils n'hésitent jamais à rompre leurs engagements, s'ils le jugent utile à leurs intérêts ; mais en imposant à son adversaire la gêne d'une convention, Gallieni avait un double but : il voulait d'abord, en cas de rupture, mettre le bon droit de son côté ; il songeait ensuite à assurer, vis-à-vis de l'Angleterre ou de l'Allemagne, notre privilège de premier occupant. Puisque l'Afrique s'ouvrait alors à toutes les convoitises européennes, n'était-il pas prudent de prendre ses positions à l'avance ?

Gallieni ne se contenta pas de ce premier succès. Il envoya de tous côtés diverses missions, dont les chefs, confidents de sa pensée, devaient entrer en relation avec les souverains indigènes, et les enchaîner, par une série de conventions, à l'alliance française. C'est alors que le docteur Tautain et le capitaine Quiquandon visitaient le Bélédougou, entre Bamakou et Ségou, et préparaient les voies au commandant Vallière qui prononça l'annexion de cette province à nos territoires. Le Bélédougou est un beau pays, bien arrosé par le Baoulé, et dont les ondulations s'étendent jusqu'au Niger à travers de splendides forêts. Les habitants de ce vaste territoire, divisés entre eux, n'avaient pas su résister aux Toucouleurs, qui pillaient leurs villages, et emmenaient en captivité tous ceux qui n'avaient point péri dans la razzia. Aussi acceptèrent-ils avec empressement le protectorat de la France. Ce fut alors que le capitaine Oberdof, bientôt remplacé

par le lieutenant Plat, conclut, à Timbo, le 30 mars 1888, une série de traités avec les almamys du Fouta-Djallon ; alors encore que le capitaine Audéoud traversa tout le Fouta-Djallon, en partant du Soudan pour arriver aux rivières du Sud, prouvant ainsi que la jonction de nos deux colonies était un fait accompli. Au même moment Gallieni ordonnait au lieutenant de vaisseau Caron de descendre le Niger, autant que possible jusqu'à Tombouctou, et cet intrépide officier pénétrait en effet jusqu'à Koriumé, le port de la capitale soudanienne encore si mystérieuse. Gallieni réussissait même à imposer à Samory le traité de Bissandougou qui reportait notre frontière au Tankisso (28 mars 1887). Se croyant désormais assuré de la paix, il reprenait avec ardeur les projets de construction d'une voie ferrée entre le Sénégal et le Niger, et ordonnait la création de nombreux villages, nommés villages de liberté, qu'il peuplait d'anciens captifs arrachés aux razzias des Toucouleurs et des Sofas. Ces hommes, qui nous devaient la vie et la liberté, devenaient, du jour au lendemain, nos partisans déterminés, et constituaient, pour le recrutement des troupes indigènes, d'inépuisables réserves. Le Soudan Français, grâce à la sage administration de Gallieni, était donc en voie de progrès, et tout permettait d'espérer qu'aucun obstacle ne s'opposerait à cette marche en avant.

Gouvernement d'Archinard (1888-1891). — C'est alors qu'Ahmadou, exaspéré par ces progrès continus, dévoila brusquement ses projets et se posa en adversaire irréductible de la France. Comme il trouvait que sa capitale, Ségou, était trop rapprochée de nos établissements, il l'abandonna pour s'enfermer à Nioro, la capitale du Kaarta, dont il venait de s'emparer malgré la résistance du chef indigène Montaga (1887). Le Kaarta est une province située sur la rive droite du Sénégal et de la Baoulé, et Nioro se trouve à une cinquantaine de lieues seulement de notre ligne de ravitaillement. La position était donc bien choisie, car les Toucouleurs pouvaient dès lors communiquer facilement, non seulement avec les Maures de la rive droite du Sénégal, toujours remuants et dont la soumission n'était qu'apparente, mais encore avec les Touareg du Sahara, que commençait à inquiéter le voisinage de la France. Aussi bien Ahmadou ne se dissimulait pas que ce soudain changement de front équivalait à une déclaration de guerre, mais il se croyait en mesure de la soutenir. Il espérait d'ailleurs que Samory opérerait une diversion en sa faveur,

et déjà, dans ses rêves d'avenir, il se croyait à la veille d'écraser les Français entre ses fidèles Toucouleurs déterminés à le suivre sur les champs de bataille, et ses alliés, les Sofas, qui trouveraient bien le moyen d'opérer leur jonction avec ses troupes, en exterminant sur leur passage les chrétiens maudits. Il se croyait tellement sûr de la victoire, que, contrairement aux usages africains, il prit l'initiative de la dénonciation des hostilités et adressa à ce propos une lettre insolente au gouverneur du Soudan, prétendant que les Français ne pouvaient être tolérés que comme négociants, mais non comme propriétaires du sol (1888).

Prise de Koundiou. — Gallieni était alors rentré en France. On lui avait donné pour successeur le commandant Archinard, de l'artillerie de marine, ancien lieutenant de Borgnis-Desbordes. Le nouveau gouverneur connaissait bien le pays. Il y venait pour la cinquième fois. Lui aussi avait un plan bien arrêté et la ferme volonté de s'y conformer. Il voulait s'appuyer sur les indigènes, les Bambaras, et en faire les alliés de la France à la fois contre Ahmadou et contre Samory. Il voulait surtout marcher droit à son but sans hésiter, et, puisque il était autorisé à repousser la force par la force, il entendait bien ne pas se laisser arrêter par les scrupules et les atermoiements des gouvernants d'alors. Il accepta donc le défi que lui lançait Ahmadou, et, pour son entrée en campagne, s'empara d'une citadelle Toucouleur, encore enclavée dans nos possessions, Koundiou, dans le Haut-Sénégal, à environ 70 kilomètres de Bafoulabé. La place ne se rendit qu'après une résistance désespérée (16 février 1889). A ce siège se distinguèrent le capitaine Quiquandon et un jeune officier, dont le nom devait être souvent répété dans la glorieuse histoire de la conquête du Soudan, le lieutenant Marchand. Surpris par cette attaque imprévue, Ahmadou n'osa pas entrer directement en campagne, mais il dispersa ses Toucouleurs dans toute la région, leur ordonnant de couper les communications, d'arrêter les transactions commerciales, et surtout de frapper durement ceux des indigènes qui s'étaient ralliés à nous. Cette guerre de guérillas pouvait devenir dangereuse, car nos effectifs étaient trop faibles pour protéger le pays tout entier, et nos alliés, terrorisés par les attaques incessantes des Toucouleurs, commençaient à se détacher de nous. Archinard comprit qu'il fallait frapper un grand coup, en infligeant à Ahmadou une humiliante défaite, au centre même de sa puissance, et il demanda l'autorisation de marcher contre Ségou.

Prise de Ségou. — La colonne expéditionnaire quitta Médine le 15 février 1890. Elle comptait 742 combattants et des auxiliaires indigènes. Archinard avait sous ses ordres un personnel d'élite. La plupart de ses officiers étaient destinés à jouer un grand rôle dans les affaires africaines. Qu'on nous permette de citer les capitaines Bonnier, Briquelot, Underberg, Hugueny, Mahmadou-Racine, et les lieutenants Valentin, Lucciardi, Monin et Levasseur. Avec de pareils collaborateurs on pouvait tout oser. En effet, le pays entre Sénégal et le Niger fut rapidement franchi. Le 6 avril on arrivait à Ségou, et la ville, après un simulacre de bombardement, ouvrit ses portes. Ahmadou n'avait eu que le temps de s'enfuir et de chercher avec ses troupes, et son fils Madani, un refuge dans la citadelle d'Ouossébougou. Les Français se lancèrent à sa poursuite. Ce fut une bataille de plusieurs jours marquée par de sanglants épisodes, par exemple la prise d'assaut du tata de Dioufoutou, qui nous coûta une centaine d'hommes. Le 29 avril Ouossébougou tombait entre nos mains, mais il fallut prendre les rues, maison par maison, et le chef des assiégés, Bondiougou-Diora, se fit sauter dans son tata plutôt que de se rendre. L'occupation de Koniakry (16 juin) acheva la défaite d'Ahmadou, dont les états étaient aussi réduits au Kaarta, et qui n'avait plus qu'une seule place forte, Nioro. Les Toucouleurs n'avaient pourtant pas renoncé à la lutte, car, profitant de la dispersion de nos troupes, ils vinrent brusquement mettre le siège devant Koniakry (8 septembre). La place, héroïquement défendue par le lieutenant Valentin, résista à toutes les attaques, et les Toucouleurs, découragés, rentrèrent dans leurs cantonnements.

Prise de Nioro. — Cette lutte, en se prolongeant, pouvait devenir dangereuse. Archinard, revenu de France avec le grade de lieutenant-colonel, résolut d'en finir. Il se détermina à une marche sur Nioro, et réussit, en effet, à s'emparer de la dernière capitale d'Ahmadou le 1er janvier 1891. Le souverain dépossédé nous livra une suprême bataille à Léva, mais, battu et poursuivi à outrance par les spahis du lieutenant Marchand, il fut obligé de se jeter dans le désert, se dérobant ainsi à notre vengeance ou à notre pardon. Débarrassés de la lourde domination qui depuis si longtemps pesait sur eux, les Bambaras reprirent aussitôt possession des territoires qui leur avaient jadis appartenu. On leur permit d'élire leurs chefs de canton sous la surveillance de nos officiers de cercles. On les encouragea à cultiver

leurs champs, et à conduire à nos marchés les produits variés de leur industrie. Sur toute la rive gauche du Haut-Niger, qui, dès lors, était française, régna la paix, et les indigènes, reconnaissants, firent savoir qu'ils étaient tout disposés non seulement à nous seconder dans nos grands travaux d'utilité publique, mais même à nous suivre sur d'autres champs de bataille.

Prise de Bandiagara. — Ahmadou n'avait pas encore renoncé à lutter contre la France. Il faut rendre cette justice aux souverains africains, qu'ils ne cèdent aux circonstances qu'à la dernière extrémité, et que beaucoup d'entre eux ont su pousser jusqu'à la mort l'esprit de sacrifice. C'est dans le Macina, auprès de son frère Mounirou, que notre irréductible adversaire avait trouvé un refuge. Le Macina est une belle et riche province entre Ségou et Tombouctou, très peuplée, très fertile, et baignée par le Niger et le principal de ses affluents, le Bani. Ahmadou ne se contenta pas de l'hospitalité que lui offrait son frère. Il provoqua contre lui un soulèvement, le fit empoisonner, et se proclama en son lieu et place sultan du Macina, avec Bandiagara comme capitale. Aussitôt il y organisa la résistance et se disposa à rentrer en campagne, aidé cette fois par les Touareg Sahariens, de plus en plus inquiets de nos projets.

La présence d'Ahmadou dans le Macina constituait un danger pour la France, non seulement parce que l'état de guerre se perpétuait, mais surtout parce que le Niger restait fermé à notre influence et ne pouvait plus nous servir de voie de pénétration. Archinard résolut d'enlever à Ahmadou le prestige dont il jouissait encore, en le chassant du dernier royaume créé par son père, et en le privant du concours des Toucouleurs que le fanatisme musulmann et la haine de race maintenait encore groupés autour de lui. Parti de Kayes le 23 janvier 1893, il se rendait d'abord dans le Nioro pour y régler diverses questions politiques, traversait le Bélédougou, et arrivait le 14 mars à Ségou. Nous y avions installé, deux ans auparavant, un chef indigène, Bodian, mais s'était qui montré au dessous de ses importantes fonctions. Il fut destitué et l'administration directe remplaça le protectorat. Quelques jours plus tard les Français passaient le Bani à Gao et s'enfonçaient dans le Minianka, où Ahmadou avait de nombreux partisans. Les deux principaux villages, Kentieri et Mpesoba, étaient emportés, le premier après un bombardement, le second à la suite de l'envoi, à 6.000 mètres, d'un seul obus qui avait éclaté sans que les

défenseurs du tata eussent aperçu la colonne. Aussitôt les soumissions arrivaient de tous côtés. A Djenné, terrorisée par Ahmadou, il fallut recourir à la force. La ville fut emportée d'assaut après deux jours de combats acharnés (11-12 avril). Cinq jours après on arrivait à Mopti, et enfin le 28 avril à Bandiagara qu'Ahmadou abandonnait sans résistance, cette fois encore, poursuivi par le capitaine Blachère et le lieutenant Marchand, qui ne parvenaient pas à l'atteindre.

Conséquences de la conquête du Macina. — Le Macina était conquis. Archinard pensa qu'il était peut-être prématuré de le réduire en province française. Il aima mieux installer à Bandiagara, sous notre protectorat ou plutôt sous notre surveillance, un autre frère d'Ahmadou, Aguibou. Il espérait que la diversité des intérêts nous assurerait de sa fidélité. Il est vrai qu'une garnison fut laissée à Bandiagara, qui devint en même temps le siège d'un résident français, le capitaine Blachère. Les prévisions d'Archinard se réalisèrent. Aguibou nous est resté fidèle. Il a même, à diverses reprises, recouru à notre protection, en 1894, contre le marabout de Bossé qui l'avait attaqué, en 1896 et 1897, contre les Habés et les Samos, qui refusaient de reconnaître sa suzeraineté. C'est avec les contingents fournis par lui que le commandant Destenave réussit à placer sous notre domination des pays limitrophes, l'Aribinda, le Lipatko, et le Yatenga, et étendit l'influence française jusqu'au Mossi et à Say sur le moyen Niger. Le Macina pacifié a repris son antique prospérité. A Djenné, à Bandiagara se sont établis des négociants Sénégalais et même Européens. Des voies de communication régulières ont été créées. Le Macina est certainement appelé à devenir une des plus riches provinces du Soudan Français.

La brillante campagne de 1893 détruisait définitivement l'empire et le pouvoir même d'Ahmadou, réduit à errer d'asile en asile, et reculant toujours devant nos officiers. Elle nous ouvrait le chemin de Tombouctou. Elle nous permettait, en outre, de nous avancer dans la boucle du Niger, c'est-à-dire dans l'immense et magnifique région que borde la rive du grand fleuve, lorsqu'il décrit un arc de cercle de Ségou à Say. Si nous poursuivions nos avantages, il nous était loisible de nous étendre d'un côté vers le Nord en préparant ainsi la future jonction de l'Algérie et du Soudan à travers le Sahara, et de l'autre de nous avancer à l'Est dans la direction du lac Tchad, tout en nous prolongeant au Sud jusqu'à nos possessions de la Côte-d'Ivoire et du

Dahomey. Il y avait là tout un programme colonial à réaliser. Ce sera l'honneur de nos gouvernants de ne pas avoir reculé devant l'immensité de la tâche, et, malgré de passagères défaillances, de l'avoir entreprise et poursuivie. Sans doute, l'œuvre n'est pas encore achevée, mais les fondements sont posés, et déjà sortent de terre les grandes lignes de l'édifice. Honneur aux ouvriers de la première heure qui n'ont pas reculé devant la responsabilité, et dont plusieurs ont payé de la vie l'honneur d'avoir planté le drapeau tricolore dans ces lointaines contrées !

CHAPITRE IV

OCCUPATION DE TOMBOUCTOU

Fondation de Tombouctou. — L'occupation de Tombouctou par la France n'a pas été l'action la plus importante de nos récentes campagnes au Soudan. Notre arrivée sur le Niger, la fondation de divers postes sur le grand fleuve, notre lutte contre Samory ou contre Ahmadou sont des entreprises autrement sérieuses. Pourtant, à ce nom de Tombouctou, les cœurs ont battu et les imaginations se sont éveillées, car Tombouctou passe depuis longtemps pour la capitale de l'Afrique intérieure. Transportons-nous donc dans cette cité si longtemps mystérieuse et essayons de résumer les événements qui en ont amené la prise de possession par la France.

Djenné, sur le principal des affluents du Niger, le Bani, fut longtemps la capitale d'un grand empire, et ne cessa jamais d'être le siège d'un commerce considérable, mais elle est privée d'un objet d'alimentation de première nécessité, le sel. Or, le sel se rencontre dans certaines parties du Sahara, non loin de l'endroit où s'accuse le plus la courbe du Niger dans la direction du Nord. Les négociants de Djenné, désireux de s'assurer un marché régulier, songèrent à fonder un entrepôt au seuil du désert, mais à portée des royaumes Soudanais et sur le grand fleuve qui servirait ainsi de route internationale. Ils s'installèrent donc à l'endroit où s'éleva bientôt Tombouctou comme dans une succursale de Djenné. Les destinées de ces deux villes furent dès lors tellement unies, qu'un proverbe courant s'établit en Afrique : « Djenné et Tombouctou sont les deux moitiés de la même ville. » Seulement Djenné conserva longtemps le rôle actif prépondérant. C'était le pays producteur. Tombouctou n'était qu'un comptoir, un dépôt de marchandises. Les négociants de Djenné fabriquaient, expor-

taient, gardaient, en un mot, la haute direction et ceux de Tombouctou n'étaient que des courtiers, des intermédiaires, ou simplement des hôteliers. Tombouctou resta donc toujours inférieur à Djenné comme richesse, même comme puissance, et pourtant Tombouctou est seul connu.

A quoi tient cette étrangeté? Pourquoi la métropole est-elle à peu près ignorée et la colonie, au contraire, si renommée qu'elle passa longtemps pour la vraie capitale de l'Afrique Soudanaise? Cette anomalie s'explique sans doute par ce fait que ceux qui firent la réputation de Tombouctou venaient du Nord, et étaient en relations avec les peuples du Nord. Marocains, Algériens, Maures et Arabes ne s'avançaient guère au sud de Tombouctou et ne connaissaient Djenné que par ouï-dire. Ils arrivaient à Tombouctou en caravanes, c'est-à-dire pour la plupart d'entre eux à dos de chameaux, et au sud de Tombouctou commençait une région inondée qui ne convenait plus aux chameaux. Les conditions du commerce changeaient donc totalement et, comme ils n'avaient ni le désir, ni les moyens de prolonger leur voyage au Sud, ils s'arrêtaient tous à Tombouctou. De retour chez eux, ils ne parlaient plus que de la ville où ils avaient séjourné, ville accueillante, où les femmes étaient aimables, où professaient des maîtres distingués, où l'on trouvait toutes les ressources de la civilisation africaine. Tombouctou cachait en quelque sorte Djenné, et c'est ainsi qu'en Europe on connut la capitale du Nord tandis qu'on ignorait la capitale du Sud.

Que si pourtant Tombouctou accapara l'attention du côté de l'Europe, au Sud la renommée de Djenné s'étendit fort loin, jusque sur les côtes de l'Atlantique. Quelle est, en effet, l'origine fort probable de la dénomination géographique si connue de Guinée? Lorsque les premiers Européens qui trafiquèrent entre le Sénégal et le Congo demandèrent aux indigènes quel était le pays producteur des objets qu'ils mettaient en vente, ceux-ci leur répondaient : ils viennent de Djenné. C'est ce nom, altéré par la prononciation, qui, dès lors, figura sur les portulans et dans les relations, mais transformé en Guinée. C'est également par ricochet qu'une monnaie anglaise fut appelée guinée, attendu que les premiers exemplaires en furent frappés avec de l'or vendu par les négociants de Djenné.

Premiers renseignements sur Tombouctou. — Tombouctou est donc une colonie de Djenné. Les premiers renseignements fournis par un

témoin oculaire sont ceux d'Ibn Batoutah, le grand voyageur arabe qui s'y trouvait en 1350, mais donne peu de détails à ce sujet. Comme Tombouctou était en relations constantes avec les Etats Barbaresques, on la connut en Europe, car elle est désignée sous le nom de Timbouksh sur la carte Catalane de 1374. Léon l'Africain l'appelle Tombou et affirme y être allé en 1507, mais on sait que plusieurs de ses voyages sont de pure imagination. Au XVII[e] siècle, un matelot des Sables-d'Olonne, Paul Joubert, jeté sur les côtes marocaines à la suite d'un naufrage et fait prisonnier par les Maures, fut emmené par une caravane jusqu'à Tombouctou, puis ramené au Maroc, où il mourut captif. Quelques années plus tard, le grand ministre dont on retrouve le nom toutes les fois qu'il s'agit d'une idée féconde et qui peut intéresser la prospérité de la France, Colbert, songeait à Tombouctou. Il avait reçu d'André Brue, de cet intelligent gouverneur du Sénégal qui fut le précurseur de Faidherbe, un projet consistant à atteindre cette ville en remontant le Sénégal et en descendant le Niger. C'est, en effet, le plan qui a été suivi depuis une trentaine d'années. Louis XIV l'approuva, mais son attention fut détournée par d'autres objets, et bientôt Tombouctou rentra dans cette mystérieuse obscurité, dont elle vient à peine de sortir.

Un marin américain, Robert Adams, prétendit être allé à Tombouctou en 1810, dans des conditions à peu près semblables à celles de Paul Joubert, mais son récit a été contesté, car il est rempli de contradictions et d'inexactitudes. On continuait néanmoins à vanter les richesses de la ville, surtout lorsqu'un consul anglais, Jackson, la représenta, d'après les récits des caravaniers, comme une ville immense, renfermant de fabuleuses richesses. Aussi la Société de Géographie de Paris proposa-t-elle, en 1824, un prix de 10.000 francs pour celui qui, le premier, visiterait la cité encore inconnue et en rapporterait une bonne description.

Les Européens à Tombouctou. — Un Anglais, le major Laing, parti de Tripoli en 1825, et passant par Ghadamès, Oualata et Araouan, eut l'heureuse chance d'arriver le premier à Tombouctou en 1826. Il fut bien accueilli. On montre encore la maison où il fut reçu par le cheick, qui lui fit soigner des blessures qu'il avait reçues dans un combat contre les Touareg ; mais on se défiait de lui. Il avait d'ailleurs le tort de prendre des plans, de rédiger des notes et de se poser en explorateur. Il fut tué dans son voyage de retour à Araouan. Ses

papiers, qui auraient été si précieux, et qu'on avait espéré retrouver à cause du respect des Sahariens pour l'écriture, paraissent définitivement perdus.

En 1827, notre compatriote René Caillié fut plus heureux. Venu par le Sud, par Djenné, et déguisé en musulman, il passa quatorze jours à Tombouctou et revint par le Maroc. C'est donc à lui qu'on doit la première description de la ville, description qui fut d'abord accueillie avec une certaine incrédulité, mais dont plus tard Barth confirma la précision et la vérité. La maison habitée par lui existe encore. On la désigne sous le nom de maison de l'Egyptien, car notre compatriote s'était fait passer pour un musulman, né en Egypte. Il serait bon de la conserver comme un monument authentique du voyage.

Après Caillié, nouveau silence de vingt-cinq ans, de 1878 à 1853. Le 27 août 1853, l'allemand Barth arriva à Tombouctou, y resta près de six mois sous la protection de l'émir Backay, et rapporta en Europe, sans parler des détails qui complètent et confirment ceux de Caillié, un plan sommaire de la ville et une bonne histoire du pays. Barth n'était que toléré à Tombouctou. On la gardait un peu comme un prisonnier à vue. Quand il sortait de sa maison, il était escorté et surveillé. Bien que sa relation manque parfois de netteté, il a rendu de vrais services à la géographie et ce serait une injustice que de ne pas le citer parmi les découvreurs de Tombouctou.

Les convoitises anglaises. — Quoique d'origine allemande, Barth se considérait comme le serviteur de l'Angleterre. A peine de retour en Europe, il mettait au service de la Grande-Bretagne son expérience et ses connaissances spéciales. Il aurait voulu que les Anglais ouvrissent des relations avec les maîtres de Tombouctou. Lorsque nous sommes entrés à Tombouctou en 1896, nous nous sommes emparés de ce qu'on pourrait appeler les papiers du gouvernement : or, voici les deux lettres fort curieuses écrites en 1857, à l'instigation de Barth, aux maîtres de Tombouctou, par le premier ministre de la reine Victoria, lord Clarendon, et par le consul anglais en résidence à Tripoli. Lord Clarendon commence par remercier du bon accueil fait à Barth, et il ajoute : « Les lettres que vous avez envoyées avec lui sont arrivées. Nous les avons lues, et nous avons bien compris ce qu'elles contenaient. Cela a été pour nous une joie immense. Les espérances du gouvernement anglais ont été comprises par vous. Ce qu'il veut c'est ouvrir les yeux des Arabes du Sud sur le commerce et tout ce qui s'y

rapporte. Il sait maintenant que vous avez vu avec plaisir notre mission et avez accepté avec joie notre amitié. » Clarendon annonce ensuite des cadeaux et demande l'envoi à Londres d'un négociateur. « Nous voudrions lui montrer notre force, nos fabriques, enfin beaucoup de choses. » Quant au consul de Tripoli, il était plus explicite : « Lorsque vous aurez lu cette lettre, vous saurez que le gouvernement anglais a envoyé un vapeur sur le fleuve qui sort de vos pays, et a recommandé à ceux qui le montent de faire tous leurs efforts pour arriver jusqu'à vous. Veillez sur eux. Nous désirons nous lier d'amitié avec les peuples de vos pays, et nous faire connaître d'eux, surtout à Tombouctou que vous habitez. Nous demandons à Dieu de nous faciliter cette tâche, car il en résultera un grand bien pour tous vos pays et pour vous aussi. »

Ces espérances ne se sont pas réalisées. Les Anglais n'ont pas profité des travaux exécutés à leur intention par Barth, et ce sont nos soldats qui montent aujourd'hui la faction sur les rives du Niger. Quel crève-cœur pour nos chers voisins ! Il n'ont pas cessé un instant de convoiter la possession de Tombouctou. Leurs consuls de Tripoli ont essayé à maintes reprises d'ouvrir, par le Sahara, des débouchés commerciaux, mais ils n'ont pas réussi. Ils se sont ensuite établis aux bouches du Niger, espérant pouvoir remonter le grand fleuve, et s'en assurer le commerce exclusif, mais ils se sont heurtés aux avant-postes français, et ont dû renoncer à leurs projets. N'ont-ils pas, en désespoir de cause, tenté un établissement sur la côte du Sahara, au cap Juby, espérant qu'une route de caravanes serait improvisée et qu'un courant commercial se formerait entre ce nouveau poste et Tombouctou ; mais les indigènes n'ont pas renoncé à leurs habitudes plusieurs fois séculaires, et les Anglais, cette fois encore, en ont été pour leurs frais. Ce sont les Français qui, poussés par leur esprit d'aventure et guidés par leur bonne chance coloniale, sont entrés à Tombouctou presque sans résistance, et s'y maintiennent sans trop de difficultés. Essayons de montrer comment s'est effectuée cette prise de possession.

Premières explorations du Niger. — Pendant que nos soldats luttaient péniblement contre les Sofas de Samory et contre les dernières bandes d'Ahmadou, nos explorateurs n'hésitaient pas à se lancer à l'aventure. Profitant du grand fleuve qui s'ouvrait à eux, ils se confiaient à ses eaux et poussaient droit devant eux. Le difficile avait été de faire arriver jusqu'au Niger des navires français. A la

canonnière *Le Niger* revient l'honneur d'avoir la première déployé sur le fleuve nos couleurs nationales. Cette embarcation mesurait 18m 60 de longueur sur 1m 20 de largeur. Son poids était de 7550 kil., et elle avait couté 67,000 francs. Morceau par morceau, elle fut transportée de Médine à Bamakou, mais au prix de fatigues inouïes. L'enseigne Froger, chargé du transport, déploya de rares qualités d'énergie et de persévérance ; car il n'avait pour auxiliaires que des nègres indolents et le voyage dura quatre mois. Arrivé à Bamakou, il s'aperçut que des pièces importantes avaient étaient égarées. Il remonta néanmoins l'embarcation, remplaça par des tuyautages provisoires les morceaux qui manquaient, et la canonnière fut enfin mise à l'eau. Elle ne dépassa pas Koulikoro, à quarante kilomètres en aval de Bamakou : ce n'en était pas moins un premier succès et d'un bon augure pour l'avenir.

La construction d'une seconde canonnière avait été décidée. Pour éviter les frais de transport, le chantier devait être installé à Bamakou même. En effet, sous la direction du lieutenant de vaisseau Caron, fut rapidement construit un nouveau bateau de 25 mètres de long et de 5 mètres de large, jaugeant cent tonneaux. Le 4 avril 1887, Gallieni présidait au baptême de cette canonnière et lui donnait le nom bien mérité de *Mage*. « Honneur à vous, mes chers compatriotes, disait-il, qui avez reçu la mission, enviée de tous, d'aller montrer les couleurs de la République sur le Niger aux villes inconnues qui en bordent le cours. Nos vœux les plus ardents vous accompagneront dans votre voyage, et nos cœurs de patriotes se réjouiront quand nous recevrons la nouvelle devotre arrivée au but tant désiré ». Le vœu de Gallieni s'est réalisé. *Le Mage* est arrivé jusqu'au port de Tombouctou et le grand fleuve africain nous fut soumis du jour où nous entrâmes dans la mystérieuse cité, où si peu d'Européens avaient encore abordé.

Explorations de Caron et Jayme.— Le 1er juillet 1887 Caron partit avec *Le Mage* de Manambougou, à 40 kilomètres en aval de Bamakou. Il arriva sans incident à Diafarabé, où l'on célébra joyeusement l'anniversaire du 14 juillet, et on entra dans ce qu'on pourrait appeler le Delta Nigérien. Le Niger en effet, de Diafarabé à Tombouctou, forme trois deltas ou plutôt trois dilatations, qui embrassent une région fertile entre toutes, car elle est régulièrement fécondée par les eaux et par les alluvions du fleuve. Le premier de ces deltas s'étend jusqu'au lac Deboé. Il est formé par les marigots de Dia et de Bourgou et par un

grand affluent du fleuve, le Bani. Le second, du lac Deboé à El-Oual-Hadji, est formé par le Niger Blanc, le Niger Noir et le Koli-Koli. Sur la rive gauche on remarque une série de douze lacs, ou plutôt de douze réservoirs, qui se remplissent au moment de l'inondation, et, quand les eaux baissent, qui renvoient au grand fleuve par des canaux naturels le trop plein de leur contenu. Dans la troisième delta, d'El-Oual-Hadji à Tombouctou, s'épanouissent de nombreux marigots et jusqu'à vingt-trois lacs, dont deux considérables, le Faguibine et le Telé. Il y a donc, dans la vallée du Niger comme dans celle du Nil, de grandes facilités pour l'élevage et la culture. Sur les rives de tous ces cours d'eau poussent à l'envi de magnifiques forêts, où l'on récolte le caoutchouc, la gutta-percha, le karité et une incroyable variété de bois précieux. Les mines d'or du Bourou et du Boundé, le fer du Bani, l'antimoine de Houmbour sont dans le voisinage. Il est peu de région au monde aussi favorisée par la nature, et qui se prête mieux au commerce ; mais on ne possédait tous ces détails que par ouï-dire. On n'avait sur la contrée que des renseignements confus et contradictoires. Aucune carte d'ensemble. Aucun détail. Ce sera l'honneur de nos compatriotes, et particulièrement du lieutenant Caron, d'avoir débrouillé ce système hydrographique et d'avoir poursuivi son œuvre avec une persistante sérénité, sans ce soucier des obstacles politiques.

Lorsqu'il pénétra dans le Macina, territoire soumis à Tidiani, neveu de notre vieil adversaire Al Hadji Omar, Caron se heurta contre un des ennemis les plus déterminés de la France. Il n'hésita pourtant pas à prévenir de son arrivée le chef Toucouleur, et lui demanda l'autorisation de le visiter dans sa capitale de Bandiagara. Tidiani nous détestait, mais il n'osa pas repousser les ouvertures de notre représentant. Caron se dirigea donc sur Bandiagara, et arriva dans cette citadelle du fanatisme musulman après un voyage des plus pénibles (24 juillet). Le chef Toucouleur pourvut à tous ses besoins, mais l'accueillit avec une grande froideur et répondit à sa proposition d'alliance par un refus mal déguisé. Il redoutait notre intervention. Comme il ne régnait dans le Macina qu'en s'imposant par la terreur, il craignait que les Bambaras et les Peuls opprimés ne se révoltassent ou recourussent à notre protectorat. Après une semaine de pourparlers inutiles, le lieutenant Caron se décida à quitter Bandiagara et rejoignit sa canonnière.

De Bandiagara au Deboé, le pays, saccagé par la guerre, était

inhabité. L'équipage avait la plus grande peine à trouver le bois nécessaire au chauffage de la machine. On n'avait, en effet, emporté que huit tonnes de charbon, et il fallait chaque jour descendre à terre pour y couper du bois au risque de s'attirer une mauvaise affaire avec les riverains excités contre nous par Tidiani. Le 9 août, les Français arrivaient au lac Deboé, nappe d'eau magnifique sur les rives de laquelle se pressent de nombreux villages; mais Tidiani avait mis partout les populations en éveil, et jamais les indigènes ne voulurent approcher de nos compatriotes ou écouter leurs paroles de paix.

En sortant du lac Deboé, le 15 août, les Français entraient dans un pays soumis aux Touareg. Le chef de ces Touareg, Alminar, avait délégué son autorité à un certain Rhiaia qui s'était installé à Tombouctou, et faisait peser sur les indigènes une intolérable tyrannie. Aussi, les indigènes n'auraient-ils pas mieux demandé qu'à entrer en relations avec le lieutenant Caron, mais ils étaient surveillés, et les Touareg se montraient nettement opposés à notre intervention. Bientôt même ils prirent une attitude menaçante. De nombreux détachements armés de lances et montés sur de rapides méharis se montraient dans la plaine. Des captifs, conducteurs d'ânes, stationnaient aux bords du fleuve, comme s'ils n'attendaient qu'un signal pour emporter le butin. Caron, qui ne voulait pas tomber dans un guet-à-pens, semblable à celui qui avait causé, quelques années auparavant, la catastrophe du colonel Flatters, rompit toute communication avec la terre, et refusa de laisser monter à bord aucun Touareg, mais il continua imperturbablement sa route jusqu'à Koriumé, non loin de Kabara, le port de Tombouctou (17 août). Les chefs de la ville lui firent alors savoir qu'ils repoussaient l'intervention de la France dans leurs affaires, et ils prirent une attitude menaçante. Caron ne pouvait que s'incliner : il donna l'ordre du départ. Le 17 septembre, après un voyage fort pénible, et dans lequel il fallut se résigner à brûler le chaland qui suivait la canonnière, afin d'alimenter la machine, car l'inondation empêchait de faire à terre la provision de combustible, l'expédition rentrait à Diafarabé, et le 6 octobre à Manambougou. Partout elle recevait un accueil enthousiaste. Les riverains apportaient des vivres et félicitaient les voyageurs. Aussi bien il était grand temps d'arriver. Les barreaux des grilles s'étaient effondrés et le bois brûlait sur les cendriers. Quant à l'équipage, Européens et indigènes étaient exténués.

Les résultats obtenus étaient importants. La latitude de Tom-

bouctou avait été déterminée avec précision. Elle était plus au Sud d'un degré environ et plus à l'Est de trente minutes que celle que l'on fixait d'habitude. Près de 800 kilomètres avaient été levés, entièrement nouveaux. Le lac Deboé ne ressemblait plus au lac tel qu'il figurait sur les anciennes cartes. De nombreux pays, jusqu'alors inconnus, avaient été indiqués pour la première fois. C'était toute une révolution géographique. Les explorateurs rapportaient une ample moisson de renseignements sur le commerce de la région, la faune, la flore, le régime des eaux, etc. Malgré la défiance de Tidiani et les provocations des Touareg, ils avaient rempli leur mission sans tirer un coup de canon. C'était une prise de possession pacifique du pays qui préparait et annonçait la prise de possession définitive.

En 1889, le lieutenant Jayme recommença la descente du Niger. Parti de Koulikoro le 16 septembre, il arrivait le 3 octobre à Koriumé et le 4 à Kabara. Forcé de battre en retraite par suite du manque de combustible, il était de retour à Koulikoro le 25 octobre. Il avait en trente-neuf jours parcouru 1.600 kilomètres. Ainsi que l'écrivait le rapporteur de la Société de Géographie de Paris, « ce voyage prouve que la voie du Niger est aujourd'hui complètement praticable à la navigation. Quand on aura transporté ou construit sur le Niger des bâtiments convenables, mieux appropriés au pays que les canonnières actuelles, et suffisamment rapides, on ne mettra pas plus de temps à aller de Koulikoro à Tombouctou que de Saint-Louis à Kayes, c'est-à-dire quelques jours. Au point de vue purement géographique, la belle expédition de M. Jayme aura eu pour résultat de constater l'exactitude des cartes hydrographiques dressées par M. Caron. Elles ont permis à M. Jayme de naviguer en toute sécurité, de nuit comme de jour, et cet officier écrit que ses calculs astronomiques ne diffèrent pas sensiblement d'une minute avec ceux de son prédécesseur. »

Les Touareg à Tombouctou. — Quelques années encore se passèrent avant que la France se décidât à intervenir directement. Ces retards furent heureux, car nous arrivâmes au moment opportun. Le pays était alors désorganisé et ruiné. Tous les conquérants qui avaient passé par Tombouctou n'avaient signalé leur passage que par des ruines et des dévastations. Les Touareg, surtout, les derniers occupants, avaient mis le pays en coupe réglée, et leur chef, Salsabile El Tenguériguiff, venait deux fois par an à Tombouctou pour y percevoir l'impôt. Le pays était devenu pour eux comme une ferme à

exploiter. L'esclavage était la grande industrie locale, aussi la famine menaçait-elle. D'un autre côté, la prospérité du Soudan étant liée à celle de son principal marché, et les Français n'ayant l'espoir de se maintenir au Soudan qu'en étant les maîtres de ce marché, l'occupation de Tombouctou par la France s'imposait à bref délai. Si, d'ailleurs, on tardait davantage et si on laissait les Touareg nous braver dans ce suprême asile, à Tombouctou s'organiserait un foyer de résistance qui gagnerait le Sénégal et le Sahara, et s'étendrait jusqu'à l'Algérie et à la Tunisie.

Marche sur Tombouctou. — Dès l'année 1893, on prit la résolution d'entrer à Tombouctou et d'y installer une garnison française. Le lieutenant-colonel Archinard, qui connaissait déjà le pays, fut chargé de conduire l'opération. Il combina une triple marche. Deux colonnes commandées par Bonnier et Joffre suivraient la voie de terre, et une flotille commandée par l'enseigne Boiteux descendrait le Niger. En octobre 1893, commença la marche en avant. Les Touareg n'avaient pas cru à cette hardie démonstration et n'avaient fait aucun préparatif de défense à Tombouctou, mais il fallut se rendre à l'évidence quand on apprit que les canonnières françaises étaient arrivées à Saréfiré. On était alors à la fin de novembre. Le chef de Tombouctou, un certain Hamdia, fut sommé par les Touareg de faire battre le tambour de guerre et d'appeler la population aux armes. Il obéit, mais à contre cœur, car il ne tenait pas à se compromettre ou même à risquer sa vie pour soutenir des maîtres détestés. Le 5 décembre, nos canonnières arrivaient à Kabara, le port de Tombouctou. Elles furent accueillies par des volées de flèches et de lances, et même par des coups de fusil. Nos hommes ripostèrent par des feux de salve qui eurent bientôt dispersé les assaillants. Les Touareg s'enfuirent aussitôt dans le désert qui commence aux environs immédiats de Tombouctou, et les habitants de Tombouctou, très décontenancés, rentrèrent dans leur ville. Que faire ? Hamdia et les cadis prêchaient la résignation. Ils envoyèrent même une lettre d'excuses à Boiteux, très embarrassé lui aussi par son succès. « Nous te faisons savoir que ce qui s'est passé dans la journée n'a pas été résolu par nous. Nous n'y avons pris part que contraints par les Touareg. Dès que nous l'avons pu, nous nous sommes sauvés. » Ils le prévenaient en même temps qu'ils s'adressaient à leur ancien suzerain, l'empereur du Maroc, et le suppliaient d'attendre, avant de prendre une détermination, que sa réponse lui fût

parvenue. C'était demander l'impossible. Boiteux ne pouvait s'accommoder du bon vouloir de ce souverain, qui semblait retrouvé pour la circonstance. D'ailleurs, si les Touareg avaient abandonné la ville, ils pouvaient revenir d'un moment à l'autre et se venger, par un massacre général, de ceux de leurs anciens sujets qui se seraient jetés dans les bras de la France. Par prudence et par humanité, il fallait prendre une décision. Boiteux n'hésita pas. Il ordonna la marche directe sur Tombouctou par le marigot de Kabara.

Deux chalands armés de canons-revolvers, et montés par sept Européens et douze tirailleurs Sénégalais, s'engagèrent dans le marigot le 15 décembre 1895. C'était vraiment une entreprise extraordinaire. Il suffisait de jeter des pierres aux assaillants pour les exterminer. On les laissa s'avancer, sans seulement essayer un simulacre de résistance. A peine eurent-ils débarqué, qu'ils improvisèrent une redoute et attendirent les événements.

Entrée des Français à Tombouctou. — Les audacieux ont toujours plu : L'hésitation ne fut pas longue. La masse de la population, frappée d'admiration par le tranquille courage de nos hommes, ne cacha pas son désir de les bien recevoir. Les chefs de la ville, et, parmi eux, le marabout le plus influent, un certain Karati, ne demandaient qu'à entrer en négociation. Ils firent savoir à Boiteux qu'ils étaient disposés à le bien recevoir, mais à condition qu'il entrerait tout de suite et prendrait ses dispositions pour les protéger ou contre un retour offensif des Touareg ou contre un soulèvement des instransigeants. Boiteux ne pouvait reculer sans s'exposer à un désastre. Il accepta les propositions des chefs indigènes, entra tout de suite à Tombouctou, se fit indiquer le point le plus élevé de la ville, et le fortifia. Il avait déjà esquissé un premier retranchement au Sud. La ville se trouvait donc gardée tant bien que mal, et il pouvait attendre sur ses positions fortifiées les deux colonnes Bonnier et Joffre, qui s'avançaient à marches forcées.

Dix jours se passèrent dans un calme relatif, mais les Touareg n'avaient pas renoncé à la partie. Ils s'étaient cachés en embuscade dans les fourrés et derrière les monticules de sable qui s'étendent de Kabara à Tombouctou, et attendaient une imprudence des Français pour se jeter sur eux et les accabler sous le nombre. Le 25 décembre, l'enseigne de vaisseau Aube, accompagné d'un peloton de dix-neuf hommes, se rendait de Kabara à Tombouctou pour renforcer la

petite garnison. Nos soldats, encore dans le premier enivrement de la victoire, n'avaient pris aucune précaution, et marchaient presque à la débandade. Arrivés à un endroit désert, trop justement nommé Our'Oumaïra, la place où l'on n'entend pas, ils furent tout à coup arrêtés par une masse de Touareg, et, malgré leur résistance désespérée, égorgés jusqu'au dernier. Boiteux avait entendu les coups de fusil et les appels de ses compagnons d'armes. Il accourut à leur aide, mais trop tard pour les sauver : il ne put que les venger et refoula les Touareg dans le désert.

Ce grave échec remettait tout en question. Les Français n'étaient donc pas invincibles, et dès lors n'était-on pas fondé à espérer la prochaine extermination de cette poignée d'hommes, braves sans doute, mais trop peu nombreux pour résister à tout un peuple ? Déjà, à Tombouctou, s'agitaient les partisans des Touareg, et les Touareg eux-mêmes, fiers de leurs succès, insultaient la ville dont ils fermaient toutes les avenues, et annonçaient leur prochain retour et de promptes vengeances. Ces menaces inquiétaient les habitants de Tombouctou, car ils savaient les Touareg gens de parole, et se sentaient compromis. Ils préférèrent à un danger certain la chance de l'inconnu, et, plutôt que de s'exposer à de nouveaux massacres, firent savoir à Boiteux qu'ils l'aideraient à défendre la ville. En effet, ils s'organisèrent en bandes de volontaires, et, sous la conduite des Français, n'hésitèrent pas à faire le coup de feu contre leurs oppresseurs de la veille.

Les Touareg étaient néanmoins bien organisés, et surtout plus nombreux. Ils avaient déjà coupé les communications avec Kabara. Ils avaient même tenté, contre la flottille, une surprise de nuit, et, s'ils avaient été repoussés, ils avaient tout de même annoncé qu'ils finiraient par avoir raison de leurs adversaires. Déjà le blocus se resserrait autour de la ville, et les vivres commençaient à manquer. La situation devenait inquiétante. Dès le 6 janvier 1894 on avait été obligé de recourir au système des rations. La famine était menaçante. Par bonheur, le 10 janvier, la colonne Bonnier entra en ville, après s'être ouvert par force le chemin de la place, et termina ainsi cette extraordinaire aventure. N'est-ce pas, en effet, un vrai roman que cette conquête d'une capitale, défendue par toute une armée, et que ses conquérants, en tout dix-neuf hommes, réussissent à maintenir vingt-cinq jours dans l'obéissance, jusqu'à ce qu'ils soient enfin secourus par leurs camarades ? Certes, des exploits de ce genre,

accomplis par nos vaillants troupiers, nous consolent de tant de tristes épisodes de notre histoire intérieure !

Massacre de Tacoubao. — Pourquoi nous faut-il, après ce brillant fait d'armes, enregistrer une défaite, à tous les points de vue lamentable, non seulement parce qu'elle compromettait les résultats acquis, mais plus encore parce que, facilement, nous aurions pu l'éviter. Dès le lendemain de son arrivée, le 11 janvier, le colonel Bonnier, afin de consolider sa position à Tombouctou, organisa contre les Touareg, qui tenaient encore la campagne, une colonne expéditionnaire, dont il prit le commandement. Il emmenait avec lui le commandant Hugueny, les capitaines Regad, Livrelli, Tassard, Semaric et Nigote, et les lieutenants Garnier, Bouveret et Sardat. Le départ eut lieu le 14 janvier. Les Touareg ne tinrent nulle part. Sur le soir nos hommes arrivèrent à Tacoubao et se disposèrent à y passer la nuit. On forma le carré, on installa les sentinelles, et l'état-major, groupé au centre, passa gaiement la soirée. A minuit s'éteignaient les derniers feux. La lune était splendide, et, jusque vers les quatre heures du matin, elle inonda la région de ses clartés. A ce moment des coups de feu éclatent à l'improviste ; les sentinelles qui gardaient le camp, et qu'engourdissait sans doute la fraîcheur du matin, sont surprises et égorgées. Une masse de Touareg se ruent contre nos hommes, renversent les faisceaux de fusils, et profitant, de la nuit, massacrent, en poussant de grands cris, tous les Français qu'ils rencontrent. Personne n'était sur ses gardes. En quelques minutes l'œuvre de carnage était accomplie. Voici comment un des rares survivauts de la catastrophe, le capitaine Nigote, l'a racontée dans un rapport tristement fameux, qui fut inséré tout au long dans le *Journal Officiel* du 24 mai 1896 :

« A la lueur des feux nous apercevons devant nous une masse d'hommes à cheval et de fantassins qui se rue sur nous. Ils sont à peine à quelques mètres. A ce moment des javelots arrivent sur nous. L'un m'atteint au bras droit. Le coup est amorti par nos vêtements de flanelle. « Ces gens-là sont sur nous, dit alors le lieutenant-colonel Bonnier. » — « Oui. » L'état-major se trouve alors pris à dos par une foule d'hommes et d'animaux. Ce sont les tirailleurs du capitaine Tassard complètement affolés et sans armes, et les bœufs que les Touareg font sortir de leur parc et poussent sur nous à coups de lance. La surprise et l'attaque sont si rapides, le désordre prend une

extension si grande en si peu de temps que toute résistance est impossible. Nous n'avons même pas le temps de nous retourner pour essayer de nous rendre compte de ce qui se passe derrière nous et du danger qui nous menace par là. Je tire un coup de revolver sur un cavalier qui arrive sur ma droite entre le colonel et moi. Au même moment je reçois sur le côté gauche de la tête un coup de sabre, et le poitrail d'un cheval me fait rouler à terre tout contre un buisson de petits rôniers. Pendant quelques minutes je reste étourdi par la violence du coup et, pendant ce temps, le groupe formé par les quelques officiers encore debout et par les tirailleurs affolés et sans armes qui les entouraient a été rompu par les bœufs et par les cavaliers. » Alors commence le sauve qui peut. Nigote parvient à se relever. Avec trois Européens et douze Sénégalais, il forme un groupe, et réussit par sa ferme attitude à en imposer à l'ennemi ; mais 82 des nôtres, dont huit officiers manquaient à l'appel. C'était un vrai désastre. Il n'y avait plus qu'à se replier sur Tombouctou, et qu'à y attendre la troisième colonne, la colonne Joffre, qui heureusement était annoncée.

Refoulement des Touareg. — L'heure de la vengeance sonna bientôt. Quelques jours après son arrivée, le 14 février 1894, le colonel Joffre surprenait à son tour les Touareg à Kiti, entre les lacs Faguibine et Fati, et leur infligeait une cruelle défaite. C'était en quelque sorte la rançon du sang. Il se rendait ensuite à Tacoubao, y trouvait les cadavres de treize Européens, auxquels il rendait les derniers honneurs, et rentrait en triomphateur à Tombouctou.

Après quelques hésitations inexplicables, le gouverneur du Soudan décida que l'occupation deviendrait définitive, mais peut-être eut-on le tort de rester sur la stricte défensive. Les Touareg s'enhardirent jusqu'à venir piller nos protégés aux portes mêmes de la ville. Pour franchir les quelques kilomètres qui séparent Tombouctou de Kabara, une escorte était devenue indispensable. Aussi le commerce était-il paralysé, et les négociants désertaient en masse jusqu'à Rhergo, sur le bas fleuve, tout à fait hors de notre action. Mieux aurait valu revenir franchement en arrière que supporter plus longtemps l'arrogance des Touareg. C'est ce que comprit le nouveau gouverneur du Soudan, général de Trentinian, qui ordonna la reprise immédiate des hostilités.

Le commandant Réjou se porta aussitôt contre les Touareg de l'Ouest, les Kel-Antassar et les Tenguériguiff, qui, plus entreprenants

que les autres tribus, avaient établi comme le blocus de Tombouctou. Bien secondé par les capitaines Frantz, Laperrine, Gérard, Florentin, Imbert, il les refoula sans peine, dégagea la contrée aux alentours du lac Faguibine, et, pour mieux établir les intentions de la France, créa, sur la rive gauche du Niger, les deux postes de Ras-el-Mâ et de Sompi (1895). Ce coup de vigueur produisit une excellente impression. Les Touareg non seulement ne reparurent plus dans notre voisinage immédiat, mais commencèrent à entrer en relations pacifiques avec nous. Ils laissèrent même le lieutenant Hourst descendre en paix le Niger, lors de sa belle exploration de 1896, et, malgré leurs bravades, malgré les excitations de notre ennemi Ahmadou qui s'était installé sur leur territoire, à Doungo, les tribus les plus fanatiques, les Aouellimmiden n'osèrent pas entrer en campagne. La sécurité semblait alors absolue. Au mois de mars 1896, le gouverneur du Soudan se rendait de Kayes à Tombouctou, en passant par Bamakou et en descendant le Niger seulement avec trois hommes d'escorte. Le Père Hacquard, des Pères Blancs, arrivait tout seul. Ce calme, pourtant, n'était qu'apparent, et les Touareg n'attendaient qu'une occasion pour recommencer la lutte. Ils crurent la rencontrer le 19 juin 1896, quand ils surprirent et massacrèrent, à Rhergo, un détachement de spahis commandé par les lieutenants de Chevigné et Latour de Saint-Ygest. Ce fut comme le signal de la rébellion. Les Kel-Antassar et les Kountas unirent leurs forces sous le commandement de deux chefs réputés, Abiddin et N'gouna, entraînèrent les autres tribus et menacèrent de nouveau Tombouctou. Les commandants Goldschœn et Klobb se portèrent à leur rencontre, pénétrèrent jusqu'à Bemba, à 150 kilomètres en aval de Tombouctou, délivrèrent les prisonniers, reprirent les bestiaux enlevés et vengèrent les morts de Rhergo (septembre 1896).

La leçon n'était pas encore suffisante. Les Touareg rentrèrent en campagne, aidés cette fois par les Hoggar et les Igouadaren. Klobb marcha de nouveau contre eux, et, poussant toujours plus avant, dépassa le coude du Niger à Bouroum, infligea aux révoltés une première défaite à Hâ et les poursuivit dans la direction de Gao. Obligé de revenir sur ses pas, car il ne trouvait plus personne devant lui, il dispersa les Kel-Antassar de l'Est, qui avaient voulu lui couper la retraite, et créa un nouveau poste avec une garnison française à Bemba, position stratégique excellente qui domine toute la boucle du Niger. Les derniers dissidents, conduits au feu par Abiddin, essayè-

rent de nous déloger de Bemba, mais ils furent repoussés avec perte. Le 24 juin 1898, le lieutenant Dellestre le battait aux îles Sankaï. Un mois plus tard il le chassait du village de Dongoy et l'obligeait à chercher un refuge chez les Hoggar. Les Igouadaren firent aussitôt leur soumission.

Afin de briser les dernières résistances, et sous prétexte de convoyer la mission Voulet-Chanoine, dont nous aurons à parler plus tard, le lieutenant-colonel Klobb fut chargé, au mois de novembre de cette même année 1898, de descendre le Niger. A son approche, le chef des Touareg Aouellimmiden, Madidou, s'enfuit dans les déserts du Nord sans même essayer de lutter, tandis que les Touareg de la rive droite étaient rejetés au delà du fleuve après plusieurs combats sanglants. Klobb créait aussitôt des postes nouveaux sur le Niger, à Douassou, à Gao, à Ansougo, à Zinder et à Tosaye : c'est-à-dire que tout le pays entre Tombouctou et Say reconnaissait la suprématie française, et qu'une chaine de postes fortifiés nous assurait le libre parcours du grand fleuve. Quelques intransigeants Kel-Antassar ou Kountas refusaient encore de s'avouer vaincus, mais ils étaient réduits à l'impuissance. En juillet 1899, les derniers défenseurs de cette nationalité expirante, les Touareg compris entre la rive droite du Niger et les monts Hombori, les Logomaten, les Ouara-Ouara, les Oudalen, les Kelgerris, les Kelgossi, étaient battus et opéraient leur soumission. Jusque dans l'intérieur du Sahara et au nord de Tombouctou, mais cette fois sans qu'il fût besoin de recourir aux armes, un de nos administrateurs, Coppolani, parcourait l'Aribinda, entrait en relations avec les Touareg Aouellimmiden de l'Adghagh, avec les Touareg d'Araouan, et leur imposait notre protectorat.

La Mauritanie. Il est une région qui, bien que rattachée administrativement à l'Afrique occidentale, dépend plutôt du grand désert. C'est la région comprise entre Tombouctou et l'Atlantique, entre le Sénégal et le Maroc. On a pris l'habitude de la désigner sous le nom de Mauritanie. Les districts qui en dépendent, habités par des Maures, se nomment l'Ighidi, l'Ouaran, l'El-Djouf, le Tagant, l'Inghiri, le Teniera, etc. René Caillié est le premier français qui traversa ces solitudes dans sa mémorable expédition de 1827-28. En 1850, Léopold Panet, en passant par l'Adrar, alla de la Sebka de Zenmour à Mogador. Grâce à Faidherbe, le capitaine Fulcrand étudia le pays d'Arguin ; Bourrel, le pays des Bracknas ; Mage, le Tagant et Vincent, l'Adrar.

Soleillet, en 1880, s'aventura dans le pays des Trarzas et Camille Douls, en 1887, dans celui des Ouled-Delim. Bien qu'il se fût présenté à eux en qualité de musulman, il fut mal reçu et traité en prisonnier, mais il recueillit pourtant beaucoup de renseignements pratiques. Dès lors, les excursions deviennent plus nombreuses. En 1889, Léon Fabert explore le pays des Braknas et, en 1890, celui des Trarzas. En 1891 il réussit à imposer le protectorat français au chef de l'Adrar. Gaston Donnet, en 1893, visite l'Adrar et parcourt la côte jusqu'au cap Juby. En 1900, le journal le *Matin* organise une mission dont il confie la direction au professeur Paul Blanchet et à ses collaborateurs Dereims et Jouinot-Gambetta. Le 5 juin nos compatriotes entraient dans la capitale de l'Adrar, Atar, mais y étaient attaqués par la population, et obligés de subir deux jours de bataille, sans vivres, et même sans eau. Ils ne furent sauvés que par l'arrivée de l'émir Ould Aïda, qui leur laissa la vie, mais les retint trois mois prisonniers. Ils ne furent relâchés que sur l'énergique réclamation du gouverneur de l'Afrique occidentale ; et Blanchet, épuisé de fatigue, était emporté par la fièvre jaune à Dakar (6 octobre). Il n'y a donc pas à se dissimuler que la contrée tout entière garde encore son indépendance. La France l'a seulement entamée, et la pénétration n'est pas complète.

Traité de frontières avec l'Espagne. — Nous nous heurtons d'ailleurs sur ce point aux prétentions d'une puissance européenne, l'Espagne, depuis longtemps établie dans la vallée d'un des fleuves côtiers, le Rio-del-Oro, et qui voudrait pour elle toute la côte depuis le cap Bojador jusqu'au cap Blanc. Un premier accord a été conclu en 1888. Il est devenu définitif par la convention du 27 juin 1900. L'Espagne garde la côte qu'elle convoitait, mais nous laisse tout l'hinterland avec l'Adrar et la Sebka d'Idgil. Au Nord, la frontière n'est pas déterminée, car le Maroc est dans le voisinage, et il est impossible, à l'heure actuelle, à cause des graves événements qui se préparent, de fixer avec précision les limites qui séparent les possessions espagnoles, françaises et marocaines.

La Mauritanie est donc entamée, mais elle n'est pas entièrement soumise. Ce n'est plus qu'une question de temps, puisque nous l'entourons de tous les côtés, et que ses habitants commencent à comprendre qu'ils ont tout à gagner et rien à perdre à devenir nos protégés.

Les progrès à Tombouctou. — En résumé, la question militaire semble aujourd'hui tranchée. Les Touareg renoncent à la lutte.

Tombouctou, couverte de tous côtés par d'énormes territoires soumis à la France, et protégée par une chaîne de postes fortifiés, redevient la capitale d'un empire africain. Les habitants de cette ville régénérée s'habituent à notre domination. De leur part aucune défaillance n'a encore été signalée, surtout depuis que le sultan du Maroc, sur lequel comptaient quelques récalcitrants, leur a fait parvenir la lettre suivante, qui a coupé court à toutes leurs illusions et leur a démontré qu'ils avaient intérêt à accepter notre protectorat : « J'ai prêté une grande attention à l'aide et à la protection que vous m'avez demandées. J'ai eu un grand chagrin. Je me serais rendu à votre appel, et vous aurais appuyés avantageusement, seulement la distance et le grand éloignement exigent de la lenteur dans la détermination. Je ferai des démarches auprès des Français pour qu'ils s'éloignent de vous, mais auparavant envoyez-moi des preuves comme quoi vous dépendez de mon haut gouvernement et de mon royaume bien aimé. » Ces preuves, les habitants de Tombouctou n'ont seulement pas cherché à les fournir. Il est vrai que nous avons eu la précaution de bâtir deux forts qui enserrent la ville comme dans un étau, et couperaient court à toute velléité d'insurrection. Ce qui vaut mieux encore, nous avons eu le bon esprit de n'inquiéter personne au sujet de ses convictions religieuses. Sans doute, les Pères Blancs ont obtenu l'autorisation de bâtir une église et d'ouvrir une école, mais les musulmans continuent à aller à la mosquée et nul ne s'avise de les molester dans l'exercice de leur culte. En outre, au lieu des exactions intolérables des Touareg, au lieu des pillages à main armée qui constituaient leur système de perception, on s'est contenté d'établir des impôts modérés et réguliers. « Quand vous avez prélevé l'impôt, disait un notable à l'explorateur Félix Dubois, vous n'exigez plus rien. Vous payez tout ce dont vous avez besoin. Nous pouvons reprendre notre commerce, avec plus grand profit même, car les trois péages qu'il fallait payer sur le Niger avant d'atteindre Tombouctou sont supprimés. »

Donc l'ordre se rétablit. On commence à bâtir des maisons nouvelles. On répare les anciennes, et elles en avaient besoin. Ce sont en effet des huttes plutôt que des maisons ; construites en terre et charpentées avec des troncs de rôniers, elles entourent d'ordinaire une cour intérieure et une sorte de préau à arcades, dont les murs sont recouverts de nattes. Il n'y a presque jamais qu'un

étage, supportant une grande terrasse, mais le plafond qui sert de sol est tellement rudimentaire qu'on se contente d'attacher aux solives maintenant les murs des nattes sur lesquelles on étend une couche de mortier. Aussi passe-t-on facilement à travers. Ces maisons sont pour la plupart éventrées et croulantes. « Il semble, écrit un voyageur contemporain, que l'on entre dans une ville qui vient de passer par tous les drames accumulés d'un siège et d'une destruction ». Si les habitants de Tombouctou laissaient ainsi leur ville tomber en ruine, c'est qu'ils manquaient de sécurité ; mais, aujourd'hui qu'ils ont pris confiance, ils réparent les brèches, et font disparaître les amoncellements de briques écroulées. Les rues ne sont pas encore aussi soignées, aussi correctes qu'en Europe ; mais ce sont déjà des rues. Les marchés qui, à notre arrivée, se tenaient en plein air, et quand les négociants ne redoutaient pas de prochaines razzias, ont lieu maintenant à des jours déterminés. Déjà, sous des abris de paille tressée, on trouve en abondance du beurre de karité, du miel, des mébés ou haricots, de l'oseille sauvage, des arachides, du riz, du mil, du sel que l'on débite par fragments de cent grammes, des moutons, de la volaille et même de la bijouterie en faux. Les articles de Paris ont fait leur apparition et un de nos compatriotes vient d'ouvrir un grand bazar. Il est vrai que les produits de notre industrie se vendent encore fort cher. Une caisse de vingt-cinq kilos valant cinquante francs, revient, à cause des frais de transport, à cent cinq francs, et de Bordeaux à Tombouctou la valeur vénale des objets est à peu près triplée. Malgré ces difficultés inhérentes à la nature même des choses, mais qui sont destinées à disparaître les unes après les autres, Tombouctou est donc en progrès. La vie reprend. Un bel avenir se prépare.

Les avantages de l'occupation de Tombouctou. — L'occupation de Tombouctou a été diversement appréciée en France et à l'étranger. En France il ne manque pas d'esprits timorés pour lesquels tout pas en avant représente un danger, et tout accroissement de territoire est considéré comme une calamité publique. Sous prétexte que le gouvernement n'avait pas ordonné la prise de Tombouctou, et qu'on s'exposait, en attaquant les Touareg du Sud, à compromettre les négociations entamées au même moment avec les Touareg du Nord, ces politiques de haut vol n'ont eu que des paroles de blâme à l'adresse de l'enseigne Boiteux et du colonel

Bonnier. Nous n'avions pas besoin, disent-ils, de recourir à la force brutale, et la prise de possession aurait pu s'effectuer d'une manière pacifique par l'extension graduelle de notre influence. Soit ! Mais l'honneur du drapeau était engagé et nous ne pouvions plus reculer. Aussi bien ce qui prouve que nous avons été bien inspirés en plantant notre drapeau à Tombouctou, c'est que les Anglais n'ont pas caché leur dépit et que les Allemands ont eu la naïveté de nous conseiller l'évacuation de la ville. « Toute la population, écrit un de leurs explorateurs, et non pas le moins autorisé, Gehrardt Rohlfs, jusqu'à l'Atlantique à l'est et au sud de l'Atlas, sera exaltée par la nouvelle de la prise de Tombouctou par les Français. Je crois que leur entrée dans cette capitale va rendre singulièrement difficile tout voyage dans le nord de l'Afrique. Les Français n'ont plus maintenant à combattre seulement le Touât au nord, mais ils vont trouver dans le sud des hordes fanatiques. Pour remédier à un tel état de choses, il faut qu'ils évacuent volontairement Tombouctou, qu'ils déclarent qu'ils n'ont occupé la ville que provisoirement, pour rétablir la loi, et qu'aujourd'hui, le calme et l'ordre régnant à nouveau, ils abandonnent leur conquête. » Notre conclusion n'est-elle pas dès lors tout indiquée ? Puisque nos ennemis nous conseillent l'évacuation, gardons-nous de les écouter, et restons, au contraire, à Tombouctou ! Nous nous en trouverons bien à un triple point de vue, commercial, militaire et politique.

On sait déjà que Tombouctou occupe une position commerciale incomparable. De deux côtés à la fois, par le Sahara et par le fleuve, à dos de chameau et par les bateaux, arrivent dans cette ville des produits variés. Par la voie saharienne ce sont les articles manufacturés d'Europe, les étoffes, les armes, les munitions, les objets mobiliers et surtout le sel. On récolte ce sel à Taouden. Le gisement consiste en cinq couches, dont les trois supérieures à peu près insignifiantes, la quatrième bonne et la cinquième mélangée à de l'eau. On fait sécher ce sel à l'air libre, et on en forme des plaques, longues d'un mètre, qui sont transportées à Tombouctou par des milliers de chameaux, et de là se répandent dans toute l'Afrique centrale. On a calculé que 400 caravanes, comptant en moyenne 350 chameaux, c'est-à-dire 140.000 chameaux avec une charge de 22.400 tonnes, arrivaient bon an mal an à Tombouctou. Quant au commerce par la voie fluviale, ce sont des plumes d'autruche, de l'ivoire, de l'or en

poudre, des peaux, du caoutchouc, des laines, des gommes, du coton, et surtout des esclaves ; car l'esclavage n'est pas aboli dans le Soudan, et, malgré les objurgations de certains philosophes plus épris de théorie que de pratique, ne paraît pas à la veille de disparaître. A l'heure actuelle, on peut acheter sur le marché de Tombouctou une jeune fille de douze à quinze ans pour 350 ou 400 francs, un garçon de treize à quinze ans pour 250 à 300 francs, une jeune fille de quinze à vingt ans 150 francs, et au-dessus 75 francs. Les vieilles femmes se donnent par dessus le marché. Ces diverses cargaisons, végétales, animales ou humaines, sont transportées par les grosses barques de Djenné, lourds chalands, dont les plus considérables jaugent de 25 à 30 tonnes et les plus petits de 6 à 10. Le commerce par terre est plus considérable que le commerce par voie fluviale. Il était en décadence à notre arrivée grâce aux exactions des Touareg qui rançonnaient les caravanes. On raconte même que les habitants étaient réduits à un tel état de misère, qu'ils ramassaient le crottin des chevaux et le passaient au tamis pour en extraire quelques résidus de mil dont ils faisaient leur couscouss. En outre, le marigot de Kabara à Tombouctou s'était obstrué et sur l'emplacement de l'ancien port s'étendaient des marais infects ; mais on a déjà commencé des travaux de réparation, et, sans être grand prophète, il est facile de prévoir le moment où s'amarreront aux nouveaux quais de Tombouctou non plus seulement les canonnières françaises ou les lourdes barques de Djenné, mais des paquebots chargés de marchandises. Lorsque, d'un autre côté, le Sahara sera sillonné par des locomotives et que les Touareg, nos insaisissables adversaires d'aujourd'hui, transformés en paisibles hommes d'équipe ou en gardes-barrières, voire même en gendarmes, assureront la tranquillité des régions qu'ils dévastaient jadis, certes, de grands progrès seront accomplis et Tombouctou redeviendra la métropole commerciale du Soudan.

Au point de vue militaire, l'occupation de Tombouctou, en nous donnant la ligne du Haut et du Moyen-Niger, constitue une base d'opération excellente dans les pays sahariens. De là nos colonnes pourront rayonner sans trop de fatigue jusqu'au lac Tchad et jusqu'à l'Atlantique à l'Est et à l'Ouest, jusqu'à l'Algérie au Nord, jusqu'à nos établissements du Congo au Sud. Au moyen de petits vapeurs nous tiendrons en respect tous les riverains du fleuve depuis ses sources jusqu'aux comptoirs anglais ; et rien ne sera plus facile que d'assurer

le ravitaillement de Tombouctou par cette voie. Les maîtres de Tombouctou, rien que par le fait de leur présence à Tombouctou, seront donc les maîtres du Soudan tout entier.

Au point de vue politique, enfin, Tombouctou coupant en deux l'immense zone qui s'étend du Maroc au Soudan, et séparant deux populations de mœurs différentes, que nous pourrons plus facilement surveiller, Sahariens et Soudanais, il est probable que la ville verra renaître son antique prospérité. Elle reprendra son rang de capitale. Les femmes de Tombouctou ont longtemps exercé dans toute l'Afrique l'empire de la mode. Elles sont encore jolies et n'ont pas cessé d'être légères, galantes même. Bien vite elles rendront à leur ville natale son vieux renom d'urbanité et de courtoisie. L'université de Tombouctou, la Sonanké, exerçait jadis une grande influence. C'était presque un proverbe dans le monde musulman que les conversations tenues sur les bancs de la Sonanké dictaient l'opinion dans toute l'Afrique occidentale. Encouragés et soutenus par nous, les professeurs et les marabouts de la Sonanké restaurée reprendront sans doute la direction intellectuelle de toute la région. Peut-être assisterons-nous à une Renaissance africaine, à une éclosion de chefs-d'œuvre littéraires inspirés par notre protectorat. En 1880, quand il visita Tombouctou, le docteur autrichien O. Lenz prononçait ces mémorables paroles, auxquelles on ne prêta qu'une attention médiocre : « Si Tombouctou se retrouvait sous l'influence d'un gouvernement fort, elle prospérerait de nouveau. L'antique querelle entre Touareg et Foulbés qui la divise et la paralyse sera terminée lorsque une troisième puissance, un peuple d'Europe, viendra s'immiscer dans ses luttes. » Ce peuple est venu et sa domination a été tout de suite acceptée. Tombouctou redeviendra certainement la capitale commerciale, intellectuelle et militaire de toute l'Afrique, et, grâce à nous, on verra enfin régner la paix dans ces régions si longtemps ravagées, si longtemps malheureuses. N'est-ce pas le rôle qui convient à la France, et, par ce que nous avons déjà fait et ferons à Tombouctou, n'avons-nous pas le droit de répondre à nos détracteurs que les Français savent coloniser quand ils le veulent?

CHAPITRE V

CONQUÊTE DE LA BOUCLE DU NIGER

La Boucle du Niger. — Samory était tombé entre nos mains; Ahmadou, réduit à l'impuissance, errait à travers le désert; Tombouctou était devenu résidence française. Nous étions par conséquent les maîtres incontestés de tout le bassin du Haut-Niger, et déjà nous étendions la main sur les régions arrosées par le grand fleuve africain dans son cours moyen et son cours inférieur.

Allait-on s'arrêter ou continuer la marche en avant? Dans ces pays que n'a pas encore suffisamment pénétrés la civilisation européenne, qui n'avance pas, recule. D'ailleurs l'élan était donné. Nous n'avions plus à hésiter. Il fallait continuer l'œuvre si bien commencée ou renoncer à toutes nos espérances. On se décida à aller de l'avant, d'autant plus que les circonstances nous imposèrent cette politique.

L'action de la France se dirigea tout d'abord dans la vaste région connue sous le nom de boucle du Niger. Ce sont tous les pays compris entre la rive droite du fleuve et une ligne qui s'étendrait de Bamakou à Say: vastes espaces, à peu près inconnus, que sillonnaient des montagnes hypothétiques, et des cours d'eau dont la partie supérieure était marquée par des points sur les cartes. Les uns affirmaient que de véritables royaumes s'y étaient constitués, et les autres qu'on se perdrait dans de stériles déserts ou de sinistres forêts. A vrai dire on se lançait dans l'inconnu, mais la voie était ouverte: on s'y engagea.

Exploration Binger. — Les explorateurs précédèrent les conquérants. Pour être moins brillante, leur action n'en fut pas moins pénétrante et durable. Il serait injuste de passer sous silence les exploits de ces pionniers souvent héroïques de la civilisation. Le premier et non pas le moins méritant d'entre eux fut le lieutenant, bientôt capitaine Binger. Il avait été chargé, en 1887, d'explorer l'immense

région, tout à fait inconnue, qui s'étend entre le Haut-Niger d'un côté et la Guinée de l'autre. Il devait partir de Bamakou et descendre à la côte vers Grand-Bassam. Ce voyage, qui dura du 20 février 1887 au 11 mai 1889 peut se diviser en cinq étapes. Dans la première, de Bamakou à Sikasso, Binger, avec seulement douze hommes d'escorte, passa par l'Ouolo, le Sébougou, le Ténétou, et arriva à Sikasso (septembre 1887), où notre allié le roi Tieba, était alors assiégé par Samory. Ce dernier aurait désiré le concours de Binger, mais notre compatriote n'avait pas oublié que sa mission était avant tout pacifique. Il se déroba aux avances intéressés de son hôte et se remit en route.

Une seconde étape le conduisit à Kong, à travers le Kénédougou, pays horriblement dévasté par les Sofas de Samory, et encombré de cadavres. Il passa par Natinian, Komina, Tiongi, Fouron, citadelles barbares qui ressemblaient, avec leurs grossières murailles, à des donjons féodaux, fut reçu à Diomanténé, à Niélé, à Léra, à Lokkoguilé, et arriva enfin, le 8 février 1888, à Kong, monté sur un bœuf et escorté par plusieurs milliers d'indigènes, avides de contempler le premier Européen, qui ait pénétré jusqu'à eux.

Binger aurait désiré, dans une troisième étape, s'avancer jusqu'à Say sur le Niger, à travers le Mossi. Il passa par Komono, Dokkosié, Tiéfo, Bobo-Dioulassou, franchit la Volta noire, pénétra dans le Gouroumsi, pays très arrosé, très fertile et où la végétation tropicale déploie ses magnificences. Il entra ensuite dans le Mossi par Diabéré et Bouganiena, mais, une fois arrivé dans la capitale, Oughadougou, (15 juin 1888), il reçut un si mauvais accueil de la part du sultan, Naba-Sanon, qu'il crut prudent de rebrousser chemin vers le Sud.

Une quatrième étape le conduisit d'Oughadougou à Kong par le Gouroumsi, le Mampoussi, le Dagomba et le Goudja. Le voyage dura deux mois. Il fut très pénible. Les indigènes étaient pleins de défiance et, à diverses reprises cherchèrent, à assassiner les membres de la mission. D'ailleurs les ressources matérielles commençaient à leur manquer, et ils étaient accablés de fatigue. Le résident d'Assinie, Treich-Laplène, avait été envoyé à leur rencontre avec un convoi de ravitaillement, mais il n'avait pas réussi à les rejoindre, et on les croyait tous morts, quand ils réussirent à rentrer à Kong, mais à bout de forces (5 janvier 1889).

Il ne restait plus à Binger qu'à rentrer en France, mais il ne voulut le faire qu'en frayant encore une voie nouvelle, de Kong à

Grand-Bassam. Après avoir fait signer au maître de Kong, Karamoko Oulé, un traité de protectorat (10 janvier 1889), il se dirigea vers la côte, et, chemin faisant, imposa la protection de la France à Domba, roi du Dakkara (26 janvier) et à Aouabou, souverain de l'Anno. Le 28 février, il arrivait à Attakrou, sur la Komoë, et descendait le fleuve en pirogue, mais la navigation était difficile à cause des rapides et, d'ailleurs, Binger était fort malade. Recueilli à temps par la canonnière *Le Diamant*, qui faisait la police du fleuve, Binger put entrer à Grand-Bassam (20 mars) et de là rentrer à Paris.

Cette exploration avait été féconde en résultats : 4.000 kilomètres d'itinéraires topographiques avaient été relevés, et près de 50.000 indiqués par renseignements. D'énormes lacunes géographiques avaient été comblées et des erreurs rectifiées. On avait des indications précises sur le relief du sol, sur la direction des cours d'eau, affluents du Niger, Valta, Komoë, etc. On avait rassemblé de nombreux documents sur la géologie, la flore, le climat, l'ethnographie. On avait enfin signé des traités de protectorat, sur la valeur desquels il était peut-être prudent de ne pas s'abuser, mais enfin l'hinterland d'un vaste pays avait été reconnu, et nos établissements de la Côte-d'Ivoire étaient théoriquement reliés au Soudan. Binger fut donc un précurseur, un véritable fondateur d'empire, et il avait obtenu ces merveilleux résultats sans tirer un coup de fusil !

Reconnaissance du Mossi et du Bélédougou. — Le capitaine Quiquandon continua utilement l'œuvre de Binger. Il avait été une première fois, en 1887, envoyé dans le Bélédougou. En avril 1890, il reçut la mission de pénétrer jusqu'à Sikasso, afin de gagner à notre cause le roi Tieba. Il y arrivait, en effet, le 3 juin 1890, y était fort bien accueilli, et signait un traité de protectorat. Pendant ce temps, deux de ses auxiliaires, le docteur Crozat et le lieutenant Spitzer, s'enfonçaient dans le Mossi, qui, naguère, s'était montré si réfractaire à notre influence. Le pays était sous la suzeraineté nominale du Naba d'Oughadougou, Bokary ; mais, en fait, il était divisé en principautés indépendantes, dont les chefs, véritables tyranneaux féodaux, étaient en lutte perpétuelle les uns contre les autres. Bokary accueillit Crozat, mais avec une certaine défiance, et c'est à grand peine que le docteur, privé de son compagnon de route Spitzer, mort à Sam, put rentrer à Sikasso (20 novembre). Au moins, le Mossi était-il reconnu, et avions-nous réussi à y recruter quelques partisans. En outre, les routes d'accès

étaient indiquées. Tout se préparait pour une prise de possession prochaine.

Mission Monteil.— C'est au commandant Monteil qu'était réservé l'honneur d'imposer définitivement le respect de notre pavillon à ces remuants indigènes. On lui avait confié une double mission : celle d'atteindre le Mossi en jalonnant la route par des traités, puis d'aller de Say sur le Niger au Tchad en reconnaissant la limite d'influence reconnue par le traité anglais du 5 août 1890. Le succès était difficile, car on s'engageait dans un pays occupé moitié par des fétichistes très soumis à leurs sorciers, moitié par des musulmans récemment convertis et possédant encore l'ardeur des néophytes. En outre, tout en s'inclinant devant la supériorité des Européens, les indigènes tenaient à leurs coutumes et il importait de ne pas les froisser par ignorance, surtout dans le Mossi, pays où s'étaient conservés intacts les usages d'une très ancienne civilisation noire. Monteil surmonta tous ces obstacles et réussit pleinement dans sa mission. Parti de Bordeaux, le 20 septembre 1890, escorté seulement par le surveillant militaire Badaire et par une vingtaine de Sénégalais, il arrivait à Kayes le 28 octobre, à Ségou le 23 décembre, à San où il signait un premier traité qui prédisposait en sa faveur tous les chefs ou lettrés musulmans qu'il rencontrerait sur la route, à Kinian où se trouvait encore Quiquandon, et à Samoraghan (3 mars 1891). Il poursuivait sa route par Bouna, Kimberi, Lanfiera (2 avril 1891) et arrivait enfin à Ouaghadougou, la capitale du Mossi (20 avril), où le docteur Crozat venait d'être reçu si fraîchement. Monteil fut plus heureux. Il signa un traité de protectorat, puis s'enfonça dans le Liptako, région tourmentée par la guerre civile. Malgré des obstacles de toute nature Monteil obtint pourtant la signature d'un traité du sultan de Dori, (mai 1891). Même succès à Nebba dans le Yaghia (juillet) et dans la Torodi (juillet). C'est là, dans la ville de Say, que la mission retrouva le Niger qu'elle avait traversé à Ségou dix mois auparavant. Il ne s'agissait plus que de reconnaître la ligne qui, de Say à Barraoua, sur le Tchad, devait limiter au Sud notre sphère d'influence dans le Sahara.

Le 27 août 1891, Monteil se remettait en marche, et arrivait bientôt, après avoir traversé non sans peine le Djerma, le Maouri et le Kabbi, dans les royaumes musulmans de Sokoto et de Kouka. Il y était bien reçu, notamment à Kouka, où des cavaliers revêtus

d'armures ouatées lui firent une entrée triomphale, mais il ne parvint pas à obtenir des promesses fermes, et dut bientôt comprendre qu'il n'avait qu'à battre en retraite. Par une résolution hardie, et afin de tracer un nouvel itinéraire, il ne voulut pas revenir par le même chemin, et poussa droit au Nord dans la direction du Tripoli. Il s'engagea sans hésiter dans une caravane et s'enfonça dans le désert. Cette traversée resta dans son souvenir comme une des plus poignantes émotions de sa vie de voyageur, surtout quand il se fut engagé dans la partie la plus sinistre de l'immense plaine, le Tintouna. « La caravane se déplace en silence dans un recueillement sépulcral, a-t-il écrit ; tout prête à l'illusion du néant ; le sens ne connait plus la distance, la lumière se diffuse sans préciser les contours de l'objet. « On voit des diables dans le Tintouna », disent les arabes. Ces diables je les ai vus ! »

Le 25 octobre 1892 Monteil arrivait enfin à Mourzouck, en pays relativement civilisé, et de là gagnait Tripoli. Il avait, de la sorte, non seulement rempli sa mission, mais encore relié les itinaires de Barth à ceux de Binger, et par conséquent l'Atlantique à la Méditerranée. C'était une œuvre grandiose, et, de même que la plupart de nos explorateurs, il l'avait accomplie sans jamais recourir aux moyens brutaux de force ou d'intimidation. Combien est-il fâcheux que la nécessité des circonstances ait imposé une nouvelle politique, et qu'à la pénétration pacifique on ait été obligé de substituer la conquête sans déguisement !

Conquête du Mossi et du Gouroumsi. — En 1895, le commandant Destenave, alors résident à Bandiagara dans le Macina, fut chargé de visiter les pays avec lesquels Binger, Crozat et Monteil avaient signé divers traités de protectorat. Il se rendit d'abord dans le Yatenga, où il installa à Ouahigouya, un de nos protégés, Bakaré ; mais à peine avait-il regagné son poste, que le chef du Mossi, et surtout le Naba du Yako, attaquèrent Bakaré et le chassèrent de sa résidence. C'était une insulte à la France, et, sous peine de perdre notre prestige, il était impossible de la laisser impunie. Deux brillants officiers, les lieutenants Voulet et Chanoine, furent chargés de la vengeance. Ils partaient de Bandiagara le 30 juillet 1896, ramenaient Bakaré à Ouahigouya, battaient le Naba du Yako (26 août) et envahissaient le Mossi. Le chef principal de la région, le Naba Bokary-Kountou, s'enfuyait éperdu devant nos troupes, et le drapeau tricolore était planté sur les

murs du tata de Ouaghadougou (1er septembre), où notre protégé Konka-Koutou était solennellement installé comme Naba à la place de Bokary (20 janvier 1897).

Ce premier succès amena la conquête du pays voisin, le Gouroumsi, que se disputaient deux prétendants, Babato, allié de Samory, et Hamaria, chef de l'élément indigène. Voulet et Chanoine se prononcèrent en faveur de Hamaria, et battirent, à Gandiaga (14 mars 1897), son compétiteur Babato, qui avait joint sa fortune à celle du Naba dépossédé d'Onahigouya.

Cette double conquête du Mossi et du Gouroumsi non seulement consolidait et complétait l'œuvre de Binger et de Monteil, mais encore ruinait les espérances des Anglais et des Allemands, qui auraient voulu arriver au Niger, les premiers par l'hinterland de la Côte-d'Or, et les seconds par le Togoland. Une mission anglaise commandée par Donald-Stewart, partie de la Côte-d'Or, était même déjà parvenue à Dagomba, mais elle rencontra Voulet à Tenkodogo (7 février), et, s'inclinant devant le fait accompli, renonça au Mossi. Quant aux Allemands, ils firent également contre mauvaise fortune bon cœur, et des traités de délimitation déterminèrent la nouvelle frontière.

Pendant ce temps, une mission française, venue du Dahomey, et commandée par les lieutenants Baud et Vermesch, opérait sa jonction, le 16 février 1897, à Tigba dans le Gourma, avec Voulet et Chanoine. Le Dahomey, la Côte-d'Ivoire et la Guinée étaient dès lors réunis au Soudan, et il ne restait plus qu'à consolider notre domination en réduisant à notre protectorat ceux des indigènes qui étaient encore indépendants.

C'est ainsi qu'en 1897, le commandant Destenave alla installer à Dori, point de passage pour les Touareg et les Peuls pillards, un résident dont l'action s'étendit sur l'Aribinda, l'Oudala, le Lipatko et le Yaga. Le 19 mai de la même année, il faisait occuper par le capitaine Betbedey la ville de Say, d'où s'enfuit précipitamment notre vieil adversaire du Soudan, Ahmadou, et de la sorte tout le pays qui s'étend de Bandiagara à Say se trouva français.

Il est vrai que les indigènes n'acceptèrent pas sans protester notre domination. En mai 1897, le marabout Peul Modibo-Diagourou proclamait la guerre sainte et pillait nos caravanes, mais deux de nos officiers, Mainvielle et Henri Bellevue, le battaient, le poursuivaient à outrance et réduisaient les révoltés à demander la paix. En

1899, dans le Mossi, le village de Gorsi se soulevait contre nos agents, mais le capitaine Amman avait promptement raison des révoltés, et, dès lors la paix a régné dans le Mossi.

Conquête du Kénédougou. — Il n'y eut à vrai dire de résistance sérieuse que dans un pays voisin, dans le Kénédougou, et c'est à Sikasso qu'elle se rencontra. Sikasso était l'ancienne capitale de notre allié Tieba. C'est la ville qui avait victorieusement repoussé l'attaque de Samory, et qui avait été sauvée par l'intervention du capitaine Quiquandon. Tieba, surtout tant que Marchand resta à ses côtés en qualité de résident, était resté fidèle à notre alliance jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1893. Il fut remplacé par Babemba qui, subissant des influences hostiles, devint, au contraire, notre ennemi, refusa tout tribut, et ordonna de fructueuses razzias. On essaya de le ramener par la douceur. Le capitaine Morisson fut envoyé en mission auprès de lui (janvier 1898), mais il ne réussit qu'à exaspérer sa haine, et, quand il quitta Sikasso, le 1er février, ce fut pour tomber le lendemain dans une embuscade, où il perdit tous ses bagages, et n'échappa au massacre que par une marche forcée de 90 kilomètres.

Le commandant Audéoud, chargé de venger l'injure faite au drapeau, organisa une colonne expéditionnaire de 1.160 tirailleurs, 80 spahis, 32 officiers français, 58 soldats, sans compter de nombreux porteurs. Il arrivait sous les murs de la citadelle noire le 15 avril 1898. C'était une grosse ville, peuplée d'environ 30.000 habitants, et protégée par trois enceintes, d'abord un mur de dix kilomètres de circuit, cinq mètres de hauteur, et sept mètres d'épaisseur, puis une seconde muraille intérieure bâtie autour d'un mamelon abrupt surmonté d'un fort, puis le diafoutou ou résidence royale, entouré d'un mur de six mètres de hauteur. 10.000 fantassins et 2.000 cavaliers défendaient ces imposantes fortifications, et ils paraissaient disposés à résister à outrance. Le 20 avril, le capitaine Coiffé construisait une première redoute sur le mamelon du Tertre Rouge, à 400 mètres de l'enceinte. Le 25 avril attaque manquée du village de Soukourani, à 200 mètres de l'enceinte. Au 1er mai assaut général par les trois brèches qui avaient été pratiquées. La colonne Morisson arrive au donjon, bientôt suivie par la colonne Trupeil et la colonne Coiffé. Les deux premières enceintes sont enlevées, mais le tata se dresse encore inviolé! L'assaut recommence après quelques heures de repos. Il est cette fois conduit par le commandant Pineau. Babemba et les plus braves de

ses soldats se font tuer, mais ils vendent chèrement leur vie, quarante-un des nôtres avaient été tués, dont les lieutenants Gallet et Louvy et cent deux blessés.

Sikasso passait pour imprenable, et de fait, depuis le premier siège par Samory, les moyens de défense avaient été considérablement renforcés. Aussi la chute de cette place forte eut-elle un grand retentissement. Le pays tout entier se trouva pacifié et réuni au Soudan. Les nègres s'inclinèrent devant le fait accompli, et la paix française devint une réalité. Lorsque quelques tribus de pillards, les Bobos, voulurent empêcher Valet et Hugot de reconnaître la route directe entre Ségou et le bassin de la Volta, une simple démonstration, suivie d'un combat assez vif à Mansara, suffit pour débarrasser la région de ces hordes gênantes (1899). L'ordre n'a pas été troublé depuis cette époque, et tout permet d'espérer qu'à la période de l'occupation a définitivement succédé celle de la mise en valeur de nos nouveaux domaines.

Les explorateurs, en effet, prennent de nouveau la place des conquérants. Aux brillants coups de main succèdent les patientes investigations, mais l'œuvre de nos découvreurs n'en est pas moins féconde et profitable à l'expansion coloniale.

Mission Toutée. — Nous avions à peu près reconnu la boucle du Niger, mais le grand fleuve n'avait encore été ni remonté ni descendu dans tout son cours. On savait bien qu'il existe en quelque sorte trois Niger, dont les caractères sont nettement distincts, à savoir deux fleuves tropicaux, coulant à pleins bords, dont le premier va de la source à Tombouctou et le second de Say à la mer. Quant au troisième, de Tombouctou à Say, c'est un fleuve de caractère désertique, ayant juste assez d'eau pour vivre ou plutôt pour ne pas disparaître dans le sable. De ces trois Niger nous en possédions deux, de la source à Tombouctou, et de Tombouctou à Say, mais nous les connaissions encore fort mal, et il était nécessaire d'explorer la troisième car les Anglais nous avaient déjà précédés à l'embouchure, et il importait d'assurer par une occupation effective la jonction entre nos établissements de la côte et le Soudan. De là diverses explorations dont les plus célèbres furent celles du capitaine Toutée en 1894 et du lieutenant Hourst en 1896.

Le capitaine Toutée avait été chargé de remonter le Niger depuis son embouchure jusqu'à Tombouctou, mais comme il lui fallait

passer tout d'abord par les territoires anglais, on craignit qu'il ne se heurtât à des difficultés soulevées par les fonctionnaires et par les colons de la Grande-Bretagne. On lui enjoignit donc de s'engager dans le Dahomey, de rejoindre le fleuve au sud de Boussa, puis de le remonter. Toutée avait pour compagnons le lieutenant Targe, le sous-lieutenant de Pas et l'adjudant Doux. Ils partirent en décembre 1894, et arrivèrent le 15 février 1895 à Badjibo sur le Niger, où ils fondèrent le fort Aremberg. Pendant que Targe et de Pas descendaient le fleuve sur deux pirogues (15 mars), qu'assaillait une tornade, et qui coulaient à pic devant le poste anglais d'Egga, où les recueillaient les agents anglais, Toutée remontait le fleuve. Seize jours d'une navigation pénible le conduisaient à Boussa, après avoir dépassé des rapides jusqu'alors réputés infranchissables. Il arrivait à Say, après avoir traversé une région infestée par les Touareg et par les partisans d'Ahmadou. Il se frayait un chemin à coups de fusil, arrivait à Zinder (3 juin) et à Tibi-Farca (11 juin) où il retrouvait les Français. Sa mission était donc terminée au point de vue politique, et, comme les ressources lui manquaient, il ne songea plus qu'à rejoindre son poste. Il redescendit donc le fleuve, toujours salué par la fusillade des gens d'Ahmadou, mais réussit à arriver sans encombre à la côte.

Mission Hourst. — Le voyage du lieutenant Hourst s'accomplit en sens contraire, c'est-à-dire de Tombouctou à la mer. Les commandants de la flottille du Niger, et au premier rang parmi eux le lieutenant d'Avout, désiraient et avaient préparé cette expédition. Hourst eut le grand mérite de l'exécuter. Il partit de Tombouctou le 22 janvier 1897 sur un chaland démontable en aluminium, le *d'Avout*, de 12 mètres de long, et avec deux autres chalands en bois, l'un de 16 mètres, l'*Aube*, et l'autre de 9 mètres, le *Le Dantec*. Il emmenait avec lui l'enseigne Baudry, le lieutenant Bluzet, le docteur Taburet, le Père Hacquard, vingt laptots et dix interprètes. Après un séjour chez le Arabes de Kagha qui l'accueillirent fort bien, parce que le bruit s'était répandu qu'il était le neveu de l'illustre Barth, Hourst entra sur le territoire des Touaregs Aouellimmiden, qui, excités par des marabouts fanatiques, furieux d'être troublés pendant le Ramadân, ne cachèrent pas leur hostilité : mais le lieutenant eut la sagesse de ne pas répondre aux provocations de centaines d'énergumènes qui suivaient la flotille à cheval sur les deux rives du fleuve. Cette prudence porta ses fruits, car à l'arrivée à Goal, leur chef, l'aménokal Madidou, proposa

la paix et tint parole. Même réception à Ansango et bonne entente avec les Touareg Kel-es-Souk : d'ailleurs ce n'étaient pas les Touareg qui inquiétaient nos compatriotes, mais bien plutôt les difficultés de la route. Les chalands étaient emportés par un courant de quatre à huit nœuds sur un lit de cailloux invisibles. A chaque instant des rapides, ou des bancs de sable. A Labezonga les bateaux faillirent sombrer. A Ayorou il fallut se frayer un chemin à travers un véritable archipel. C'est à grand peine qu'on arriva à Say (7 avril) et on s'y heurta tout aussitôt à de graves difficultés.

Notre irréductible adversaire Ahmadou campait, en effet, dans le voisinage, à Doungo, et il avait rallié à sa cause nombre de partisans. Or, il était indispensable de réparer les bateaux, et il était à craindre qu'Ahmadou ne laissât pas à nos hommes un moment de répit. Ils s'installèrent dans une petite île, à six kilomètres en aval de Say, et y improvisèrent une petite citadelle qu'ils nommèrent fort Archinard. C'est là que, pendant cinq mois et demi, séparés du monde extérieur, sans secours, sans ravitaillement, entourés d'ennemis acharnés, ils firent preuve d'une endurance extraordinaire, et parvinrent à se remettre en état de continuer la route.

Départ de fort Archinard le 15 septembre. Traversée relativement aisée du Dendi, dont les chefs, admirateurs du vrai courage, font bon accueil à la mission. Arrivée à Yaouri, où jadis avait été noyé Mungo-Park, et descente du fleuve à travers les rapides, et avec une vitesse de douze nœuds, d'abord jusqu'à Boussa, puis jusqu'aux pays qui dépendaient de l'Angleterre. On passe sans s'y arrêter devant Leaba le premier poste anglais, devant Tamburan, et Badjibo où Toutée avait naguère bâti le fort Aremberg. C'est seulement à Gèba, puis à Asaba que l'on prend contact avec nos rivaux mal déguisés. On débouche enfin dans l'Océan, et le 29 octobre on débarque à Porto-Novo.

La mission Hourst avait obtenu des résultats considérables. Cinquante feuilles de l'hydrographie du Niger avaient été dressées. On avait pris plus de mille photographies, et recueilli, avec le phonographe, des conversations et jusqu'à des chants indigènes. D'importantes collections d'histoire naturelle avaient été réunies. On savait qu'entre Koulikoro et Ansango existait, sur le Niger, un bief navigable en toute saison. On avait entamé des négociations et on était entré en relations avec des tribus jusqu'alors réfractaires, surtout avec les Touareg. C'étaient, en un mot, les premières pierres du futur empire colonial franco-africain qui avaient été posées.

Mission Cazemajou. — Dans la pensée des hommes d'état qui, soucieux de la grandeur de la France, avaient formé le projet de lui donner la suprématie en Afrique, ce n'est pas au Niger, mais au lac Tchad, et au besoin jusqu'au Nil que devaient s'arrêter nos acquisitions. D'ailleurs, nous avions réussi à rejoindre au Soudan et au Sénégal la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Dahomey : pourquoi ne pas réunir également nos possessions du Congo, de l'Oubanghi et du Chari? De là diverses explorations, dont il nous faut résumer les principales.

En 1897, le capitaine du génie Cazemajou fut chargé d'une triple mission, reconnaître le pays entre Say et Barraoua, qui avait été déjà parcouru par Monteil, étendre la domination française dans la direction du lac Tchad, et rechercher si, comme le bruit s'en était répandu, il y avait des survivants à la mission Flatters. Cazemajou après avoir traversé le Niger à Karimana, le 20 décembre 1897, prit aussitôt la direction de Zinder, en passant par Argoungou où il arriva le 15 janvier 1898 et par Sokoto dont le sultan lui accorda la permission de visiter l'Adar. Il s'engagea, en effet, dans l'oasis de Thaoua, où il acquit la triste conviction que tous les membres de la mission Flatters avaient été massacrés, et réussit à faire accepter le protectorat de la France. Arrivé à Zinder le 14 avril, il y reçut d'abord un bon accueil de l'émir Serky, mais cet accueil masquait une trahison depuis longtemps préparée. Soit que l'émir de Zinder supposât que Cazemajou avait l'intention de traiter avec son ennemi Rabah, soit plutôt qu'il ait écouté de perfides conseils, sa mort fut décidée. On creusa au milieu de la case royale un trou profond, recouvert de roseaux, et les Français, invités à un palabre, entrèrent sans défiance et tombèrent dans la trappe (5 mai 1898). Cazemajou et l'interprète Olive furent aussitôt assommés à coups de bâton, et, palpitants encore, enterrés dans le trou béant. Cinq hommes de l'escorte et l'interprète Badié-Diema, saisis au marché, furent traîtreusement massacrés. Le caporal indigène Kouby-Keita, avec les sept hommes qui lui restaient, s'enferma dans le campement et organisa la résistance. Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes et Zinder est une ville de 10.000 habitants. Ces braves repoussèrent trois assauts, firent plusieurs sorties, brûlèrent les faubourgs, refusèrent toutes les propositions de l'émir, et ne se décidèrent à quitter la place que lorsque les munitions leur firent défaut. Poursuivis à outrance, ils se défendirent à l'arme blanche et

arrivèrent enfin à Ilo (8 juillet), mais exténués de fatigues et couverts de gloire. De pareils traits d'héroisme ne méritent-ils pas d'être mis en pleine lumière et ces braves mercenaires, si fidèles à leur drapeau d'adoption, ne promettent-ils pas à notre future armée indigène de solides compagnons et des chefs dévoués?

Mission Voulet et Chanoine. — Deux brillants officiers, qui avaient déjà fait leurs preuves en Afrique, et qui, sous les ordres du commandant Destenave, furent les véritables conquérants du Mossi, Voulet et Chanoine, furent chargés de venger Cazemajou. On ne s'était pourtant décidé qu'avec peine à leur confier cette mission, car on craignait de s'engager dans de compromettantes aventures, mais le sang versé criait vengeance. Une punition s'imposait. Voulet et Chanoine, avec les lieutenants Pallier, Joalland, Peteau, le docteur Henric, les sergents Loury et Bouthel, le maréchal des logis Thourot et une nombreuse cavalerie auxiliaire, partirent de Kayes le 20 août 1898. Ils arrivaient à Djenné en octobre, et se partageaient en deux sections. Voulet descendait le Niger en compagnie du lieutenant-colonel Klobb, chargé de contenir les Touareg, et Chanoine prenait la voie de terre et traversait la bouche du Niger par le Macina et le Mossi. Ils se rejoignaient le 2 janvier 1892, à Sansanné-Haouna, près de Say, et entraient en campagne au mois de mars. Le corps expéditionnaire comptait alors 20 spahis, 50 sénégalais, 700 auxiliaires et un millier de porteurs.

Dès le mois d'avril commencèrent à circuler de fâcheuses rumeurs. Le lieutenant Peteau avait demandé à retourner en arrière, et s'était plaint d'abord aux autorités locales, puis à Paris, d'abus de pouvoir commis par les chefs de la colonne. Il les accusait de recourir, pour le recrutement des porteurs, à des procédés d'intimidation, incendie des villages et exécutions sommaires. Le capitaine Chanoine était spécialement représenté comme un autre Samory, sans cœur et sans pitié. Ces accusations, en se précisant, prirent du corps. Une enquête fut ordonnée, et le lieutenant-colonel Klobb fut chargé de poursuivre et au besoin d'arrêter les officiers coupables. Klobb partit aussitôt (18 avril 1899), en compagnie du lieutenant Meynier et avec une cinquantaine d'hommes d'escorte. Il prenait contact avec la colonne Voulet le 10 juillet près de Zinder et priait aussitôt le capitaine de le rejoindre.

Alors s'ouvre une tragédie, par bonheur sans précédents dans notre histoire coloniale. Que se passa-t-il? Voulet et Chanoine éprou-

vèrent-ils un accès de cette folie toute spéciale qu'on a proposé de nommer la Soudanite, et qui se traduit par une singulière exagération de sentiments, ou bien furent-ils froissés de la mesure prise à leur égard, et, dans leur naïf orgueil, se crurent-ils de taille à jouer en Afrique le rôle de fondateurs d'empire ? Toujours est-il que Voulet se porta à la rencontre des Français, les rencontra le 14 juillet à Dankori, près de Tessaoua et commanda le feu. Klobb fut tué raide, Meynier blessé et l'escorte dispersée. Chanoine le rejoignit et prit fait et cause pour lui. Ils s'installèrent tous deux à Mayri et cherchèrent à retenir leurs hommes ; mais les sergents Thourot et Bonthel s'enfuyaient bientôt et rejoignaient à Nafoula les débris de la colonne Klobb. Les tirailleurs, honteux de leur défection, se révoltaient à leur tour, tuaient Chanoine dès le 16 juillet, et le lendemain, Voulet, qui avait cherché à s'enfuir, était atteint par eux et fusillé.

La mission se reconstituait aussitôt sous le commandement du lieutenant Pallier. Elle occupait Zinder le 29 juillet, et y punissait les assassins de Cazemajou. Pallier ne crut pas devoir aller plus loin et revint sur ses pas par Dosso, mais il laissait, à Zinder, Meynier et Joalland qui prirent sur eux de continuer la marche vers le Tchad, et d'opérer leur jonction sur les bords du lac, s'ils le pouvaient, avec la mission Foureau-Lamy qui, par le Sahara, s'avançait alors vers le Tchad, et avec la mission Gentil qui, par l'Oubanghi et le Chari, suivait la même direction. Ils arrivèrent sur les bords du lac le 23 octobre, soumirent la province du Kanem et opérèrent leur jonction à Goulfeï avec la jonction Gentil. Dès lors leur activité allait se déployer sur un nouveau théâtre, et ils y rendirent d'éclatants services que nous aurons à raconter plus loin.

La domination française, s'est, dans ces dernières années, consolidée dans ces régions. Tout récemment, en 1903, le capitaine Moll, accompagné par les capitaines Carpinetty, Tille et Gaillard, le docteur Gaillard et l'administrateur Hummel, y opérait, de concert avec la mission anglaise commandée par le lieutenant-colonel Elliot, une importante reconnaissance topographique, à l'effet de déterminer la frontière franco-anglaise. Parti de Kotonou en décembre 1902, il arrivait par le Dahomey sur le Niger le 15 janvier 1903, et terminait en janvier 1904 le travail difficile dont il avait été chargé. Près de 1600 kilomètres de frontières furent alors délimités, dont 100 kilomètres avec levé géodésique et topographique, et le sultanat de

Zinder, avec ses dépendances de Moungo, Goummel, Machéna, Zocoricolo, Borzari et Mango, fut définitivement rattaché à la France. Ce sont là de beaux résultats, rapidement obtenus, à peu de frais, et sans verser une goutte de sang !

CHAPITRE V

LA GUINÉE FRANÇAISE

La Guinée française. — La Guinée, si on la considère dans son ensemble, depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'à celle du Niger, est un immense versant qui s'appuie, au Nord-Est, sur les montagnes qui forment la ceinture du Niger et au Sud-Ouest sur l'Atlantique. La côte porte différents noms, Rivières du Sud, Sierra-Leone, Liberia, Côte-d'Ivoire, Côte-d'Or, Dahomey, Cameroun, et plusieurs peuples, Français, Portugais, Allemands et Anglais ont découpé en territoires, qui s'enchevêtrent et se mêlent, et cette côte et l'hinterland qui en dépend. La France n'est pas la moins bien partagée de ces puissances, car elle y possède trois importantes colonies, la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Dahomey. Bien qu'annexées récemment, ces possessions ont pris une extension considérable, et, comme elles sont reliées à nos établissements du Sénégal, du Soudan, du lac Tchad et du Congo, elles forment un tout compact, futur embryon d'une France occidentale africaine.

Les Rivières du Sud. — Au sud de la Gambie, fleuve anglais, et jusqu'à Sierra-Leone, autre possession anglaise, le littoral africain, à l'exception d'une bande de terrain qui dépend encore du Portugal, appartient à la France. On a longtemps nommé cette région Rivières du Sud, la dénomination officielle est aujourd'hui Guinée française.

La première des rivières occupée par la France, au sud de la Gambie, fut la Casamance. C'est en 1828 que nous nous établîmes à l'embouchure de ce fleuve, dans les îles Djogué et Brus, puis, en 1836, dans les îles de Carabane et de Guimbéring, et, enfin, à Sedhiou, à l'endroit du fleuve au delà duquel ne remontent plus les goëlettes. Il fallut, néanmoins, triompher de la résistance des indigènes, les Féloupes et les Balantas, et c'est seulement en 1882 que fut assurée la

soumission des riverains. En 1885, une convention signée avec le Portugal nous valut le comptoir de Ziguinchor, et, en 1883, un traité conclu par le capitaine Lenoir avec le maître du Firdou, Moussa Molo, prolongea le domaine de la France jusque vers la Haute-Gambie et la Falémé Sedhiou, appelée encore Francés-Koundo, est restée la capitale de la région.

Au sud de la Casamance et jusqu'aux possessions anglaises de Sierra-Leone, s'étendent les Rivières du Sud proprement dites, Rio-Nunez, Rio-Pongo, Brameya, Mellacorée, Manea, Forebia et Forekaria. Ces quatre cents kilomètres de côtes forment comme la façade sur l'Océan du Fouta-Djallon. Le pays est occupé par des indigènes remuants et industrieux, Bagas, Nalous, Landoumans et Sousous. Ils n'acceptèrent pas tout d'abord notre domination, car les Anglais, et plus tard les Allemands, essayèrent à diverses reprises d'y fonder, à nos dépens, un empire colonial. En 1849, il fallut bombarder Boké, la principale ville des Landoumans, qui ne voulaient pas abolir la traite. En 1865, Pinet Laprade imposait, par la force, notre protectorat aux gens de la Manéa et du Rio-Pongo. En 1885, à la suite d'une expédition dirigée par les commandants Néron et Aubert, contre Catinou, un repaire de pirates qui infestait la contrée, le lieutenant de vaisseau Coffinières de Nordeck réussissait à faire reconnaître la suzeraineté du roi des Nalous, Youro Towel, mais les véritables maîtres du pays étaient les Simons, membres d'une confrérie occulte qui s'est imposée par la terreur. Comme le gouvernement français s'est décidé à recourir aux voies pacifiques, une série de traités a été signée dans ces dernières années avec les roitelets locaux, et les indigènes se sont peu à peu habitués à notre protectorat. Les postes de Boké, sur le Rio-Nunez, de Boffa dans le Rio-Pongo et de Benty dans la Mellocorée, sont devenus importants, et les Rivières du Sud se sont rapidement développées. Konakry, sur le promontoire de Tombo, en face de l'archipel de Los Idolos, est devenue une véritable capitale. Elle sert déjà d'attache au câble maritime d'Europe au Gabon, et d'escale aux paquebots. C'est encore de Konakry que part un chemin de fer dans la direction du Niger. Toute cette région est donc appelée à un grand avenir.

Traité de frontières avec l'Angleterre. — Les Anglais et les Allemands, jaloux de ces progrès, ont essayé de les entraver. Les premiers ont élevé des prétentions sur certaines parties de notre territoire. Un

premier traité de délimitation, en mai 1881, confirmé par la convention du 28 juin 1882, avait fixé la frontière à partir d'un point nommé Mailah, à égale distance des rivières Mellacorée et Scarcie ; mais comme la Scarcie prend sa source dans le Fouta-Djallon, c'est-à-dire dans un pays protégé par la France, nous avions, sans le savoir, cédé un pays dont nous ne pouvions disposer. La convention ne fut donc pas ratifiée. De nouvelles négociations s'engagèrent et un second traité fut signé, le 10 août 1889. Une ligne de démarcation fut tracée qui laissait à la France la Mellacorée, le Bani, le Tankisso, le pays des Hobbous, et à l'Angleterre la Grande Scarcie, Tambacka, Talla et Souleimane. Nos diplomates ne s'étaient pas aperçus qu'ils donnaient ainsi accès à l'Angleterre dans le bassin du Haut Niger, et que, par conséquent, nos rivaux pouvaient pénétrer jusqu'aux sources du grand fleuve et de là tendre la main à notre redoutable adversaire, Samory. Cette fois encore la convention ne fut pas ratifiée.

Le 26 juin 1891, M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères, signait avec les représentants de l'Angleterre, Egerton et Crove, un nouveau traité par lequel le Sierra-Leone était resserré entre les possessions françaises et la République de Liberia. Les Anglais étaient éloignés du Haut-Niger, qui nous restait tout entier ; mais les diplomates ne connaissaient pas suffisamment les lieux, et les commissaires ne purent s'entendre. Ils se contentèrent de tracer une frontière provisoire, et bientôt de fréquents conflits s'élevèrent entre les deux nations. En décembre 1893 et en janvier 1894, il y eut même des coups de feu échangés. L'équivoque ne pouvait s'éterniser. De nouvelles négociations furent engagées, et elles aboutirent à un traité définitif, celui du 21 janvier 1895, par lequel on adoptait pour frontière une ligne entre la Mellacorée et la Grande Scarcie, la grande Scarcie jusqu'à son confluent avec le Kora, le dixième parallèle jusqu'à son intersection avec la ligne de partage des eaux du Niger. Tout le Haut Niger restait à la France, et, de la sorte, était écartée toute cause de conflit.

L'Angleterre a fait récemment une autre concession. En échange de certains avantages commerciaux, elle a cédé à la France, par la convention d'avril 1904, l'archipel de Los Idolos, en face de Konakry. Elles sont au nombre de six, trois grandes : Tamara, Factory et Roume, et trois petites : le Corail, Boune et Kid. Leur importance est médiocre, mais elles tenaient sous leurs canons la rade de Konakry,

et la capitale de la Guinée française était exposée à un coup de main ou à un bombardement. Ce fut de la part des Anglais un acte de sagesse que de renoncer à cette menace éventuelle, et la sécurité de Konakry a été désormais assurée.

Traité de frontières avec l'Allemagne. — Les Allemands, plus encore peut-être que les Anglais, jalousaient nos établissements de Guinée. En 1884, et malgré les avertissements du docteur Nachtigal, le capitaine Chuden, de l'*Ariadne*, se présenta inopinément aux bouches de la Dubreka et de la Bramaya, et proclama, au mépris de nos droits, l'annexion à l'Allemagne d'une colonie nouvelle. Il avait également occupé, malgré les traités antérieurs, le Kabitaï et la Koba, entre le Rio-Nunez et la Mellacorée. La France protesta avec énergie. Non seulement cette prise de possession était une violation flagrante de nos droits, mais elle pouvait devenir, dans un avenir plus ou moins éloigné, la source de complications graves et de conflits sérieux. Il est vrai que l'Allemagne, mieux informée, reconnut ses torts (24 décembre 1887). La côte de Kerry, ainsi que l'avaient dénommée nos remuants voisins, ne figura plus sur la liste officielle des colonies allemandes. Il est vrai qu'ils reçurent en échange les comptoirs de Porto-Seguro et du Petit-Popo. La France n'a donc pas à regretter d'avoir mis la main sur ce magnifique domaine d'exploitation. Elle le regrettera d'autant moins qu'il nous conduit directement à de belles contrées, dont la possession consolide et assure définitivement notre puissance dans l'Afrique occidentale.

Exploration Zweifel et Moustier. — C'est, en effet, de l'une des Rivières du Sud, de Boké sur le Rio-Nunez, que partirent, en 1879, deux négociants marseillais, Zweifel et Moustier, qui avaient résolu de découvrir les sources du Niger. On en était réduit aux conjectures sur ce fleuve alors mystérieux. Les uns croyaient qu'il se perdait dans les sables du désert, d'autres qu'il alimentait le lac Tchad, ceux-ci en faisaient une des sources du Nil. Nos intrépides négociants n'hésitèrent pas, afin de résoudre ce problème, à se lancer en pleine terra incognita. Ils arrivaient à Rotombo le 8 juillet, et à Falabah le 16 août, après avoir traversé, non sans difficultés, le territoire des Timnés, le Limbah, le Kouranko et le Soulimania. La grosse difficulté était l'alimentation de l'escorte, car les porteurs menaçaient à chaque instant les explorateurs de les abandonner s'ils ne subvenaient pas à tous leurs besoins, ce qui était bien difficile dans un

pays rempli de tribus défiantes ou hostiles. Arrivés à Tantafara, le 19 septembre, ils virent à l'horizon se profiler les montagnes d'où sortait le fleuve, mais le roitelet du village, un certain Foreh Wolch, ne voulut pas les laisser aller plus loin. Moitié par superstition, car les Africains croient réellement à l'existence de démons protecteurs de la source, moitié par la jalousie commerciale, car ils ne veulent pas que les blancs entrent en relations avec les tribus sauvages qu'ils exploitent à leur gré, les souverains locaux s'opposent à toute marche en avant. C'est à grand peine si nos explorateurs réussirent, du haut du pic Koula, à découvrir la chaîne du Loma avec les monts Jenkina (1.083m), Couroworo (1.178m), Daro (1.240) et Tembi. C'est à ce dernier, au dire des indigènes, que le Niger prenait sa source. La découverte n'avait donc pas été complète, mais nos compatriotes avaient en partie déchiré les voiles qui enveloppaient l'origine du grand fleuve africain. C'est un fait considérable dans l'histoire de la géographie et tout l'honneur leur en revient. Ils avaient, en outre, jeté les fondements de la puissance française dans un pays qui, en effet, nous appartient aujourd'hui. Ce furent des précurseurs. Il faut leur en savoir gré.

Le Fouta-Djallon. — Il est un autre pays, le Fouta-Djallon, où nous pûmes facilement pénétrer, puisque nous en possédions déjà les portes et les chemins d'accès, nos Rivières du Sud. On a dit du Fouta-Djallon que c'était la perle de nos possessions africaines. C'est, en effet, un pays superbe; comme le point de rencontre de trois grandes régions distinctes d'aspect, de races et de productions, le Sénégal, les Rivières du Sud et le Soudan. De là son extrême importance et la nécessité d'étudier ses ressources économiques et son avenir probable. Deux races y vivent côte à côte, les Malinkés, ou indigènes proprement dits, travailleurs, dociles et bien disposés pour les Français, mais enlisés dans une inertie séculaire, et les Peuls ou Foulahs, conquérants, intelligents, mais paresseux, durs pour les faibles, et ne s'inclinant que devant la loi du plus fort, que d'ailleurs ils acceptent avec fatalisme, car ils sont musulmans. Ils obéissent à deux souverains représentant deux factions rivales, les Alfaïas et les Sorias, qui se transmettent le pouvoir tous les deux, mais avec le désir bien naturel d'avancer ou de retarder l'échéance. Les Peuls n'ignorent pas que le temps est passé du commerce des captifs et du pillage des caravanes. Aussi n'accueillent-ils les Français qu'avec défiance et seraient-ils disposés à nous être plutôt hostiles.

Premières relations avec le Fouta-Djallon. — Le Fouta-Djallon a été entrevu par Mungo Park en 1795, par Mollien en 1818, par Caillié en 1827, par Hecquard en 1850. Faidherbe, dix ans plus tard, le fit reconnaître par le lieutenant Lambert, le futur héros des « dernières cartouches » de Sedan. C'est seulement en 1880 qu'un simple particulier, Aimé Olivier de Sanderval, entreprit l'exploration régulière de la contrée. Il réussit à obtenir l'autorisation de construire un chemin de fer et revint assitôt en France pour organiser cette grande entreprise. Il est certain que la construction d'une voie de pénétration aussi importante assurait notre prépondérance commerciale, et annonçait la prochaine annexion de la contrée tout entière. L'ombrageuse susceptibilité des Anglais se réveilla. Il commencèrent contre nous une campagne de calomnies qui arrêta net les efforts des envoyés d'Olivier, Gaboriaud, de Fontenay et Ansaldi. Il devint nécessaire de détruire catégoriquement le mauvais effet de ces intrigues, et le gouvernement organisa une mission officielle, dont il confia la direction au docteur Bayol (1881).

Le docteur, escorté par Noirot et Billet, arriva par Koussi et Foucoumba jusqu'à la capitale Timbo, et réussit à faire signer à l'Almamy en exercice un traité qui plaçait ses états sous le protectorat de la France (juillet 1881). Il aurait voulu profiter de son séjour pour visiter les sources du Niger, mais il fut arrêté par la maladie et se contenta de reconnaître celles de la Gambie et du Rio-Grande. Au moins, dans son voyage de retour, passa-t-il par une région encore inconnue, le Bambouck, où il constata la présence de gisements aurifères.

C'est seulement en 1887 que le lieutenant-colonel Gallieni, héritier des projets de Faidherbe, organisa une mission sous la direction du capitaine Oberdorf, du lieutenant Plat et du docteur Fras. La mission perdit son chef à Tombé, mais le lieutenant Plat arriva à Timbo et fit signer à l'Almamy un traité par lequel il confirmait la protection de la France sur tous ses états. Chemin faisant la mission avait reconnu les sources du Sénégal et relié les itinéraires du Soudan à tous ceux qui avaient leur point de départ sur la côte.

La même année le lieutenant Levasseur parcourait la région comprise entre la Gambie et la Falemé, et joignait la Casamance au Fouta-Djallon. Le capitaine Audéoud, parti de Siguiri sur le Niger, descendait le Tankisso, passait à Timbo et débouchait à Benty sur la

côte, démontrant ainsi la possibilité d'unir nos établissements du Soudan à ceux des Rivières du Sud.

En 1888 Olivier de Sanderval revenait au Fouta-Djallon, mais par une route autre que celle qu'il avait d'abord suivie, et en 1890 l'administrateur Lamadou entreprenait une nouvelle exploration du pays.

Gouvernement de Ballay. — C'est en 1890 que fut envoyé en Afrique l'homme qui devait profiter des travaux et des découvertes de ses devanciers, et fonder définitivement la puissance française dans ces parages. Ballay, d'abord chargé d'une mission dans les Rivières du Sud, puis gouverneur de 1891 à 1900, eut le grand mérite de croire à l'avenir de l'œuvre qu'il entreprenait et de consacrer à cette œuvre tout ce qu'il avait d'ardeur et de persévérance. C'est lui qui fut le véritable créateur de Konakry, lui qui démontra la nécessité de relier, par un chemin de fer, la Guinée française au Niger; lui enfin qui mit un terme aux guerres civiles et substitua au gouvernement incohérent des Almamys l'administration régulière et bienfaisante de la France. Il a succombé à des fatigues surhumaines, mais au moins lui a-t-on rendu justice, et sa statue se dresse aujourd'hui sur une place de Konakry pour attester que si la France est parfois oublieuse des services rendus, elle sait néanmoins les reconnaître à l'occasion.

Le Fouta-Djallon, quand arriva Ballay, était loin d'être soumis. Les Almamys, inquiets du voisinage de la France qui venait de conquérir le Soudan, ne cachaient plus leurs défiances, et ne recevaient qu'avec peine ceux de nos administrateurs ou de nos officiers, qui sur la foi des traités, s'engageaient dans le pays. En 1890, le capitaine Brosselard-Faidherbe, chargé de procéder à des reconnaissances préliminaires pour l'établissement d'une voie ferrée, avait été arrêté par les Sofas de Samory; Beeckman et Charles envoyés par Ballay avaient été fraîchement accueillis. En 1891-92 Madrolle et Paroisse avaient exploré les rivières de Guinée, mais n'avaient pu pénétrer plus avant. L'administrateur Alby en 1892, et le capitaine Baurès en 1895, n'avaient pas réussi à reconnaître la meilleure route commerciale de l'Atlantique au Niger. Ballay, sans se laisser décourager par ces insuccès répétés, revint à la charge et envoya, en 1896, auprès de l'Almamy Bokar-Biro, un de ses collaborateurs les plus dévoués, l'administrateur Beeckman. L'accueil fut d'abord excellent, mais nos compatriotes se heurtèrent bientôt à mille difficultés. Toutes les routes se fermèrent devant eux, leurs convois de ravitaillement furent pillés, et

à leurs plaintes l'Almamy ne put répondre que par des explications embarrassées. Il fallut recourir à la force brutale. Les capitaines Aumar et Muller furent assez heureux pour entrer à Timbo, le 3 novembre 1896, sans avoir eu à tirer un coup de fusil. Bokar-Biro, atteint le 14 décembre à Podéraka, s'enfuit dans les montagnes. Ballay le remplaça aussitôt par un Almamy de son choix, et, pour assurer la tranquillité, et lorsque furent dispersés les derniers partisans de l'almamy dépossédé, il déclara que désormais il n'y aurait plus qu'un seul Almamy pour les trois provinces de Timbo, Bouria et Kolen, et que toutes les autres provinces ou diwals jouiraient de leur autonomie sous le protectorat de la France (1898). C'était l'application aux roitelets africains des procédés de Sénat Romain. Cette habile politique porta bientôt ses fruits. Le calme s'établit et l'ordre n'a plus été troublé. Ballay put dès lors donner tous ses soins à l'administration dont on lui avait confié la direction.

Exploration de l'hinterland. — La grande idée de Ballay consistait à joindre la Guinée au Soudan par une voie ferrée qui partirait d'un point de la côte sur l'Atlantique et gagnerait le Niger. On avait d'abord songé à prendre pour point de départ Benty sur la Mellacorée, mais le rapide développement de Konakry changea les dispositions du gouverneur. Konakry fut donc choisi, et on désigna provisoirement Farana comme point terminus. Dès 1895 le capitaine du génie Salesses levait à grande échelle le plan général de la future ligne, et traçait tout d'abord une route de terre de Konakry à Friguiagbé, sur une longueur de 135 kilomètres. Il entreprenait ensuite résolument, et malgré les difficultés de l'entreprise, le levé de la voie ferrée par Konakry, Friguiagbé, Timbo, Kourousso, et Kardamania, non plus Farana, comme point terminus. Aidé par le capitaine Millot, l'adjoint du génie Naudé et cinq sous-officiers, Salesses rapportait un lever détaillé de 550 kilomètres de longueur sur 400 mètres de largeur, sans parler de nouveaux itinéraires de 3.500 kilomètres et de nombreuses observations scientifiques. Les premiers travaux furent entrepris en 1900. Ils ont été fort activement poussés, et bientôt sans doute apprendrons-nous que les locomotives transportent de Konakry au Niger voyageurs et marchandises. Ce jour là le Fouta-Djallon sera définitivement acquis à la France.

Bien que consacrant à cette grande œuvre le meilleur de son temps et ses principales ressources, Ballay ne négligeait pas pour

autant l'exploration de la contrée. C'est lui qui organisa, en 1898, la mission du docteur Maclaud, chargé de relever la topographie, et d'étudier les populations et les courants commerciaux. De Konakry, Maclaud se rendit à Timbo, et s'avança jusqu'au fleuve Konkouré. Il reconnut ensuite les affluents du Bafing, vraie source du Sénégal, releva le cours du Tankisso et de la Bouka, reliant ainsi les itinéraires de Lambert, de Levasseur, d'Oberdorf et de Plat. Il étudia ensuite le Rio-Grande, les déserts du Pakési, du Badiar, de N'Gabon, relia par le Rio-Kouloumtou ses itinéraires à ceux des administrateurs du Sénégal et revînt par Bambaya, le Fatallo et le Rio-Pongo. Il avait rapporté de ce voyage 3.500 kilomètres d'itinéraires nouveaux, des observations astronomiques et météorologiques, des échantillons de roches, et des collections de tout genre. Ce fut un véritable conquérant pacifique.

Nous savons déja que des conventions avaient été signées pour la délimitation des frontières avec l'Angleterre et l'Allemagne. Restait à fixer l'hinterland de la république nègre de Liberia. Le traité du 8 décembre 1892, signé par Hanotaux, assura à la France la possession de tout le bassin du Niger. Nous renoncions au protectorat du Garoway, mais nos droits étaient reconnus sur les territoires compris entre la Cavally et le San-Pedro.

La Guinée française formait désormais une masse compacte. Il est probable que la communauté des intérêts fondra bientôt en un peuple homogène les diverses tribus, qui ont accepté notre protectorat. Ces splendides résultats n'ont pas été acquis, il est vrai, par des conquêtes retentissantes : ils n'en sont pas moins sérieux et, par là même, durables. Ainsi que l'écrivait un des hommes qui ont le mieux connu l'Afrique, « Quel sera le mystérieux lendemain qui se lèvera pour ce peuple à l'ombre de nos couleurs. Lui apporterons-nous une administration mesquine, des vues étroites, une politique d'au jour le jour faite d'intérêts personnels, ou bien chercherons-nous à éveiller le concours, le cœur, l'âme de ces êtres si rudimentaires encore, parce que toute culture leur a manqué? » N'hésitons pas à donner la réponse : C'est la seconde partie de ce programme qui seule a été tentée ; c'est la seule qui sera exécutée.

CHAPITRE VII

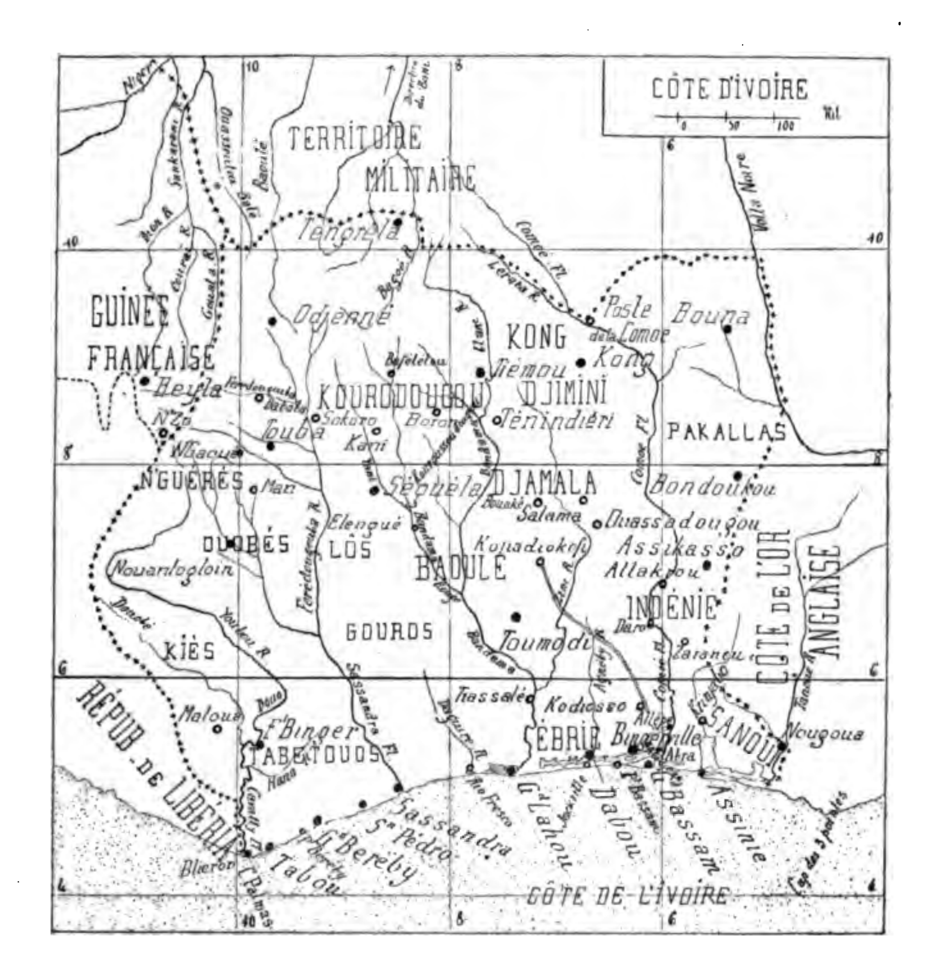
LA CÔTE D'IVOIRE

Premiers établissements à la Côte-d'Ivoire. — La Côte-d'Ivoire, entre le Liberia et la Côte d'Or anglaise, est une de nos plus récentes, mais non pas la moins prospère de nos colonies. Elle est divisée en deux régions distinctes : la première part des montagnes qui servent de ceinture au Niger et descend par gradins successifs vers la mer. C'est une région saine et fertile, mais encore mal connue, car les indigènes s'opposèrent longtemps aux voyages des Européens. La seconde commence aux dernières ondulations de la grande chaîne et se prolonge jusqu'à la mer. Elle est constituée par des lagunes et des marécages et alimentée par de nombreux cours d'eau, mais elle est humide et malsaine, et, de plus, la côte est rendue dangereuse par une barre variant de force et d'intensité avec la hauteur et la disposition des bancs que rencontre la mer. Comme cette région est fertile et riche en produits de tout genre, les Européens l'ont de tout temps fréquentée, mais sans s'y établir à poste fixe. C'est seulement en 1842 que Bouët-Villaumez, au nom de la France, acheta aux indigènes divers territoires, que nous occupâmes : Assinie, au bord de la mer, à l'embouchure du fleuve du même nom, sur l'emplacement d'un fort que la Compagnie des Indes orientales avait bâti en 1700 ; Grand-Bassam, encore sur la côte, à l'ouest d'Assinie, et Dabou, dans l'intérieur. En juillet 1845, furent signés des traités analogues avec les maîtres du Grand et du Petit-Béréby, de Tabou, Basha, Sassandra et Rio Fresco, mais nous nous contentâmes d'établir nos droits futurs. Comme les nègres vécurent en bonne intelligence avec nos marins et nos négociants, il eût été relativement aisé de remonter l'Assinie, de traverser la chaîne de partage des eaux et de pénétrer jusqu'au Niger. On pouvait encore essayer de reconnaître la région encore inconnue

qui sépare l'Assinie du Haut-Sénégal. Comme Grand-Bassam commençait à devenir le grand marché d'huile de palme de la région, et Assinie celui de la poudre d'or, il eût été aisé de fixer ce commerce important dans nos deux comptoirs. Il paraît que des nécessités budgétaires nous forcèrent à renoncer à ces beaux projets. En 1872, Assinie et Grand-Bassam furent abandonnés et bientôt cédés en janvier 1874, Grand-Bassam, à la maison Verdier, de La Rochelle, et Assinie, avec son fort et ses vieux canons, à la maison Swanzy, de Londres. Il est vraï que nous faisions réserve expresse de nos droits.

Bonnat et les Achantis. - Un simple particulier, qui n'était même pas aidé par une maison de commerce, nous avait pourtant indiqué la politique à suivre, puisque, livré à ses propres ressources, il faillit doter la Frace d'une importante colonie.

Certes, si l'énergie de Bonnat, son ardeur, et sa connaissance des intérêts français en Afrique avaient été mieux secondés, le pays des Achantis et le bassin de la Volta nous appartiendraient aujourd'hui. Bonnat avait fondé, à ses risques et périls, un comptoir sur la Côte-d'Or. Cet établissement fut ruiné par les Achantis qui l'emmenèrent prisonnier. Comme autrefois Joseph chez les Pharaons, il devint l'ami et le conseiller du roi, qui le combla de bienfaits, mais l'entoura d'une surveillance d'autant plus jalouse, qu'il appréciait davantage les services de son prisonnier. Cette captivité dorée dura huit années. Elle ne fut terminée que par la guerre soutenue par les Anglais contre les Achantis. Bonnat aurait voulu faire profiter la France de ses relations et de son expérience. Il espérait que des capitalistes français, que le gouvernement lui-même, s'associeraient à une entreprise qui présentait de vraies garanties de succès. Son appel ne fut pas entendu. Ayant trouvé en Angleterre l'appui pécuniaire dont il avait besoin, il repartit et se mit à l'œuvre. Il fut très bien accueilli à Koumassie par les Achantis qui ne l'avaient pas oublié (juin 1875), et sut se rendre tellement indispensable qu'il obtint la permission d'explorer un grand fleuve, alors inconnu, la Volta, promettant de rattacher les riverains à la domination des Achantis. Ce voyage de reconnaissance fut heureux. Bonnat dressa la carte du fleuve pendant 280 kilomètres, et signa des traités de commerce avantageux avec les roitelets indigènes. La France aurait dû ne pas abandonner à ses ressources un homme aussi vigoureusement trempé, et utiliser son expérience toute spéciale et une volonté que ne lassait aucune déception. Une mort imprévue a



LA CÔTE D'IVOIRE

brusquement interrompu ces projets grandioses. Les Anglais et les Allemands se sont depuis partagé ses dépouilles, et, dans ce pays qu'il voulait assurer à la France, ont créé deux colonies, la Côte-dOr et le Togoland. Au moins restera-t-il à notre compatriote l'honneur d'avoir frayé la voie.

Aussi bien on ne tarda pas à comprendre en France, qu'il fallait absolument sortir de la situation humiliante, que nous avions nous-mêmes créée, si nous voulions maintenir notre prestige sur ces mobiles et impressionnables populations de Guinée. Nous avons donc repris possession de nos comptoirs, et divers traités conclus en 1883 avec les roitelets indigènes ont même augmenté notre territoire. En 1890 et 1892 d'autres conventions furent encore signées avec les chefs de la région qui s'étend de la Cavally au Lahou, et des comptoirs furent fondés à Tabou, à Béréby, à San-Pedro, à Sassandra et au Grand-Lahou. Nous avons mieux étudié le pays, la grande lagune d'Ebrié, le port naturel du Petit-Bassam, et les rios qui descendent de la montagne, Cavally, Taboué, Akbé, Sassandra, Lahou, Comoé. Nous avons même étendu notre protectorat sur quelques tribus de l'intérieur, mais que de progrès restaient encore à accomplir avant de relier ces possessions à nos comptoirs de Guinée, du Sénégal et du Niger!

Mission Binger. — A vrai dire la Côte-d'Ivoire ne date que de l'année 1892, et c'est le capitaine Binger qui doit en être considéré comme le fondateur. Il avait été chargé d'opérer la délimitation de la colonie d'accord avec une commission anglaise, mais les négociations n'aboutirent pas, par suite de la mauvaise volonté du commissaire anglais, le capitaine Lang. Binger, après avoir consulté ses collaborateurs, les lieutenants Braulot et Gay, le docteur Crozat et Marcel Monnier, résolut alors de reconnaître l'hinterland de la colonie, et c'est ainsi qu'il parcourut plus de 2000 kilomètres, dont 4 à 500 en pays inexploré.

D'Assinie la mission se rendit à Krinjabo, capitale du Sanwi, dont le roi fournit des porteurs à la caravane. Par les lagunes elle remonta la Tanoë jusqu'à Nougoua, et s'engagea dans la grande forêt intertropicale si redoutable par ses miasmes, par ses innombrables marigots et par les fauves qui l'habitent. Dans les seules journées du 13 et du 14 février, elle eut à franchir jusqu'à cinquante-sept cours d'eau. On nomme cette région boisée l'Indénié. Les populations qui l'habitent sont farouches et craintives, car elles sont exploitées par

des chasseurs d'esclaves, mais Binger les traita si doucement que leurs craintes se convertirent bientôt en indiscrète curiosité. Après quatre-vingt jours passés dans la demi-obscurité de la forêt, Binger retrouva la plaine à Sapia et Bondoukou (29 avril), dont l'Almamy manifesta sa joie de revoir le capitaine, qu'il avait déjà reçu lors de son premier voyage, en 1889. Il se rendit ensuite à Kong (27 mai) où il était également entré en 1888, mais il y apprit que les Sofas de Samory tenaient la campagne et qu'il était imprudent de s'avancer plus loin. Ce fut alors (11 juin) que la mission se divisa. Le docteur Crozat se dirigea vers le Nord, mais il mourut à Tengrela. Braulot marcha vers Bouna à l'Est, Binger et Monnier se chargèrent d'explorer les régions inconnues du Djimini et du Djamala. Ils réussirent à imposer un traité de protectorat au maître du Djamala, mais, fraîchement accueillis dans le Baoulé, ils retournèrent à Satama, capitale du Djamala, dont le sultan assura leur retour par les tribus hospitalières de Ganne. Le 22 juin ils arrivèrent à Attakrou sur la Comoë, et de là des pirogues les transportèrent à Grand-Bassam, où ils arrivèrent le 23 juillet.

Dans cette rapide reconnaissance Binger n'avait obtenu que des succès. Il avait consolidé la situation de la France à Kong et ouvert une voie d'accès vers le Mossi et le Macina. La Côte-d'Ivoire n'était jusqu'à lui qu'une étroite bande de terre ; elle devenait une vaste possession rattachée au Niger. Aussi fut-elle aussitôt constituée en colonie indépendante, et Binger en devint le premier gouverneur, ce qui n'était que justice et en même temps bonne administration, puisque non seulement on récompensait ses services, mais encore on lui fournissait l'occasion d'en rendre de nouveaux. La colonie, en effet, n'a pas cessé de prospérer grâce à la bonne impulsion du début, et, comme on l'écrivait récemment, elle peut être « considérée comme le prototype de nos établissements .»

Il y a deux parts à faire dans l'histoire de la Côte-d'Ivoire, celle des explorations pacifiques, celle des expéditions militaires.

Explorations Braulot et Marchand. — Le premier de ces explorateurs fut le compagnon de Binger, le lieutenant Braulot. Il avait été envoyé par lui à Bouna, qu'il visita, et revint à la côte après avoir traversé le pays des Pakhallas et la vallée de la Comoë. En 1893 on lui confia une nouvelle mission. Il s'agissait de relier les itinéraires tracés par Treich-Laplène, Binger et Ménard. Il se rendit à Kong, où

il fut bien accueilli, puis dans le Barabo, où il visita les colonies récemment créées par des musulmans à Yorabondi, Sauguehui et Bandagadi. Bien que récemment convertis, ces musulmans ne sont pas des fanatiques. Ils ne demandent qu'à entrer en relations commerciales avec la France. Braulot se disposait à regagner la côte en passant par le Dahomey, mais le pays était agité. Il ne s'obstina pas, et revint à Grand-Bassam par Zaranon et Yacassé, rapportant 250 kilomètres d'itinéraires nouveaux.

Le capitaine Marchand, le futur héros de Fachoda, continua son œuvre. En 1891, résident à Sikasso près de notre allié, le roi Tieba, il avait commencé l'étude des voies de pénétration vers le Niger et croyait qu'il était relativement facile d'unir le Bani, affluent de droite du Niger, à la Cavally qui descend au golfe de Guinée, c'est-à-dire d'ouvrir une communication entre le Soudan et la Côte-d'Ivoire. On le chargea d'une mission en 1893 pour vérifier son hypothèse. Il débuta par un coup de force, et s'empara de Tiassalé, dont les habitants lui refusaient passage. Il y établit aussitôt un poste. Il pénétra ensuite dans le Baoulé, et arriva le 11 novembre à Bonaké, mais, comme les Sofas de Samory barraient la route, il poussa une pointe à l'est vers Ouassoudougou, et, se dirigeant vers Tengrela, dans le bassin du Niger, y parvint le 12 février 1894, mais toujours poursuivi par les Sofas. Il reconnut alors que les sources du Bani étaient éloignées de celles de la Cavally de plus de 200 kilomètres et qu'il lui fallait par conséquent renoncer à son projet d'ouvrir une route entre ces deux cours d'eau, mais la Cavally pouvait être remplacée par la Bandama, qui n'est qu'à 80 kilomètres du Bani. Arrivé à Kong, il fut assez froidement reçu, et même obligé de créer un marché pour subvenir aux besoins de ses hommes. Il réussit pourtant à s'entendre avec les Dioulas ou marchands, qu'il décida à se diriger vers la côte par le Baoulé, car la forêt n'a plus alors qu'environ 90 kilomètres de largeur, et le pays est fort riche. Marchand conduisit à Tiassalé une première caravane de Dioulas, mais, comme les Sofas n'avaient pas cessé leurs poursuites, il jugea prudent d'aller retrouver Binger (25 septembre 1894), de lui demander des renforts, et d'aller fonder un nouveau poste à Kouadiokofi, afin de contenir Samory, dont les Sofas faisaient des progrès inquiétants. Il avait, dans cette rapide exploration, fait à pied plus de 4.000 kilomètres dans une région presque inconnue, fondé deux postes importants, reconnu une

voie fluviale vers le Niger, et attiré vers la côte des caravanes de l'hinterland.

Moins heureux furent deux négociants, Dantier et Moskowitz, qui avaient cru pouvoir s'aventurer presque seuls dans la direction de Kong (mars 1894). Dantier fut arrêté par la maladie, et Moskowitz par la mort (juin 1894). Aussi bien de graves événements allaient se passer dans cette direction, et ce n'est pas sans peine que la France allait triompher de la résistance qu'allaient lui opposer les Sofas de Samory et ses alliés.

Reprise de la lutte contre Samory. — On sait que Samory, chassé de l'Ouassoulou par nos soldats victorieux, s'était retourné vers le pays de Kong et l'hinterland de la Guinée française, du Liberia et de la Côte-d'Ivoire. Il espérait y reconstituer son empire aux dépens des principicules africains qui, divisés d'intérêts et jaloux les uns des autres, ne pourraient lui opposer de résistance que pour la forme; mais là encore il allait se heurter contre la France, et apprendre à ses dépens qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de lutter contre un peuple armé de toutes les ressources d'une civilisation supérieure. La première rencontre pourtant lui fut favorable. Elle eut lieu à Séguela dans la vallée de la Bandama. Le capitaine Ménard avait été chargé, en 1891, de parcourir en sens inverse l'itinéraire de Binger, de Grand-Bassam à Kong. Sa mission spéciale consistait à étudier, afin de fixer la frontière, l'hinterland de la République de Liberia, mais il était déjà parcouru par les bandes de Samory. Arrivé à Kaladioun dont le chef, un ami de la France, Fakourou-Bamba, était directement menacé par les Sofas, Ménard commit l'imprudence de sortir de son rôle de négociateur, et consentit à accompagner notre protégé au siège de Séguela. Il n'avait comme escorte que dix tirailleurs sénégalais. Il en envoya cinq en reconnaissance, mais qui furent massacrés. Pendant ce temps notre allié Fakourou-Bamba tentait un assaut contre Séguela, mais les Sofas accouraient au bruit de la fusillade et le prenaient entre deux feux (4 janvier 1892). Ménard comprit qu'il était perdu. Il s'enferma dans une cabane avec ses derniers Sénégalais, et lutta désespérement contre toute une armée. Quand le feu brûla la cabane qui lui servait de refuge, il essaya une sortie, mais tomba percé de balles. Les Sofas déchiquetèrent son cadavre à coups de sabre. La statue de ce Léonidas français se dresse aujourd'hui sur une des places de son pays natal, à Lunel.

Le combat de Séguela eut un grand retentissement. Fiers de leur facile victoire, les Sofas étendirent facilement leur domination dans ces pays dont les habitants, réduits à leurs propres forces, tremblaient devant eux. Samory se trouva de nouveau le maître incontesté d'un empire, que l'éloignement semblait assurer contre toute attaque des Français. Il s'avança peu à peu au Sud-Est par la Haute-Cavally et la Haute-Bandama, et menaça directement la région de Kong.

Campagne du colonel Monteil (1894-95). — Le moment était venu pour la France de démontrer que le protectorat n'était pas un mot vide de sens. On résolut de marcher au secours des gens de Kong. Le commandant Monteil, celui-même qui venait de s'illustrer par son voyage à travers l'Afrique de Saint-Louis à Tripoli, fut chargé de conduire la colonne expéditionnaire. Il débarqua à Grand-Bassam le 12 septembre 1894, mais, comme rien encore n'était préparé, il jugea imprudent de s'avancer sans appuis dans l'intérieur et attendit les renforts, les approvisionnements et surtout les moyens de transports qui manquaient. Deux itinéraires se présentaient, le premier par la Comoë, mais il fallait traverser d'épaisses forêts et un pays relativement agité, le second par la Bandama et les postes récemment crées, de Tiassalé, Toumodi et Koudio kofi, puis un pays inconnu, mais où l'on avait quelque chance de rencontrer les Sofas à mi-route. Monteil se décida pour le second itinéraire, et, quand la colonne fut enfin prête, entra en campagne le 28 décembre 1894.

Tant qu'on se trouva en pays connu, les porteurs de l'escorte tinrent bon, mais, arrivés à Koudiokofi, c'est-à-dire au dernier poste français, la peur des Sofas l'emporta sur la confiance qu'ils nous accordaient, et ils désertèrent en masse. Monteil n'avait plus alors auprès de lui que quatre compagnies de Sénégalais, quelques spahis et deux canons. Il n'était pas homme à s'effrayer pour si peu, et, malgré les récits des indigènes, ordonna la marche dans la direction de Satama, gros village à cent vingt kilomètres au sud de Kong et à cent kilomètres à l'est de la Bandama, où la présence de Sofas lui avait été signalée. Le 22 février départ de Koudiokofi, le 3 mars, à Lafiboro, première rencontre des Sofas ; le 7, à Sokhah-Dioulassou grande bataille et victoire des Français. Nos hommes ramassent un énorme butin, mais les Sofas nous entourent, et nous épuisent par une guerre d'escarmouches. Le 14, nouveau combat à Sabala, où Monteil reçoit une grave blessure au genou ; le 15 arrivée à Dabakala,

le 16 à Tagonano, Farako et Tataladougou, le 17 à Guanaladougou et à Satama. Nous n'avions plus alors que 40.000 cartouches et 80 coups de canon à tirer. Tout le pays était soulevé. La situation devenait critique. Monteil a plus tard affirmé que, s'il avait continué la marche en avant, Samory serait dès lors tombé entre ses mains. Ce n'est peut-être là qu'une héroïque gasconnade : mais le gouvernement fut bien avisé, quand il lui envoya une dépêche mettant fin à sa mission, et lui ordonnant de regagner la côte. Monteil obéit et la colonne battit en retraite. Le 27 mars elle avait regagné Koudiokofi, le 8 avril elle se trouvait à Tiassalé, et le 13 au Grand-Lahou. Elle était désormais en sûreté et Monteil remettait le commandement à son successeur Candrelier.

Progrès de Samory. — Dans cette marche audacieuse les Français n'avaient remporté que des succès, mais, ainsi qu'aux premiers temps de notre occupation du Soudan, nous avions été obligés de revenir en arrière. Samory, bien que pourchassé et battu, restait maître du terrain, et libre par conséquent de s'étendre. La dislocation de la colonne Monteil remettait tout en question. Si on laissait l'Almamy maître de Kong, il s'y installerait à titre définitif, et bien plus redoutable que dans l'Ouassoula, car il avait le prestige, sinon de la victoire, au moins de la résistance, et commençait à passer aux yeux des indigènes comme le héros de l'indépendance nationale. En outre, les Sofas, par leurs défaites même, s'habituaient à la lutte. Ils commençaient à être pourvus d'armes à tir rapide, qui sans doute leur venaient du Liberia. L'équilibre des forces s'établissait, et, si on ne recommençait pas tout de suite la lutte, les ressources de Samory augmenteraient de jour en jour.

On eut le tort, en France, de ne pas tenir compte de ces progrès incessants. Les partisans de la paix à outrance reprirent même l'avantage, et, sous prétexte que Samory n'était pas en lutte directe contre la France, on voulut, une fois encore, recourir aux négociations. L'Almamy était alors campé dans l'hinterland de la Côte-d'Or et du Togoland, sur le territoire de Salaga, qui, par sa population dense et misérable, constituait un centre de recrutement d'esclaves. Il y continuait en effet son fructueux commerce, et, de plus en plus, attiré par les profits immédiats de ses razzias, s'étendait à l'Est. Aussi les partisans de la paix affirmaient-ils que Samory avait renoncé à tout contact avec la France, et ne cherchait qu'à s'enfoncer dans les

profondeurs encore mystérieuses de l'Afrique. On commit donc la lourde faute d'entrer en négociations, et, dès l'année 1895, Nebout, administrateur colonial à Koudiokofi, conduisit à Grand-Bassam des émissaires de Samory, chargés de conclure un arrangement. C'étaient des espions plutôt que des négociateurs, mais on les prit au mot, et, le 15 août 1896, le capitaine d'infanterie de marine Braulot, un des explorateurs de notre hinterland, repartait avec ces envoyés, chargé d'une mission officielle auprès de l'Almamy.

Mission Braulot (1896). — Samory se trouvait alors à Kouroumsa sur la Comoë. Il occupait le Djimini et le Djamala, avec postes avancés à Farako et Kouroukhono. A l'Est, dans le Bondouckou, un de ses fils, Saranké Mory, organisait de nouvelles bandes de Sofas, et parlait d'envahir le Mossi. Sa situation était donc bonne, et il pouvait presque impunément braver nos menaces. Ainsi s'explique la fierté de son attitude. Braulot, arrivé le 10 mai 1896 à Koudiokofi, avec le sous-lieutenant Simonnot, le docteur Lamet et vingt-quatre tirailleurs, essaya de remplir sa mission. Il s'avança jusqu'à Bonakré et envoya à Samory deux interprètes sénégalais pour lui demander une entrevue. L'Almamy fut un instant tenté de faire massacrer les deux parlementaires, mais il n'osa pas se permettre cette infraction au droit des gens, et se contenta de les renvoyer avec une lettre méprisante. Braulot n'avait plus qu'à rentrer au Grand-Bassam (13 juillet). Les négociations n'avaient pas abouti. Elles augmentaient néanmoins le prestige de notre adversaire et lui permettaient de reprendre haleine. En effet, fortement établi dans la région de Kong, il pouvait s'y considérer comme dans un asile inviolable, et, sous la protection de l'inextricable forêt de 400 kilomètres qui le séparait de nos établissements, braver toutes nos menaces.

Nouveaux progrès de Samory. — Un nouveau succès, remporté cette fois non sur les Français mais sur les Anglais, augmenta encore sa puissance et ses prétentions. Tant que les Sofas avaient tenu la campagne contre nos soldats, les Anglais avaient suivi avec intérêt les opérations militaires. On prétend même qu'à diverses reprises, et pour mieux les soutenir, ils leur avaient fait parvenir des armes perfectionnées ; mais, peu à peu refoulés par nos officiers, les Sofas se rapprochèrent des établissements anglais, surtout dans la Côte-d'Or. Très inquiets de ce voisinage, et espérant qu'ils pourraient refouler sur nos territoires les bandes de Samory, les Anglais essayèrent de

couper nos communications dans le Soudan, et s'établirent à Oua, bien que ce poste eût été une première fois occupé par le capitaine Baud, et à Dokita. Le lieutenant de vaisseau Henderson, premier secrétaire du gouverneur de la Côte-d'Or, avait été investi du commandement de ces deux postes, mais les bandes de Samory ne l'y laissèrent pas tranquille. Elles se présentèrent à l'improviste devant Dokita et l'en chassèrent. Poursuivant leur avantage, elles coururent à Bona et s'en emparèrent. Henderson tomba entre leurs mains, ainsi que le mulâtre Fergusson, agent connu par ses voyages et ses intrigues dans la boucle du Niger. Henderson put rentrer à Coumassie après quelques semaines de captivité, mais il dut promettre des armes pour sa rançon. Quant à Fergusson, il avait reçu une blessure dont il mourut. Les derniers survivants de la colonne anglaise furent sauvés par deux officiers français le capitaine Scol et le lieutenant Chanoine qui, très à propos, leur fournirent des secours. C'était un grave échec pour les Anglais, et qui surrexcita les espérances de Samory. Il augmenta aussi son prestige aux yeux des indigènes, et, pour quelque temps, il arrêta les progrès de la France. Peut-être eut-on le tort, en haut lieu, de ne pas tenir un compte suffisant de la nouvelle situation que ces derniers succès donnaient à Samory. On s'imagina que, le barbare instruit par l'expérience, se contenterait des résultats acquis et chercherait à les consolider par la paix. Une fois encore on recourut aux négociations, et le capitaine Braulot fut de nouveau chargé de mission auprès de l'Almamy (février 1897).

Assassinat de Braulot (1897). — Les nègres s'inclinent volontiers devant la supériorité européenne, mais ils détestent ceux de leurs congénères qui nous servent. Au lieu d'aller seul au-devant de Samory, Braulot se fit accompagner par deux officiers et trente tirailleurs sénégalais. Cette escorte était insuffisante pour garantir sa sécurité, mais assez considérable pour exciter les défiances des Sofas. La perte de Braulot et surtout le massacre de son escorte furent résolus. Saranké Mory, fils de Samory, fut envoyé à sa rencontre, sur la route de Kong, avec environ six cents de ses plus fanatiques soldats. Braulot se remit à la discrétion de ces ennemis jurés du nom français, et alors commencèrent des marches interminables à travers un pays désert et sans eau. Ces étapes étaient faciles à l'endurance des Sofas, mais elles affaiblissaient nos Sénégalais habitués à un régime

moins rude. La colonne s'approchait pourtant de Kong, mais elle était à bout de forces, et à peu près incapable de résistance, lorsqu'un beau matin, le 20 avril, non loin de Bouna, sans qu'il y ait eu provocation, les Sofas se jetèrent sur Braulot et le tuèrent à bout portant. L'infortuné se doutait si peu de l'attaque qu'il avait encore la pipe aux dents. A ses côtés tomba, percé de plusieurs balles, le lieutenant Bunas. Quant aux tirailleurs Sénégalais, ils furent tous égorgés, sauf quelques-uns qui, plus heureux ou plus agiles, réussirent à se sauver dans la brousse. Ainsi que Flatters, que Bonnier, et que tant d'autres héros du devoir, Braulot mourait victime de son imprévoyance, et le martyrologe africain, déjà si long, comptait un nom de plus.

Cet odieux guet-à-pens mettait en quelque sorte Samory en dehors du droit des gens. L'hésitation n'était plus possible. Il fallait en finir avec cet implacable adversaire de la France ou renoncer à la domination de l'Afrique occidentale. Le croirait-on! On lui envoya un nouvel ambassadeur! Deux administrateurs coloniaux, Nebout et Le Filliâtre, rejoignirent Samory à son camp de Dabhakala. L'Almamy poussa la dissimulation jusqu'à les recevoir de la façon la plus cordiale. Il les garda près de lui pendant trois semaines, leur exprima ses regrets de la mort du capitaine Braulot, mais refusa les propositions de paix qui lui étaient faites, à condition de se cantonner dans un territoire déterminé. Il entendait continuer ses fructueuses razzias, et voulait conserver le libre parcours à travers toute l'Afrique. L'honneur Français et les intérêts supérieurs de la civilisation l'exigeaient : puisque Samory se mettait de lui-même en dehors de l'humanité, il n'y avait plus qu'à le traquer comme une bête fauve, et, au lieu d'agir par petits paquets comme on l'avait fait jusqu'alors, concerter une manœuvre d'ensemble, qui aboutirait ou à la capture ou à la mort de l'Almamy.

Dernière campagne contre Samory (1897). — Le commandant Caudrelier s'ébranla le premier. Il se dirigeait sur l'hinterland de la Côte-d'Ivoire. Après avoir fondé un poste à Kemokhodianirikoro sur la Comoë, il envoyait le lieutenant Demars occuper la ville de Kong. Les Sofas accouraient aussitôt pour reprendre la capitale de Samory, mais ils étaient repoussés, et lorsque, en février 1897, le commandant Caudrelier arrivait avec le gros de la colonne, cette importante position restait définitivement entre nos mains. C'était un premier succès qui interdisait à Samory tout pas en avant vers le Sud, et le

rejetait au Nord contre le Soudan français, ou à l'Ouest contre la République de Liberia. Or plusieurs colonnes françaises, commandées par le colonel Audéoud, le lieutenant-colonel Bertin, et les commandants Pineau et de Lartigue, étaient déjà dirigées contre lui et formaient un cercle d'investissement qui allait de jour en jour se resserrer autour de l'Almamy.

Le commandant Pineau avait été chargé par le colonel Audéoud d'aller de Sikasso à Kong pour ravitailler cette ville. Le 31 mai il battait une première fois les Sofas à Tioroniaradagou, s'installait à Tiémou le 2 juin, remportait un nouveau succès le 3 juin à Ténindiéri et arrivait à Kong cinq jours après. Il parcourait ensuite les pays du Djimini et du Djamala, naguère occupés par Samory, et, par Bonacré et Karadiokofi, se reliait à nos postes de la Côte-d'Ivoire, c'est-à-dire que nos établissements du Soudan se trouvaient dès lors et directement en communication avec ceux de la Côte-d'Ivoire, et que Samory n'avait plus d'autre ressource que de se jeter à l'Ouest, dans l'hinterland du Liberia.

Une autre colonne française, celle du commandant Lartigue, l'avait déjà prévenu. Avant de prendre contact elle avait cheminé pendant deux jours en forêt vierge, subissant des pluies torrentielles, et traversant des marigots avec de l'eau jusqu'au cou. Le 20 et le 21 juillet Lartigue livra deux batailles à Doué et à N'gaoué. Les Sofas luttaient avec l'énergie du désespoir. Ils étaient presque tous armés de fusils à tir rapide et manœuvraient à l'européenne, faisant feu sur deux rangs et au commandement. Plusieurs centaines d'entre eux restèrent sur le champ de bataille, et Samory, découragé, s'enfuit dans la direction de la Cavally.

Il s'agissait de lui disputer le passage de cette rivière. Les populations anthropophages de la contrée, traitées avec douceur, se déclarèrent en notre faveur et nous servirent de guides. Les Sofas, ébranlés dans leur confiance par leurs défaites répétées, commençaient à déserter. Une petite colonne, commandée par le lieutenant Woelfell, fut lancée dans le Sud en suivant la rive droite de la Cavally. Le 9 septembre elle atteignait à Tiafeso l'armée de Samory et lui infligeait un sanglant échec. Près de 30.000 personnes, parmi lesquelles les meilleurs Sofas de l'Almamy, tombaient entre nos mains.

Prise de Samory. — C'était la débâcle qui commençait. Samory se retira dans les montagnes de Doué, d'où il avait déjà été chassé, c'est-

à-dire qu'il courait au devant de la colonne Pineau, tout en étant serré de près par la colonne Lartigue. Sa fin n'était plus qu'une question de temps. Les routes suivies par lui étaient tellement infectées de cadavres, que, pour ne pas gagner la peste nous dûmes revenir en arrière et chercher d'autres chemins. Lartigue rassembla donc toutes ses forces vers Fanha, et décidé cette fois-ci en finir, lança en avant sur les traces de Samory le capitaine Gouraud. Pendant ce temps, des instructions très précises étaient données à tous les commandants de postes ou de détachements pour que l'Almamy ne pût s'échapper, et, avec le gros de la colonne, Lartigue lui fermait toutes les avenues du Sud et de l'Ouest.

Gouraud se mit en route le 24 septembre. Le 26, il ramassait à Deniféso une centaine de fugitifs abrutis par la souffrance. L'air était comme empesté par des cadavres en décomposition. Pas un village ne restait debout. Partout la ruine, l'incendie, et la famine. Plus on approche, plus augmente le nombre des trainards, et pourtant ils n'ignorent pas qu'ils mourront de faim ou seront dévorés par les tribus anthropophages. A travers des renseignements contradictoires, Gouraud prenait sa route. Le 28, il arrive dans un immense campement que l'Almamy et les siens ont quitté trois jours auparavant. Des déserteurs lui apprennent qu'il doit se trouver à une quinzaine de kilomètres en avant, à Guélémou, mais que l'armée est désorganisée, à l'exception d'une arrière-garde commandée par un des fils de Samory, Macé-Amara.

Gouraud, de même que le duc d'Aumale quand il surprit la smalah d'Abd el Kader, n'eut pas un moment d'hésitation. Il résolut de tout risquer, en pénétrant dans le camp de l'Almamy et en s'emparant de sa personne. C'était un coup d'audace, mais la fortune a toujours aimé les audacieux. Nous n'avons plus qu'à laisser la parole aux deux Français qui eurent l'honneur de frapper le coup décisif et de mettre la main sur notre redoutable adversaire, le lieutenant Jacquin, et le sergent Bratières.

Voici la lettre du lieutenant Jacquin : « Le 29, vers huit heures du matin, nous débouchons dans une immense clairière, coupée par une colline au-dessus de laquelle s'élevait une énorme fumée. Le campement de Samory se trouvait derrière. Sans donner à personne le temps de s'enfuir, je fais prendre le pas gymnastique à ma section et nous tombons au beau milieu d'un petit village où sont logées les

femmes de Samory. Craignant de voir mes tirailleurs se débander pour piller, je fais accélérer la course, et, traversant un petit bois épineux, nous arrivons au campement des Sofas.... C'était se fourrer dans la gueule du loup : donc il fallait lui prendre la langue pour l'empêcher de mordre, et nous voilà lancés, dans une course folle, à la suite de Samory qui, surpris, s'enfuit au travers du campement, ses feuillets du Coran à la main. Il est pris quelques instants après par deux tirailleurs et le sergent Bratières, qui le remettait entre mes mains. Et je reviens triomphalement au-devant du gros de la colonne, tenant d'une main Samory, de l'autre mon revolver dont je le menace, en lui ordonnant de faire déposer les armes. Quelques instants après tout le monde faisait sa soumission. »

Le sergent Bratières, de son côté, s'exprime ainsi : « Les Sofas qui gardent la route se font plus nombreux. La surprise, le découragement les ont hypnotisés. Ils nous laissent passer. L'allure augmente. On traverse de petits campements au vol sans faire le moindre bruit..... 600 à 700 mètres plus loin, c'est le campement de Samory. On y pénètre au pas de course. Rien ne nous a signalés. On tombe là comme si on tombait du ciel. On voit Samory courant entre les cases. La tête coiffée d'un chéchia, sur laquelle est enroulé le turban blanc, apparaît toujours et nous sert de point de mire. Après avoir traversé son campement, il cherche à prendre la bonne route et s'engage dans un petit bois. C'est là que trois tirailleurs lui barrent le passage et que je lui mets la main dessus. C'est un homme fou. Il crie, il gesticule, il m'entraîne du côté du campement, demandant à être tué devant sa case..... Une heure après toute l'armée de Samory était en notre pouvoir. »

C'était une grande victoire. La puissance de Samory et des Sofas était à jamais brisée. Près de 50.000 personnes, d'énormes approvisionnements, des armes et des munitions, le trésor même de l'Almamy tombaient entre nos mains. Désormais la paix française allait régner au Soudan, et personne n'oserait plus nous résister en face dans toute l'Afrique occidentale.

Le commandant Lartigue était accouru au premier bruit de la capture de l'Almamy. Après avoir détruit ce qu'on ne pouvait emporter, et formé avec les prisonniers une immense caravane, on s'achemina lentement vers le Sénégal, montrant aux populations ébahies le captif entouré de ses enfants et de ses femmes. On avait,

en effet, si souvent annoncé la prise de Samory que les tribus indigènes n'y croyaient plus, et, bien que l'avis officiel de sa prise ait été affiché dans tous nos postes, les nègres se pressaient sur ses pas pour bien s'assurer par eux-mêmes de la réalité de sa défaite. Arrivé à Kayes à la fin de novembre, Samory et sa suite furent installés sur un vaste plateau qui domine la ville. Parqués dans une clôture et surveillés jour et nuit par des tirailleurs qui avaient reçu une sévère consigne, ils expièrent dans la solitude leur mépris de l'humanité et leurs cruautés des derniers jours. Assis dans un fauteuil de toile, Samory gardait ordinairement le silence, et passait le temps à égrener son chapelet ou à prendre des tasses de thé. C'est à Kayes, le 22 décembre, devant la garnison et le peuple assemblé, que, dans une cérémonie solennelle, le général de Trentinian signifia à l'ancien Almamy que le gouvernement français tiendrait sa parole, et lui laisserait la vie sauve, mais qu'il le déporterait avec le plus coupable de ses fils Saranké Mory et son conseiller Morifindia. Seules deux de ses femmes, un griot et un marabout demandèrent à le suivre. Les anciennes favorites et tous les autres serviteurs voulurent rentrer chez eux. Cet abandon désola Samory, qui comptait sur un peu plus de reconnaissance. Il avait donc oublié que les amis sont rares dans l'adversité !

Mort de Samory. — Embarqué pour Saint-Louis, l'ex-Almamy fut d'abord interné dans le rez-de-chaussée d'un local appartenant à l'autorité militaire. Les nègres se pressaient en foule sur ses pas, mais il affectait de les mépriser et n'aimait à causer qu'avec des blancs. La visite de nos établissements l'intéressa vivement. Lorsqu'il parcourut les salles de l'arsenal regorgeant d'armes et de munitions en réserve, « jamais je n'aurais attaqué la France, s'écria-t-il, si j'avais connu ses ressources ». Binger se trouvait alors à Saint-Louis. Il alla rendre visite à son ancien hôte de Sikasso. Samory le reconnut et avoua que, s'il avait suivi ses conseils, il ne serait pas aujourd'hui notre prisonnier. Il l'interrogea ensuite sur les pays parcourus par l'explorateur, et confirma la précision des renseignements. A son tour Binger lui demanda des nouvelles de chefs jadis connus. Tous étaient morts, et ce rappel des années glorieuses consterna le vieux chef. Il était d'ailleurs très vieilli, et semblait accablé moins par la défaite que par l'abandon des siens. Bien qu'il affectât de conserver un beau calme musulman, en réalité il était désespéré. Malgré la surveillance

dont on l'entourait, il essaya de se suicider, et réussit, en effet, à se frapper, mais non mortellement. Transporté à l'hôpital, et admirablement soigné, il se montra reconnaissant. Il laissa même entrevoir que, si on le laissait au Sénégal, il se convertirait au catholicisme. On ne crut pas à la sincérité de cette conversion, et quand il fut guéri, on l'embarqua à Dakar pour le Gabon, colonie qui avait été choisie pour son internement. De même que Behanzin, que Ranavalo, qu'Abd el Kader, Samory alla donc grossir le nombre des princes dépossédés par nous, et que nous avons laissés vivre sous la protection de notre drapeau. Il est mort depuis, méditant dans sa solitude les amertumes de la défaite.

Ainsi se termina, grâce à la vaillance de nos soldats et à l'héroïsme de nos officiers, la carrière agitée de cet aventurier qui, pendant si longtemps, lutta contre nous, et ne réussit à maintenir sa puissance néfaste qu'en couvrant le Soudan de ruines. C'était un adversaire irréductible, opposé à notre œuvre de paix et de civilisation. Il a expié ce que nous appelons ses crimes, ce que ses partisans qualifiaient de patriotisme. Débarrassée de ce redoutable ennemi, la France pouvait, dès lors, tourner son activité dans une autre direction et consacrer à la mise en valeur de son immense domaine les ressources que les nécessités de la guerre avaient trop longtemps stérilisées.

Exploration de l'hinterland du côté du Liberia. — C'est alors que recommencent les explorations pacifiques de l'Hinterland, surtout du côté de la République de Liberia, qui jusqu'alors avait été à peu près délaissée. Sans doute, en 1894, le capitaine Marchand avait traversé, sans être inquiété, les immenses forêts qu'habitent les Gouros, et, en 1895, l'administrateur Pobéguin avait reconnu les parties navigables des fleuves qui descendait vers la côte, mais les bassins supérieurs de la Bandama, du Sassandra et de la Cavally restaient inconnus, et la grande forêt tropicale qui commence à peu de distance de la côte gardait tout ses mystères. En 1897, Joseph Eysseric et F. Coroyé furent chargés de reconnaître le pays entre la Bandama et la Cavally. Partis de Grand Lahou, ils remontèrent la Bandama en pirogue jusqu'à Tiassalé, et s'engagèrent dans le pays des Gouros, mais ils y furent mal accueillis. La mission fut même attaquée à Elengué, et resta longtemps au pouvoir des indigènes. Ils ne recouvrèrent leur liberté qu'à grand peine et parvinrent à regagner Kouadiokofi. Au moins avaient-ils exploré un pays inconnu, dressé la carte de la région, et

fait une riche moisson d'observations astronomiques, géologiques et ethnographiques.

Pendant qu'Eysseric et Coroyé essayaient de remonter la Bandama, l'administrateur Hostains tentait d'explorer la région de la Haute-Cavally. Il s'avançait, en effet, à travers la forêt jusqu'à Matoua, mais était rappelé en arrière par une révolte des indigènes (1897).

Le lieutenant Blondiaux fut plus heureux. Il était chef de poste à Beyla dans le Soudan Méridional, lorsque le général de Trentinian lui confia la mission de fixer la cartographie des contrées encore incertaines qui s'étendent entre le Soudan et l'hinterland de la Côte-d'Ivoire. Il arrivait à Dabala sur le Férédougouba le 24 février 1896, à Kani dans le Nigoni le 27 et le 7 mars à Kourousoudougou, où il reliait son itinéraire à celui de Marchand ; mais le pays était dangereux, car les bandes de Samory tenaient encore la campagne. La mission revint en arrière par Bafélétou, Guibourousso, Sokoro. Elle ne trouva que des ruines sur son passage, et des squelettes blanchis. Les Sofas avaient tout incendié, tout massacré. A Borou il ne restait qu'un idiot pleurant sur les ruines. Aussi les rares indigènes qu'on rencontrait étaient-ils pleins de défiance. D'autres, les Lô, les Onobé, les N'gueré, tous d'ailleurs anthropophages, étaient franchement hostiles. Le 26 décembre 1897, à Man, ils attaquèrent la mission. Nous fûmes vainqueurs, mais il était prouvé que la pénétration vers le Sud n'était possible qu'avec de forts effectifs. Blondiaux donna le signal du retour, 1898. C'est dans cette région que se trouve le nœud du système orographique de l'Afrique occidentale et que prennent leurs sources les fleuves de Guinée. Nous les connaissons mieux maintenant ; car de nombreux levés de détail ont été exécutés, mais il reste encore beaucoup à faire dans cette direction, et le pays reste dangereux.

C'est, en effet, dans l'hinterland de la Côte-d'Ivoire que furent massacrés le 16 mai 1898, à Zolou, entre les rivières Loffa et Saint-Paul, deux de nos compatriotes, Adrien Pauly et Georges Bailly, qui avaient formé le projet de s'élever au nord du Sierra-Léone anglais, de traverser l'hinterland nord du Liberia, et de gagner la Côte-d'Ivoire soit par la Cavally, soit par la Bandama. L'administrateur Hostains ne se rebuta pas, et recommença en 1899, cette fois avec un plein succès sa tentative de 1897. En compagnie du lieutenant d'Olonne, et de Fabre, Hostains partait de Béréby afin d'éviter les Tépos, arrivait au confluent du Dono et de l'Hana, à 160 kilomètres de la côte, et y

construisait le fort Binger (juillet). La mission remontait ensuite la Cavally, et s'engageait dans la grande forêt, malgré la résistance des Boos, des Booniaos et des Vayas. Abandonnée par ses guides et ses porteurs, elle était obligée de se frayer la voie par des combats incessants et dans une région marécageuse. Le 7 décembre elle réussissait pourtant à gagner N'zo et de là Beyla, où elle rejoignit la mission Woelfell.

Les lieutenants Wœlfell et Mangin, après la défaite de Samory, avaient été chargés de reconnaître les populations encore inconnues de l'hinterland, et de se porter à la rencontre de la mission Hostains-d'Olonne (mars 1899) : mais ils furent attaqués par les indigènes et Mangin reçut trois blessures. Ils réussirent pourtant à installer un poste à Nouantogloni dans le bassin du N'zo, et à rejoindre Hostains à Beyla. La soumission définitive de cette région, qu'on peut désigner sous le nom de Baoulé, est aujourd'hui obtenue : mais l'occupation du pays a exigé une lutte opiniâtre de plus de deux années (1900-1901) et la mise en mouvement d'une petite armée. Les dernières résistances ont été vaincues par le commandant Colonna d'Istria, et la défaite à Sakassa (21 février 1901), du chef Kouanis-Dié a mis fin à toute rébellion. Ce n'est pas payer trop cher la possession d'un pays riche et peuplé, qui s'enfonce dans l'épaisse forêt de l'hinterland jusqu'à environ 150 kilomètres de la côte. L'administrateur Thomann, avec dix hommes d'escorte seulement, ne vient-il pas de traverser toute la forêt pour déboucher au Nord, sans brûler une amorce (1903).

Soumission de l'Indénié. — Pendant ce temps le successeur de Binger, l'administrateur Clozel, luttait péniblement contre d'autres indigènes, très probablement excités sous main par les Anglais de la Côte-d'Or, jaloux de nos progrès et inquiets de notre voisinage. C'était surtout dans l'Indénié que leurs attaques étaient incessantes. En avril 1898, de nombreuses bandes sous pavillon anglais, commandées par un ancien dignitaire des Achantis, Adjabo, envahirent la province, et vinrent mettre le siège devant Asikasso, défendu par l'administrateur Le Filliâtre, par Chalret du Rieu et une quinzaine de miliciens. Clozel partit aussitôt de Grand-Bassam avec les renforts disponibles, mais il fut battu le 9 mai, blessé et obligé de battre en retraite. Une seconde tentative de blocus échoua. Ce fut seulement à la fin de mai que le commandant de Bondoukou, Lamblin, réussit à ravitailler Asikasso, mais les envahisseurs anglais augmen-

taient de nombre. Une de leurs bandes eut même l'audace de s'avancer jusqu'à Zaranou, sur la route de Grand-Bassam. Heureusement furent envoyés des renforts sérieux, et Asikasso fut débloqué le 3 juillet après trois jours de combat et soixante-trois jours de siège.

Il était nécessaire, afin de prévenir le retour de semblables alertes, de fixer la frontière entre la Côte-d'Ivoire et la Côte-d'Or. Une première convention en date du 12 juillet 1893 ne l'avait déterminée que jusqu'au 9me degré de latitude Nord. Une seconde convention, celle du 14 juin 1898, la compléta en nous assurant le cours de la Volta, et le capitaine d'infanterie Peltier fut chargé, en 1900, d'en tracer la délimitation exacte. Les Anglais conservèrent Oua mais évacuèrent Bouna. Tout motif de litige fut de la sorte écarté.

Progrès de la colonie. — Les difficultés de l'occupation étaient donc résolues. Il n'y avait plus à redouter la présence de Samory. Les tribus rebelles ou récalcitrantes avaient été comprimées. Du côté de Liberia, comme du côté de la Côte-d'Or, l'ordre était assuré. Le gouverneur Clozel était libre de se consacrer au développement économique de la colonie. Il se donna de tout cœur à cette grande œuvre et y réussit complètement. Il comprit que les richesses de la zone forestière ne pourraient être exploitées que le jour où un chemin de fer irait chercher dans les centres de production les richesses naturelles pour les conduire aux marchés et aux ports du littoral. Une mission d'études fut confiée, en 1899, au capitaine Houdaille chargé de rechercher un emplacement convenable pour un port et le meilleur tracé à donner à une voie dirigée vers Kong. Il parcourut le Morédou, le Baoulé, le Bettié, les vallées de la Bandama, du Zini, de la Comoë, et donna un tracé détaillé de la voie future entre Aleppe, point terminus de la navigation sur la Comoë, et Mopé dans l'Indénié par Memmi Kodioso, et Adocquoi. Le capitaine Crosson-Duplessis étudiait le prolongement de la voie vers Kong et le lieutenant Macare trouvait sur la Comoë une chute qu'on pourra utiliser pour la force motrice et aussi pour des scieries mécaniques. Aussi les grands travaux furent-ils tout de suite inaugurés. A l'heure actuelle, un chenal a été creusé entre Petit-Bassam et Abidjean rendant accessible aux paquebots de fort tonnage le débarquement et l'embarquement des marchandises, jusqu'alors difficile à cause de la barre qui s'étend sur tout le golfe de Guinée. En outre, et grâce à la bonne direction des capitaines Thomasset et Calmès, 80 kilomètres de chemin de fer sont en construction pour relier

Abidjean à Erymacoulié, traversant une des plus riches régions de l'Ebrié. De plus, par le Baoulé et l'Indénié, s'acheminent vers la côte des caravanes chargées de caoutchouc, et les indigènes s'empressent d'échanger les espèces qu'ils reçoivent contre des produits manufacturés. La Côte-d'Ivoire est donc en période de développement, et nul ne peut prévoir où s'arrêteront ses progrès.

CHAPITRE III

LE DAHOMEY

Premiers établissements à la Côte des Esclaves. — Si l'on en croit de respectables traditions, la France est la première des nations européennes qui, dès le XIV[e] siècle, ait déployé son pavillon sur la partie du golfe de Guinée située entre le Togo-Land allemand et la Nigeria britannique, et qu'on nomme la Côte des Esclaves ou de Bénin. Les guerres malheureuses où fut engagé notre pays forcèrent nos aventureux compatriotes à renoncer à ces lointaines expéditions, mais le souvenir n'en fut jamais perdu, et, quand le pavillon fleurdelisé fut de nouveau déployé dans ces parages, nos marins et nos négociants y reçurent toujours un accueil privilégié. Le principal commerce était celui de la traite des nègres qui procurait d'énormes bénéfices ; mais aucun comptoir à poste fixe n'avait été fondé. Ce fut seulement en 1786 qu'un Bourguignon. le capitaine Landolphe. celui qui eut l'honneur de donner son nom à la plus répandue des lianes d'où l'on extrait le caoutchouc, fonda sur la côte du Bénin, à l'île Borodo, une factorerie, dont les rapides progrès excitèrent les jalousies anglaises. Des pirates, par un acte d'insigne trahison, ruinèrent la naissante colonie (1792) qui ne se releva jamais. Lorsque, au XIX[e] siècle, fut défendu le honteux trafic de la chair humaine, le gouvernement français, pour mieux surveiller les foyers de l'esclavage, prit la résolution d'occuper quelques points de la côte. En 1851 le lieutenant de vaisseau Bouët obtenait du roi d'Abomey, Ghézo, un traité d'amitié et de commerce en vertu duquel tous les Français qui voudraient s'établir au Bénin étaient placés sous sa protection directe. En 1857 les Minas nous vendaient le Grand-Popo, en 1864 le Petit-Popo et en 1868 Agoué et Porto-Seguro. En 1863 le roi de Porto-Novo

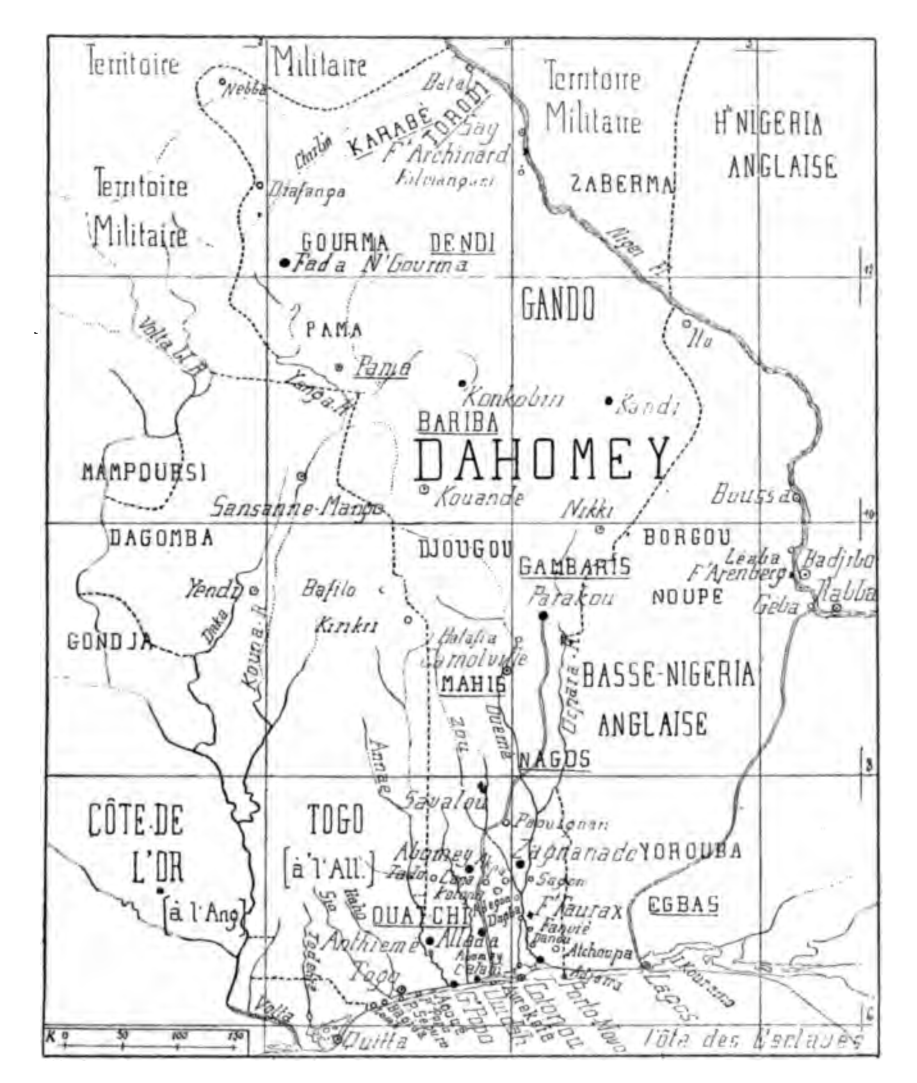
acceptait notre protectorat, malgré les intrigues anglaises, et, vingt ans plus tard, le 25 juillet 1883, le roi Toffa signait un nouveau traité d'amitié, auquel il est toujours resté fidèle. Dès l'année 1868 Glé-glé, successeur de Ghézo, nous avait cédé en toute propriété Cotonou avec une bande de terrain de six kilomètres de profondeur. Le capitaine Serval renouvelait ce traité en 1878, et obtenait de plus l'abolition des servitudes humiliantes imposées aux négociants français. En juillet 1885 un nouveau pays, celui des Ouakhis, demandait et obtenait la protection de notre drapeau. Notre influence allait donc grandissant tous les jours dans la région, et il était facile de prévenir qu'une nouvelle colonie était en voie de formation. En effet, lors du congrès de Berlin, en février 1885, qui stipulait l'occupation effective des établissements européens à la Côte-d'Afrique, la France non seulement fit occuper par de petites garnisons Grand-Popo, Cotonou et Porto-Novo, mais encore déclara que nos établissements du Bénin seraient constitués en colonie du Bénin, et l'administration de cette nouvelle possession fut confiée à un résident (6 juin 1866).

La colonie de Bénin. — On se heurta aussitôt à de grosses difficultés : les unes provenant de nos voisins immédiats, les autres amenées par la résistance des indigènes.

Le Portugal, aussitôt après la signature du traité de Berlin, avait, à cause de son comptoir d'Ajuda, notifié son protectorat sur la côte du Dahomey (18 janvier 1886). Un métis d'origine brésilienne, Julias da Souza, qui cherchait à se tailler une principauté indépendante, envenima tout de suite la question, mais il commit l'imprudence de se brouiller avec son allié, le plus puissant des souverains indigènes, Glé-Glé. La France de son côté protesta contre ces prétentions outrecuidantes, et le Portugal, bien conseillé, reconnut son erreur, il s'inclina devant l'antériorité de nos droits (26 décembre 1887).

L'Allemagne avait fondé de nouveaux comptoirs sur la côte du Bénin, et ses négociants y avaient des intérêts sérieux. Par une sorte de cote mal taillée, ils renoncèrent en notre faveur à leurs prétentions sur les Rivières du Sud, mais nous leur cédâmes Lomé, Baguida, Porto-Seguro, le Petit-Popo et le protectorat des Ouakhis. Ce sont ces divers territoires, dont la réunion a formé la colonie allemande du Togoland (1er février 1886).

L'Angleterre s'était déjà installée au Bénin, et avait essayé d'accaparer le commerce de la contrée. Tout le littoral est bordé par une



Territoire Militaire
Territoire Militaire
Territoire Militaire
H^t NIGERIA ANGLAISE
ZABERMA
GOURMA
DENDI
Fada N'Gourma
GANDO
PAMA
BARIBA
DAHOMEY
MAMPOURSI
DAGOMBA
GONDJA
DJOUGOU
GAMBARIS
BORGOU
NOUPE
BASSE-NIGERIA ANGLAISE
MAHIS
NAGOS
CÔTE DE L'OR [à l'Ang]
TOGO [à l'All.]
YOROUBA
EGBAS
OUATCHI
Kandi
Kouande
Nikki
Boussa
Parakou
Savalou
Abomey
Allada
Lagos
Quitta
Côte des Esclaves

DAHOMEY

lagune sablonneuse en arrière de laquelle s'ouvrent de véritables mers intérieures. On pénétrait dans ces mers intérieures par une coupure où les Anglais avaient bâti l'important comptoir de Lagos. Or l'Océan ayant, dans un jour de colère, rompu le cordon littoral, d'autres ouvertures se creusèrent, et cette fois en territoire français, à Porto-Novo. Les Anglais profitèrent de ce changement pour prendre pied à Porto-Novo. La France protesta, et des négociations s'ouvrirent. Une première convention, signée le 10 août 1889, fixa la limite anglo-française à la rivière et à la crique d'Adjara et au neuvième parallèle, mais on n'était pas d'accord sur les détails. Deux commissions mixtes, la première en 1890, la seconde en 1896, réussirent enfin à déterminer la frontière. Toute cause de conflit étant dès lors écartée, les puissances rivales n'avaient plus qu'à entretenir des relations de bon voisinage.

Le royaume du Dahomey. — Les négociations ne suffirent pas avec les indigènes. Il fallut recourir à la force brutale. Divers royaumes nègres avaient été créés dans la région, celui d'Ardres ou d'Allada, celui de Juda, celui de Fouin ou Cana. Au XVIIe siècle, le roi d'Ardres, Tacoudounou, étant venu à mourir, ses trois fils se disputèrent sa succession : elle resta au plus jeune. Le cadet fonda alors dans l'Est le royaume de Porto-Novo, et l'aîné, qui avait demandé asile au roi de Fouin, Dan, empiéta peu à peu sur ses terres, finit par le déposséder, et le fit enterrer vivant dans les fondations de sa nouvelle capitale. De là vient le nom donné au pays, Dan-Homé ou le ventre de Dan. Les noirs du Dan-Homé ou Dahomey attaquèrent successivement leurs voisins, s'emparèrent des royaumes de Juda et Allada, annexèrent les territoires des Maliès, des Popos, des Nagos, de Wydah, et, devenus tout puissants, se livrèrent à leurs caprices sanguinaires, et, par de fructueuses razzias d'esclaves, approvisionnèrent de bois d'ébène les comptoirs européens de la Côte. Leurs relations avec la France furent longtemps bonnes. Nos nationaux jouissaient même d'un traitement de faveur. Ils étaient invités aux prodigieuses hécatombes par lesquelles ces tyrans africains célébraient leurs jours de fête, mais quand ils se heurtèrent à nos naissantes colonies, surtout quand ils comprirent que les indigènes se rangeaient volontiers sous notre protectorat, ils devinrent nos ennemis acharnés, et commencèrent contre nous une guerre d'extermination.

C'est le roi Glégl้é qui, tout à coup, contesta la validité des derniers actes diplomatiques, et qui, sous prétexte que Cotonou et Porto-Novo étaient des dépendances de son royaume, nous somma de les évacuer (1888). On ne répondit pas à cette insolente mise en demeure. L'audace du despote africain s'en accrut. Etait-il poussé par quelque négociant ou quelque agent étranger jaloux de notre influence, ou bien s'imaginait-il, dans son naïf orgueil, qu'il lui suffisait, pour être obéi, d'énoncer sa volonté ; toujours est-il qu'il ne tarda pas à passer des paroles aux actes, et entra subitement en campagne.

Son armée n'était pas à dédaigner. Elle se composait en premier lieu des fameuses amazones, jeunes femmes élevées virilement, et soumises à des exercices violents qui leur donnaient une vigueur égale à celle des hommes. Elles étaient organisées en trois brigades qui comprenaient chacune des espingolières armées de fusils à répétition ; des chasseresses d'éléphants avec des fusils à balles explosibles ; des porteuses de rasoirs gigantesques ; des mousquetaires avec des fusils à pierres, et des archères munies d'arcs et flèches empoisonnées. Habituées à vaincre tous les obstacles et à ne pas reculer devant la mort, elles étaient vraiment redoutables. Venaient ensuite quatorze régiments de solfimatas ou soldats réguliers, et, comme réserve, tous les hommes valides en état de porter les armes. Bien encadrés et bien commandés, les Dahoméens avaient fini par exercer dans cette partie de l'Afrique une véritable hégémonie. Ils étaient d'autant plus à craindre qu'en cas d'insuccès il fallait, pour arriver jusqu'à eux, traverser d'énormes forêts de facile défense.

Glégl้é attaque la France. — Le roi Glégl้é s'était d'abord jeté sur le territoire de notre protégé Toffa, le roi de Porto-Novo. Il avait pillé et incendié ses villages, et opéré des razzias dont il vendit les produits à des étrangers qui se trouvèrent là à point nommé pour les acheter (avril 1889). L'honneur de la France était compromis. On aurait dû marcher tout de suite contre la capitale du Dahomey et rappeler le souverain indigène à la stricte observation du traité. On aima mieux recourir aux négociations. Ce fut un tort. Le docteur Bayol, lieutenant-gouverneur des provinces du Sud, se rendit à Abomey en compagnie d'Angot et Béraud. Il y arriva le 21 novembre 1889, mais fut traité comme le prisonnier plutôt que comme l'hôte de Glégl้é. Trente-trois jours de suite la mission française fut obligée d'assister à

de véritables égorgements, où, pour fêter le roi, tombèrent massacrés comme du bétail des centaines de prisonniers. Bayol eut cependant assez d'énergie pour demander au roi une explication catégorique, mais sa réponse fut violente, insolente même, et c'est à grand peine que le représentant de la France put rejoindre la côte.

Le roi Behanzin. — Sur ces entrefaites, mourut le roi Glégle (31 décembre), aussitôt remplacé par Kondo, surnommé Hossu Boouélé, le roi Requin, qui prit le nom de Behanzin. Encouragé par notre inaction, et sans doute informé que le Parlement français était hostile aux expéditions coloniales, il se jeta sur nos établissements, surprit Wydah, y fit prisonniers tous les Européens qui se croyaient à l'abri de notre drapeau, et se rua à l'assaut de Cotonou (février 1890). Grâce à l'énergie du commandant Terrillon, tous les assauts furent repoussés, et nos soldats, vainqueurs à Décamey (28 mars) et à Atchopa (20 avril), n'eurent plus qu'à prendre l'offensive, mais ils n'étaient pas assez nombreux et durent attendre dans leurs cantonnements les décisions de la métropole.

Il n'y avait qu'à envoyer des renforts et qu'à marcher en avant, mais le gouvernement français répugnait à toute démonstration énergique, et les Chambres, poussant à l'excès la prudence, ne voulaient pas de guerre coloniale. On aima mieux, cette fois encore, recourir aux négociations. Behanzin consentit à recevoir notre envoyé, et nous accorda un semblant de traité, qui rétablissait à peu près le *statu quo ante bellum*, mais, s'il nous abandonnait le territoire de Cotonou, c'était à titre provisoire, et nous lui versions un tribut annuel de 20.000 francs. En outre, nos protégés n'étaient pas suffisamment garantis, et aucune clause relative au commerce n'était stipulée (3 octobre 1890). Or, aux yeux des Africains, négocier et surtout faire des concessions, c'est avouer son infériorité. De bonne foi, Behanzin se croyait victorieux. D'ailleurs, il ne fermait pas l'oreille à certaines suggestions, dont l'avenir devait éclaircir le mystère. Il ne tarda donc pas à élever de nouvelles prétentions, et se prépara avec ardeur à une prochaine guerre.

Pendant ce temps la France groupait, sous le nom de Guinée française, les trois colonies des Rivières-du-Sud, de la Côte-d'Ivoire et du Bénin, et plaçait à la tête du dernier de ces établissements un lieutenant-gouverneur qui, par bonheur, fut à la hauteur de sa mission, et doit être considéré comme le véritable fondateur du Dahomey, Ballot (17 décembre 1891).

Conquête du Dahomey. — Dès mars 1892, Behanzin entrait de nouveau en campagne. Il ouvrait le feu contre la chaloupe *Topaze*, à bord de laquelle le gouverneur Ballot remontait le cours de l'Ouémé, et lançait ses bandes contre Cotonou et Wydah. L'insulte était flagrante et la préméditation absolue. Si la France n'agissait pas avec vigueur, c'en était fait de son prestige dans l'Afrique occidentale. De sérieux renforts, près de 4.000 hommes, commandés par le colonel Dodds, furent envoyés au secours des places menacées (mai-juin 1892). La colonne expéditionnaire, soutenue par un convoi de ravitaillement organisé avec beaucoup d'habileté par Ballot, quitta Porto-Novo le 17 août, et prit la route de l'Ouémé. Attaquée le 19 septembre, à Dogba, par un fort parti de Dahoméens qu'elle ne réussit à mettre en fuite qu'après une lutte très sérieuse, elle franchit l'Ouémé à Gbéda, et bouscula l'ennemi à Adégou (4 octobre), à Poguessa (6 et 8), sur les bords du Koto (12-15 octobre) et à Akpa (20-21), mais elle avait éprouvé des pertes sensibles, car les Dahoméens se battaient avec acharnement, et il fallut attendre des renforts. Lorsque le commandant Audéoud les eut amenés, la colonne reprit sa marche en avant. Elle enleva d'assaut les fortifications élevées sur les bords du Koto (26 octobre), remporta de brillants succès à Muako (2 novembre), à Dioxoné (4), entra dans Kana, la ville sainte du Dahomey (6) et bientôt à Abomey, la capitale (16). Malgré la résistance acharnée, parfois héroïque des Dahoméens, malgré leurs armes à tir rapide, malgré les difficultés de la marche à travers un pays desséché et sous un ciel torride, nos braves soldats ont triomphé de tous les obstacles, battu l'ennemi dans toutes les rencontres, et forcé Behanzin à s'enfuir après avoir brûlé son palais et ceux de ses dignitaires.

Dodds, qui venait d'être promu général, rentra alors à Porto-Novo avec le gros de l'armée et, trois jours après son arrivée, le 3 décembre 1892, prononçait la déchéance de Behanzin. Restait à exécuter la sentence. Or, Behanzin, retiré dans le nord du Dahomey, à Atchéribé, chez les Mahis, tenait toujours la campagne. Il croyait à une prochaine restauration et avait conservé de nombreux partisans. Une nouvelle campagne fut décidée en juillet 1893, et la grande chasse au souverain déchu commença en octobre. Traqué comme une bête fauve, abandonné par ses défenseurs, par ses parents même, Behanzin finit par se rendre sous conditions. Il se constitua prisonnier à Ajégo, au nord-ouest d'Abomey (25 janvier 1894). Il fut, depuis, exilé à la Martinique, où il vit encore.

Que faire de notre nouvelle conquête ? Dodds plaça tout d'abord le pays entier sous le protectorat de la France et prononça l'annexion pure et simple de Wydah, Savé, Avrékété, Abomey-Calavi et Godomey, qui furent constitués en colonie distincte du Benin (10 mars 1893). Quant aux pays protégés, on reconnut l'indépendance des Mahis et Dassa, et l'ancien Dahomey fut partagé en royaume d'Allada et de Dahomey. Le souverain de ce dernier royaume fut un frère de Behanzin qui prit le nom d'Ago-Gli-Agbo (13 janvier 1894). Mais les souvenirs de l'antique indépendance étaient encore vivants et notre protégé cherchait à continuer la politique fraternelle. Il devint nécessaire de l'interner à Porto-Novo, de décréter la suppression du royaume et de le partager en cantons indépendants dont les chefs furent placés sous l'autorité directe de notre résident à Abomey (12 février 1900). Aujourd'hui, et en vertu du décret du 22 juin 1894, le Dahomey et ses dépendances forment une colonie distincte, placée sous l'autorité d'un gouverneur civil. Le nom de Bénin a été supprimé.

L'hinterland du Dahomey. — Il était nécessaire de développer vers le Nord la nouvelle colonie resserrée entre le Togoland allemand et le Lagos anglais. Il fallait, de plus, la réunir à nos autres possessions de l'Afrique occidentale, ou sinon elle était réduite à l'état d'impasse et comme étouffée entre ses puissants voisins. La reconnaissance et la prise de possession de l'hinterland dahoméen s'imposaient donc. Dès l'année 1893 et sous l'intelligente direction du gouverneur Ballot, le chef d'escadron d'artillerie de marine Decœur pénétrait dans le pays des Mahis, et y fondait Carnotville, la future capitale du pays. L'année suivante, le 4 novembre, il signait à Parako, avec le roi du Gambari et le 26 novembre, à Nikki, avec le roi du Bariba, et malgré les intrigues anglaises, des traités de protectorat. Apprenant que les Allemands du Togoland étaient entrés en campagne afin d'arriver avant lui sur le Niger et de couper ainsi nos communications avec le Soudan, Decœur précipitait sa marche et arrivait à Sansanné-Mango. Il y avait été précédé par un mulâtre anglais, Fergusson, et par l'Allemand de Carnap, mais on l'informa que le vrai et unique suzerain de la contrée résidait à Fada-N'gourma dans le Gourma. Il y courut et fut, cette fois, assez heureux pour arriver bon premier et signer un traité de protectorat avec le roi Bautchoudé (20 janvier 1895). Par cette habile négociation était accomplie la réunion théorique du Haut-Dahomey avec le Soudan,

mais cette réunion ne deviendrait effective que si nous réussissions à nous établir fortement sur le Niger. Decœur avait expédié à l'avance, dans cette direction, le principal de ses collaborateurs, le lieutenant Baud, qui arriva à Say dès le 31 janvier 1895 et renouvela le traité récemment signé par Monteil. Decœur rejoignit alors son lieutenant et descendit avec lui la rive droite, encore inexplorée, du Niger, signant partout sur son passage des traités d'alliance avec les Peuls indépendants. Il arrivait bientôt à Ilo, dont il s'attachait le souverain par un traité en règle (18 février), puis à Boussa, et retournait à la côte par Carnotville. Tout le Haut-Dahomey avait été, de la sorte, rattaché à notre influence et nous avions eu l'heureuse chance de prévenir les Anglais et les Allemands qui auraient voulu s'étendre à nos dépens.

En marche vers Kong. — Cette prise de possession était trop rapide pour être solide. Il importait de la confirmer par des actes. L'administrateur Alby, envoyé à cet effet par le gouverneur Ballot, alla d'abord à Parakou et à Nikki, où il renouvela les traités signés par Decœur. Il traita également avec le chef de Sansanné-Mango et compléta l'œuvre de ses prédécesseurs en rattachant à l'influence française, au sud du Gourma, tous les petits chefs du Haut-Dahomey (1895). Pendant ce temps Ballot explorait le pays encore à peu près inconnu qui sépare le Gourma du Niger. Ce sont des contrées sauvages, le Vassikera, le Kayoma, peuplées de bandits, qui laissèrent passer nos compatriotes sans les rançonner à cause de la fermeté de leur attitude. Le 29 juin 1895 Ballot arrivait à Boussa sur le Niger, ayant ainsi relié par un nouvel itinéraire les nouvelles possessions françaises au grand fleuve africain : mais la jonction n'était pas encore suffisante, et il organisa aussitôt une nouvelle mission, dont le lieutenant Baud prit le commandement.

Il s'agissait de se rendre à Kong, dans la Guinée française, en contournant le Togo-Land allemand et la Côte-d'Or anglaise. Parti de Carnotville le 20 mars 1895, Baud signait des traités avec les chefs de Kiriki, de Bafilo, de Mampoursi, traversait la Volta-Blanche, arrivait à Oua, centre commercial important et point de départ de nombreuses caravanes, puis à Bouna (6 mai) où il apprenait qu'il était impossible de s'avancer plus loin, car les Sofas de Samory coupaient toutes les communications. Baud redescendit alors vers la côte, qu'il atteignit à Grand-Bassam (12 juin). Sans doute la

marche sur Kong n'avait pas réussi, mais on avait tracé un itinéraire de 1500 kilomètres à travers pays inconnus, et la jonction du Dahomey, de la Côte-d'Ivoire et du Soudan était un fait accompli. Certes c'étaient là de beaux résultats, et rapidement acquis.

Dès l'année 1896 Baud rentrait en campagne. Il voulait pénétrer jusqu'au Mossi et prouver ainsi la réalité de la jonction entre le Dahomey et le Soudan : mais il se heurta cette fois aux Allemands, qui, furieux d'avoir été prévenus dans l'occupation de l'hinterland, procédaient brutalement en amenant des garnisons à Bafilo, à Kirikri, et sur d'autres points où nous étions déjà installés. La mission de Baud était toute pacifique. Il ne pouvait repousser la force par la force. Il se contenta de protester, et, poursuivant sa marche, confirma les traités signés auparavant à Fada-N'gourma avec le roi de cette contrée, y installa un poste, et réussit à rejoindre à Tigba, le 15 février 1897, la mission Voulet, qui achevait alors la conquête de la boucle du Niger.

L'année suivante (1896), le lieutenant Bretonnet fondait cinq postes au delà de Parakou dans le Gambari. Il s'embarquait sur le Niger à Ilo (25 janvier 1897) et occupait Boussa le 5 février. Les communications étaient donc partout établies, et il ne restait plus qu'à tirer parti des richesses naturelles du sol : mais, afin d'éviter toute complication future, il était urgent de fixer la frontière avec nos remuants voisins du Togoland et du Lagos. De là de délicates négociations, qui ont enfin abouti.

Par le traité du 23 juillet 1897 signé avec l'Allemagne, la France lui rendait Sansanné-Mango, et renonçait en sa faveur à une partie du littoral jusqu'au Mono, mais elle gardait tous ses droits dans le Gourma, c'est-à-dire que le Togoland était arrêté dans son extension vers le Nord, et que le Dahomey, au contraire, était relié à la Guinée et au Soudan. En outre, deux points contestés sur la côte, Agoué et le Grand-Popo, nous étaient définitivement attribués. Une commission de délimitation était aussitôt nommée pour fixer les points de détail. Le chef de la mission française était le commandant James Plé, et il avait pour auxiliaires le lieutenant Brisson, le docteur Ruelle, et l'adjoint aux affaires indigènes Ruelle.

Traités de frontière avec l'Angleterre. — Avec les Anglais la question était plus difficile à trancher, car le sang avait déjà coulé. Dans le pays des Nikkis resté indécis malgré les traités signés par Decœur

et Alby, les soldats des deux nations s'étaient rencontrés. Un administrateur colonial, Forget, avait même été tué en février 1896. Les capitaines Vermersch et Ganier furent chargés de faire respecter nos droits. Du 7 au 12 novembre 1897, ils remportaient quatre sanglants combats, et entraient à Nikki le 13 novembre. La prise de cette capitale nous établissait dans le Borgou. De Say à Boussa furent aussitôt créés de nombreux postes et toute la rive droite du Niger nous fut ainsi assurée. Encore un effort, et nous obtenions la récompense de nos labeurs. Il fallait, par malheur, compter avec l'Angleterre, dont les procédés à notre égard avaient été au moins singuliers. Partant de ce principe qu'en territoire étranger tout lui est permis, le cabinet de Saint-James avait agi avec une désinvolture sans pareille. Il n'avait même pas reculé devant le mensonge, prétextant que telle ou telle contrée avait reconnu son protectorat, alors que pas un fonctionnaire anglais ne s'était montré dans le pays. C'est même parce que nous avions ajouté foi à ces fausses allégations que nous avions consenti, par le traité de 1890, à ne pas prendre possession dans le bassin du Niger, de territoires que les Anglais prétendaient avoir occupés. Avertis par l'expérience, nous fûmes moins crédules quand il s'agit de régler avec l'Angleterre la question de l'hinterland Dahoméen. Nous demandâmes ces preuves de la prise de possession anglaise. Ce fut alors qu'on exhiba à nos négociations un amas considérable de documents sans valeur, de formules imprimées, où des vides, ménagés à l'avance, portaient écrits à la main les noms des chefs et des pays. On les avait présentées aux indigènes comme des certificats d'achats ou de ventes de marchandises, et c'étaient, en réalité, des traités de protectorat. Il est vrai que quelques uns d'entre eux étaient authentiqués par des cachets imprimés au moyen de boutons d'uniforme! Le mulâtre Fergusson avait été le principal agent de cette singulière conquête. C'est lui qui avait inondé de ces formules les pays contestés. Les représentants de la France eurent beau jeu à refuser de s'incliner devant ces instruments diplomatiques à tout le moins inusités, et les conférences furent rompues.

Ce fut alors que les Anglais se décidèrent à procéder à l'occupation effective des territoires litigieux, et ils poussèrent hâtivement leurs opérations. En février 1896 ils installaient des postes à Leaba et à Geba. En 1897 ils s'avançaient jusqu'à Kahla et Badjibo, mais les Français avançaient de leur côté, et un conflit devenait imminent.

L'Angleterre, fidèle au système d'intimidation qui lui a si souvent réussi, déclara qu'elle était prête à soutenir ses prétentions par les armes. Des renforts furent, en effet, expédiés en Afrique, et une escadre de sept vaisseaux se tint en permanence à Cape Coast Castle. En même temps se déchaînait la presse. Nos officiers, traités de « vulgaires brigands », étaient accusés d'avoir brûlé et pillé plus de dix villes anglaises. « Il faudra bien, écrivait la *Pall Mall Gazette*, que le gouvernement en impute la responsabilité au quai d'Orsay dans un langage sur lequel on ne pourra pas se méprendre, et sur un ton de commandement : autrement tout peut arriver ! »

Que serait-il arrivé si les Français, profitant de leurs avantages, avaient continué leur marche en avant. En général, nous étions bien accueillis par les indigènes. Ils nous étaient reconnaissants de les avoir délivrés de la tyrannie de Behanzin, et des pillages des Dahoméens. Aussi nos officiers circulaient-ils sans difficulté dans tout l'hinterland, et les chefs se rangeaient avec empressement sous notre drapeau. D'ailleurs nous assurions à nos clients une protection effective, et nos colonnes garantissaient partout l'ordre et la sécurité. Dès lors notre politique était toute tracée. Il fallait aller de l'avant et risquer le tout pour le tout. On préféra traiter. Les négociations furent reprises. Elles aboutirent à la convention du 14 juin 1898.

Sur le fond de la question l'Angleterre était victorieuse, puisqu'elle nous écartait définitivement du Bas-Niger, la frontière commune étant fixée à dix milles en amont d'Ilo ; Boussa étant rendue à l'Angleterre et Nikki restant à la France. Par contre le Mossi, le Gourma, une partie du Gourounsi et du Mampoursi étaient attribués à la France. Les Anglais avaient donc obtenu ce qu'ils désiraient, puisqu'ils restaient seuls maîtres des embouchures du grand fleuve. Il est vrai que le Dahomey était dégagé de l'étreinte de ses voisins, et se trouvait relié à nos autres possessions soudaniennes.

En outre, nous nous étions étendus sur plusieurs centaines de mille de kilomètres carrés, mais n'avions-nous pas sacrifié la qualité pour avoir la quantité, et les efforts de nos explorateurs et de nos officiers ne méritaient-ils pas une autre récompense ?

Des commissaires furent bientôt nommés par les deux pays pour procéder à la reconnaissance de la nouvelle frontière. Le capitaine Henri Moll pour la France et le lieutenant-colonel Elliott pour l'Angleterre ont travaillé de concert, et toujours de bon accord

(1901-1903). Les indigènes, habitués depuis de longs siècles à voir l'hostilité régner entre tribus voisines, constatèrent, avec étonnement, la cordialité des relations qui s'établirent aussitôt entre blancs ne parlant pas la même langue et ne portant pas le même drapeau. Malgré de grandes difficultés de ravitaillement et dans des conditions climatériques fort pénibles, fut délimitée une frontière de 1600 kilomètres de développement, le long de laquelle fut exécuté le levé géodésique et topographique d'une bande large de 100 kilomètres. L'étude politique, économique et géologique des régions parcourues fut menée de front, et les chefs de la mission revinrent avec une ample moisson de renseignements (1904).

Tout récemment, lors de l'entente signée avec l'Angleterre en avril 1904, la France a obtenu un remaniement de frontière qui étend au sud de Zinder notre zone d'influence et facilite les communications avec le Dahomey.

Le colonel Péroz et le capitaine Gaden, administrateurs du nouveau territoire dont Zinder est la capitale, nous ont donné de précieux renseignements sur les indigènes. On sait, grâce à eux, que les cultivateurs sont revenus en masse dans leurs champs dès qu'ils ont su que justice leur serait rendue. Les femmes, qui sont investies de certaines attributions politiques, vieil héritage des traditions Berbères, se sont déclarées en notre faveur. Les ennuques eux-mêmes, investis de toutes les fonctions, et qui se recrutaient par engagements volontaires, ont demandé à rester eunuques de la résidence française. Zinder est aussi devenu un centre de commerce. Elle envoie aux Touareg ses graines et ses cotonnades. Elle en reçoit le sel de Bilma : mais le meilleur instrument de civilisation sera le chemin de fer en construction qui, de Cotonou, par Bingerville, atteindra le Niger, et drainera fatalement tous les produits de la région. Le Dahomey, bien qu'étant d'acquisition toute récente, permet donc, grâce à la bonne administration, à la persévérance et à la prévoyance de ses chefs, de concevoir les plus hautes espérances. Puissent ces espérances se réaliser !

Les enclaves dans la Nigeria. — Nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter que le Dahomey soit tellement resserré dans ses frontières, surtout dans la direction de l'Est. Nous le regretterons d'autant plus vivement que c'est par notre faute que nous avons renoncé aux avantages que nous assurait une prise de possession

antérieure. En effet, de simples capitaines marchands, des négociants, des officiers, des médecins, avaient, depuis 1871, étudié avec soin la côte de Guinée qui s'étend du Dahomey à l'embouchure du Niger et au delà. Ils préparaient, en quelque sorte, le terrain, bien persuadés que, du jour où commencerait l'intervention officielle, nos progrès seraient rapides. En 1880, quelques uns de ces précurseurs, entre autres un ancien officier de tirailleurs algériens, le comte de Sémellé, fondaient, en quatre mois, six comptoirs à Abo, Onitcha, Iglébé, Lokodja, Egga et Loko. C'était un beau début. Gambetta, dont l'influence était alors prépondérante, avait compris l'importance de l'action engagée, et ne marchandait pas son appui. Grâce à lui, le commandant Mattei remplacait de Sémellé, enlevé par une mort prématurée, et créait, en quelques mois, plus de vingt comptoirs tant sur le Niger que sur la Bénoué. Il arrivait jusqu'à Rabba à cent kilomètres au dessous des rapides de Boussa, et sur la Bénoué s'enfonçait jusqu'à Ibi, à trois cent kilomètres du confluent. Des traités d'amitié et de protectorat étaient conclus avec les chefs riverains, et une véritable flottille était mise à flot. Notre situation était donc excellente, et, sans bruit, mais sûrement, s'organisait une nouvelle colonie.

Nos succès furent sans lendemain, car l'Angleterre était aux aguets. Diverses compagnies anglaises s'étaient formées pour l'exploitation du Niger. Quatre d'entre elles se fusionnèrent en une seule, la « National African Company », qui, bien dirigée par deux hommes de tête et d'énergie, Goldie Taubman et lord Aberdare, ouvrit brusquement les hostilités contre nos compatriotes. En 1883 les Anglais baissaient d'un quart la valeur de toutes les marchandises partout où existaient des comptoirs français. C'était une perte considérable pour les Anglais, mais un énorme capital leur permettait tous les sacrifices. C'était la ruine pour les Français, qui ne pouvaient soutenir la concurrence. Ils s'adressèrent au gouvernement, mais Gambetta venait de mourir, et on leur fit l'aumône dérisoire de 3000 francs. La lutte devenait impossible. Ruinés par les prix consentis par leurs rivaux et abandonnés par la France, nos compatriotes cédèrent à la force. En 1884 ils vendaient pour quelques centaines de mille francs leurs droits et leur matériel à l' « African Company ». Le gouvernement anglais prenait aussitôt la compagnie sous sa protection et déclarait que son territoire faisait partie intégrante du domaine colonial sous le nom de Districts du Niger. Ils ont été depuis englobés dans la grande colonie de la

Nigeria (1899). Cette fois encore nous avions laissé échapper l'occasion, et nos éternels rivaux profitaient de ce que nous avions été les premiers à découvrir et à exploiter. Pareil fait s'est si souvent reproduit dans notre histoire coloniale, que nous ne nous en étonnons même plus. Les Anglais, mieux avisés, se contentent de sourire de notre indifférence, mais ils savent en profiter ! « Il est fort heureux, écrivait à ce sujet M. Mokler Ferryman, l'auteur d'un ouvrage fort remarqué, l'*Imperial Africa*, que la question du Niger n'ait pas fait alors l'objet d'un débat international, car, selon toute probabilité, les territoires du delta auraient dû être adjugés à nos voisins du continent ! »

La déconvenue de nos négociants était pourtant si profonde et la faute commise par notre gouvernement si complète que les Anglais sè sont départis de leur rigorisme, et ont été magnanimes à bon marché. Ils nous ont cédé, par la convention de 1898, deux petits territoires enclavés dans leurs possessions, où nous pouvons librement déployer notre drapeau et assurer la sécurité de nos compatriotes, Forcados sur la côte, à l'une des bouches du Niger, et Arenberg sur le fleuve entre Liaba et le confluent de la Mochi, mais en cas de conflit, il serait même inutile d'essayer de défendre ces deux comptoirs. Nous aurions pu dominer en maîtres dans le Delta : nous n'y possédons plus que quelques hectares de terrain; et encore ne nous les a-t-on cédées que pour un bail de trente ans ! Peut-être serait-il de notre dignité de renoncer à ces enclaves, qui ne rappellent que notre grandeur passée et les fautes commises.

En résumé, qu'il s'agisse de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire, ou du Dahomey, ces trois colonies sont en pleine voie de prospérité. Nous n'en voulons apporter d'autres preuves que le passage suivant du rapport sur le budget des colonies pour 1905 par M. le député Le Hérissé : « A ceux de nos nombreux compatriotes qui, mettant en doute le génie de la France, prétendent que nous sommes incapables de mener à bien une œuvre de colonisation. nous conseillons un voyage de quelques semaines sur la Côte occidentale d'Afrique. Il nous a été donné de constater par nous-même les résultats du prodigieux effort accompli depuis dix ans par nos jeunes colonies de la Guinée française, de la Côte-d'Ivoire et du Dahomey. Sans contestation possible, en Afrique occidentale, la première place nous appartient. Nos rivaux eux-mêmes le reconnaissent.

« En Guinée il suffit d'avoir vu Konakry avec son beau port en eau

profonde, ses quais, ses larges boulevards, ses rues bien bâties, ses services publics admirablement installés. pour sentir que, derrière ce superbe paravent, un pays riche, peuplé, bien administré, doit forcément exister....

« A la Côte-d'Ivoire Bingerville, la nouvelle capitale, en deux ans est sortie de terre. Grand-Bassam lui-même continue à se développer, malgré les dures épreuves que lui firent subir les épidémies de fièvre jaune au cours de ces dernières années.... Si les compagnies qui se constituent chaque jour pour l'exploitation du sous-sol de la colonie réussissent à découvrir les mines d'or dont on parle tant, peut-être cette colonie sera-t-elle demain un Transvaal français.

Au Dahomey même situation, peut-être plus belle encore. Nous occupons là une région dont la richesse et la densité de population sont supérieures à celles que l'on peut trouver dans beaucoup de nos départements français. »

Ce témoignage est celui d'un homme qui a vu, qui a réfléchi, et qui ne tient aucun compte des théories pour s'incliner devant les faits. Aussi ne pouvions-nous donner meilleure conclusion à cette trop rapide étude sur l'expansion coloniale française dans l'Afrique occidentale.

TROISIÈME PARTIE

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

I. — Les premiers Établissements dans le Bassin du Congo

II. — Le Congo Français

III. — En Marche vers le Tchad

IV. — En Marche vers le Nil

CHAPITRE I

LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DANS LE BASSIN DU CONGO

A. — L'Ogooué

La France au Gabon. — La France n'a longtemps possédé dans l'Afrique équatoriale que le comptoir du Gabon. En 1841, le lieutenant Bouët-Willaumez avait été envoyé dans ces parages pour y tenter la fondation d'un établissement destiné à réprimer la traite des nègres. La négociation fut vivement menée, et, le 18 juin 1843, le capitaine de corvette de Montléon prenait officiellement possession de la baie du Gabon et de la contrée baignée par ses principaux affluents, le Komo, le Bogoë, le Rhamboë, etc. Deux nouveaux traités conclus en 1844 et en 1852 avec les principaux chefs de la région étendirent le territoire soumis à notre influence, et quelques explorations furent dirigées dans l'intérieur du pays. La tourmente de 1870 faillit emporter notre nouvelle colonie. Il fut un instant question ou de l'évacuer, ou de la céder à l'Angleterre en échange de ses comptoirs de Gambie enclavés dans notre Sénégal. La négociation n'a pas abouti et nous ne pouvons que nous en féliciter, car le Gabon est devenu comme l'embryon d'une France nouvelle. C'est du Gabon que sont partis les vaillants explorateurs qui ont étendu notre domaine dans des proportions indéfinies. Ces vaillants ont été les fondateurs de ce qu'on peut appeler déjà la France équatoriale. Il n'est que juste de remettre en lumière leurs exploits. Ce furent, il est vrai, des héros pacifiques, mais ils n'en furent pas moins de véritables héros.

L'Ogooué. — Au sud du Gabon se jette un grand fleuve, signalé pour la première fois en 1859 par Bellonie-Duchaillu, voyageur

américain d'origine française. On le nomme Ogowaï ou Ogooué. Duchaillu n'avait pu y pénétrer, car les Cammas et les Ouroungous, tribus jalouses de leur monopole commercial, en interdisaient l'entrée, mais il avait rapporté les récits des noirs, d'après lesquels on commença à en pressentir l'importance. Quelques uns de nos officiers de marine, Serval, Genoyer, Aymés, reconnurent son cours, mais ce sont des négociants, Walker, Schulz et Holtz, qui les premiers fondèrent un comptoir sur ses rives, à Adanlinanlago. Dès lors, il s'exporta de l'Ogooué de grandes quantités d'ivoire, d'ébène, surtout de caoutchouc, et les affaires prirent un grand développement. Les indigènes avaient accueilli avec empressement les blancs qui n'avaient d'autres obstacles à redouter que l'insalubrité du climat et la difficulté des communications. De plus, ce fleuve versait à l'Océan un énorme tribut. On le disait alimenté par ces grands lacs, ces mers intérieures, dont parlaient avec admiration les Africains. Si jamais on parvenait à remonter jusqu'à sa source, on découvrirait peut-être la voie de pénétration la plus sûre jusque dans les profondeurs mystérieuses de l'Afrique centrale. Ces diverses considérations décidèrent (1872) deux jeunes et énergiques Français, le marquis de Compiègne et Alfred Marche, à entreprendre une exploration dont le but était de pénétrer par l'Ogooué jusqu'aux grands lacs découverts par Livingstone, et de rejoindre, si c'était possible, le célèbre docteur, alors encore vivant.

Exploration de Compiègne et Marche (1873). — Dès leur arrivée Compiègne et Marche se heurtèrent à des difficultés imprévues. Non seulement le fleuve, au delà d'Adanlinanlago, était obstrué par des rapides et des cascades, mais ses rives étaient occupées par les féroces Osyèbas qui interdisaient tout passage. Nos voyageurs s'armèrent de patience. Ils utilisèrent leurs loisirs en dressant la carte du Delta, et en liant amitié avec les deux principaux chefs du pays, l'aveugle Rénogué, et N'combé grotesque tyranneau qui aimait à ceindre son front d'une plaque de fer blanc, provenant sans doute de quelque boîte alimentaire, et représentant le soleil. Ils réussirent même à leur faire signer un acte de cession de leur territoire à la France, et finirent, grâce à eux, par équiper quatre pirogues, et par lever environ quatre-vingts hommes d'escorte.

Le 15 janvier 1873 Compiègne et Marche franchissaient les premiers rapides, à Adeké, et, dix jours plus tard, arrivaient, non

des émanations fétides. Comme direction générale, l'Ogooué ressemble à notre Loire, c'est-à-dire qu'il va d'abord du Sud-Est au Nord-Ouest ; puis, après un coude très marqué près de Lopé, prend, pour ne plus la quitter, la direction du Sud-Ouest. A Lopé, commence le cours du fleuve accessible aux bateaux à vapeur. Les principales tribus dont il parcourt successivement le territoire, sont les Gabonnais, Gallois, Bakalais, Okandas, Osyébas, Adoumas, Oudoumbous et Batékés. A l'époque où on pénétra sur leur territoire, la plupart de ces indigènes étaient de vrais sauvages, toujours en guerre les uns contre les autres, et pratiquant même, mais sans trop en faire montre, le cannibalisme. Heureusement ils s'inclinent volontiers devant la supériorité des blancs. Ils admirent surtout nos connaissances médicales. Il est vrai qu'avant notre arrivée d'affreuses épidémies les décimaient, et que, contre la plus terrible de ces maladies, la petite vérole, ils ne connaissaient qu'un traitement : les bains froids. Aussi la mortalité était-elle effrayante. Les plus accessibles à la civilisation paraissent être les Batékès. Ils ont des qualités : sobres, courageux, résistants. Ils ne sortaient presque jamais de leur pays, sauf pour la chasse ou la guerre, mais, depuis qu'ils se sont habitués à nous servir de porteurs, ils n'hésitent plus à nous suivre jusqu'au Congo et même jusqu'à l'Atlantique.

Les espérances qu'on avait fondées sur cette voie fluviale pour pénétrer dans l'Afrique centrale, ne se sont donc point réalisées. En juillet 1877, le docteur Ballay arrivait aux chutes de Pembara, au delà desquelles le fleuve n'est plus navigable. Un peu avant ces chutes, il se divise en deux branches, l'Ogooué proprement dit et la Passa ; mais les deux cours d'eau, désormais interrompus par des cascades très rapprochées, ne peuvent plus servir de voies de communication. Ce n'en est pas moins un évènement heureux pour notre avenir colonial que la prise de-possession par la France du bassin d'un grand fleuve, qui nous permet d'entrer en relations avec des peuples encore inconnus et de pénétrer dans des régions mystérieuses. D'ailleurs, si le cours de l'Ogooué était difficile et embarrassé, s'il se terminait trop brusquement, n'était-il pas possible de trouver dans le voisinage un autre cours d'eau navigable, et, par ce fleuve, de pénétrer plus avant dans le continent noir. Savorgnan de Brazza et ses compagnons l'ont cru. Malgré leur désir bien naturel de revenir en Europe pour rendre compte de leurs premières découvertes, malgré leur fatigue et leur

dévouement, ils n'ont pas voulu s'arrêter en si beau chemin. Les indigènes ne cessaient de leur parler d'un grand fleuve, dont la source se perdait dans les profondeurs de l'Afrique. Nos Français résolurent de partir à la recherche de ce fleuve. Il faut leur savoir gré de leur courage et de leur obstination. Ils risquaient leur vie, tout au moins leur santé, mais ils n'hésitèrent pas. Leurs efforts ont été récompensés, car ils furent comme les révélateurs d'un monde nouveau.

La Licona et l'Alima. — Nos Français ont donc pris la résolution de s'avancer droit devant eux, dans le pays totalement inconnu qui s'ouvrait devant eux, et de ne s'arrêter que quand ils auront trouvé la grande voie fluviale, dont ils soupçonnaient l'existence. La grande difficulté pour eux était le transport des bagages. En Afrique, comme tout se paye en marchandises plus ou moins encombrantes, il faut, pour tout voyage sérieux, beaucoup de bagages et par conséquent beaucoup de porteurs. Or toutes les tribus, dont on traverse le territoire, ont leurs exigences et prétendent rançonner les blancs. En outre elles sont en guerre les unes contre les autres, de sorte qu'il faut continuellement changer de porteurs, aucun d'eux ne voulant pénétrer sur un territoire inconnu ou ennemi. De là des lenteurs qui fatiguent, des retards qui énervent, des négociations qui épuisent, et souvent des refus brutaux ou de lâches défections. Dès que nos compatriotes se trouvèrent engagés dans des pays où les relations commerciales et le transport des marchandises n'ont jamais existé, ils eurent à se débattre contre des difficultés quotidiennes ; mais leur ferme contenance imposa le respect. Un soir, Brazza, alors séparé de ses compagnons, fut cerné par les Batékés. Il n'avait avec lui que trois hommes. Il improvisa un retranchement avec des caisses à bagage, et enterra en avant de la position une caisse de poudre, tout prêt à se faire sauter. Les Batékés crurent qu'ils se livraient à quelque exorcisme, et, saisis tout à coup d'une terreur superstitieuse, s'enfuirent en toute hâte.

Comme il fallait avancer à tout prix, Savorgnan de Brazza recourut alors à un moyen que réprouvait sa conscience, et qu'il avait jusqu'alors repoussé. Il acheta des esclaves et utilisa leurs services. Dès lors tout alla mieux, bien qu'on avançât avec une lenteur désespérante, car il fallait faire trois voyages pour un, c'est-à-dire ne transporter à la fois que le tiers des marchandises. Lorsque on arriva au village d'Obanda, à environ 700 mètres d'altitude au-dessus du

niveau de la mer, les eaux changèrent brusquement de direction. On venait en effet de franchir un versant. Bientôt on rencontra une petite rivière, le N'gampo, qui conduisit à un cours d'eau plus important, l'Alima. Les Batékés affirmaient que, de l'Alima, on arrivait, sans chutes ni rapides, à un grand fleuve sur les rives duquel des Européens vendaient de la poudre et des armes. Brazza, toujours persuadé que l'Alima se jetait dans l'un de ces grands lacs intérieurs, sur l'existence desquels s'accordaient les témoignages indigènes, ne crut pas les Batékés. Il ne soupçonna pas que ce fleuve était le Congo et ces Européens des traitants anglais ou portugais. Certes, s'il en avait seulement eu l'idée, il aurait résolument continué son voyage, et, passant de l'Alima dans le Congo, démontré la praticabilité de la voie découverte ; mais il n'avait, depuis trois ans, aucune nouvelle du monde civilisé, et ne se croyait pas si près du Congo. D'ailleurs l'attitude des riverains commençait à l'inquiéter, et il craignait de ne pouvoir impunément traverser leur territoire. Aussi n'avançait-il qu'avec une extrême circonspection.

Les Apfourous. — Les peuplades riveraines de l'Alima se nomment les Apfourous. Ce sont des conquérants établis depuis quelques années dans la région, et qui l'exploitent au gré de leurs caprices. Comme la concurrence des blancs les réduirait à l'impuissance, ils étaient résolus à s'opposer à leur entrée dans le pays. Le premier village Apfourou les laissa passer sans les inquiéter, mais bientôt le cri de guerre retentit, et plusieurs pirogues se mirent à leur poursuite. En même temps on en apercevait d'autres qui venaient à leur rencontre, sans parler des deux rives qui étaient garnies d'assaillants. Pendant toute la journée on échangea des coups de fusil. La nuit n'arrêta pas la poursuite, et il fallait s'engager dans une passe formidable, dominée par de nombreux villages. Les armes à tir rapide eurent vite raison des Africains, mais les munitions diminuaient, et il devenait évident qu'elles s'épuiseraient bientôt. L'ignorance du pays et la faiblesse de l'escorte ne permettaient pas à nos compatriotes de se frayer un passage de vive force le long du fleuve. C'eût été une folle témérité. La retraite fut donc décidée et la retraite par terre. On noya sept caisses de marchandises, parmi lesquelles les précieuses collections du docteur Ballay. On ne garda que le strict nécessaire, et on se mit en marche avec les premières ombres de la nuit.

Les débuts de la retraite furent pénibles. Il fallait traverser une

forêt marécageuse, véritable bourbier, où tous manquèrent rester. Ils réussirent pourtant à se mettre hors de la portée des Apfourous, et à gagner le territoire des Batékés, leurs mortels ennemis, qui se montrèrent relativement hospitaliers. Brazza put sortir du bassin de l'Alima, et pénétra dans celui d'un autre cours d'eau plus important, la Licona. Les bords de la Licona sont occupés par les Anghiés, tribu belliqueuse et mal accueillante. Brazza n'aurait pourtant pas mieux demandé qu'à explorer la Licona, mais la saison des pluies était arrivée, et il fallait songer à rejoindre l'Ogooué. Le 11 août 1878, la petite troupe, épuisée de fatigue, réussit à atteindre le fleuve tant désiré. Elle s'embarqua aussitôt et le descendit avec rapidité, saluée au passage par des acclamations répétées et de bruyantes réjouissances. Les riverains, en effet, avaient tous accepté le protectorat de la France. Notre pavillon était même tellement respecté qu'il suffisait de l'arborer sur les pirogues d'une tribu pour la protéger contre les tribus ennemies. Le 2 novembre 1878, Brazza et ses compagnons rentraient au Gabon, et, de là, repartaient pour la France, où un accueil enthousiaste les dédommageait de leurs fatigues et de leurs souffrances.

Conséquences de la découverte. — La découverte la plus importante de l'expédition était la constatation du voisinage de l'Alima et de la Licona d'un côté, du Congo de l'autre. Le Congo, en effet, est barré, près de la mer, au-dessous du point où il reçoit les eaux de l'Alima et de la Licona, par des rapides qui rendent son cours impraticable. L'Alima et la Licona, au contraire, peuvent être parcourues par des steamers, et la distance qui les sépare de l'Ogooué n'est pas considérable. Dans un terrain propre au transport des marchandises et à travers des collines sablonneuses, qui offrent partout des passages faciles, il serait relativement aisé de creuser un canal ou simplement de tracer une route qui permettrait de s'enfoncer facilement dans l'Afrique centrale. Une voie nouvelle, et dont la France possédait l'entrée, avait donc été ouverte au commerce et à la civilisation. Tel était le résultat capital de cette première exploration de Savorgnan de Brazza.

Encouragé par cet heureux début, le jeune voyageur voulut continuer ses découvertes. Il s'agissait, cette fois, de s'engager dans une autre région et d'assurer à la France une priorité de droits et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Océan Atlantique, où

le Congo commence à être navigable. Ce n'était donc plus dans le bassin de l'Ogooué, mais dans celui du Congo, et surtout dans la région intermédiaire qui sépare l'Ogooué de la rive droite du Congo qu'allaient porter ses efforts. Suivons-le sur ce nouveau théâtre, en résumant l'histoire de la prise de possession par la France d'une immense contrée, très probablement appelée à de grandes destinées.

CHAPITRE II

LE CONGO FRANÇAIS

B. — Le Congo Français

Le Congo. — Le Congo est un des plus grands fleuves de l'Afrique, Les immenses régions qu'il parcourt sont longtemps restées à peu près inconnues. Les Portugais atteignirent son embouchure dès 1484, et ce sont des missionnaires portugais ou italiens, Odoardo Lopez, Guatini, Carli, Zuchelli, Cavazzi, qui seuls firent connaître dans leurs relations le régime de ses eaux, les productions du sol ou les indigènes, mais il ne faut demander à ces anciennes indications aucune précision scientifique. Le gouvernement portugais lui-même, n'a jamais connu que très imparfaitement les contrées dont il avait la souveraineté nominale. De 1828 à 1830, un de nos compatriotes, Douville, réussit à dissiper en partie les ténèbres, et inaugura la série des explorations retentissantes qui ont, pour ainsi dire, révélé le Congo, mais il s'était trop souvent contenté de renseignements sans consistance, et avait pris pour des faits indiscutables les fantaisies de son imagination. Aussi le Congo resta-t-il plus que jamais la terre des légendes. Lorsque Stanley, Cameron et d'autres hardis explorateurs s'enfoncèrent dans le bassin du fleuve africain, ils entraient bien réellement dans un monde inconnu.

La France, depuis Douville, avait tout à fait négligé le Congo, mais l'extension de sa puissance sur le littoral de l'Afrique occidentale, et les explorations de Compiègne, de Marche et de Savorgnan de Brazza appelèrent brusquement l'attention publique sur cette immense artère de navigation intérieure. L'Ogooué, l'Alima, la Licona ne vinrent plus qu'en seconde ligne. Le Congo attira tous les regards.

Seconde exploration de Savorgnan de Brazza. — Encouragé par le succès de son premier voyage, Savorgnan de Brazza crut devoir continuer ses démarches. A peine avait-il recueilli en France et en Europe les légitimes récompenses qui lui étaient dues, qu'il se mettait de nouveau en campagne. Il avait été chargé par le Parlement, et par les ministères de la marine, des affaires étrangères et de l'instruction publique, de choisir l'emplacement de deux stations, à la fois hospitalières et scientifiques, dont l'une, sur le Haut-Ogooué, servirait de point de départ pour l'exploration de l'Afrique intérieure, et dont l'autre, sur les rives du Congo, deviendrait en quelque sorte le foyer d'où rayonnerait au loin l'action civilisatrice et humanitaire de la France. La Société de Géographie de Paris et le Comité Français de l'Association internationale africaine voulurent s'associer à cette grande œuvre et contribuèrent aux frais de l'expédition.

Notre hardi compatriote, bien que souffrant encore, n'hésita pas à se mettre en route, plein d'ardeur et d'espérance (1879). Il trouva au Gabon, tout prêts à le suivre, ses anciens porteurs et interprètes, et organisa facilement sa caravane, secondé par deux collaborateurs enthousiastes, Nogués et Michaud. Six mois après son départ, en juin 1880, il fondait, à 815 kilomètres du Gabon, au confluent de l'Ogooué et de la Passa, à Nghimi, la station de Franceville, dont il confiait la direction à Noguès, pendant que Michaud redescendait le fleuve, afin d'aller chercher le matériel et les marchandises attendues d'Europe. La première partie de la mission avait donc réussi.

Il s'agissait en second lieu de s'établir sur les rives mêmes du Congo. Savorgnan de Brazza n'eut pas la patience d'attendre le retour de Michaud. Accompagné d'un sergent de tirailleurs sénégalais, Malamine, et d'un interprète Batéké, Ossiah, tous les deux absolument dévoués à sa personne et confidents de ses projets, il se lança résolument à la recherche du grand fleuve, où il voulait déployer le drapeau de la France. Près de 500 kilomètres séparent Franceville du Congo, mais Brazza accomplit ce pénible voyage sans difficulté. Il fut partout bien reçu, précédé par sa réputation de vaillance et d'humanité. Les Batékés permettaient aux hommes de l'escorte de brûler les fourches dont ils se servaient pour conduire leurs troupeaux d'esclaves. Les Apfourous, avec lesquels il avait fallu se battre lors du premier voyage, non seulement laissaient passer les Français, mais encore subvenaient à leurs besoins, Les Achicongas ne craignaient pas de ravager leurs

plantations en les accompagnant par centaines à travers leurs champs de maïs et de manioc, Les belliqueux Oubandgis, sommés de choisir entre une cartouche et un drapeau, c'est-à-dire entre la paix et la guerre, se décidaient aussitôt pour la paix. Les indigènes, en effet, n'ignoraient plus que nous nous présentions à eux non pas en conquérants, mais, au contraire, en apôtres de la civilisation.

Alliance avec Makoko. — Chemin faisant Brazza entendit parler d'un puissant chef africain, Makoko, le Micocco des Portugais, qui ne demandait qu'à entretenir avec les blancs des relations pacifiques. Il résidait à M'bigé et plus souvent à Ngantchouno, sur les rives du Congo. Un des roitelets qui reconnaissait sa suzeraineté, le maître de la rivière Lefini ou Lawson, s'offrit comme guide et conduisit en effet les Français « jusqu'à une immense nappe d'eau dont l'éclat allait se fondre dans l'ombre des plus hautes montagnes. Le Congo, venant du Nord-Est, coulait majestueusement à mes pieds sans que le sommeil de la nature fût troublé par le bruit de son faible courant. C'était là un de ces spectacles qui inspirent au voyageur un religieux silence, et dans ce silence un cœur de Français battait plus fort en songeant qu'allait se décider le sort de la mission. » Makoko reçut aussitôt nos voyageurs en audience solennelle, entouré de ses femmes, toutes ornées de leurs plus beaux bijoux et de ses principaux officiers. Il lui prodigua les témoignages de la confiance et même de l'amitié. Non seulement il pourvut à tous ses besoins, mais encore s'ouvrit à lui de ses projets, et lui demanda force détails sur les choses d'Europe. Ne connaissant encore les Européens que par la traite des nègres et l'écho des coups de fusil tirés sur le Congo, il était longtemps resté incrédule aux récits que ses sujets lui faisaient de notre conduite. « Sans redouter la guerre, finit-il par dire à Brazza, nous préférions la paix. J'ai interrogé l'âme d'un grand sage, mon quatrième ancêtre, et convaincu que nous n'aurions pas à lutter contre deux partis, j'ai résolu d'assurer complètement la paix en devenant l'ami de celui qui m'inspirait confiance. »

Fondation de Brazzaville. — Il n'y avait plus qu'à profiter de ces bonnes dispositions. Les négociations ne traînèrent pas. Elles aboutirent à la conclusion d'un traité aux termes duquel Makoko plaçait ses états sous le protectorat de la France, et lui concédait un terrain, au choix de Brazza, sur les rives du Congo (30 octobre 1880). Tous les vassaux furent convoqués pour ratifier le traité. Lorsque

l'acte fut signé, le roi et les chefs mirent un peu de terre dans une boîte et la donnèrent à Brazza. « Prends cette terre, lui dit le grand féticheur, et porte-la au chef des blancs. Elle lui rappellera que nous lui appartenons. » Brazza fit aussitôt planter le drapeau tricolore devant la case de Makoko « Voici, lui dit-il, le signe de protection et d'amitié que je vous laisse. La France est partout où flotte cet emblème de paix, et elle fait respecter ceux qui s'en couvrent. » Tous aussitôt de pousser des cris de joie, et, depuis ce jour, Makoko ne manqua pas, ainsi qu'il l'avait vu faire à Brazza, de faire amener ou hisser le pavillon.

Avant de fonder sur le Congo la station projetée, il était nécessaire de s'assurer des bonnes dispositions des chefs Oubandgis, assis sur la rive du fleuve. Tout en reconnaissant la suzeraineté de Makoko, quelques uns d'entre eux agissaient vis à vis de lui comme nos féodaux d'autrefois à l'égard des Capétiens. Bien que Makoko leur eût fait connaître ses intentions, ils se défiaient des Blancs. Ils ne voyaient en Brazza qu'un compatriote de Stanley, qni venait de s'ouvrir à travers l'Afrique un chemin tout ensanglanté. Un certain Ngantchouno se faisait remarquer par son hostilité, Brazza le prit de haut avec lui, et le menaça de sa colère. Ngantchouno prit peur, et convoqua ses collègues des tribus Oubandgis à une entrevue solennelle d'où sortirait la paix ou la guerre. Près de quarante chefs répondirent à son appel. Brazza leur exposa ses intentions pacifiques, et, comme gage de sa bonne volonté, leur annonça la création de deux postes sur le Haut Alima et sur le Congo. Les chefs se laissèrent convaincre, et procédèrent aussitôt à la curieuse cérémonie de l'enterrement de la guerre. On creusa un grand trou et chaque chef y déposa l'un une balle, l'autre une pierre à feu ; un troisième y vida sa poire à poudre. Les Français y jetèrent des cartouches. Puis un arbre fut planté à croissance rapide. « Nous enterrons la guerre si profondément, dit l'un des chefs, que ni nous, ni nos enfants ne pourront la déterrer, et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'amitié des blancs et des noirs. » Brazza leur fit aussitôt distribuer des drapeaux tricolores, et la flotte Oubandji fut pavoisée à nos couleurs.

La fondation de la station du Congo était désormais assurée. Brazza n'eut plus qu'à choisir l'emplacement de cette station entre les rivières Impila et Djoué, en amont de la dernière cataracte du Congo, sur les rives d'un élargissement considérable du fleuve, qu'on nomme

le lac N'couna ou le Stanley-Pool. L'occupation de ce poste a une importance telle que Stanley l'a appelée « un coup de maître ». La clef du Congo se trouve, en effet, non pas à l'embouchure du fleuve, mais au Stanley-Pool, attendu qu'en amont commence une voie accessible aux bateaux, tandis qu'en aval se succèdent des cataractes infranchissables. La station fut plus tard appelée Brazzaville. Elle a conservé ce nom qui lui fut décerné par la Société de Géographie de Paris. Ce n'est qu'un légitime honneur rendu à son fondateur. Brazzaville est aujourd'hui la capitale officielle de nos établissements dans le Centre africain.

Rivalité de Stanley. — Brazza ne voulut pas continuer son voyage sans avoir remis au chef de la région un drapeau tricolore, qui le protègerait contre les tentatives possibles et même probables d'autres Européens. Il laissa le sergent Malamine et trois hommes à la garde du nouveau poste français. Le brave Sénégalais se montra digne de la confiance que lui témoignait son chef. Le 27 juillet 1881, Stanley, accompagné de deux Européens et de soixante-dix soldats zanzibarites, se rendit à Brazzaville, et essaya d'ébranler, soit par des promesses, soit par des menaces, la fidélité de Malamine. Il fut obligé de se retirer devant la froide dignité et la ferme attitude de ce modeste serviteur de la France.

Pendant ce temps Brazza continuait sa route, en longeant la rive droite du Congo, dans l'espoir de découvrir une nouvelle voie de communication avec le littoral, mais il se heurtait contre les mauvaises dispositions des tribus du Manyango, et, le 11 novembre 1880, arrivait à N'dambé-Videngo, poste avancé de l'établissement fondé par Stanley à Vivi sur le Congo. Il y était reçu avec courtoisie par son rival en découvertes. Stanley s'est plus tard repenti de cet acte de stricte convenance. Il a raillé, avec plus de lourdeur que d'esprit, les chaussures éculées et les misérables vêtements de Brazza, mais ce dernier a mis les rieurs de son côté en se déclarant non pas l'adversaire de Stanley, mais l'ouvrier, par d'autres moyens, de la même œuvre. « Stanley, a-t-il écrit, est un explorateur comme moi ; mais, si notre but était le même, les intérêts qui nous ont guidés étaient différents. J'étais loin de l'en blâmer, mais il ne m'empêchait pas d'avoir mon idée politique aussi. La mienne était fort simple. La voici : S'il y avait un avantage à s'emparer du Congo, j'aimerais mieux que ce fut le drapeau français que le drapeau belge international, qui flottât sur cette magnifique contrée africaine. »

Fondation de nouveaux postes. — Rentré au Gabon le 16 décembre 1880, et déçu dans son espoir d'y trouver ses collaborateurs, le docteur Ballay et l'enseigne Mizon, qu'il croyait arrivés depuis un mois, fort inquiet d'un autre côté sur le sort de ses deux stations de Franceville et de Brazzaville, qui n'avaient pas encore été ravitaillées, Brazza, malgré sa fatigue, se remit aussitôt en marche pour l'intérieur. Il arrivait à Franceville en février 1881, et y trouvait tout en bon ordre. Une centaine d'indigènes étaient déjà groupés autour du chef de poste, Noguès. Ils avaient commencé des plantations et installé des magasins. Ils étaient en très bonnes relations avec tous leurs voisins. Brazza s'occupa aussitôt de fonder un nouveau poste sur l'Alima, à son confluent avec le N'gampo. Une grande conférence eut lieu à laquelle assistèrent tous les chefs venus de cinquante kilomètres à la ronde. Ils promirent leur concours et s'engagèrent à construire et à entretenir une route qui relierait le nouveau poste, Brazzaville, à Franceville, et ils tinrent parole (septembre 1881). Aussitôt se développa un grand trafic entre les indigènes et les Européens. Les Batékés, les Adoumas, les Okandas, les Apfourous eux-mêmes s'habituèrent au dur métier de pagayeurs ou de porteurs, et devinrent d'utiles intermédiaires entre nos colons et les tribus de l'intérieur. Les Batékés surtout furent d'inappréciables auxiliaires. Avec un peu de manioc et quelques sauterelles ramassées en chemin, ils calmaient leur appétit. Ils portaient avec désinvolture des poids fort lourds et se contentaient d'un maigre salaire, environ cinquante centimes par jour, et payés en marchandises. Ils ont depuis haussé leurs prétentions.

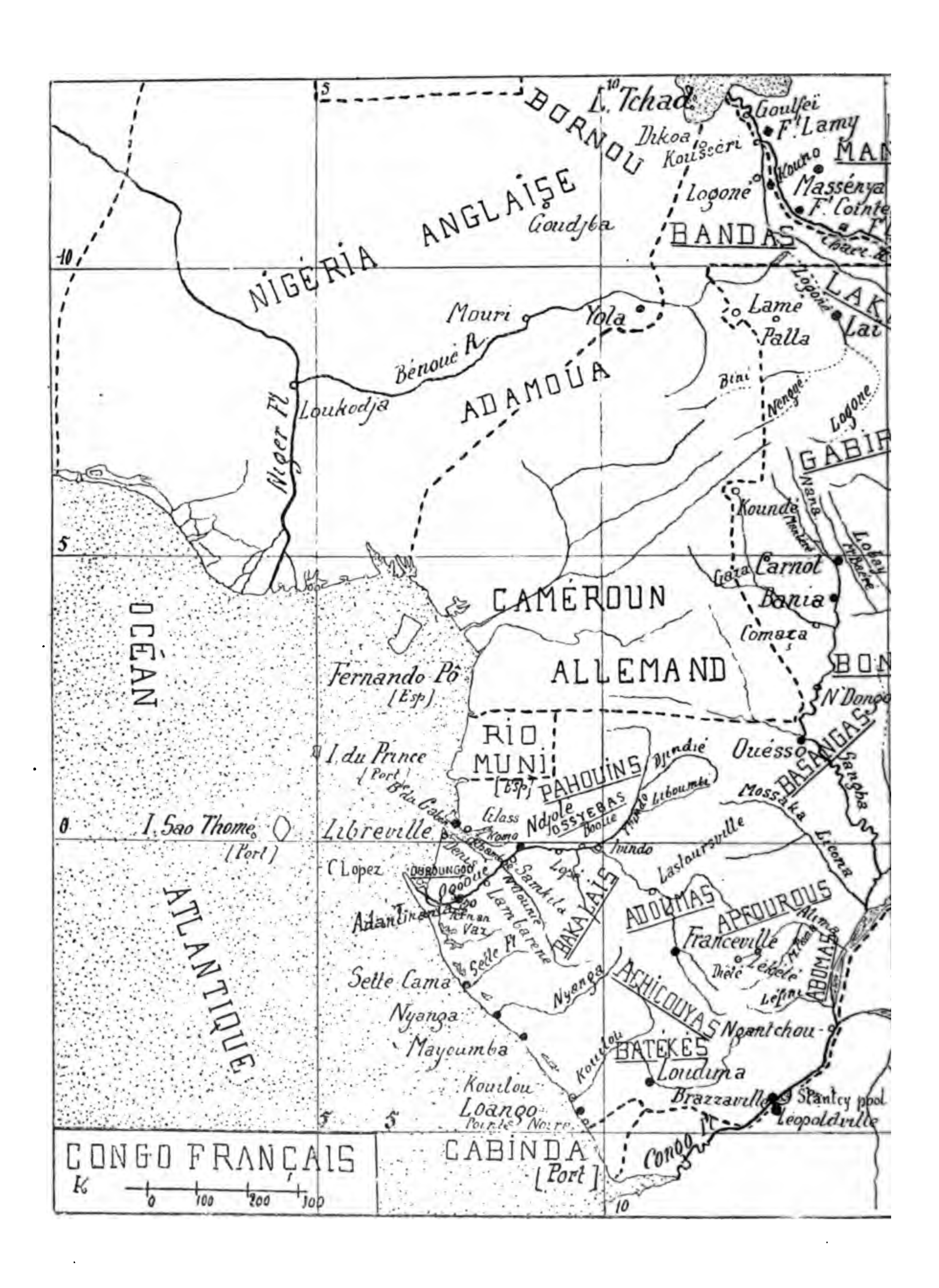
Le temps était venu pour Brazza de rentrer en France, mais il voulut auparavant ravitailler Brazzaville, où le fidèle Malamine continuait à faire respecter le drapeau tricolore. Il voulut même, considérant son expédition comme incomplète tant qu'il n'aurait pas reconnu la voie la plus courte entre le Congo et l'Atlantique, ne revenir au Gabon qu'après avoir étudié le cours d'un fleuve, autre que l'Ogooué, et dont il soupçonnait vaguement l'importance. Cette hardie résolution allait être pour lui l'occasion d'une nouvelle découverte.

Le Kouilou-Niari. — Entre l'Ogooué et le Congo se jettent en effet, dans l'Atlantique, divers fleuves dont on connaissait à peine le nom, et que personne n'avait explorés, Setté, Nyanga, Yumba, Kouilou, Loema, Chiloango. Si, par hasard, un de ces fleuves était plus

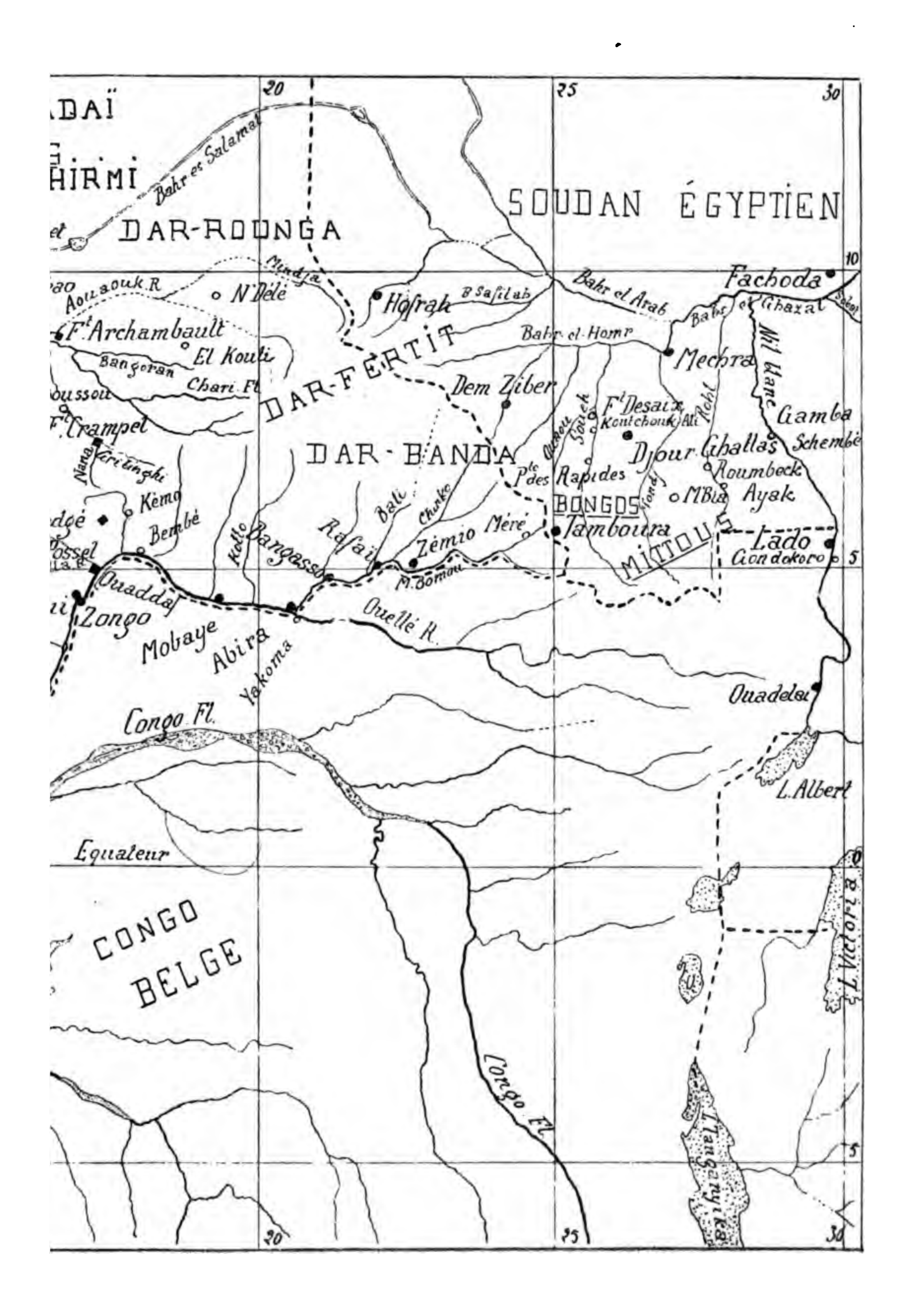
rapproché du Congo que l'Ogooué, peut-être fournirait-il la voie de pénétration directe vers l'Afrique centrale, que cherchaient avec tant d'avidité les voyageurs. Brazza résolut de descendre le plus important de ces fleuves, le Kouilou, que l'on nomme encore, dans son bassin supérieur, le Niari. Il se mettait en route à la fin de janvier 1882, découvrait en passant les sources de l'Ogooué (8 février) et arrivait le 9 mars sur le Niari. « De là j'aperçus au milieu des montagnes qui encadrent à demi l'horizon, la coupure qui livre un facile passage pour se rendre à notre station du Congo. » On dirait une entaille à travers d'énormes terrasses parallèles à l'Océan. Il ne s'agit plus que de descendre le Kouilou pour gagner l'Atlantique ou le Djerié, affluent du Congo, pour arriver au Congo. La vallée du Kouilou-Niari est donc la plus avantageuse entre Brazzaville et l'Atlantique. Ce qui fait la supériorité de ce cours d'eau sur le Congo c'est qu'il coule sans un seul rapide sur un sol uni et fertile à travers une région peuplée, tandis que le Congo, depuis le Stanley-Pool jusqu'à la mer, s'épanche par bonds successifs, à la façon d'un gigantesque escalier.

Le 17 avril 1882, Brazza et ses compagnons arrivèrent sur le bord de la mer, à Landana. Ils étaient exténués et dénués de tout, mais ils avaient résolu un grand problème géographique : ils savaient qu'à la hauteur du coude formé par le Kouilou-Niari avec un de ses affluents, le N'Doué, existe une dépression par laquelle il est facile de construire une route ou un chemin de fer, reliant un point de la côte, Landana ou Loango, avec la partie navigable du Congo. En outre ils étaient assurés des bonnes dispositions des habitants. Avec les faibles ressources mises à leur disposition, ils avaient ajouté au domaine colonial de la France un territoire considérable, et cela sans violence, par le seul ascendant de leur énergie. Ils avaient donc bien mérité de la patrie.

Ratification du traité conclu avec Makoko. — Le 7 juin 1882, Brazza rentrait à Paris où il recevait un accueil cordial. Le 21 octobre de la même année, la Chambre des députés, à l'unanimité, votait l'unique article du projet de loi ratifiant le traité conclu avec Makoko, et consacrait officiellement nos acquisitions territoriales. Le rapporteur de la loi, Rouvier, appréciait en ces termes l'œuvre du jeune explorateur : « Il importe au développement de notre influence dans ces régions éloignées que la France apparaisse aux populations de



L. Tchad
BORNOU
Goulfeï
F.t Lamy
Dikoa
Kousseri
Logone
Massénya
F.t Cointet
NIGERIA ANGLAISE
Goudjba
BANDAS
Mouri
Yola
Lame
Palla
Laï
Bénoué R.
ADAMOUA
Loukodja
Niger Fl.
Logone
GABIR
Kounde
Nana
Carnot
Bania
Gaza
Comaça
CAMEROUN
ALLEMAND
OCÉAN
ATLANTIQUE
Fernando Pô
[Esp]
N'Dongo
RIO MUNI
[Esp]
I. du Prince
[Port]
PAHOUINS
Djendié
Ouésso
BASANGAS
Sangha
Mossaka
OSSYEBAS
Ndjole
Glass
I. Sao Thomé
[Port]
Libreville
Ivindo
Lastoursville
Likouala
C. Lopez
Samkita
Lambarene
ADOUMAS
APFOUROUS
Alima
Franceville
BAKALAIS
Setté Cama
Setté Fl.
ACHICOUYAS
ABOMAS
Nyanga
Mayoumba
Ngantchou
BATEKES
Loudima
Koulou
Loango
Pointe Noire
Brazzaville
Stanley pool
Léopoldville
Congo Fl.
CABINDA
[Port]
CONGO FRANÇAIS
K
0
100
200
300



SOUDAN ÉGYPTIEN
DAR-ROUNGA
DAR-FERTIT
DAR-BANDA
CONGO BELGE
Bahr el Salamat
N'Délé
Hofrah
Fachoda
Bahr el Arab
Bahr el Homr
Mechra
F.t Archambault
El Kouti
Chari Fl.
Dem Ziber
F.t Desaix
Djour
Ghallas
Roumbeck
Ayak
Gamba
Schembé
F.t Crampel
Kémo
Bembé
Kotto
Bangasso
Rafaï
Zémio
Tamboura
BONGOS
MITTOUS
Lado
Gondokoro
Ouadda
Zongo
Mobaye
Abira
Yakoma
Ouellé R.
Ouadelaï
Congo Fl.
L. Albert
Equateur
L. Victoria
Congo Fl.
L. Tanganyika

l'Afrique centrale non comme une puissance conquérante, mais comme une nation commerçante cherchant bien moins à étendre sa domination que ses débouchés commerciaux et son influence civilisatrice. Si la ratification du traité qui vous est soumis ne semble faire naître aucune complication sérieuse, ses avantages seront considérables. En effet, le territoire qui nous est cédé est en quelque sorte la clef du Congo, cette magnifique voie navigable, qui, depuis le pays de l'Ouregga, à l'Ouest des grands lacs africains, jusqu'à l'Atlantique, se déroule sur un parcours de plus de 5000 kilomètres, arrosant une contrée admirablement fertile. La France, plus voisine de l'Afrique que la plupart des autres nations, plus directement intéressée qu'elles à l'avenir de ce continent par ses possessions de l'Algérie, du Sénégal et du Gabon, par les nombreux comptoirs qu'elle possède sur la côte occidentale, méconnaîtrait gravement ses intérêts les plus certains, si elle se laissait devancer dans le mouvement qui entraîne le monde civilisé vers ces régions hier encore mystérieuses. »

Troisième expédition de Savorgnan de Brazza. — L'opinion publique s'était prononcée ouvertement et résolument en faveur de l'œuvre entreprise par Savorgnan de Brazza dans l'Afrique Congolaise ; mais cette œuvre n'était qu'ébauchée. Les ministres, le Parlement, les sociétés savantes, la presse, tout le monde désirait la continuer et la consolider. Savorgnan de Brazza, de son côté, annonçait qu'il était tout disposé à entreprendre une troisième campagne. Aussi, lorsque le député Turquet, rapporteur de la loi de finances destinée à subvenir aux dépenses d'une nouvelle expédition dans l'Ouest Africain, proposa d'ouvrir un crédit de 1.275.000 francs, réparti entre les trois ministères, de la marine, des affaires étrangères et de l'instruction publique, ce crédit fut voté à la presque unanimité, par 441 voix contre 3, et le 11 janvier 1883 la loi fut promulguée au *Journal Officiel*. Savorgnan de Brazza, nommé lieutenant de vaisseau et commissaire de la République, avait tout pouvoir pour conclure et signer des traités avec les chefs des contrées qu'il devait parcourir. Un petit bateau à vapeur était mis à sa disposition pour remonter les fleuves depuis les embouchures jusqu'aux stations à créer. Le matériel serait transporté sur des navires de commerce. On lui donnait encore un détachement de tirailleurs algériens et sénégalais. Toutes les précautions semblaient donc prises cette fois pour assurer le succès de l'expédition.

Le 19 mars 1883 Brazza quittait Bordeaux, accompagné de vingt-deux collaborateurs civils, et de vingt-un militaires ou marins, personnel d'élite qu'il avait choisi lui-même parmi les trois mille candidats qui avaient sollicité l'honneur de partager les dangers au devant desquels il courait. Parmi ces compagnons de labeur et de gloire, dont plusieurs sont déjà morts au champ d'honneur, qu'il nous soit permis de citer le docteur Ballay, l'ex-compagnon de Brazza; Michelez et de Lastours, anciens élèves de l'école des mines; le lieutenant Decazes, F. et J. Michaud, ce dernier ayant fait partie de la précédente expédition ; de Chavannes, Manchon, Coste, Dufourcq, Dolisie, Dutreuil de Rhins qui s'était fait un nom par ses voyages et ses publications sur l'Indo-Chine, et Jacquès de Brazza, frère du commissaire général, docteur ès-sciences. A cet état-major il nous faut joindre le lieutenant de vaisseau Cordier, qui devait rendre à l'expédition de grands services, et le brave Malamine, qui accourut au premier appel de son chef, et partit, sous ses ordres, à la conquête de nouveaux pays.

Fondation de l'Association internationale Africaine. — Le grand souci de Brazza était de ne pas arriver premier, non pas au Congo ou à l'Ogooué, mais au fleuve dont il avait pressenti l'importance, au Kouilou-Niari. Ses inquiétudes étaient fondées. Voici pourquoi : En 1876, avait été fondée à Bruxelles, sur l'initiative et sous la direction du roi Léopold II, l'Association internationale Africaine pour l'exploration scientifique des contrées encore inconnues de l'Afrique et l'abolition progressive de la traite des noirs. Des missions avaient été organisées afin de créer des stations hospitalières et scientifiques tant sur les côtes qu'à l'intérieur du continent. On avait songé d'abord à coloniser la région du lac Tanganyika, et la station de Karéma fut fondée dès 1877, mais aucun des premiers explorateurs, ni Cambier, ni Popelin, ni Ramaecken, ni Storms ne réussit à s'enfoncer dans l'intérieur. Une nouvelle société fut créée le 25 novembre 1878 qui prit le nom de Comité d'Études du Haut-Congo, et, devint, en 1882, l'Association internationale du Congo. C'est, en effet, dans le bassin de ce fleuve que se portèrent surtout les efforts des explorateurs. Le roi Léopold prit également sous sa protection l'Association internationale, et désigna pour la diriger l'Américain Stanley, qui mit aussitôt au service de la nouvelle société sa dévorante activité et sa connaissance toute spéciale de la contrée. Très jaloux des progrès de la France et

désirant la prévenir dans ces contrées encore sans maîtres, il avait fondé de nombreuses stations, non pas seulement sur les rives du Congo, mais encore dans tous les pays avoisinants. Or, l'importance du Kouilou-Niari ne lui avait pas échappé. Quelques uns de ses collaborateurs, Grand-Elliot, Destraint, Legal, Von Schaumann, Lehrmann, Ruthwen, Van de Velde avaient déjà fondé dans le bassin de ce fleuve les stations de Grandtville, Rudolphstadt, Alexandreville, Massabé, Baudoinville, Strauchville, Arthurville, Philippeville, Seugui, Francktown, M'boca, Monkombi, Kitabi et Stanley-Niari. Il était à craindre qu'ils n'en occupassent l'embouchure, et même qu'ils ne s'établissent sur le littoral avant que la France n'eût pris possession effective de la contrée. Brazza, informé de la situation et désireux de prévenir ses concurrents, obtint l'envoi immédiat sur la côte d'un vaisseau destiné à planter partout le drapeau tricolore. Cette mission délicate fut, par bonheur, confiée à un officier distingué, le lieutenant Cordier, qui reconnut toute la côte du Loango, et prit possession de toute la zone maritime comprise entre le cap Lopez et le 5° 12' de latitude Sud. Il planta partout le drapeau tricolore, à Sette-Cama, Nyango, Mayoumba, Loango et Punta-Negra. Nous étions de la sorte les maîtres légitimes de l'embouchure du Kouilou-Niari, et les droits de la France étaient sauvegardés.

Fondation de nouveaux postes. — Dès qu'il fut au courant de ces heureuses nouvelles, Brazza partit afin de relever le personnel laissé sur le littoral par le lieutenant Cordier, et en confia la direction à Dolisie, mais il revint aussitôt sur ses pas persuadé que c'était surtout dans l'intérieur qu'il était nécessaire de faire valoir les droits de la France, et que le meilleur moyen de les soutenir était de fonder de nouvelles stations, et d'étendre au loin nos relations. Après avoir créé un premier établissement au cap Lopez, dans un mouillage excellent où les plus gros navires peuvent jeter l'ancre à 200 mètres de terre, la mission se mit en route pour Franceville, en remontant l'Ogooué (10 juin 1883). La navigation était lente, car le fleuve était à moitié comblé par des bancs de sables et le passage des rapides exigeait le transbordement des marchandises, mais les indigènes étaient fort accueillants. Ils se pressaient autour de celui, qu'ils avaient surnommé le père des esclaves, et le priaient de s'arrêter sur leur territoire. Brazza se laissait volontiers persuader, et c'est ainsi que furent fondées, comme autant de villes futures, les nouvelles stations de Njolé à

la porte des rapides, d'Asouka chez les Okandas et de Niati chez les Adoumas. Le 22 juillet la tête du convoi arrivait enfin au confluent de l'Ogooué et de la Passa, à Franceville et Brazza avait le plaisir de constater aussitôt les progrès accomplis depuis sa dernière visite.

Son premier soin fut de se mettre en communication avec le docteur Ballay, parti à l'avance sur l'Alima pour y fonder une station et surtout pour se concilier ces terribles Apfourous et Oubandgis, qui, naguère, nous avaient si impitoyablement fermé les avenues du Congo. Par son tact et sa fermeté Ballay avait réussi à inspirer confiance à ces tribus jusqu'alors récalcitrantes. Il avait fondé une station à Diélé et créé un service de porteurs, parfaitement organisé, entre l'Alima et l'Ogooué. Des Sénégalais avaient été nommés directeurs de ces convois, et leur surveillance suffisait pour prévenir les vols. Brazza qui avait hâte de revoir le plus ancien et le plus dévoué de ses collaborateurs, alla le trouver à Diélé, et, dès lors, les négociations marchèrent bon train. Les chefs de la contrée nous promirent leur concours et tinrent parole. Le 15 octobre 1883 ils amenaient au débarcadère de Diélé une pirogue capable de porter plus de huit tonnes de marchandises. L'infatigable Ballay s'y embarquait aussitôt, escorté par ses nouveaux alliés, et descendait l'Alima afin de gagner le Congo, de ravitailler Brazzaville et de revoir notre ami Makoko.

Mort de Lastours et de Jacques de Brazza. — Pendant ce temps Savorgnan de Brazza retournait à Franceville pour y organiser de nouvelles expéditions et donner à ses lieutenants l'impulsion et la direction, dont ils avaient besoin. Un de ces lieutenants, de Lastours, se signala par une importante découverte. Il reconnut le N'coni, affluent de l'Ogooué, qui pénètre fort avant dans le pays des Batékés et permet d'économiser près de cent kilomètres sur les portages par voie de terre entre l'Ogooué et l'Alima. Il ne put malheureusement pas profiter de sa découverte, car il fut atteint par une fièvre pernicieuse. Se sentant frappé à mort, il pria son chef de l'assister à ses derniers moments. Brazza ne résista pas à ce touchant appel. Le courant rapide de l'Ogooué le porta en douze jours près de son collaborateur, et il arriva assez à temps pour serrer sa main loyale et lui rendre les derniers devoirs.

Lastours ne devait pas être la seule victime du dévouement au pays. Jacques de Brazza tomba également malade, frappé par un mal impitoyable. Il avait fait une première excursion jusqu'aux sources de

l'Alima, et, après une halte sur le plateau des Achicouyas, avait rejoint la rivière en aval, en descendant un de ses affluents, le Lékéti. Son frère lui confia une seconde mission dans le pays, encore inconnu, qui sépare l'Ogooué et l'Alima de la Bénoué, affluent du Niger. C'était la première reconnaissance de l'hinterland Congolais. Partie de Madiville sur l'Ogooué le 10 juillet 1885, l'expédition atteignit le Lékoli. La région traversée par ce cours d'eau est remplie d'hippopotames, de buffles et d'éléphants. Les indigènes M'bokos, Okotas, Giambis, Alambas, Poupous, sont inhospitaliers ou plutôt défiants. Ils sont si peu au courant des usages de la vie moderne qu'on se croirait chez eux en terre préhistorique. Les voyageurs ne retrouvèrent la civilisation qu'en arrivant au Congo. Ils voulurent alors remonter l'Alima pour gagner la côte par l'Ogooué (janvier 1886). Jacques de Brazza succomba aux fatigues de ces courses répétées dans ces contrées difficiles.

Le moment n'était pas venu des regrets stériles. On était alors en pleine période de travail et de création. Mizon traçait un itinéraire, appuyé sur des déterminations astronomiques, depuis Franceville jusqu'à la côte, entre Loango et Mayomba. Chavannes fondait la station du Lékéti, centre commercial des Apfourous, au point où l'Alima devient navigable pour les bateaux à vapeur. Dutreuil de Rhins faisait un levé à la boussole, de près de six cents kilomètres, de l'Ogooué, entre Lambaréné et la rivière Lolo. Le docteur Ballay arrivait près de Makoko qui lui faisait une réception cordiale, et fondait une nouvelle station à N'gantchouno, au confluent du Congo et du Lefini. C'était une prise de possession pacifique du pays. Les indigènes venaient à nous, attirés par notre loyauté et notre scrupuleux respect de tous nos engagements. Peu à peu se formaient, entre nous et nos nouveaux sujets, des liens de mutuelle confiance. Il y avait bien sans doute, de temps à autre, quelques froissements, et le commissaire général eut à regretter quelques défaillances, mais l'impression générale était excellente, et tout permettait d'espérer qu'une entreprise si bien commencée ne produirait que de bons résultats.

Le M'fumeï de N'gantchouno (27 mars 1884) — **Profitant du calme** général, Savorgnan de Brazza résolut d'aller porter à Makoko la copie du traité ratifié par le Parlement. Le 27 mars 1884 il arrivait à N'gantchouno, où le docteur Ballay était déjà installé et dans les meilleurs

termes avec les vassaux de Makoko. Ce dernier, prévenu de l'arrivée de Brazza, le reçut avec une pompe inusitée. Il commença par improviser en son honneur une chanson où, faisant allusion aux bruits qui avaient couru, il disait à son peuple : « En vérité, vous tous qui êtes là, voyez. Voilà celui que l'on disait mort ! Il est revenu. Voilà celui que l'on disait pauvre : voyez ses présents ! » L'assistance reprenait en chœur, avec des hurlements de joie : « Ceux qui ont parlé ainsi sont des menteurs ! » Les grands vassaux se signalèrent par l'exubérance de leur enthousiasme. Ils avaient revêtu leurs plus beaux costumes et apporté leurs fétiches favoris pour les prendre à témoin de l'engagement qu'ils allaient contracter. Quant à Makoko, le chef couvert d'un béret rouge et bleu, surmonté de plumes de coq, les bras cerclés de fer et de cuivre, avec un épais collier d'or, symbole de son pouvoir, il était suivi de toutes ses femmes en costume de gala. Après avoir embrassé à plusieurs reprises Brazza et ses lieutenants, il ordonna la cérémonie du *m'fuméi*. Tous les assistants se mirent à genoux devant les Français, en étendant les deux paumes de la main dans lesquelles nos compatriotes à leur tour étendaient les leurs. Makoko prit ensuite la parole pour expliquer le but de la réunion. Tous les chefs se déclarèrent heureux et fiers d'être pour toujours sous la protection de notre drapeau. Brazza leur rappela le passé. Ses hommes présentèrent les armes. On sonna aux champs, et Makoko reçut la copie du traité renfermé dans une magnifique cassette de cristal et de métal ciselé. Procès-verbal de la cérémonie fut aussitôt dressé et signé, et les chefs prirent possession des cadeaux qui leur étaient destinés.

Rappel de Savorgnan de Brazza. — Quelques jours plus tard Brazza et Ballay descendaient le Congo jusqu'à Brazzaville. Il devenait nécessaire de raffermir la fidélité des indigènes, car les agents de l'Association internationale Africaine avaient essayé de les amener à eux. Il est vrai qu'aucune de leurs offres n'avait été acceptée. A peine Brazza avait-il paru que nos protégés l'entourèrent, le comblèrent de prévenances et l'assurèrent de leur dévouement. Ils consentirent même à lui céder, pour une somme dérisoire de deux cents francs, tout un village dont les cases abritèrent nos hommes. Les agents de Stanley s'obstinaient à ne pas vouloir entendre raison. C'est à grand peine que Brazza parvint à leur faire comprendre non seulement que Brazzaville était terre française, mais encore que tous les vassaux de Makoko

étaient sous la protection directe de la France. Il est vrai que ce dernier ne parlait de rien moins que d'aller avec ses soldats à Brazzaville pour faire respecter ses volontés. On eut quelque peine à le calmer.

Assez inquiet de ce qui se passait sur ses derrières, Brazza, laissant à la garde des postes français du Congo un homme qu'il savait assez énergique pour se maintenir seul dans la situation délicate que nous créait l'Association internationale Africaine, de Chavannes, revint à Dìélé, puis à Franceville, et descendit l'Ogooué jusqu'aux Adouma. Tout était tranquille grâce à la bonne administration d'un délégué du ministère de l'Instruction publique, Dufourcq, qui, à force d'énergie et de patriotisme, avait, bien que malade, ranimé les défaillances et subvenu à tous les besoins. Un autre de ses collaborateurs, Dolisie, rendit aussi de grands services. Brazza l'avait laissé à Loango sur la côte, mais Dolisie, jugeant avec raison que le moment était venu de payer de sa personne, avait remonté le cours navigable du Kouilou-Niari, fondé la station de Niari-Loudina, et était arrivé à Brazzaville après quarante jours de marche. C'était un important résultat, puisque la route entre Loango et Brazzaville était désormais tracée, et surtout parce que les droits de la France étaient affirmés dans le bassin de ce fleuve, où l'Association internationale Africaine avait déjà pris pied, et ne paraissait pas disposée à céder le terrain. Brazza qui comprenait la nécessité d'assurer à la France la libre possesssion du Kouilou-Niari, et voulait avoir en main, à l'heure voulue, des éléments de compensation, songea alors à s'étendre, aussi loin que possible, sur le Haut-Congo. Afin de se consacrer à cette nouvelle partie de son programme, il passa quelques mois à courir d'un point à un autre, tantôt à Loango, tantôt à Vivi, fondant trois nouvelles stations sur l'Ogooué entre Njolé et Baré, et deux autres entre ce dernier village et Franceville, veillant au ravitaillement de tous, donnant partout des conseils ou des ordres, déployant une activité surhumaine. Pendant ce temps, son dévoué collaborateur Dolisie reconnaissait le Massaka, la Sangha, l'Oubandgi, signait des traités avec les tribus riveraines et fondait de nouveaux postes. Notre influence grandissait de jour en jour. Les indigènes, qui nous avaient d'abord été hostiles, surtout les Batékés, s'étaient si bien accoutumés à notre domination, qu'un vapeur dont le poids dépassait trente tonnes, le *Djoué*, avait été transporté en moins d'un mois de l'Ogooué à

l'Alima. Tout était donc en bonne voie, et il était à espérer que, s'étendant de proche en proche, les Français arriveraient bientôt vers le lac Tchad au Nord, vers le lac Tanganyika à l'Est. A ce moment (15 juillet 1885) Brazza reçut la nouvelle de son rappel en France et de la signature de la Convention de Berlin, qui rendait inutile l'action projetée dans le Haut-Congo. Puisque toutes les questions en litige se trouvaient réglées par la Convention, et que dorénavant il s'agissait moins de gagner de vitesse avec de remuants voisins que de récolter ce qu'on venait de semer, Brazza n'avait plus qu'à obéir. D'ailleurs, il avait besoin de prendre un repos largement mérité. Après une dernière tournée d'inspection aux différents postes, il rentra au Gabon (18 octobre 1885), remit ses pouvoirs à son successeur et revint en France.

Convention de Berlin, 26 février 1886. — Que s'était-il donc passé à Berlin ? Le 8 octobre 1884, une conférence internationale, présidée par le chancelier Bismarck, avait été convoquée dans cette ville pour régler diverses questions diplomatiques en suspens. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Turquie, la Suède et les États-Unis d'Amérique avaient envoyé leurs représentants. L'Association internationale Africaine, bien que n'étant pas encore reconnue état indépendant, avait été pourtant admise à faire entendre ses délégués. Il s'agissait de « régler dans un esprit de bonne entente mutuelle les conditions qui pouvaient assurer le développement du commerce de l'Afrique occidentale et prévenir les contestations et les malentendus ». La conférence s'ouvrit le 15 novembre 1884. Elle fut terminée le 26 février 1886. Ses travaux furent résumés dans un acte général de trente-huit articles répartis en sept chapitres. Ils proclamaient la liberté du commerce dans le bassin du Congo. Ils appliquaient à ce fleuve et au Niger les principes adoptés par le Congrès de Vienne, en 1815, pour la liberté de la navigation sur les fleuves internationaux ; enfin, ils définissaient les formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur la Côte d'Afrique fussent considérées comme effectives.

Traité de frontières avec le Congo belge. — La première conséquence de la Conférence fut la constitution et la reconnaissance, par les puissances signataires, d'un état nouveau. L'Association internationale Africaine devenait royaume du Congo, et le roi des Belges, Léopold Ier,

en était nommé le souverain. Aussitôt s'engagèrent entre le Congo et les états limitrophes, c'est-à-dire la France et le Portugal, des négociations pour la rectification des frontières. C'était une question vitale pour le nouvel état, puisque la France exigeait l'une des voies d'accès de la région congolaise, le bassin du Kouilou-Niari, et que le Portugal réclamait l'autre, l'estuaire même du Congo. Le Portugal fut débouté de ses prétentions. On ne lui laissa sur la rive droite que l'enclave de Kabinda et la rive gauche jusqu'au Niokki. La France fut mieux partagée : les limites adoptées furent le Chiloango, la crête du partage des eaux du Kouilou-Niari et du Congo jusqu'au delà du méridien de Manyanga au Congo, une ligne à déterminer de Manyanga au Congo, le Congo jusqu'au Stanley-Pool, le thalweg du Stanley-Pool, le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la Licona et le 17° de longitude est de Greenwich. En outre, et pour assurer dans l'avenir les droits primordiaux de la France, il était stipulé qu'en cas d'aliénation des territoires du nouveau royaume, le droit de préemption de la France était formellement réservé. La France devenait donc officiellement riveraine du Congo. Tout le littoral depuis l'embouchure du Chiloango lui était attribué, et les bassins de l'Ogooué et du Kouilou-Niari devenaient sa propriété, sans parler des immenses territoires de l'hinterland, qui n'étaient encore occupés par personne. Quand aux comptoirs déjà créés par l'Association internationale Africaine dans le bassin du Kouilou-Niari, ils nous étaient rétrocédés moyennant une indemnité de 300.000 francs. Toute possibilité de revendication étant désormais écartée, il n'y avait plus qu'à favoriser l'essor du commerce et qu'à entretenir des relations de bon voisinage.

Résultats obtenus. – Tous ces résultats avaient été obtenus en trente mois. Ils étaient considérables. Au point de vue scientifique les bassins de l'Ogooué et de l'Alima avaient été complètement explorés. Les rives et le delta du Congo avaient été relevés. Le littoral avait été reconnu. L'hinterland avait même été entamé. Chemin faisant les explorateurs avaient réuni de belles collections d'histoire naturelle, et tous ces travaux avaient été exécutés au cours d'occupations imposées par la création de huit stations au Congo, de huit autres dans l'Ogooué et de cinq sur la côte ou dans la vallée du Kouilou-Niari.

Au point de vue politique, la France, qui ne possédait qu'une bande de terrain sur le littoral, devenait maîtresse d'un véritable

empire colonial. Les indigènes acceptaient avec plaisir notre suprématie. Toutes les tribus de l'Ogooué, jadis si peu maniables, étaient liées à nous par des traités, dont elles exécutaient volontiers les clauses, car elles y trouvaient leur avantage. Okandas, Adoumas, Batékés, Apfourous, tous ces Africains que séparaient autrefois les uns des autres des défiances inconscientes, se rapprochaient par la communauté des intérêts, et se fondaient peu à peu dans une sorte d'homogénéité nationale. Un peuple en voie de formation grandissait ainsi à l'école du travail et du devoir.

Au point de vue économique, sans parler de l'ouverture de grandes voies commerciales, n'est-il pas vrai qu'un pays nouveau, dont les richesses naturelles sont considérables, s'ouvre aux ardentes investigations des travailleurs ? N'est-il pas permis d'espérer que certaines cultures s'ajouteront à ces richesses naturelles ? Enfin un nouveau marché n'est-il pas créé où nos fabricants trouveront pour de longues années de sérieux débouchés ?

Au point de vue social et humanitaire on ne saurait trop faire remarquer que cette œuvre civilisatrice s'est accomplie sans effusion de sang, et que le drapeau de la France n'a jamais été déployé dans la moindre localité de cet immense domaine sans qu'immédiatement les esclaves n'aient été affranchis.

Le Congo français devenait donc une France nouvelle. Restait à la consolider et à l'étendre. Ce sera l'œuvre des successeurs de Brazza.

CHAPITRE III

EN MARCHE VERS LE TCHAD

En marche vers le Tchad

Le Congo colonie fermée. — Le Congo français n'a longtemps été qu'une colonie fermée et sans avenir. Malgré les efforts et le dévouement de Savorgnan de Brazza et de ses collaborateurs, l'opinion publique se désintéressait presque de ces lointains comptoirs. Ils ne menaient à rien ! Ils ne produisaient rien ! Des tribus insoumises obstruaient les routes ou plutôt les pistes qui conduisaient de la côte à Brazzaville ou à Franceville. Au delà, dans la direction de l'Oubanghi et des autres affluents de la rive droite du Congo s'échelonnaient, à des distances invraisemblables, quelques misérables postes gardés par deux ou trois soldats blancs, quelques factoreries entre les mains d'étrangers ou des missions catholiques sans influence. Faute de moyens de transport, commerce nul ! Faute de direction scientifique, pas de produits sérieux ! Les indigènes ne tenaient ni à nous connaître ni même à entrer en relations avec nous. Sans doute ils nous accueillaient, car ils nous redoutaient, mais de sourdes rancunes couvaient parmi eux, et peut-être le jour n'était-il pas éloigné, où, associant leurs haines, toutes ces tribus de barbares et d'anthropophages essayeraient, dans un suprême effort, de nous jeter à la mer. Ce n'est pas tout : nous avions encore à lutter contre de redoutables concurrents européens, qui, de trois côtés différents, les Belges par l'Oubanghi, les Allemands par le Cameroun et les Anglais par le Bas-Niger, s'apprêtaient à nous disputer la possession de l'hinterland encore indéterminé. Mais voici que, peu à peu, les connaissances se

précisent, l'opinion publique se modifie, les Chambres ne marchandent plus leur appui, de nouvelles missions s'organisent, et, subitement, le Congo français devient une colonie d'avenir.

En marche vers le Tchad. — La grosse difficulté consistait à bien préciser notre frontière, surtout dans la direction du Nord. Si nos concurrents parvenaient à nous couper la route du lac Tchad, ils nous interdisaient toute jonction du Congo avec l'Algérie et le Soudan. Si, au contraire, nous arrivions bon premiers sur les rives de cette mer intérieure si convoitée, nous établissions une chaîne de postes français de Brazzaville à Alger, et notre domination en Afrique se trouvait par là même consolidée. Le Tchad était donc comme l'objectif désigné à nos explorateurs. De là de nombreuses tentatives pour l'expansion du Congo français au Nord et au Nord-Est; de là des explorations organisées avec soin et conduites avec méthode, surtout par le commissaire général du Congo, Savorgnan de Brazza.

Mission Crampel. — Crampel est le premier de ces hardis pionniers qui portèrent haut et ferme le drapeau de la France dans ces régions encore inconnues. Parti de Lastoursville, sur l'Ogooué, en 1888, sans compagnon européen, sans interprète et avec une faible escorte, il atteignait l'Ivindo, affluent de l'Ogooué, signait des traités avec les chefs Bakotas et Osyébas, découvrait divers affluents de la Sangha et pénétrait dans les marécages où végètent des tribus de nains, les Akkas et les Bogayas ; mais il était cerné par les indigènes, dangereusement blessé, et ne parvenait à leur échapper qu'en se jetant dans la forêt. Il avait, dans cette course rapide, relevé 2.100 kilomètres d'itinéraires en pays neuf, et signé quatorze traités avec les chefs indigènes.

Crampel avait reconnu, dans ce voyage, l'importance de la Sangha, affluent de la rive droite du Congo, comme voie de pénétration vers le lac Tchad. Reconnue pour la première fois en 1885 par Grenfell, remontée la même année par Jacques de Brazza, et en 1886 par Rouvier et Dolisie, la Sangha fut explorée en 1890 par Cholet et Fourneau. Ce dernier découvrit les deux rivières, la Likellé et la Massiéba, dont la réunion forme le fleuve, mais il fut attaqué par les indigènes et obligé de se replier (10 mai 1891). Dès l'année suivante, le commissaire général, en compagnie de Gentil et Ponel, exécutait lui-même, à bord du vapeur *Le Courbet*, une reconnaissance complète de la vallée, mais il se heurtait, derrière le Cameroun, à des territoires

sur lesquels l'Allemagne élevait des prétentions, et il importait de ne s'avancer qu'avec prudence. Un des collaborateurs de Brazza, le lieutenant de vaisseau Mizon, était alors chargé d'aborder d'un autre côté le territoire contesté, l'Adamoua, et d'y appuyer les prétentions de la France par une prise de possession effective.

Missions Mizon. — Mizon eut en effet la bonne fortune de pénétrer le premier par le Bas-Niger et la Bénoué dans l'Adamoua et d'assurer ainsi à la France la possession de territoires, dont les traités antérieurs n'avaient pas encore disposé. Bien qu'il ait eu à triompher de l'hostilité mal déguisée des Anglais établis sur le Bas-Niger, il parvint, avec sa canonnière *Le René Caillié*, à Loukodja, au confluent du Niger et de la Bénoué, et arriva, le 20 avril 1891, devant Yola, la capitale de l'Adamoua, dont le sultan, Zébir, malgré ses défiances à l'égard des étrangers, lui fit le meilleur accueil. Encouragé par ses promesses, Mizon prit alors la direction du Sud, pénétra dans la vallée de la Sangha, et, le 7 août 1892, rencontra à Comaça le commissaire général qui s'était porté à sa rencontre. Il avait de la sorte déterminé la ligne de partage entre le Niger et le Congo, limité l'hinterland du Cameroun allemand à l'Est et au Nord, et préparé la jonction entre nos établissements du Congo et la région du lac Tchad. C'étaient là de magnifiques résultats et rapidement obtenus !

Mizon ne demandait qu'à partir de nouveau à la découverte. En 1892, la Société de l'Afrique centrale organisa une mission à la fois scientifique et commerciale, dont elle lui confia le commandement. Il avait pour principaux collaborateurs le docteur Word, l'enseigne de vaisseau Bretonnet, et MM. Nébout, Tréhot et Wehrlin. A la fin de septembre 1892, et malgré d'aigres disputes avec les agents de la Compagnie anglaise du Niger, Mizon entrait avec ses deux vapeurs, *La Mosca* et *Le Sergent Malamine,* dans le grand fleuve, et pénétrait dans le Mouri, dont le sultan, Mohamed Boubackar, acceptait le protectorat français, et autorisait nos compatriotes à fonder un comptoir à Maïraïnao. Quelques mois plus tard, en août 1893, Mizon entrait dans l'Adamoua, et installait à Yola un certain Ahmed en qualité de résident de France.

Traité de frontières avec l'Allemagne. — C'étaient là des progrès rapides et inattendus. L'Angleterre et l'Allemagne s'en émurent, et essayèrent de les neutraliser. La Compagnie anglaise du Niger prétendit qu'elle avait déjà signé des traités avec les sultans du Mouri

et de l'Adamoua, et voulut faire payer des droits de douane exorbitants pour les marchandises de la mission commerciale. Ses agents osèrent davantage. Ils expulsèrent par la force les agents de la factorerie de Maïraïnao et confisquèrent les marchandises. Quant aux Allemands, eux aussi affirmèrent qu'ils avaient signé des traités avec les maitres du Mouri et de l'Adamoua, et que, par conséquent, ils considéraient comme nulles et non avenues les conventions récentes. Que faire ? Déclarer la guerre à propos de ces lointains comptoirs, mais c'était s'engager dans une grosse aventure où, peut-être, on n'aurait pas été soutenu par l'opinion publique. On préféra recourir à la politique des concessions, et même des concessions exagérées. Mizon fut rappelé, et les trafiquants anglais du Niger eurent toute satisfaction au sujet des droits de douane. Quant aux Allemands, on signa avec eux le traité du 15 mars 1894, qui établissait sur un texte formel les limites du Cameroun et du Congo français. La ligne de démarcation touchait à la rivière N'goko, puis à la Sangha, laissant à la France Gaza et Koundé, contournait Lamé, remontait au Nord jusqu'au dixième parallèle, et suivait ce parallèle jusqu'à sa rencontre avec le Chari, puis le Chari jusqu'au lac Tchad. L'Adamoua et le Mouri restaient en dehors de l'action française, mais nos droits éventuels à la possession partielle du lac Tchad étaient reconnus, et, tout au moins du côté de l'Allemagne, nous n'avions plus à redouter la concurrence d'adversaires puissants et dangereux.

Nous avions néanmoins, dans la circonstance, exagéré la prudence. Les Anglais en profitèrent pour hausser leurs prétentions, et les Belges eux-mêmes, encouragés par notre apparente faiblesse, essayèrent de leur côté de nous barrer les avenues du Tchad.

Mission Ponel et Crampel. — Malgré les stipulations formelles de la Convention de 1887, les Belges ne cachaient pas leur désir de s'emparer de tout le bassin supérieur de l'Oubanghi, spécialement du côté de sa branche septentrionale, le M'Bomou, et de s'avancer ainsi à la fois vers le Tchad et vers le Nil ; mais, comme nous n'avions pas tardé à reconnaître l'importance de l'Oubanghi, nous avions organisé plusieurs missions pour mieux assurer nos droits.

Dès 1885, Dolisie avait fondé le poste de N'Koundja, battu les Bondjas et fondé un second poste à Madjaka en 1887. Deux ans plus tard, un de ses successeurs, Ponel, remontait le fleuve, en compagnie de Muzy, et s'installait à Banghi près Yakoli, mais Muzy était

assassiné par les Salangos et mangé avec vingt-trois de ses hommes (3 janvier 1890). Ponel reporta le poste à Okel, et se contenta d'explorer la région : c'est lui qui devait recevoir et encourager les divers explorateurs, qui dès lors se succédèrent dans cette direction.

Le premier de ces explorateurs est Crampel. Dès 1890, accompagné par l'ingénieur Lauzière, par Biscarrat, Nebout et Orsi, escorté par trente tirailleurs sénégalais et par cent vingt-huit porteurs noirs, il arrivait à Banghi (décembre 1890) où il reconstituait le poste abandonné depuis l'assassinat de Muzy, reconnaissait le cours du fleuve en amont des rapides de Zongo, déterminait ses principaux affluents et choisissait comme base de l'itinéraire à parcourir en pays nouveau le village de Bembé ou Diou-Khoua Moussa. Il arrivait bientôt dans le bassin du Chary, le principal des affluents du Tchad. Bien accueilli d'abord, et invité à se rendre à El Kouti, résidence du sultan Senoussi, il y était traîtreusement assassiné le 5 avril 1891. Biscarrat, quelques jours après, tombait également sous les coups des égorgeurs. L'ingénieur Lauzière mourait. Nebout, seul survivant de l'expédition, battait alors en retraite vers le Sud, et rentrait à Brazzaville en juillet 1891.

Mission Dybowsky. — Ce n'était là qu'une reconnaissance préliminaire, et, comme l'honneur du drapeau était engagé, il importait de ne pas laisser les indigènes sous l'impression de cette défaite des Européens. Un jeune et ardent explorateur, Dybowsky, fut chargé de venger Crampel. Le 23 octobre 1891, il partait de Banghi avec MM. Brunache, Briquez, Bobichon et Nebout, quarante-quatre Sénégalais et quarante-huit porteurs noirs. Il s'enfonçait droit au Nord, rencontrait, le 21 novembre, chez les N'gapous, un piroguier échappé au massacre, et, par une marche habile et hardie, tombait à l'improviste sur les assassins, après en avoir tué et blessé un certain nombre. Il passait même par les armes deux prisonniers, dont les réponses évasives ne l'avaient pas satisfait, et qui furent peut-être des victimes expiatoires. C'est alors que, pour la première fois, fut prononcé le nom d'un aventurier nègre, Rabah, qui cherchait à se tailler un empire dans la région du Tchad, et qui, dans son désir de se procurer des armes européennes, avait été le principal instigateur du crime. Dybowsky n'était pas assez fort pour marcher contre lui. Après avoir rendu les honneurs funèbres au cadavre de Lauzière qu'on retrouva, la mission revint sur ses pas, non sans explorer les rivières Ombella et Kémo, et après avoir signé des traités avec les chefs Zouli,

Yabanda et M'poko. Elle avait fondé divers postes, à Kémo près du confluent de cette rivière avec l'Oubanghi, aux Ouaddas et à Banghi, qui assuraient la sécurité de marches nouvelles, et deviendraient comme les pierres d'attente de notre future domination. Cette fois encore les résultats obtenus étaient médiocres : au moins avait-on reconnu la région à parcourir et posé des jalons pour l'avenir.

Mission Maistre. — Dès l'année suivante, 1892, le Comité de l'Afrique française organisait une nouvelle expédition, dont il confiait le commandement à Casimir Maistre, qui partit accompagné de MM. Clozel, de Béhagle, Brunache, Briquez et Bonnel de Mézières. Soixante Sénégalais et cent vingt porteurs congolais formaient l'escorte. Du poste de la Kémo, le plus septentrional de ceux qu'avait fondés Dybowsky, la mission s'engagea dans le pays désert qui forme la chaîne de partage entre le Congo et le Chari. C'est une région sillonnée de nombreux ruisseaux et couverte d'une abondante végétation, graminées gigantesques, acacias épineux, mimosas, tamarins et parfois vignes sauvages. Les indigènes se nomment les Mandjas. Ce sont des nègres de haute taille, farouches, et qui ont horreur de l'étranger, car ils sont harcelés par les traitants arabes, qui considèrent leur territoire comme un pays de chasse et y font de fructueuses razzias d'esclaves. Aussi nos explorateurs furent-ils obligés de s'ouvrir par la force un passage au milieu de leurs tribus. Mieux accueillis par les Ouia-Ouias et par les Aouakas, ils arrivèrent le 1er septembre à Yagoussou, au confluent de la Nana et du Gribinghi. Maistre aurait voulu descendre le Gribinghi pour arriver au Chari, mais il n'avait pas de pirogues à sa disposition, et, malgré son désir de pénétrer dans le Baghirmi, il dut abandonner son projet d'y planter le premier le drapeau de la France. Il se dirigea alors à l'Ouest vers l'Adamoua. On traversa d'abord le pays des Gabéris. Ce sont des indigènes dont la civilisation est relativement avancée; hardis cavaliers, pillards déterminés, mais dont les champs sont bien cultivés, et dont la principale résidence, Laï, sur la rive droite du Logone, est mieux qu'un assemblage de huttes. La mission y reçut un accueil réservé, mais convenable. De là, franchissant la ligne de partage des eaux entre le Tchad et le Niger, nos compatriotes pénétrèrent dans le pays des Lakkas, indigènes paisibles, mais chétifs, et porteurs de tabliers de cuirs garnis de queues, qui sans doute ont accrédité la légende des hommes à queue. En janvier 1893, Maistre

arrivait enfin à Lamé, sur une des branches de la Bénoué, et y signait avec le roi du pays un traité de protectorat. Lamé devait être notre place frontière du côté de Cameroun. Au delà, on arrivait, en effet, dans un territoire déjà occupé par les Allemands. Aussi, Maistre se contenta-t-il de passer à Yola, la capitale de l'Adamoua, puis à Ili, sur la Bénoué, d'où il fut, par des vapeurs, ramené à la côte (11 mars 1893).

Les résultats obtenus étaient considérables. Sans doute, nous n avions pas encore atteint le lac Tchad, mais nous avions reconnu tout le pays entre l'Oubanghi, le Baghirmi et l'Adamoua ; nous avions pris pied dans les bassins du Chari et du Logone, et, jusqu'à la ville de Lamé, tous les chefs indigènes, liés par des traités, reconnaissaient notre protectorat. Nous avions, par conséquent, franchi plusieurs des étapes qui, du Congo, devaient nous conduire au Tchad, et ce n'était pas à titre de conquérants, mais comme amis de la paix et du progrès, que nous nous étions présentés et que nous avions été acceptés par les indigènes. Il était néanmoins nécessaire de ne pas perdre de temps, car des concurrents actifs et redoutables avaient déjà pris les devants, et prétendaient nous arrêter sur le chemin du Tchad.

Mission Clozel. — De plus en plus convaincu de la nécessité de ne pas nous laisser devancer dans ces parages, le commissaire général du Congo organisa en 1894 une nouvelle mission, dont il confia la direction à Clozel. Il s'agissait de remonter la Sangha et de s'avancer aussi loin que possible dans la direction du Nord. Accompagné du docteur Herr, Clozel arriva au confluent de la Mambéré et de la Nana, au lieu dit Tendira, et y fonda le poste de Carnot, la future capitale du pays. Il traversa ensuite la ligne de faîte qui sépare les bassins du Congo et du Tchad, et découvrit la Ouom. Il crut d'abord que ce cours d'eau se jetait dans le Logone, principal affluent du Chari, mais la Ouom paraît correspondre plutôt au cours supérieur du Chari lui-même. La Ouom était navigable et pouvait fournir une voie d'accès au Tchad. Clozel avait ainsi relié entre eux les itinéraires des missions qui l'avaient précédé, mais il n'était pas arrivé sur les rives du lac, et, cette fois encore, il n'avait franchi qu'une nouvelle étape sans parvenir au but (1895).

Première mission Gentil. — L'explorateur Gentil fut plus heureux. Il devait chercher la voie la plus directe entre les tributaires du Congo et les affluents du Tchad. Parti à la fin de 1895 avec MM. Huntzbuchler,

Prins, Le Bihard, de Rovira, Mostuéjouls, et une centaine de Sénégalais, il menait avec lui un vapeur démonté, le *Léon-Blot*, destiné à naviguer sur le Chari. Arrivé en avril 1896 sur le Tomi, affluent de droite de la Kémo, il y fonda le poste de Krébedgé. C'était alors le point terminus de notre domination, mais, dans la pensée de Gentil, il ne fallait le considérer que comme une nouvelle étape sur la route du Tchad. Afin de mieux assurer la marche en avant, il consacra de longs mois à se concilier les bonnes dispositions des indigènes, et à explorer le pays qui sépare l'Oubanghi du Gribinghi. Lorsque tout fut prêt, en juin 1897, et que, morceau par morceau, le *Léon-Blot* fut transporté, puis remonté sur la Nana, Gentil se remit en route. Un nouvel arrêt lui fut imposé quand il arriva au confluent de la Nana et du Gribinghi, car il apprit que les musulmans de la contrée, conduit par le fameux Rabah, s'apprêtaient à lui barrer la route, et il était urgent de ne pas s'exposer à un désastre analogue à celui qui avait désorganisé la mission Crampel. Très sagement Gentil créa un nouveau poste à Gribinghi, envoya un de ses collaborateurs, Prins, au sultan Senoussi, sur le territoire duquel avait été assassiné Crampel, afin de s'assurer de ses bonnes dispositions, et ne se remit en campagne que le 20 août.

On entrait alors dans un pays inconnu, le Baghirmi, dont le souverain titulaire, Gaourang, résidait à Massénya ; mais l'anarchie y régnait en maîtresse. Le vrai maître de ces contrées dévastées par des guerres incessantes, Baghirmi, Bornou, Dar-Roungo, était ce chasseur d'esclaves, ce Rabah, qui avait déjà poussé au meurtre de Crampel, et dont l'autorité s'étendait de l'Adamoua à l'Ouest jusqu'au Wadaï à l'Est. Les origines de Rabah étaient mystérieuses. On n'a jamais su s'il était fils d'esclave ou de descendance royale. Serviteur ou favori du traitant Zobeir, qui s'était taillé dans le bassin du Bahr-el-Ghazal une véritable principauté, il demeura son principal lieutenant jusqu'à sa défaite et à la dispersion de ses bandes par les Egyptiens. Rabah échappa au désastre, et, suivi par les plus braves de ses anciens compagnons d'armes, s'enfonça dans le Sud, où il vécut de rapines jusqu'en 1891. C'est lui qui, dans son désir de s'approprier des fusils à tir rapide, fit assassiner Crampel par Senoussi, un des princes indigènes qu'il avait déjà réduits au rôle de tributaires. Il forma le projet de devenir le maître de l'Afrique centrale, et s'empara successivement du Baghirmi et du Bornou. Il

avait déjà commencé la conquête du Wadaï, lorsque notre arrivée dans le bassin du Chari l'arrêta dans ses progrès. Jugeant avec raison que, pour mieux soutenir la lutte, il lui fallait organiser ses nouveaux états, il s'établit dans le Bornou, à Dikoa, qui devint sa résidence. Rabah avait de réelles qualités d'administrateur. Il réussit à remplacer l'anarchie féodale qui désolait le pays par la dictature militaire et substitua au régime des razzias celui des impôts. Aussi les indigènes, bien que durement traités, s'habituèrent-ils à cette tyrannie nécessaire. Dikoa devint rapidement une vraie capitale, composée de deux villes, l'une extérieure réservée aux négociants et aux marchands, l'autre intérieure, entourée de fortifications régulières et contenant les palais de Rabah et de ses clients immédiats. Ce palais avait grand air avec ses larges rues, ses places intérieures, et ses salles garnies de tapis et de meubles où se pressait une foule de fonctionnaires. On eut dit une de ces villas mérovingiennes, si bien décrites par Augustin Thierry. Rabah s'était efforcé de constituer une armée nationale. Comme il n'a jamais manqué de négociants peu scrupuleux, tout disposés à vendre aux barbares des armes dont ils ne peuvent faire que mauvais usage contre les Européens, il avait réussi à se procurer un certain nombre de fusils à répétition et des munitions. Aussi se croyait-il en état de braver toute attaque européenne, aussi bien celle des Français qui s'avançaient contre lui, que celle des Allemands sur le territoire desquels il campait, car Dikoa se trouve dans le Bornou, c'est-à-dire dans la partie de l'Afrique centrale que les conventions antérieures réservaient à l'Allemagne.

Arrivée sur le Tchad. — Gentil agit avec prudence. Affectant de ne tenir aucun compte de Rabah, il signa avec Gaourang, le possesseur officiel du Baghirmi, un traité de protectorat et descendit paisiblement le Chari, pour arriver enfin au Tchad. Il passait, sans être inquiété, devant Koussouri et Goulfeï, villes occupées par les soldats de Rabah, et arrivait enfin, le 30 octobre, au lac sur les eaux duquel le *Léon-Blot* déploya les couleurs nationales. Il ne pouvait être question de reconnaître cette mer intérieure, car, d'un instant à l'autre, nos communications pouvaient être coupées. Gentil ne resta que trois jours sur le Tchad et revint au Baghirmi. Le sultan Gaourang s'empressa de confirmer le premier traité de protectorat, et consentit à recevoir près de lui, à Massénya, un résident français. Nous avions déjà signé un traité analogue avec Senoussi, le maître du Dar-Rounga.

Nous avions donc obtenu d'importants résultats, imposé notre protectorat au Baghirmi et au Dar-Rounga, contenu Rabah, et singulièrement étendu notre champ d'action. En outre, au point de vue économique, l'œuvre de Crampel, de Dybowsky, de Maistre et de Clozel se trouvait complétée, puisque tout le bassin du grand lac Africain était désormais ouvert à l'activité de nos négociants.

Massacre de Togbao. — La consécration de la victoire manquait encore à nos nouveaux comptoirs : Rabah se chargea de la donner. Il avait été comme exaspéré par la réception que ses prétendus tributaires du Baghirmi et du Dar-Rounga avaient faite aux Français. A peine la mission française avait-elle quitté Massénya que, réinstallant ses troupes à Koussouri et à Goulfeï ; il attaquait le sultan du Baghirmi, Gaourang, et le chassait de ses états. Ce dernier, incapable de résister, incendiait sa capitale et cherchait un refuge dans nos comptoirs.

Un ancien lieutenant de vaisseau qui s'était jadis distingué dans le Dahomey, Bretonnet, avait été nommé administrateur des territoires du Baghirmi et du Tchad. Il partit en septembre 1898 avec le lieutenant d'artillerie de marine Braun, une centaine de tirailleurs sénégalais, et les envoyés de Gaourang et de Senoussi qui étaient allés à Paris avec Gentil. En même temps que lui, mais dans un but purement commercial, étaient partis de Béhagle et Bonnel de Mézières, chargés de créer des factorerries tout le long de la route du Gribinghi au Tchad, et même au delà jusque dans le Wadaï. Les uns et les autres allaient devenir les victimes de Rabah.

Le 22 mars 1899 Bretonnet arriva au poste de la Nana, et le 30 mai à N'délé chez Senoussi. Persuadé que Rabah n'oserait pas l'attaquer, il s'enfonçait en plein Baghirmi, jusqu'à Togbao. C'est là qu'il apprit que toute l'armée de Rabah marchait contre lui. Or il n'avait avec lui que cinq Européens, une soixantaine de tirailleurs et environ quatre cents auxiliaires baghirmiens. Il ne pouvait évidemment lutter contre les 12 à 15.000 hommes de Rabah, dont 2.700 étaient armés de fusils à tir rapide. La prudence la plus élémentaire commandait donc la retraite, mais Bretonnet ne se rendait pas un compte exact de la situation. Il s'obstina et improvisa quelques retranchements autour de Togbao. Une première attaque des réguliers de Rabah fut, il est vrai, repoussée, mais Bretonnet reçut une balle en pleine poitrine. Après un second assaut notre position fut tournée, et, des hauteurs

qui la dominaient et qui furent enlevées par les assaillants partit un feu plongeant qui décima nos troupes. Bretonnet reçut une seconde blessure, cette fois mortelle. Autour de lui tombèrent tous ses compagnons. Trois d'entre eux furent seuls épargnés ; encore étaient-ils couverts de blessures. Quelques uns des auxiliaires baghirmiens parvinrent à s'échapper et portèrent dans le pays l'annonce du désastre, car c'était un vrai désastre que nous venions d'essuyer, et, si nous n'en tirions prompte vengeance, notre prestige était détruit et notre situation compromise.

Quelques jours plus tard on apprenait un nouveau malheur. De Béhagle avait persisté dans son projet de pénétrer très avant dans l'intérieur du pays. Il n'avait pas voulu écouter les sages conseils de Prins, qui, connaissant bien la situation, avait essayé de le détourner de son projet. Il arriva en effet jusqu'auprès de Rabah, à Dioka, mais fut presque aussitôt retenu comme prisonnier, fort maltraité, laissé presque sans vivres, et finalement pendu par l'ordre de Mebbé, un des fils de Rabah (mars 1899).

Seconde mission Gentil. — Gentil, nommé commissaire du gouvernement au Chari, avait bien essayé de prévenir la catastrophe, mais le temps lui avait fait défaut. Il n'avait à sa disposition que des troupes insuffisantes et encore étaient-elles dispersées. On lui avait adjoint dans sa nouvelle mission les capitaines Robillot, de Cointet, de Lamothe, le lieutenant Kieffer, les administrateurs Bruel, de Mostuéjouls, Pinel, trois interprètes arabes et deux cents Sénégalais. Afin d'arriver plus vite, on emprunta le chemin de fer belge, et, pour le transport du matériel, on se servit d'un vapeur hollandais et du *Léon XIII*, qui appartenait à Mgr Augouard, l'évêque du Congo. Les nouvelles étaient décidément mauvaises. Le bruit courait des victoires de Rabah et du massacre de nos compatriotes. Bien qu'aucun courrier ne fût arrivé, les nègres parlaient de grandes batailles, et leur attitude était suspecte. Gentil n'aurait pas mieux demandé qu'à courir en avant, mais, quand il arriva à Gribinghi, le 29 juillet 1899, le vapeur *Léon-Blot* était en si mauvais état qu'on ne pouvait songer à continuer la marche sans l'avoir réparé. Au moins expédia-t-il au secours de Bretonnet le capitaine Julien avec 150 hommes de renfort. Il était déjà trop tard. Un des survivants du massacre de Togbao, le sergent Samba-Soul, avait réussi à échapper. Ce fut lui qui apporta la nouvelle du désastre. Le capitaine Julien s'arrêta aussitôt, improvisa sur

les rives du fleuve le fort Archambault et s'occupa d'y concentrer les renforts. Gentil donna ses ordres en conséquence. Les capitaines de Cointet et de Lamothe l'eurent bientôt rejoint. Le capitaine Robillot n'arriva que le 9 septembre. La petite armée se trouva réunie à Fort-Archambault. La position avait été bien choisie. On avait utilisé une termitière pour y établir un magasin de munitions. Des fossés avaient été creusés et garnis de chausse-trapes avec des piquets pointus. Des palissades couronnaient les murs d'enceinte. La citadelle était donc à peu près inexpugnable pour des Africains, mais on ne pouvait s'y éterniser, car Rabah était dans le voisinage, et les hommes de Senoussi et surtout de Gaourang, très inquiets sur l'issue de la lutte, se dérobaient. Il était nécessaire de reprendre l'offensive et de démontrer par un coup de force que nous n'avions pas renoncé à nos projets.

Les missions Foureau-Lamy et Voulet-Chanoine. — En France d'ailleurs, pour mieux assurer la possession du Tchad, on avait organisé deux missions, qui, sur des chemins différents, devaient se rencontrer avec Gentil sur les rives du lac. La mission Foureau-Lamy arrivait par le Sahara, c'est-à-dire par le Nord. La mission Voulet-Chanoine arrivait par le Soudan, c'est-à-dire par l'Ouest. Il fallait, pour que la réunion s'opérât, qu'on se débarrassât de Rabah. Gentil ordonna l'entrée en campagne dans la direction du Nord. Il partait de Fort-Archambault le 23 octobre, descendait le Chari, arrivait à Togbao où il rendait aux cadavres de nos hommes les honneurs suprêmes, et, sans rencontrer de résistance, arrivait à Kouno, en avant de Koussouri. Rabah nous y attendait avec toute son armée. La bataille s'engagea aussitôt et elle fut sérieusement disputée (29 octobre). Les Africains se servaient avec adresse de leurs fusils à tir rapide et des canons qu'ils avaient enlevés à Bretonnet. Sans le courage de nos Sénégalais, ils n'auraient jamais été enfoncés. Encore eurent-ils le temps de se réfugier derrière les murs de Kouno, et d'y résister avec énergie. Nos tirailleurs durent brûler les faubourgs et pratiquer des brèches dans les murailles à coups d'obus. Quand ils s'élancèrent à l'assaut, ils furent accueillis par des feux de salve meurtriers. Un de nos officiers, de Possel-Deydier, fut tué au moment où il essayait d'arracher les palissades. On reconnut bientôt l'impossibilité de s'emparer du tata, qu'on se contenta de canonner à distance. Il est vrai que les assiégés, démoralisés par les pertes effroyables qu'ils avaient

subies, ne tentèrent aucune sortie. La bataille avait duré huit heures, sous un soleil de feu, sans manger et sans boire. Sur les 344 Français 46 avaient été tués, et 106 blessés. Près de la moitié de l'effectif se trouvait ainsi hors de combat. Certes les morts de Togbao étaient vengés, et la jonction avec une au moins des deux missions, la mission Voulet-Chanoine, était désormais facile, mais la victoire n'était pas complète. Nos canons étaient hors de service, les munitions faisaient défaut, il ne restait plus que 60 cartouches par homme, on n'avait plus que quatre jours de vivres, et il fallait s'occuper des blessés. Gentil ordonna donc la retraite sur Fort-Archambault, où il arriva sans être inquiété, puis sur Gribinghi, où il rentra le 16 novembre. Si les Baghirmiens nous avaient aidés dans cette marche hardie, Rabah, pris entre deux feux, serait probablement tombé entre nos mains. La bataille de Koumo eut du moins ce résultat de les confirmer dans notre alliance et de les rendre plus confiants.

Ce fut alors qu'on apprit une déplorable nouvelle. Les chefs d'une des trois missions qui s'étaient donné rendez-vous sur le Tchad, Voulet et Chanoine, renonçant à un passé glorieux ou affolés par des rêves de grandeur irréalisables, s'étaient déclarés indépendants, et avaient essayé d'entrainer leurs hommes dans cette révolte insensée. Toute jonction devenait impossible. La guerre civile était même imminente, et Gentil n'avait plus sous ses ordres que 270 hommes en état de combattre. Heureusement les officiers coupables furent abandonnés et fusillés par leurs propres soldats, et les lieutenants Joalland et Meynier prirent le commandement de la colonne et continuèrent à marcher au rendez-vous assigné, mais Gentil ignorait ces détails, et, quand il descendit de nouveau le Chari pour essayer de rejoindre ses collègues, il craignait fort de s'avancer au-devant d'un désastre : mais l'honneur lui imposait cette marche en avant. Il n'hésita pas et donna le signal du départ.

Réunion des trois missions. — Pendant ce temps la mission Foureau-Lamy, ou mission saharienne, arrivait au Tchad dont elle contournait la rive septentrionale. Elle opérait sa jonction, le 18 février 1900, au village de Déguenémidji, avec le lieutenant Joalland et une partie de la mission de l'Afrique centrale, et cinq jours après, à Goulfeï, avec le lieutenant Meynier et le reste de la mission. De Goulfeï, les Français remontaient le Chari jusqu'à son confluent avec le Logone, enlevaient Koussouri aux troupes de Rabah, prenaient le

contact dès le 2 avril avec l'avant-garde de la mission Gentil, qu'ils rejoignaient enfin à Mandjafia le 11 avril. Cette fois, tous les anneaux de la chaîne de nos postes étaient soudés depuis la Méditerranée jusqu'au Congo, et, pour asseoir notre domination définitive, il ne restait plus qu'à vaincre Rabah.

Bataille de Koussouri. — Le commissaire du gouvernement au Chari, Gentil, prit alors la direction effective des trois missions, dont il confia le commandement militaire au commandant Lamy. Nos troupes reprirent aussitôt la direction du Nord afin de livrer à Rabah une bataille décisive. L'ancienne mission du Chari comptait alors 340 combattants, celle du Sahara 274 et celle de l'Afrique centrale 174, en tout 798 hommes, plus 600 Baghirmiens et environ 200 cavaliers auxiliaires. Jamais encore, dans l'Afrique centrale, n'avaient été concentrées des forces aussi imposantes. Rabah, de son côté, avait réuni la plus grande partie de son armée à cinq kilomètres au nord de Koussouri. Elle comprenait environ 5.000 hommes, 600 chevaux et 4 canons. Elle s'appuyait en outre sur les solides murailles du tata de Koussouri, vaste carré d'environ 800 mètres de côté, protégé par un remblai en terre, en avant duquel le terrain avait été soigneusement déblayé pour permettre les feux de salve. Après un violent combat d'artillerie qui se prolongea près de trois heures, la colonne Robillot réussit à enlever le point d'appui principal de l'ennemi, mais une décharge imprévue jeta par terre le commandant Lamy, le capitaine de Cointet et plusieurs de nos hommes. Exaspérés par cette résistance, nos tirailleurs se ruèrent à l'intérieur du tata, où les attendait un triste spectacle, plusieurs centaines de morts et de mourants, et parmi eux des femmes et des enfants atteints par nos projectiles ou transpercés par nos baïonnettes. Rabah était au nombre des blessés. Il essayait de s'enfuir, quand il fut reconnu par un tirailleur, et aussitôt tué et décapité. Près d'un millier d'Africains restaient sur le champ de bataille. Tous leurs drapeaux, et les canons pris autrefois à Bretonnet, tombaient entre nos mains. C'était une grande victoire, mais combien chèrement achetée ! 19 morts, 53 blessés, et parmi ces derniers, presque tous nos officiers, Robillot, Galland, Meynier, de Chambrun. (22 avril 1900).

Dispersion des partisans de Rabah. — Un des fils de Rabah, Fadel Allah, s'était cantonné à Logone et avait appelé à lui tous les fuyards. Il importait de ne pas laisser se reconstituer un centre

possible de résistance. Dès le 25 avril, le capitaine Reibel commençait la poursuite, et refoulait les vaincus dans la direction de Dikoa. On pénétrait alors sur le territoire allemand. Reibel demanda et obtint l'autorisation de continuer la poursuite, mais, quand il arriva à Dikoa, la ville était déjà évacuée, non sans avoir été pillée au préalable. La poursuite continua, ardente et sans rémission. Chassé de ses camps retranchés, de Déguemba et d'Iogué, le chef africain réussit à s'enfoncer dans le désert, mais il laissait entre nos mains ses munitions, ses approvisionnements et près de 8.000 prisonniers. Il était donc réduit à l'impuissance. Les chefs rahbistes se rendaient si bien compte de la situation que tous, les uns après les autres, ils demandèrent à faire leur soumission et remirent les armes perfectionnées qui les avaient rendus si redoutables. A la fin de mai 1900, tout semblait terminé. Nos alliés de Baghirmi et du Dar-Rounga n'avaient plus à craindre ni razzias, ni vengeances rétrospectives. Nous avions conquis : il ne restait plus qu'à organiser.

Le colonel Destenave ne voulut pourtant rien entreprendre avant de s'être débarrassé définitivement du Fadel Allah, qui venait de faire une nouvelle incursion jusqu'au Chari. Le 23 août 1901 le capitaine Dangeville surprenait, dans le tata de Goudjba, après six jours de marches forcées, les bandes rahbistes. Fadel Allah était tué dans la bataille, ses lieutenants et ses soldats étaient obligés de rendre leurs armes, et ce brillant succès consolidait notre domination.

Le colonel poussait aussitôt l'occupation française à l'est du Tchad, dans le Kanem et le Ouadaï. Le 20 janvier 1902, le commandant Tétart livrait un premier combat victorieux à Bir-Alali, qui dégageait le Kanem, et en mars le capitaine Truffert remportait un second succès. Des postes nouveaux étaient aussitôt créés à Dagana, à N'gouri devenu fort Millot et à Mao. Ces postes étaient approvisionnés par les habitants des nombreuses îles du lac Tchad, dont nous obtenions le concours après les avoir battus. Sans doute le colonel Destenave se contentait d'observer le Ouadaï, car il n'avait pas de forces suffisantes pour triompher de la résistance probable des tribus musulmanes, mais toute la région du lac Tchad était désormais soumise, et il put rentrer tranquillement à Fort-Lamy. C'est aujourd'hui une ville de 4000 âmes, entourée de dix villages et d'une vaste culture. Quant aux rives du Chari, naguère désertes et dévastées, elles commencent à se couvrir de champs cultivés et de villages florissants. Les indigènes

sont pleins de confiance. Tout annonce une ère nouvelle de progrès et de prospérité.

La paix française. — Aussi bien le difficile n'était pas de retenir dans le devoir les populations conquises. Ce sont les Bandas, paisibles agriculteurs, tisserands ingénieux, et travailleurs enchantés de goûter enfin les douceurs de la paix, ou bien les Mandjas, qui, toujours razziés, étaient devenus très craintifs, mais ne tardèrent pas à comprendre que la domination française leur apportait la sécurité, et leur permettait de cultiver leurs champs de manioc et de riz, d'explorer dans les forêts les lianes à caoutchouc, ou de prêter leurs épaules au dur labeur des transports. Gentil se contenta d'occuper quelques positions stratégiques, moins contre eux que contre une attaque éventuelle des derniers partisans de Rabah, fort Lamy en face de Koussouri, forts Cointet et Bretonnet sur le Chari. Les forts Archambault et Gribindgi existaient déjà. Krébedgé et la Kemo occupaient l'espace intermédiaire jusqu'à l'Oubanghi, et tous nos postes se trouvaient reliés du Tchad au Congo. Lorsque Gentil rentra à Brazzaville (2 janvier 1901), il avait le droit d'être fier de son acte et il avait certes bien mérité de la patrie.

Sans doute, bien des progrès restaient encore à accomplir. A vrai dire, le pays n'avait été que traversé. Il n'était encore ni complétement reconnu, ni même occupé. Ce qui compliquait la situation c'était la difficulté des transports. Les marchandises ne circulaient qu'avec peine à travers ces forêts entrecoupées de fondrières. Elles mettaient près d'un an pour arriver de Loango à Banghi. De Béhagle, en 1898, avait perdu neuf mois pour amener sa mission sur la Tomi, point de départ de son voyage vers le Nord. Gentil n'avait atteint les Ouaddas que dix mois après son débarquement, et n'avait été rejoint par son matériel qu'après quatre longs mois d'attente. Aussi une tonne de marchandises revenait-elle à mille francs pour la montée par le chemin de fer, et à cinq cents francs du point terminus à Banghi par bateau. Dans ces conditions tout commerce devenait bien difficile. Il était donc nécessaire de créer tout un système de routes et au besoin de chemins de fer. Il fallait, de plus, relier nos nouvelles possessions à la région du Niger et au Soudan, tout au moins par des pistes bien tracées. Mais une pareille œuvre ne s'improvise pas ! N'est-ce pas beaucoup de l'avoir entreprise et de la continuer avec persévérance !

Mission Chevalier. — Un premier succès vient d'être obtenu par la mission Chevalier organisée en 1902 par le général de Trentinian. Parti de Brazzaville le 3 août 1902, Chevalier arrivait sur la Kemo, à Krébedgé, le 31 du même mois, et y créait un jardin d'essai. En quelques semaines 460 espèces ou variétés de plantes utiles étaient ensemencées ou transplantées, et toute une forêt de citronniers, de mandariniers et d'orangers sortait de terre. La mission s'engageait ensuite dans les états du sultan Senoussi. Le pays était horriblement ravagé par la guerre, et les indigènes du Haut-Chari, les Mandjas, décimés par les razzias et la famine, se trouvaient dans un état d'affaissement lamentable. Senoussi fit bon accueil aux Français dans sa résidence de Ndélé. Il les invita à un grand tabour ou revue dans laquelle figurèrent 1.500 soldats. Il leur permit, ce qui était plus utile, d'étudier les productions locales, noix du palmier à huile, fibres du raphia, poivre et café sauvage. Avant d'arriver à Fort-Archambault (22 mai 1903) la mission s'engagea dans une immense lagune de 150 kilomètres de longueur où s'écoulaient cinq rivières, jadis entrevues par les Portugais. Le pays était fort giboyeux. Il était aussi bien cultivé par les Saras, nègres de haute stature, à large tête, cultivateurs laborieux et nettement anthropophages. Ils formaient une société policée, avec des chefs, et vivaient dans des villages, construits sur des mamelons, et fortifiés par des arbustes épineux. Les champs, cultivés en sorgho, étaient couverts d'arbres et ressemblaient à des vergers. A côté d'eux les Bonas, les Sokoros et les Noubas, réfugiés dans leurs cabanes en forme de ruches campées sur des rocs inaccessibles où ils grimpaient à la moindre alerte, vivaient comme à l'époque préhistorique. La contrée tout entière avait jadis été parcourue par un lacis de canaux qui devait lui donner l'aspect des Pays-Bas.

Chevalier pénétra ensuite dans le Baghirmi, région imperméable et sans pente, où se sont établies de véritables colonies de nègres convertis à l'islam. Notre allié Gaourang s'était installé dans une résidence provisoire, à Tejena. Le pays était, d'ailleurs, couvert de ruines qui laissaient une impression douloureuse, et dans les plaines marécageuses, garnies d'arbustes épineux, galopaient des bandes d'autruches.

La mission était de retour en septembre 1903. Ses membres avaient pu se convaincre de la grande richesse du sol. Partout des lianes à caoutchouc, de la kola, du café, au centre de grandes facilités pour la culture du coton; au nord, des forêts d'acacias à gomme, et une popu

lation intelligente, très supérieure aux autres nègres, et déjà pourvue d'une demi-civilisation. L'avenir colonial s'annonce donc sous d'heureux auspices, et tout permet d'espérer que, dans cette contrée, si longtemps malheureuse, s'ouvrira, grâce à la pénétration française, une ère de prospérité.

Mission Lenfant. — Une nouvelle mission, celle du capitaine Lenfant, permet de concevoir de vastes espérances. Le capitaine, déjà connu par d'importants voyages sur le Moyen-Niger, estimait que le ravitaillement de notre colonie par le Niger était possible. Il croyait que, en remontant le Niger et son affluent la Bénoué, il serait relativement aisé de trouver une voie de communication avec le Logone, affluent du Chari, et par conséquent avec le lac Tchad. On le chargea de vérifier son hypothèse. Parti de Bordeaux en 1902, il arrivait bientôt sur la Mayo-Kebi, affluent de la Bénoué, et la remontait jusqu'au village de Lata. Vingt kilomètres à peine séparent Lata des marais du Toubouri qui se jette dans le Logone, mais une haute chute, ou plutôt un escalier de cascades, d'une centaine de mètres, coupe en deux tronçons cette route merveilleuse et nécessite un jour de portage. De Lata à Gourounsi, premier village du Toubouri, il ne peut donc être question de navigation, mais les marais de Toubouri conduisent directement, surtout à l'époque des hautes eaux, au Logone et au Chari, et, comme depuis Forcados, enclave française sur le Niger jusqu'à Lata, et depuis le Toubouri jusqu'au Tchad, il n'y a ni bancs de sable, ni rochers, et que des bateaux à vapeur de 80 à 100 tonneaux y peuvent naviguer à l'aise, c'est fatalement par cette dépression de la Mayo-Kebi et du Toubouri que passera la future voie commerciale reliant les deux bassins du Niger et du Tchad. L'adoption de cette voie entraînera une grande économie de temps et d'argent. On a déjà calculé qu'il suffirait de soixante-dix jours environ de Bordeaux au Tchad au lieu de cinq mois par le Congo, et que la tonne ne coûterait comme transport que 500 francs, avec seulement 1 à 2 o/o de déchet, au lieu de 1.500 francs avec 50 ou 60 o/o de déchet par la voie du Congo. C'est donc toute une révolution économique qui se prépare, et à l'avantage de la France.

CHAPITRE IV

EN MARCHE VERS LE NIL

En Marche vers le Nil

Nécessité de la marche en avant. — Le capitaine Marchand, un des héros de la conquête africaine, écrivait le 9 octobre 1896 à son ami le peintre Castellani, qui était allé chercher dans le continent noir des paysages nouveaux et des scènes inédites : « Eh bien, comment jugez-vous l'Afrique ? quelle impression de début vous a-t-elle produit ? mauvaise sans doute, un peu terrifiante. n'est-ce pas ? Vous avez assisté à une période très difficile, très critique même, et qui a pu paraître un moment désespérée. Vous en avez pris votre part. Croyez que vous avez eu là un spectacle des premières loges. C'est fini ! La période critique et incertaine est maintenant derrière vous. La machine est engravée et elle fonctionne à toute pression. Devant nous maintenant le repos et la vie au grand air du Congo et de l'Oubanghi pendant trois mois, ensuite la grande vie de brousse et d'aventure. Vous voilà aguerri, Africain et capable de m'accompagner partout. C'était un apprentissage nécessaire, et je suis sûr que vous savez déjà compter la vie pour ce qu'elle vaut réellement pour venir ici, et vous asseoir sur le danger dès qu'il se montre. »

Telle est, en effet, l'impression qui se dégage quand on pénètre dans cette mystérieuse Afrique, qui, sans doute, nous réserve encore bien des surprises. A l'étonnement succède la curiosité. A la stupeur le désir d'aller plus avant. On est comme grisé par le danger. On est saisi par la fièvre de la découverte. Le Gabon avait conduit à l'Ogooué, puis au Congo, le Congo à la Sangha, à l'Oubanghi, au Tchad ; mais

il était une autre région qui attirait déjà nos explorateurs, et exerçait sur leur esprit une véritable fascination. De l'Oubanghi ils voulaient arriver au Nil, et étendre l'action de la Franae jusque dans le bassin supérieur de ce grand fleuve. Ils le voulaient d'autant plus que nous avions presque des droits de premier occupant.

Premières explorations dans le bassin du Haut-Nil. — Depuis l'expédition de Bonaparte, on s'était habitué en France à considérer l'Egypte et ses dépendances, même lointaines, comme terres soumises à notre influence. Encouragés par Méhémet Ali et par ses successeurs, nombre de nos compatriotes avaient exploré la vallée du grand fleuve. Nous n'avons pas à raconter ici les voyages qui rendirent célèbres les noms de Caillaud, de Linant de Bellefonds, de Mariette, de Peney, de Cuny, etc., etc. Qu'il nous suffise de rappeler, à partir de l'année 1870, les excursions des frères Jules et Ambroise Poncet dans le Soudan équatorial. Ces deux intrépides négociants furent les premiers à s'aventurer dans le pays des Mombouttous, des Chilloucks, des Dinkas et des Niams-Niams. Ils fondèrent jusqu'à neuf zéribas ou comptoirs, échelonnés sur une surface plus grande que la France, et se soutenant les uns les autres. Opposés au commerce des esclaves, ennemis de ces pourvoyeurs de harems, de ces spéculateurs éhontés, qui, affranchis par l'éloignement du contrôle des consuls, masquaient, sous les apparences d'un commerce licite, de honteuses spéculations, ils ne voulurent être que chasseurs d'éléphants. Sans crainte ils s'aventurèrent dans des forêts inextricables et de mouvants marécages. L'ivoire s'accumula dans leurs magasins. Leurs relations s'étendirent. Ils devinrent les arbitres de ces populations primitives que ralliat à eux la noblesse de leur caractère et la droiture de leur conduite. Ils auraient voulu étendre à ces sauvages la protection de la France, mais le temps leur manqua pour achever leur œuvre. D'ailleurs les forces humaines ont des limites, et ils avaient non seulement à combattre contre les fauves, et à repousser les attaques de leurs concurrents, mais surtout à lutter contre la nature. Ne leur fallut-il pas passer jusqu'à trois mois sur un terrain de cinquante pas de longueur sur huit de largeur, et du 20 août au 20 septembre rester exposés à des pluies continuelles ! Ambroise n'avait que 33 ans quand il mourut, épuisé de fatigue, bientôt suivi dans la tombe par son frère Jules, qui n'avait que 32 ans (août 1873). Honneur à ces vaillants ! Ce furent des précurseurs, et ils occupent une place distinguée dans le martyrologe de nos explorateurs africains.

Les deux frères Linant de Bellefonds furent également des victimes de l'Afrique. L'un et l'autre périrent misérablement à quelques jours d'intervalle. Le premier mourut victime du climat au commencement de 1875 et le second fut assassiné. Il avait reçu la mission de se rendre à la cour d'un des despotes africains le roi de l'Ouganda, M'tésa, afin d'en obtenir la permission d'explorer complètement les deux lacs Albert et Victoria. Il fut bien reçu par le souverain indigène, et y rencontra le célèbre Stanley; ce furent les derniers beaux jours de l'infortuné. Dans une excursion sans importance, aux environs de Lado, sa troupe était attaquée par la tribu féroce des Moorzis et massacrée sans qu'il en restât un seul homme. Sans doute il fut bientôt vengé par Gordon Pacha, mais sa mort était un accident déplorable, car il était jeune et plein d'ardeur.

On sait comment ces splendides régions furent brutalement occupées par la Barbarie. Pendant plusieurs années Madhistes, Egyptiens, Anglais et indigènes s'y entregorgèrent. La France, volontairement ou non, fut obligée de se tenir à l'écart, mais le souvenir de nos explorateurs ne se perdit jamais, et, quand recommencèrent les expéditions sérieuses, nous étions précédés dans toute la vallée du Nil par une réputation de bienveillance et de loyauté, qui devait nous être bien utile.

Jusqu'alors les Français avaient exploré la région en remontant le fleuve, c'est-à-dire du Nord au Sud. Les circonstances nous amenaient dans une toute autre direction, et, cette fois, c'était du Sud-Ouest que nous allions commencer nos investigations. De nouveaux venus, les Belges, devaient être nos adversaires, ou plutôt nos rivaux. Fondateurs et possesseurs du Nouvel Etat libre du Congo créé de toutes pièces à la conférence de Berlin en 1885, et reconnu par l'Europe entière, les Belges auraient voulu s'emparer de tout le bassin supérieur de l'Oubanghi, du côté de sa branche septentrionale, le M'bomou, et, de là, s'avancer vers le Nil. Ils avaient d'abord soutenu que l'Ouellé était la tête de l'Oubanghi, puis ils avaient attribué cette qualité au M'bomou, et réclamaient le bassin des deux rivières. Dès 1890, l'un d'eux, Van Gèle, avait fondé le poste de Yakona au confluent de l'Ouellé et du M'bomou et ceux de Bangasso, Rafaï et Zemio sur la rive droite du cours d'eau contesté, ce qui nous coupait la route au Nord et à l'Est. A ces empiètements, Savorgnan de Brazza avait aussitôt répondu en envoyant fonder, par Gaillard, les postes de Mobaye et des

Abiras sur l'Oubanghi; mais la situation ne tarda pas à se compliquer, et les indigènes, sourdement travaillés par les Belges, prirent une attitude hostile. Une de leurs tribus, celle des Boubous, se révolta et massacra un de nos résidents, de Poumeyrac. Liotard, un pharmacien des colonies, avait remplacé Gaillard. Malgré la fermeté de son attitude, il se sentait débordé, lorsque lui arriva un secours inattendu. Le duc d'Uzès, qui consacrait les ardeurs de sa jeunesse et sa grande fortune à l'œuvre patriotique de l'expansion française en Afrique, arriva aux Abiras en septembre 1892 avec le lieutenant Julien et quarante tirailleurs sénégalais. Liotard se trouva dès alors en état de punir les assassins de Poumeyrac et de rétablir l'ordre; mais le duc d'Uzès mourut en juin 1893; Julien, malade, fut obligé de retourner à la côte et Liotard se trouva de nouveau bien isolé et peu en état de combattre les prétentions Belges.

Alliance anglo-belge. — Les Belges, au contraire, encouragés par le succès, non seulement se maintenaient sur leurs positions, mais encore débordaient au delà du M'bomou. Avec une activité et une continuité dans leurs projets qui est tout à leur honneur, ils lançaient à la fois quatre missions dans quatre directions différentes : Homolet descendait le Chari jusqu'à M'bélé afin de nous couper la route du Tchad, La Kétulle s'engageait dans le Dar-Fertit et fondait un poste à Hofrag, Fiévez pénétrait dans le bassin du Bahr-el-Ghazal, et Van Kerkoven atteignait le Nil à Wadelaï. Le plus grave était que le souverain du Congo, Léopold II, se rapprochait de l'Angleterre, et signait avec elle le traité du 14 mai 1894, par lequel il s'attribuait une grande partie du Bahr-el-Ghazal, mais à la condition expresse de céder à son nouvel allié tout le long de la frontière orientale, entre les lacs Tanganiyka et Albert-Edouard, une bande de terrain de vingt-cinq kilomètres de largeur, qui permettrait d'unir à l'Egypte les colonies de l'Afrique centrale. Le Congo belge ne cédait, il est vrai, qu'un territoire restreint, et gagnait un pays très étendu, mais l'Angleterre gagnait bien davantage puisque le Cap se trouvait directement relié à Alexandrie.

Convention d'août 1894. — Or le souverain du Congo avait signé ce traité sans se préoccuper du droit de préemption en faveur de la France, reconnu et affirmé par des conventions authentiques. En outre tous les territoires allemands en Afrique étaient désormais enclavés en territoire anglais, et tout rapprochement, toute jonction

leur étaient interdits. La France et l'Allemagne unirent aussitôt leurs protestations. Le roi Léopold, qui ne se sentait que mollement soutenu par l'Angleterre, n'osa pas soutenir la guerre contre ses puissants voisins. Non seulement il renonça à la plus grande partie des contrées qu'il s'était indûment adjugées, mais encore retira la cession à l'Angleterre de la fameuse bande de vingt-cinq kilomètres. Deux traités signés avec l'Allemagne et avec la France consacrèrent ce modus vivendi, et la convention du 4 août 1894 régla la frontière définitive entre la France et le Congo belge. Elle était constituée par le thalweg de l'Oubanghi jusqu'au confluent de l'Ouellé et du M'bomou, le thalweg du M'bomou jusqu'à sa source, et une ligne droite rejoignant la crête de partage des eaux entre les bassins du Congo et du Nil jusqu'à son intersection par le méridien 27°40' Est de Paris.

Missions Monteil et Decazes. — Un décret en date du 13 juillet 1893 avait déjà détaché du Congo français les territoires du Haut-Oubanghi et les avait constitués en colonie autonome avec le colonel Monteil comme gouverneur. C'était le moment où on avait à redouter un conflit avec les Belges, et Monteil avait été choisi parce qu'on connaissait son ardeur et son esprit d'initiative. On avait même organisé une petite armée d'environ 500 soldats, commandés par huit officiers, dont le capitaine Decazes, et, dès la fin de 1893, le gros des troupes s était déjà mis en route. Sur ces entrefaites fut signée la convention de juillet 1894. Il n'était plus question de trancher le différend par les armes. Le départ de Monteil fut aussitôt retardé, puis contremandé, et le capitaine Decazes, qui se trouvait déjà sur les lieux, fut désigné pour prendre l'intérim.

Decazes s'installa aussitôt aux Abiras, c'est-à-dire au confluent de l'Ouellé et du M'bomou, et procéda à l'occupation des territoires laissés en arrière, entre le M'bomou et le Kato, autre affluent de l'Oubanghi. Toutes les tribus riveraines firent alors leur soumission, et le protectorat français était partout reconnu, lorsque, en mars 1895, revint Liotard, nommé à titre définitif à la place de Monteil.

Mission Liotard. — Aidé par les capitaines Vermot, Ditte et Hossinger, Liotard pris alors possession des postes rétrocédés par les Belges. Nos officiers entrèrent à Bangasso, à Rafaï, à Zemio (été 1894), et signèrent avec les chefs Azandés ou Niams-Niams de la région des traités de protectorat. Liotard obtint un succès plus éclatant

encore. Accompagné du capitaine Hossinger, il arrivait en février 1896 dans le bassin du Haut-Nil, à Tambourah sur la Soueh, affluent du Bahr-el-Ghazal, et enchaînait le Sultan à notre alliance. Un an plus tard, en juin 1897, il occupait Dem-Ziber, ancienne moudirieh égyptienne, et s'y établissait solidement. Il créait même des plantations pour assurer l'existence de son escorte, car les indigènes pillés et massacrés par les Mahdistes, alors maîtres de Khartoum, avaient fait partout le vide devant eux. Il est vrai que, dans ces postes nouveaux, nous étions bien exposés, non seulement parce que nous étions sous la menace d'une attaque des Mahdistes, et peut-être de quelque retour offensif des Anglais et des Belges, mais aussi parce que nos forces étaient insuffisantes et que nous étions éloignés de toutes nos communications. C'est alors que le gouvernement français se décida à envoyer au secours de Liotard des renforts dont il confia le commandement à un officier déjà signalé par son intrépidité et par les nombreux services qu'il avait rendus à la cause africaine, le capitaine Marchand.

Mission Marchand. — La mission Marchand a pleinement réussi, et, du jour au lendemain, son chef est arrivé à la renommée. D'imprudents amis ont même voulu lui faire jouer un rôle politique, mais, à l'heure actuelle, il expie, et sans doute regrette, dans les loisirs d'une retraite prématurée, les entraînements de la popularité. Les qualités dont il a fait preuve lors de la mission qu'il dirigeait n'en sont pas moins incontestables, et ce serait la pire des injustices que de ne pas essayer de les mettre en lumière.

Parti de Marseille le 25 juin 1896, Marchand débarquait à Loango, le 23 juillet. On lui avait donné comme compagnons les capitaines Baratier, Germain et Mangin, le lieutenant Largeau, le lieutenant de vaisseau Morin, l'enseigne Dyé, l'interprète Landeroin, le docteur Emily, douze sous-officiers français et cent cinquante tirailleurs sénégalais. Il disposait de deux petits vapeurs, *Faidherbe* et *Duc-d'Uzès*, et de trois chalands en aluminium, *Pleigneur*, *Crampel*, *Lauzière*. Retenu plusieurs mois dans le Bas-Congo, il n'arrivait à Banghi qu'en mars 1897, et entrait tout de suite en pays presque inconnu.

Détermination des eaux congolaises. — Il s'agissait, en premier lieu, de déterminer l'extrémité navigable des eaux congolaises. Or, le M'bomou n'avait pas encore été exploré dans tout son cours. On savait seulement qu'il était entrecoupé de chutes et de rapides. Une première reconnaissance conduisit en amont des passes de Baguessé. Tantôt on

lançait sur la rivière bateaux et chalands, tantôt on prenait la route de terre en traînant sur des rouleaux les embarcations, auxquelles s'attelaient plusieurs centaines de porteurs. On renouvelait ainsi les vieilles méthodes égyptiennes, dont les bas-reliefs ont conservé le souvenir. De Baguessé à la source du fleuve et des hauts affluents, aucun Français n'avait encore pénétré dans la région. Pendant que les uns opéraient par la route de terre le transport des deux mille charges du convoi, les autres découvraient un bief qui permettait de remonter le M'bomou et son affluent, la Boko, jusqu'à 70 kilomètres de Tambourah : c'est au confluent de la Boko et de la Méré, à 3.360 kilomètres de Brazzaville. Le 10 septembre, toute la flottille se trouvait réunie à ce point extrême. La première difficulté était donc vaincue. Il ne restait plus qu'à passer dans le bassin du Nil.

Arrivée dans le bassin du Nil. — Le capitaine Marchand avait déjà exécuté une reconnaissance préliminaire dans le territoire des Bongos et des Mittous. Il avait même occupé le poste égyptien de Rombeck, et s'était avancé jusqu'à 80 kilomètres de Lado pour s'assurer qu'il n'avait été précédé ni par les Anglais, ni par les Belges. Le champ était libre. Aucun Européen n'avait été signalé. Désireux de déterminer le point de départ des eaux nilotiques, il descendit lui-même la Soueh sur une pirogue grossièrement taillée dans un tronc d'arbre, et avec quatre noirs de l'Oubanghi. Après trois jours d'une course émouvante à travers les rapides, descendant le flot avec une rapidité de 120 kilomètres par 24 heures, il reconnut que la Soueh devenait navigable à Kodjaleh, et il la descendit jusqu'à son confluent avec l'Ouaou. Le voyage de retour fut pénible, car il ne rejoignit qu'à la fin de septembre, et sur les hauts plateaux, la mission qui venait enfin de recevoir son matériel.

Ce matériel il fallait le transporter du bassin du Congo dans celui du Nil, unir par conséquent le poste de la Méré à Kodjaleh. Alors commence un travail extraordinaire. A travers la brousse, à coups de pioche, de hache ou de mélinite, on s'ouvre une route de 160 kilomètres de longueur. En un mois deux cents tirailleurs et un millier d'indigènes effectuent cette tâche. Puis, par cette route improvisée, on transporte, pièce par pièce, la flottille tout entière, d'abord à Kodjaleh, puis jusqu'au confluent de l'Ouaou, et, pour assurer la sécurité des communications, on crée, d'abord entre ces deux points, le poste des Rapides, puis, à sept kilomètres en aval du confluent de la Soueh et



de l'Ouaou, à Kontchouck-Ali, fort Desaix, où Marchand établit son quartier général. (Janvier 1898).

Occupation de Fachoda. — Ce n'était là qu'une base d'opérations. En effet, la mission entre tout de suite en relations avec les indigènes, Dinkas et Diouns, noirs belliqueux et relativement civilisés, qui agréent nos avances et semblent disposés à accepter notre protectorat. Le capitaine Germain part du poste des Rapides pour le pays de Tendj. Le lieutenant Mangin conduit un détachement en observation à Dhour-Ghattas. Le lieutenant Largeau reconnaît le Bahr-el-Homr, affluent du Bahr-el-Ghazal. Le capitaine Baratier et l'interprète Landeroin, avec vingt tirailleurs et huit pagayeurs, descendent la Soueh et arrivent au Bahr-el-Ghazal. Arrêtés par les bancs d'herbes flottantes, déjà signalés par les anciens géographes, ils se perdent dans d'immenses marécages, où ils se frayent à grand peine un passage. Ils arrivent pourtant, après avoir démontré la navigabilité de la Soueh jusqu'au Bahr-el-Ghazal et ils descendent ce grand cours d'eau jusqu'à son confluent avec le Nil (24 février). Le problème de la jonction de nos établissements du Congo avec le Nil était donc théoriquement résolu, et il ne restait plus qu'à assurer à notre nouvelle colonie cet important débouché. Aussi Marchand n'hésita-t-il pas à s'engager dans la voie si péniblement mais si glorieusement ouverte. A son tour il se mit en route, mais avec un itinéraire bien connu. Le 10 juillet il arrivait à Fachoda, non loin du confluent du Bahr-el-Ghazal et du Sobat. C'était un ancien poste égyptien, abandonné depuis de longues années. Il en prit aussitôt possession au nom de la France, et, pour mieux marquer sa résolution, non d'y camper, mais de s'y établir, fit défricher une certaine étendue de terrain, où il planta des légumes d'Europe. Il avait malheureusement compté sans les jalousies anglaises.

L'Angleterre, en effet, avait formé le projet d'établir sa domination sur tout le bassin du Nil. Notre arrivée imprévue à Fachoda la déconcertait ; mais elle s'était déclarée la protectrice de l'Egypte et Fachoda avait jadis appartenu à l'Egypte. Dès le mois de mars 1896, une armée anglaise, commandée par le général Kitchener, était entrée en campagne pour reprendre les provinces soudaniennes, dont le Mahdi s'était emparé depuis 1885. Kitchener avait, en effet, réussi à occuper le Dongola (septembre 1896), et était rentré à Khartoum (2 septembre 1898). Ce fut alors qu'il apprit, à son grand désappoin-

tement, que les Français l'avaient devancé à Fachoda. Il remonta aussitôt le Nil, bien déterminé à revendiquer, et, au besoin, à soutenir par la force les droits de l'Angleterre. Il arriva en effet (19 septembre) à Fachoda, où Marchand l'accueillit avec courtoisie, et se donna même la satisfaction de lui envoyer une caisse de légumes frais cueillis dans son jardin, mais en déclarant que, jusqu'à nouvel ordre, il maintiendrait sa position. Kitchener, de son côté, fit planter le drapeau anglo-égyptien en arrière du camp français, et le fit garder par deux bataillons soudanais. Les armées étaient en présence. Le conflit tournait à l'état aigu. D'un instant à l'autre pouvait éclater la guerre.

Hostilités anglaises. — Quand on apprit en Angleterre l'arrivée des Français sur le Nil, l'émotion fut immense. Les Anglais non seulement étaient atteints dans leur amour-propre national, mais encore lésés dans leurs intérêts et menacés de la concurrence française. L'opinion publique se déchaîna. Soutenus par une presse patriotique jusqu'à l'excès, nos voisins d'Outre-Manche se préparèrent résolument et ouvertement à la guerre. Le gouvernement français commit alors la lourde faute de ne pas montrer assez d'énergie. Il est incontestable que Marchand avait agi sans instructions bien précises, mais n'opérait-il pas en pays abandonné, et n'avait-il pas le droit de le considérer comme res nullius ? D'ailleurs il avait pour lui la consécration du succès. Attaqué (25 août) par une flottille Mahdiste, il l'avait repoussée. Il venait de signer un traité avec les belliqueux Chillouks, qui se montraient tout disposés à le soutenir. Ménélik, l'énigmatique souverain de l'Abyssinie, devenait notre voisin et pouvait devenir notre allié. Donc, à Fachoda même, soutenir la lutte contre l'Angleterre n'était pas impossible ; mais, si la guerre éclatait entre les deux pays, elle s'étendrait au monde entier, et nos forces étaient alors disséminées, nos colonies et même nos côtes si mal défendues, et nos arsenaux si mal garnis, qu'il eût été bien imprudent de risquer une aussi grosse partie pour un aussi mince enjeu. Néanmoins, puisque nous avions le gage en main, peut-être aurait-il été habile de ne le céder que contre compensation. Le gouvernement français avait alors entre les mains tous les renseignements. Dès le 26 octobre le capitaine Baratier était arrivé à Paris avec un rapport du chef de la mission. Marchand lui-même était descendu jusqu'au Caire, après avoir confié le commandement de Fachoda au capitaine Germain, et

avait apporté un complément à son premier rapport. En France on préféra céder aux circonstances. Etait-ce pusillanimité, ou excès de prudence, ou sacrifice imposé par notre faiblesse? Les contemporains sont souvent mal instruits des vraies causes des événements. S'il est vrai que les vaisseaux anglais n'attendaient qu'un signal pour se ruer sur nos colonies et pour bombarder nos ports, on à été bien inspiré en renonçant à Fachoda. D'autres prétendront que ce fut une reculade honteuse, et que l'Angleterre, passée maîtresse dans l'art d'en imposer par des manifestations trompeuses, réussit, cette fois encore, à nous courber devant ses volontés. Où est la vérité ? On ne le saura que plus tard.

Fin de la mission Marchand. — Le 4 novembre 1898 le gouvernement français faisait connaître sa résolution de ne pas maintenir à Fachoda la mission Marchand. Il annonçait en même temps que des négociations étaient ouvertes avec l'Angleterre pour déterminer la sphère d'influence des deux pays dans les bassins du Congo et du Nil.

La mission Marchand n'évacua Fachoda que le 11 décembre 1898. Elle remonta le Nil sur le *Faidherbe*, puis le Sobat, et, traversant l'Abyssinie par Bourré, Goré, Addis-Abeba et Harrar, atteignit Djibouti le 17 mai 1899. Marchand et ses compagnons furent accueillis en France avec un enthousiasme extraordinaire, mais ce n'étaient là que de vaines protestations. Les Anglais avaient obtenu un vrai succès et nous avions piteusement reculé. Au moins eûmes-nous le bon goût d'exécuter strictement les termes de la convention. Le capitaine Roulet, ayant sous ses ordres les lieutenants Poinsel, Thorel, de Tonquedec, le sergent major Castellani et cinq sergents d'infanterie de marine, avait été chargé, dès la fin de 1897, d'amener des renforts à Marchand. Parvenu à Tambourah, puis à Fort Desaix, où il accumula vivres et munitions, il courait à marches forcées vers Fachoda, quand il apprit la fin de la mission Marchand. Comme il ne connaissait pas le détail de la convention, il voulut au moins s'établir fortement dans la région de Bahr el Ghazal. Il réussit, en effet, à fonder des postes à M'bia sur le Meridji (1er janvier 1899), à Ayak sur le Rolh et à Gamba-Schemba sur le Nil, à 600 kilomètres de Tombourah (20 mars 1899). Ce fut son dernier succès. Un traité définitif venait d'être signé et la France abandonnait toutes ses récentes conquêtes. Roulet eut

la tâche pénible de procéder à l'évacuation des postes qu'il avait lui-même créés. Il amenait le pavillon tricolore à Gamba-Schemba, et abandonnait successivement Ayak (octobre 1890), M'bia, Fort-Desaix où nous avions un important matériel (18 novembre) et Tambourah (18 février 1900). Il ne laissait rien en arrière, pas même les morts, car il ramenait avec lui les cadavres incinérés du capitaine Hossinger et du lieutenant Garly. Certes l'honneur était sauf. Une fois de plus nous avions démontré l'énergie dont est capable une poignée de Français perdus dans une région presque inaccessible, mais nous n'en étions pas moins rejetés de la vallée du Nil, et il nous fallait renoncer à tout espoir de nous étendre au-delà du Congo et du Chari.

Traité de mars 1899. — Le traité du 21 mars 1899 établissait nettement la situation. La frontière était reportée à la chaîne de partage des eaux du Congo et du Tchad d'un côté, du Nil de l'autre. En outre, le Sahara oriental était coupé par une ligne conventionnelle partant du 13° 40' E. pour aboutir au 21° 40' E. de Paris. Nous renoncions par conséquent à toute prétention sur la vallée du Nil, mais nous conservions le droit d'y commercer. En outre, nos établissements étaient singulièrement consolidés, car ce n'était plus une bande de terrain sur les bords du Tchad qui était attribuée à la France : près des deux tiers du littoral nous étaient concédés avec une zone voisine de 800 kilomètres de profondeur, comprenant des pays riches tels que le Baghirmi, le Kanem et le Ouadaï. Au nord du Tchad, les vastes espaces, encore à peu près inconnus, que l'on désigne sous le nom un peu vague de Sahara, devenaient partie intégrante de notre domaine colonial. Un ministre anglais, Salisbury, raillait à ce propos le coq gaulois qui trouverait à gratter dans ce sable, mais ce sable peut être fécondé. D'ailleurs, il assure les communications entre l'Algérie, le Soudan et le Congo, et, quand il sera sillonné par des locomotives, les successeurs du noble lord ne trouveront sans doute plus l'occasion de railler notre dernière annexion. A l'heure actuelle, grâce à ce traité, non seulement d'Alger à Brazzaville, mais de Tombouctou et de Zinder au Tchad et au Baghirmi, nous nous trouvons en terre française, et ces terres forment un tout homogène et bien équilibré. C'est bien réellement une nouvelle France que nous venons de fonder, et une France dont il est difficile de nier les ressources et et de méconnaître l'avenir.

Les conséquences du traité. — Il est impossible d'organiser du jour au lendemain et d'administrer régulièrement d'aussi énormes espaces : il faut d'abord les reconnaître. Fondre dans une majestueuse unité les indigènes du Dar-Fertit, du Dar-Rounga, du Ouadaï, du Kanem, du Baghirmi, sans parler des riverains de l'Oubanghi et du Chari, qui n'ont pas encore franchi toutes les étapes de la civilisation, et dont plusieurs sont restés anthropophages; forcer à l'obéissance les traitants arabes et les demi-civilisés du Soudan, et leur inspirer à tous l'amour du pays qui assume la lourde responsabilité de les diriger, certes ce n'est pas une œuvre facile. Des tâtonnements, des hésitations, des contradictions même s'imposent. Il faut les négliger pour ne songer qu'aux résultats d'ensemble. Les fondements de l'édifice sont déjà bâtis. Bientôt il s'élèvera solide et majestueux ; mais il faut laisser aux architectes le temps d'achever leur travail. Aussi, nous permettra-t-on de ne pas énumerer les remaniements territoriaux qui, déjà, ont été opérés. Ce ne seront vraisemblablement pas les derniers. Nous n'essaierons pas non plus de préciser les résolutions administratives, qui se sont déjà succédées. Il est évident que le tassement ne s'est pas encore opéré. Ce qu'il importe d'établir c'est que le mouvement de la prise de possession ne s'est pas encore arrêté. De nombreuses missions ont été organisées qui procèdent à la confection du cadastre et à la délimitation des concessions. Les lieutenants Rouyer, Avelot et Grilly ont reconnu le pays compris entre l'Ogooué et son affluent le N'gounié (1900). Les lieutenants Jobit, Demars et Löfler ont étudié la route de terre entre Libreville et N'djolé et déterminé les sources du N'gounié, du Lolo, de la Louanga et de la Louété (1900). Les administrateurs Fourneau et Fondère, avec le lieutenant d'artillerie Fourneau et le docteur Spire ont cherché à faire communiquer l'estuaire du Gabon et le bassin de la Sangha et ont levé plus de 2000 kilomètres en pays totalement inconnu jusqu'à ce jour. De tous côtés surgit une légion d'explorateurs dévoués qui ne cherchent qu'à augmenter le champ de nos connaissances, tout en étendant le domaine colonial de la France. Le germe est donc semé, et, comme le sol est fertile, la moisson grandira.

QUATRIÈME PARTIE

L'AFRIQUE ORIENTALE

I. — Madagascar et Dépendances

II. — La Réunion

III. — Obock, Djibouti, Cheick-Saïd

CHAPITRE I

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

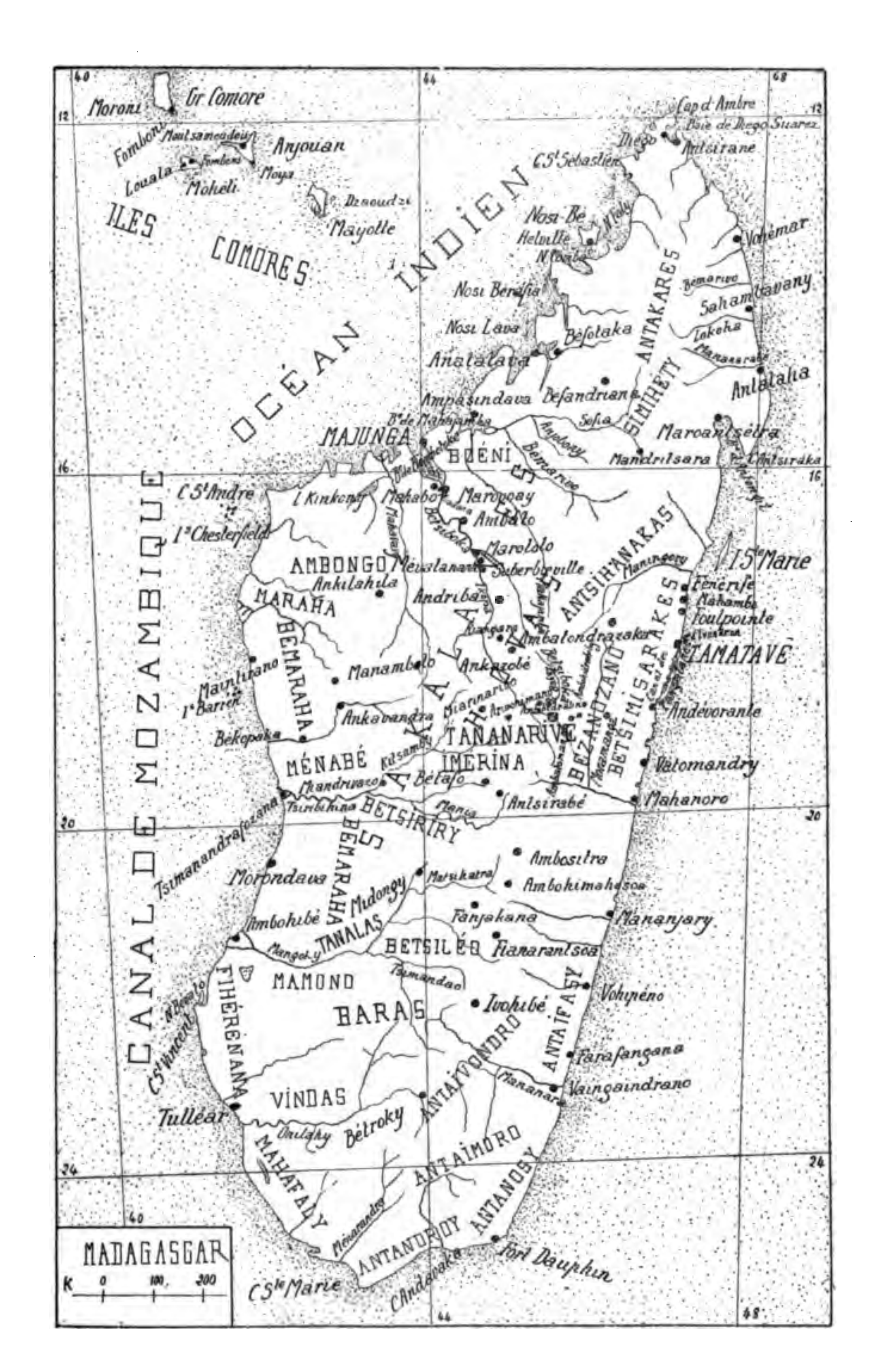
I. — Madagascar

Droits de la France sur Madagascar. — La France eut de bonne heure comme le pressentiment des ressources et de l'avenir de Madagascar. Elle en prit officiellement possession dès le milieu du XVII[e] siècle, en 1642, avec Pronis et Étienne de Flacourt, y bâtit des postes fortifiés (Fort Dauphin) et y ébaucha quelques cultures. Ces premiers germes, il est vrai, ne furent pas fécondés, et notre occupation de Madagascar fut plus souvent nominative que réelle ; mais aucun des gouvernements qui se se sont succédé dans notre pays n'a négligé d'affirmer ces droits, et aucune puissance Européenne ne les a jamais contestés. Même sous le règne de Louis XV et malgré l'abandon dans lequel, après la désastreuse guerre de Sept Ans, tombèrent les affaires coloniales, même après les malheurs de la première Révolution et les déplorables traités de 1815, nos droits furent soigneusement réservés et même revendiqués par une série d'actes et de décrets. Le gouvernement de la Restauration et celui de Louis-Philippe continuèrent à faire figurer dans la liste officielle de nos colonies les établissements de la France à Madagascar, bien qu'inoccupés. Seul l'empereur Napoléon III, mal renseigné sur l'historique de cette affaire, en cédant à de prétendues vues humanitaires, commit l'insigne maladresse de renoncer aux droits séculaires de la France sur Madagascar. Il reconnut au chef des Hovas, Radama, le titre de roi de l'île, contre lequel, et non sans raison, avaient protesté ses prédécesseurs. Il signa même avec lui un traité de paix et de commerce. Peu à peu, silencieu-

sement et sans explication, la dénomination convenue d'établissements français à Madagascar disparut des documents, des cartes, des rapports, et fit place à celle de Mayotte et dépendances. Ce fut un malheur et une faute, mais non pas une faute irréparable.

Premières revendications de nos droits. — Nous avions, en effet, tout en négligeant de nous établir à poste fixe dans la grande île, occupé dans le voisinage un certain nombre d'îles, qui étaient comme les pierres d'attente de notre domination future, Sainte-Marie ou Nossi-Ibrahim en 1818, Mayotte en 1843, Nossi-Bé, Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou et Nossi-Sakatia en 1841. Ces nouvelles colonies n'avaient assurément qu'une importance médiocre, mais elles permettaient à nos anciens protégés de la grande île de compter sur nous pour une revendication prochaine. En outre, et malgré le manque de sécurité et les défiances peu justifiées dont ils étaient l'objet, plusieurs de nos compatriotes n'avaient pas hésité à consacrer leur ardeur, leurs talents et leur fortune à la grande œuvre de l'initiation de Madagascar à la civilisation, Trois d'entre eux, de Lastelle, de Laborde et Lambert, avaient même fini par acquérir sur les princes Hovas une influence considérable. Une compagnie avait été constituée pour la mise en valeur des richesses naturelles de l'île, mais ces projets furent détruits par l'assassinat de Radama II. D'autres influences prévalurent à la cour de Tananarive, et c'est à grand peine que les Hovas, qui avaient cherché à éluder leurs engagements, consentirent à payer une indemnité presque dérisoire aux actionnaires de la Compagnie. Il en résulta des froissements qui devaient bientôt se traduire par de véritables actes d'hostilité. Ainsi les Français n'eurent plus le droit d'acquérir des immeubles, et le gouvernement Hova interdit à tout Malgache de vendre ses terres aux étrangers. En même temps les Hovas ravageaient les cantons de l'île placés sous notre protectorat direct ; ils en massacraient les habitants, détruisaient les fortifications ébauchées, et, de plus en plus, se posaient en maîtres. Ce n'était pas encore la guerre, mais tout la préparait et l'annonçait.

Exploration Grandidier. — Malgré cette hostilité mal déguisée, un de nos compatriotes, Alfred Grandidier, n'hésita pas à s'enfoncer dans la grande île, à ses risques et périls, et à l'étudier dans tous ses détails. Dans trois voyages successifs, en 1865, en 1866, et de 1860 à 1870, il détermina de nombreuses positions, et fit plus de 1500 relevés au théodolite. A diverses reprises, il traversa l'île de part en part, et



Moroni
Gr Comore
Anjouan
Mohéli
Mayotte
ILES COMORES
OCÉAN INDIEN
CANAL DE MOZAMBIQUE
Cap d'Ambre
Antsirane
Nosi Bé
Vohémar
Analalava
Béfandriana
ANTAKARES
Antalaha
MAJUNGA
BOÉNI
Maroantsétra
Mandritsara
Marovoay
Suberbieville
Ste Marie
AMBONGO
Ankilahila
Andriba
ANTSIHANAKAS
Foulpointe
TAMATAVE
BEMARAHA
Manambolo
Maintirano
Ankavandra
Ankazobé
TANANARIVE
IMERINA
MÉNABÉ
Békopaka
Andévorante
Vatomandry
Mahanoro
BEZANOZANO
BETSIMISARAKES
Antsirabé
BETSIRIRY
Morondava
Ambositra
Ambohimahasoa
Mananjary
Fianarantsoa
BETSILÉO
Ambohibé
TANALAS
MAMONO
BARAS
Ivohibé
Vohipéno
FIHÉRÉNANA
ANTAIFASY
Farafangana
Vangaindrano
VINDAS
Tulléar
Bétroky
ANTAIMORO
MAHAFALY
ANTANOSY
ANTANDROY
Fort Dauphin
MADAGASCAR

MADAGASCAR

explora des provinces à peu près inconnues. A l'aide de ces données précises, il contruisit une carte de Madagascar, à laquelle il donna modestement le titre d'esquisse (1877). C'est la carte qui a servi de base à toutes celles qui ont paru depuis. Il a en outre commencé à publier l'histoire physique, naturelle et politique de Madagascar. Il opérait ainsi la conquête pacifique de l'île. C'était une prise de possession scientifique, qui précédait la prise de possession effective. De graves événements allaient en effet bientôt surgir, qui rendirent notre intervention nécessaire, et nous amenèrent à substituer la domination française, calme et régulière, au despotisme compromettant des Hovas.

Attaques des Hovas. — Après la mort de Laborde (décembre 1878), qui avait été le principal et presque l'unique propagateur de l'influence française dans la grande île, le gouvernement hova, cédant à des impulsions étrangères, souleva de telles difficultés à propos de sa succession, qu'en mai 1882, et malgré les démarches réitérées de nos agents, ses héritiers n'étaient pas encore entrés en possession. En outre différents points de la côte qui nous avaient été expressément reconnus par les traités, nous étaient enlevés, sous prétexte que les concessions étaient viagères et que le sol de l'île tout entier appartenait au souverain régnant à Tananarive. Quant à nos alliés, Sakalaves et autres, on allait jusqu'à nier la légalité des conventions que nous avions signées avec eux. Notre représentant, Baudais, dut bientôt chercher un refuge à Tamatave et se mettre sous la protection du commandant en chef de la station française dans la mer des Indes, le capitaine Letimbre. Ce dernier, poussé à bout par les insolences et les menaces du premier ministre Rainilaiarivony, tout puissant sur l'esprit de la reine Ranavalo, se décida à recourir à la force. Il s'empara d'Ampassimiéna dans la baie de Passandava, et de Sambireno, et força les Hovas à envoyer une ambassade à Paris (juillet 1882).

Intervention de 1883. — Comme les Hovas se sentaient soutenus sous main par les Anglais, qui étaient allés jusqu'à leur proposer une médiation déguisée sous le nom de bons offices, leurs prétentions étaient grandes. N'affirmaient-ils pas que, depuis 1810, l'île tout entière était passée sous leur domination ; que les Français n'avaient le droit de contracter que des baux renouvelables, mais nullement celui d'acheter des propriétés ; enfin n'offraient-ils pas aux héritiers de Laborde une indemnité dérisoire de 25.000 francs ! Il n'était que

temps de faire respecter le pavillon national. L'amiral Pierre fut envoyé dans les eaux malgaches. Il bombarda et occupa Majunga (16 mai 1883), s'empara de Tamatave (10 juin), d'Ivondrona, de Fénérive, de Mahambo et de Foulepointe, les jours suivants, et son successeur, l'amiral Galiber, prit possession de Fort-Dauphin, Vohémar et Mouroundava. Ce fut alors que les Anglais, effrayés par nos succès, intervinrent, et que le gouvernement français qui désirait ménager leurs susceptibilités, entama avec les Hovas d'interminables négociations, qui aboutirent au traité du 17 décembre 1885, par lequel la France acquérait en toute propriété la baie de Diego-Suarez, acceptait une indemnité de guerre de dix millions, et imposait à Tananarive la présence d'un résident, « qui devait présider aux relations extérieures de Madagascar, sans s'immiscer dans l'administration intérieure des états de Sa Majesté la Reine. »

Sans doute la France rentrait en souveraine dans l'île où son nom n'était même plus respecté, et son protectorat était officiellement reconnu, mais ce traité ne devait jamais être qu'une lettre morte, car le premier ministre Rainilaiarivony, secrètement encouragé par des agents étrangers, n'était pas disposé à en exécuter les clauses, et, malgré leur tact et leur énergie, aucun de nos résidents généraux, ni Lemyre de Vilers, ni Bompard, ni Lacoste, ni Larrouy ne réussit à le faire respecter. Les Hovas opposaient à nos nationaux mille difficultés, et continuaient à faire peser sur nos protégés indigènes une intolérable tyrannie. « Les Français aboient, disaient-ils, mais ils ne mordent pas ! » Persuadés que, si une action militaire s'engageait, ils seraient soutenus par les Anglais, ils poussèrent si loin leurs outrecuidantes prétentions qu'il fallut leur adresser un ultimatum en règle (octobre 1894). Nous ne reçûmes qu'une réponse ironique. Les Chambres votèrent alors un crédit de 65 millions, et on organisa une expédition, cette fois décisive, qui devait pénétrer jusqu'à la capitale, Tananarive, et imposer les volontés de la France.

Expédition de 1895. — Cette expédition fut mal préparée. On fit dans le choix des troupes une part trop large à l'élément métropolitain. On ne prit aucune précaution contre les deux maladies dominantes, la dysenterie et la fièvre paludéenne. On ne constitua pas une base d'opération sérieuse soit à Diégo-Suarez, soit à La Réunion ; on négligea même de s'assurer le concours des indigènes pour les travaux de terrassement et pour le ravitaillement. A vrai dire, on s'engageait

bien à la légère dans une entreprise difficile, et, sans l'endurance de nos soldats et la valeur de leurs chefs, nous n'aurions jamais pénétré jusqu'à Tananarive par ce pays sans routes et sans ressources locales.

Deux chemins s'offraient à nos soldats : celui de Tamatave n'avait que 300 kilomètres de longueur, mais il était à peine tracé ; celui de Majunga était plus long, 480 kilomètres, mais il remontait les vallées de la Betsiboka, puis de l'Ikopa. Il obtint la préférence. Le corps expéditionnaire, commandé par le général Duchesne, comprenait un effectif de 18.340 combattants et de 7.715 auxiliaires. Il s'arrêta d'abord à Majunga, car il était nécessaire de tracer des routes, et nos soldats, occupés aux terrassements, payèrent un premier tribut à la maladie. On avait espéré que les canonnières remonteraient la Betsiboka, mais elles étaient trop massives, et on ne put utiliser la voie fluviale. Le 25 mars 1895, les Français se mirent enfin en marche sur les deux rives de la Betsiboka. Commandés par le général Metzinger, ils refoulèrent les ennemis aux combats de Mahabo (25 mars), Miadana, Maroway, Androta (4 avril-17 mai), Marololo (6 juin), Maevatanana (9 juin), et s'arrêtèrent pour attendre des renforts à Suberbieville (15 juin).

Ce temps d'arrêt, imposé au général en chef par la nécessité du ravitaillement, fut mauvais pour nos soldats. Les hôpitaux s'encombrèrent, et, comme les médicaments faisaient défaut, la mortalité fut excessive ; mais il était indispensable de tracer des routes, et surtout de s'assurer des approvisionnements avant de s'engager dans la région stérile des hauts plateaux. Les Hovas, ayant commis l'imprudence d'essayer un retour offensif furent repoussés au mont Beritsoka (29 juin) et à Andriba (21 août), mais un nouvel arrêt s'imposait et il eut pour conséquence une recrudescence dans l'épidémie paludéenne qui décimait nos troupes. On finit par comprendre qu'il était dangereux de procéder par étapes successives, et que mieux valait se porter résolument et d'un seul bond sur la capitale. Le général organisa donc, avec les hommes les plus valides, une colonne légère, et la lança sur la route unique, simple piste mal tracée, qui séparait encore l'armée de Tananarive (15 septembre).

Les Hovas étaient disposés à la résistance. Ils avaient hérissé de retranchements les passages difficiles, et, derrière les murs et les rochers qu'il fallait escalader, entretenaient contre nos soldats un feu meurtrier. Victorieuse à Tsinainondry (15 septembre), à Kiangaro

(17 septembre), aux monts Ambohimena (19 septembre), la colonne volante déboucha enfin sur le plateau d'Émyrne, et arriva au piton Bobay, en vue de la capitale (25 septembre). Les Hovas essayèrent une fois encore la fortune des armes, mais nos généraux les refoulèrent jusque dans les faubourg de la ville, et, après l'avoir cernée de tous les côtés, commencèrent à la bombarder (30 septembre). Deux obus à la mélinite ayant éclaté sur la terrasse du palais royal, Ranavalo épouvantée fit arborer le pavillon blanc et demanda à parlementer. Le soir même, nos troupes occupaient la capitale, dont Metzinger était nommé gouverneur. Rainilaiarivony était déporté à Alger et la reine acceptait notre protectorat. Certes, la victoire était brillante, mais chèrement acceptée par une dépense de cent millions, et par la mort de 5.756 soldats, presque tous enlevés par la maladie.

Protectorat de la France. — Conformément aux instructions qu'il avait reçues, le général Duchesne avait imposé à la Reine un traité par lequel elle acceptait « le protectorat de la France avec toutes ses conséquences. » Nous étions de la sorte liés par un véritable contrat à un gouvernement qui ne nous avait ménagé ni les insultes, ni les trahisons. Aussi cette convention provoqua-t-elle des discussions passionnées. On aurait désiré un acte comportant la soumission pure et simple des Hovas à notre protectorat, en un mot un acte unilatéral imposé aux vaincus et non pas un acte synallagmatique qui engageait la France. Ce furent les partisans de la nouvelle théorie qui l'emportèrent. Le 18 janvier 1896, Ranavalo signait un second traité qui ne contenait aucune disposition impliquant la reconnaissance officielle de sa royauté, et affirmant par conséquent, vis-à-vis des nations étrangères, la souveraineté de la France.

Madagascar colonie française. — Cette solution ne devait pas être définitive. Pour qu'un protectorat soit effectif, il doit être accepté par le protégé, et tel n'était pas le cas à Madagascar. Ranavalo l'avait bien reconnu, mais elle ne le respecta pas et son premier ministre Rainilaiarivony travailla ouvertement contre nous. Les soldats malgaches avaient promis, par la capitulation de Tananarive, de rendre leurs armes : ils donnèrent de vieux fusils mais gardèrent leurs armes à tir rapide, et bientôt tout autour de la capitale, de hardis partisans tinrent la campagne, qui massacraient nos traînards et interceptaieut les communications. Ils s'étaient même établis en nombre à Farafate, et avaient commencé le blocus de Tamatave. Les denrées devenaient

rares, les porteurs ou bourjanes nous échappaient, et le vide se faisait autour de la résidence. Le plus grave c'est que les tribus, sur le concours duquel nous avions compté, nous échappaient, et cela par notre faute, car le gouvernement, convaincu qu'il était impossible d'administrer Madagascar sans l'aide des Hovas, et osant tout au plus entrevoir un protectorat analogue à celui de la Tunisie, avait interdit à nos généraux de proclamer l'indépendance des Sakalaves et des autres Madécasses, ennemis héréditaires des Hovas. Aussi, déçus dans leurs espérances, nous tournèrent-ils le dos, et, au lieu d'être nos alliés, devinrent-ils nos ennemis, en sorte que tous les indigènes se trouvèrent bientôt réunis dans un même sentiment de haine contre la France.

Les révoltes locales ne tardèrent pas à éclater. Le commandant Ganeval réussit à comprimer l'insurrection d'Arivonimano, gros village situé à 40 kilomètres de Tananarive, et le colonel Gonard dégagea la route de Tamatave à la capitale, mais lorsque arriva le nouveau résident général, Laroche, les rebelles enhardis par sa longanimité rentrèrent en campagne. Laroche avait reçu comme instruction de prendre très au sérieux la royauté de Ranavalo. Il eut le tort de s'y trop conformer et de se poser en défenseur respectueux de la Reine. Il n'en fallait pas tant pour encourager les ennemis de la France. L'insurrection se propagea jusqu'aux portes de la capitale, et nos soldats isolés furent impitoyablement massacrés. Sur la route de Majunga une escorte chargée de protéger un convoi ne se fraya un passage qu'après avoir brûlé 10.000 cartouches. A Ambatondrasaka, à Manaraintsoa, à Antsirabé nos postes étaient menacés. Les colons effrayés se repliaient sur Tananarive, mais leurs propriétés étaient saccagées, et nos soldats surmenés avaient grand peine à résister sous ce climat malsain et au milieu des difficultés sans cesse renaissantes.

C'est à ce moment, le 6 septembre 1896, que débarqua à Tamatave le général Gallieni, que le Gouvernement, bien inspiré, venait de nommer gouverneur de l'île, en concentrant entre ses mains les pouvoirs civil et militaire. A peine avait-il franchi les ouvrages établis pour la protection de Tamatave, que son escorte était attaquée. A vrai dire, l'insurrection était générale. Sans parler des partis isolés, maraudeurs plutôt que combattants, sept bandes considérables tenaient la campagne. Ramenamaso à Ambatondrasaka, Rabezavana le long de la Betsiboka, Rafanenitra dans le Vonizongo et le Marovasana,

Robasaka dans la haute vallée de la Mananera, Rainibetsimisaraka sur la route de Fianarantsoa, et deux autres Hovas, l'un au sud-est de Tananarive, l'autre dans le nord de l'île, où étaient les chefs écoutés. D'ardentes paroles circulaient dans les villages, et les sorciers, encore très puissants, commençaient à prêcher le retour aux rites antiques. Des fusils avaient été distribués, ainsi que des haches et des sagaies. Au milieu de leurs forêts, les insurgés, qui en connaissaient les retraites, harcelaient nos troupes, et les épuisaient par de continuelles attaques. A peine nos colonnes avaient-elle passé que les bandes se reformaient et se jetaient sur nos convois. Une telle lutte, en se prolongeant, aurait triomphé de l'énergie de nos soldats, déjà éprouvés par l'insalubrité du climat. Les Hovas se croyaient à la veille de nous jeter à la mer. « Les Français, disaient-ils, n'ont-ils donc pas conscience de leur isolement au milieu d'ennemis implacables, telles des souris dans une marmite ! Est-ce donc qu'avant de mourir ils veulent faire du bruit ? »

Déchéance de Ranavalo. — Il était temps de réagir. Il était même déjà bien tard, car le nouveau gouverneur fut obligé de recourir à des mesures rigoureuses, qu'il n'eut pas été forcé d'employer si, dès l'origine, l'inanité de leur résistance eut été démontrée aux Hovas. Gallieni commença par exiler à la Réunion deux ministres et deux princesses. Quatre autres chefs malgaches, et parmi eux l'oncle de la reine, Ratsimanmanga, et son ministre de l'intérieur Raïnandriapamondry, payèrent de leur tête leur participation à la révolte. La reine Ranavalo ne comprit pas la leçon. Son palais continuait à être un foyer d'intrigues dangereuses. Son directeur de conscience, le pasteur Andrianomvoravelona, entretenait même, avec son assentiment, des intelligences avec les bandes armées. Gallieni se décida à frapper un grand coup : il prononça la déchéance de Ranavalo (28 février 1897), et l'annexion pure et simple de Madagascar à la France. C'était un acte de politique brutal, mais qui, exécuté à temps, aurait évité bien des complications, car il était imposé par les circonstances. « J'ai invité la Reine à résigner ses fonctions, lisait-on le 1er mars au matin dans tous les quartiers de Tananarive, et, sur sa demande, je l'ai autorisée à se rendre à l'île de la Réunion, où elle recevra l'hospitalité la plus large des autorités françaises. Les quelques mois qui viennent de s'écouler vous ont montré ce que voulaient dire ces mots : Madagascar, colonie française. Ils signifient : La France est désormais la seule souveraine

à Madagascar, et elle n'entend partager sa souveraineté avec personne. Elle seule est maîtresse dans l'île entière. Ils signifient aussi : La France vous apportera sa civilisation et s'efforcera d'introduire parmi vous les principes qui la régissent elle-même, c'est-à-dire la justice, la paix et l'égalité pour tous... Depuis cinq mois que je suis avec vous, vous m'avez vu à l'œuvre. Vous savez que ce que je dis, je le fais. » Les indigènes furent stupéfiés, mais ils comprirent qu'ils devaient s'incliner devant ceux qui avaient brisé la royauté. Les indigènes que Ranavalo rencontra sur le chemin de l'exil sortirent à peine de leur apathie au passage de l'escorte. Le coup était rude, mais l'effet produit fut considérable. Aussi bien, depuis la déchéance de Ranavalo, personne, dans l'île, n'a pris les armes en sa faveur, et, lorsqu'elle fut transportée de la Réunion à Alger, aucun de ses anciens sujets ne protesta. Comme l'avait dit Gallieni, Madagascar était bien française.

Restait, il est vrai, à consolider notre domination, non seulement en brisant les dernières résistances, mais encore en prouvant aux populations annexées que le changement de régime leur était favorable. Ce fut la grande œuvre à laquelle se consacra et se consacre encore Gallieni. Nous ne pouvons ici que donner un aperçu des résultats obtenus.

Répression de la révolte dans l'Émyrne. — L'Émyrne, c'est-à-dire le plateau central de l'île, et la forteresse principale des Hovas, était en pleine insurrection. Le ravitaillement des troupes et des colons de Tananarive devenait de plus en plus difficile. Il y avait à peine un mois de vivres dans les magasins, et le recrutement des porteurs était à peu près impossible. Le premier but à atteindre était donc d'occuper l'Émyrne et d'y écraser les insurgés. Hors de l'Émyrne c'était l'anarchie, car non seulement les Hovas excitaient contre nous les tribus qui avaient accepté leur suzeraineté, Betsiléos, Betsimisarakas, etc., mais les autres peuplades restées indépendantes, Sakalaves, Baras, Tanalas, ne cachaient pas leur haine de l'étranger. Il importait donc, après avoir réduit les Hovas, de soumettre les autres indigènes ; car, partout où les Hovas avaient établi leur hégémonie, les indigènes nous avaient juré une guerre d'extermination, et ailleurs c'était l'anarchie.

Le grand mérite de Gallieni fut de procéder avec méthode : Aller du connu à l'inconnu, et s'appuyer sur la conquête de la veille pour préparer celle du lendemain. Afin d'en finir rapidement avec les

révoltés, il concentra ses forces aux alentours de Tananarive et sur la route d'étapes de Tamatave. L'Émyrne fut divisée en quatre cercles militaires rayonnant autour de Tananarive, Ambatomanga, Arivonimamo, Ambohidratimo et Ambohidrabity. Le pays entre Tananarive et Tamatave constitua un cinquième cercle, celui de Moramanga ou de la Grande Forêt. Chaque commandant de cercle concentra entre ses mains tous les pouvoirs, et reçut l'ordre de marcher de l'avant, mais avec méthode, et en conservant toujours le contact avec les cercles voisins. C'est ainsi que le terrain fut peu à peu reconquis sur la rébellion, malgré la résistance de certains chefs, surtout de Rabezavana et de Rabozaka, qui nous livrèrent de vraies batailles à Mampidongy, à Vohilena et à Antsatrana, mais ils furent partout battus, et leurs bandes disloquées furent réduites ou à poser les armes ou à mener dans les forêts la vie de brigandage. Bientôt un réseau serré de blockaus et de villages armés surveilla le pays et la réorganisation suivit aussitôt la pacification. Sans doute l'insurrection avait laissé de trop nombreuses traces : Beaucoup de rizières étaient restées en friche, les troupeaux avaient diminué, et bon nombre de familles avaient été obligées de passer l'hiver de 1897 en pleine forêt, et sous des abris insuffisants, mais le programme tracé à nos officiers avait été de détruire les bandes rebelles et surtout de réorganiser le pays. Ce programme fut exécuté. Chaque bond en avant de nos soldats fut toujours suivi de l'organisation du pays laissé en arrière, et c'est ainsi que, dès le mois d'avril 1897, à l'exception de quelques irréductibles, qui tenaient encore la campagne, par amour-propre plutôt que par patriotisme, l'ordre fut rétabli dans l'Émyrne.

Répression de la révolte dans le reste de l'île. — Gallieni put alors s'occuper des provinces côtières où jusqu'alors nos résidents, à peine protégés par quelques compagnies, s'étaient contentés de recueillir des renseignements sur les populations de l'hinterland. Au Nord-Ouest nous avions encore devant nous des agitateurs hovas, mais des postes furent installés sur la Betsiboka, sur le Mabajamba et dans le pays des Antankara en face de Nossi-Bé. Ce fut la première phase de pénétration dans les territoires insoumis. A l'Ouest les Sakalaves, et au Sud les Baras et les Tanalas étaient beaucoup plus libres. Les Sakalaves du Ménabé passaient pour les guerriers les plus braves de l'île, et on croyait que leur pays renfermait d'importantes richesses minérales et végétales. En juillet 1897 on les attaqua de quatre côtés à

la fois, par mer à Maintirano et à Morondava, par terre à Ankanvandra et à Miandrivazo. Les Sakalaves ne tirèrent nulle part, et beaucoup de soumissions furent recueillies. Au même moment, dans le Sud, nous ouvrions des routes de Fort-Dauphin et de Tuléar à Fianarantsoa, de Farafangana à Ivohibé. En octobre, le rocher d'Ikongo était brillamment enlevé aux Tanalas ; et de nouveaux postes étaient aussitôt construits qui pouvaient servir de base à de nouveaux mouvements de progression.

Des calomnies habilement semées et la crédulité des indigènes provoquèrent un mouvement général de révolte en 1898. Il fallut recommencer les opérations. Cette fois l'effort principal se porta vers l'Ouest. Les Sakalaves de Ménabé refusèrent, bien que battus, de se soumettre en masse, mais des postes solides jalonnèrent le cours de leurs rivières, le Tsiribihina et le Manambolo, ainsi que le littoral, en sorte que les insurgés, ne pouvant renouveler leurs munitions par la contrebande, furent bientôt réduits à l'impuissance. Dans le Sud on se contenta de maintenir libres les voies nouvelles, mais, dans le massif du Vohinghezo où s'étaient réfugiés d'assez nombreux rebelles, Baras et Tanalas, comme nos effectifs étaient par trop réduits, nos officiers furent obligés de se tenir sur la défensive. Au Nord-Ouest, dans la province de Majunga, que pourtant on croyait bien soumise, les indigènes s'étaient aussi soulevés, mais le pays fut replacé sous le régime militaire, et, en moins de deux mois, le calme était revenu.

En l'année 1899 la conquête de l'île semblait achevée. Il ne restait plus que quelques cantons insoumis, dans les forêts du Vohinghezo, chez les Sakalaves du Ménabé, dans la région de l'Ivondro et dans le pays des Mahafaly, mais ils étaient partout surveillés par des postes nombreux, et les uns après les autres ils se sont résignés. Il ne reste plus aujourd'hui en arme que de très rares partisans de l'indépendance nationale, les Fahavalos, et encore sont-ils réduits à errer dans les forêts de l'intérieur, brigands plutôt que patriotes. Ils sont destinés à bientôt disparaître. On peut donc considérer comme achevée la prise de possession de l'île tout entière, grâce à l'application de la sage méthode qu'on est convenu d'appeler la tache d'huile, celle qui consiste à ne marcher que graduellement, en établissant à chaque nouveau poste une base d'opération, et qui permet de faire marcher de front la pacification et la réorganisation.

L'insurrection est donc terminée. Les signaux de feu s'éteignent

sur les montagnes, et les Hovas rentrent dans leurs villages, et reconstruisent les cases qu'ils avaient brûlées. Les terres délivrées sont rendues à leurs propriétaires. Des routes se construisent. Des ponts s'élèvent, et nos officiers, admirables auxiliaires de leur chef, se transforment en instituteurs, en agriculteurs, en maçons, et en charpentiers. Ils renouvellent la fameuse devise : ense et aratro. Grâce à ce concours de bonnes volontés, une nouvelle France se lève à l'horizon.

Explorations dans l'île. — En même temps que nos soldats de hardis explorateurs continuaient la conquête de Madagascar. Un missionnaire, le père Rollet, aidé par le père Colin, directeur de l'observatoire de Tananarive, avait opéré la triangulation du plateau d'Emyrne jusqu'aux confins du pays Betsiléo. En 1886, l'ingénieur colonial Grégoire avait triangulé notre possession de Diego-Suarez. En 1887, Louis Favet et Cauvet avaient effectué leurs études hydrographiques entre le cap d'Ambre et Nossi-Faly, et en 1888 Mion et Fichot entre Morondava et la baie de Saint-Augustin. En 1890 et 1891 d'Anthouard entreprenait dans la partie moyenne de l'île d'importants voyages. En 1891, Henri Douliot explorait les cours d'eau du versant occidental. En 1892, Henri Gautier, qui voulait rassembler sur place les éléments d'une thèse sur Madagascar, étudiait, malgré les Fahavalos, quelques-uns des cantons les moins connus de l'île, et Alluard, naturaliste attaché au Museum, concentrait son activité sur Diego-Suarez.

Les véritables continuateurs de Grandidier furent Louis Catat, Casimir Maistre et Georges Foucart. Arrivés en mars 1899 à Tamatave, ils se rendirent d'abord à Tananarive, dont ils firent un centre d'excursions. Ils gravirent les monts Ankaratra, où ils reconnurent comme point culminant, à 2640 mètres d'altitude, le Tsiafajavona ; ils visitèrent le pays des Sakalaves, et reconnurent à travers les forêts de l'Ivondrona la route dite de Radama I, mais ils la suivirent avec peine, car elle était comme obstruée par des légions de sangsues terrestres. Obligés de se séparer de Foucart, que sa santé rappelait en France, ils traversèrent le pays Betsimisaraka, et arrivèrent à Majunga par une immense brousse, où ils eurent à souffrir de la soif ; puis, revenus à Tananarive, ils s'engagèrent au Sud dans les territoires des Betsileos, des Boros, des Antanossy, et aboutirent à Fort-Dauphin. Ils avaient parcouru l'île à peu près dans tous les sens, et partout, sur leur passage, recueilli de précieuses observations.

Nous aurions mauvaise grâce à ne pas citer un explorateur qui, sachant que noblesse oblige, a voulu continuer l'œuvre paternelle. Guillaume Grandidier a parcouru, de 1898 à 1902, les parties méridionale et occidentale de l'île. Citons encore Bastard, qui explora le pays Sakalave en 1897, alors qu'il était en pleine insurrection, et de mai à septembre 1899 le pays Mahafaly, habité par des indigènes hostiles aux étrangers et jusqu'alors indépendants.

Lorsque furent terminées les opérations de la campagne, les officiers du service géographique de l'armée et quelques administrateurs entreprirent l'étude topographique de notre nouvelle possession. C'était une œuvre difficile à laquelle se consacrèrent avec ardeur le capitaine de Thuy qui explora le pays de Fianarantsoa à l'embouchure du Mangoka, le capitaine Lefort qui dessina la carte de Fianarantsoa à Fort-Dauphin, l'administrateur Lemaire qui étudia l'Audroy, les ingénieurs Meurs et Boussaud qui sillonnèrent d'itinéraires le pays des Betsiléos, le capitaine Ducarre, etc. Il est impossible de citer tous leurs noms. Grâce à eux on possède des cartes complètes et à diverses échelles de la grande île. Ce n'est pas un travail aussi complet que l'est, par exemple, notre carte de l'état-major, mais des œuvres aussi considérables ne s'improvisent pas, et vraiment, quand on songe aux résultats obtenus en si peu de temps, on ne peut s'empêcher de rendre hommage au zèle et à la valeur scientifique de nos officiers.

Nous n'avons pas à raconter, ici, les merveilleux progrès accomplis depuis peu, grâce à l'énergique impulsion du gouverneur général Gallieni. Il nous suffira de rappeler que l'île peut déjà être considérée comme un centre de production, fournissant toutes les matières premières dont nous avons besoin ; que la production minérale est remarquable par sa variété et que la production industrielle permet de concevoir de larges espérances. Quant au commerce, à cause de la pénurie des voies de communication, il resta longtemps à l'état embryonnaire, mais de bonnes routes commencent à sillonner l'île, et bientôt des chemins de fer y seront construits. On vient même d'inaugurer (1er novembre 1904), sur une longueur de 102 kilomètres entre Brikaville et Famovana, le premier tronçon de la voie normale qui reliera Tamatave à Tananarive. A vrai dire, une ère nouvelle s'ouvre pour Madagascar, et la France orientale, ainsi que l'avaient si bien dénommée nos aïeux, nous réserve sans doute, à nous et à nos descendants, plus d'une surprise.

II. — Dépendances de Madagascar

Sainte-Marie. — De Madagascar dépendent quelques petites îles que l'on peut considérer comme ses satellites. Elles sont dispersées sur la côte orientale, au Nord-Ouest et dans le canal de Mozambique. Fertiles, bien situées et peuplées, elles servirent longtemps de foyers à la traite des esclaves, mais de nos jours de nouvelles destinées s'ouvrent à l'activité de leurs habitants.

La plus ancienne de ces possessions est Sainte-Marie ou Nossi-Ibrahim, séparée de la côte orientale de Madagascar seulement par un canal de 5 à 8 kilomètres de large. Sainte-Marie occupée une première fois par la France en 1750, le fut à titre définitif en 1818. Malgré les hostilités des chefs madécasses qu'inquiétait notre voisinage. l'autorité de la France a toujours été maintenue à Sainte-Marie.

Mayotte. — Mayotte ou Mahori, l'Aliola de Flacourt, fait déjà partie de l'archipel des Comores, au milieu du canal de Mozambique. Elle a été vendue à la France en 1843 par un condottieri d'origine royale, Andrian Souli, et depuis n'a pas cessé de nous appartenir ainsi que les îlots qui en dépendent Famanzi, Zambourou, Dzaoudzi, etc.

Les Glorieuses. — Il nous faudra accorder une mention spéciale à l'archipel des Glorieuses, situé à 250 kilomètres au nord-est de Mayotte. Il se compose de trois îlots, Glorieuse, le Lys et les Roches Vertes, qui sont habités par une famille française et par quelques pêcheurs malgaches. Cet archipel n'a d'importance que parce qu'on y trouve, en creusant des puits, une eau excellente. Son histoire n'a qu'une date, le 23 août 1892, jour de sa prise de possession par la France.

Nossi-Bé. — Nossi-Bé, avec les îlots de Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou et Nossi-Sakatia, est située sur la côte occidentale de la grande île, et appartient à la France depuis 1840, époque à laquelle la reine Tsioumeick nous céda tous ses droits de propriété.

Les Comores. — Nous nous sommes récemment établis dans l'archipel des Comores, au milieu du canal de Mozambique. Cet archipel comprend trois îles principales, Anjouan, la Grande Comore et Mohéli, dont les maîtres ont reconnu le protectorat

français. Anjouan, la plus orientale de ces îles, avait d'abord recouru aux bons offices de l'Angleterre, mais, comme les conditions du traité n'avaient pas été exécutées, le sultan Abdallah s'adressa à la France, qui lui donna satisfaction (21 avril 1886). Quand il mourut en 1891, son frère essaya de nous chasser de l'île, mais il fut battu et obligé de se retirer devant notre protégé Saïd Omar. Ce dernier signa avec la France un nouveau traité de protectorat, qui augmenta notre influence (8 janvier 1892). Son fils Saïd Mohammed règne aujourd'hui et le calme n'a plus été troublé.

A Mohéli, située à égale distance d'Anjouan et de la Grande-Comore, régna longtemps une famille d'origine Madécasse, dont les représentants, après avoir bien accueilli les colons français, leur devinrent subitement hostiles. Il fallut intervenir à diverses reprises, en 1878 et en 1885, pour empêcher la guerre civile, et ruiner les intrigues de nos adversaires. Un traité définitif de protectorat fut signé le 26 avril 1887 et dès lors notre domination a été respectée.

La Grande Comore ou Angaziga, la plus occidentale de l'archipel, fut longtemps partagée entre plusieurs chefs indigènes, qui se disputaient la souveraineté. Aussi était-elle déchirée par des guerres civiles incessantes. En 1852, le chef suprême Akmet demanda le protectorat de la France, mais de singulières intrigues amenèrent les Allemands à intervenir et à réclamer un droit de suzeraineté. Ils auraient sans doute réussi, grâce à notre coupable indifférence, sans les patriotiques efforts d'un de nos compatriotes, le naturaliste Léon Humblot, qui réussit à faire signer au sultan Saïd Ali, en 1885, un traité par lequel il déclarait ne pouvoir se placer, sans le consentement de la France, sans aucun autre protectorat. Les partisans de l'Allemagne, un certain Achimon, fomentèrent aussitôt une insurrection, mais, soutenu cette fois d'une façon sérieuse par nos marins conduits par le capitaine de frégate Gâtier, Saïd Ali la réprima, et signa un traité de protectorat définitif (6 janvier 1886). Une nouvelle révolte, qui éclata en 1891, nécessita une seconde intervention française, qui rendit plus effective l'action de notre gouvernement, car, depuis le 5 janvier 1897, c'est notre résident qui nomme seul tous les chefs indigènes, et les sultanats particuliers ont tous été détruits. Depuis ce moment, l'ordre n'a plus été troublé.

Joaô da Nova et Europa. — Mentionnons pour mémoire, à l'entrée méridionale du canal de Mozambique, les deux îlots de Joaô da Nova

ou Saint-Christophe et d'Europa. Ils ne sont habités que par quelques pêcheurs, et encore l'absence d'eau potable n'y permet qu'un séjour temporaire Ils ont été occupés par la France en 1897.

Tels sont les satellites de Madagascar. Quel avenir leur est-il réservé, nul encore ne peut le prévoir. Au moins aurons-nous eu le mérite, en nous y établissant, de détruire un des foyers les plus actifs de la traite des nègres, et de rester ainsi fidèles à notre rôle historique. Après avoir initié l'Europe à la liberté politique, nous aurons de la sorte l'heureuse chance d'initier l'Afrique à la liberté sociale et de répandre sur elle les bienfaits de la civilisation.

CHAPITRE II

LA RÉUNION ET SES DÉPENDANCES

La Réunion. — La Réunion, jadis Bourbon, est la seule de nos anciennes colonies que nous ayons conservée dans l'Océan Indien. Elle fait partie de l'archipel des Mascareignes, et nous appartient depuis que le capitaine Gobert, de Dieppe, y planta le drapeau fleurdelisé en 1638. C'est une terre bien française, et qui a joué un rôle glorieux dans notre histoire. Peuplée par des Français, défrichée et enrichie par des Français, on y parle notre langue, on y pratique nos institutions, on dirait un prolongement lointain de la métropole, et rien ne s'opposerait à ce qu'elle fût convertie en département français, comme la Corse. Nous aurions donc mauvaise grâce à la considérer uniquement comme dépendance de Madagascar. Elle lui sert plutôt de point d'appui, et on aurait pu au besoin y constituer une base d'opérations, quand on entreprit la conquête de la grande île ; mais, comme elle est dans le voisinage immédiat de notre nouvelle colonie, et en relations constantes d'affaires avec elle, on comprend que certains hommes d'état aient récemment proposé de la rattacher admtnistrativement à Madagascar.

Certes, en toute autre circonstance, La Réunion aurait mérité les honneurs d'une étude spéciale, mais, dans ce livre consacré uniquement à l'histoire de l'expansion coloniale française de 1870 à nos jours, comme aucun événement saillant n'a marqué ces dernières années, nous ne pouvons que rappeler les principaux épisodes de son administration intérieure.

La crise économique. — Il en a été de La Réunion comme de nos Antilles. Elle a souffert les mêmes maux et subi les mêmes épreuves. Après 1815 les insulaires avaient connu une ère de prospérité. Ils

avaient étendu et amélioré leurs cultures, surtout celle de la canne à sucre. Ils avaient construit des routes, jeté des ponts sur les torrents, et singulièrement augmenté leur commerce. L'émancipation des nègres, proclamée par la République de 1848, les surprit en pleine réorganisation. La main-d'œuvre leur fit subitement défaut, et ils furent obligés de recourir à l'immigration des travailleurs engagés. Pour parer à la désertion imminente de leurs sucreries, ils obtinrent l'autorisation de demander à nos établissements de l'Inde quelques milliers de travailleurs ou coolies. Ce sont de bons ouvriers, lents et flegmatiques, mais obéissants. Ils sont, par malheur, d'une immoralité scandaleuse, et ils ont apporté dans l'île des maladies jusqu'alors inconnues. La Réunion, en effet, fut longtemps une véritable terre promise, où les navigateurs de toutes les nations déposaient leurs malades, mais ce sanitarium ne mérite plus sa réputation. On y a signalé d'assez nombreux cas de fièvres intermittentes. Faut-il les attribuer à l'introduction des coolies hindous, et ne serait-ce pas plutôt un effet du déboisement exagéré des montagnes, et de la corruption des eaux potables ?

Les habitants de La Réunion ont également demandé des travailleurs à la Chine. Il est certains que les Chinois ont une aptitude particulière au labeur agricole, mais les résultats ont été médiocres, soit qu'on ait mal choisi les individus, soit que, sur un autre sol, ils perdent leurs qualités natives. Même résultat négatif pour les engagés Annamites et Malais. Ce sont encore les Africains, plus vaillants au labeur, plus faciles à acclimater, que recherchent de préférence nos compatriotes. Mais ils sont récalcitrants et têtus, et il faut les rapatrier dès la fin de leur engagement. L'immigration étrangère n'a donc donné que des résultats médiocres. Trop nombreux encore sont les champs laissés en friche. Parfois même les récoltes restent sur pied, faute de pouvoir être manipulées. Pourtant les insulaires ne sont pas découragés. Grâce à leur persévérance, grâce à la construction d'un chemin de fer qui fait le tour de l'île et dessert les ports du littoral, grâce à l'établissement d'un port à la Pointe-des-Galets, ils ont su maintenir leur île au premier rang des anciennes colonies françaises. La population, il est vrai, a un peu fléchi ; elle était de 185.179 habitants en 1872, et seulement de 169.473 en 1895, mais elle commence à se relever, et, dès l'année 1900, avait atteint le chiffre de 173.192. L'exemple de La Réunion est donc en résumé satisfaisant. Il ne peut

que servir d'encouragement et démontrer une fois de plus aux détracteurs systématiques de la colonisation que nous sommes fort capables de créer des Frances nouvelles au delà des mers.

La terre de Kerguelen. — Comme dépendances lointaines de La Réunion, et comme terres françaises, nous avons encore le droit de compter quelques îles de l'Océan Indien, jetées sur la route d'Europe à l'Australie, la terre de Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam. Ce sont comme nos sentinelles dans ces parages ; mais leur importance est médiocre, et, nous ne les mentionnons ici que par scrupule d'exactitude.

Kerguelen fut ainsi nommée par le navigateur qui la découvrit en février 1772, et par le lieutenant Saint-Allouarne qui en prit possession. Deux ans plus tard, envoyé « pour perfectionner la découverte » le capitaine de Rostaing reconnaissait le véritable caractère de l'île, qu'il nommait Terre de Désolation. Kerguelen, ainsi que les 130 îles de diverses dimensions (Cloudy, Swani, Dayman, de l'Ouest, Cornick, du Port) et les 160 rochers qui en dépendent, appartient à un vaste plateau sous-marin, ancien continent englouti par les flots. Le climat y est froid, mais supportable. Le sol y est humide, mais présente des garanties pour l'élevage du bétail. On y trouve de la tourbe. La pêche et la chasse y sont abondantes. La possession de Kerguelen resta pourtant platonique jusqu'au mois de janvier 1892, alors que Liotard, capitaine de l'*Eure*, en prit de nouveau possession. Deux ans plus tard, en juillet 1893, la maison Boissière, du Havre, obtenait la permission d'exploiter les richesses problématiques du sol, avec le privilège exclusif pour cinquante années de la chasse aux loups et aux éléphants de mer. Une compagnie était bientôt constituée qui, en l'année 1900, expédiait, à Kerguelen, sous la direction du Belge de Gerlache, des moutons et des bergers des îles Falkland. C'est l'unique essai de colonisation qui ait encore été tenté. Sans doute, on a bien parlé, en 1898, d'affecter Kerguelen à la transportation des condamnés, mais les âmes sensibles se sont émues, et le projet a été abandonné. Kerguelen n'est certes pas un Eden, mais les condamnés ont-ils le droit d'être difficiles, et n'aurions-nous pas, de la sorte, une colonie de plus?

Saint-Paul et Amsterdam. — La France aurait également le droit de déployer son pavillon sur deux autres îles du Pacifique, Saint-Paul et Amsterdam. Ces îles sont connues depuis longtemps. Les compa-

gnons de Magellan les ont aperçues en 1522. Van Diémen, en 1633, Van Vlaming en 1696, d'Entrecastean en 1792 les ont certainement entrevues. Du 1er septembre 1792 au 16 décembre 1795, Péron, un marin Français, lâchement abandonné par son capitaine, y résida avec quatre compagnons de misère. En 1820, un autre Français s'y installa avec trois nègres esclaves et s'y occupa de pêches et de salaisons. En 1842, un Polonais, naturalisé Français, Mieroslawski, obtint du gouverneur de la Réunion, avec la concession de l'île, le droit d'y entretenir une petite garnison, mais le gouvernement craignit de déplaire à l'Angleterre, en maintenant la garnison et abandonna Mieroslawski. Jusqu'en 1853 se succédèrent dans l'île divers Français, mais, à partir de cette époque, n'y descendirent plus que des marins ou des savants. Le pavillon national a pourtant été déployé de nouveau le 23 octobre 1892 à Saint-Paul et le 27 du même mois à Amsterdam. Ces postes isolés dans la mer des Indes, sur la route qui conduit d'Europe en Australie, n'ont pas encore été sérieusement occupés. Seuls, pendant l'été, s'y rendent quelques pêcheurs de la Réunion, mais ils nous appartiennent légalement, et, puisqu'ils prolongent jusque dans les profondeurs de la mer du Sud l'action Française, nous n'avions pas le droit de les passer sous silence.

CHAPITRE III

OBOCK, DJIBOUTI, CHEICK-SAÏD

Premières relations de la France et de l'Abyssinie. — L'Abyssinie est une des rares contrées de l'Afrique, dont les habitants aient réussi à conserver leur indépendance. Dans ce massif de hautes montagnes, véritable Suisse africaine où se succèdent collines boisées et plateaux dénudés, rochers arides et ruisseaux fécondants, vit un peuple indomptable qui, à diverses reprises, a joué un rôle important dans l'histoire du continent noir, et qui, certes, n'a pas dit son dernier mot. Convertis au christianisme dès le IVe siècle par Frumentius et Edresius, les Abyssins ont conservé des croyances qui ont suffi pour les rendre moins rebelles à la civilisation que leurs voisins. De tout temps des relations ont existé entre eux et la France. Sans remonter aux époques presque légendaires où nos missionnaires cherchaient le pays du Prebstre Jehan, sans même rappeler les rapports un peu vagues qui existèrent entre les nègres abyssins et nos souverains de la famille des Valois, ni les ambassades échangées sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, qu'il nous suffise d'indiquer ici que c'est à Louis-Philippe que revient l'honneur d'avoir compris l'importance du rôle politique et économique de l'Abyssinie. De 1835 à 1837, Combes et Tamisier ont visité le Tigré, le Choa, le pays des Gallas. Bien reçus par les rois de ces divers pays, ils ont été mêlés à la vie quotidienne, et ont recueilli de nombreux renseignements. Le livre qu'ils ont écrit est plein de détails sur les mœurs, les coutumes, l'histoire des indigènes. Ils avaient deviné la nécessité pour la France d'avoir un port sur la mer Rouge, afin d'y attirer le commerce de l'Abyssinie. Sur les récits qu'ils firent à leur retour, une compagnie nanto-bordelaise s'organisa, et Combes fut chargé de négocier

l'achat d'un comptoir. Son choix s'était porté sur la baie de Tadjourah, dont la France devait plus tard comprendre l'importance, mais le gouvernement négligea cette première ouverture, et l'affaire n'eut pas de suites.

En 1839 Rocher d'Héricourt pénétra en Abyssinie par Tadjourah. Il y fut retenu par la sécheresse et quelque peu rançonné par le Sultan, mais il gagna le Choa et y fut très bien reçu par le roi Saklé-Salassé, grand ami de la civilisation européenne et partisan déterminé de la France. Rocher d'Héricourt lui apprit à fabriquer la poudre, le sucre, et lui révéla l'utilité du charbon de terre, très abondant dans ses états. Après huit mois de séjour dans le Choa, il revint à Paris porteur d'une lettre de Saklé-Salassé à Louis-Philippe. « Je ne puis contracter avec vous l'amitié qui naît du regard et de la parole, écrivait-il, mais seulement celle que l'écriture invente, puisque nous ne pouvons pas nous voir ; mais nos yeux sont les caractères tracés par la plume, et notre parole celle de Rocher à qui j'ai confié ma pensée. Renvoyez-le moi bientôt, et, lorsqu'il viendra, dites lui ce que vous voulez savoir de mon pays et ce que l'on ne trouve pas dans le vôtre. Je m'empresserai de satisfaire vos désirs et de vous renvoyer Rocher à mon tour. »

Le gouvernement français ne profita pas de ces bonnes dispositions, mais divers Français, bien inspirés par leur patriotisme et par leur amour de la science, n'hésitèrent pas à s'aventurer dans le monde nouveau qui s'ouvrait à eux. En 1839 le lieutenant de vaisseau Lefèvre, en compagnie de Petit et Quartier-Dillon, médecins naturalistes, arriva dans le Tigré, où il fut très bien reçu par le Négus d'Axoum, Oubié, et il fut assez heureux pour négocier et pour obtenir la concession d'un territoire à la France, celui de la baie d'Amphilah. Il revint alors à Paris, avec quelques Abyssins, qu'il voulait initier aux merveilles de notre civilisation. Ces Abyssins furent promenés de fête en fête, on leur fit visiter nos monuments, nos usines ; on les conduisit à l'Opéra et aux Tuileries, mais on ne s'occupa ni du traité de commerce proposé par Oubié, ni de la baie d'Amphilah. Fidèle à ses engagements Lefèvre, revint alors en Abyssinie, où il ne retrouva plus ses deux compagnons. Dillon avait succombé à la fièvre paludéenne et Petit avait été dévoré par un crocodile. Lefèvre, sans se laisser décourager par l'insuccès presque complet de ses démarches, reprit alors sa vie de travaux et de fatigues. Il visita les cantons

les plus reculés du Choa et du Tigré, et, frappé de la fertilité de ces pays, songea à les unir à la colonie naissante de Tadjourah. Le petit port d'Obock avait attiré son attention. Il l'avait signalé comme le débouché naturel des produits de l'Abyssinie. Ce n'était pas un explorateur ordinaire que le lieutenant Lefèvre. Il avait vécu de la vie nationale des Abyssins. Il avait pris part à leurs expéditions, qu'il raconta plus tard en style imagé. Le livre, ou plutôt le rapport, qu'il publia contient des documents statistiques précis et de précieux renseignements. Il aurait voulu organiser des compagnies et établir, pour le plus grand avantage de la France, des relations régulières entre l'Abyssinie et les ports de la mer Rouge ; mais il ne reçut aucun encouragement officiel, et on ne tint nul compte de ses propositions. Que d'occasions ainsi perdues dans notre histoire coloniale !

Ce ne sont pourtant pas les bonnes volontés qui firent défaut. Nous ne pouvons citer ici que quelques noms, ceux de Ferret et Galinier, des frères Antoine et Arnaud d'Abbadie, de Guillaume Lejean, qui, mieux soutenus, auraient réussi à rattacher à la France un pays dont les habitants ne cachaient pas leurs sympathies, mais nos divers gouvernements semblent avoir pris à tâche de ne pas tenir compte de ces sympathies. Lorsque Rochet d'Héricourt, après un second voyage en Abyssinie, eut réussi à signer (1843), avec le négus Saklé-Salassé, un traité en vertu duquel les Français devaient être traités comme la nation la plus favorisée, et les pèlerins abyssins accueillis et considérés comme compatriotes par le roi de France, « en tant que protecteur de Jérusalem », il semblait qu'une étroite alliance allait être scellée entre les deux pays, mais tout se borna à un échange de compliments, de cadeaux et de décorations. Quelques Abyssins furent, il est vrai, envoyés à Paris pour y faire leur éducation, mais les relations restèrent platoniques. L'Abyssinie demeura, comme par le passé, séparée du monde européen, par le désert et par les sauvages Danakils ou Somalis.

Occupation d'Obock. — En 1859 tout changea de face. Le canal de Suez était alors en voie de formation. Les Anglais, inquiets et jaloux, s'opposaient sourdement à ce gigantesque travail qui devait renouveler les conditions économiques du commerce universel. Ils s'étaient emparés de l'île de Périm en 1857, et y avaient aussitôt construit un nouveau Gibraltar afin de fermer la mer Rouge. Il n'était que temps pour la France d'intervenir. On se souvint alors que nous avions des

droits sur la baie d'Amphilah; mais nous n'avions jamais pris possession de ce comptoir. Une maison marseillaise, la maison Pastré, s'était établie depuis quelques années à Edd, que lui avait cédé la Compagnie Nanto-Bordelaise, jadis créée par Combes: Edd n'était qu'un mouillage médiocre, où ne pouvaient s'abriter que des barques calant moins de deux mètres, mais dans le voisinage s'ouvrait le port d'Haycock, qu'il était facile d'améliorer à peu de frais, et qui faisait partie du territoire concédé. Or, la maison Pastré offrait ses naissants comptoirs au gouvernement. D'un autre côté notre agent consulaire à Aden, Henri Lambert, venait d'acheter du sultan de Zilah, Abou-Becker pour une somme insignifiante, un peu plus de 50.000 francs, le territoire d'Obock, dans la baie de Tadjourah (1858). Nous n'avions donc que l'embarras du choix, et toute une partie du littoral de la mer Rouge pouvait, du jour au lendemain, devenir Française.

Le prince Napoléon était alors ministre de l'Algérie et des colonies. Sur la désignation de l'amiral Hamelin, il chargea un officier de marine fort distingué, Russel, d'aller reconnaître le terrain. Russel devait arborer le drapeau tricolore sur les points de la côte qui lui paraîtraient les plus avantageux pour y établir soit un centre commercial, soit une position stratégique. Il devait, en outre, négocier une alliance avec un des chefs qui se disputaient le pouvoir en Abyssinie, avec Négoussié. Son attention se porta tout d'abord sur la baie de Zullah, jadis Adulis, et sur l'île de Disseh. Il croyait à l'avenir de cette région. « C'est de la bonne politique française et catholique, écrivait-il; c'est la question d'Orient dans la mer Rouge passant par dessus l'isthme de Suez avant de passer au travers. A mesure que j'approche du terrain de mon exploration... je vois plus clairement la grandeur du but vers lequel je vais faire un premier pas. Ce ne sera pas moi qui l'atteindrai. La vie des hommes est trop courte pour rien finir jamais, surtout le bien, mais, si je pose seulement un jalon sur cette route qu'il m'est donné d'ouvrir, le jalon gardera mon nom de l'oubli, car le monde entier passera un jour sur cette route. » Il fut assez heureux pour signer avec Négoussié un traité en règle par lequel il obtenait la cession à la France de la baie de Zullah et de l'île de Disseh, mais il se garda de l'ébruiter, car il n'avait à sa disposition ni garnison, ni vaisseau de guerre, et il redoutait les jalousies anglaises. De retour en France il insista pour qu'on prît possession des territoires concédés, mais l'empereur Napoléon III, dans son inconsé-

quente politique, renonça définitivement à donner suite à la pensée clairvoyante et sage de Russel. Il laissa même la Turquie, effrayée de nos projets, planter à Disseh un simulacre de pavillon. C'est ainsi que nous perdîmes la meilleure chance de nous établir dans la mer Rouge, et, par Obock et Zullah, d'exercer une influence prépondérante en Abyssinie. C'est vraiment un triste spectacle que de voir échouer cette grande entreprise, si féconde en promesses, parce qu'elle n'avait été ni comprise, ni soutenue par ceux qui auraient dû la mener à bonne fin. Ainsi que l'écrivait Russel, « sans l'inconcevable timidité du gouvernement impérial, l'Abyssinie serait en ce moment sous notre direction. Nous l'entamerions par les deux bouts nous tiendrions cette sorte de citadelle naturelle qui domine le Soudan et le cours supérieur du Nil, en même temps que la mer Rouge. »

Voyages dans l'hinterland. — A défaut de la baie de Zullah, au moins Obock nous restait-il : mais, là encore, nos débuts furent malheureux. Le 4 juin 1859, Henri Lambert était assassiné. Sans doute, il était vengé par Fleuriot de Langle qui punissait ses meurtriers et imposait au sultan Abou-Becker une nouvelle convention, d'ailleurs bien mal observée, en vertu de laquelle il s'engageait à ne faire aucune cession de territoire sans le consentement de la France ; mais, si nos droits étaient maintenus, ils étaient bien mal sauvegardés. Ce fut seulement en 1863 que Goldtammer et Capitaine plantèrent à Obock le drapeau français. L'hydrographie du port fut alors exécutée et la côte voisine relevée avec soin. Il semblait que la France allait enfin fonder dans ces parages un grand établissement. De cruels désastres et de graves préoccupations détournèrent notre attention. Quelques négociants, bien inspirés, essayèrent pourtant de tirer parti de cette possession trop oubliée. En 1872, Pierre Arnoux, qui voulait nouer des relations avec le Choa et l'Abyssinie, fondait, sous le nom de Compagnie d'Obock, une société de commerçants et de capitalistes français pour occuper le pays. Il signait même avec l'empereur d'Abyssinie, Ménélik, un traité en vertu duquel une route partirait d'Obock pour aboutir dans ses états. Paul Soleillet, dont nous avons déjà signalé sur d'autres parties du continent noir l'activité et l'esprit d'initiative, devint un des agents de la Compagnie et ses efforts furent heureux ; car, en juillet 1882, le sultan Danakil, Houmed Laïta, lui concédait la rade de Sagallo, dans la baie de Tadjourah. Nous avons eu

la bonne fortune de l'entendre exposer, à ce sujet, ses théories et ses espérances, mais une mort prématurée coupa court à ses projets.

Quelques uns de nos compatriotes cherchèrent alors à prendre connaissance des pays voisins d'Obock. En 1873, l'un d'entre eux, Raffray, parcourut toute l'Abyssinie. Il visita Adoua, capitale du Tigré, Sokota, point de rencontre de nombreuses caravanes indigènes, Gandar, la vieille capitale de l'Ethiopie, et Axoum, célèbre par ses ruines. Il a raconté ses impressions de voyage dans un livre intéressant. La configuration du sol, les paysages poétiques, les descriptions des villes, les peintures des usages et des mœurs, les chasses, la lutte contre les difficultés matérielles de l'existence, les armées en marche avec leur escorte de soixante mille femmes ou domestiques, les fleuves rapides à traverser, les embûches et les attaques des indigènes excités par des prêtres fanatiques, les entraves royales, les combats, rien ne manque à ce récit rapide, et où l'intérêt va toujours croissant.

Révoil a exploré le pays des Somalis Medjourtines, c'est-à-dire les environs du cap Guardafui, jadis promontoire des Aromates. C'était une région à peu près inconnue sur laquelle on ne possédait que de vagues renseignements. Les Somalis sont cruels et défiants. Il existe chez eux deux races, l'une de conquérants, l'autre de vaincus, qui n'ont pas encore opéré leur fusion. De là des guerres incessantes, sans pitié, sans trève ni merci. De là des haines inexplicables et l'impossibilité d'obtenir le calme. Révoil gagna pourtant leur confiance en soignant les blessés des récentes batailles. Il obtint même d'un de leurs chef, le sultan d'Alloula, un firman de circulation, à l'aide duquel il essaya, mais en vain, d'établir des relations commerciales.

Un autre de nos compatriotes, Lucereau, fut moins heureux, car il paya de sa vie sa tentative de pénétration dans le pays des Somalis. Il fut assassiné le 7 octobre 1880, sur le territoire de la tribu des Ormas, sans doute à l'instigation de l'un de ces marchands d'esclaves, Arabes ou Egyptiens, qui s'imaginent que tout Européen pénétrant dans leurs chasses réservées est un abolitionniste déterminé ou peut-être un concurrent dangereux.

Abandon d'Obock. — Pendant que nos compatriotes s'efforçaient ainsi de pénétrer dans l'Afrique orientale, pendant que de simples voyageurs sans mission officielle ni vocation scientifique, mais actifs et courageux, tels que Pinchard, traçaient des nouvelles routes commerciales jusque dans la contrée des Gallas, le gouvernement

français non seulement n'encourageait pas leurs efforts, mais semblait prendre à tâche de détourner les bonnes volontés. Quelle ne fut pas la stupéfaction de tous ceux qui s'intéressaient aux choses d'outre-mer quand ils lurent, dans le *Journal Officiel* du 25 décembre 1880, la note suivante : « Le Département de la Marine ne peut que laisser aux personnes qui tenteraient de fonder un établissement à Obock toute la responsabilité du choix de l'emplacement à occuper ; sous la réserve que cette occupation, essentiellement précaire et révocable, devra cesser à la première réquisition. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'aucune indemnité ne serait due aux intéressés en cas de déplacement pour cause d'utilité publique ou d'intérêt militaire. » On se demande quel vent de folie soufflait alors dans les bureaux du Ministère ! Est-ce donc que le gouvernement au lieu de la favoriser, voulait retarder et décourager l'initiative privée ? Est-ce plutôt que dans dans l'exagération des formes administratives, quelque bureaucrate, infatué de son pouvoir, avait outrepassé ses instructions ? Le coup n'en était pas moins rudement asséné et la naissante colonie semblait condamnée à l'impuissance. On aurait dû pourtant ne pas oublier qu'Obock possédait deux richesses inappréciables, de l'eau et du charbon. Obock occupait en outre une position stratégique de premier ordre, puisque entre Toulon et Saïgon la seule ville française était Pondichéry, et qu'il était facile d'y créer un dépôt de charbon, un port de ravitaillement et, au besoin, un arsenal. Obock pouvait devenir le débouché des produits de l'Abyssinie, du Choa, du Somal et de tous les pays encore vierges qui n'attendent, pour être fécondés, que la présence des Européens. Dès que les indigènes de cette partie de l'Afrique sauraient qu'ils trouveraient dans nos comptoirs les objets qu'ils recherchaient, ils y apporteraient en échange bois précieux, cafés, cotons, indigos, tabacs, plumes, aromates, etc. De la sorte Obock serait devenu comme le point de départ des caravanes pour l'intérieur de l'Afrique et le principal marché d'exportation des denrées africaines.

Il eût été pénible de laisser plus longtemps le gouvernement en flagrant délit ou d'ignorance ou d'incurie. Des protestations s'élevèrent. On se rendit compte de la faute commise et elle fut réparée. La puissante Compagnie des Messageries Maritimes établit sur ce point une de ses escales en 1880. Quatre ans plus tard, un dépôt de charbon y fut constitué. Un énergique administrateur, Lagarde, régularisa tous

les services. Cette fois, non seulement les arrivants d'Europe furent bien accueillis, mais de nombreux Arabes du Yemen furent appelés, qui rendirent de grands services en qualité de jardiniers. Obock pourtant ne profita que peu de cette renaissance. On eût dit que la fatalité s'acharnait contre cette ville. C'est une localité voisine, Djibouti, qui est, en quelque sorte, devenue son héritière, et c'est à Djibouti que se concentrèrent dorénavant les efforts de nos fonctionnaires et de nos négociants.

Occupation de Djibouti. — En 1887 Lagarde avait remarqué, en face d'Obock, et toujours dans la baie de Tadjourah, un promontoire de coraux et de sables à l'abri duquel on pouvait construire un port. Il acheta ce promontoire en y joignant une lisière de terrain d'environ vingt-cinq kilomètres, et, sur l'emplacement de quelques huttes indigènes, fonda Djibouti. L'endroit était bien choisi, mais les débuts furent difficiles. Il fallait tout créer sur un sol aride, au milieu de tribus sauvages et inhospitalières. L'insécurité à quelques kilomètres de la ville et la crainte d'un coup de main des Somalis arrêtèrent quelque temps les progrès. En février et mars 1896 on crut à une attaque imminente de leur part, et, sans le sang-froid du gouverneur intérimaire, de Leschaux, les colons auraient recouru à la protection de l'Angleterre. Depuis tout s'est calmé. Peu à peu sortirent de terre les constructions officielles, et une clientèle indigène vécut à l'ombre de l'établissement français. La vie se régularisa. Les boutres arabes s'habituèrent à traverser le golfe, les commerçants arrivèrent à leur tour, des navires de guerre rassurèrent la population et on put vivre en paix. Djibouti est aujourd'hui une ville de 15 à 20.000 habitants. Là où, il y a quelques années, on ne trouvait que des broussailles et quelques palétuviers, ont surgi comme par enchantement des maisons bien bâties, avec une population active, des marchés animés, tout un monde bruyant et grouillant. Depuis 1895 le gouvernement d'Obock s'y est transplanté, ainsi que l'escale des Messageries Maritimes pour les lignes d'Extrême-Orient et d'Australie. Djibouti est donc en voie de progrès. C'est la future capitale de l'Afrique orientale.

Ce qui assure la supériorité de Djibouti sur Obock, c'est non seulement son voisinage avec l'Abyssinie, mais aussi c'est qu'elle est le vrai débouché du Choa et du Harrar. On sait que l'Abyssinie a été comme renouvelée par le négus Ménélik. Ce prince intelligent et ambitieux a longtemps attendu l'occasion favorable pour s'emparer

du pouvoir suprême. Il a d'abord agrandi son royaume du Choa au détriment des états Gallas, puis, à la mort de son rival Johannès, il se fit couronner empereur d'Abyssinie à Entotto. Les Italiens essayèrent de lui imposer un traité de protectorat, mais il refusa leurs prétentions, et remporta contre eux une grande victoire, à Adoua, en 1896, qui consolida son autorité. Un puissant état chrétien est aujourd'hui, grâce à lui, constitué dans l'Afrique orientale, et la nation abyssinienne est aujourd'hui la maîtresse de ses destinées. C'est au moment précis où Ménélik assurait ainsi l'indépendance nationale et occupait une position prépondérante dans le bassin du Nil, que Lagarde, le gouverneur de Djibouti, fut envoyé près de lui, à Entotto, en qualité d'ambassadeur. Il ne tarda pas à exercer sur lui un grand ascendant et en profita pour assurer à la France de sérieux avantages. Non seulement la police du désert fut mieux faite, mais encore une route de caravanes fut tracée de Djibouti à Ankober par le Harrar. Du jour au lendemain Djibouti prit une grande importance. Des marchés furent organisés, et les Danakils et Somalis s'habituèrent à les fréquenter. C'était une rivale d'Aden qui naissait à la prospérité commerciale.

Ces progrès excitèrent les défiances et la jalousie des deux puissances qui essayaient au même moment de fonder un empire colonial aux dépens de l'Abyssinie. L'Italie, frappée au cœur par l'écrasement de son armée à Adaoua, nous accusa tout d'abord d'avoir vendu des fusils à Ménélik, et même de lui avoir prêté des officiers d'artillerie. Ce n'étaient que des calomnies sans fondement. Elle le comprit, et chercha un autre moyen de s'opposer à notre influence croissante. De concert avec l'Angleterre, elle voulut couper nos communications avec l'Abyssinie en s'immisçant dans la zone intermédiaire qui sépare nos établissements du Harrar. Elle se prétendit maîtresse du territoire partant de Massaouah et rejoignant Zeilah et Berbera : mais la ferme attitude de Lagarde et la froide résolution de Ménélik coupèrent court à ce nouvel accès de mégalomanie. Non seulement le territoire français nous resta définitivement acquis, mais nous pûmes nous étendre jusqu'au Harrar. En 1897, Ilg et Chefneux obtenaient la concession des chemins de fer éthiopiens et promettaient d'entreprendre une grande ligne africaine reliant au Nil les côtes du golfe de Tadjourah en passant par le Harrar et Addis-Ababa. Ce chemin de fer, construit avec des capitaux français, et par des ingénieurs français, sera bientôt achevé. Il nous assure la

possession commerciale de toute la région abyssinienne. Déjà de nombreux explorateurs l'ont parcourue, et en ont signalé les richesses, Hugues Le Roux, du Bourg de Bozas, Duchesne-Fournet. Ces deux derniers ont payé de la vie leur dévouement à la cause coloniale. Sans doute, l'énigmatique souverain qui règne à Entotto n'a pas dit son dernier mot, et peut-être faut-il se défier de ses prévenances, mais, comme ses intérêts s'accordent avec ses projets ambitieux, il est probable qu'il continuera à ménager et même à favoriser nos compatriotes. Comme d'un autre côté l'Italie semble avoir renoncé à ses rêves de conquête, et que l'Angleterre a en Afrique de bien grosses affaires à régler avant d'entreprendre quoi que ce soit contre l'Abyssinie, il est probable qu'un long avenir de paix est assuré à cette partie de l'Afrique. Djibouti ne pourra qu'en profiter !

Cheik-Saïd. — Non loin de Djibouti et d'Obock, à cette porte méridionale de la mer Rouge, le Bab-el-Mandeb, dont les anciens avaient déjà reconnu l'importance, puisque Sésostris l'avait occupée, s'étend le promontoire de Cheik-Saïd, que son excellent mouillage et sa position stratégique recommandaient à l'attention. Dès 1840, et pour répondre à l'occupation d'Aden par les Anglais, Thiers aurait voulu y débarquer des troupes françaises. Ce projet fut repris en 1862 par Thouvenel, lorsque les Anglais essayèrent de s'établir à Mascate. Quelques négociants marseillais bien inspirés, Rabaud et Bazin, achetèrent en 1868 à un chef arabe, Ali Tabat Dourrein, le territoire de Cheik-Saïd, et y établirent un comptoir. Le territoire cédé s'étendait à 42 kilomètres dans l'intérieur et avait une superficie de 165.000 hectares. Il appartenait à la tribu des Akhémi-el-Dourrein, dont l'indépendance avait toujours été reconnue soit par les Turcs, soit par les Anglais. Les rochers de Cheik-Saïd, hauts de 194 mètres, dominent l'île anglaise de Périm, qui n'a que 70 mètres d'altitude, et commandent les 1.500 mètres du petit détroit de Bab-el-Mandeb, par lequel passent presque tous les navires, de préférence au grand détroit de l'Ouest. Cheik-Saïd, sur la grande route maritime entre l'Europe et l'Asie, pourrait donc devenir entre nos mains comme le Gibraltar de la mer Rouge. Gambetta en avait si bien compris l'importance qu'il avait fait commencer les plans et devis de batteries à élever sur le Djebel-Mouhali. Ces beaux projets ne devaient pas se réaliser.

La propriété de Cheik-Saïd nous fut, en effet, contestée par les

Turcs, excités sous main par les Anglais, et la France n'en a jamais pris possession effective. Dès 1871, les tribus arabes des Messalka et et des Soubeyeh, poussées par le gouverneur du Hedjaz, Mohammed Rechid, inquiétaient les établissements de la maison Rabaud et Bazin ; et, lorsque les agents de cette maison se décidèrent à évacuer leurs comptoirs en décembre 1874, les Turcs les remplacèrent aussitôt, et construisirent une caserne fortifiée sur l'un des contreforts du Djebel-Mouhali. Sur les réclamations de la Compagnie Marseillaise, le gouvernement eut la velléité de faire revivre nos droits, mais les commissaires qu'il envoya à cet effet se documentèrent près des autorités anglaises d'Aden, et conclurent à l'abandon de nos droits sur une colonie, « dont la principale production était des rochers et du sable ». Dès lors les Turcs ne se gênèrent plus, et, en 1884, ils proclamèrent leur occupation officielle. Ils construisirent des ouvrages fortifiés, et les firent garder par une importante garnison, dont la relève se fait régulièrement tous les six mois. Aux protestations de notre ambassadeur à Constantinople, ils répondirent par la force d'inertie. Cette usurpation ne fut pas acceptée. Il y eut des interpellations à la Chambre des Députés. Un vote solennel affirma même les droits imprescriptibles de la France sur le territoire de Cheik-Saïd, et, en 1896, Léon Bourgeois proposa même de réoccuper la place, mais il se heurta à un refus absolu du président Félix Faure, et les Turcs, encouragés par notre indifférence, continuèrent à camper en terre française. Tout récemment ils interdisaient même à un de nos compatriotes, Hugues Le Roux, de débarquer. Sera-t-il donc nécessaire de déplacer un jour nos cuirassés afin de reprendre ce territoire, qui nous appartient légitimement, et que nos gouvernants ont l'impérieux devoir de conserver à la France ? Nous avons déjà perdu l'entrée nord de la mer Rouge en abandonnant l'Égypte aux Anglais : renoncerions-nous aussi, de gaîté de cœur, à occuper cette importante position stratégique au sud de cette mer, qui est destinée à devenir, qui est déjà une des grandes voies de commerce de l'humanité ?

CINQUIÈME PARTIE

L'ASIE FRANÇAISE

I. — Établissements de l'Inde

II. — Première Conquête du Tonkin

III. — Les Premiers Explorateurs

IV. — Seconde Conquête du Tonkin

VI. — Progrès du Protectorat

CHAPITRE PREMIER

ETABLISSEMENTS DE L'INDE

La question coloniale a presque toujours été traitée en France avec une regrettable légèreté. Non seulement nos souverains se sont trop longtemps désintéressés de toute expédition d'outre-mer, mais encore la masse du public n'a prêté qu'une attention distraite aux découvertes et aux exploits de nos colons. L'Inde a été l'objet particulier de notre indifférence systématique, et pourtant l'Inde a toujours exercé sur les Européens un invincible attrait, et, sans remonter jusqu'à la conquête d'Alexandre, il est certain que les peuples occidentaux ont été de tout temps entraînés par une force mystérieuse vers ces régions favorisées où la vie s'écoule si douce et si facile. A l'heure actuelle, nous ignorons presque le nom des vaillants soldats et des habiles diplomates qui fondèrent notre puissance dans cette magnifique contrée. Ce n'étaient pourtant pas de vulgaires aventuriers que Martin, le créateur de Pondichéry ; Dumas et Dupleix, conquérants pacifiques du Dekkan ; Bussy, qui fit trembler le Grand Mogol sur son trône de Delhi ; La Bourdonnais, Lally-Tollendal, et le bailli de Suffren, qui balancèrent la fortune de l'Angleterre ; mais telle est notre insouciance, que nous avons presque oublié que, jadis, nous avons possédé cet empire qui compte aujourd'hui près de 300 millions de sujets, et que les Anglais doivent leurs succès uniquement à la continuation de la politique française qu'ils ont adoptée pour leur propre compte.

Il n'entre pas dans notre sujet de raconter l'histoire souvent glorieuse, et toujours féconde en grands enseignements de l'Inde française. C'est par notre faute que nous avons perdu ce magnifique empire. Rien ne sert de le dissimuler. Notre rôle politique semble à jamais terminé dans la péninsule. De plus en plus nos villes ressembleront à ce que sont, dans la même région, les cités portugaises, c'est-à-dire qu'elles n'auront qu'une importance historique et purement rétrospective.

On raconte qu'en 1815, un des plénipotentiaires du Congrès de Vienne, lord Castelreagh, proposa à la France de lui rendre l'Ile de France en échange de nos comptoirs de l'Hindoustan. Nos négociateurs n'acceptèrent pas cette proposition. En tenant compte des légitimes susceptibilités du patriotisme, et à ne considérer que nos intérêts commerciaux et politiques, mieux aurait pourtant valu recouvrer cette belle île, qui assurait notre prépondérance dans le bassin méridional de l'Océan Indien, et préparait l'annexion de Madagascar.

Aussi bien l'Angleterre avait tellement le sentiment de sa supériorité, qu'aux traités de 1815 elle consentit à nous rendre nos anciennes possessions, Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon, Mahé, avec les loges de Mazulipatam, Calicut, Surate, Balassore, Dacca, Cassimbazar, Patna et Iougdia, mais ce n'est qu'en 1853, après de longues négociations, que nous reprîmes possession des Aldées qui dépendaient de Mahé. Quant aux loges, elles ne nous furent jamais restituées. Afin de mettre le comble à notre humiliation, l'Angleterre stipula que jamais nos villes ne seraient fortifiées, et, de plus, qu'elles n'auraient pour garnison que les hommes nécessaires à la police. Cet article fut exécuté en toute rigueur. Un de nos gouverneurs s'étant un jour avisé de creuser un fossé près de Chandernagor pour l'écoulement des eaux malsaines, on affecta de prendre ce travail pour un commencement de fortification, et une compagnie de sapeurs anglais partit de Calcutta pour combler ce misérable fossé. Il fallut même boire la coupe jusqu'à la lie, et payer à ces soldats leurs journées de travail.

Dans de pareilles conditions il est impossible de parler d'expansion coloniale, et l'histoire de nos établissements de l'Inde se réduit à des actes d'administration intérieure. Cinq villes, présentant une superficie d'environ 5.600 hectares, et, au 2 mars 1901, une population

de 273.185 habitants, c'est vraiment bien peu pour nous qui avons possédé le tiers de l'Hindoustan, et donné des ordres à 35 millions de sujets hindous ! Attachons-nous pourtant, puisque le drapeau tricolore y flotte encore, à ces humbles débris d'une fortune passée, et envoyons un salut fraternel à ces villes, qui seraient devenues des capitales, si nous avions écouté nos grands Français du xviie et du xviiie siècles !

CHAPITRE II

PREMIÈRE CONQUÊTE DU TONKIN

Nous n'avons mis le pied en Indo-Chine qu'en 1860, et nous n'y possédions en 1870 que les six provinces de la Basse-Cochinchine et le protectorat du Cambodge. Nous y avons ajouté, depuis cette époque, le Tonkin, l'Annam et le Laos. Nous avons, en un mot, réussi à fonder un véritable empire ; mais, bien que faisant partie d'un même tout, nos cinq possessions demandent à être étudiés séparément, si on veut se rendre compte de la continuité de nos efforts et du succès presque constant de nos opérations.

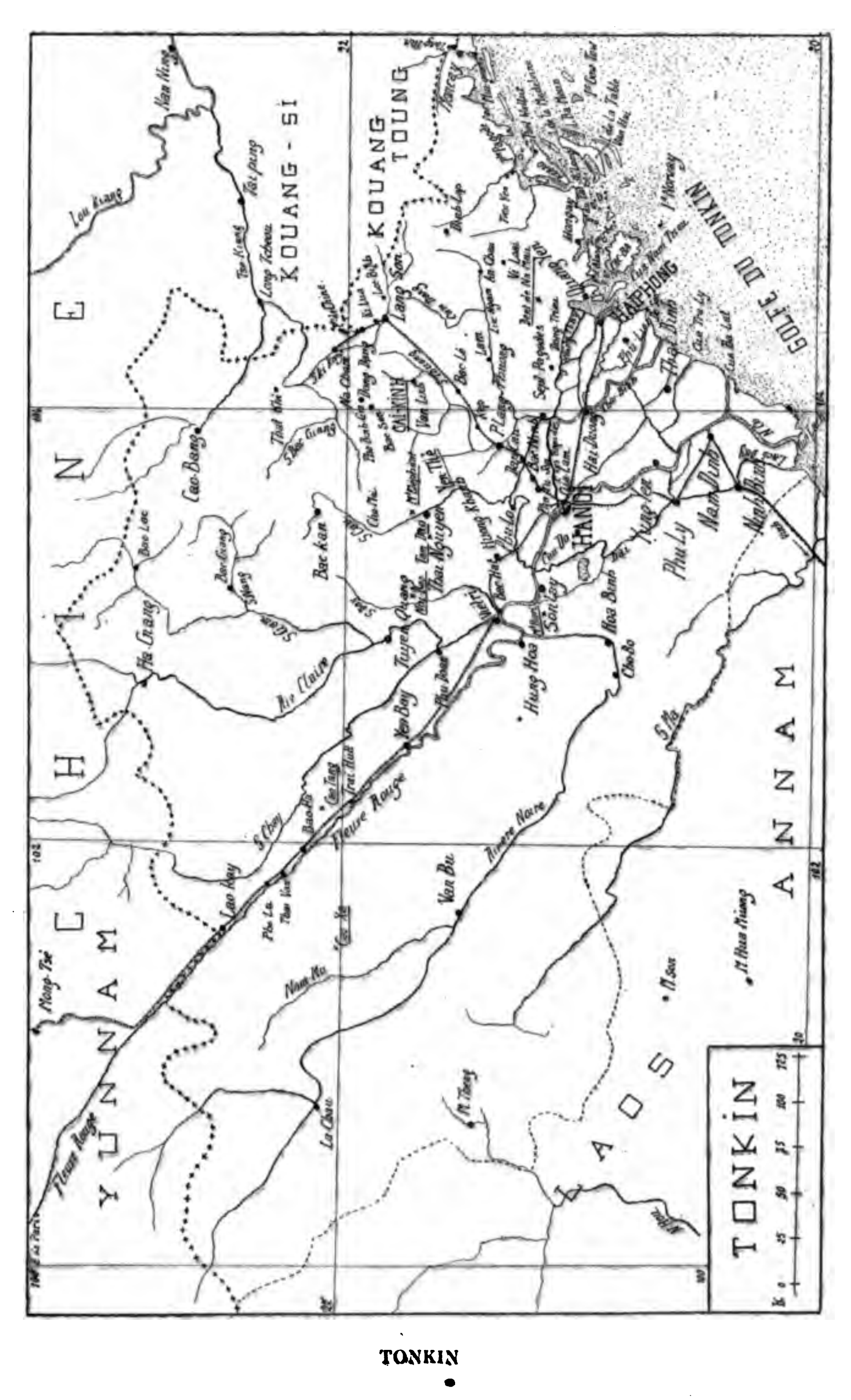
La Cochinchine depuis 1870. — L'œuvre de la conquête cochinchinoise était achevée en 1870. Lorsque Phan tan Giang, le dernier gouverneur Annamite, résolut de se suicider pour ne pas survivre à ce qu'il appelait son déshonneur, il fit venir les siens et leur recommanda de considérer la France comme leur vrai patrie. Il s'inclinait ainsi devant la force des choses et inaugurait en quelque sorte une ère nouvelle. La Cochinchine, en effet, non seulement s'est résignée, mais encore semble avoir accepté avec plaisir sa transformation. Sans doute quelques rebelles, ou plutôt quelques pirates, couvrant leurs déprédations du beau nom de nationalité, ont essayé à diverses reprises de tenir la campagne, mais la masse de la population est restée sourde à leurs appels de révolte, et, pour la réduire, il a suffi de quelques opérations de police. D'une manière générale, l'ordre n'a donc pas été troublé en Cochinchine depuis la conquête, et notre expansion coloniale a pu librement se donner carrière.

En 1883, une septième province, le Bin-Thuan, au nord-est de nos possessions actuelles, nous avait été cédée par l'Annam. Elle agran-

dissait notre territoire et assurait la sécurité de nos frontières ; mais on a reconnu les inconvénients de cette extension qui augmentait nos charges et nullement notre puissance. Le Bin-Thuan a donc été rétrocédé à l'Annam.

A l'intérieur de la Cochinchine, sur les confins du Cambodge, du Laos et de l'Annam, quelques tribus ont longtemps conservé leur indépendance. Elles appartiennent à la grande famille des Moïs. Diverses missions envoyées dans cet hinterland ont échoué dans leur tentatives de pénétration. Un de nos administrateurs fut obligé, il y a quelques années, de s'arrêter à Bien-Hoa, et il ne put explorer la vallée du Haut-Donaï. Le marquis de Barthélemy fut également arrêté, au nord de Thudaumot, par des peuplades entièrement indépendantes qui lui barrèrent le passage. Tout récemment, l'administrateur Oldenhal, qui, pourtant, connaissait admirablement la région, était assassiné, dans des circonstances restées obscures, par une de ces tribus Moïs. Il importait de réduire ou tout au moins de prendre connaissance de cet hinterland. Une mission fut organisée à Saïgon, en janvier 1904, dont le commandement fut confié à Paul Patté. Il s'agissait de remonter le Song-Bé jusqu'au massif de la Yumbra, et de rejoindre le Donaï jusqu'au mont Surling, pour le redescendre après jusqu'à Bien-hoa. Les explorateurs ont été bien accueillis. Ils sont entrés en relations avec les chefs des villages, et ont essayé un commencement d'organisation de la région Moï. Ce n'est pas seulement la Cochinchine qui est intéressée à cette pacification : les pays limitrophes, Annam, Laos, Cambodge, trouveront dans cette contrée un débouché pour leurs produits, et il sera relativement aisé de s'y procurer à bon compte, des bois, des résines, des peaux et même du caoutchouc. C'est donc un nouveau marché qui s'ouvre à notre activité, et qui ne peut qu'augmenter les ressources de l'Indo-Chine.

Le Cambodge depuis 1870. — Le Cambodge, de même que la Cochinchine, était soumis à notre influence avant 1870. On sait que le Cambodge a longtemps été l'état prépondérant de la péninsule indochinoise, mais une série de guerres malheureuses entreprises contre ses voisins, les Siamois et les Annamites, a singulièrement réduit son territoire. Au XVII[e] siècle, le Cambodge avait fini par se reconnaître tributaire de l'Annam, mais peu à peu, l'empereur du Siam s'était substitué à son collègue annamite, et, profitant avec habileté des querelles de Tu Duc avec la France, il avait imposé sa suzeraineté au



TONKIN
YUNNAM
CHINE
KOUANG - SI
KOUANG TOUNG
ANNAM
LAOS
GOLFE DU TONKIN
HANOI
HAIPHONG
Fleuve Rouge
Rivière Noire
Lao Kay
Lang Son
Cao Bang
Ha Giang
Tuyen Quang
Bac Kan
Son Tay
Hung Hoa
Cho Bo
Phu Ly
Nam Dinh
Lai Chau
Van Bu

TONKIN

monarque cambodgien. Jaloux d'augmenter l'influence française, l'amiral de la Grandière essaya de démontrer au roi du Cambodge, Norodom, que le protectorat soit de l'Annam, soit du Siam, était une sujétion déguisée, et que mieux valait recourir à l'alliance de la France directement intéressée à maintenir son indépendance entre ses deux puissants voisins. La négociation fut habilement conduite par le commandant Doudart de la Grée, et, le 11 août 1863, Norodom signait un premier traité par lequel il acceptait notre protectorat.

Malgré tous les signes extérieurs de déférence, Norodom conserva longtemps des velléités d'indépendance. Nos résidents eurent besoin d'une grande vigilance pour l'empêcher de ne pas se conformer aux règles générales des protectorats, et parfois on crut reconnaître que certaines révoltés, entre autres un fameux chef de bandes, Pacombo, étaient secrètement soutenus par lui. On préféra fermer les yeux, et on eut raison, car Norodom ne tarda pas à comprendre que nous étions ses vrais amis et qu'il avait tout à gagner à nous écouter.

En 1876, lorsque l'amiral Duperré, voulant rendre plus étroits les liens qui rattachaient le Cambodge à la France, proposa à Norodom un changement dans les lois du royaume, une révolte éclata. Le frère du roi, Si-Votha, se mit à la tête des révoltés. Là encore il était peut-être couvert par la connivence du chef de la famille. Norodom pourtant garda les apparences de la fidélité, et, grâce à des renforts envoyés de Saïgon, sous les ordres successifs des colonels de Miramont et de Badens, l'insurrection fut promptement réprimée. (Combats de Pretchan, Preyveng, Stung-Toum, Babour, Pursat, etc). On se défiait pourtant de Norodom, et en 1883 un nouveau traité fut signé en vertu duquel il nous céda l'administration financière de ses domaines. On alla plus loin. Le 17 juin 1884 le gouverneur de la Cochinchine, Thomson, lui imposa un troisième traité qui le forçait d'accepter plus étroitement notre protectorat et de se résigner à toutes les réformes administratives, financières et commerciales auxquelles nous croirions devoir procéder. A vrai dire c'était une abdication déguisée. Norodom n'était plus qu'une sorte de roi fainéant, et ne conservait plus que les apparences du pouvoir.

Si-Votha, qui s'était réfugié dans la partie montagneuse du Cambodge, sortit alors de sa retraite, et appela le peuple aux armes. Il était soutenu par les bonzes, qu'inquiétait la diminution de leur autorité, et qui dirigèrent leurs efforts surtout contre les chrétiens.

Plusieurs villages habités par eux furent incendiés et leurs habilants massacrés. Le 31 janvier 1886, un vicaire apostolique, Guyomard, était même décapité par ces barbares; mais leurs succès furent de courte durée, d'autant plus que la masse de la nation répugnait aux mesures violentes. L'insurrection fut donc facilement écrasée, et, depuis lors, le pays est si complètement pacifié que quelques soldats suffisent pour maintenir l'ordre.

Depuis 1886 l'histoire du Cambodge est tout administrative. Nous n'avons par conséquent pas à rappeler ici les principales réformes. Il nous suffira de dire qu'elles ont été bien accueillies, et que le pays est en pleine voie de progrès et de prospérité. D'ailleurs la France a si bien pris en main ses intérêts, qu'elle s'est fait l'interprète auprès du Siam de ses revendications territoriales. La question, à l'heure actuelle, n'est pas encore résolue. Nous en exposerons les principales péripéties lorsque nous traiterons plus loin la question des rapports de la France avec le Siam.

Au Tonkin. Jean Dupuis et ses premiers voyages. — Depuis les événements de 1870, c'est surtout au Tonkin que s'est manifestée l'expansion coloniale de la France. Nous avons réussi à fonder en Indo-Chine un véritable empire, non pas en procédant par la force brutale, mais lentement, progressivement, et en vertu d'un plan réfléchi. Aussi les ouvriers de la première heure, deux d'entre eux surtout, Jean Dupuis et Francis Garnier, méritent-ils toute notre reconnaissance. Francis Garnier est mort au champ d'honneur. Sa statue se dresse aujourd'hui triomphale sur les places publiques de France et de Cochinchine, sa mémoire est respectée, sa vie et ses exploits donnés en exemple. Jean Dupuis vit encore, mais à peu près oublié. Par une de ces étrangetés politiques, dont on ne peut citer que trop d'exemples, non seulement on a méconnu les services de ce glorieux serviteur de la France, mais on lui a marchandé jusqu'au prix de ces services. Il n'est que temps de lui rendre cette justice et de proclamer bien haut qu'il eut le mérite incontestable d'être l'initiateur et le promoteur de l'entreprise.

Jean Dupuis est né en 1829 dans le village de Saint-Just la Pendue, près de Roanne. De bonne heure, tout ce qui avait trait aux pays lointains et aux peuples étrangers, séduisit son imagination. Ses livres favoris étaient des ouvrages de géographie ou des aventures de voyages. Ses rêves d'enfant le transportaient sans cesse dans l'inconnu. Il se fit négociant contre le volonté de ses parents et parcourut

quelque temps le midi de la France, puis, entraîné par une vocation de plus en plus prononcée, il partit pour l'Égypte et rencontra à Alexandrie un vieux capitaine qui l'engagea vivement à aller étudier sur place les ressources commerciales de l'Extrême-Orient. On était alors en 1860, et, à l'occasion de la guerre de Chine, régnait dans tous les ports asiatiques une activité extraordinaire. Dupuis fit d'excellentes affaires, et, excité par le succès, résolut de profiter de l'occasion pour étudier à fond les pays dans lesquels l'avaient jeté le hasard des circonstances. Il s'établit à Hankéou sur le Yang-tse-Kiang, apprit la langue chinoise, et se créa d'utiles relations avec les mandarins des provinces méridionales. Il en profita pour mettre à exécution le projet qu'il avait depuis longtemps médité. Il voulait descendre le Song-Koï, ou fleuve Rouge, et parcourir le pays depuis le Yunnam jusqu'au Tonkin, pour voir si ce fleuve était ou non navigable, et s'il y avait quelque espoir d'en faire la future artère du commerce dans ces régions. Ce n'était pas une médiocre entreprise, puisqu'il s'agissait, en premier lieu, de s'aventurer dans un pays presque inconnu, et surtout de ménager les diverses autorités qu'il rencontrerait sur sa route. Or, la vallée du Song-Koï appartenait à la Chine et à l'Annam. Dans la partie supérieure ou chinoise la guerre civile était en permanence, compliquée d'une guerre religieuse entre musulmanns et bouddhistes, et, depuis quelques années, le pays était horriblement foulé. Dans la partie inférieure ou annamite, des révoltés, qui s'intitulaient partisans de la dynastie nationale de Lé, étaient en lutte contre les mandarins annamites, et, pour combler la mesure, des pirates chinois organisés en bandes, on les appelait les Pavillons Jaunes et les Pavillons Noirs, pillaient indistinctement les indigènes des deux parties. A vrai dire toute la vallée du Song-Koï était en proie à l'anarchie, et Dupuis risquait fort de s'attirer les inimitiés ou tout au moins les défiances des divers partis qui se disputaient la possession de la contrée. Il fit un premier voyage, en 1868, de Hankéou à Yunnam-Fou, la capitale du Yunnam, mais ne put dépasser cette ville à cause du trouble de la contrée presque tout entière au pouvoir de la rébellion musulmane. Il se contenta de gagner les sympathies des mandarins et les intéressa à son projet d'ouvrir des communications jusqu'à la mer.

En février 1871, Dupuis partit de Yunnam-Fou, pour un second voyage, accompagné d'un mandarin lettré, Ouang, et d'un serviteur dévoué, Yu. Tantôt bien accueilli par les indigènes, et tantôt maltraité

par eux, aujourd'hui rebuté par les fonctionnaires qui se défiaient de lui et demain encouragé par eux, il poursuit sa route et arrive enfin à Mang-hao sur le Song-Koï. Abandonné par son escorte, et n'ayant pour compagnon que le fidèle Yu, notre compatriote s'aventure alors sur une barque légère et descend le fleuve au milieu de tribus sauvages. Jusqu'à Lao-Kaï, le premier poste annamite, sur un parcours de 160 kilomètres, le pays était inconnu. D'un commun accord, Chinois et Annamites en avaient fait une sorte de zone neutre, une marche comme au moyen âge, et l'avaient abandonné aux brigands de toute nationalité. Dupuis le parcourut cependant sans encombre, car les indigènes réfugiés dans leurs impénétrables forêts, laissaient le libre parcours du fleuve aux Pavillons Noirs ou Jaunes. Arrivé aux avant-postes annamites, Dupuis comprit qu'on ne le laisserait plus passer. Il ne voulut pourtant retourner au Yunnam qu'après avoir complété ses observations et s'être assuré que le Song-Koï est partout navigable dans la saison des hautes eaux, et que, pendant les basses eaux, il suffirait de quelques légers travaux pour débarrasser son lit des roches ou des bancs de galet qui, çà et là, l'obstruent. En outre, et chemin faisant, Dupuis avait recueilli de nombreux renseignements sur le pays, ses productions et ses habitants. Avec une conscience scrupuleuse qui lui assigna une place à part parmi les explorateurs, il n'avait négligé aucune source d'information. Aussi, quand il fut de retour au Yunnam, après avoir parcouru, en quinze mois, huit mille kilomètres, les autorités chinoises, heureuses du succès de ses investigations, lui promirent de l'aider pour ouvrir la nouvelle voie commerciale.

La nouvelle voie navigable du Song-Khoï. — Cette route était, en effet, fort utile aux mandarins. Elle leur promettait d'introduire facilement les armes européennes dont ils avaient besoin pour achever d'écraser les insurgés, et aussi d'évacuer les produits métallurgiques accumulés depuis des années dans la province. Dupuis reçut donc cette fois des pouvoirs en règle, l'autorisant à organiser une expédition dont le commandement lui était confié et l'accréditant auprès de l'Empereur d'Annam. En échange de ses services, il recevait de grandes quantités de métaux et des concessions de mines dans la province. Notre entreprenant compatriote aurait voulu établir tout de suite un service de bateaux à vapeur depuis Hong-Kong d'un côté et Saïgon de l'autre jusqu'au Yunnam à travers tout le Tonkin. Les Anglais, tou-

jours à l'affût des opérations profitables, lui proposèrent immédiatement les fonds nécessaires. Dupuis, avec un patriotisme qui l'honore et qu'on a bien mal récompensé, refusa leurs offres et voulut que l'entreprise restât française. Il se rendit à Paris au commencement de 1872, et fit part de sa découverte et de ses projets au ministère de la marine. La France était encore à ce moment occupée par un impitoyable vaiqueur : aussi, le gouvernement ne pouvait-il que l'encourager de ses sympathies et de ses vœux. On lui promit cependant d'étudier la question, et, pour bien lui prouver que ses projets étaient pris au sérieux, on mit à sa disposition, pour le conduire de Saïgon à Hué, un navire de l'État.

Dupuis s'établit au Tonkin. — Dupuis joint à beaucoup d'audace une grande finesse. Il ne lui fut pas difficile de s'apercevoir que la pire des recommandations auprès de l'Empereur d'Annam, c'était encore le farouche Tu Duc, était de se présenter à lui couvert par le pavillon français. Il se souvint très à propos qu'il était fonctionnaire chinois, retourna à Hong-Kong sans passer par Hué, y acheta une flottille de bateaux à vapeur, et, accompagné par vingt-six Européens seulement, se présenta aux bouches du Song-Koï pour opérer la conquête pacifique du pays. Il avait été seulement convenu, par mesure de précaution, qu'un navire de guerre français croiserait sur la côte tonkinoise, aux environs de Haïphong, et que Dupuis resterait en communication constante avec le commandant de ce navire.

Les mandarins annamites ne savaient trop quelle contenance garder. Ils étaient en paix avec la France et la Chine, et, s'ils repoussaient Dupuis, sujet français et fonctionnaire chinois, ils se mettaient une mauvaise affaire sur les bras. D'un autre côté si le Tonkin s'ouvrait au commerce, aux idées et à la civilisation européennes, c'en était fait de leur autorité dans cette province remuante et mal intentionnée. Ils recoururent à leur procédé favori, mauvais vouloir absolu déguisé sous des formes courtoises, et ne voulurent pas reconnaître les pouvoirs de Dupuis, sous prétexte qu'ils ne lui avaient pas été conférés par son supérieur hiérarchique, le vice-roi de Canton. Dupuis n'était pas homme à se laisser arrêter par de semblables subtilités. Il déclara qu'il s'ouvrirait un passage, au besoin par la force. Les mandarins lui demandèrent un délai de dix-huit jours, le temps d'expédier un message à Hué et de recevoir une réponse. Dupuis y consentit, mais en avertissant qu'il n'accorderait pas une minute de

répit, et il profita de cette halte forcée pour étudier les embouchures du Song-Koï, et chercher la voie la plus courte et la plus commode pour remonter le fleuve, car la région du Delta était alors complètement inconnue, et on avait défendu de donner aux explorateurs la moindre indication.

Lorsque expira le délai accordé par Dupuis, comme la permission attendue n'était pas encore arrivée, les Français remontent le Song-Koï par une des voies qu'ils viennent de reconnaître et arrivent à Hanoï le 22 décembre 1872. Les mandarins avaient déjà mis la citadelle en état de défense. Ils avaient interdit aux habitants toute communication avec les étrangers. Ils avaient même fait enlever toutes les barques, et, comme on était à l'époque des basses eaux, la flottille à vapeur ne pouvait guère remonter au delà d'Hanoï. Il est vrai que ces défenses furent violées. Barques et vivres furent mis à la disposition de Dupuis, qui, laissant ses navires à l'ancre devant Hanoï sous le commandement de son lieutenant Millot, partit pour le Yunnam avec les armes et les munitions qu'il avait promises au gouverneur de cette province chinoise. Il y arriva sans encombre le 16 mars 1873, au milieu d'un grand enthousiasme, et fut très bien accueilli par le gouverneur qui lui proposa toute une armée de réguliers chinois pour assurer la libre circulation du Song-Koï. Si Dupuis n'avait écouté que ses intérêts, s'il avait été le pirate, le « baratier », qu'on a bien voulu dire, il n'avait qu'à donner son assentiment. Sa fortune était assurée, et le Tonkin devenait province chinoise ; mais Dupuis n'a jamais oublié qu'il était Français et qu'il travaillait pour la France. En ouvrant le Tonkin à la domination chinoise, il aurait rendu impossible toute espérance d'y établir l'influence française. Il repoussa donc les offres séduisantes du mandarin chinois et se contenta de conclure divers marchés et de ramener avec lui jusqu'à Hanoï, avec une escorte de cent cinquante réguliers chinois, huit grosses jonques chargées de minerai.

A peine de retour à Hanoï, Dupuis écrivit au gouverneur de la Cochinchine, amiral Dupré, pour le mettre au courant de la situation. Il ne lui cacha pas qu'il pouvait à son choix ou rétablir un prétendant de l'ancienne dynastie des Lé ou faire du Tonkin une colonie française. L'amiral demanda un délai de trois mois avant de prendre une décision. Comme il cherchait en ce moment à faire reconnaîtr par un traité formel avec l'Annam l'occupation de la Cochinchine par

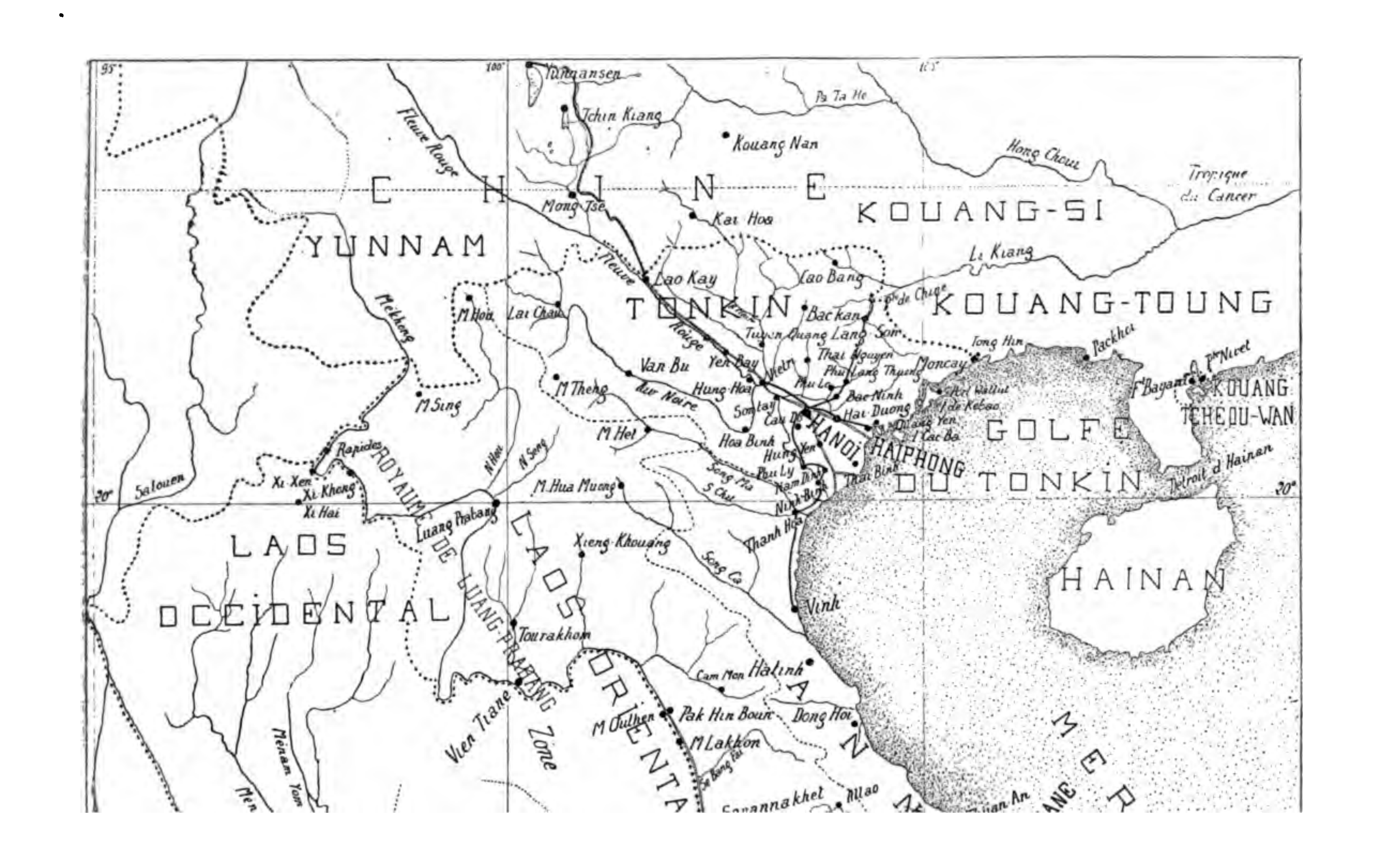
la France, il gardait Dupuis en réserve, pour s'en servir à l'occasion, c'est-à-dire qu'il poursuivait une politique double, mais au détriment de Depuis. Certes, notre compatriote ne se doutait guère des combinaisons, dont il était l'objet. Lui qui, volontairement, et par esprit de sacrifice patriotique, avait sacrifié un avenir magnifique à l'espoir d'être utile à son pays, il ne supposait seulement pas qu'il pût être question, le cas échéant, de le désarmer. En attendant il était en butte à l'hostilité des mandarins tonkinois. On empoisonnait son eau ; on essayait d'incendier ses navires au moyen de jarres d'huile supportées par des bambous entrecroisés ; on attaquait ses hommes ; on persécutait ses amis, on mettait même sa tête à prix. Exaspéré par cette perfidie Dupuis enfonça un jour à coups de canon une des portes de la ville, celle qui porte aujourd'hui son nom, et refoula les fonctionnaires dans la citadelle. Désormais libre de ses mouvements, il continua son œuvre. Il envoya au Yunnam un nouveau convoi. Il opéra de nombreuses reconnaissances sur le fleuve. Il créa un port et des marchés. Il s'apprêtait même à partir pour aller de nouveau s'aboucher avec les autorités chinoises, quand il apprit l'arrivée prochaine d'un officier français, investi d'une mission officielle pour terminer le différend qui s'était élevé entre lui et le gouvernement annamite.

Mission de Francis Garnier. — L'amiral Dupré venait, en effet, de charger Francis Garnier de se rendre à Hanoï pour y étudier la question et la régler d'après les circonstances. Le lieutenant de vaisseau Francis Garnier était un de nos plus brillants officiers de marine. Il avait été le collaborateur et le successeur de Doudart de la Grée dans sa fameuse reconnaissance du bassin du Mékong et du Yang-tsé-Kiang. Il s'était signalé pendant la guerre franco-allemande par des actes de froide valeur. Il était donc tout désigné pour remplir, dans ce pays qu'il connaissait déjà, les importantes fonctions d'arbitre. On ne lui avait pas donné d'instructions spéciales, c'est-à-dire qu'il pouvait, suivant les circonstances, se prononcer ou pour ou contre Dupuis ; mais c'était un grand esprit et un noble cœur. Dès la première entrevue, lui et Dupuis se comprirent et s'estimèrent. Il n'en fallait pas davantage pour sceller entre eux une amitié que la mort, par malheur, devait bientôt rompre.

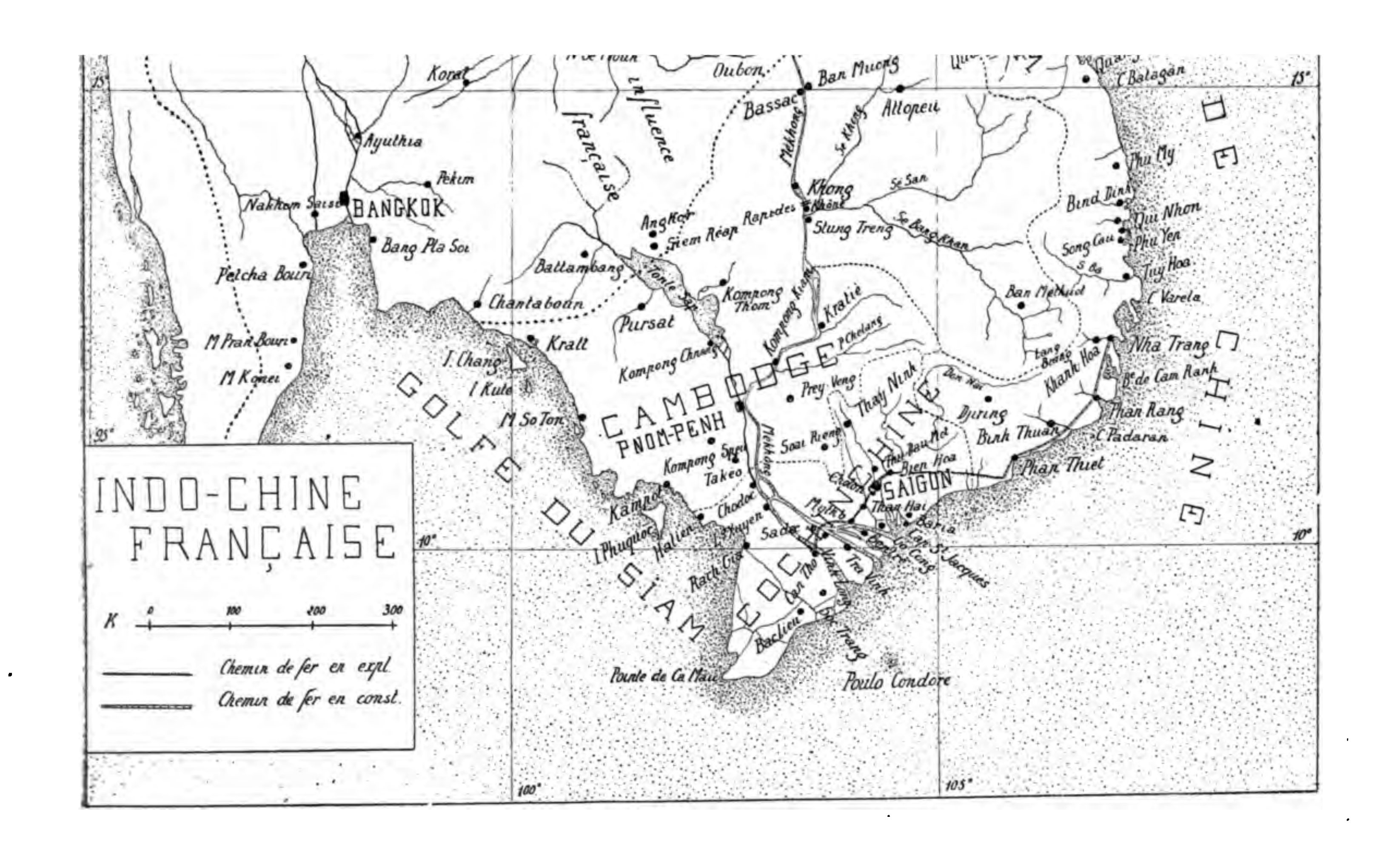
La cour de Hué avait vu de très mauvais œil la mission de Garnier, mais elle ne pouvait s'y soustraire et feignit de s'en accommoder. Aussi bien que craignait-elle? Garnier arrivait à Hanoï avec

un seul navire, le d'*Estrées*, et 56 hommes d'équipage. Il n'avait à sa disposition que quatre canons. Dupuis avait sous ses ordres 26 Européens et à peu près 400 Chinois. Même s'ils combinaient leurs forces, étaient-elles suffisantes pour s'emparer d'un pays populeux, pour vaincre des troupes régulières? Le gouverneur du Tonkin était alors le vieux maréchal N'guyen, notre ancien adversaire des lignes de Ki-hoà en Cochinchine, un des rares Annamites qui ont lutté contre nous avec courage et obstination. Il avait pour lieutenants les deux fils de Phan tan Giang, l'ancien gouverneur de Vinh-Long, qui s'était suicidé plutôt que de reconnaître notre suprématie. Ces trois mandarins nourrissaient contre nous une haine aveugle, et ne cherchaient que l'occasion de nous nuire. Le 5 novembre 1873, lorsque Garnier entra à Hanoï, le logement qu'on lui assigna était une misérable auberge, au centre de la ville. Indigné du procédé, Garnier se rend directement à la citadelle dont il força la porte, et exige qu'on mette à sa disposition une vaste enceinte avec de grands logements à l'intérieur. C'était un mauvais début de négociation, mais peut-être ne désirait-on pas qu'elle aboutît. Lorsque Garnier eut annoncé qu'il voulait profiter des indications de Dupuis pour ouvrir avec les peuples du Tonkin et du Yunnam des relations commerciales, N'guyen ne voulut plus reconnaître ses pouvoirs, et ordonna la concentration des troupes à Hanoï. Garnier aurait voulu ne pas brusquer la situation. Sans doute il avait reçu quelques renforts qui portaient à 160 le nombre de ses hommes, et il pouvait compter sur le concours de Dupuis, mais il était comme noyé dans les flots de la population ennemie. On ne saurait trop admirer sa patience. Les mandarins usèrent de tous les moyens pour se débarrasser de lui. On jetait du haut de la citadelle des flèches incendiaires sur sa demeure, on empoisonnait l'eau destinée aux usages domestiques. Après avoir épuisé tous les moyens compatibles avec l'honneur, Garnier finit par se lasser. Il résolut de prendre l'offensive et envoya à N'guyen un ultimatum avec sommation d'y répondre avant trois jours.

Première conquête du Tonkin. — Appuyé sur la citadelle de Hanoï, entouré d'une véritable armée et depuis longtemps installé dans le pays, dont il connaissait les ressources, N'guyen ne croyait pas à la possibilité d'une attaque de notre part. Il prenait même pour une fanfaronnade la sommation de Garnier. Quelle ne fut point sa surprise lorsque, le 20 novembre 1873, la petite troupe franco-chinoise se



CHINE
YUNNAM
KOUANG-SI
KOUANG-TOUNG
TONKIN
GOLFE DU TONKIN
HAINAN
KOUANG TCHEOU-WAN
LAOS OCCIDENTAL
LAOS ORIENTAL
ROYAUME DE LUANG-PRABANG
MER
Yunnansen
Tchin Kiang
Kouang Nan
Pa Ta Ho
Hong Choui
Tropique du Cancer
Mong Tse
Kai Hoa
Li Kiang
Fleuve Rouge
Lao Kay
Cao Bang
Bac kan
Tuyen Quang
Lang Son
Thai Nguyen
Moncay
Tong Hin
Packhoi
Van Bu
Yen Bay
Hung Hoa
Bac Ninh
Hai Duong
Son tay
HANOI
HAIPHONG
Hoa Binh
Thai Binh
Nam Dinh
Phu Ly
Ninh Binh
Thanh Hoa
Song Ma
Song Ca
M Hoa
Lai Chau
M Theng
M Het
M Sing
Mekhong
Rapides
Xi Xen
Xi Khang
Xi Hai
Salouen
Luang Prabang
N Song
M.Hua Muong
Xieng Khouang
Tourakhom
Vinh
Cam Mon
Ha tinh
Pak Hin Boun
Dong Hoi
M Outhen
M Lakhon
Vien Tiane
Zone
Ménam Yom
Savannakhet
Détroit d'Hainan
20°
95°
100°


INDO-CHINE FRANÇAISE
K 0 100 200 300
Chemin de fer en expl.
Chemin de fer en const.
GOLFE DU SIAM
CAMBODGE
PNOM-PENH
COCHINCHINE
SAIGON
BANGKOK
DE CHINE
influence française
Korat
Ayuthia
Pekim
Nakhom Saisi
Bang Pla Soi
Petcha Bouri
M Prah Bouri
M Konei
Chantaboun
Kratt
I. Chang
I Kute
M So Ton
Battambang
Angkor
Siem Réap
Tonle Sap
Pursat
Kompong Chnang
Kompong Thom
Kampot
Kompong Speu
Takeo
Chodoc
I Phuquoc
Hatien
Rach Gia
Sadec
Can Tho
Vinh Long
Tra Vinh
Soc Trang
Baclieu
Pointe de Ca Mau
Poulo Condore
Cap S. Jacques
Go Cong
Mytho
Cholon
Bien Hoa
Baria
Thu Dau Mot
Tay Ninh
Prey Veng
Soai Rieng
Mekhong
Kratié
Kompong Kiam
Stung Treng
Khong
Khône
Rapides
Se San
Se Khong
Bassac
Ban Muong
Attopeu
Oubon
Ban Methuot
Djiring
Binh Thuan
Phan Thiet
Phan Rang
C Padaran
Khank Hoa
Nha Trang
Bie de Cam Ranh
C Varela
Tuy Hoa
Song Cau
Phu Yen
Qui Nhon
Bind Dinh
Phu My
C Batagan
15°
10°
100°
105°

présenta devant la citadelle et en brusqua l'attaque. Elle fut si vigoureusement menée qu'en moins de trente-cinq minutes les assaillants étaient maîtres de la place ! 80 morts, 300 blessés, 2000 prisonniers parmi lesquels la plupart des mandarins, tels étaient les trophées de la journée. N'guyen était au nombre des blessés et mourut quelques jours après. Garnier ne se contenta pas de ce prodigieux succès. Le même jour, et enfin d'empêcher les fuyards de se rallier, il envoyait un de ses officiers, Bain, avec 40 hommes et une pièce de canon, s'emparer du fort de Phu-Hoaï, à six kilomètres de la capitale.

La prise de Hanoï était un beau fait d'armes qui rappelait, s'il ne dépassait pas, les exploits des consquistadores espagnols du seizième siècle, mais ce n'était que le début des hostilités. Effrayés par notre voisinage, les mandarins des provinces voisines s'étaient mis aussitôt sur la défensive. Aux portes mêmes de la capitale les lettrés cherchaient à soulever le peuple contre les Français. En même temps des bandes de brigands profitaient du désarroi général pour piller à leur aise. Garnier, sans se troubler, fit face à toutes les difficultés. Il appela à lui les honnêtes gens, intéressés à extirper le brigandage, leur distribua des armes trouvées dans la citadelle, et, grâce à eux, rétablit en quelques jours la tranquilité compromise. Il proclama la liberté du commerce, et, pour mieux assurer l'exécution de ses ordres, envoya de petites troupes dans les provinces pour s'emparer des points stratégiques.

Il n'y eut de résistance nulle part. L'enseigne Balny d'Avricourt, accompagné du docteur Harmand et d'une quinzaine de fantassins, s'empare du fort de Phu-Ly, défendu par un millier d'hommes. Un de nos auxiliaires improvisés, Lé van ba, s'installe sur l'importante position de Phu-Mong. En dix jours les quatres départements de la province d'Hanoï et la province de Hunyen sont entre nos mains. La province de Haidzuong était celle dont la possession importait le plus à Garnier, car c'est une des plus fertiles, des plus populeuses du Tonkin, et, de plus, elle possède les meilleurs mouillages de la côte. Balny d'Avricourt fut chargé de s'en emparer. Le gouverneur de Haidzuong avait mis la citadelle en état de défense. Balny commence par couvrir de feux les remparts, puis, il débarque avec sa petite troupe, et, dédaignant les canons annamites, court à la citadelle, en franchit les remparts extérieurs et arrive jusqu'à la porte. Ni échelles

pour monter à l'assaut ; ni canons pour enfoncer la porte : pour tout engin une seule hache, et les murs, trop hauts pour qu'on pût songer à les escalader, sont couronnés par un treillis de bambou qui déborde le parapet d'environ deux mètres. La position devenait critique. Cinq canons et plusieurs centaines de fusils battaient la porte dans tous les sens. La petite troupe courait grand risque d'être écrasée, mais le docteur Harmand eut une heureuse inspiration. Cette porte était terminée par des barreaux en bois. Il en brise un, se fait hisser par l'ouverture béante, deux hommes le suivent, la citadelle est prise. Ses défenseurs s'enfuient en toute hâte, jetant leurs armes et criant miséricorde. En moins d'une heure et demie, trente Français avaient, sans le secours du canon, enlevé une forteresse bien préparée pour la défense et d'un armement formidable.

La prise de Ninh-Binh par l'aspirant de marine Hautefeuille fut plus extraordinaire encore. Ninh-Binh, bâtie entre deux rochers couronnés de batteries, commande le cours inférieur du Song-Koï. Un des rares mandarins qui avaient échappé à la prise d'Hanoï s'y était réfugié et y organisait la résistance. Déjà, par ses ordres, s'élevait un barrage dans le fleuve, qui nous aurait coupé la retraite en cas d'insuccès. Hautefeuille partit sur le champ avec un canot à vapeur, huit hommes d'équipage, six obus, six boîtes à mitraille et deux cent cinquante cartouches. Il commence par détruire le barrage, puis attaque la citadelle défendue par 1.700 soldats. C'était un acte de folie, mais Hautefeuille n'avait que vingt ans et était comme grisé par le danger. Il saute sur le quai, suivi seulement de cinq hommes, empoigne le gouverneur qui s'est porté à sa rencontre et lui déclare que si, dans quinze minutes, il n'est pas reçu dans la citadelle, escorté de tous les mandarins, il lui brûlera la cervelle. Le gouverneur, éperdu, signe aussitôt la capitulation. Ses soldats jettent leurs armes et s'enfuient dans toutes les directions. Six hommes se sont emparés, sans coup férir, d'un poste de première importance ! N'est-il pas vrai que ces faits d'armes tiennent du prodige, et n'avons-nous pas le droit de rappeler à ce propos les grands noms des Balboa, des Cortez et des Pizarre !

A Nam-Dinh, grande ville défendue par une citadelle et plusieurs batteries, Garnier éprouva une résistance plus sérieuse. Les Annamites répondirent d'abord à nos décharges par un feu bien nourri, mais ils lâchèrent pied dès que Garnier commanda l'assaut. La citadelle pourtant n'aurait jamais été prise si Garnier n'avait eu l'idée de

se servir, en guise d'échelle, d'un cheval de frise, long soliveau hérissé de piquants en bois et fer qu'on hissa contre le mur. A la vue des Français, les Annamites, pris de panique, s'enfuirent honteusement.

Telle fut l'histoire, trop peu connue, de la première conquête du Tonkin. Un simple négociant, soutenu par quelques centaines de Chinois ; des officiers de marine avec des troupes de six ou de dix hommes qui s'emparent de citadelles fortifiées et prennent possession d'une vaste contrée ! Où trouver dans l'Histoire le pendant de cette expédition ? Elle avait été vraiment par trop facile, et cette facilité même allait bientôt nous perdre.

Mort de Francis Garnier. — La cour de Hué avait été tirée de sa torpeur par la nouvelle de ces prodigieux succès. L'Empereur Tu Duc, qui connaissait, puisqu'il l'avait autorisée, la mission de Garnier, ne savait plus à quel parti s'arrêter. Si, d'un côté, il nous détestait et nous souhaitait tout le mal possible, de l'autre, il n'était pas fâché d'utiliser nos services pour consolider sa domination sur des provinces mal soumises et pour créer des relations commerciales dont il profiterait un jour ou l'autre. Avec la duplicité qui caractérise la diplomatie orientale, il encourageait dans leur résistance les mandarins tonkinois et en même temps prodiguait à Garnier les protestations de sa reconnaissance. La haine finit par l'emporter. Au moment même où il envoyait au représentant de la France deux plénipotentiaires chargés de régler tous les différends, il excitait sous main le gouverneur de Sontay, Hoang Keoeïn, à reprendre Hanoï. Ce dernier rassemblait quelques milliers de pirates chinois, des Pavillons Noirs, qui venaient de vendre leur soumission au gouvernement annamite, et, à leur tête, marchait contre Hanoï. Le 2 décembre, on était en pleine conférence, quand on vint avertir Garnier que les Pavillons Noirs attaquaient la citadelle. Garnier, furieux, perd son sang-froid. Il saisit un revolver, court au point indiqué avec une douzaine d'hommes, et, en quelques minutes, repousse l'ennemi. Par malheur, emporté par sa bravoure, il veut poursuivre ses avantages et fait une sortie avec une quinzaine d'hommes et un canon. Comme le canon l'embarrasse, il l'abandonne sur la route, à la garde de trois hommes, et continue la poursuite, après avoir, pour mieux atteindre les rebelles, divisé sa troupe en trois groupes de trois à quatre hommes chacun. Il venait de s'engager au milieu de rizières parsemées de bambous. Un fossé d'écoulement qu'il n'avait pas aperçu s'ouvrait sous ses pas. Il y

tomba, fut aussitôt assailli par des Pavillons Noirs cachés dans un fourré, et percé de coups de lance. Quand arriva le reste de l'escorte, Garnier était mort et les ennemis fuyaient en emportant sa tête. Au même moment, le lieutenant Balny d'Avricourt, qui s'était aventuré jusqu'à cinq kilomètres de Hanoï, tombait avec trois de ses hommes dans une embuscade et était massacré. Dupuis ne put les secourir à temps ni les uns, ni les autres.

La mission d'un chef d'expédition est de diriger et non de conduire au feu ses soldats. Il ne doit pas se permettre d'actes de bravoure téméraire, car sa disparition peut entraîner la désorganisation et par suite la défaite. Garnier avait donc commis une lourde faute. Est-ce une raison pour ne pas lui rendre la justice qu'il mérite? Il avait tout pour lui, intelligence, dévouement, désintéressement, patriotisme. Les Anglais, qui se connaissent en hommes, auraient voulu l'engager à leur service. « Quel malheur que je ne sois pas Anglais ! écrivait-il à un de ses amis. Je serais un homme honoré et puissant. Le malheur veut que je ne puisse me résoudre à n'être plus Français. » Il ajoutait, déplorant notre indifférence pour les entreprises lointaines : « Je sais que, si l'on m'aide, l'Indo-Chine est française, mais je ne suis hélas ! qu'un pauvre aventurier. » Garnier se trompait. Il était de ceux qui savent commander et obéir. Il a vécu en héros ! Il est mort en héros !

Le traité Philastre. — Cette mort n'était qu'un accident. Il était possible de trouver à Garnier un successeur qui aurait continué sa politique. Or, l'effet produit par cette mort, en Cochinchine, aussi bien qu'en Europe, dépassa toute mesure. L'enseigne Esmez avait pris le commandement intérimaire. Des patrouilles, commandées par d'énergiques officiers, parcoururent les provinces insurgées et y rétablirent l'ordre. Hautefeuille, à Ninh-Binh, se signala par une incroyable activité. Il organisa des milices locales et parvint à mettre sous les armes, en quelques jours, plusieurs milliers de volontaires. Escorté par un seul Annamite, il visitait le pays, entrait dans les fermes, dans les pagodes, et distribuait des secours aux nécessiteux. Les Annamites pouvaient faire la comparaison entre ce jeune commandant courageux et charitable et leurs anciens mandarins, lâches et rapaces, dont les visites n'étaient qu'une occasion de tyrannies et de rapines. Le docteur Harmand obtenait le même succès dans la province de Nam-Dinh, vaste plaine d'alluvions, coupée de canaux et

de rizières, et remplie de fanatiques. Presque tous les mandarins avaient quitté leur poste, et refusaient de reconnaître le protectorat français. Des bandes de pillards infestaient la campagne et les lettrés prêchaient contre nous la guerre sainte. Le docteur fit appel aux hommes d'ordre, organisa quelques milices locales, et, quand il eut reçu d'Hanoï les renforts nécessaires, entra résolument en campagne et dispersa les bandes insurgées. Dans la province de Haïdzuong, grâce au sous-lieutenant d'infanterie de marine, Edgar de Trentinian, et malgré les mandarins annamites, personne ne bougea. Même quand on apprit la mort de Garnier, aucun mouvement hostile ne se produisit. Tant ces populations nous étaient sympathiques, ou plutôt haïssaient les représentants de Tu-Duc !

Donc le Tonkin nous appartenait. Il nous appartenait si bien que, quatre jours seulement après la mort de Garnier, Esmez reprenait les négociations avec les ambassadeurs de Tu-Duc, et parvenait à leur dicter les conditions d'une paix très honorable. Les soldats annamites en effet devaient quitter le Tonkin. Auprès de chacun des officiers français commandant les citadelles occupées par nos troupes serait accrédité un mandarin, qui dirigerait les services administratifs, sans pouvoir inquiéter en rien ni les fonctionnaires nommés depuis les derniers événements, ni les populations requises, enfin le commerce était libre et Dupuis pouvait librement circuler dans le pays entier. Ce traité était certes fort honorable. Nous nous retirions avec les honneurs de la guerre. Aucun de ceux qui s'étaient compromis pour la France ne serait inquiété, et la nouvelle voie commerciale découverte par Dupuis allait devenir entre nos mains un instrument de civilisation. Ces magnifiques résultats allaient hélas ! être anéantis d'un trait de plume, et le Tonkin allait retomber sous le joug abhorré de la cour de Hué ! Le 29 décembre 1873, arrivait en effet à Haïdzuong un plénipotentiaire français, chargé de conclure la paix définitive, et ce plénipotentiaire, par sa déplorable politique, compromit ou plutôt anéantit les résultats acquis.

Le lieutenant Philastre, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, s'était voué à l'étude de la langue annamite officielle, et bientôt s'était engoué de la civilisation orientale. Plus annamite que les mandarins annamites, il était à l'avance disposé à toutes les concessions. Comme il avait déjà, à plusieurs reprises, fait connaître son opinion, l'amiral Dupré n'aurait pas dû le choisir comme négo-

ciateur. Il trouvait injuste notre intervention au Tonkin et ne voyait dans la prise d'Hanoï qu' « une odieuse agression, un coup de Jarnac pour faire passer le gouvernement annamite par les fourches caudines.» C'était surtout Dupuis qu'il poursuivait de ses sarcasmes. Il le traitait « de forban, d'écumeur de mer, et regrettait que nous eussions sali notre drapeau en le protégeant. » Telles étaient les singulières dispositions du nouvel ambassadeur ; aussi prit-il tout de suite l'attitude d'un solliciteur, plutôt que d'un envoyé politique. Son premier soin fut d'ordonner l'évacuation de Haïdzuong, Nam-Dinh et Ninh-Binh. Trentinian, Harmand et Hautefeuille obéirent, mais la rage au cœur, escortés par les moqueries des mandarins qui ne comprenaient pas notre longanimité, mais en profitaient. Hanoï fut également évacué, bien qu'Esmez eût fait remarquer que cette retraite précipitée, non seulement détruirait notre prestige, mais encore amènerait peut-être de graves désordres.

Quant à Dupuis il fut brutalement expulsé d'Hanoï, et ses navires séquestrés à Haïphong et gardés à vue pendant vingt mois. Ce fut une iniquité, car Dupuis était victime de son patriotisme et de son désir de faire profiter la France des avantages que lui assuraient ses bonnes relations avec les autorités chinoises. A l'heure actuelle il n'a pas encore touché l'indemnité qui lui est due. La Chambre des Députés, consultée par cet honorable négociant, a bien admis en principe sa réclamation, mais ne lui a accordé à titre de compensation que de vagues charbonnages tonkinois, à l'exploitation desquels il a achevé de perdre sa fortune. Nous avons eu l'honneur d'être son compagnon de route en 1902-1903, lors de l'Exposition d'Hanoï et nous avons été assez heureux pour assister à son retour triomphal dans ces provinces où son souvenir était resté si vivant. Ferme et droit malgré les injustes traitements dont il fut abreuvé, ce beau vieillard qui nous donna une France nouvelle, n'a pas perdu le feu de sa jeunesse. Il croit à l'avenir du Tonkin et, comme nous le lui avons entendu dire avec une noble fierté : « Qu'importe la ruine ! Qu'importe l'injustice ! J'appartiens à l'histoire ! »

L'histoire sera dure pour Philastre qui, sans avoir encore rien obtenu, sacrifiait ainsi à des sympathies irraisonnées forteresses, positions militaires, influence, avantages commerciaux. Alors que nous possédions en gage le Tonkin, le gouvernement annamite aurait accepté, sans même les discuter, toutes nos conditions, mais puisque

de gaieté de cœur, nous nous désarmions à l'avance, il se montra difficile et ne consentit qu'après de longues hésitations à signer, le 15 mars 1874, le traité dit de Saïgon que ratifia l'Assemblée nationale le 4 août 1874. En voici les principales conditions : La France prenait l'Annam sous sa protection. Elle lui fournissait des armes, des munitions et jusqu'à des vaisseaux. Tu-Duc, de son côté, renonçait définitivement à la Cochinchine, autorisait le libre exercice de la religion chrétienne, et, moyennant certains droits, ouvrait au commerce les trois ports de Tinhaï, Minhaï et Hanoï. C'étaient vraiment, pour tant d'efforts et tant d'espérances, de bien minces avantages. D'ailleurs ce traité, grâce aux fourberies intéressées des mandarins et à la duplicité de l'Empereur, ne devait être que lettre morte. La situation alla toujours en empirant et bientôt, pour trancher ce qu'on fut forcé d'appeler la question du Tonkin, il ne resta d'autre alternative qu'un abandon complet ou une annexion brutale.

CHAPITRE III

LES PREMIERS EXPLORATEURS

Mission Delaporte. — A côté de Jean Dupuis et de Francis Garnier, nous aurions mauvaise grâce à ne pas citer les vaillants explorateurs, qui, bien avant l'heure de la conquête, prirent en quelque sorte possession du pays en le parcourant dans tous les sens, en décrivant ses merveilles, en énumérant ses ressources, en apprenant aux Français de la métropole à connaître cette France indo-chinoise qui s'ouvrait à leurs ardentes investigations. Les noms de Pénaud, de Garcerie, de Boulangier, de Vidalin, de Héraud, de Bouillet, de Dutreuil de Rhins, de Kergaradec, de Neïs, de la Réveillère méritent une mention spéciale. Ils furent les ouvriers de la première heure. Leurs voyages devraient être exposés en détail. Nous ne pouvons que renvoyer à la lecture des rapports qu'ils ont composés, et nous préférons appeler l'attention de nos lecteurs sur les entreprises de trois vaillants, Delaporte, Harmand et Aymonnier, qui ont singulièrement étendu le cercle de nos connaissances et contribué à augmenter notre domaine colonial.

Le lieutenant Delaporte avait été un des compagnons de Doudart de Lagrée et de Garnier dans leur expédition du Mékong. Il avait été chargé de la partie artistique et ses croquis spirituels, reproduits par le *Tour du Monde*, avaient contribué à populariser ce beau voyage. Grand admirateur des ruines dont il avait trouvé de superbes débris dans les forêts de l'intérieur, il pensa qu'il ne serait pas sans intérêt de réunir les éléments d'un musée indo-chinois, et spécialement d'un musée cambodgien, car c'était surtout au Cambodge qu'on avait signalé des ruines merveilleuses, qui attestaient un degré inouï de

puissance et un prodigieux développement de civilisation. La mission qu'il sollicita fut accordée, et promptement organisée. Le 23 janvier 1873 il s'embarquait à bord de la canonnière *La Javeline*, suivi d'une chaloupe à vapeur pour le matériel encombrant. A ses côtés prenaient place quelques officiers déjà familiers avec les périls d'un semblable voyage, et divers ingénieurs ou fonctionnaires, dont le docteur Harmand.

Nos voyageurs arrivèrent rapidement à Pnom-Penh, la capitale du roi Norodom, notre protégé depuis le traité de 1863. Norodom, qui est mort seulement en 1905, avait à se faire pardonner diverses infractions au traité. Il se crut obligé à honorer d'un accueil particulièrement gracieux Delaporte et ses collègues. Cet empressement se convertit en gratitude lorsque le docteur Harmand eut réussi à le guérir des suites d'une chute récente, car la croyance au Cambodge est qu'un souverain infirme ou boiteux n'est pas capable de régner. Norodom accorda dès lors à nos compatriotes toutes les autorisations qu'ils réclamaient, tous les porteurs et tous les interprètes dont ils eurent besoin. C'est ainsi qu'ils explorèrent le bassin du grand lac Tonly-Sap et s'enfoncèrent plus avant jusqu'aux villes à demi ruinées de Steng, de Pracang, de Siem Reap et d'Ancor. Les rivières leur servirent d'abord de routes, car on était dans la saison des grandes eaux, mais la navigation n'était pas toujours facile, car les fleuves étaient obstrués par des arbres et des lianes, dont les branches étaient couvertes de myriades d'insectes. Bientôt les chenaux s'encombrèrent et les membres de la mission durent mettre pied à terre. C'est alors que commencèrent les difficultés du voyage. Peu ou point de routes tracées. A peine quelques sentiers à l'approche des villages. Difficultés des approvisionnements, marches fréquentes à travers les marécages, et, quand arrivait l'heure du bivouac, obligation de coucher sous la tente dans une région empuantie par des miasmes délétères. Aussi tous les membres de la mission furent-ils atteints par les fièvres, et, quand ils se décidèrent à retourner à Saïgon, il n'était que temps pour plusieurs d'entre eux.

Les incidents du voyage furent peu nombreux. Partout nos compatriotes reçurent un bon accueil ou du moins un accueil officiel, car les ordres de Norodon étaient impératifs. Chemin faisant, ils recueillaient tous les débris de sculpture ou d'architecture qui leur paraissaient dignes de ces honneurs. Grâce à la bonne volonté des

porteurs indigènes, ils purent ainsi se procurer divers morceaux d'un poids et d'une dimension considérables. On les logea tout d'abord au château de Compiègne et c'est là que, pour la première fois, on put juger de l'adresse étonnante, on dirait volontiers du génie des artistes cambodgiens. De Compiègne, la collection fut transportée au Trocadéro, dont elle forme un des principales richesses.

Nous n'avons pas à décrire ici ces merveilles artistiques. Depuis l'exhumation des palais assyriens, la découverte des villes ruinées du Cambodge est assurément le fait le plus important de l'histoire de l'art en Orient. Quelques-uns des sanctuaires cambodgiens, ceux de Préakhan, de Méléa, de Pontéachina et surtout d'Angcor couvrent un espace aussi vaste que celui de Karnac, le plus considérable des temples de l'Egypte pharaonique. La valeur artistique de ces édifices est plus remarquable encore que leur nombre et leur étendue. Ils sont pour la plupart recouverts d'une ornementation délicate, et il s'y rencontre nombre de bas-reliefs, de figures réelles ou fantastiques, d'une correction achevée, qui permettent de reconstituer la vie sociale, publique et même privée des anciens Cambodgiens avec autant de certitude que pour les Egyptiens ou les Assyriens; et, en dehors de richesses qui s'étalent à ciel ouvert, il s'en cache certainement d'autres dans le sol.

La mission Delaporte a donc été féconde en résultats. Nous avons enrichi d'une page nouvelle l'histoire de l'art et les annales de l'humanité. Le pèlerinage aux ruines d'Angcor deviendra bientôt tout aussi classique que celui de Thèbes ou de Ninive. Jamais, pour notre part, nous n'oublierons l'émotion sincère et profonde que nous avons ressentie, lorsque nous avons vu surgir de la forêt les galeries à colonnades et les tours étagées d'Angcor. Cette émotion sera partagée par tous ceux que leur bonne fortune conduira vers ce sanctuaire, si longtemps inconnu, et ils sauront gré au lieutenant Delaporte d'avoir été comme l'initiateur de ces merveilles artistiques.

Exploration du docteur Harmand. — Le docteur Harmand, dont nous avons déjà signalé la présence aux côtés de Garnier et de Delaporte, a rendu de grands services à la science et à son pays. Dans ses courses répétées à travers la péninsule indo-chinoise, il a déployé de telles qualités d'observateur, il a tenu si haut et si ferme le drapeau national, et ses découvertes géographiques ont été si importantes que l'étude résumée de ses explorations est en quelque sorte nécessaire.

Dans l'intérieur de l'Indo-Chine, et derrière la lisière du littoral, s'étendent d'immenses contrées, dont la population hésitante entre la domination de l'Annam et celle du Siam, n'attendait qu'un signal pour accepter la tutelle de la France, dont elle comprenait d'instinct la nécessité. Ce sont les vastes régions désignées sous le nom de Laos, pays des Moïs, des Khas, etc., véritable *terra incognita*, dont on ne soupçonnait ni l'importance ni les ressources. Le docteur Harmand fut un des premiers à se hasarder dans ces terres nouvelles. Grâce à lui la réalité commença à se substituer à la légende et les observations scientifiques à remplacer les hypothèses. A cinq reprises différentes, il partit ainsi à la découverte, et à chacun de ses voyages, il récolta une ample moisson de renseignements et d'indications.

Le premier voyage fut exécuté de mai à juillet 1875. Ce fut en quelque sorte une reconnaissance préliminaire. Elle eut pour objectif les montagnes de Pursât et la rivière du même nom qui se trouvent au sud-ouest des grands lacs du Cambodge. Sauf quelques itinéraires, toujours les mêmes, suivis par les voyageurs et les touristes, sauf les amorces des affluents et quelques sommets de montagnes bien déterminés, tout était incertain. Harmand ne se laissa rebuter ni par la mauvaise volonté des indigènes, ni par la difficulté de se procurer des vivres et des porteurs, ni par les dangers d'un voyage à travers une région marécageuse. En quatre jours il remonta à l'aviron la rivière de Pursât dont le lit était encombré par des troncs d'arbre. Il aurait voulu mesurer la montagne qui donne naissance à ce cours d'eau, mais les pentes étaient couvertes de fourrés impénétrables, et les vallées envahies par un palmier nain qui rendait la marche fort pénible. Après une visite aux ruines d'Angcor qu'il aurait voulu rendre plus fructueuse, mais les fonds lui manquaient pour entreprendre des fouilles sérieuses, il fut atteint par la fièvre des bois, et obligé d'aller se rétablir et prendre des forces dans l'île de Phuquoc.

Dès le mois de novembre de la même année 1875, le docteur rentrait en campagne. On sait que le Mékong, avant de se jeter à la mer, est encombré d'ilots et coupé par des rapides. Aussi toutes les marchandises, venues du Nord, au lieu de suivre leur route naturelle, le Mékong, et d'arriver à Saïgon, prennent une route de terre entre Bassac et le Tonly-Sap, et aboutissent dans le Siam, à Bangkok, au détriment de nos colons. Parmi les rivières qui débouchent dans

le Tonly-Sap, Harmann pensa qu'il en était au moins une qui se rapprocherait du Se-lam-phao, affluent navigable du Mékong, et il affirmait que rien ne serait plus aisé que d'établir une communication entre cette rivière et le Se-lam-phao, attendu que la ligne de partage des eaux entre les affluents du Tonly-Sap et du Mékong n'est constituée que par un terrain faiblement ondulé, et que, si on réussit à faire communiquer par une voie d'eau les deux bassins, les conditions économiques de la région seraient modifiées du jour au lendemain. Le Sé-lam-phao ne réalisera pas les espérances du voyageur, car il cesse promptement d'être navigable, mais un des affluents du Tonly-Sap, le Stung-sen, fut reconnu par lui et indiqué comme pouvant servir de voie de communication facile. Par malheur la contrée parcourue par ce fleuve est malsaine. Elle présentait alors l'aspect d'une forêt-clairière, c'est-à-dire d'immenses espaces couverts de hautes herbes et d'arbres clairsemés. rabougris, au feuillage dur et rare. Partout des savanes, ravagées par la coutume des incendies annuels et le mode barbare de culture du riz, s'étendent noires de cendres fumantes et parsemées de troncs d'arbres carbonisés. Les villages sont d'apparence misérable, sans arbres fruitiers, sans légumes, sans animaux domestiques. Les indigènes, les Khongs, n'ont qu'une industrie très rudimentaire, celle du fer. Ne racontent-ils pas que le fer pousse de lui-même, au fur et à mesure de l'exploitation, tant il est facile à ramasser! Harmand et son escorte eurent beaucoup à souffrir, même de la faim; aussi revinrent-ils à Saïgon malades et exténués.

En mai 1876, le docteur repartait pour le Laos mais il était arrêté à Sanboc par les évènements politiques. Un des frères du roi de Cambodge s'était révolté et tenait la campagne. Les rebelles attaquèrent la mission et il fallut riposter. Le docteur resta maitre du terrain, mais il eut été imprudent de passer outre, car on pouvait à la fois compromettre le nom de la France et au passage des rapides s'exposer à un massacre certain.

Harmand revint donc à Saïgon, mais pour utiliser ses loisirs forcés, il visita l'archipel de Poulo-Condor et explora le pays encore inconnu qui s'étend entre le Donnaï et son affluent le Song-Bé. Il y trouva des sauvages Moïs, bienveillants et hospitaliers. Il y rencontra aussi des forêts infestées par des myriades de sangsues féroces.

En novembre 1876, Harmand partit pour une quatrième expé-

dition. Il s'agissait cette fois de reconnaître le pays à l'ouest du Mékong et au nord des lacs du Cambodge. Arrêté de nouveau par l'insurrection, et plutôt que de revenir sur ses pas, il traversa les provinces de Siem-Reap, Tchon-Khân, Sankhéa, Koukan, Sisakhet et Det, reconnut tous les affluents de la rive droite du Semoun, puis descendit cette rivière et le Mékong jusqu'à Bassac. Le pays parcouru était monotone d'aspect. Quant à la population, malgré la richesse du sol, elle végétait, partagée qu'elle est entre la crainte des incursions étrangères et la terreur des fonctionnaires indigènes. Parti de Bassac le 19 février 1877, le docteur pénétra dans un pays inconnu. C'est la région circonscrite par le Sédon, le Sékong et le Mékong. Elle est occupée par des sauvages Khas, primitifs et timides. Lorsque par hasard on surprenait l'un d'eux, si on lui demandait le nom de sa nation, il répondait : nous sommes des sauvages, et il se rendait justice, car les villages n'ont presque aucune relation entre eux et même sont souvent en guerre les uns avec les autres. Ce qui compliquait la situation c'est que le choléra régnait dans la contrée. Impossible de se procurer des guides, plus encore d'avoir des vivres. Les maisons étaient vides, et protégées contre les mauvais génies par des fils de coton blanc tendus autour du toit. Cette absence totale des Laotiens permit au docteur de se livrer sans danger à des exhumations clandestines de cadavres, et de collectionner des squelettes et des crânes aujourd'hui déposés au Muséum. Arrivé à Attopeu, Harmand s'engagea sur un admirable plateau que l'on croyait désert. Les hommes de l'escorte hésitaient à le suivre, parce que, disaient-ils, ils ne rencontreraient que des précipices et des bêtes féroces. Le docteur triompha de leur répugnance et fut récompensé de sa hardiesse, car il pénétra dans une admirable vallée, bordée par des montagnes de 5 à 600 mètres d'élévation, sur les flancs desquelles étaient éparpillés au milieu de la verdure quelques jolis hameaux. La saison des pluies approchait, la fatigue commençait à se faire sentir. Il fallut reprendre le chemin de Bassac à travers des clairières arides semées de rochers volcaniques, et le 1er avril Harmand rentrait enfin dans cette ville après avoir reconnu près de 500 kilomètres de routes nouvelles.

Au lieu de retourner directement à Saïgon, le docteur résolut de n'y rentrer qu'après s'être frayé une voie toute nouvelle à travers le continent, de Bassac à Hué. C'était une grave détermination. Sans

parler de la mauvaise saison, il y avait encore à triompher de la sourde hostilité des mandarins et peut-être même des ordres secrets partis de Hué ou de Bangkok. Il avait été signalé aux autorités comme un homme dangereux. Sans doute on n'osait pas l'attaquer directement, mais on ne lui ménageait ni les faux renseignements, ni les refus de vivres. On allait même, à deux ou trois journées de marche de l'Annam, jusqu'à prétendre ignorer l'existence des Annamites. Enfin les porteurs, chèrement payés, se trouvaient trop chargés avec un filet à papillons ou une bouteille d'eau. Malgré ces obstacles, le docteur était décidé à partir, et, en effet, il entra en campagne pour son cinquième voyage, le 16 avril 1877.

Pendant plusieurs semaines il erra pour ainsi dire à l'aventure. Insuffisamment appuyé par les autorités françaises, joué par les mandarins du Laos et de l'Annam qui se le renvoyaient de l'un à l'autre, il errait de village en village et tournait sur place. Il se heurtait à une force d'inertie absolue. Chemin faisant il ramassait des insectes, des plantes et observait les mœurs des indigènes, les Khas. La misère de ces Khas est si grande que, lorsque manque la récolte de riz, ils n'ont pour se nourrir que des pousses de bambous. En présence de l'homme blanc ils manifestaient une grande terreur. Ils n'osaient pas recevoir ses cadeaux. Ces malheureux savent à peine compter jusqu'à six. Ils vivent enfermés dans des hameaux palissadés, dont les alentours sont hérissés de dards aigus et capables de produire de dangereuses blessures.

La pluie ne cessait de tomber et rendait le voyage pénible. Malade et dépourvu de tout, exposé aux tracasseries des autorités locales, il finit cependant par traverser les montagnes qui séparent le Laos du littoral annamite, et arriva à Hué, d'où il put facilement retourner par mer à Saïgon (août 1877).

Les voyages du docteur Harmand auront été fort utiles. Non seulement il a relevé tous ses itinéraires, mais encore observé les températures. Ses collections d'histoire naturelle ont été ramassées avec soin. Les renseignements historiques et archéologiques sont nombreux, les documents ethnographiques et surtout anthropologiques de la plus haute importance. Enfin, grâce à lui, nous avons appris à connaître les voisins immédiats de la Cochinchine, et nous avons eu comme une première vue d'ensemble sur l'intérieur de la péninsule Indo-Chinoise. Comme l'écrivait avec raison le rapporteur

de la Société de Géographie de Paris lors de la remise au docteur d'une médaille d'or noblement gagnée : « Vos voyages ne sont peut-être pas de ceux autour desquels il se fait grand bruit, mais notre Commission a pensé que la conquête de détails géographiques, faite dans le voisinage si intime de la colonie, avait peut-être autant d'intérêt pour la France que la découverte des grands traits physiques de contrées éloignées de l'ombre du drapeau. »

Nous aurons à parler encore du docteur Harmand. C'est lui qui inspira à l'empereur d'Annam le glorieux traité de Hué en août 1883. Il représente aujourd'hui la France au Japon, mais sa carrière n'est pas terminée, et ce glorieux serviteur du pays n'a sans doute pas dit son dernier mot.

Exploration d'Aymonnier. — Aymonnier fut le principal continuateur de l'œuvre ébauchée par Harmand. Il avait été chargé, en 1881, par le ministère de l'Instruction publique de recueillir et d'étudier dans l'Indo-Chine orientale les traces laissées par les Khmers. Pendant quatre années de voyages consécutifs, il parcourut de vastes territoires dépendant du Cambodge, du Siam et de l'Annam. Comme il avait eu l'habileté de former un personnel indigène, il put augmenter l'importance de ses itinéraires, enrichir ses collections et faire de nombreuses observations scientifiques. C'est ainsi qu'après avoir étudié à fond le Cambodge (1881), il procéda à une véritable reconnaissance du Mékong (1883-1884). Pendant que deux escouades opéraient à droite et à gauche, par Tonlé-Repeu et par Attopeu, lui au centre, avec le gros des bagages, remontait le grand fleuve et arrivait à Oubon, où il était rejoint par ses auxiliaires. Il formait aussitôt trois nouveaux détachements et leur désignait comme rendez-vous général Bangkok, la capitale du Siam. Chacune des petites troupes se rendait à destination par des voies différentes, et des voies nouvelles se trouvaient par là même tracées dans le pays.

En 1884, Aymonnier essaya de retourner au Cambodge, mais l'insurrection arrêta les explorateurs. Deux d'entre eux, pris par les rebelles, faillirent même perdre la tête. Le courageux pionnier se rabattit sur la province annamite de Bin-Thuan, dont il étudia la population, et où il ramassa une ample moisson d'inscriptions et d'estampages ; puis, il remonta au Nord dans la direction de Hué. Arrêté par la guerre (1885) et ne trouvant plus aucun moyen de poursuivre ses fructueux voyages, il demanda à rentrer en France, où il

se reposa quelques mois (1885-1886). Ce fut pour revenir en qualité de resident dans la province de Bin-Thuan, mais il tomba gravement malade (1887) et dut dire un adieu définitif à l'Indo-Chine et aux pays tropicaux. Au moins profita-t-il de ses loisirs forcés pour rédiger de nombreux mémoires et utiliser la masse énorme des documents recueillis. Le gouvernement a récompensé ses services en le nommant directeur de l'École Coloniale fondée à Paris et destinée surtout au recrutement des fonctionnaires en Indo-Chine.

De nouvelles explorations agrandirent encore le champ de nos connaissances, surtout lorsque la France, sortant de son indifférence systématique, se décida à se servir du merveilleux instrument que sa fortune coloniale avait mis entre ses mains, et étendit son domaine par de glorieuses expéditions, dont il nous reste à présenter le bref résumé.

CHAPITRE IV

SECONDE CONQUÊTE DU TONKIN

L'intervention chinoise. — Les Asiatiques ne connaissent que la politique des résultats : aussi le traite de 1874 ne fut-il jamais qu'une lettre morte, et les Annamites n'exécutèrent que celles de ses stipulations qui leur étaient favorables. C'est ainsi qu'ils nous prièrent de les protéger contre leurs ennemis, spécialement contre les partisans de l'ancienne dynastie des Lè, qui s'agitaient, et dont les bandes commençaient à battre la campagne. Il eût été peut-être habile de notre part de ne pas se hâter de prendre parti, mais nous étions liés par un texte formel avec l'empereur d'Annam. Le commandant des forces françaises dans le Tonkin, Dujardin, reçut donc l'ordre de s'entendre avec les mandarins Annamites pour disperser les insurgés. Quelques jours suffirent pour réduire à l'impuissance les partisans de la dynastie nationale, mais ils ne nous pardonnèrent pas cette maladroite intervention, et le commissaire royal N'guyen Khan, envoyé pour rétablir l'ordre dans le Delta, non seulement ne nous sut aucun gré de notre aide, mais encore ne cacha pas ses dispositions peu bienveillantes.

Un autre danger nous menaça : La Chine n'avait accepté qu'à contre-cœur le voisinage de la France. Elle n'avait cessé de réclamer de prétendus droits de suzeraineté sur l'Annam. Elle permettait aux brigands de toute dénomination, Pavillons Noirs ou Pavillons Jaunes, de passer la frontière, et ne donnait pas l'ordre aux troupes régulières de rentrer dans leurs cantonnements. L'empereur Tu Duc, de son côté, se rapprochait de la Chine. En 1876, il envoya à Pékin une mission solennelle pour lui porter le tribut, gage de sa vassalité.

Bientôt, il devint évident que les deux Empereurs étaient d'accord et qu'une levée de boucliers se préparait contre la France. Vers la fin de 1878, une troupe de rebelles envahit le Tonkin, et cette invasion continua jusqu'en juillet 1879. Ils s'étaient emparés de la province de Langson et y tenaient en échec et les réguliers chinois et les réguliers annamites. Ils furent, il est vrai, battus en 1880, mais les soldats chinois restèrent dans le pays, et bientôt ce fut comme une infiltration lente mais continue. Le Tonkin du Nord fut envahi. Ce fut ensuite le tour des pays sur la rive droite du fleuve Rouge. Sontay et Bac-Ninh furent occupés et les avant-postes des Impériaux menacèrent Hanoï. A nos représentations, et même à nos notes comminatoires Tu-Duc répondait par la force d'inertie, et laissait massacrer nos missionnaires et molester nos négociants. Quant à la Chine, non seulement elle ne cessait de rappeler ses droits de suzeraineté sur le Tonkin, mais encore son ambassadeur à Paris, le marquis Tseng, finit par déclarer qu'il regardait le traité de 1874 comme nul et non avenu. Il n'y avait plus qu'à se résigner ou qu'à recourir aux suprêmes arguments.

Mission Rivière. -- L'opinion publique en France n'était pas favorable à une expédition lointaine. Les Chambres, en général, peu éclairées sur la question, redoutaient toute complication extérieure. Même au sein du gouvernement et malgré les avis réitérés des fonctionnaires au courant de la situation, et particulièrement du gouverneur de la Cochinchine, Lemyre de Villers, on semblait craindre de diriger sur le Tonkin les renforts nécessaires. Ce fut discrètement, et presque par un subterfuge, que l'on se décida, en mars 1882, les dangers augmentant d'heure en heure à envoyer 300 hommes à Hanoï, sous le commandement d'un officier distingué, le capitaine de vaisseau Rivière. Encore lui avait-on recommandé de se borner à faire la police du fleuve Rouge.

Le 2 avril 1882, le *Drac* et le *Parseval* entraient en rade d'Haïphong. Le 5, nos soldats prenaient leurs cantonnements à Hanoï, sur la concession française où se trouvaient déjà deux compagnies d'infanterie de marine sous les ordres du commandant Berthe de Villers. A peine installé, Rivière reconnut la nécessité de riposter par la prise de la citadelle à des provocations quotidiennes. Le 26 avril il s'emparait sans coup férir de cette place importante et dispersait les mandarins annamites ; mais, au lieu de l'encourager, on le laissa sans instructions, presque isolé, et comme noyé dans les flots toujours

montants de l'invasion chinoise. La cour de Hué, en effet, avait fait secrètement appel à l'intervention armée de la Chine, qui, au moment où elle feignait de débattre un projet de traité avec notre ministre à Pékin, Bourée, ordonnait aux vice-rois des provinces limitrophes, le Yunnam et le Kouang-Si, de mettre leurs soldats à la disposition des mandarins annamites. Le frère de Tu-Duc, Hoang, prenait même à sa solde les Pavillons Noirs, et, de tous les côtés à la fois se resserrait autour de Hanoï un cercle d'investissement.

Mort de Rivière. — Rivière venait de recevoir par la *Corrèze* un renfort de 750 hommes. Il résolut de sortir de sa longue inaction, et de détruire les travaux construits par les mandarins à Nam-Dinh (mars 1883). L'expédition réussit, mais 4000 Pavillons Noirs et Annamites avaient profité du départ de nos troupes pour tenter de surprendre Hanoï. Ils furent repoussés par Berthe de Villers, mais leur nombre s'accrut tellement que, non contents de s'établir en face, à Sontay et à Bac-Ninh, ils poussèrent de nouveau leurs pointes hardies dans la direction d'Hanoï. Rivière appela à son aide quelques renforts de la division navale, et se disposa à marcher d'abord contre le rassemblement de Sontay. Le 19 mai 1883, notre petite armée était engagée sur l'étroite chaussée où, le 21 décembre 1873, l'infortuné Balny d'Avricourt avait déjà trouvé la mort, lorsqu'elle tomba dans une embuscade. Les victimes furent nombreuses. Il fallut se replier. On voulut sauver les canons. Nos officiers durent payer de leur personne. Rivière tomba mortellement blessé, et, à ses côtés, la plupart des officiers. C'était un véritable désastre. On crut, à Hanoï, la partie perdue. Même à Haïphong, et, malgré la présence de quatre à cinq navires de guerre, les européens ne se jugeaient plus en sûreté. Des rumeurs annonçaient la prochaine irruption d'armées chinoises, débouchant de tous les côtés, pour nous jeter à la mer.

Cette catastrophe eut en France un grand retentissement. Elle détermina vers le Tonkin une sorte d'élan national qui ne s'arrêta plus. A la première nouvelle de la défaite, la Chambre des Députés vota à l'unanimité l'envoi de renforts immédiats (1883). Le gouverneur de la Cochinchine avait déjà, en toute hâte, dirigé vers Hanoï tous les renforts disponibles. Les nouveaux arrivants dégagèrent la ville, et on attendit, pour reprendre l'offensive, l'arrivée du général Bouët, désigné pour diriger le corps expéditionnaire, de l'amiral Courbet, nommé chef de la division navale du Tonkin, et du

docteur Harmand, institué commissaire général de la République Française.

Campagnes du général Bouët. — Dès le mois de juin, le général Bouët entrait en campagne. Il dégageait Haïphong (5 juillet) et Nam-Dinh (10 juillet) par deux brillants combats, et le 15 juillet marchait sur Sontay. Les Chinois et les Annamites opposèrent une résistance désespérée. Or, Bouët n'avait pas encore reçu tout son monde. Une effrayante innondation gênait nos manœuvres et arrêtait nos mouvements. Il crut prudent de se replier sur Hanoï, mais en faisant face à l'ennemi, et en emportant ses morts et ses blessés. Ce n'était pas une défaite, comme s'empressèrent de le publier les Chinois, mais un combat infructueux. Au reste, le général prit bientôt sa revanche. Le 1er et le 2 septembre, il enlevait les lignes de Palan et occupait toute la péninsule formée en avant de Sontay par le fleuve Rouge et le Day.

Traité de Hué. — Un événement considérable allait encore améliorer la situation. Le docteur Harmand, comprenant qu'il fallait frapper l'ennemi au cœur de sa puissance, avait décidé l'amiral Courbet à tenter une attaque contre Hué, la capitale de l'Annam. Cette ville est située sur une rivière, dont les bords étaient défendus par douze forts croisant leurs feux. Nos vaisseaux commencèrent à les canonner le 18 août au soir. Le feu de l'escadre continua le 19. Le 20 et 21 nos soldats enlevaient d'assaut toutes les fortifications annamites et se rapprochaient de Hué. Ils ne devaient plus y trouver le vieil ennemi de la France, Tu-Duc, qui était mort le 19 juillet, mais un jeune prince, son neveu, Hiep-Hoa, qui n'aurait demandé, ainsi que son entourage, qu'à prolonger la résistance, mais que la chute rapide de ses forteresses avait frappé d'épouvante. Une suspension d'armes fut convenue. Harmand se rendit à Hué, et, le 25 août, obtenait la signature d'un glorieux traité. En voilà les principales conditions : Protectorat de la France, cession à la Cochinchine de la province de Bin-Thuan, rattachement au Tonkin des trois provinces de Thanh-hoa, Nghé-an, Ha-tinh, occupation des forts de Hué, rappel des troupes annamites du Tonkin, liberté du commerce, surveillance et contrôle de l'administration française. A vrai dire, l'Annam renonçait à son indépendance, et devenait non pas un pays sujet mais un pays protégé par la France. C'était un grand et légitime succès, qui constatait nos droits, et nous faisait regagner tout le terrain perdu depuis la mort de Francis Garnier.

Restait à exécuter le traité : Aucune difficulté du côté de la France, mais à Hué le parti de la guerre, de la résistance à outrance, n'avait pas renoncé à sa haine. Le successeur de Tu-Duc, Duc-Ducn'avait régné que quelques jours par suite des intrigues du régent Nguyen-Van-Thuang. Il fut remplacé par Hiep-Hoa, qui ne fit que passer sur le trône, empoisonné par les mandarins qui le punissaient ainsi du crime d'avoir signé le traité Harmand. Le nouvel empereur, Mé-Nen, dit Kien-Phuoc ou Thaï-Pu, implacable adversaire de la France, se trouva forcé de dissimuler ses sentiments, mais il accorda toute sa confiance à notre irréconciliable ennemi, le régent N'guyen Vam Thuong, et ne chercha qu'à éluder les clauses du traité. Il comptait, il est vrai, sur les victoires de la Chine, qui venait de nous notifier officiellement l'état de guerre, et ses espérances furent promptement déçues.

Guerre contre la Chine. — L'amiral Courbet avait été nommé commandant en chef des forces de terre et de mer en remplacement du général Bouët, rappelé en France. Il résolut de s'emparer de Sontay et de Bac Ninh, où les Pavillons Noirs et les réguliers chinois s'étaient solidement installés. A Sontay, retranchés sur les quatre routes qui rayonnent en étoile autour de la citadelle, et défendus par un prodigieux enchevêtrement de digues, de haies en bambous, et de batteries bien armées, 10.000 Pavillons Noirs, autant de réguliers chinois et 5.000 Annamites, commandés par Lu-Vinh-Phuoc, escomptaient déjà leur prochaine victoire, et parlaient de marcher sur Hanoï. Une lutte de trois jours (14-16 décembre 1883) fit tomber ces retranchements en notre pouvoir, et les ennemis furent refoulés sur Hong-Hoa. L'amiral Courbet s'apprêtait à marcher contre Bac Ninh, quand il fut remplacé par le général Millot, qui venait d'arriver avec des renforts qui portèrent l'effectif de nos forces à 16.000 hommes. Il reprit alors le commandement de l'escadre, et s'apprêta à seconder par de puissantes diversions la marche en avant des troupes de terre.

Les Chinois s'étaient concentrés à Bac-Ninh, qui commande les routes de Thaï N'guyen, Langson et Haïdzuong. Deux armées auxiliaires, celle du Yunnam et celle du Kouang Si manœuvraient sur leurs flancs. Millot, à peine débarqué avec ses lieutenants Brière de l'Isle et Négrier, n'hésita pas à attaquer cette place redoutable. Le combat dura six jours, du 8 au 12 mars 1884. Menacés, par un

mouvement tournant, les Chinois se replièrent dans la direction de Langson et de Thaï-N'guyen. Les deux lieutenants de Millot occupèrent aussitot Bac-Ninh, Hong-Hoa, et Tuyen-Quan (mars-avril). L'ennemi était alors refoulé sur la frontière de Chine, et l'amiral Courbet était à la veille d'entrer à Canton. Ce fut alors que la Cour de Pékin, effrayée par ces défaites répétées, se décida à traiter.

Premier traité de Tien-Tsin. — Le capitaine de frégate Fournier eut l'honneur d'être le signataire de la convention de Tien-Tsin (11 mars 1884), par laquelle la Chine reconnaissait le protectorat de la France sur le Tonkin, et s'engageait à évacuer la contrée à des délais déterminés. La Cour de Hué, désormais isolée, se décida de son côté à ratifier le traité Harmand, et le représentant de la France, Patenôtre, signa le traité du 6 juin 1884, par lequel le Tonkin était définitivement soumis à notre protectorat. On lui restituait, il est vrai, la province de Bin-Thuan, dont l'acquisition n'était pas indispensable à notre colonie de Cochinchine, et les trois provinces du nord Thanh-Hoa, Nghé-an, Ha-Tinh, dont le rattachement au Tonkin aurait par droit réduit l'Annam; mais comme gage de sa fidélité, l'Empereur s'engageait à remettre le sceau impérial, donné autrefois à Gya-Long par son suzerain de Pékin. Ce sceau ne fut pas envoyé à Paris, mais fondu.

Campagne navale de Courbet. — Ni l'une ni l'autre de ces conventions ne fut exécutée. Le général Millot s'était mis en devoir d'occuper les territoires dont la Chine faisait abandon, et le lieutenant-colonel Dugenne, à la tête de 800 hommes, s'apprêtait à occuper Langson, quand il fut attaqué à l'improviste, à Bac-Lé, par des forces très supérieures et obligé de se replier sur Bac-Ninh (23 juin). Le Gouvernement français exigea des réparations. On lui fit des offres dérisoires. Il demandait 250 millions : on lui en proposa 3. Ordre fut aussitôt donné de reprendre les hostilités, Courbet par mer, et Brière de l'Isle, nommé en remplacement de Millot, sur le continent.

L'amiral Courbet, avec une décision qui l'honore, résolut d'attaquer la flotte chinoise dans la rivière Min et de détruire le grand arsenal de Fou-tcheou ; mais il avait à franchir deux barres et à s'engager dans des passes défendues par de formidables batteries. Le 23 août il entrait dans la rivière, coulait neuf navires de guerre, éteignait le feu des forts et détruisait l'arsenal. Il aurait désiré profiter de la victoire pour entrer à Canton, mais il reçut l'ordre d'occuper l'île

de Formose, où son lieutenant l'amiral Lespès, était retenu, faute de troupes de débarquement, devant les forts de Ke-Lung. Les forces dont disposait Courbet n'étaient pas suffisantes. S'il réussit à s'emparer de Ke-Lung (2 octobre) il échoua devant Tamsuï (9 octobre 1884-janvier 1885). En outre un hiver rigoureux et des maladies pestilentielles décimèrent ses troupes. Aussi, impatient d'obtenir des résultats, s'éloigna-t-il deux fois de Formose afin d'attendre les Chinois. Il aurait voulu s'emparer de leur arsenal du Petchili, Port-Arthur, mais on ne l'autorisa pas à tenter cette attaque. Au moins surprit-il à Cheipoo une moitié de la flotte chinoise, coula deux vaisseaux et força les autres à se réfugier à Ning-po (15 février). Quelque temps après, du 29 au 31 mars, il s'emparait des îles Pescadores, dans le canal de Formose, qui constituaient une excellente base d'opérations maritimes. Aussitôt les côtes furent déclarées en état de blocus, et, comme le riz était considéré comme marchandise de guerre, la famine devint menaçante dans toutes les provinces du Nord.

Campagnes de Brière de l'Isle. — Au Tonkin, Brière de l'Isle avait en face de lui deux armées, celle du Kouang-Si concentrée à Chu, Baolac et Kep, et celle du Yunnam qui avait pour objectif la citadelle de Tuyen-Quan. En outre, plusieurs milliers de révoltés annamites, toujours commandés par Lu-Vinh-Phuoc, tenaient la campagne. Le 8 octobre, à Kep, le général Négrier battait l'armée du Kouang-Si, et le 13 du même mois l'armée du Yunnam éprouvait un grave échec sous les murs de Tuyen-Quan, où le colonel Duchesne établissait avec une garnison nouvelle le commandant Dominé ; mais les Chinois reçurent d'importants renforts, et, comme ils se répandaient sur toutes les routes et brûlaient nos villages, il devint nécessaire de les arrêter par une vigoureuse offensive.

En décembre le général Négrier rencontrait l'armée du Kouang-Si à Nui-hop, et, après deux jours de combat, enlevait les formidables ouvrages qui couvraient cette place : mais les Chinois s'étaient solidement retranchés en arrière, notamment à Dong-Son, et avaient couronné toutes les hauteurs d'ouvrages en terre, improvisés mais dangereux par l'entrecroisement des feux. Négrier et Giovanninelli les enlevèrent après huit jours de combats (4-12 février), entrèrent à Langson (14 février) et poussèrent jusqu'à la frontière, à Dong-dang (23 février). Pendant ce temps l'armée du Yunnam avait investi

Tuyen-Quan. Le commandant Dominé n'avait que 600 hommes à opposer aux 15.000 réguliers chinois et aux bandes de Lu-Vinh-Phuoc. Aidé par le sergent Bobillot, improvisé ingénieur, il repoussa sept assauts, et sur toutes les brèches faites par les mines ou par le bombardement opposa une résistance victorieuse ; mais ses forces s'épuisaient, et il était grand temps que la place fût secourue. Brière de l'Isle, laissant la brigade Négrier à Langson, précipita sa marche dans la direction de Tuyen-Quan, avec la brigade Giovanninelli. Il se heurta à Hoa-Moc contre une triple ligne de palissades et de tranchées dans un défilé où l'attendait Lu-Vinh-Phuoc. La bataille dura deux jours (2 et 3 mars) et fut la plus meurtrière de la guerre, car la colonne eut 500 tués et blessés. Brière de l'Isle, vainqueur, entra aussitôt dans la citadelle délivrée.

La retraite de Langson. — Les Chinois du Kouang-Si s'étaient retirés sur leur propre territoire et avaient établi un camp retranché à Bang-bo. Le 20 mars ils reprirent l'offensive et esssayèrent de s'emparer de Dong-Dang. Négrier dégagea cette place, et, par un brusque retour, se porta sur Bang-bo qu'il enleva non sans une vive résistance (24 mars), mais les Chinois revinrent avec des forces accablantes, près de 60.000 hommes, et nous refoulèrent sur Dong-Dang et Kilua (28 mars). Leurs deux premiers assauts échouèrent, mais le général Négrier, blessé, dut céder le commandement au colonel Herbinger, et ce dernier, écrasé par le sentiment de son infériorité, ordonna mal à propos la retraite, qui s'opéra avec une hâte et un désordre regrettables. Ce fut seulement à Kep et à Chu, le 1er avril, que la brigade Négrier, rejointe par le colonel Borgnis-Desbordes, puis par la colonne Giovaninelli put enfin se reconstituer. Si les Chinois avaient profité de leur succès, ils nous auraient facilement refoulés sur Hanoï, et peut-être jetés à la mer, mais ils ne se rendaient pas compte eux-même de l'importance de leur victoire, et n'avançaient qu'avec circonspection.

La nouvelle de l'évacuation de Langson causa en France une douloureuse surprise. Jules Ferry, le chef du cabinet, accusé très à tort d'imprévoyance et de maladresse, fut la victime expiatoire. La Chambre des Députés le renversa par 287 voix contre 152 (30 mars 1885), et ce fut par tout le pays un concert d'imprécations contre le « Tonkinois ». Ferry supporta noblement cette disgrâce imméritée. Sa mémoire est aujourd'hui respectée comme celle d'un des restaurateurs

de la puissance française et sur une des places d'Haïphong se dresse fièrement la statue du grand citoyen qui a bravé l'impopularité pour créer une France nouvelle.

Second traité de Tien-Tsin. — Aussi bien la Chine fut la première à reconnaître la nécessité de poser les armes, car elle était menacée d'une disette, peut-être même d'une révolte dans les provinces du Nord. Comme les négociations pour la paix n'avaient pas cessé, elle chargea deux fonctionnaires anglais à son service, Hart et Campbell, de les reprendre sérieusement. Dès le 4 avril 1885 étaient signés à Paris les préliminaires d'une paix, qui devint définitive à Tien-Tsin le 9 juin. La France rendait toutes ses conquêtes, y compris Formose et les Pescadores, dont la possession nous aurait été si utile ; elle renonçait également à l'indemnité de guerre, et n'obtenait en échange que la reconnaissance de son protectorat sur l'Annam, la délimitation des frontières, et l'ouverture de voies de communication. Bien mince résultat pour tant de sang versé et pour tant de victoires ! Le principal auteur de ces victoires n'eut pas au moins le crève-cœur de restituer lui-même ses conquêtes. Atteint par un mal implacable, Courbet mourut à son bord, le 11 juin, en rade de Ma-Kung.

Guet à pens de Hué. -- Les Annamites étaient donc, une fois encore, abandonnés par les Chinois, mais ils ne renoncèrent pas pour autant à la lutte. Le nouvel Empereur Ham-Nghi, encouragé à la révolte par les régents Thuyet et N'guyen-van-Thuong, ne cachait pas ses sentiments hostiles. Dans le Delta et sur le Haut fleuve les réguliers, licenciés, s'étaient transformés en pirates, et partout avaient lieu des tentatives de soulèvement. Jusqu'à Saïgon, des partis ennemis enhardis par la faiblesse de la garnison, tenaient la campagne. A Hué même un guet à pens fut dressé où faillit périr le nouveau général en chef, de Courcy, qui s'était présenté pour remettre ses lettres de créance. Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1885 il fut subitement attaqué par les Annamites, sous les ordres du régent Thuyet, et dégagé à grand peine par le colonel Pernas qui était installé dans la citadelle avec le gros des troupes. Thuyet réussit à s'enfuir avec l'Empereur et quelques membres de la famille impériale dans les montagnes de Kam-ho, où il organisa la résistance. On les a traités de pirates : au moins se battaient-ils pour un principe. On a prétendu à tort que le mot de patrie n'avait pas de terme équivalent dans la langue annamite. C'étaient pourtant des patriotes, ces mandarins et ces soldats qui

gardaient fidélité à leur souverain légitime. Poursuivis à outrance, ils finirent par être acculés (1888). Thuyet fut tué dans une lutte suprême et son jeune pupille tomba entre nos mains. On l'a depuis relégué à Alger où, pendant de longues années, il garda l'attitude farouche et la dignité d'un prétendant, mais les beaux yeux d'une Française assouplirent celui que n'avait pas dompté la force brutale. Renonçant à ses traditions de famille et à ses espérances de restauration, Ham-Nghi vient de se marier avec une de nos gracieuses compatriotes d'Alger. Il a donc volontairement abdiqué, et le seul souverain légitime est bien celui qui règne à Hué.

Le général de Courcy avait remplacé Ham-Nghi par un fils adoptif de Tu-Duc qui prit le nom de Dong-Khanh (19 septembre 1885), mais le nouveau souverain restait si fidèle aux inspirations antifrançaises du régent Nguyen, qu'il fallut interner ce dernier d'abord à Poulo-Condor, puis à Taïti où il mourut. Son maître le suivit bientôt dans la tombe, emporté par une maladie qu'on prétendit ne pas avoir été naturelle. On lui donna pour successeur le jeune prince Bun-Lan, proclamé le 31 janvier 1889 sous le nom de Than-Thaï. C'est le souverain régnant. Aucun incident n'a jusqu'à présent troublé son règne. Il est vrai que prirent alors leur fin les pouvoirs extraordinaires du général de Courcy ; à la période de la conquête succédait en effet celle de l'organisation, et Paul Bert, le premier des gouverneurs civils, allait inaugurer le nouveau système (31 janvier 1886).

Les gouverneurs civils. — L'Annam et le Tonkin constituaient dorénavant, au regard de la métropole, un service autonome ayant son budget, son administration et ses ressources propres. Toutes les dépenses des troupes de terre et de mer, ainsi que les appointements des fonctionnaires, étaient supportés par ce budget. Le chef du protectorat, investi de tous les pouvoirs, relevait du ministre français des affaires étrangères. Il présidait aux relations de l'Annam avec les autres pays, et avait sous ses ordres tous les chefs de service. Paul Bert, après huit mois d'un travail écrasant où il ne consulta que sa bonne volonté, succombait à Hanoï, le 11 novembre 1886, laissant seulement ébauchée l'œuvre que sa haute intelligence lui avait permis de concevoir. Ses successeurs, Bihourd, Filippini, Constans, Piquet, Richaud, de Lanessan, Rousseau, Doumer, Beau l'ont continuée, mais dans des conditions meilleures, car, après quelques tâtonnements, un programme nouveau s'imposa, dont la réalisation amena d'incontestables progrès.

On n'avait pas tardé à comprendre qu'au point de vue économique et politique mieux valait unir les pays juxtaposés placés sous la souveraineté de la France. Les décrets d'octobre 1887 décidèrent que la colonie de Cochinchine et les pays protégés du Cambodge, de l'Annam et du Tonkin formeraient un seul et unique gouvernement, et la tâche délicate d'inaugurer le nouveau système fut confiée à un administrateur de grand talent et d'une fermeté à toute épreuve, Constans.

Les pires ennemis de l'Indo-Chine ne se trouvaient pas en Asie. Ils étaient en France. Les adversaires de l'expansion coloniale étaient, en effet, nombreux à la Chambre. Le 12 février 1888, après un débat retentissant, le président du Conseil n'obtenait une majorité de huit voix pour les crédits qu'il sollicitait qu'à la condition de réduire de 200.000 francs la subvention déjà trop faible qui figurait dans les prévisions du budget. Ce fut, il est vrai, la dernière fois que le sort du Tonkin fut ainsi mis en jeu. Peu à peu se répandirent et prirent corps des idées plus saines sur l'avenir de la France asiatique. Peu à peu l'opinion se transforma, le Gouvernement et les Chambres, mieux éclairés, ne marchandèrent plus leur concours, et bientôt nos établissements firent de tels progrès que d'une année à l'autre nos officiers ou nos négociants ne se retrouvaient plus dans nos villes transformées, dans le pays sillonné de routes, et dans ces routes désormais sûres. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ces progrès. Nous n'avons pas non plus à raconter les opérations de police plutôt que de guerre qui permirent à nos soldats de déployer toutes leurs qualités d'endurance et à nos officiers de se former à l'art si difficile de la guerre. Nous ne cherchons, en effet, qu'à montrer quelle fut, dans ces dernières années, la prodigieuse expansion des colonies françaises : aussi, sans plus nous attarder à l'histoire intérieure de notre Indo-Chine après la conquête, n'avons-nous plus qu'à nous transporter dans les pays où cette expansion s'est le plus manifestée.

La piraterie au Tonkin. — Qu'il nous soit pourtant permis de dire quelques mots de ces fameux pirates, dont on a si singulièrement exagéré l'importance, mais qui ne laissèrent pas que d'entraver à diverses reprises la bonne volonté de nos administrateurs. On a donné le nom de pirates aux derniers défenseurs de la nationalité tonkinoise. Certes, la plupart d'entre eux ne méritaient que trop ce nom. Ce furent avant tout des maraudeurs, des contrebandiers, des

voleurs de grands chemins, des aventuriers qui exerçaient leurs déprédations par bandes armées, mais il y eut aussi parmi eux des mécontents et des patriotes qui cherchaient à maintenir l'indépendance nationale. En général, leurs bandes ne furent ni permanentes, ni solidement organisées, mais elles étaient nombreuses. Leurs chefs se prétendaient investis de pouvoirs réguliers, et c'est au nom de l'empereur dépossédé Ham-Nghi qu'ils dictaient leurs ordres et essayaient de légaliser leurs exactions. Isolées, ces bandes ne constituaient pas un danger sérieux, mais, lorsque plusieurs d'entre elles concertaient leurs opérations, comme elles pouvaient compter sur la secrète connivence des autorités annamites, elles tenaient la campagne et parfois infligeaient des échecs à nos colonnes. Elles étaient, surtout, une cause de désarroi et de trouble dans le fonctionnement régulier du Protectorat. Il importait de les disperser et de les réduire à l'impuissance.

Les chefs de ces bandes étaient ou des Annamites rebelles, tels que Doc-Tieh, Dè-Than, Dè-Nam, ou des Chinois tels que Luong-Tamky, Baky, Lunky, pirates de profession que nous gênions dans l'exercice de leur industrie. La plupart d'entre eux s'étaient construit de repaires, qui leur servaient de dépôts de minutions et de vivres, d'ateliers de réparation, et surtout de lieux de repos. Ces repaires étaient d'ordinaire situés dans la partie la plus inaccessible de la région occupée par les bandes. Pour les atteindre il fallait s'enfoncer dans la forêt vierge, gravir des cols escarpés, ou suivre le lit des torrents sur lesquels s'embranchaient des sentiers dissimulés dans la brousse, et on se heurtait à de véritables ouvrages d'art, défendus par des palissades, des chausse-trapes, souvent par des canons, et toujours par des embuscades tendues à la lisière des bois. Tels de ces repaires, Ké-Thuong, Nui-da-bao, Hu-thué, étaient redoutables, car leur garde était confiée à des hommes sûrs qui en formaient la garnison. Comme de plus ils communiquaient tous entre eux et que de minutieuses précautions étaient prises pour en interdire l'accès aux étrangers, ils constituaient comme autant de citadelles à peu près inexpugnables.

Les pirates étaient répandus dans tout le Tonkin depuis le Delta jusqu'à la frontière. Ils ne se contentaient pas de faire tête à nos colonnes; parfois ils organisaient de véritables expéditions contre les villages soumis à notre influence, et dominaient par la terreur. On ne pourrait énumérer les actes de sauvagerie commis par eux : vols,

incendies, massacres, odieux raffinements de torture. Une action lente mais méthodique contre les bandes avec le concours des indigènes, l'occupation de postes fortifiés, la destruction des repaires étaient autant de mesures qui s'imposaient ; autrement le Protectorat ne nous réservait que des déboires et des sacrifices sans cesse renouvelés d'hommes et d'argent. On le comprit en haut lieu et la répression de la piraterie fut mise à l'ordre du jour.

Occupation du Yen-Thé. — Il ne peut entrer dans notre sujet d'énumérer les reconnaissances armées, et les opérations de police qui, depuis 1886, constituent l'histoire intérieure du Tonkin et de l'Annam. Ce fut pour quelques-uns de nos officiers l'occasion de déployer de réelles qualités militaires, et pour nos soldats comme une succession d'actes de vaillance et d'héroïsme. La répression fut pénible surtout dans la province de Yen-thé. On nomme ainsi une des régions du Tonkin septentrional, comprise à l'Est entre Bac-Ninh et Phulang-Tuong, et à l'Ouest le cours du Song-Cau jusqu'à Thaï-Nguyen. Au Sud s'étend une vaste plaine, riche, peuplée et légèrement mamelonnée. Au Nord c'est un ensemble de collines et de croupes à pentes raides, couvertes d'une végétation luxuriante. On se meut avec peine dans ces lacis de lianes et de broussailles. Aussi les pirates avaient-ils fait du Yen-thé comme leur quartier général. Ils s'étaient fortement établis à Hu-thué, au milieu des bois, et telle était la terreur qu'ils inspiraient que les indigènes ne révélèrent jamais le secret de leur retraite. Pourtant plusieurs milliers d'entre eux avaient travaillé à élever ces retranchements, contre lesquels se brisèrent longtemps nos efforts. Une première tentative, dirigée par le capitaine Plessier, échoua le 9 décembre 1890. Deux jours plus tard était repoussée une seconde attaque dirigée par le commandant Tane. Le lieutenant-colonel Winckel-Meyer, malgré les trois assauts qu'il conduisit en personne, était encore battu le 22 décembre. L'honneur de la France était engagé. Il fallait s'emparer de la citadelle barbare, ou laisser les pirates et leur chef Dé-Than, maîtres de tout le Tonkin.

Le colonel Frey fut chargé de diriger l'attaque suprême. Il appela à lui tous les renforts disponibles, organisa avec un soin minutieux le convoi d'artillerie, et, après avoir étudié le terrain, entra en campagne (3 janvier 1891). Pirates ou rebelles, nos adversaires étaient des gens déterminés, et qui avaient fait leurs preuves. Acculés comme des bêtes fauves dans leurs tanières, ils ne restèrent

pas inactifs et opposèrent à nos travaux d'approche une résistance désespérée. Dans ce cadre grandiose formé par la forêt mystérieuse plusieurs centaines d'hommes s'entretuèrent, luttant à la fois contre les miasmes pestilentiels qui s'échappaient du sol, contre la dent des fauves attirés par l'odeur des cadavres, et contre toutes les ressources d'une sauvagerie raffinée et d'une civilisation poussée à l'extrême. Du 3 au 8 janvier ce fut une guerre de surprises et d'extermination. A travers la forêt, dont nos projectiles fauchaient les arbres séculaires, cheminaient nos soldats, arrosant de leur sang chaque pouce de terrain conquis. Quand ils arrivèrent enfin au réduit, ils ne réussirent à y entrer qu'après l'avoir écrasé sous les feux de l'artillerie et encore la plupart des défenseurs avaient-ils réussi à s'enfuir.

La chute de Hu-thué, du fort de la Mort, comme l'avaient surnommé les indigènes, marqua la fin de la grande piraterie. La prise de ces ouvrages réputés imprenables et l'impression de terreur causée par les feux d'artillerie ininterrompus pendant huit jours eurent un prompt retentissement. La piraterie était frappée au cœur. Les derniers pirates, gens de sac et de corde, s'enfoncèrent au Nord très avant dans la brousse et cherchèrent asile dans des refuges, dont l'emplacement fut longtemps inconnu. Ce ne furent plus que des brigands isolés. Quelques gendarmes, quelques miliciens suffisent aujourd'hui pour assurer la tranquillité de tout le pays. Si parfois quelques indigènes sont encore rançonnés, si même quelques colons paient de la vie leur trop grande confiance, ce ne sont plus que de rares accidents. La piraterie a vécu. L'œuvre de la pacification peut maintenant se poursuivre; il ne nous reste plus qu'à légitimer la conquête par une bonne administration, et qu'à nous faire aimer des indigènes grâce à d'utiles réformes et à de constants progrès.

C'est dans cinq directions principales que s'est manifestée l'activité de nos administrateurs, et que d'importantes explorations ont étendu notre sphère d'influence : bassin du Mékong, Annam, Laos, Siam, Chine. Essayons de retrouver dans ces cinq directions les traces et l'action de nos compatriotes.

CHAPITRE V

PROGRÈS DU PROTECTORAT

Exploration dans la vallée du Mékong et dans l'hinterland de l'Annam. — Le Mékong est le plus grand fleuve de l'Indo-Chine. Né à 4.000 mètres d'altitude, sur les plateaux du Thibet, dans la région où prennent aussi leur source le Salouen et le Yang-Tsen-Kiang, il atteint la mer après une course de 4.200 kilomètres, dont la plus grande partie dans des régions soumises à la France ou protégées par elle. C'est ce qui fait son importance. Depuis le jour où Doudart de la Grée et Francis Garnier étudièrent les premiers le cours sinueux de ses eaux jaunâtres, et signalèrent les chutes impétueuses qui entravent la navigation et qui séparent les uns des autres d'immenses biefs, longs parfois de plusieurs centaines de kilomètres, de nombreux explorateurs se sont aventurés sur cette future artère du commerce intérieur de l'Indo-Chine. En août 1885, le lieutenant de vaisseau de Fésigny arrivait en face, mais sans pouvoir le franchir, de la barrière des iles de Préapatang. Le commandant La Réveillère, plus heureux, y parvenait avec un torpilleur et poussait jusqu'à Strung-Steng. En 1886, La Réveillère, Mazenod, Hurtel et plusieurs autres officiers remontaient et descendaient les mêmes passes, mais s'arrêtaient devant la cataracte de Khône. En 1890, ces chutes étaient remontées par le docteur Mougeot et par Pelletier et Fontaine. Trois ans plus tard, le lieutenant de vaisseau Simon et les enseignes Le Vay et Pi poursuivaient au delà des rapides jusqu'aux cataractes de Tang-Haï l'étude hydrologique du grand fleuve, et, en 1895, l'enseigne de vaisseau Mazeran franchissait à son tour ces rapides et parvenait à Hien-Kok, près de Tieng-Lop. En 1897, le lieutenant de vaisseau

Ythier et l'ingénieur Desbos démontraient pratiquement la navigabilité du grand fleuve. En 1901, un nouveau tour de force était accompli par la canonnière *La Grandière*, depuis quatre ans ancrée avec son équipage à Tang. Elle franchissait les rapides de Keng-Tsalam, et montait jusqu'à Xieng-Khong, sur le haut fleuve. La navigation du Mékong est donc possible entre le Delta et l'intérieur de la péninsule, bien au delà de Luang-Prabang. Du jour où des embarcations, surmontées du drapeau tricolore, porteront au loin notre civilisation et notre influence, l'Indo-Chine sera bien réellement terre française.

Entre la mer de Chine et le dos de pays que, faute de dénomination plus précise, on nomme la chaîne annamitique, s'étendent des régions encore inexplorées, où nous avons à signaler quelques explorations importantes ; en 1890, celles de Humann, dans l'Annam oriental ; en 1891, de Trumelet, dans les pays moïs ; en 1892 et 1894, du docteur Yersin, aux sources du Dong-Naï, au massif de Lang-Bian, dans le bassin du Sé-Bang-Khan, et dans le territoire des sauvages et belliqueux Bis, Benongs et Fennongs. A l'année 1893, remonte le voyage du chancelier de résidence Bonin de Tourane à Strung-Steng par Attopeu ; à l'année 1894, celle du capitaine Debay, de l'infanterie de marine, qui, chargé de trouver une route plus facile, partit de Tourane et, par les vallées du Sé-Souk et du Sé-Kénam, arriva à Attopen après avoir découvert un passage de 30 à 40 mètres d'altitude. C'est encore de Tourane que partit, en 1895, l'enseigne Etienne Mercié, qui avait entrepris la tâche extraordinaire de faire franchir la chaîne annamitique aux diverses pièces d'une chaloupe démontable, qu'il voulait lancer sur un des affluents de gauche du Mékong, en amont des chutes de Khône ; mais, le 25 septembre, aux rapides de Sématch, la chaloupe fut brisée, et Mercié, rejeté sur le rivage, fut secouru par les indigènes.

En 1897, divers officiers, Friquegnon, de Gaudel, Bernard, Thouard et Debay exploraient l'Annam et le Tonkin, et y étudiaient la future voie du chemin de fer.

Citons encore les voyages du résident Charles Gariod chez les Moïs Bahnar et dans les forêts qui s'étendent au delà de Quang-Ngaï ; celui de l'ingénieur des mines Bel, qui pénétra dans le pays des Moïs, traversa le plateau de Boloven, descendit le Sékong et, par le Mékong, arriva jusqu'à Pnom-Penh, recueillant partout des échantillons de

roches qui lui permirent d'esquisser la géologie de la région (1897); celui du capitaine d'infanterie de marine Maire, dans le pays des Moïs du Haut-Tonkin (1899), etc.

Tout récemment, Gervais-Courtellemont et le lieutenant Grillières exploraient la région qui sépare le Tonkin du Yang-Tsé. Grâce à l'administrateur Sestier et au capitaine Danchand, une route excellente était tracée entre l'Annam et le Laos, et le capitaine Billès découvrait à Mogia, à une altitude de 250 mètres, un passage qui, de la côte d'Annam, permettra d'arriver jusqu'au Mékong, à la hauteur de Lakkon. Nous ne pouvons énumérer toutes les récentes explorations. Le pays est de mieux en mieux connu, et les difficultés diminuent. Ce n'est plus une découverte mais une prise de possession lente et continue. On peut s'en assurer en étudiant les progrès de la cartographie. D'année en année, surtout depuis l'établissement à Hanoï d'un service géographique, et à l'intelligente direction de nos officiers, particulièrement des colonels Lubanski et Gueneau de Mussy, la topographie de l'Indo-Chine se précise. Dès aujourd'hui elle est connue dans ses grands traits, et même, pour certains cantons, dans ses détails.

Exploration dans le Laos. — Le Laos est une principauté qui fut longtemps indépendante, et dont les habitants ont gardé le plus vif souvenir de leur antique liberté. Entourés par de puissants voisins, ils ont subi les exigences de plusieurs conquêtes. Chinois au Nord, Annamites à l'Est, Siamois au Sud et à l'Ouest les ont tour à tour assujettis. Les Siamois paraissaient l'avoir définitivement emporté et le Laos fut longtemps compté parmi les provinces Siamoises : seulement, on lui laissait une ombre d'indépendance. Il avait ses rois, ses institutions et presque toutes les apparences de l'autonomie. Le prince qui régnait à Luang-Prabang pouvait même, jusqu'à un certain point, se considérer comme maître absolu dans ses domaines. Sa situation ressemblait à celle de ces rajahs que l'Angleterre maintient sur leurs trônes en leur imposant un tribut et un contingent militaire. Comme l'empereur du Siam n'ignorait pas que son vassal de Luang-Prabang pouvait lui échapper un jour ou l'autre, il lui laissait une indépendance relative. D'ailleurs, la région montagneuse qu'il faut traverser pour arriver à Luang Prabang et l'énergie de la population mettaient le Laos dans des conditions exceptionnelles de résistance au Siam. Dès lors, le rôle de la France était

tout tracé : essayer de faire comprendre aux Laotiens que nous pourrions, un jour ou l'autre, nous substituer aux Siamois, et leur démontrer que, pour mieux résister aux prétentions des pays voisins, ils avaient tout intérêt à s'appuyer sur nous. L'explorateur Mouhot fut le premier Français qui fraya la voie dans le Laos, mais il mourut à la peine (1861). Doudart de la Grée, en 1866, résida quelques semaines à Luang-Prabang et tenta de remplacer la tutelle gênante du Siam par la protection efficace de la France. Il fut bien accueilli, mais cette ébauche de négociation n'eut pas de suite, car nous avions alors à nous débattre contre mille difficultés, et le moment était mal choisi pour les augmenter encore en étendant notre domaine. Le véritable conquérant du Laos, conquérant pacifique et dont l'œuvre fut grandiose, fut notre compatriote Pavie, dont nous voudrions au moins résumer les services.

Les missions Pavie. — Pavie était un simple employé des postes, gérant du bureau télégraphique de Kampot au Cambodge, quand il se prit d'affection pour le beau pays qu'il habitait, en apprit la langue, entra en relations d'amitié avec les indigènes, et prit la résolution de leur consacrer ses forces et sa bonne volonté. Nommé directeur du bureau de Pnom-Penh, on le chargea de construire la ligne télégraphique qui relierait la capitale du Cambodge à celle du Siam par Battambang. C'était un gros travail pour l'exécution duquel les Anglais avaient demandé un minimum de trois ans. Pavie réussit à l'achever en quinze mois, malgré les fatigues d'un séjour dans une région malsaine et envahie par les eaux. Ce beau succès le mit en pleine lumière. Dès 1882, Le Myre de Vilers, alors gouverneur de la Cochinchine, qui appréciait ses solides qualités, lui confia une première mission d'exploration, et, dès lors, tous les gouverneurs l'honorèrent de leur confiance. Dix ans de suite il sillonna de ses itinéraires le Cambodge, le Siam, le Laos, le pays des Muongs, etc. C'est lui qui nous assura la possession du Haut-Laos. Ce pacifique conquérant entrait en campagne presque sans escorte. Les pieds nus, le campot Cambodgien serré autour des reins, la tête couverte d'un large feutre gris qui est resté légendaire, à peine arrivait-il dans un village qu'il s'installait dans la maison commune et appelait à lui les indigènes. Il leur parlait de leurs vieilles traditions, il leur vantait la grandeur de la France, et sa douceur prenante était telle qu'au moment de son départ on se pressait autour de lui pour lui offrir des

provisions de route ou pour solliciter ses conseils médicaux. C'est ainsi qu'il explora, en 1884, la région, encore presque vierge, qui s'étend de la frontière de Cochinchine à Bangkok, et, en 1885, prépara l'établissement d'une ligne télégraphique entre Pnom-Penh et Saïgon. Ces premiers voyages lui permirent de réunir les éléments d'une carte qu'il se réservait de compléter par la suite.

Nommé en 1885 vice-consul de France à Luang-Prabang, Pavie résolut d'entreprendre la reconnaissance de toutes les régions de l'Indo-Chine, et elles étaient nombreuses, qui étaient à peu près inconnues, ainsi la chaîne de partage entre le Mékong et la mer de Chine, et le pays compris entre le Mékong, la rivière Noire et le golfe du Tonkin, mais la révolte des sauvages Hos l'obligea à rebrousser chemin et à rentrer à Luang-Prabang. Ce fut pour lui l'occasion de rendre un de ces services éclatants que n'oublie pas la reconnaissance populaire. Le vieux roi du Laos, Ong-Kam, était alors assiégé dans sa capitale par Deo-Van-Thri, le chef des Hos, l'allié de Lu-Vinh-Phuoc, le chef des Pavillons Noirs. Pavie courut à son secours (1887), le fit porter par ses serviteurs sur une petite pirogue qui descendit le cours du fleuve, poursuivie par la fusillade des Hos. Deo-Van-Thri, furieux de sa déconvenue, détruisit Luang-Prabang, ne laissant debout que les pagodes où il avait appris, durant sa jeunesse, à chanter les louanges de Bouddha, mais Ong-Kam était désormais couvert par le pavillon de la France, et il en gardait une profonde reconnaissance à son sauveur. Aussi notre influence ne cessa-t-elle de grandir au Laos, et le successeur d'Ong-Kam, Zacharine, ne cacha plus son vif désir de secouer la suzeraineté Siamoise pour la remplacer par le protectorat Français.

Pavie profita de ces bonnes dispositions pour mener à bonne fin ses explorations. Avec une hardiesse que couronna le succès il s'enfonça dans le pays des Hos et des Thaïs, alla trouver leur chef redouté, Deo-Van-Thri, et réussit à capter sa confiance, si bien qu'avec son aide il put franchir les montagnes qui séparent le Haut Mékong du fleuve Rouge. Il traversa le Song-Chu, le Song-Ma, et, en juillet 1888, tomba à l'improviste sur un de nos postes de la rivière Noire, à Takoa. Dans ce trajet de plus de mille kilomètres, il avait tracé la route du Mékong au Tonkin et rallié à notre influence des tribus dont on connaissait à peine le nom ; aussi, quand il arriva, en descendant le fleuve Rouge à Hanoï, fut-il reçu avec enthousiasme. Le

gouvernement s'honora en lui donnant la croix d'officier de la Légion d'honneur et en l'appelant à Paris pour rendre compte de sa mission.

De 1889 en 1891 Pavie, chargé de compléter l'étude du pays situé entre Luang Prabang et le Cambodge d'une part, et de l'autre entre cette ville et la Chine, le sillonna dans tous les sens. C'est l'œuvre d'exploration la plus complète qui ait été accomplie en Indo-Chine. Pavie réussit même à pénétrer par Muong-lé sur le territoire chinois, et opéra une première reconnaissance du Yunnam. On le récompensa de ses services en le nommant consul général et chargé d'affaires de France à Bangkok.

De 1894 à 1895 Pavie et ses collaborateurs remontaient le Meïnam, puis le Mékong, traversaient le Siam du Sud-Ouest au Nord-Est, et reliaient le grand fleuve siamois au grand fleuve tonkinois par un itinéraire nouveau en plusieurs de ses fractions. Nommé commandeur de la Légion d'honneur et ministre plénipotentiaire, Pavie rentrait alors en France et s'occupait de la rédaction de ses notes de voyage. Cet important travail se divise en deux parties. La première, toute géographique, comprend sept volumes, quatre consacrés à l'exposé des travaux de la mission et au récit du voyage. Pavie les a écrits lui-même. Trois de ses collaborateurs ont composé, le capitaine Cupet, le Voyage au Laos et chez les sauvages du sud-est de l'Indo-Chine, les capitaines de Malglaive et Rivière, le Voyage au centre de l'Annam, du Laos et dans les régions sauvages de l'est de l'Indo-Chine, et l'attaché d'ambassade Lefèvre-Pontalis le Voyage dans le Haut Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie. La seconde partie, toute historique, est la reproduction, avec traduction, des chroniques Laotiennes et des inscriptions Thaïes. Elle est l'œuvre personnelle de Pavie et comprend trois volumes : Recherches sur la littérature du Cambodge, Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam et Recherches sur l'histoire naturelle de l'Indo-Chine. Ce dernier volume n'a pas encore été publié. On y rencontrera, paraît-il, de curieuses hypothèses sur le grand lac Tonlé-Sap, qui ne serait que l'extrémité d'un vaste golfe comblé par les alluvions du Mékong, et sur l'identification du Cambodge avec l'Ophir de Salomon.

Pavie n'a pas dit son dernier mot. Il est de ceux qui ne connaissent pas le repos. Il est également de ceux qui savent rendre justice à leurs collaborateurs, d'autant plus que plusieurs d'entre eux ont déjà succombé, Launay et Combaluzier, ses anciens collègues au service

des postes, Nicole, Lerédc, capitaine d'armement aux messageries fluviales du Tonkin, Massie, pharmacien major, qui, dans un moment d'aberration, et parce qu'il croyait voir décroître l'influence française, se suicida à Luang-Prabang, le lieutenant Dugast et les capitaines Mailluchet, Nicolin et Cogniard, victimes de la fièvre des bois contractée dans les forêts du Laos, de Coulgeans, consul à Battambang ; mais sont encore debout et tout prêts à rendre de nouveaux services le père Schmitt, linguiste consommé, son principal auxiliaire pour les recherches épigraphiques, le capitaine Cupet, de Malglaive, Rivière, les naturalistes Counillon et Le Dantec, Macey, qui dirigea pendant deux ans d'importantes missions commerciales dans le Haut-Laos, Lugau et Molleur, commis de résidence, et surtout Lefèvre-Pontalis, aujourd'hui secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg. Honneur à ces braves qui ont porté haut et ferme le drapeau de la France dans ces pays inconnus, et ont, par leur dévouement et leur endurance, singulièrement étendu notre sphère d'action.

Le Laos, en effet, est aujourd'hui soumis à notre protectorat. A la suite d'événements que nous aurons à raconter bientôt, il a secoué la suzeraineté siamoise. Dès le mois d'octobre 1885, le résident supérieur Boulloche était envoyé au Laos avec délégation de tous pouvoirs pour administrer le pays, et il l'organisait avec une simplicité qui répondait aux besoins des indigènes. En 1896, le roi Zacharine, qui gouvernait en fait déjà depuis quelques années, recevait la couronne royale des mains de Vacle, commissaire du Haut-Laos, et, comme il avait au cœur l'amour de la France, de très importantes réformes furent opérées sans secousse, et acceptées par tous, bien quelles apportassent de réelles modifications dans l'état social du royaume. Ainsi les esclaves furent affranchis et l'égalité de tous proclamée devant la justice. Les montagnards Khas, qui étaient si bien considérés comme vaincus qu'on les donnait en apanage aux principaux dignitaires de la Cour, furent émancipés. Le principe de l'impôt pour tous fut établi. Comme pour sanctionner ces réformes, Zacharine, sur l'invitation du résident Tournier, n'hésita pas à se rendre à Hanoï, lors de l'Exposition de 1902, et il remporta une telle impression des merveilles dont il fut le très intelligent observateur, que, de retour dans ses états, il voulut y établir lui-même des ateliers d'imprimerie.

Zacharine est mort en 1903, mais son fils et héritier Sisavong, qui a fait son éducation en France, est le continuateur de sa politique.

Diverses conventions avec le Siam, que nous aurons à exposer tout à l'heure, ont assuré l'indépendance de son royaume sous le protectorat de la France. Grâce à la bonne politique qui a été constamment suivie, nous n'avons à Luang-Prabang que des amis. L'élan est donné. Il ne reste qu'à profiter des bonnes dispositions des indigènes et des ressources de la contrée.

Relations de la France avec le Siam. — Bien que nos relations avec le Siam remontent à une époque déjà lointaine, les Siamois, contrairement aux Laotiens, se sont, jusqu'à présent, montrés réfractaires à notre domination. Au XVIIe siècle, le roi de Siam, qui redoutait le voisinage des Hollandais, avait pourtant recherché notre alliance; et Louis XIV, flatté dans son orgueil par cette démarche, avait envoyé un ambassadeur à ce protégé inattendu ; mais des questions de prosélytisme religieux troublèrent bientôt la bonne harmonie. Le Siam de nouveau se renferma dans son isolement. Il est vrai que nos missionnaires avaient pris pied dans le pays, et, bien que souvent inquiétés, persécutés même, ils conservèrent, avec une constance qui les honore, l'influence française.

Au XIXe siècle, le Siam, qui se défiait de l'ambition et des empiètements de l'Angleterre, nous fournit de lui-même l'occasion de regagner le terrain perdu. En 1840, et surtout en 1856, grâce à l'habileté de l'un de nos diplomates, de Montigny, nous obtînmes de sérieux avantages politiques et commerciaux, mais, soit indifférence, soit plutôt ignorance, nous n'en tirâmes aucun parti. Bientôt même un revirement contre la France s'opéra dans l'opinion, lorsque Saïgon fut occupé en 1859 et que le Cambodge, en 1863, passa sous notre protectorat. Ce fut le Cambodge qui paya les frais de ce mécontentement et de ces défiances.

Le Cambodge avait, pendant plusieurs siècles, exercé la prépondérance dans l'Indo-Chine, mais il était tombé dans un tel état d'anarchie et de faiblesse que ses anciens vassaux n'avaient cessé de grandir à ses dépens. Les Annamites lui avaient enlevé la Cochinchine. Les Siamois, sous prétexte de le protéger, s'étaient annexé les provinces de Battambang et d'Angcor, et avaient poussé leurs avant-postes jusque sur le Mékong. Norodom, le roi du Cambodge, réclama notre protection. Nous n'avions plus qu'à substituer son action à la sienne et qu'à faire respecter ses droits ; mais nous ne connaissions qu'imparfaitement le terrain sur lequel nous étions

engagés, et notre diplomatie s'arrêta à un moyen terme, qui laissa tout en suspens. Le 14 avril 1865, notre représentant à Bangkok, le consul Aubaret, signait un premier traité, devenu définitif le 15 juillet 1869, en vertu duquel le Cambodge restait sous notre protectorat, mais le Siam acquérait les provinces de Battambang et d'Angcor, fâcheuse concession que n'imposait nullement la situation. En outre, une commission d'officiers des deux pays règlerait la question de frontières entre le Siam d'une part, le Cambodge et le Laos de l'autre. Le gouvernement français aurait désiré que cette frontière s'arrêtât à la vallée dans laquelle coule le Mékong, mais cette formule, qui aurait évité dans l'avenir bien des difficultés, ne fut pas adoptée. On aima mieux laisser à la Commission de délimitation le soin de régler toutes les questions litigieuses. Or, les officiers siamois opposèrent à nos revendications, non seulement de mauvaises raisons, mais surtout une force d'inertie absolue. Bientôt, profitant de la lourde faute que nous avions commise en renonçant, sans compensation, à deux provinces cambodgiennes, ils s'étendirent à loisir dans la vallée du Mékong, et ne cessèrent leurs usurpations que lorsque la France se décida enfin à intervenir.

Difficultés avec le Siam. — Les Siamois, encouragés par le succès, avaient en effet jeté leur dévolu sur la vallée du Mékong. Le Laos était devenu leur principal objectif. Ils s'étaient d'abord contentés de le parcourir, de le dévaster et d'imposer un tribut à ses souverains, mais, à partir de 1883, profitant des embarras de la France, dont les affaires du Tonkin absorbaient toute l'attention et poussés par l'Angleterre qui venait d'annexer la Birmanie, et ne demandait qu'à détourner dans la direction de l'est leur activité et leurs ressources, les Siamois entreprirent la conquête du Laos central, et spécialement du Luang-Prabang. Sous prétexte d'une attaque des Pavillons Noirs, descendus du Tonkin, le roi du Siam organisa une forte colonne, qui occupa la ville. En 1887, nouvelle intervention également heureuse. Aussitôt les mandarins siamois envahissent la rive gauche du Mékong, et prennent possession des districts non plus Laotiens, mais Annamites, de Tran-Ninh, de Kam-Mon, de Kam-Keut, de Lakon. Ils poussent même leurs avant-postes jusqu'à quelques kilomètres de Hué. La Cour d'Annam s'émut à juste titre de ces conquêtes en pleine paix, et réclama la protection de la France. Nous savons déjà que notre représentant à Luang-Prabang, Pavie, n'avait pas attendu ces récla-

mations pour essayer d'arrêter ces progrès compromettants. Les Siamois lui firent de belles promesses, mais ils continuèrent leur lente infiltration dans toute la péninsule. Ils ne se contentaient pas en effet des districts laotiens ou annamites ; ils annexaient encore quelques cantons dans la province cambodgienne de Kompong-Som, et s'emparèrent de toute la province de Ko-Kong, sur le golfe de Siam. Au Laos enfin, ils levaient l'impôt, terrifiaient les indigènes, et inquiétaient nos négociants et nos colons. Ils poussèrent même l'audace jusqu'à arracher le drapeau français du poste de Tong-Hien-Kam, en Annam, et massacrèrent les miliciens indigènes qui y tenaient garnison (1892).

L'intervention française au Siam. — Cette fois la mesure était comble. Les réclamations de Pavie et les savantes recherches faites par le capitaine Luce dans les archives de Hué avaient déjà prouvé que tous les territoires situés entre la rive gauche du Mékong et la mer appartenaient sans conteste à l'Annam ; mais le Siam s'était contenté de recevoir les platoniques protestations de la France, et continuait à mettre en pratique l'adage bismarkien : *Beati possidentes !* Le Gouvernement se décida à ne plus tolérer, et, au besoin, à prévenir la violation de ses droits. Le capitaine Luce, alors résident à Vinh, reçut l'ordre de refouler les Siamois au delà du Mékong, et l'administrateur Bastard fut chargé de remonter le fleuve, d'occuper l'île de Khône, et d'établir les postes nécessaires pour faire respecter notre autorité. En même temps des chaloupes canonnières furent lancées sur le Mékong pour en faire la police et pour y montrer notre pavillon. Ces instructions furent exécutées. Les Siamois n'opposèrent nulle part de résistance, et on put croire qu'ils renonçaient à leurs projets d'annexion.

Divers incidents démontrèrent que les Siamois, de même d'ailleurs que tous les Asiatiques, s'inclinaient devant la force brutale, mais conservaient avec ténacité leurs espérances d'agrandissement. En mai 1893 le capitaine Thoreux était enlevé par eux, et l'inspecteur des milices Grosgurin, chargé dans la province de Khan-Mon de reconduire jusqu'à la frontière les postes Siamois, était traîtreusement assassiné avec la plupart des miliciens qui l'accompagnaient. L'amiral Humann, commandant la division navale de l'Extrême-Orient reçut alors l'ordre de se rapprocher du golfe de Siam, de renforcer devant Bangkok notre stationnaire, le *Lutin*, et d'assurer la sécurité

de nos nationaux. L'*Inconstant* et la *Comète*, pilotés par un paquebot des messageries fluviales de Cochinchine, le *J.-B. Say*, franchissaient la barre du Meïnam le 13 juillet mais étaient assaillis, sans avertissement préalable, par les batteries des forts de Paknam. Ils ripostaient, forçaient la passe et s'embossaient devant le palais du roi à Bangkok. Nous étions les maîtres de la situation. Nous pouvions incendier la capitale et dicter nos conditions au monarque éperdu. Certes, l'heure était propice pour imposer notre protectorat ; mais la jalouse Angleterre était là qui veillait. Toute extension de notre puissance coloniale lui semblait une attaque directe. Elle déclara que la guerre éclaterait si la France poursuivait ses avantages. Peut-être aurait-on été bien inspiré en ne tenant pas compte de ces menaces, qui, sans doute, n'étaient pas plus sérieuses que l'injonction faite en 1830 de ne pas conquérir l'Algérie ; mais nous n'avions alors en Orient que des forces insuffisantes et d'ailleurs les Chambres comptaient encore de nombreux adversaires de toute expédition lointaine. On se contenta d'une simple réparation. Pavie, alors chargé d'affaires à Bangkok, demanda et obtint, mais seulement après dix jours de pourparlers et de faux-fuyants, la reconnaissance des droits de la France sur la rive gauche du Mékong, et une indemnité de trois millions de francs (23 juillet). Comme garantie complémentaire la ville et le territoire de Chantaboun seraient occupés par nous jusqu'à complète évacuation des postes Siamois sur la rive gauche de Mékong. Le Siam s'engageait, en outre, à ne pas envoyer de garnison à Battambang, à Siam-Reap, et dans les localités situées dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong, à partir des limites du Cambodge. Le traité définitif fut signé à Bangkok par Le Myre de Vilers, le 16 août 1893.

Négociations avec le Siam. — On ne peut se dissimuler qu'aucune des questions qui divisaient les deux pays n'a été sérieusement tranchée par cette convention. Le Cambodge n'a reçu aucune satisfaction. Le Laos n'a pas obtenu la sécurité de ses frontières, et le roi de Luang-Prabang s'est même trouvé dans une singulière situation, puisque, vassal de la République Française pour les territoires de la rive gauche, il restait le protégé du Siam pour la partie de son royaume située sur la rive droite du Mékong. Le Siam enfin gardait toutes ses prétentions et ne renonçait à aucun de ses projets ambitieux. Quant à la France, même à l'heure actuelle, elle est encore

réduite à réclamer de la Cour de Bangkok la stricte observation du traité de 1893. Les Siamois l'ont éludé comme à plaisir. Dans les territoires restitués à l'Annam aussi bien que dans les provinces cambodgiennes de Battambang et de Siem-Reap, de fréquentes violations de territoires ont été commises par eux. Les protégés français non seulement ont à se plaindre des tracasseries des mandarins, mais encore n'obtiennent pas justice. Malgré les engagements formels qui avaient été pris, on n'a pas, dans la réorganisation des services administratifs ou militaires, fait appel au concours des Français. Ce sont bien des fonctionnaires européens qui remplissent les cadres, mais non pas des Français, deux à peine sur cent quatre-quatre-vingt-dix ! La police de Bangkok elle-même est faite par un corps de 1500 Sikhs, commandés par des officiers anglais. Telle est la récompense de notre modération !

Une pareille situation ne peut évidemment se prolonger. A diverses reprises des pourparlers ont été engagés entre les deux Gouvernements. Ils n'ont abouti qu'à des négociations confuses et qui n'ont pas encore reçu de sanction. Des préliminaires avaient été échangés une première fois, le 7 octobre 1902. La France s'engageait à rendre Chantaboun, et acceptait la rive droite du Mékong comme frontière du Laos, ce qui était une véritable reculade, puisqu'on abandonnait des cantons qui, de temps immémorial, avaient fait partie de la principauté. Comme unique compensation, le Cambodge rentrait en possession de certains districts, mais qui lui appartenaient en droit. Les Chambres françaises furent donc bien inspirées quand elles firent connaître leur intention de ne pas ratifier ces préliminaires. De nouvelles négociations ont été entamées en 1903.

Elles viennent d'aboutir à un nouveau traité (13 février 1904) qui assure à la France divers avantages économiques et politiques dans le Laos siamois et dans les anciennes provinces cambodgiennes de Battambang, Siem-Reap et Sisophone. En outre, le long de la rive droite du Mékong, nous sont concédés divers terrains, où seront fondés des établissements que pourront relier des voies ferrées. Le port de Kratt, au sud de Chantaboun, nous est cédé avec ses annexes, les trois îles de Koh-Shong, de Koh-Kut et de Koh-Kong. Enfin notre protégé, le roi de Luang-Prabang, rentre en possession de territoires indûment occupés. Certes ce sont là des avantages réels. Nous craignons pourtant que cette convention n'aboutisse encore à un avorte-

ment. Les Siamois paraissent n'avoir cédé qu'à la nécessité. On dirait qu'ils espèrent quelque intervention étrangère, japonaise ou anglaise, en leur faveur. Peut-être aurions-nous été bien inspirés si nous avions agi au Siam avec la même énergie et la même décision que dans les autres parties de l'Indo-Chine. Moins préoccupés des intrigues anglaises ou des convoitises japonaises, nous aurions pu dicter nos conditions et nous serions les maîtres. L'occasion perdue se retrouvera-t-elle ?

L'État Tampon. — Une dernière question restait à régler. Dans la région du Haut-Mékong, et dépendant soit de la Birmanie, soit de l'Annam, s'étendaient divers États, le Xien-Keng, le Xien-Sen, le Xien-Tong, le Xien-Hong, qu'on est convenu d'appeler les États Chans. L'Angleterre les convoitait, parce qu'ils devaient donner passage à la voie ferrée destinée à relier Moulmeïn et Rangoun, c'est-à-dire la Birmanie aux provinces méridionales de la Chine. La France, de son côté, revendiquait les droits de suzeraineté de l'Annam. Ce fut alors qu'on inventa la théorie dite de l'État tampon. Il s'agissait d'intercaler un territoire neutre entre la Birmanie anglaise et l'Annam français. Une commission mixte fut alors constituée, chargée d'établir une carte qui servirait de base aux futures négociations. Pavie et Lefèvre-Pontalis pour la France, Scott pour l'Angleterre, furent désignés comme commissaires des deux gouvernements ; mais on ne tarda pas à comprendre que, même si on parvenait à créer cet État tampon, il serait difficile d'en confier l'administration soit à la France ou à l'Angleterre, dont les prétentions étaient opposées, soit au Siam ou à la Chine, auxquels on ne se souciait pas de restituer des provinces dont la suzeraineté leur avait été contestée. L'entente se fit sur les bases suivantes par un arrangement signé à Londres le 15 janvier 1896.

La France obtenait toute satisfaction dans la région du Haut-Mékong. Le thalweg du fleuve, à partir de son confluent avec le Nam-Huok, formait la frontière entre la Birmanie et l'Annam. Le poste de Muong-Sing, sur la rive gauche, que l'Angleterre avait déjà occupé, nous était notamment restitué. Autrement dit, l'État tampon disparaissait et les possessions françaises et anglaises devenaient limitrophes. L'Angleterre, par compensation, était autorisée à agir à sa guise dans la presqu'île de Malacca. Quant au Siam, dont les prétentions étaient par cet accord singulièrement réduites, les deux

puissances s'engageaient à respecter son indépendance, mais il était sous-entendu que cette indépendance était limitée au seul bassin du Meïnam et de ses affluents. Telle a été jusqu'à présent l'unique récompense des complaisances siamoises vis-à-vis de l'Angleterre. La Cour de Bangkok finira-t-elle par comprendre que ses véritables intérêts l'appellent du côté de la France ?

Relations avec la Chine. — Depuis le traité de Tientsin du 9 juin 1885, les relations entre la France et la Chine furent sinon cordiales, au moins correctes. Trois provinces chinoises étaient en contact immédiat avec nos possessions, le Kouang-toun, le Kouang-si et le Yunnam. Il importait, afin de prévenir toute difficulté, d'en bien tracer les limites. Diverses conventions signées à Pékin le 25 avril 1886, le 26 juin 1887 et le 20 juin 1895 placèrent sous notre protectorat toute la vallée du Nam-Hou et déterminèrent la frontière jusqu'au confluent du Mékong avec le Nam-lô. Il ne restait plus qu'à profiter de ce premier arrangement pour ouvrir de nouveaux marchés d'échange. Or la dernière convention, celle du 20 juin 1895, accordait aux négociants des deux pays de grandes facilités. Elle nous donnait pour l'exploitation des mines et la construction des chemins de fer de sérieux avantages, d'ailleurs énoncés en termes assez vagues, mais dont nous avons profité. Dès l'année 1890, et sur l'initiative du secrétaire d'Etat aux colonies Etienne, avait été commencée la ligne d'Haïphong à Langson. Elle est aujourd'hui achevée, et s'arrête à Dong-Dang, drainant les produits du Kouang-toun et du Kouang-si. Une nouvelle ligne de pénétration, celle qui suit la vallée du fleuve Rouge et se dirige vers le Yunnam, est en voie d'exécution. L'habile ingénieur qui conduit les travaux, Getten, espère son prompt achèvement. Le tronçon de Vietri à Yen-Bay, d'une longueur de 82 kilomètres et celui de Yen Bai à Trai-Hutt, d'une longueur de 50 kilomètres, l'ont été le 26 novembre 1904. Le second tronçon, qui est d'une extrême importance, parce qu'il permet d'éviter les rapides du Tac-Haï, a été livré à l'exploitation en mai 1904. Le tronçon de Trai-Hutt à Laokay, soit 83 kilomètres dans une région plus difficile, avance moins vite ; néanmoins tout permet d'espérer qu'au jour fixé, 1[er] avril 1905, tout sera achevé. Il n'existe pas de meilleur instrument de civilisation et de rapprochement entre deux peuples appelés à se compléter l'un par l'autre et il est hors de doute que les Chinois, peuple essentiellement pacifique, ne tarderont pas à

se rendre compte de tous les progrès matériels et moraux que comporte la création d'une voie ferrée. Ne viennent-ils pas d'installer à Hoi-hao, le port d'Haïnam, une école et la poste française? Une école de médecine franco-chinoise n'a-t-elle pas été inaugurée en avril 1903 à Tchen-tou, la capitale du Sétchouen? Et notre influence ne grandit-elle pas tous les jours dans les autres provinces de la Chine méridionale?

Acquisition du Quang-Tchéou. — Aussi bien la meilleure preuve des dispositions favorables de la Chine à notre égard fut la Convention signée à Paris, le 12 avril 1898, par laquelle non seulement elle renouvelait tous ses engagements pour la construction de chemins de fer de pénétration, mais encore s'engageait à ne jamais aliéner l'île de Haïnam, ni les provinces limitrophes du Tonkin, et nous cédait à bail, pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, ce qui équivalait à une cession, la baie et le territoire de Quang-Tchéou, situés au sortir du détroit de Haïnam, à une vingtaine d'heures de Haïphong. On ne comprit pas tout de suite l'importance de cette acquisition. Lorsque le contre-amiral Gigault de la Bédollière en prit possession (21 avril 1898), il eut à lutter contre le mauvais vouloir des mandarins chinois et la répugnance des indigènes. Il fallut s'imposer par la force là où auraient suffi des mesures de douceur. L'amiral Couréjolles fut obligé d'entreprendre une série de reconnaissances militaires le long de la rivière Ma-tsé, et de venger l'assassinat de deux enseignes, Gourlaouen et Korn, en détruisant la ville de Vouy-Hoc, centre de la rébellion (novembre 1899). Le maréchal chinois Sou, désigné comme plénipotentiaire, arrêta les hostilités et détermina le territoire cédé, qui comprend environ cinquante kilomètres de l'Est à l'Ouest, et un peu plus du Sud au Nord en y comprenant l'aire maritime.

L'ordre fut vite rétabli, et nos nouveaux sujets (ils sont plus de 200.000) se sont remis au travail, dès que fut détruite la piraterie de terre et de mer, et que purent rentrer dans leurs villages les habitants qui les avaient abandonnés. A l'heure actuelle une nouvelle colonie s'organise et s'outille. Le port de Quang-Tchéou devient peu à peu un grand port militaire avec arsenal et bassins. Un canal le relie a la ville commerçante de Tche-Kam. A Fort Bayard de belles et vastes casernes sont édifiées. Quand seront achevées les voies de pénétration projetées dans le bassin du Sikiang, les produits d'une immense

région seront facilement drainés, et les marchandises de l'extérieur tout naturellement importées. L'avenir économique du Quang-tchéou s'annonce donc avec toutes les garanties de sécurité et de prospérité. Ces progrès sont dus en grande partie aux efforts persévérants d'un administrateur, dont nous avons déjà signalé les travaux dans l'Afrique Occidentale, Alby. Nous ne voudrions pas effaroucher la modestie de cet éminent fonctionnaire, mais nous l'avons vu à l'œuvre lors de l'Exposition d'Hanoï, en 1902, et nous sommes certain de ne pas rencontrer de contradicteurs en lui rendant justice.

En résumé l'Indo-Chine devient peu à peu terre française. Malgré les jalousies anglaises et les convoitises japonaises, malgré les attaques de quelques Français trop disposés à faire passer les intérêts de leur parti avant ceux de la patrie, espérons qu'elle restera française. Un géographe célèbre, Onésime Reclus, dans un pamphlet retentissant qu'il intitule : Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique, a récemment conseillé l'évacuation de nos récentes acquisitions asiatiques. Qu'il nous suffise de lui demander si Françis Garnier, si Doudart de la Grée, si Gambetta, si Paul Bert, si Jules Ferry, dont les statues se dressent aujourd'hui, fières et triomphales sur les places de nos villes Indo-Chinoises, seraient de son avis.

SIXIÈME PARTIE

LES

ANCIENNES COLONIES AMÉRICAINES

I. — SAINT-PIERRE ET MIQUELON

II. — LES ANTILLES

III. — LA GUYANE

CHAPITRE PREMIER

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Ancienne puissance coloniale de la France en Amérique. — La France a longtemps été la nation prépondérante en Amérique. Dès le XVIe siècle Verrazano, Jacques Cartier et Roberval découvraient et organisaient le Canada dans le bassin du Saint Laurent ; Ribaut et Laudonnière s'emparaient de la Floride ; Villegaignon s'installait au Brésil. Au siècle suivant la Guyane et plusieurs Antilles tombaient entre nos mains, le Canada grandissait de jour en jour, et la vallée du Mississipi devenait terre française sous le nom de Louisiane. Cette grandeur fut éphémère. Les guerres malheureuses de Louis XIV et de Louis XV nous enlevèrent la plus grande partie de la nouvelle France. La vente impolitique de la Louisiane aux États-Unis par Bonaparte et la désastreuse expédition de Saint-Domingue nous firent perdre tout espoir de restauration coloniale au Nouveau Monde, et les traités de 1815 consacrèrent cette décadence. Nous ne possédâmes plus en Amérique que quelques stations dans la mer des Antilles, divers établissements en Guyane, et un groupe d'îlots près de Terre-Neuve. C'étaient là plutôt des souvenirs humiliants que des gages de prospérité future. Notre infériorité a continué depuis cette époque. Nous avons même éprouvé en plus quelques déceptions. Ce n'est donc pas en Amérique qu'il nous faudra rechercher pour la France les éléments d'une renaissance coloniale. Qu'il nous soit du moins permis d'espérer que, puisque jadis nous avons joué un grand rôle au Nouveau Monde, nous pourrons sur un autre théâtre, profiter de l'endurance de nos explorateurs, du courage de nos soldats, de la persévérance de nos colons.

Saint-Pierre et Miquelon. — Nous ne possédons plus dans l'Amérique du Nord que les îlots de Saint-Pierre, du grand Colombier, de l'île Verte, de l'Ile aux Chiens, de l'île aux Vainqueurs, de l'île aux Pigeons, et de Miquelon. Ce sont les derniers vestiges d'une imposante et souvent glorieuse domination. C'est en 1713, au traité d'Utrecht, lorsque les Anglais nous arrachèrent l'Acadie et Terre-Neuve, qu'ils nous laissèrent la propriété de ces îlots. Ils nous reconnurent également le droit exclusif de pécher et de sécher la morue sur la côte nord et la côte ouest de Terre-Neuve, depuis le cap Saint-Jean jusqu'au cap de Raye. C'est ce qu'on nomme le French Shore ou côte française. Ce droit, confirmé par les paix qui terminèrent en 1763, en 1783 et en 1814 nos guerres avec l'Angleterre, nous a été contesté. En 1822 Charles Hamilton, gouverneur de Terre-Neuve, avait pourtant rappelé à ses administrés que « les Français devaient avoir pleine et entière jouissance de la pêche dans les limites énoncées. » En 1835 et en 1857 une déclaration formelle des jurisconsultes anglais avait reconnu nos droits exclusifs dans le French Shore. La question avait donc été posée en termes fort clairs, et rien ne semblait pouvoir prêter à un différend : mais les insulaires de Terre-Neuve, lésés dans leurs intérêts, protestèrent contre ce privilège, et leurs réclamations donnèrent lieu à un débat diplomatique, dont la solution n'est pas encore définitive.

Le French Shore. — La population de Terre-Neuve a beaucoup augmenté et elle a cherché dans les mines de nouvelles ressources. Or une partie de ces mines est située dans la région assurée aux pêcheurs français. On ne peut donc pas y fonder d'établissements fixes ; en sorte que des régions qui pourraient devenir productives restent forcément stériles. De là des plaintes de plus en plus vives, des réclamations de plus en plus pressantes, et bientôt des procédés blessants. Le gouvernement anglais n'aurait pas mieux demandé que de satisfaire ses nationaux, mais il était lié par des traités. Le gouvernement français, de son côté, ne pouvait de gaieté de cœur et sans compensation renoncer à maintenir ses droits. Aussi les négociations, soutenues avec mauvaise foi d'un côté et entêtement de l'autre n'aboutissaient pas. Elles faillirent même provoquer des conflits dangereux.

Le litige porta d'abord sur l'existence même des privilèges accordés à la France. Terre-Neuve aux Terre-Neuviens, tel fut le mot d'ordre des protestataires. L'Angleterre ne pouvait les écarter

sans violer les traités. Aussi, comme nos droits étaient incontestables, chercha-t-elle à en entraver l'application. Elle souleva deux questions à tous le moins étranges, celle des boëttes et celle des homards.

La question de la boëtte. — La boëtte est le nom qu'on donne aux appâts destinés à la pêche des morues. Nos pêcheurs s'en approvisionnaient sur les côtes de l'île. Le 18 mai 1886 le boait bill interdit la vente de l'appât aux pêcheurs étrangers, mais une vaste contrebande s'organisa, et nos pêcheurs, rendus industrieux par la nécessité, trouvèrent bientôt d'autres appâts ; en sorte que les Terre-Neuviens furent privés d'une importante ressource, et que la surveillance de la contrebande leur coûta fort cher. Il fallait trouver un autre moyen de rendre impossible l'exercice de notre privilège.

La question des homards. — Les Terre-Neuviens se souvinrent alors que le traité d'Utrecht nous avait, il est vrai, donné le droit de pêcher et de sécher le poisson, mais rien que le poisson. Or nos pêcheurs avaient fondé de nombreuses homarderies, et le homard non seulement n'est pas un poisson, mais encore on ne le sèche pas. C'était une querelle de mots, car il était plus qu'évident que les négociateurs du traité d'Utrecht avaient employé le mot poisson comme s'appliquant à tout animal vivant dans l'eau. Néanmoins le gouvernement français s'inclina devant la lettre du traité, et supprima les homarderies Françaises. Aussitôt les Terre-Neuviens construisirent sur le French Shore un grand nombre de homarderies, et, comme elles comportent des casiers à arêtes saillantes qui déchirent les filets, ce fut l'occasion d'interminables disputes entre nos pêcheurs et ceux de Terre-Neuve. La situation devint insoutenable. Les deux gouvernements recoururent à un arbitrage (11 mai 1891), mais les arbitres choisis d'un commun accord ne se réunirent jamais, car les Terre-Neuviens avaient déclaré qu'ils ne s'inclineraient pas devant leur décision. Il fallut adopter un compromis, qui conservait les homarderies existantes, mais interdisait d'en créer de nouvelles.

La question des primes. — Une dernière querelle fut soulevée à propos des primes que la France accorde à ses pêcheurs de morue. Les Terre-Neuviens prétendirent que ces avantages empêchaient leurs nationaux de nous faire une concurrence profitable. Mais n'est-ce pas là, essentiellement, un fait d'administration intérieure, et en vertu de quel droit les Terre-Neuviens nous imposeraient-ils leurs volontés ?

L'entente cordiale de 1904. — Il est néanmoins de l'intérêt des deux gouvernements de ne pas prolonger une situation qui peut s'envenimer d'un jour à l'autre. Déjà des mains criminelles ont allumé des incendies ou détruit nos établissements sur le French Shore. Nous avions le droit d'exercer des représailles. N'était-il pas préférable de trancher cette question irritante non par le canon, ni par un arbitrage, mais par une entente entre la France et l'Angleterre ? Ce n'est pas en contestant nos droits que l'Angleterre réussira à les faire disparaître, mais une compensation territoriale, une indemnité pécuniaire, tout autre moyen diplomatique résoudrait sans doute la difficulté. C'est d'ailleurs ce qui vient d'avoir lieu. Par l'entente cordiale d'avril 1904 la France a renoncé au French Shore. On lui a donné en retour quelques territoires en Afrique, et il a été bien convenu que nos pêcheurs auraient toute liberté, et qu'on leur accorderait pour leurs établissements de larges indemnités. S'il en eût été autrement, non seulement la sécurité de Saint-Pierre et Miquelon aurait été compromise, mais les intérêts de nos pêcheurs et de nos armateurs gravement lésés. Le principe a donc été posé. Il ne reste plus qu'à l'appliquer. Ce sera l'œuvre des diplomates des deux pays.

Saint-Pierre et Miquelon ne serait donc plus, pour leur donner leur vrai nom, que de grandes fabriques de morue, mais des fabriques qui assurent à l'alimentation publique de sérieuses ressources, au commerce et à l'Etat des matelots d'élite, à l'industrie des produits variés. On prétend que la grande pêche est aujourd'hui en décadence, mais il résulte du rapport du capitaine Faubournet de Montferrand, commandant la division navale de Terre-Neuve, que, en 1901, la pêche était en progrès marqué sur les années précédentes. S'il en était autrement, ce serait pour la France un véritable malheur, car elle ne doit rester indifférente à rien de ce qui peut affermir la liberté de l'Océan et la prospérité nationale.

CHAPITRE II

LES ANTILLES FRANÇAISES

Les Antilles françaises. — Nous avons possédé aux Antilles une véritable France Américaine : Tabago, Sainte-Lucie, la Grenade, les Grenadilles, Antigoa, Montserrat, Saint-Christophe, Sainte-Croix, la Dominique, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, c'est-à-dire presque toutes les petites Antilles, nous ont appartenu. La plus belle moitié de Saint-Domingue a longtemps été terre française. Nous dominions dans la mer des Antilles, et les négociants de nos grands ports de l'Océan, Bordeaux, Nantes, Lorient bâtissaient de gigantesques fortunes en dirigeant leurs vaisseaux vers nos possessions américaines. Cette prospérité n'a eu qu'un temps. De notre empire aux Antilles, il ne reste aujourd'hui que d'impuissants débris. Sachons du moins les conserver et que les leçons du passé soient pour nous la garantie de l'avenir.

Les traités de 1815 ont constaté, en la sanctionnant, cette fâcheuse décadence. La France ne gardait plus, de son antique domaine, que la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances (La Désirade, Marie-Galante, les Saintes) et la moitié de Saint-Martin. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, notre puissance coloniale est restée stationnaire. Il nous faudra même reconnaître qu'elle a plutôt diminué, car nos îles ont été durement éprouvées par d'épouvantables cataclysmes, de mauvaises récoltes, et des agitations politiques déplorables. La catastrophe du Mont-Pelé est encore présente à toutes les mémoires. On sait comment le sommet dénudé de cette montagne, qui s'épanouissait à 1350 mètres d'altitude, au nord de la Martinique, s'entrouvrit soudain, en 1902, pour laisser échapper, avec des flots de lave, des

vapeurs empoisonnées. La ville de Saint-Pierre fut entièrement détruite, et tous les cantons du nord de l'île ravagés. Le volcan n'a pas encore éteint sa redoutable activité. De temps à autre, il rallume ses feux, et les insulaires restent sous le coup de ses menaces.

Ce n'est pas seulement la nature qui s'est acharnée contre nos îles américaines. Elles traversent une crise économique fort grave dont les causes sont multiples. Les insulaires, surtout à la Guadeloupe, ont eu le tort de renoncer aux cultures dites secondaires, et de s'adonner à peu près exclusivement à la culture des cannes à sucre. Il en résulte que les colonies sont réduites à demander ce qui leur manque à l'importation ; et, comme toute crise sucrière fait baisser les recettes et les salaires, les producteurs sont obligés de recourir à des expédients dangereux, tels que l'élévation du change. Notons encore que, par suite de l'abolition de l'esclavage, les ouvriers agricoles ont trop souvent manqué. On a été obligé de faire appel à des Chinois et à des Hindous. Toutes ces causes ont amené, non pas précisément un effondrement, mais une stagnation dans les affaires et un malaise général. Cet aveu nous était pénible à faire, mais, dans l'intérêt même de nos compatriotes, pourquoi cacher la vérité ?

Acquisition de Saint-Barthélemy. — Le seul événement que nous ayons le droit de citer à notre actif est l'acquisition de l'île de Saint-Barthélemy. Nous avions vendu cette île à la Suède en 1784. Elle nous l'a rétrocédée en 1878. Saint-Barthélemy est de formation calcaire. Ce n'est qu'un sommet montagneux, dont la plus haute colline n'excède pas l'altitude de 302 mètres. On n'y trouve aucun cours d'eau, pas même une source, et les insulaires sont réduits à l'eau de citerne. Les côtes sont accidentées et découpées. Elles forment au Nord la vaste baie de Saint-Jean, et à l'Ouest l'excellent port de Carénage, auquel les Suédois avaient donné le nom de Gustavia. Bien que l'île ne mesure que neuf kilomètres de longueur et trois de largeur, elle compte 18.000 habitants. Notre récente acquisition n'est donc pas sans importance.

En résumé, aux Antilles, comme hélas dans la plupart de nos colonies américaines, nous avons été les victimes de nos imprudences et de nos maladresses. Nous avons travaillé surtout pour les Anglais, qui ont récolté les fruits de nos premiers travaux. La leçon devrait ne pas être perdue, car il reste encore beaucoup à faire dans nos Antilles, non seulement pour tirer parti de leurs richesses naturelles, mais

même pour les connaitre. Elles ont été l'objet de peu de travaux spéciaux ou de reconnaissances. On peut, il est vrai, citer la Flore des Antilles, par Charles Plumier (1693), les Voyages de Monnier et Caspari, de Thibault de Chanvalon (1763), de Moreau de Jonnés, le voyage géologique aux Antilles de Charles Sainte Claire Deville (1848-1849), mais la géographie même de ces terres n'a jamais été sérieusement entreprise, et, sur bien des points, elles demeurent un champ à peu près vierge d'investigations et d'observations scientifiques.

CHAPITRE III

LA GUYANE

Explorations en Guyane. — La Guyane française, entre le Maroni au Nord, l'Atlantique à l'Est, l'Oyapock au Sud, et sans limites précises à l'Ouest, est une de nos plus vieilles colonies. La plupart des ébauches de colonisation tentées par l'État ou par des particuliers y ont misérablement échoué. Les rigueurs de la déportation ont encore augmenté son sinistre renom. A l'heure actuelle c'est la plus discréditée et la moins peuplée de nos Frances d'outre-mer. Ce n'est pourtant pas une terre maudite. Bien au contraire, ses flancs recèlent de véritables trésors, mais il faut se donner la peine de les découvrir et les chercheurs sont rares.

Une des causes qui ont le plus contribué à donner à la Guyane une triste réputation est son isolement géographique. Rien n'aboutit à ce pays et il ne conduit à rien. Au delà de la zone littorale s'étendent pourtant des champs immenses ouverts à la colonisation, mais les fleuves guyanais, qui seraient les voies naturelles vers ces solitudes inexplorées, sont brusquement interrompus à quinze ou vingt lieues de leur embouchure par des rochers qui arrêtent toute navigation intérieure. Au delà se prolongent à l'infini des forêts inextricables, que ne traverse aucun sentier. Jusqu'à nos jours la course la plus lointaine entreprise dans ce labyrinthe de troncs et de lianes le fut par les jésuites Béchamel et Grillet, qui, en 1674, pénétrèrent à quatre-vingts lieues dans l'intérieur. Récemment un courageux explorateur, le docteur Crevaux, s'est enfoncé plus loin encore. Il ne sera pas sans intérêt de résumer ici celles de ses expéditions qui eurent pour théâtre la Guyane et les contrées voisines. Crevaux a le premier visité

des peuples dont on ne soupçonnait pas l'existence. Il a marqué la trace de ses pas à travers des forêts et des défilés dont le nom n'avait jamais été prononcé. Aux déclamateurs et aux ignorants qui nient l'esprit d'initiative, l'énergie et les infinies ressources que trouvent en eux-mêmes nos compatriotes à l'étranger, il suffira d'opposer le nom de ce conquistador pacifique, enlevé trop tôt par une fin tragique à la science qu'il honorait.

Crevaux avait été chargé par le Ministère de l'Instruction publique, en 1876, d'aller de Cayenne à l'Amazone en remontant le Maroni et en descendant le Yari. Personne encore n'avait visité les montagnes qui séparent ces cours d'eau. On connaissait leur nom, Tumac-Humac, et on soupçonnait que les paillettes d'or roulées par les fleuves Guyanais en provenaient, mais les explorateurs précédents n'avaient point réussi à pénétrer dans cet Eldorado. Crevaux partit en juillet 1877, en compagnie d'un jeune nègre, Apatou, qui lui rendit de grands services par son dévouement à toute épreuve, franchit les montagnes sans y découvrir les richesses qu'on attendait. Il y trouva pourtant des indigènes qui s'enduisent de sable micacé reluisant au soleil. C'est peut-être à cette confusion entre l'éclat du sable et de l'or qu'est due la légende de l'Eldorado. Le docteur remonta ensuite le Yari tout près de ses sources, et reconnut qu'il était navigable dans la partie supérieure de son cours. En aval il se précipite en chutes effroyables, Crevaux n'hésita pas à s'engager dans ces rapides et les franchit avec vitesse. Ce fut une heureuse chance, car, sur un parcours de 250 kilomètres, on ne rencontre aucun habitant. Lorsque finissent les cataractes, le Yari redevient un beau fleuve, large et paisible, jusqu'à son confluent avec l'Amazone.

Enhardi par ce premier succès, Crevaux résolut alors d'entreprendre pour l'Oyapock et pour le Parou, autre affluent de l'Amazone, ce qui lui avait si bien réussi pour le Maroni et le Yari. L'Oyapock fut remonté sans trop de difficultés (août 1878), bien que son cours soit embarrassé par des rapides, mais ce ne fut qu'après vingt jours de fatigues intolérables qu'il put franchir le pays intermédiaire, et encore, sans l'aide des sauvages Rocouyennes, ni lui, ni son escorte n'auraient pu se frayer un chemin à travers ces forêts impraticables. Quelques jours de repos étaient nécessaires. Ce fut pour le docteur l'occasion d'étudier sur place les nouveaux indigènes. Il assista aux émouvantes cérémonies du maraké, c'est-à-dire aux épreuves imposées aux jeunes

gens qui aspirent au mariage. Ces infortunés sont piqués par des centaines de guêpes et de fourmis, puis suspendus au-dessus de feux allumés et attachés dans leurs hamacs, où ils se débattent en atroces convulsions. Crevaux eut aussi l'heureuse chance de rencontrer la liane urari, qui sert de principe actif au poison des flèches. Comme cette plante arrête ou du moins entrave la circulation du sang, il se pourrait qu'on l'utilisât en médecine.

Après avoir parcouru 420 kilomètres en pays inconnu, on arriva enfin dans le bassin du Parou, vierge de toute exploration depuis ses sources jusqu'à son confluent avec l'Amazone. La descente fut difficile, car des chutes sans nombre entravaient la navigation. Cinq sur six des canots du docteur chavirèrent dans les sauts. Ce ne fut que le 29 décembre 1881, après 41 jours de canotage, qu'on arriva enfin à l'Amazone.

Au lieu de s'embarquer pour la France, Crevaux conçut alors le hardi dessin d'aller reconnaître le Haut-Amazone et ses affluents. Il espérait découvrir, en suivant les cours d'eau, une grande voie commerciale qui mettrait en communication facile et rapide les deux versants des Andes. Il commença par explorer le Rio-Putumayo, et dix-huit jours de pénible navigation le conduisirent au pied des Andes. A côté du Putumayo est une autre rivière très redoutée à cause du climat et des indigènes. Pour ne pas revenir par le même chemin, Crevaux se lança sur le Yapura, à travers le pays des anthropophages Ouïtoutos. A diverses reprises, il fut assailli par des provocations et des menaces, mais, grâce à son énergie, il triompha de tous les obstacles. Pendant quarante-trois jours il fallut coucher à la belle étoile, sans autre abri qu'un toit de feuilles, les pieds dévorés par les mouches qui suçaient le sang, et toujours sous la menace des Ouïtoutos. Lorsqu'il réussit à rejoindre l'Amazone, Crevaux avait parcouru 1.500 kilomètres en pays nouveau, et il rapportait des cahiers pleins de notes sur l'hydrographie et l'ethnographie, ainsi que des échantillons d'une flore inépuisable dans sa variété. Il avait ainsi singulièrement élargi le champ des connaissances, et il ouvrait aux colons de la Guyane des perspectives indéfinies de progrès et d'amélioration.

Ce ne devait pas être le dernier des voyages de notre héroïque compatriote, mais dorénavant il dirigea ses expéditions dans les bassins de l'Orénoque et de la Plata, et non plus dans la Guyane. Certes, s'il avait vécu, il serait revenu sur le théâtre favori de ses

exploits, et telle était son activité, tel était son désir de bien faire, qu'il n'aurait jamais laissé commettre les fautes qui aboutirent à la lamentable déconvenue connue dans notre histoire coloniale sous le nom d'Histoire du territoire contesté.

Le Contesté Franco-Brésilien. — La frontière qui sépare la Guyane française du Brésil au Sud et au Sud-Ouest fut longtemps indécise. Français et Brésiliens se disputaient la possession de tout le territoire compris entre l'Amazone et l'Oyapock, et, comme il s'agit d'environ 450.000 kilomètres carrés de terres riches et fertiles, la contestation s'éternisa. En 1713 au traité d'Utrecht, en 1801 par les traités de Vienne de 1815, en 1853, en 1862 et en 1883 les négociations furent reprises, mais elles n'aboutirent pas. Pendant ce temps la contrée se peuplait d'indiens, de métis et d'émigrants européens, surtout de Français. A peu près abandonnés à eux-mêmes les habitants développaient peu à peu les richesses du sol. Un courant commercial se développait, et de nouveaux sentiments d'indépendance, de vagues aspirations à la nationalité commençaient à agiter les esprits. Bien que parlant la langue portugaise, c'était surtout vers la France que les portaient et leurs sympathies et leurs traditions. En 1883 un jeune professeur au collège de Cayenne, celui de nos compatriotes qui a le mieux étudié cet étrange pays, auquel il a donné le nom d'Amazonie se trouvait à Counani sur la côte, entre Mayacaré et le golfe de Cambon. Ce n'était qu'un village d'indiens, dont les maisons étaient construites en clayonnage enduit d'argile. Le chef le plus important de la région, Raymond de Macedo, lui présenta une pétition à l'effet d'obtenir enfin des administrateurs français. Coudreau eut beau lui faire remarquer qu'il n'était qu'un collectionneur d'insectes et d'oiseaux : on le promena de capitainerie en capitainerie, et il fut partout fêté comme un ami de la France, mais on le pria de bien remarquer que, depuis vingt-cinq ans, c'était pour la quatrième fois qu'on priait ainsi la France d'annexer purement et simplement le territoire contesté. « Si le gouvernement ne veut pas s'occuper de nous, ajoutaient ces amis déterminés de notre pays, nous nous déclarerons indépendants. »

En effet, ne pouvant être ni Français, ni Brésiliens, les Amazoniens se sont, en 1886, constitués en République de Counani. Ils choisirent même comme président de la nouvelle République un publiciste parisien, Jules Gros, connu par diverses publications sur la Guyane, mais

qui ne s'attendait pas à cet excès d'honneur. L'aventure se termina en vaudeville. Le nouveau président s'était pris très au sérieux. Il avait même fondé un ordre de chevalerie, l'étoile de Counani, qu'il distribuait libéralement à ses amis et connaissances. Il fut destitué par ses propres ministres. Quant au Brésil, prenant au tragique une manifestation plus amusante que dangereuse, il protesta vivement et la France eut peut-être le tort de ne pas se décider à soutenir ces compatriotes de fraîche date.

La République de Counani n'eut donc qu'une durée éphémère et plus que jamais le territoire contesté resta en litige. L'étude géographique et économique de la partie la plus orientale du Contesté et de la Guyane française elle-même avait été pourtant continuée par deux explorateurs français, Georges Brousseau et D. Levat. C'était en quelque sorte une nouvelle prise de possession. A partir de 1890 la découverte de plusieurs gisements aurifères, amena de nouveaux émigrants français ou brésiliens. Un de ces derniers, un métis nommé Cabrol, résolut de trancher la question au profit de ses compatriotes. Il envahit le territoire de Counani, molesta nos nationaux, et les emmena de vive force sur le territoire voisin, à Mapa. Un aviso français, le *Bengali*, fut envoyé à Mapa, mais le capitaine Lunier fut assassiné au moment où, descendu à terre, il essayait de parlementer (1894) avec les bandits. Cet acte de violence nous donnait le droit d'intervenir. Nous aurions dû prendre en main la défense de nos compatriotes, et, au besoin, faire valoir nos droits les armes à la main. Nous y étions d'autant plus autorisés qu'un triumvirat, à la tête duquel se trouvait Cabrol, s'installa de fait dans le Contesté, et en interdit rigoureusement l'entrée aux colons français. Le gouvernement poussa la patience jusqu'aux dernières limites. Connaissait-il mal la situation ! N'était-il pas suffisamment éclairé sur ses droits? Craignait-il de paraître abuser de la force ? On ne s'explique pas cette longanimité. Il fallut cependant mettre fin à cette situation qui menaçait de devenir compromettante. Le Brésil, menacé d'une intervention militaire, se décida à soumettre la question à l'arbitrage du du président de la République Helvétique.

La question a été tranchée le 1er décembre 1900, et elle ne l'a pas été au bénéfice de la France. C'est à la rivière Oyapock comme le voulaient les diplomates brésiliens, et non pas à la rivière Araguary comme le prétendaient nos plénipotentiaires qu'a été fixée

la limite. Une ligne a été tracée qui, partant de l'Oyapock, va rejoindre la Guyane hollandaise par le parallèle 2° 24'. C'est encore un immense territoire, près de 400,000 kilomètres carrés qui échappe à notre action. Nous ne pouvons certes que nous incliner devant la décision sans appel de l'arbitre accepté par les deux parties : il nous sera du moins permis de la déplorer, puisque nous sommes maintenant réduits à un territoire relativement exigu, et que tout espoir nous est interdit de nous établir dans des contrées pour ainsi dire vierges, et de pénétrer dans le bassin de l'Amazone, de ce fleuve énorme, sur les rives duquel, d'après la prédiction de Humboldt, s'installera peut-être le foyer le plus ardent de la civilisation, et la nation la plus puissante du monde.

Le contesté franco-hollandais. — La Guyane française n'avait pas épuisé la mauvaise chance qui semble s'acharner après elle. Du côté de la Guyane hollandaise la limite était également mal définie. Il s'agissait de savoir, le Maroni étant choisi comme frontière, quelle était sa source principale, l'Aoua ou le Tapanahoni. La question avait son importance, car d'importants gisements aurifères avaient été découverts dans la partie contestée. Une commission mixte avait bien été constituée en 1861 mais ses efforts étaient restés inutiles. D'un commun accord la France et la Hollande choisirent le czar Alexandre III comme arbitre, et ce dernier se prononça en faveur des prétentions hollandaises (25 mai 1891), c'est-à-dire que l'Aoua fut considéré comme fleuve limite ; et que tout le pays en amont du confluent de l'Aoua et du Tapanahoni fut attribué à la Hollande : ce qui diminuait encore notre territoire, et nous éloignait de plus en plus de toute communication avec l'intérieur.

Les placers aurifères. — Au moins la Guyane a-t-elle trouvé quelque compensation pour le développement de ses richesses naturelles ! Comme le sol y est d'une fertilité extraordinaire et se prête à une succession presque indéfinie de cultures, on aurait pu croire que les colons, bien inspirés, se livreraient aux travaux agricoles, toujours si rémunérateurs. Mais c'est une autre industrie, toute factice, et n'ayant jamais procuré que des avantages temporaires, qui a pris le dessus. La Guyane est devenue un placer aurifère. On savait bien, vaguement, que les tribus de l'intérieur affirmaient l'existence de mines d'or, et plusieurs aventuriers partirent à la recherche de ces mines, mais ils ne trouvèrent rien. En 1853

seulement, un Indien portugais, nommé Paoline, découvrit quelques parcelles d'or dans l'Approuague. Il communiqua sa conviction et son ardeur au commandant du quartier, Félix Cony, qui vint à son aide. Quelques mois plus tard était fondée la Compagnie des mines de l'Approuague. Dès lors les entreprises de mines se multiplièrent on constata sur bien des points la présence de l'or, au Mataroni, à Sinnamary, dans le bassin du Maroni, etc. Sans doute bien des entreprises particulières ont échoué, mais les travaux n'ont pas été interrompus, et la production est en voie de progrès continu. En 1877, on comptait dans la colonie 135 exploitations aurifères et le produit de ces exploitaitions s'élevait à 4.898.976 francs sans parler des récoltes clandestines. En 1895, la Guyane produisait 1.972.831 kilogrammes d'or fondu, et 869.758 kilogrammes de minerai d'or. De 1895 à 1899 la production annuelle s'est maintenue entre 7 et 9 millions de francs. En l'espace de 43 années, de 1856 à 1899, la somme des richesses extraites du sol se chiffre par près de 180 millions de francs, soit une production moyenne annuelle de 4 millions de francs.

Ce sont là, certes, des résultats très appréciables, mais ce qui augmente pour nous l'importance de cette question aurifère, c'est que l'histoire démontre que, partout où les métaux précieux ont été librement exploités, s'est rapidement développée une société agricole. Dans l'antiquité les régions occupées par les Phéniciens et les Carthaginois furent initiées à la civilisation par ces ancêtres de nos chercheurs d'or. La Californie et l'Australie ne furent longtemps que des régions stériles, mais, dès qu'on signala la présence de l'or, des nuées d'immigrants se ruèrent vers ces régions favorisées. A peine les nécessités de l'alimentation eurent-elles amené d'autres travaux que ceux des mines qu'on comprit que les véritables trésors étaient non pas trouvés par le mineur, mais créés par l'agriculteur, et voici que la Californie et l'Australie sont devenues des centres de production de premier ordre. N'en sera-t-il pas de même pour la Guyane lorsque à la richesse minière, toujours aléatoire, aura succédé la richesse agricole, toujours sûre et solide? N'avons-nous pas le droit d'espérer que les placers aurifères commencent une ère de progrès et d'amélioration dans une région jusqu'alors bien éprouvée?

SEPTIÈME PARTIE

L'OCÉANIE FRANÇAISE

I. — Nouvelle Calédonie
II. — Nouvelles Hébrides
III. — Archipels Polynésiens

CHAPITRE PREMIER

NOUVELLE CALÉDONIE

Nouvelle Calédonie et dépendances. — Pendant tout le XVIIIe siècle les explorateurs se dirigèrent de préférence vers l'Océanie. Au XIXe siècle, il semble que l'attention publique se soit un peu détournée de cette partie du monde. Les grandes découvertes géographiques se firent ailleurs ; surtout en Afrique. Aussi, depuis 1870, n'avons-nous à enregistrer que peu de voyages entrepris par nos compatriotes dans le grand Océan.

La France possède pourtant en Océanie quelques établissements destinés à grandir et à prospérer, surtout après le percement de l'isthme de Panama. L'archipel de Taïti, celui des Marquises, celui des Gambiers, la Nouvelle Calédonie elle-même, sont trop restreints pour être encore l'objet d'exploration et de découvertes. Il nous faudra cependant accorder une mention spéciale à l'intéressante description de l'archipel de Taïti par l'enseigne de vaisseau Pailhés (1876), à l'étude des îles Marquises, par Eyriaud des Vergnes (1877) et aux voyages de Cuzent et Jacquemart aux îles Gambier (1872-1875). La Nouvelle-Calédonie est plus grande et partant moins connue. Balansa, Patouillet et Lèques qui l'ont habitée et parcourue dans tous les sens ont donné de leurs excursions (1873) de curieuses relations. C'est un de nos officiers de marine, Chambeyron, qui a étudié avec le plus de soin sa formation géologique et la disposition des récifs qui entourent l'archipel. On sait aujourd'hui, grâce à lui, que l'archipel Néo-Calédonien se compose de deux chaînes exactement parallèles, séparées par un canal très profond d'une vingtaine de lieues de large. La première chaîne, qui porte le nom générique d'îles Loyalty est

constituée du Nord-Ouest au Sud-Est par cinq anneaux madréporiques récif de l'Astrolabe, Uvéa, Lifu, Maréa, récif Petrie. La seconde chaîne ou Nouvelle-Calédonie proprement dite se compose d'un récif gigantesque entourant une île étroite et longue, prolongée au Sud et au Nord, l'extrémité méridionale est séparée d'elle par le canal de la Havannah se dresse l'île des Pins. A l'extrémité Nord les deux branches du récif s'écartent en formant un immense lac maritime terminé par l'île Huon. Cet espace est encore à peu près inconnu. Tous ceux qui se sont aventurés dans cette direction ne sont pas revenus : ce qui indiquerait une mer dangereuse ou des insulaires féroces. Il y a là un mystère irritant pour la curiosité scientifique. Peut-être sera-t-il bientôt expliqué par un de nos vaillants marins.

Il ne suffisait pas de reconnaître notre nouveau domaine : il fallait encore en prendre possession et exploiter ses richesses. Les indigènes, les Canaques, n'acceptèrent pas aisément notre domination. Dès le premier jour de notre arrivée l'état de guerre fut permanent. Quoique nous soyons, dans notre façon d'agir vis-à-vis des indigènes, bien autrement humains que les Anglais par exemple, qui détruisent systématiquement les Australiens, il n'en est pas moins vrai que notre voisinage, pas même notre hostilité, a trop souvent suffi pour détruire plusieurs générations. Aussi comprend-on, sans les excuser, les haines féroces et les désespoirs extravagants qui parfois s'emparent de ces malheureux. L'histoire de la colonie est celle de leurs révoltes toujours comprimées. De 1859 à 1869, grâce à de sanglantes exécutions, la colonisation devint possible sur les côtes Sud et Est. De 1862 à 1865 notre autorité fut acceptée sur la côte Ouest et aux Loyalty. De 1868 à 1870 elle s'établit fortement dans les cantons du Nord. Les montagnards du centre se soumirent en 1876, mais en 1878 tous les Canaques prirent les armes, et le danger fut réel. Ils n'eurent pas l'heureuse chance de rencontrer un Abd el Kader et aucun d'eux ne combattit pour sa nationalité expirante, de façon à intéresser à ses exploits même ses ennemis. Aussi ont-il vite compris, car ils sont intelligents, l'inutilité de la résistance, et la plupart d'entre eux se sont franchement ralliés à la France. Mais, sans doute en vertu de la terrible loi de la concurrence vitale, ils disparaissent peu à peu devant les nouveaux venus. Cook, au moment de la découverte, comptait à peu près 200.000 Canaques. Ils n'étaient plus que 40 à 50.000 au moment de l'occupation. Au recensement de 1878 il n'y avait plus dans la grande île

que 23.000 indigènes, et en 1896 que 17.000. Où et quand s'arrêtera cette dépopulation? Ce n'est pas un des moindres problèmes qui s'imposent à l'attention de nos hommes d'État. Nous y parviendrons peut-être en moralisant et en instruisant ces indigènes. Il n'y a pas de plus beau rôle à jouer. La France, en agissant ainsi, se conformerait à ses nobles et séculaires traditions d'humanité et de protection accordée à la faiblesse.

La colonisation pénale. — Le nombre des colons européens est longtemps resté insignifiant. En 1866, treize ans après la prise de possession de l'île par la France, il n'y avait encore que 1.060 Européens, une garnison de 706 hommes et quelques transportés, en tout 2.340 âmes, dont seulement 332 femmes et encore, sans les transportés, les chiffres auraient été bien inférieurs. Le gouvernement s'était en effet décidé, en 1863, à renouveler à la Nouvelle-Calédonie une tentative qui n'avait que médiocrement réussi à la Guyane, c'est-à dire à y envoyer en qualité de colons les condamnés aux travaux forcés. Il espérait, en leur accordant des concessions de terrain et des facilités de travail, leur donner des habitudes régulières et constituer peu à peu une population civile. L'essai n'a pas été heureux, car l'émigration libre peut seule faire prospérer une colonie. Depuis le premier convoi par l'*Iphigénie*, le 8 mai 1864, jusqu'au cinquante troisième convoi, par le *Navarin*, le 2 octobre 1884, le mouvement général de la transportation fut de 15.401 personnes. Le plus fort appoint fut donné en 1871 pour les transportés politiques.

Après les déplorables scènes qui signalèrent le sinistre mois de mai 1871, plusieurs milliers d'insurgés, pris les armes à la main, furent en effet condamnés à la transportation temporaire ou perpétuelle. On a beaucoup parlé des rigueurs et même des sévices dont furent victimes ces transportés calédoniens. Il se peut que quelques surveillants aient exagéré la sévérité de leur mandat, mais en général, les transportés furent convenablement traités. La surveillance, à leur égard, a même été bien relâchée puisque quelques-uns d'entre eux, et non des moindres, ont réussi à s'échapper. Ceux que l'on avait condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée furent renfermés dans la presqu'île Ducos, à quatre kilomètres de Nouméa. Les autres furent cantonnés dans l'île des Pins et à Maréa. Tous ceux d'entre eux qui, par leur bonne conduite et leur sincère repentir, manifestèrent l'intention de devenir des colons sérieux, reçurent des concessions de terrain.

En 1880, les déportés politiques furent tous amnistiés et la plupart d'entre eux rentrèrent en France. Il ne reste donc plus aujourd'hui dans l'île que les condamnés de droit commun. Ils furent d'abord employés soit aux travaux publics, soit dans les pénitenciers agricoles, mais depuis quelques années, on ne recourt plus à la main-d'œuvre pénale que pour des corvées temporaires. Le plus important des pénitenciers agricoles est celui de Bourail. Les autres pénitenciers ou camps sont à la presqu'île Ducos, à l'île Nou, au Camp Est, à Montravel, Koë, Teremba, Fonwhari, La Foa, Ponembout, Keniambo, le Diahot, Oegoa, la Baie du Sud, Kanala. Quant aux récidivistes, ils sont relégués à l'île des Pins, dans la baie de Prony et à l'îlot Brun, mais cette relégation n'a donné que des résultats peu satisfaisants. On a pourtant affirmé que la transportation avait puissamment aidé au développement de la Nouvelle-Calédonie. Il est certain que bien des travaux d'utilité publique ont été entrepris, le réseau des routes par exemple, qui, sans le concours de la main-d'œuvre pénale, n'auraient pas été exécutés. Diverses cultures ont été tentées qui, autrement, auraient été impossibles. Enfin, un mouvement important d'affaires s'est créé par suite des dépenses faites par le service pénitentiaire. Ce sont là des avantages incontestables. Nous ne croyons pas pourtant qu'avec ces éléments disparates, indigènes, transportés et colons, l'avenir de la colonie soit assuré. Nos vrais auxiliaires, là comme partout, seront les travailleurs libres, ceux qui voudront retrouver au loin et sous la protection de notre drapeau une France nouvelle, ou bien encore ceux qui, librement et honnêtement, porteront dans cette patrie d'adoption notre génie naturel. Aussi bien il semble que ces idées ont gagné du terrain, et que la Nouvelle-Calédonie, de même que l'Australie, répudie de plus en plus l'aide des condamnés pour s'engager dans la voie du travail indépendant. C'est une nouvelle période qui commence. Nous aurons l'occasion de le constater plus tard.

CHAPITRE II

NOUVELLES HÉBRIDES

Rivalité anglo-française aux Nouvelles Hébrides. — A ces possessions de la France en Océanie, il convient d'ajouter d'autres groupes d'îles qui devraient également être terres françaises. Les deux archipels des Nouvelles Hébrides et des Salomon ont en effet été colonisés par des Français. Géographiquement ils font partie de la Nouvelle Calédonie, à tel point que les mêmes secousses volcaniques sont ressenties également à Nouméa et à Port Havannah. Nous y avons en outre des intérêts considérables engagés depuis quelques années. C'est un Français, Higginson, qui, en 1882, y a fondé la Compagnie Calédonienne des Nouvelles Hébrides. Enfin les indigènes ont à diverses reprises demandé au gouvernement français de prononcer leur annexion. Tout donc, traditions, intérêts, nécessités topographiques ou commerciales, tout impose la main mise de la France sur ces archipels. L'Angleterre s'y oppose, sous prétexte que les Australiens, désireux d'étendre leur domination sur tous les territoires vacants de la mer du Sud, protestent contre nos projets. Il n'y avait qu'à passer outre. Le gouvernement français commit une première faute en déclarant « qu'il n'avait pas le projet de porter atteinte à l'indépendance des Nouvelles Hébrides » ce qui était placer l'Angleterre sur le pied de l'égalité, et faire de l'occupation de l'archipel une question diplomatique (janvier-février 1878).

Des négociations s'engagèrent, en effet, mais confuses et contradictoires. Pendant que les missionnaires protestants travaillaient à assurer auprès des indigènes la prépondérance des intérêts anglais, nos colons défendaient avec énergie la cause française, mais les Néo-

Hébridais profitaient de cette rivalité pour rançonner et pour maltraiter également tous les Européens. Un premier traité signé le 16 novembre 1887 constitua une sorte de condominium pour la garantie des personnes et des biens, mais la lettre d'influence et d'intérêts se continua avec plus d'âpreté que jamais. L'Angleterre sembla prendre l'avance en créant dans l'archipel (15 mars 1893) un tribunal de protection pour les indigènes, mais nos colons maintinrent notre prépondérance économique, et, bien qu'abandonnés à eux-mêmes, réduisirent la propagande Anglo-Australienne à des intrigues religieuses. Justement ému par cette situation, le gouvernement français s'est enfin décidé à sortir de son indifférence. Il a déclaré qu'il prenait les colons français sous sa protection directe, et leur a accordé des avantages commerciaux (1894).

Le condominium existe toujours. Il n'a pas été modifié par la convention d'avril 1904, pompeusement intitulée entente Franco-anglaise : Aussi, tant que la convention de 1887 restera en vigueur, et malgré les progrès incessants des colons français, l'anarchie régna-t-elle dans l'archipel. La question ne peut être tranchée que par un accord sérieux. Quand cet accord sera-t-il signé ?

CHAPITRE III

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Archipel de la Société. — Nous sommes arrivés tard dans cet Océan Pacifique où s'élaborent mystérieusement des mondes nouveaux. L'occupation la plus ancienne, celle de Taïti, ne remonte qu'à 1842, et la plus récente, celle de Rimatara, à 1901. En outre nos établissements sont d'une petitesse humiliante en comparaison des vastes domaines que se sont taillés d'autres nations. Ils ont pourtant leur fonction et leur utilité, non seulement comme stations navales, mais aussi parce qu'ils serviront forcément d'étapes aux paquebots qui, après le percement de l'isthme de Panama, uniront dans l'avenir l'Amérique à l'Asie et à l'Australie.

On peut les diviser en cinq groupes distincts que nous étudierons successivement :

1° Archipel de la Société ;
2° Les Tuamotu et Gambier ;
3° Les Marquises ;
4° Les Wallis et Futuna ;
5° Clipperton et Pâques.

A. — Archipel de la Société

L'archipel de la Société comprend : 1° les iles du Vent (Taïti et Mooréa) ; 2° les îles sous le Vent (Toubouaï-Mauou, Houahine, Rahiatea-Tahaa, Bora-bora, Motou-Iti, Maupiti, Mopélia, Scilly, Bellingshausen) ; 3° les Tubuaï (Tubouaï, Rouroutou, Raivavae, Rimatara, Mario) ; 4° Rapa.

Aux iles du Vent s'étaient établis, dès 1798, des missionnaires appartenant aux missions de Londres, qui avaient formé le projet, tout en évangélisant les insulaires, d'augmenter le domaine colonial de l'Angleterre. Très jaloux de leur influence, ils s'étaient opposés, par tous les moyens, au débarquement de missionnaires catholiques français. Ces derniers réclamèrent alors l'aide et la protection de l'amiral Dupetit-Thouars, qui n'hésita pas à se déclarer en leur faveur, et fit reconnaître le protectorat de la France par la reine de l'archipel, Pomaré (9 septembre 1842). Ce protectorat, vivement combattu, grâce aux intrigues du consul anglais Pritchard, faillit amener une guerre entre les deux pays. Une seconde intervention française devint nécessaire. Le 17 septembre 1846, les derniers insulaires de Taïti, restés réfractaires, étaient battus à Fautaua et la reine Pomaré signait un traité par lequel Taïti et les iles du Vent étaient placées définitivement sous notre protectorat. Pendant toute la durée du Second Empire notre influence ne cessa de grandir dans l'archipel, surtout lorsque fut comprimée en 1853 une insurrection qui avait enlevé le trône à Pomaré. Peu à peu les insulaires s'habituèrent à nos mœurs, à nos usages ; ils adoptèrent même notre législation; ils pratiquaient déjà notre religion ; aussi, lorsqu'en 1877, Pomaré V succéda à sa mère, la France, qui l'avait d'abord reconnu comme roi, se décida-t-elle, sur sa demande, à substituer son gouvernement direct au régime du protectorat (20 juin 1880).

Les îles sous le Vent avaient été, par la convention de juin 1847 entre la France et l'Angleterre, soumises à un régime spécial. Les deux puissances s'étaient engagées, non seulement à laisser à l'archipel son autonomie, mais encore à exclure de leur gouvernement tout prince de la famille des Pomaré. Il en résulta des troubles et une véritable anarchie. La France ne pouvait, dans son voisinage immédiat, laisser subsister de pareils éléments de désorganisation. Des négociations s'engagèrent avec l'Angleterre. Elles furent longues et pénibles (1880). Elles aboutirent enfin au traité de 1887, qui autorisait, au moins théoriquement, la France à annexer l'archipel. L'occupation ne fut définitive que vers 1900, grâce à la bonne volonté des insulaires de Houahine et de Bora-Bora, qui accueillirent pacifiquement nos colons et nos fonctionnaires, et, dans le reste du groupe, à la suite d'une intervention militaire qui, d'ailleurs, ne rencontra pas beaucoup d'obstacles.

L'occupation des Tubuaï date de la même époque, mais elle fut pacifique. C'est à la requête de leurs habitants que, le 25 août 1900, à Rourutou, et le 30 août 1901, à Rimatara, fut déployé le pavillon national.

Dans la plus méridionale des Tubuaï, à Rapa, cratère éteint et envahi par la mer, les insulaires avaient, dès 1882, demandé et reconnu notre protectorat. Ils n'ont pas eu à s'en féliciter. Nous leur avons apporté de terribles épidémies. De 6.000 habitants la population est tombée à 200 à peine ! Aussi bien, quoique l'aveu soit pénible, il semble qu'au contact des Européens la race polynésienne s'étiole et disparaît. Cook, en 1774, estimait à 240.000 âmes la population de Taïti. Elle n'est plus aujourd'hui que de 11 à 12.000 ! Il serait urgent d'empêcher la propagation des maladies contagieuses, surtout de la tuberculose, et aussi d'élever le niveau moral de ces populations que trop de causes d'abâtardissement conduisent à sa ruine.

B. — Tuamotu et Gambier

Les Tuamotu et Gambier. — Les Tuamotu et les Gambier sont situées à l'est de Taïti. On compte soixante-dix-neuf îles dans le premier de ces archipels et six dans le second. Elles appartenaient jadis à un continent que les feux souterrains submergèrent en partie sous les eaux. Celles qu'épargna le cataclysme étaient sans doute les sommets de cette terre disparue. Ce sont des missionnaires français, les Pères de Picpus, qui débarquèrent les premiers dans l'archipel en 1834, et y exercèrent une autorité qui, peu à peu, se convertit en tyrannie politique et surtout en exploitation commerciale. L'amiral Dupetit-Thouars, appelé par les insulaires, en prit possession en 1843 ; mais c'est seulement en 1852 pour les Tuamotu et en 1853 pour les Gambier que la possession devint effective.

C. — Les Marquises

Les Marquises. — L'archipel des Marquises, à 250 lieues au nord-est de Taïti, se compose de onze iles distribuées en deux groupes : Les Marquises proprement dites, et les iles de la Révolution

ou de Washington. La France en a pris possession en 1842, et les a définitivement annexées en 1858. Les insulaires, qui tenaient à leur indépendance, nous ont d'abord résisté, mais ils reconnurent bientôt leur impuissance et s'habituèrent à notre domination. Quelques hommes de police et cinq ou six résidents français suffisent à maintenir cette population, dont on avait exagéré la sauvagerie.

D. — Les Wallis et Futuna

Les Wallis et Futuna. — Nous ne mentionnons que pour mémoire ce minuscule Archipel, situé à mi-chemin entre la Nouvelle-Calédonie et Taïti, et dont les souverains ont, à diverses reprises, spécialement en 1886 et 1887, accepté notre protectorat. Ce qui fait leur importance, c'est que, sans doute, elles servirent d'escales aux lignes de paquebots qui sillonnèrent le Pacifique après l'ouverture du canal de Panama.

E. — Clipperton et Paques

Clipperton et Pâques. — Même observation pour Clipperton et Pâques. Clipperton n'est qu'un îlot désert, défendu par une ceinture de coraux et pourvu d'un port intérieur qu'il serait facile d'améliorer; mais il se dresse en face de Panama, et nous assure un port de relâche indispensable, quand le canal interocéanique fera communiquer les deux mers. Ce rocher minuscule, perdu dans l'immensité du Pacifique, nous appartient depuis 1858, mais Gibraltar et Aden ne sont aussi que des rochers. Il est toujours utile de prévoir l'avenir et de prendre à l'avance ses précautions. Clipperton est français : la France saura le garder.

Quant à l'île de Pâques, elle est également isolée mais plus fertile. L'influence française y a été introduite, vers 1870, par le capitaine Dutron-Bonnier, dont la veuve, Kareto, et les enfants gouvernent aujourd'hui ce royaume en miniature. En 1877, lorsque notre compatriote Pinart débarqua dans l'île pour étudier les curieux monuments, statues gigantesques, qui la parsèment, on lui demanda la protection de la France. Dès le lendemain du percement de l'isthme de Panama, Pâques deviendra pour les marins un point de

relâche et de ravitaillement. Il n'était donc que prudent de s'assurer cette station pour l'heure où s'accomplira cette révolution économique, destinée à modifier les conditions du commerce général de l'humanité. Le gouvernement paraît ne pas avoir accordé aux insulaires de Pâques l'attention qu'ils méritaient. Il n'a pas envoyé prendre possession de l'île, et n'a pas protesté lorsque le Chili, en 1888, émit des prétentions à sa propriété. Nous avons pourtant le droit de considérer Pâques comme appartenant à la sphère d'influence française.

Tels sont nos établissements d'Océanie, petits, certes, et de médiocre importance, mais enfin ce sont de nouveaux débouchés à notre commerce et à notre industrie. Que les partisans de l'expansion coloniale de la France prennent donc bon courage, et le dernier mot ne sera pas dit sur la grandeur et l'avenir de notre patrie.

HUITIÈME PARTIE

LA DÉFENSE MILITAIRE

DES COLONIES

HUITIÈME PARTIE

LA DÉFENSE MILITAIRE DES COLONIES

LA DÉFENSE MILITAIRE DES COLONIES

La défense des colonies. — Qui terre a, guerre a ! Or nous possédons des colonies dans le monde entier, et, malgré nos sentiments pacifiques, nous pouvons être appelés, par une circonstance imprévue, à défendre telle ou telle de nos possessions d'outre mer soudainement attaquée. La doctrine de l'Impérialisme a fait de tels progrès en Angleterre et aux Etats-Unis, et de nouvelles puissances ont si rapidement surgi, soit en Europe, soit en Extrême-Orient, dont les formidables appétits ne connaissent pas de limites, qu'il n'est que prudent de se préparer à une guerre imminente. En présence de ces nouveaux facteurs avec lesquels il faut compter, la défense de nos colonies a donc pris une importance considérable. Elle est devenue pour nous une question de sécurité nationale, et, si des sacrifices sont nécessaires, il faut non seulement nous y résigner, mais encore les provoquer.

La flotte. — Nous n'avons point à parler ici des secours immédiats que nos flottes de guerre apporteraient à nos colonies. N'est-ce pas, en effet, comme un principe absolu et indiscutable que la France a besoin pour se faire respecter de puissantes escadres, capables de tenir la mer, et au besoin de nous assurer la prépondérance dans les régions compromises ? Nous savons tous en France que nos marins sont à la hauteur de leur vieille réputation, et nous sommes persuadés que les pouvoirs publics ne reculeront devant aucune dépense pour conserver à notre marine de guerre sa force et son bon renom ; mais les vaisseaux, même nombreux, même perfectionnés, ne suffisent pas. Comme l'écrivait le rapporteur du budget des colonies pour l'exercice 1905, M. le député Le Hérissé, « si une puissante organisation maritime est indispensable, il faut aussi que, sur les points principaux de

notre domaine colonial, nous possédions un système défensif permettant de parer aux diverses éventualités qui peuvent se produire, et tenir tête à l'envahisseur pendant les quelques semaines nécessaires à la métropole pour mobiliser ses forces maritimes. » Or, c'est justement là le côté faible de notre empire colonial. On peut nous attaquer sur un beaucoup trop grand nombre de points. Nous n'avons pour nous convaincre de cette infériorité, espérons-le, momentanée, qu'à parcourir nos diverses colonies en étudiant leurs moyens défensifs.

Les fortifications. — La Tunisie et l'Algérie, du côté de la Méditerranée, sont, en ce moment, à la merci d'une escadre qui, partie de Malte ou de Gibraltar, de la Spezzia ou de la Maddalena, démolirait sans peine les quelques batteries éparses sur la côte. Alger, la cité « bien gardée » d'autrefois, n'opposerait aucune résistance sérieuse. Oran lui-même, malgré ses remparts du temps de la domination espagnole, et son avant-port de Mers-el-Kébir, ne se défendrait pas plus contre les pièces à longue portée que Sfax avec ses murailles arabes, Bône ou Cherchell avec leurs kasbas pittoresques, mais impuissantes. Une seule ville est capable d'arrêter quelque temps un ennemi entreprenant, mais elle n'est pas encore à l'abri d'un coup de main du côté de la terre, et les grands travaux commencés pour rendre son port inaccessible ne sont pas achevés. C'est Bizerte, l'antique Hippo-Zarytos, que l'on peut néanmoins considérer déjà comme la première place forte de l'Afrique française et le centre de notre domination en Tunisie. En août 1887, se promenant sur le lac de Bizerte, et le cœur rempli de souvenirs et d'espérances, Jules Ferry s'était écrié : « Ce lac à lui seul vaut la province tout entière. Oui, si j'ai pris la Tunisie, c'était pour avoir Bizerte ! » Des raisons d'ordre diplomatique s'opposèrent longtemps à ce que Bizerte devînt notre Toulon africain. En 1889, l'amiral Aube avait proposé un plan complet d'aménagement et de défense, mais les ministres d'alors, effrayés de son audace, repoussèrent le projet. Ce fut seulement en 1895 que deux de nos vaisseaux de guerre, le *Wattignies* et le *Suchet*, pénétrèrent dans la rade, qui n'était encore qu'un admirable refuge. Nos escadres, si elles y étaient à l'abri de la tempête, n'y étaient point protégées contre l'ennemi. Heureusement la surprise de Fachoda démontra la possibilité d'une guerre maritime, et les travaux de défense furent commencés en toute hâte. Ils n'ont pas été interrompus, grâce à la prodigieuse diligence de l'amiral Merlaux-Ponty

et du général Marmier, sans oublier leurs continuateurs, l'amiral Aubert et le général Meunier. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ces travaux : on sait qu'ils sont en pleine activité. Canal, digues, arsenal, citadelle, forts détachés, ville naissante, tout est sorti de terre, tout grandit, tout prospère. Bientôt Bizerte sera, non seulement le plus grand port militaire de la Méditerranée française, mais une citadelle de la « plus grande France. » Si les malheurs d'une guerre européenne nous isolaient de l'Afrique, Bizerte deviendrait la base d'opérations et le réduit de la défense. Ainsi que l'a écrit un jeune publiciste, dont le patriotisme inspira l'éloquence, Réné Pinon, « comment ne pas concevoir de vastes espérances, comment ne pas vibrer d'une émotion intense, en présence de cette œuvre française qui est venue compléter l'œuvre grandiose de la nature elle-même, et dont la conception si nette et l'exécution si rapide attestent, avec tant d'éclat, la puissance et la fécondité de notre génie national, laissé à son libre développement ? »

Ce qui augmente la force de la défense maritime en Algérie et en Tunisie, c'est que, du côté du Sud, nous ne pouvons être tournés, protégés que nous sommes par d'infranchissables déserts. Jamais armée ennemie n'osera s'aventurer dans les solitudes sahariennes. D'ailleurs, comment les aborderait-elle ? En sorte que, même battus sur le littoral, nous resterions adossés au Sahara et à peu près inexpugnables.

En Afrique occidentale la France est encore exposée à toutes les aventures. Hier, encore, une de nos capitales, Konakry, était commandée par les canons anglais de l'archipel de Los. Saint-Louis n'est garanti que par une lagune et un bourrelet de sable. Kotonou, Grand-Bassam ne sont pas protégées. A vrai dire, sur ce littoral de l'Atlantique, tout est à faire. Sans doute des tribus guerrières et dévouées sont à notre disposition, et on pourrait utiliser leurs services contre une agression soudaine, mais ce qui manque absolument c'est une base d'opérations. Jadis la petite île de Gorée a maintenu haut et ferme, et cela pendant de longues années, le drapeau national, mais les remparts croulants de cette antique citadelle seraient bientôt réduits en poudre, et d'ailleurs son rayon d'action n'est pas suffisant. Aussi a-t-on songé à une ville voisine, à Dakar, que sa proximité des mers européennes et sa position de flanc sur la route du cap de Bonne-Espérance et en face de l'Amérique désignent comme la tête de

ligne de nos possessions en Afrique occidentale. Dakar sera surtout le point d'appui de nos escadres; mais on n'improvise pas une place de guerre, surtout quand on est limité dans ses dépenses. Dakar existe donc, mais surtout à l'état de projet.

On n'a même pas projeté la défense de notre Afrique équatoriale. Quant à Madagascar, c'est une possession de trop récente date pour qu'on ait pu consacrer à sa défense des sommes importantes. Les vieilles batteries de Fort-Dauphin et de Tamatave, ainsi que les redoutes éparses sur les îles voisines, même à La Réunion, ne sont plus qu'une curiosité archéologique. Il n'y a pour le moment qu'un seul point redoutable et bien organisé dans toute l'île, la baie de Diégo-Suarez, au Nord, près du cap d'Ambre. Mais Diégo-Suarez est excentrique par rapport aux voies de communication qui passent par Suez, et l'organisation complète de la défense militaire sur ce point nécessitera un gros effort. Il est en effet indispensable d'y installer de nouvelles batteries, surtout à Antsirana, et de les approvisionner. Pour la grande ile, la fortification permanente n'est peut-être pas indispensable. Grâce aux nouvelles voies qui commencent à la sillonner, c'est surtout par des opérations en rase campagne qu'on pourra user l'envahisseur et le rejeter à la mer.

Nos établissements sur la côte des Somalis ne sont pas défendus. En cas de guerre Djibouti et Obock deviendraient la proie du premier assaillant venu. Cette infériorité est d'autant plus déplorable que nous possédions, à l'entrée de la Mer Rouge, un territoire qui semblait destiné à nous donner une des clefs de cette mer. Il eût été plus que facile, il était commandé par les circonstances de nous établir à Cheick-Saïd. Nous avons laissé les Turcs s'installer paisiblement en notre lieu et place, et les Anglais, du haut de leurs casemates de Périm, se rient de notre impuissance. Notre faiblesse est donc indéniable. C'est nous qui l'avons acceptée; n'en accusons que nous-mêmes.

Rien à dire sur nos établissements indiens. Les traités de 1815 nous ont interdit de les fortifier et presque de les défendre. Pondichéry qui repoussa tant d'assauts, et vit si souvent les ennemis battre en retraite devant ses murs, n'est plus qu'une ville ouverte, et nos autres possessions ne sont que de pacifiques comptoirs. Constatons, mais en la déplorant, notre humiliante infériorité.

En Indo-Chine nos frontières sont trop étendues pour pouvoir

être utilement défendues dans toutes leurs parties. A l'heure actuelle, dans la direction de l'Ouest, les Siamois envahiraient le Cambodge sans rencontrer aucun obstacle. Au Nord, par le Yunnam ou le Quang-Si, les Chinois ne seraient arrêtés que par quelques fortins ou des batteries éparses. Sur tout le littoral Tonkinois ou Annamite, rien ne s'opposerait à une descente des Japonais. A vrai dire, tout est à créer. On a, pour le moment, essayé de concentrer les ressources de la défense dans les deltas du Mékong et du fleuve Rouge. Ce sont les provinces les plus riches et les plus peuplées, mais aussi les plus vulnérables. En Cochinchine, au cap Saint-Jacques et aux alentours de Saïgon, on a improvisé deux camps retranchés, reliés par des batteries qui défendent les voies fluviales entre ces deux centres, mais la contrée n'est pas à l'abri d'un coup de main, et, comme aucune voie ferrée ne la relie encore au Tonkin, elle reste isolée. Au Tonkin, la défense n'est pas aussi avancée. On n'est même pas fixé sur le choix de l'emplacement à fortifier. Les uns préconisent l'établissement d'un réduit dans le triangle Hanoï, Dap-Cau et les Sept Pagodes; les autres voudraient concentrer toutes nos ressources dans cette admirable baie d'Along, qui deviendrait si facilement une nouvelle Bizerte, avec ses fiers rochers entre lesquels s'ouvrent d'étroits passages que commanderaient si aisément quelques batteries. Il est à espérer que ce sont les partisans du second projet qui l'emporteront, car la nature a tout disposé, pour que dans la baie d'Along soit installée la place la plus forte de l'Asie, et l'exemple de Port-Arthur montre le rôle que peut et que doit jouer dans l'Extrême-Orient une citadelle organisée avec toutes les ressources des fortifications modernes.

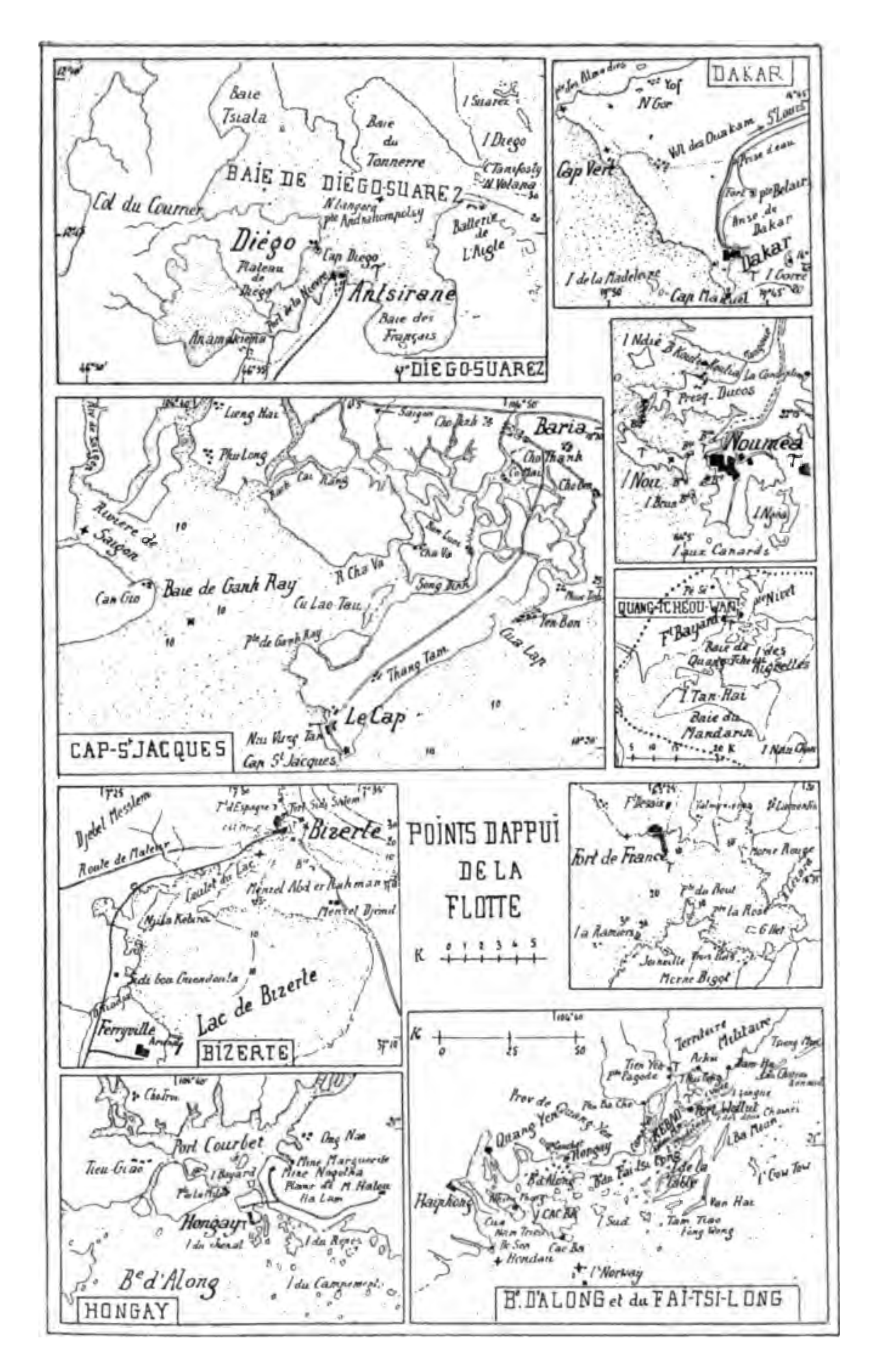
La nécessité de créer au Tonkin une place de refuge s'impose d'autant plus que nous avons à redouter non seulement l'attaque maritime des Japonais, mais aussi l'invasion de ces réformateurs chinois qui, appuyés par les ressources financières des sociétés secrètes, et comptant sur la bienveillante neutralité d'un gouvernement européen, voudraient faire de Canton la capitale d'un État indépendant de la dynastie Mandchoue, et seraient tout disposés à s'agrandir aux dépens de la France. Il est vrai qu'on vient d'organiser des milices indigènes, recrutées sur place, et qui paraissent dévouées à leur nouveau drapeau. Elles sont appuyées en arrière par diverses places qui leur servent de centres d'approvisionnement et de ravitaillement : Langson, Bac-Ninh, Dap-Cau, Sontay, etc. Les provinces

frontières sont donc, comme les Marches du moyen âge, de véritables territoires militaires, qui paraissent devoir répondre aux exigences de la défense. Assurément, il reste encore beaucoup à faire, mais au moins a-t-on commencé ce travail difficile, et on sera bientôt sorti de la période toujours pénible des tâtonnements. Si, comme tout le fait craindre, de soudaines révolutions bouleversaient l'Extrême-Orient, au moins pourrions-nous lutter contre le péril jaune, de quelque côté qu'il se déchaîne contre nos possessions.

En Océanie, notre sécurité est moins grande, car nos établissements sont par trop disséminés, et ne présentent point, par eux-mêmes, de résistance suffisante. Dans la Nouvelle-Calédonie à Nouméa, et à Taïti dans la rade de Papeïti, existent, il est vrai, des fortifications qui pourraient servir de point d'appui à nos flottes, mais, comme nos îles océaniques tirent du dehors une grande partie de leurs subsistances, un simple blocus les réduirait à l'impuissance. Ainsi que l'écrivait le rapporteur au budget des colonies pour l'exercice 1905, « les projets d'agrandissement, même réduits à leur strict minimum, exigent des crédits et des effectifs tout à fait disproportionnés avec l'importance actuelle de ces points. Il convient simplement d'y entretenir les fortifications actuelles et les effectifs strictement suffisants pour les occuper. »

Il en est de même pour nos colonies américaines. Un ennemi maître de la mer n'aurait qu'à étendre la main sur notre Guyane ou sur les lamentables débris de notre domination dans l'Amérique du Nord. La résistance aux Antilles serait plus efficace, surtout à Fort-de-France et aux Saintes, mais là encore les points d'appui de nos escadres ne joueraient qu'un rôle secondaire, et, fatalement, nous finirions par être vaincus. A vrai dire, le système des petits paquets ne convient pas à la défense de nos colonies. Mieux vaut concentrer nos ressources sur quelques points déterminés, où nos soldats et nos marins pourront braver toutes les attaques et laisser à leurs camarades de la métropole le temps de les dégager par d'éclatantes victoires. Se résigner à la défensive dans nos colonies est peut-être le meilleur moyen d'assurer notre offensive sur le continent.

Le matériel de défense. — Après les fortifications quelques mots sur le matériel de défense. Il est défectueux. Tant que nous n'avons eu à lutter que contre des Nègres ou des Orientaux armés de fusils à mèche ou à pierre, nous n'avions aucune crainte à concevoir : mais,



POINTS D'APPUI DE LA FLOTTE

déjà, en Afrique, les Sofas de Samory et les partisans de Béhanzin nous avaient combattus avec des armes à tir rapide, et voici que nous commençons à nous heurter à des pirates chinois dont les armes sont supérieures aux nôtres ! C'est surtout pour l'artillerie que nous sommes dans un état d'infériorité navrant. Presque toutes nos colonies sont dépourvues de canons de campagne à tir rapide, et nos batteries de côte sont encore armées de pièces anciennes, sans affûts perfectionnés, sans moyens rapides de pointage et de chargement : vrai matériel de rebut dont l'administration de la guerre se débarrasse au détriment de nos colonies. Ainsi que le remarquait le dernier rapporteur du budget, « la constitution d'un matériel colonial homogène s'impose donc ; loin d'envoyer dans nos possessions lointaines un matériel démodé, il faut au contraire prendre de l'avance, suppléer au nombre des pièces par la qualité, la puissance, la rapidité du tir, la légèreté du matériel, et ne pas oublier que tous les perfectionnements facilitant le service des pièces s'imposent surtout aux colonies, où les servants sont souvent en nombre restreint, et éprouvés par le climat. »

L'armée coloniale. — Quant à l'armée coloniale, organisée par de récents décrets, elle manque de base sérieuse et solide. Non seulement le nombre des hommes est insuffisant, mais, comme ces hommes se recrutent surtout par le volontariat, il est à craindre que le service de deux ans, dont l'application est imminente, restreigne encore ce nombre. En outre les officiers et sous-officiers sont par trop rares ; aussi, quand ils obtiennent des congés, ils sont obligés de rejoindre au plus tôt leurs postes, avant de s'être remis en France des fatigues des climats tropicaux. Ce n'est pas tout. Il existe tout un corps d'armée, le XIXme, en Algérie et en Tunisie qui fait partie de l'armée métropolitaine, et qui pourtant, par la force même des choses, devrait dépendre uniquement de l'armée coloniale.

Il est vrai que nous avons, dans les contingents indigènes, comme une réserve d'hommes inépuisable. Les goums arabes, les tribus kabyles, les tirailleurs sénégalais, les Soudaniens, les miliciens annamites ont déjà prouvé ce dont ils étaient capables, sous la conduite de nos officiers. Ce sont évidemment les recrues de l'avenir. Il importe donc de constituer une véritable armée coloniale ayant son recrutement assuré dans nos colonies, et qui pourra faire face à toutes les éventualités qui pourraient surgir.

En résumé, organisation défensive de nos possessions coloniales, amélioration de l'armement, constitution d'une armée coloniale régulière, tels sont les trois éléments du problème de la défense nationale aux colonies. A « la plus grande France » s'impose la nécessité « d'une plus grande armée. »

TABLE DES MATIÈRES

*

SECONDE PARTIE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

TROISIÈME PARTIE

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

QUATRIÈME PARTIE

L'AFRIQUE ORIENTALE

CINQUIÈME PARTIE

L'ASIE FRANÇAISE

SIXIÈME PARTIE

LES ANCIENNES COLONIES AMÉRICAINES

SEPTIÈME PARTIE

L'OCÉANIE FRANÇAISE

HUITIÈME PARTIE

LA DÉFENSE MILITAIRE DES COLONIES

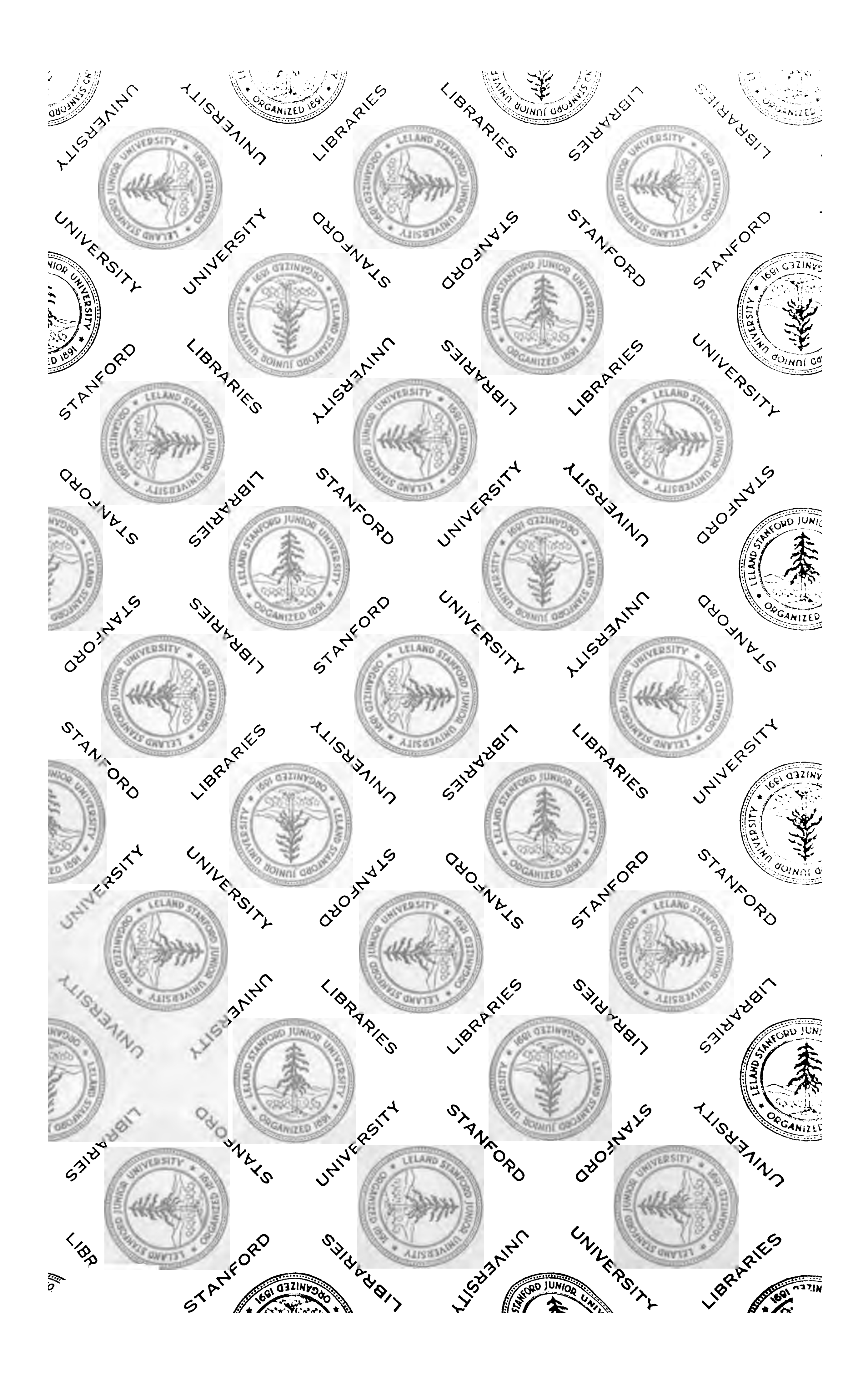
Marseille. — Typ. et Lith. BARLATIER, rue Venture, 19.

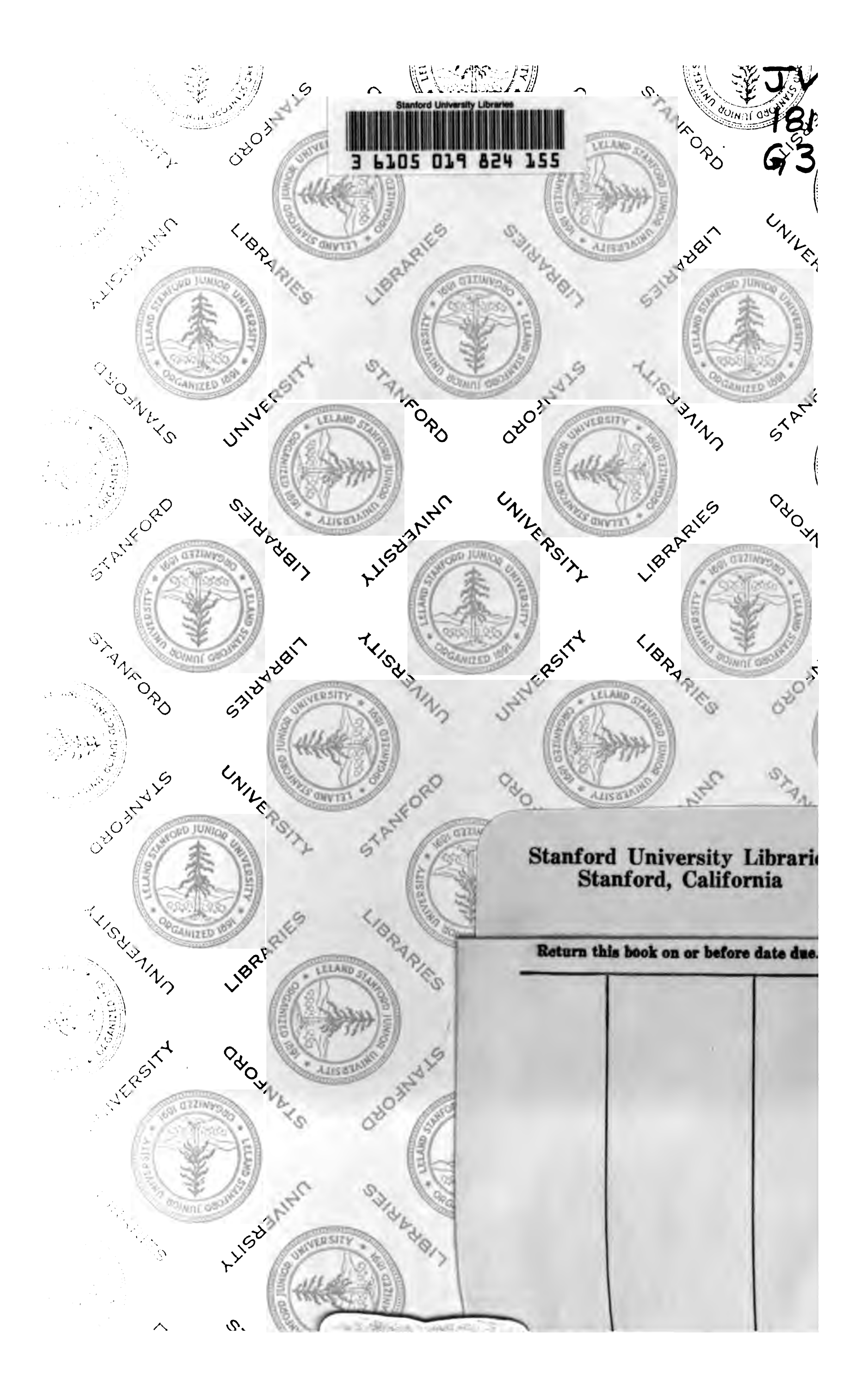

IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE




IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE


IMPRIMERIE DU SÉMAPHORE
MARSEILLE


STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891


Stanford University Libraries
3 6105 019 824 155
Stanford University Librari
Stanford, California
Return this book on or before date due.

